



**Thesis By**  
**Liliane Dalis**  
**ATOUKAM**  
**TCHEFENJEM**

**UNIVERSITE DE**  
**NGAOUNDERE**  
**THE UNIVERSITY OF**  
**NGAOUNDERE**

**L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA**  
**FEMME BAMILEKE AU XX<sup>e</sup> SIECLE**

---

**Année académique**  
**2008/2009**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix- Travail- Patrie*

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work- Fatherland*

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE  
*THE UNIVERSITY OF NGAOUNDERE*

Faculté des Arts, Lettres  
et Sciences Humaines



Faculty of Arts, Letters and  
Social Sciences

Département d'Histoire  
*Department of History*

**L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA  
FEMME BAMILEKE AU XX<sup>E</sup> SIECLE**

Thèse présentée et soutenue en vue de l'obtention du Doctorat/Ph. D  
d'Histoire

Par

**Liliane Dalis ATOUKAM TCHEFENJEM**

Titulaire d'un D.E.A. d'Histoire

Sous la direction de

**Joseph-Marie ESSOMBA**

Professeur

Année académique 2008/2009

## DEDICACE

A mes enfants Stella Dinang Tchango, César Aimé Junior, Félicité Edéna Kengne et

Laurence Orozco Nizesete Kapseu,

A mon époux César Kapseu,

A la famille Tchefenjem

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes physiques et morales qui ont contribué à la réalisation de ce travail. Nos remerciements vont en particulier :

- Au Professeur Joseph-Marie Essomba qui n'a ménagé aucun effort pour la direction de ce travail. Sa disponibilité, ses encouragements, ses conseils scientifiques et ses orientations bibliographiques gouvernent cette étude dans toutes les étapes de sa production. Qu'il trouve dans ce travail final, l'expression de notre profonde gratitude.
- Au Docteur Bienvenu Denis Nizésété, guide de nos premiers pas dans la recherche historique. Nous lui sommes reconnaissante d'avoir initié ce thème de recherche et procédé à une relecture de cette thèse. Il a par ailleurs mis à notre disposition divers documents et photographies qui ont permis la réalisation de ce travail.
- Au Professeur Saïbou Issa, Chef du Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Ngaoundéré (UN), pour ses conseils pratiques, sa disponibilité et son appui académique multiforme.
- Aux Professeurs Daniel Abwa, Hamadou Adama et Mbondji Edjenguélé pour leur appui scientifique et l'intérêt accordé à ce travail.
- A tous les enseignants du département et de l'Ecole Doctorale d'Histoire de la FALSH de l'UN qui ont contribué à notre formation à travers les cours, séminaires et ateliers scientifiques divers. Nous pensons aux Professeurs Thierno Mouctar Bah, Martin Zachary Njeuma et aux Docteurs Gilbert Taguem Fah, Jules Kouosseu, David Mokam et Martin Mbengué Nguimé.
- Aux Professeurs Henry Tourneux, Pierre Boilley, Clergé Tchiégang, au Docteur Léonie Metangmo Tatou, à Monsieur Bruno Nzengang, au Père Aroguyam, aux Pasteurs André Feulefack, Paul Tagne et Balomog pour l'intérêt manifesté à cette étude.
- Aux Docteurs Jean Cher Messassé, Jean Joseph Chedjou, Hamoua Dalailou, Jean Gormo, Abdouraman Halirou, Pierre Fadibo et aux

- Messieurs Amadou Farikou, Joseph Nkammi et Didier Nkouambia pour leur collaboration scientifique en vue de la présentation matérielle de ce travail.
- A Mesdames Josette Zé, Suzanne Ehenga, Mesdemoiselles Thérèse Mvoto, Djanabou Bakary, en service à la FALSH de l'UN pour leur assistance administrative.
- Au Docteur Nkouam Gilles Bernard, aux Messieurs Périclex Tchuenté, Silas Aoudou, Divine Bup Ndé, Hervé Gondié, Serge Nouadgép, Parfait Mbézélé, Ousmanou Adama et Mesdemoiselles Diane Hakou, Muriel Massa, pour leur assistance technique dans la production de ce travail.
- Au Council for the Development for Social Science Research in Africa (CODESRIA) pour leur appui financier dans le cadre du programme des petites subventions pour la rédaction des mémoires et thèses (Dossier N°18/T05) et aux membres de son conseil scientifique.
- Au Ministère de l'Enseignement Supérieur à Yaoundé au Cameroun pour le soutien financier apporté aux doctorants en vue de la finalisation de leurs travaux.
- A Madame Virginie Niang et Monsieur Jean-Pierre Diouf pour leur amabilité et leur collaboration scientifique au sein du CODESRIA (Dakar-Sénégal).
- A la famille Tindjou spécialement pour son soutien moral et financier.
- Aux familles Tennefosso, Tchouam, Nizésété, Bouzekeu, Temouafo, Dinang, Tchango, Dassié, Tchandjou, Nané et Dubois, pour leurs encouragements et soutien permanents.
- A notre belle mère Jacobine Nganwouo et à nos frères et sœurs Jean-Théophile Tchefindjim, Emmanuel Tchefindjim, Evelyne Kougang, Michel Fowan, Victorine Kougang, Mathias Djoumessi, Chrétien Fokou, Carole Djiokou, Adèle Djeukam, Rodrigue Nankam pour leur soutien affectif.
- A nos amies Nicole Dodji, Virginie Ndongmo, et Rosine Ngoutsop pour leur assistance multiforme.
- A tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>SOMMAIRE</b> .....	v
<b>ABREVIATIONS</b> .....	xviii
<b>LISTE DLLUSTRATIONS</b> .....	xx
<b>A- CARTE</b> .....	xx
<b>B- PLANCHES</b> .....	xx
<b>C- TABLEAUX</b> .....	xxi
<b>D- PHOTOS</b> .....	xxii
<b>RESUME</b> .....	xxviii
<b>ABSTRACT</b> .....	xxix
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	1
<b>I- Les raisons du choix du sujet</b> .....	1
I.1- La logique de continuité d'un sujet de recherche.....	1
I.2- Le corps humain : marqueur culturel et source de l'histoire.....	3
<b>II- Les cadres conceptuel et théorique</b> .....	4
II.1- Le cadre conceptuel.....	4
II.2- Le cadre théorique.....	9
<b>III- Les délimitations du sujet</b> .....	12
III.1- Le cadre géographique.....	12
III.2- Le cadre chronologique.....	14
<b>IV- La revue de la littérature</b> .....	15
<b>V- La problématique</b> .....	22
<b>VI - L'objectif principal</b> .....	22
<b>VII - Les objectifs spécifiques</b> .....	22
<b>VIII - Les sources et les techniques de collecte de données</b> .....	23
VIII.1- Les sources écrites.....	23
VIII.2 - Les informations orales.....	24

VIII.3 - Les objets matériels.....	24
VIII.4 - Les documents iconographiques.....	25
VIII.5 - Les documents audio-visuels.....	26
VIII.6 - Les sources électroniques.....	26
VIII.7- Les observations active et passive.....	27
<b>IX- L'approche méthodologique.....</b>	<b>28</b>
<b>X- Le plan de l'étude.....</b>	<b>28</b>

<b>CHAPITRE I: LE CONTEXTE ECOLOGIQUE ET HUMAIN DE L'OUEST CAMEROUN ET SES IMPLICATIONS SUR L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME BAMILEKE AU XX<sup>e</sup> SIECLE.....</b>	<b>31</b>
<b>I- Le cadre écologique et l'esthétique de la femme bamiléké.....</b>	<b>31</b>
I.1- Un relief montagneux au climat froid.....	31
I.2- L'impact des sols nourriciers sur l'esthétique féminine .....	33
I.3- Les cours d'eau et l'hygiène corporelle.....	35
I.4- Des végétaux dans l'esthétique corporelle bamiléké.....	36
I.5- Des produits animaliers dans les costumes de parade.....	38
<b>II- Le peuplement du pays bamiléké et les définitions des canons esthétiques féminines.....</b>	<b>41</b>
II.1- Les migrations anciennes et récentes.....	41
II.2- Les migrations anciennes et le peuplement.....	43
II.2.1- Les données de la linguistique.....	44
II.2.2- Les données de l'archéologie.....	45
II.2.3- Le phénomène Baaré-Tchamba.....	47
II.2.4- L'atomisation politique du pays bamiléké.....	51
<b>III- Une émigration récente orientée vers les champs et les cités.....</b>	<b>52</b>
III.1- L'émigration vers les plantations.....	52
III.2- L'émigration vers les villes.....	53

<b>CHAPITRE II : LES CRITERES TRADITIONNELS MORAUX DE BEAUTE DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>57</b>
<b>I- Les critères de beauté de la femme.....</b>	<b>57</b>
I.1- L'éducation et les critères de beauté de la fillette.....	58
I.2- L'éducation et les critères de beauté de l'adolescente.....	61
I.2.1- Une fille issue de famille modèle.....	61
I.2.2- Une fille travailleuse et accueillante.....	62
I.3- Les critères de beauté de la femme mariée.....	68
I.4- Les critères de beauté de la « vieille » ou femme âgée.....	72
I.5- L'idéal de beauté de la femme bamiléké : le regard des hommes.....	73
I.5.1- L'idéal de beauté en rapport avec le physique.....	73
I.5.2- L'idéal de beauté en rapport avec l'éthique.....	76
I.5.3- L'idéal de beauté en rapport avec les artifices corporels.....	78
<b>II- L'éducation moderne de la femme bamiléké et les implications potentielles sur sa beauté physique et morale.....</b>	<b>80</b>
II.1- L'éducation moderne de la fillette.....	81
II.2- L'éducation moderne de l'adolescente.....	82
II.3- L'éducation moderne de la femme mariée.....	83
<b>CHAPITRE III : LES CANONS PHYSIQUES DE BEAUTE DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>85</b>
<b>I- Les canons physiques traditionnels de beauté de la femme bamiléké.....</b>	<b>85</b>
I.1- Le corps et le visage.....	85
I.1.1- La forme du corps.....	85
I.1.2- Les seins.....	88



I.1.3- La pilosité.....	91
I.1.4- La taille.....	93
I.1.5- Le teint.....	93
I.1.6- Le visage : regard, nez, bouche et dents.....	96
I.1.7- Les handicaps moteurs, visuels et autres déficiences physiques...	97
<b>II- Les opérations de transformation du corps de la femme bamiléké : Du début à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle .....</b>	<b>98</b>
II.1- La petite fille.....	98
II.2- La jeune fille : éducation et claustration.....	99
II.3- Les cases de réclusion.....	103
<b>III- Les influences culturelles occidentales sur les critères d'appréciation du physique de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>109</b>
III.1- Les considérations générales sur la nouvelle esthétique corporelle de la femme bamiléké .....	109
III.2- Une quête obsessionnelle de la « minceur ».....	112
<b>CHAPITRE IV : LES INFLUENCES RELIGIEUSES SUR L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME EN PAYS BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>115</b>
<b>I- L'influence des croyances religieuses traditionnelles des Bamiléké sur l'esthétique corporelle féminine.....</b>	<b>115</b>
I.1- La croyance au <i>Si</i> : influence sur l'ornementique.....	115
I.2- L'influence des cultes sur l'ornementique des femmes de cour.....	119
<b>II- L'influence du christianisme sur l'esthétique corporelle de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>121</b>
II.1- L'historique des missions chrétiennes.....	121
II.1.1- Les missionnaires catholiques au Cameroun.....	122
II.1.2- Les missionnaires protestants au Cameroun.....	125
II.2- La conception du corps par les chrétiens et les prescriptions du christianisme.....	127

II.2.1- Les prescriptions bibliques sur l'esthétique corporelle de la femme en général.....	128
II.2.1.1- Les prescriptions vestimentaires.....	129
II.2.1.2- Les prescriptions relatives aux cheveux.....	131
II.2.1.3- Les prescriptions relatives aux mutilations corporelles et aux parures.....	131
II.2.1.4- Les prescriptions relatives aux produits cosmétiques.....	132
II.3-L'impact du catholicisme sur les vêtements de la femme chrétienne bamiléké.....	133
II.4- L'impact du protestantisme sur les vêtements de la femme chrétienne bamiléké.....	136
II.5- L'influence de la culture islamique.....	140
II.6- L'influence des nouveaux mouvements religieux.....	144
<b>CHAPITRE V : LES BLESSURES SYMBOLIQUES SUR LE CORPS DE LA FEMME BAMILEKE (1900 - 2000).....</b>	<b>147</b>
<b>I- Les tatouages et les scarifications.....</b>	<b>147</b>
I.1- Le <i>branding</i> ou tatouages juvéniles.....	149
I.2- Les scarifications.....	150
I.2.1- L'origine des scarifications chez les Bamiléké.....	150
I.2.2- Les scarificateurs : symbole et message.....	152
I.2.3- Les matériels de scarification.....	154
I.2.4- Le déroulement de l'opération de scarification.....	155
I.2.5- L'emplacement et la typologie des motifs.....	159
I.2.6- La symbolique des motifs des scarifications.....	161
I.2.7- Les scarifications : marqueurs identitaires et signes de distinction sociale.....	170
I.2.8- L'abandon des scarifications.....	173
<b>II- La perforation des oreilles, du nez, de la lèvre et le limage des dents..</b>	<b>174</b>
II.1- La femme bamiléké aux oreilles percées.....	174

II.2- La fonction et le symbolisme de la perforation de la lèvre et du nez.....	177
II.3- L'affûtage des dents : marque de beauté.....	178
II.3.1- La technique de l'affilage des dents.....	178
II.3.2- La symbolique du limage des dents.....	180
<b>CHAPITRE VI: LA MISE EN VALEUR DU CORPS DE LA FEMME BAMILEKE. DE LA NUDITE AUX CACHE-SEXE (1900-1950).....</b>	<b>183</b>
<b>I- La femme bamiléké nue.....</b>	<b>183</b>
<b>II- La provenance et modèles de cache-sexes .....</b>	<b>186</b>
II.1- La provenance.....	186
II.2- Les modèles de cache-sexes.....	187
II.2.1- Les cache-sexes de la femme ordinaire.....	194
II.2.2- Les cache-sexes des femmes du chef .....	197
<b>CHAPITRE VII : LES VETEMENTS (1950-2000).....</b>	<b>200</b>
<b>I- Le pagne.....</b>	<b>200</b>
I.1- L'avènement du pagne.....	200
I.1.1- Des premiers pagnes.....	201
I.1.2- Le batik.....	203
I.1.3- Le Wax.....	205
I.1.3.1- L'historique.....	205
I.1.3.2- Les modèles de wax.....	208
I.1.4- Les dentelés.....	212
<b>II- Les modèles de vêtements locaux.....</b>	<b>213</b>
II.1- Le <i>caba ngondo</i> .....	213
II.2- Les boubous.....	218
<b>III- Des modèles de vêtements européens.....</b>	<b>224</b>
III.1- Les sources d'approvisionnement.....	224

III.1.1- Les tailleurs.....	224
III.1.2- La friperie.....	225
III.1.3- Les prêts-à-porter neufs.....	229
III.2- Les robes.....	229
III.2.1- Des premières robes.....	229
III.2.2- Des robes nouvelles gammes.....	231
III.2.3- Les robes longues dites « classiques ».....	232
III.2.4- Les robes panneaux.....	234
III.3- Les Jupes.....	235
III.3.1- Les « mini ».....	235
III.3.2- Les jupes plissées.....	236
III.3.3- Les jupes « avion» et « trapèze ».....	238
III.3.4- Les jupes portefeuilles, moulantes et les paysannes.....	239
III.4 -Les pantalons.....	240
III.4.1- Les pantalons « pattes d'éléphant ».....	240
III.4.2- Les pantalons « pieds mouche ».....	243
III.5- Les corsages.....	243
III.6- Le temps des jeans ( <i>djin</i> ).....	244
III.7- Les ensembles tailleurs.....	249
III.8- Des sous-vêtements féminins.....	252
<b>CHAPITRE VIII: LES CHAUSSURES DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>257</b>
<b>I- La place des chaussures dans l'esthétique de la femme bamiléké.....</b>	<b>257</b>
I.1- Les modèles de chaussures entre 1950-1980.....	257
I.1.1- Les <i>songdingma</i> .....	257
I.1.2- Les « rend moi 200 » et les ballerines.....	259
I.1.3- Les « sabots pharmaceutiques ».....	262
I.1.4- Les bouts carrés, les <i>salamander</i> et les bottillons.....	263

I.1.5- Les chaussures de la friperie.....	267
I.1.6- Les chaussures « hauts talons fins».....	268
I.1.7- Les talons compensés.....	269
I.1.8- Les paires basses.....	270
<b>II- Une offre de chaussures diversifiées .....</b>	<b>271</b>
II.1- Les modèles de chaussures des années 1980-2000.....	271
II.2- Une nouveauté : les bouts pointus .....	276
<b>CHAPITRE IX : LES SOINS DE BEAUTE DU CORPS ET DU VISAGE DE LA FEMME BAMILEKE (1900 – 2000).....</b>	<b>277</b>
<b>I- Le cosmétique et l’entretien de la peau.....</b>	<b>277</b>
I.1- L’origine des produits cosmétiques.....	277
I.2- Les usages traditionnels des produits cosmétiques au XX <sup>e</sup> siècle .....	279
I.2.1- Les produits cosmétiques traditionnels : l’huile de palmiste et la poudre de padouk.....	279
I.2.1.1-Le palmier à huile producteur de l’huile de palmiste.....	279
I.2.1.2- L’Exploitation du palmier à huile.....	281
I.2.1.3- L’huile de palmiste comme produit cosmétique.....	283
I.2.2- <i>Le Pterocarpus osun</i> : arbre producteur du padouk.....	284
I.2.2.1- L’origine de l’utilisation la poudre de padouk .....	285
I.2.2.2- La préparation de la poudre de padouk.....	285
I.3- Les soins corporels.....	286
I.3.1-Les soins de beauté de la nouveau-née.....	286
I.3.1.1- Les massages de la nouveau-née.....	287
I.3.1.2- Les soins internes avec des purgatifs.....	288
I.3.2- Les soins de beauté du corps des filles pubères.....	289
I.3.3- Les soins de beauté corporels de l’accouchée.....	290
I.3.3.1- Les massages et les purgatifs.....	291
I.3.3.2- La poudre de padouk et les soins corporels de l’accouchée. ...	291

I.3.3.3 La poudre de padouk dans les rituels.....	295
I.4- Les savons.....	296
I.4.1- Les savons « naturels ».....	296
I.4.2- Le savon « moderne » de fabrication locale.....	298
I.4.3- Une brève histoire de la production industrielle du savon .....	299
<b>II- Influences étrangères sur les soins corporels de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>302</b>
II.1- Les produits cosmétiques modernes .....	302
II.2- La gamme des produits de maquillage .....	304
II.3- La dépigmentation .....	305
II.3.1- Les causes probables de la dépigmentation.....	305
II.3.2- Les produits de la dépigmentation.....	308
II.3.3- Les conséquences de dépigmentation.....	311
II.4- Les accessoires de beauté : fards, crayons, rouge à lèvres, vernis à ongles.....	313
<b>CHAPITRE X : LES COIFFURES DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>316</b>
<b>I- Les coiffures traditionnelles : du début à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle...</b>	<b>316</b>
I.1- Les femmes à la tête rasée .....	316
I.2- Les Femmes aux cheveux tressés au XX <sup>e</sup> siècle.....	320
I.2.1- Les modèles simples de tresses au fil.....	322
I.2.2- Les modèles complexes de tresses au fil .....	322
I.3- Les modèles de tresses dites « Nattes ».....	325
I.3.1- Les Modèles de nattes.....	326
I.3.1.1- Les « crochets » .....	326
I.3.1.2- Les « renversées » .....	327
I.3.1.3- Les « rastas ».....	328
<b>II- Les coiffures modernes d'inspiration européenne: de la seconde moitié à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.....</b>	<b>330</b>

II.1- Le décrêpage.....	331
II.1.1- Le décrêpage à la soude.....	331
II.1.2- Le décrêpage au peigne.....	333
II.2- Les formes évoluées du décrêpage .....	334
II.2.1- Le « chignon » et la « banane » .....	334
II.2.2- Le <i>curly</i> .....	335
II.3- D'autres modèles de coiffures.....	336
II.3.1- L'afro.....	337
II.3.2- Les perruques .....	338
II.3.3- Les tissages.....	339
II.4- Les ornements et les soins capillaires.....	343
II.5- Les coiffures spéciales ou réservées.....	344
<b>CHAPITRE XI : LES PARURES DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000).....</b>	<b>346</b>
<b>I- Les matériaux des parures.....</b>	<b>347</b>
I.1- Les parures d'origine végétale.....	347
I.2- Les parures d'origine animale.....	349
I.3- Les parures métalliques.....	351
I.4- Les parures de perles.....	353
<b>II- Le port des parures aux différentes étapes de la vie.....</b>	<b>357</b>
II.1- Les parures de la nouveau-née et de la fillette.....	357
II.2- Les parures de la fiancée.....	360
II.3 - Les parures de la femme mariée.....	363
II.4 - Les parures de la veuve.....	365
II.5 - Les parures mortuaires.....	368
II.6 - Les parures des dames de cour.....	369
II.7- Les parures des prêtresses.....	370
II.8 - Les parures des femmes gémellipares.....	372

<b>CHAPITRE XII : LES DANSES ET L'EXPRESSION CORPORELLE DE LA FEMME BAMILEKE AU XX<sup>e</sup> SIECLE.....</b>	<b>377</b>
<b>I- Les typologies des danses et leurs particularités esthétiques.....</b>	<b>377</b>
I.1- Les danses de naissance.....	377
I.2- Les danses nuptiales.....	381
I.3- Les danses funèbres.....	382
I.4- Les danses de jumelles.....	386
I.5- Les danses des prêtresses.....	388
I.6- Les danses communautaires : danses exclusivement féminines	389
I.6.1- Le <i>kouô djeng</i> et le <i>djimassa</i> .....	389
I.6.2- Le <i>mabeu</i> et le <i>messou</i> .....	390
I.7- Les danses mixtes.....	390
<b>II- L'importance de l'accompagnement musical et de la chorégraphie dans la danse</b>	<b>394</b>
II.1- L'accompagnement musical.....	394
II.1.1- L'importance de la sonorité dans la danse.....	394
II.1.2- La percussion dans le gestuel.....	394
II.2- La chorégraphie et l'esthétique féminine.....	396
 <b>CHAPITRE XIII : LES CONSEQUENCES DE LA RECHERCHE DE LA BEAUTE. PERMANENCES ET CHANGEMENTS DE L'ORNEMENTIQUE DE LA FEMME BAMILEKE.....</b>	 <b>399</b>
<b>I- Les conséquences de la quête effrénée de la beauté.....</b>	<b>399</b>
I.1- Les conséquences sanitaires.....	399
I.2- Les conséquences économiques.....	401
I.3- Les conséquences sociales.....	402
I.4- Les conséquences culturelles.....	402
I.5- Les impacts psychologique, social et culturel.....	403
I.6- L'impact politique.....	404
I.7- L'impact sur l'économie.....	405



<b>II- Permanences de l'ornementique de la femme bamiléké.....</b>	<b>406</b>
II.1- Permanence en terme des critères moraux de beauté.....	406
II.2- Permanence en terme des critères de beauté physique.....	407
II.3- Permanence en terme des blessures symboliques.....	408
II.4- Permanence en terme des vêtements.....	409
II.4.1- De la nudité au strip-tease.....	409
II.4.2- Du cache-sexe au string.....	410
II.4.3- Des vêtements de confection locale.....	411
II.4.4- Des vêtements européens.....	413
II.5- Permanence en terme des chaussures.....	414
II.6- Permanence en terme des coiffures.....	415
II.7- Permanence en terme des parures.....	417
II.8- Permanence en terme de la danse.....	418
II.8.1- La mélodie .....	419
II.8.2- Les instruments de danse .....	419
<b>III- Changements de l'ornementique de la femme bamiléké face aux influences étrangères.....</b>	<b>420</b>
III.1- Changement de la dépendance vis-à-vis du milieu naturel.....	420
III.2- Changement des critères de séduction morale.....	421
III.3- Changement des critères de beauté physique.....	423
III.4- Changement en terme de blessures symboliques.....	424
III.5- Changement en terme de vêtements et de chaussures.....	425
III.6- Changement en terme de soins corporels.....	425
III.7- Changement en terme de parures.....	426
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>428</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>434</b>
<b>I- Sources orales : liste des informateurs.....</b>	<b>434</b>
<b>II- sources écrites.....</b>	<b>440</b>
II.1 - Sources d'archives .....	440
II.2 - Ouvrages publiés.....	441

II.3 - Articles et revues scientifiques.....	446
II.4 - Brochures, journaux et support de cours.....	450
II.5 - Dictionnaires, Encyclopédies et Atlas.....	450
II.6 - Thèses et mémoires .....	451
II.6.1- Thèses de Doctorat.....	451
II.6.2- Mémoires de DEA.....	452
II.6.3- Mémoires de maîtrise.....	452
II.6.4- Rapports de recherche de Licence d'Histoire .....	453
<b>III- Sources sonores et audio-visuelles.....</b>	<b>453</b>
III.1- Emissions radiophoniques et télévisées.....	453
III.2- Variétés musicales.....	453
<b>IV- Sources iconographiques.....</b>	<b>453</b>
<b>V- Sources bibliques et coraniques.....</b>	<b>454</b>
<b>VI- Sources électroniques .....</b>	<b>454</b>
VI.1- Moteurs de recherches.....	454
VI.2- Sites consultés.....	455
VI.2.1- Informations générales.....	455
VI.2.2- Informations spécifiques.....	455
<b>ANNEXES.....</b>	<b>457</b>
Annexe1 : Questionnaires d'enquête n°1.....	457
Annexe 2 : Questionnaires d'enquête n°2 / fiche d'enquête pour personnes instruites.....	462
Annexe 3 : Les techniques d'impression du wax.....	471
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>475</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>480</b>
Index des auteurs.....	480
Index des modèles, accessoires et produits de beauté.....	482
Index des termes non français.....	486
Index des chefferies, villes et départements.....	514

## ABREVIATIONS ET SIGLES

**AEF** : Afrique Equatoriale Française

**AFCA** : Alliance Franco-camerounaise de l'Adamaoua

**AFRITEC** : African Textile Connexion

**ANY** : Archives Nationales de Yaoundé

**ASSOCPBA** : Association culturelle du Peuple Bamiléké

**CCC** : Complexe Chimique Camerounais

**CENAJES** : Centre National de la Jeunesse et des Sports

**CEPCA** : Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun

**CFDT** : Compagnie de Développement des Fibres Textiles

**CICAM** : Cotonnière Industrielle du Cameroun

**CNRS** : Centre National pour la Recherche Scientifique

**CODESRIA** : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

**CRTV** : Cameroon Radio and Television

**DEA** : Diplôme d'Etudes Approfondies

**DHERST** : Diplôme des Hautes Etudes et des Recherches Spécialisées en Tourisme

**DVD** : Digital Versatile Disc

**DVD** : Dos et ventre Dehors

**DVCD** : Dos, Ventre et Caleçon Dehors

**DVPD** : Dos, Ventre et Poitrine Dehors

**ENIEG** : Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**FASA** : Faculté des Sciences Agronomiques

**FCFA** : Franc de la Communauté Financière de l'Afrique

**FEMEC** : Fédération des Eglises et missions évangéliques du Cameroun

**INADER** : Institut National de Développement Rural

**IRD** : Institut de la Recherche pour le Développement

**ITA** : Institut Technique Agricole

**MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**PLASTICAM** : Plastiques du Cameroun

**R.P** : Révérend Père

**SAPE** : Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes

**SIDA** : Syndrome Immuno Déficitaire Acquis

**SNEC** : Société Nationale des Eaux du Cameroun

**SOCATEX** : Société Camerounaise de Textiles

**SAFRITEC** : Société Africaine de Textile du Cameroun

**TANNECAM** : Tannerie du Cameroun

**VCD** : Vidéo Compact Disc

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- CARTE

	<b>Page</b>
Carte administrative de localisation de la zone d'étude et des chefferies enquêtées.....	30

### B- PLANCHES

	<b>Pages</b>
<b>Planche 1</b> : Motifs géométriques détaillés des scarifications, Atoukam .....	156
<b>Planche 2</b> : Les formes de scarifications isolées chez l'homme et chez la femme Buisson, 1931.....	162
<b>Planche 3</b> : Les formes de scarifications typiques chez l'homme de Bana, Bandjoun et Bangou, Buisson, 1931.....	163
<b>Planche 4</b> : Les formes de scarifications typiques chez la femme, Buisson, 1931.....	163
<b>Planche 5</b> : Divers ornements d'oreilles, Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	175
<b>Planche 6</b> : Quelques modèles de cache-sexes Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	191
<b>Planche 7</b> : Quelques bracelets portés par la femme bamiléké Buisson, 1931.....	352
<b>Planche 8</b> : Modèles de colliers portés par la femme bamiléké, Buisson, 1931.....	355
<b>Planche 9</b> : Colliers servant également d'amulettes, Jeffreys, 1945, <i>ca</i> .....	357
<b>Planche 10</b> : Ornements pelviens, Buisson, 1931.....	362
<b>Planche 11</b> : Quelques spécimens de larges bracelets, Jeffreys, 1945, <i>ca</i> .....	371
<b>Planche 12</b> : Motif détaillé de l'étoffe rituelle, Djaché Nzéfa Sylvain, 1994.....	393
<b>Planche 13</b> : Symboles des motifs de l'étoffe rituelle, Djaché Nzéfa Sylvain, 1994.....	393

## D- TABLEAUX

	<b>Pages</b>
<b>Tableau 1 :</b> Classification des couleurs vestimentaires en fonction du temps chez les catholiques.....	135
<b>Tableau 2 :</b> Influence de la religion catholique sur la tenue vestimentaire de la femme bamiléké.....	136
<b>Tableau 3 :</b> Eglises faisant partie du CEPCA.....	137
<b>Tableau 4 :</b> Influence de la religion protestante sur la tenue vestimentaire de la femme bamiléké.....	139
<b>Tableau 5 :</b> Quelques caractéristiques des pagnes sollicités par la femme bamiléké.....	209
<b>Tableau 6 :</b> Quelques caractéristiques des bazins achetés par la femme bamiléké.....	223
<b>Tableau 7 :</b> Quelques caractéristiques des jeans portés par la femme bamiléké.....	249
<b>Tableau 8 :</b> Quelques caractéristiques des vêtements neufs trois pièces portés par la femme bamiléké.....	252
<b>Tableau 9 :</b> Quelques caractéristiques des chaussures à talons hauts aiguille portées par la femme bamiléké .....	272
<b>Tableau 10 :</b> Quelques caractéristiques des chaussures à talons compensés portées par la femme bamiléké.....	275
<b>Tableau 11 :</b> Quelques caractéristiques des produits de décrêpage utilisés par la femme bamiléké.....	334

## C- PHOTOS

	Pages
<b>Photo 1 :</b> Un aspect du paysage montagneux de l'Ouest-Cameroun à Lefang (Dschang) à près de 1200 m d'altitude © Nizésété, 1995.....	32
<b>Photo 2 :</b> Champs cultivé à Tsidzah où poussent en association végétale : la banane ( <i>Musa sapientum</i> ), macabo ( <i>Xanthosoma sagittifolium</i> , taro ( <i>Colocasia esculentum</i> , gombo ( <i>Hibiscus esculentus</i> ) ©Atoukam, Dschang, 1995.....	35
<b>Photo 3 :</b> Marigot. Cadre naturel de lessive et de baignade © Pokam, Bamena, 2005.....	36
<b>Photo 4 :</b> Pieds de <i>Raphia vinifera</i> à Nkop (Dschang) : plante à tout faire ©Atoukam, 2005.....	38
<b>Photo 5 :</b> Danseur bamiléké arborant un « masque d'éléphant ». Son costume associe peau de bœuf, queue de cheval et perles © Carte postale, photo Hoa Qui, Paris, 1989.....	40
<b>Photo 6 :</b> Femmes portant des queues de chevaux pendant les funérailles à Bamena © Archives Hjanzoc, 1960.....	49
<b>Photo 7 :</b> Jeunes enfants bamiléké © Lecoq Raymond, 1953, <i>Les Bamiléké. Une civilisation africaine</i> , Paris, Présence Africaine, p. 41.....	58
<b>Photo 8 :</b> Femmes grassfield aux formes de seins variées de par la nature et de par l'allaitement © Jeffreys, 1945, <i>ca</i> .....	90
<b>Photo 9 :</b> Femmes bamiléké en 1965, ni trop fortes, ni trop maigres ; ni courtes, ni grandes. Justement proportionnées ©Archives Hjanzoc, 1965.....	111
<b>Photo 10 :</b> Maison de Dieu. Des sacrifices sont régulièrement rendus dans cet autel pour implorer la bonté des divinités du village Toula à Dschang en faveur de ses enfants ©Atoukam, 1995.....	116
<b>Photo 11 :</b> Femme mariée ayant plusieurs enfants (ventre et dos scarifiés), Buisson, 1936.....	160
<b>Photo 12 :</b> Noix de <i>Cola acuminata</i> © Atoukam, 2000.....	166
<b>Photo 13 :</b> Motifs de scarifications ventrales chez la femme bamiléké © Buisson, 1931.....	172
<b>Photo 14 :</b> Jeune fille aux incisives taillées en forme d'accent circonflexe. Sous la lèvre inférieure, un ornement en ivoire © Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	179

<b>Photo 15</b> : Epouses nues d'un chef bamiléké © Buisson, 1931.....	183
<b>Photo 16</b> : Femmes bamiléké portant des cache-sexes en tissu © Buisson, 1936.....	188
<b>Photo 17</b> : Se vêtir dans les grassfields : une adaptation progressive © Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	189
<b>Photo 18</b> : Femmes grassfield dans les années 1945- Bande d'étoffe ceinte autour des reins en guise de cache-sexe © Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	190
<b>Photo 19</b> : Epouses d'un chef vêtues de cache-sexes en étoffes © Buisson, 1931.....	197
<b>Photo 20</b> : Femmes et hommes vêtus des tenues en batik pendant les funérailles © Wakponou, 2000.....	204
<b>Photo 21</b> : Tissus pagnes Wax en exposition vente © www.garycook.co.uk.....	206
<b>Photo 22</b> : Femmes vêtues de pagnes Wax © Sonna, 2000.....	206
<b>Photo 23</b> : Femmes vêtues de pagnes © Archives Hjanzoc, Bamena, 1970.....	208
<b>Photo 24</b> : Femmes vêtues de pagnes dentelés © Archives Pouokam, 1980.....	212
<b>Photo 25</b> : Une association de femmes bamiléké vêtues de <i>caba ngondo</i> © Tchefenjem, 1986.....	214
<b>Photo 26</b> : Association des femmes Dschang de Ngaoundéré en <i>caba ngondo</i> Un modèle vestimentaire unanimement accepté © Sonna, 2004.....	217
<b>Photo 27</b> : Femmes vêtues de <i>gand</i> de coupe simple. A droite, basin teinté © Hjanzoc, Bafoussam, 1975 et Mopo, Ngaoundéré, 1998.....	219
<b>Photo 28</b> : Femmes vêtues de robes et de boubous en tissus teintés, © Hjanzoc, Bamena 1974/Tamtchap, Bafoussam, 1990.....	221
<b>Photo 29</b> : Femmes vêtues de robes couvrant genoux et chevilles dites robes « classiques » © Hjanzoc, 1973/Djouoka, Bafoussam, 1983.....	233
<b>Photo 30</b> : Filles vêtues de mini jupe et mini robe © Archives Nkengne, Dschang, 1975.....	235



<b>Photo 31</b> : Femmes vêtues de jupes plissées aux modèles différents © Archives Nkengne, Dschang, 1980.....	237
<b>Photo 32</b> : Jeunes femmes habillées en pantalon « pieds 100 » et « pieds mouche » © Foupa, Mbouda, 1977.....	242
<b>Photo 33</b> : Jeunes femmes vêtues à la mode des corsages moulants ©Archives Nkengne, Dschang, 1975.....	244
<b>Photo 34</b> : Jeunes filles en jeans tous modèles confondus © Takoudoum, Bafoussam, 2000.....	246
<b>Photo 35</b> : Jeunes femmes en tailleur. Tenue réservée aux évènements spéciaux © Massa/ Maffock, 2000.....	251
<b>Photo 36</b> : Jeune fille vêtue d'un ensemble deux pièces (slip et soutien-gorge fleuri) Atoukam, Ngaoundéré, 2000.....	254
<b>Photo 37</b> : De gauche à droite, jeune fille en « cycliste » et en « justaucorps », Atoukam, Ngaoundéré, 2000.....	256
<b>Photo 38</b> : Jeunes « guides » chaussées de « baskets » © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1972.....	261
<b>Photo 39</b> : Femme chaussée de ballerines noires ornées de fil blanc © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1972.....	261
<b>Photo 40</b> : Jeunes femmes chaussées de différentes coupes de sabots (à gauche, sabot pharmaceutique) © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975 .....	263
<b>Photo 41</b> : Jeunes femmes chaussées des modèles dits « bouts carrés » © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1980 .....	264
<b>Photo 42</b> : Femmes chaussées de <i>salamander</i> © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982.....	265
<b>Photo 43</b> : Jeune fille chaussée de bottillons en cuir sous une robe à bretelle © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982.....	266
<b>Photo 44</b> : Quelques coupes de chaussures en cuir et à hauts talons fins, modèles prisés des « grandes dames » Archives © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982.....	269

<b>Photo 45</b> : Sabots <i>Salamander</i> en talons compensés: des modèles extravagants, fantaisistes et massifs, souvent impropres à la marche © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1978.....	270
<b>Photo 46</b> : Jeunes filles et jeune dame chaussées de paires basses fermées et ouvertes en cuir et en tissu © Archives Foupa, Mbouda, 1973 et 1980.....	271
<b>Photo 47</b> : Vases et cuiller à fard de la XVIII <sup>e</sup> dynastie égyptienne (1403-1335 BC) © Desroches Noblecourt Christiane, 1985.....	278
<b>Photo 48</b> : Palmier à huile : un « arbre à tout faire », © Nizésété, Batoufam, 1988.....	280
<b>Photo 49</b> : De gauche à droite : régime, fruits et amende de palmier à huile © <a href="http://www.resimao.org/images/product/12.55">http://www.resimao.org/images/product/12.55</a> .....	281
<b>Photo 50</b> : Femme primipare et sa fillette de trois ans, assistant au cours de sa période de réclusion, à une fête de sortie, Hélène Pagezy, 1989, « L'alimentation de la femme primipare chez les Ntomba du Zaïre », Hladik Claude Marcel, Bahuchet Serge et Garine Igor de (éds), <i>Se nourrir en forêt équatoriale. Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique</i> , UNESCO/MAB, Paris, p. 88.....	292
<b>Photo 51</b> : Publicité du Savon <i>Dirtoff</i> vers 1920 © Wikipédia, <i>l'Encyclopédie libre</i> .....	307
<b>Photo 52</b> : Femme à la tête tondue. Un modèle de coiffure d'intérêt hygiénique © Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	317
<b>Photo 53</b> : Fille portant une coiffure en forme de crête © Jeffreys, 1945 <i>ca</i> .....	319
<b>Photo 54</b> : Tresses « suis-moi » © Archives Hjazoc, Bafoussam, 1970.....	321
<b>Photo 55</b> : Tresses « cigarettes ou bâtonnets » © Archives Hjazoc, Bafoussam, 1970.....	321
<b>Photo 56</b> : Femmes respectivement coiffées de modèles de tresses au fil torsadées et du modèle aux rouleaux © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975, © Archives Foupa, Mbouda, 1980 et © Archives Hjazoc, Bamena, 1970.....	323
<b>Photo 57</b> : Modèle de nattes « renversées » © Archives Sadeu, Dschang, 1980	327
<b>Photo 58</b> : Variétés de nattes ajustées de mèches et de perles blanches ©	

sssssssssolArchives Sadeu, Dschang, 1985.....	328
<b>Photo 59</b> : Femmes coiffées de rastas © Archives Sadeu, Dschang, 1990.....	329
<b>Photo 60</b> : Femmes coiffées de gauche à droite de « chignon-banane » et de « chignon avec frange » © Archives Kougang, Bafoussam, 1980.....	334
<b>Photo 61</b> : Femmes coiffées de <i>curly</i> , © Archives Kougang, Bafoussam, 1990.....	336
<b>Photo 62</b> : Femmes coiffées à la mode dite « afro » © Archives Studio Potos Champs Elysées, Dschang, 1980, 1977 et 1983.....	337
<b>Photo 63</b> : Femmes coiffées de perruques, © Archives Hjanzoc, Bamena, 1980 .....	339
<b>Photo 64</b> : Femmes portant différents modèles de greffes : de gauche à droite : greffe ondulée et greffe synthétique © Archives Kougang, Bafoussam, 1996.....	341
<b>Photo 65</b> : Femmes portant d'autres modèles de greffes. De gauche à droite, coupe « lionne » et <i>Raïza</i> © Archives Kougang, Bafoussam, 1998.....	342
<b>Photo 66</b> : Femmes coiffées de rastas, à droite, modèle « Tour Eiffel » © Archives Kougang, Bafoussam, 2000.....	343
<b>Photo 67</b> : Femmes coiffées de chapeaux « tendance » Archives © Pokam, Dschang, 1982.....	343
<b>Photo 68</b> : Femmes parées des colliers à rangée simple, sur support en fil © Nizésété, Foto (Dschang), 1988.....	353
<b>Photo 69</b> : Femmes portant des colliers à rangée double et à simple rangée, aux couleurs variées, sur support fibreux © Nizésété, Foto (Dschang), 1988.....	354
<b>Photo 70</b> : Femmes portant des bijoux en métal précieux au cou et aux oreilles © Tchouankap, Yaoundé et Ngaoundéré, 1999.....	356
<b>Photo 71</b> : Fillette grassfield parée d'une ceinture pelvienne © Jeffreys 1945 <i>ca</i> .....	359

<b>Photo 72</b> : Femme grassfield parée d'une ceinture pelvienne à plusieurs rangées © Jeffreys, 1945 ca.....	364
<b>Photo 73</b> : Des <i>megni</i> modernes en action lors une cérémonie de purification des jumeaux © Atoukam, Dschang, 2006.....	372
<b>Photo 74</b> : Sacs à double poche des <i>megni</i> , aussi portées par des jumelles et des héritières des <i>megni</i> © Atoukam, Dschang, 2006.....	373
<b>Photo 75</b> : Femmes dansant une variante du <i>meto</i> à l'occasion d'une fête d'accueil du nouveau-né dans une famille bamougoum de Ngaoundéré © Atoukam, 2006.....	378
<b>Photo 76</b> : Filles arborant des queues de chevaux pendant une danse des funérailles à Bamena © Archives Wakponou Batcho 2000.....	384
<b>Photo 77</b> : Femmes exécutant des pas de <i>kouô djeng</i> à Bandjoun- Observer les pieds parés de castagnettes © Atoukam, 2000.....	389
<b>Photo 78</b> : Jeunes femmes exécutant des pas de <i>lissa</i> à Bandjoun, vêtues de jupettes en fibres synthétiques © Atoukam, 1999.....	392
<b>Photo 79</b> : Etoffe rituelle portée par les femmes à l'occasion des funérailles chez les Bamiléké © Hakou, Bangou, 2006.....	393
<b>Photo 80</b> : Jeunes filles vêtues de pantalons jeans « pattes d'éléphants ou pieds trompettes » © Atoukam, 2000.....	414
<b>Photo 81</b> : Photo de mariage. Femme grassfield coiffée de tissage « babilys» © Atoukam, 1998.....	416

## RESUME

### L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME BAMILEKE AU XX<sup>e</sup> SIECLE

De 1900 à 2000, la femme bamiléké a développé diverses stratégies dans un but esthétique et identitaire. Le présent travail se propose d'étudier les fondements de l'esthétique corporelle de la femme *grassfield* dans ses aspects les plus divers et les changements survenus dans leurs manifestations au courant du XX<sup>e</sup> siècle. La réalisation de la présente étude allie différents types de documents, dont la collecte passe par différentes voies : sources écrites, informations orales, observation, sources matérielles, iconographiques, audio-visuelles et recherches sur Internet. En termes de résultats, il ressort qu'au début du XX<sup>e</sup> Siècle, la femme bamiléké allait encore sans vêtements. Elle exploitait les éléments de la nature (bois, argile, alliage, fruits, feuilles, écorces) et de la culture (couteaux, pinces, parures) pour se protéger et se parer. Elle obéissait à ses us et coutumes à travers des canons de beauté. Son corps était un véritable support culturel, un marqueur identitaire et un signe de distinction sociale. Les modes de vie, les croyances, les relations sociales, les valeurs, les règles de conduite et les manifestations esthétiques, ont été remises en cause dans la société bamiléké traditionnelle. Progressivement, à partir de 1920, elle s'est affranchie de la nature et de ses valeurs ancestrales pour adopter les étoffes, les chaussures, les parures, les coiffures, les produits cosmétiques confectionnés localement ou importés pour la mise en valeur son corps. Cette quête permanente de la beauté a pris de l'ampleur à partir de 1960 avec l'indépendance. Dans les années 1980-2000, la femme use de toutes les astuces pour s'affirmer, séduire et avoir une place importante dans la société. A l'issue de la recherche effrénée de la beauté par la femme bamiléké, de nombreuses conséquences tant négatives que positives en découlent. Elles sont d'ordre sanitaire, politique, économique, social et culturel. Les éléments qui concourent à sa beauté subissent des permanences et des changements. Les vecteurs de cette évolution sont l'école, les voies de communication, les magazines féminins, la radio, la télévision, le satellite et l'Internet.

**Mots clés :** Bamiléké, Ouest-Cameroun, XX<sup>e</sup> siècle, femme, esthétique corporelle.

## ABSTRACT

### THE CORPORAL ESTHETIC OF THE BAMILEKE WOMAN IN THE TWENTIETH CENTURY

From the 1900 to 2000, the Bamileke woman has developed diverse strategies for the sake of esthetics and identification. In this study, the very diverse nature of the fundamentals of the corporal esthetics of this grassfield woman and the changes it underwent during its manifestations in the 20<sup>th</sup> century have been examined. This work was realised through the collection of documents from a variety of sources: written, oral information, observations, material sources, iconography, audio-visual and through internet research. Results obtained showed that the Bamileke woman was still going about naked at the beginning of the 20<sup>th</sup> century. She exploited natural (wood, clay, blends, fruits, leaves, roots) and cultural (knives, grippers, ornaments) resources to dress and protect herself. She obeyed her 'ways and customs' through canons of beauty. Her body was a veritable cultural entity, an identification mark and an indication of her social status in society. Life styles, believes and social relationships were therefore put to test in the traditional Bamileke society. As from the 1920s this western woman progressively left behind her natural and ancestral values to adopt locally manufactured or imported fabrics, ornaments, hair styles and cosmetic products for her body care. This constant search for beauty was accentuated in the 1960s after independence. From 1980-2000, the Bamileke woman has used every means at her disposal to develop her self esteem, to seduce men and to increase her importance in the society. From this research, which centred on the beauty of this western woman, a number of consequences can be signalled. These include sanitary, politic, economic, social and cultural consequences which were manifested either negatively or positively. Some elements that contributed to the elegance of her beauty have remained permanent while others have undergone a series of changes. Factors responsible for the evolution of the beauty of a Bamileke woman included education, communication, feminine magazines, radio, television and internet.

**Key words:** Bamileke, Western-Cameroon, twentieth century, woman, corporal esthetic.

## INTRODUCTION GENERALE

La présente étude traite de l'« Esthétique corporelle de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle ». Son choix est justifié par deux principales raisons. Une question de continuité dans les recherches entreprises antérieurement et le corps humain en général comme marqueur culturel et source de l'histoire.

### I- Les raisons du choix du sujet

#### I.1- La logique de continuité d'un sujet de recherche

Ce sujet s'inscrit dans la continuité des travaux que nous avons entrepris sur l'esthétique corporelle de la femme camerounaise dès nos premiers pas dans la recherche. En effet, en année de licence dans le cadre du rapport de sensibilisation à la recherche, l'étude a porté sur les femmes de la ville de Ngaoundéré et la mise en valeur de leur corps<sup>1</sup>.

Ce premier travail a permis de jauger l'apport de l'esthétique corporelle à l'histoire culturelle en général et à l'histoire des comportements et du genre en particulier. Il a également permis de cerner les problèmes méthodologiques liés à ce type de sujet alors novateur dans les études historiques menées jusque-là à l'Université de Ngaoundéré.

Ces acquis préliminaires nous ont amené à reconduire ce travail en année de maîtrise<sup>2</sup> mais avec une perspective allant au-delà d'un simple rapport de recherche. Les éléments fondamentaux qui avaient alors été présentés sommairement sont enrichis d'apports nouveaux aussi bien sur le plan méthodologique que thématique.

Au niveau du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)<sup>3</sup>, nous avons élargi le travail sur le plan spatial et chronologique. Cette extension touche en effet sur un siècle plusieurs groupes ethniques du Nord-Cameroun aux traditions culturelles différentes, notamment les Mboum, les Mbororo, les Gbaya, les Foulbé et les Kotoko.

---

<sup>1</sup>Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1997, « Femme et esthétique à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Rapport de recherche de Licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

<sup>2</sup>Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1998, « L'esthétique féminine à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

<sup>3</sup>Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 2002, « L'esthétique corporelle de la femme du Nord-Cameroun. Etudes historique et anthropologique. Du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », Mémoire de DEA d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Cette démarche vise en fait à appréhender dans une perspective comparatiste, la perception de l'esthétique corporelle féminine par ces peuples et à évaluer la dynamique au centre de ce phénomène, mue par des influences endogènes et extérieures.

Les informations disponibles, la relative connaissance du terrain d'enquête nous ont effectivement conduit à circonscrire cette thèse dans un cadre spatial intéressant : les Hautes-Terres du Cameroun, ensemble géographique qui couvre les Grassfields, l'Adamaoua, les monts Alantika et les monts Mandara<sup>4</sup> soit, sur le plan administratif actuel<sup>5</sup>, les provinces de l'Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Mais pendant les séminaires de l'école doctorale du département d'histoire et du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA), les enseignants ont indiqué que les Grassfields et le Nord-Cameroun disposent chacun sur le plan de l'esthétique corporelle, des éléments spécifiques et, dans bien de cas, fort différents. Conduire une étude sur ces deux régions déboucherait sur deux thèses et non sur une. Il s'est donc posé sous ce constat une question de faisabilité aussi bien sur le plan méthodologique, matériel que temporel.

Par ailleurs, les Grassfields et le Nord-Cameroun ont subi les affres de la colonisation religieuse, respectivement le christianisme et l'Islam. L'influence débute au Nord-Cameroun dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la suite du djihad, et à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans les Grassfields, plus précisément en pays bamiléké avec les missionnaires réformés et catholiques. De l'avis des encadreurs, un siècle d'écart dans l'appréciation de la dynamique du comportement esthétique devait nous poser des problèmes méthodologiques en l'état actuel de nos connaissances. Malgré quelques hésitations, nous avons pris en compte ces remarques et avec l'accord du directeur de thèse, nous avons assigné comme cadre spatial à cette étude, la seule région des Grassfields et plus précisément le pays bamiléké. Notre

---

<sup>4</sup>Morin Serge, 1996, *Le Haut et le Bas. Signatures sociales, paysages et évolutions des milieux dans les montagnes d'Afrique centrale (Cameroun et Tchad)*, Bordeaux, CRET, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, pp. 2-3.

<sup>5</sup> Décret n°392 du 23 août 1983, qui consacre l'éclatement de l'ancienne province du Nord en trois provinces : Adamaoua, Nord et Extrême-Nord.



connaissance du terroir, l'accès relativement facile à l'information et l'expérience du terrain ont donc soutenu et motivé le choix de ce sujet.

## **I.2- Le corps humain : marqueur culturel et source de l'histoire**

Nos travaux antérieurs au Cameroun septentrional nous ont en effet appris que le corps est un support culturel et une source de l'histoire. Ils ont ainsi à leur niveau, sous-tendu et maintenu le choix de ce sujet. A travers les vêtements, les coiffures, les chaussures, les tatouages et les blessures symboliques, il est possible de lire et de comprendre certains aspects de l'histoire de ceux qui les portent.

Une histoire des techniques à travers les savoirs et savoir-faire des tisserands, des bijoutiers, des cordonniers, des scarificateurs ; une histoire de l'art à travers l'ornementation et les modes vestimentaires ; une histoire des religions à travers les autorisations et les interdits vestimentaires ou scarificatoires ; une histoire du genre à travers une esthétique corporelle spécifique à la femme. Robin Collingwood <sup>6</sup> écrivait d'ailleurs en substance, que « n'importe quoi peut devenir un document pour n'importe quelle question ». Ceci est probable, mais à condition pour l'historien d'avoir les compétences requises pour interpréter rigoureusement ces documents et d'en tirer les informations nécessaires. Lucien Fèbvre pense autant lorsqu'il récuse les fétichistes de l'écrit, ceux-là qui consacrent les textes comme la seule source de l'histoire. A cet sujet, il affirme :

L'histoire se fait avec des documents écrits sans doute, quand il y en a. Mais elle peut et doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser...Donc avec des mots. Des signes. Des paysages et des tuiles. Des formes des champs et de mauvaises herbes. Des éclipses de lune et des colliers d'attelage. Des expertises de pierres par les géologues et des analyses d'épées en métal par les chimistes<sup>7</sup>.

Ainsi, l'histoire ne se fait pas uniquement avec des textes dont rien ne remplace la précision. Elle se fait avec mille autres sources de documentation, d'où la nécessité pour l'historien d'utiliser les sources de manière croisée. Ces « signes » sont par exemple les blessures symboliques ou ludiques sur des cuisses, sur des dos ou encore sur des ventres de femmes. Ces « pierres » ou ces « métaux » sont par exemple les

---

<sup>6</sup> Collingwood Robin, 1946, *The Idea of History*, Oxford, Clarendon Press.

<sup>7</sup> Fèbvre Lucien, 1953, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, p. 428.

bijoux qui rehaussent le physique des reines et des princesses. Une étude sur les motivations de leur production, sur leurs producteurs, sur leurs bénéficiaires renseignerait à des degrés divers sur l'histoire économique, sociale, politique ou culturelle d'une région ou d'un peuple précis.

## II- Les cadres conceptuel et théorique

### II.1- Le cadre conceptuel

Le concept d'esthétique vient du grec *aisthesis* qui signifie « sensation ». C'est la branche de la philosophie qui a pour objet l'étude du beau, son objet et sa perception<sup>8</sup>. L'esthétique porte sur la question de savoir si le beau est objectivement présent dans les choses ou s'il est une qualité que l'esprit attribue aux objets. Son objet est constitué des jugements d'appréciation concernant le « beau » et le « laid ». Elle cherche à définir le processus qui préside à la perception des œuvres d'art et s'interroge également sur la différence entre le beau et le sublime.

Le terme esthétique apparaît dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en Allemagne. Ce concept fut introduit en 1750 par le philosophe allemand Alexandre Baumgarten<sup>9</sup>, quand il publie dans les années 1750-1758, son ouvrage *Aesthetica*. Il fonde ainsi une branche de la philosophie essentiellement relative à l'étude du « beau ». Dans son ouvrage, l'auteur met en exergue le goût et sa formation, c'est-à-dire le développement de l'appréciation de l'art chez un individu. Il définit le beau comme la perfection saisie par les sens. C'est précisément en 1753 que ce terme est traduit de l'allemand en français. Mais ce n'est qu'à partir des années 1850 que l'esthétique encore considérée comme spécifiquement allemande, accède en France dans le domaine philosophique. L'évolution de cette discipline est couronnée au lendemain de la première guerre mondiale par la création d'une chaire d'esthétique à la Sorbonne coordonnée alors par Victor Bach<sup>10</sup>.

Selon le Dictionnaire *Petit Larousse*<sup>11</sup>, l'esthétique est définie comme la partie de la philosophie qui étudie le beau, son histoire, ses principes à une époque donnée.

---

<sup>8</sup>Encyclopédie Microsoft Encarta, 2005.

<sup>9</sup>*Ibid.*

<sup>10</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Esthétique>, consultation du 17/05/2005.

<sup>11</sup> *Le Petit Larousse*, 2000, Paris, Larousse.

Le *Dictionnaire universel*<sup>12</sup> définit l'esthétique comme l'expression d'un idéal de beauté correspondant à un type de civilisation déterminé. C'est également l'ensemble des règles qui régissent un métier, une profession ou une activité humaine.

Depuis longtemps, l'esthétique préoccupe les penseurs de tous les pays. Considérée comme recherche du beau, elle est vécue quotidiennement dans diverses sociétés et fait partie intégrante des pratiques usuelles dans toutes les civilisations. Les individus et les groupes, quelles que soient les nations auxquelles ils appartiennent, ont toujours une certaine conception du beau, laquelle influence empiriquement leurs pratiques esthétiques. Ces conceptions et ces canons varient d'un peuple à un autre et d'une époque à une autre.

Au-delà de son sens relatif à l'étude philosophique sur le beau, le mot « esthétique » renvoie également à la notion de l'art et de sa perception<sup>13</sup>. Et comme toute forme de pratique sociale, elle est objet de connaissance et de ce fait, génératrice de théorie. Prise comme telle, l'esthétique se trouve directement liée à l'art, à un savoir être, à un savoir faire et à un savoir technique dont l'homme doit tenir compte afin d'apporter sa part de contribution à la civilisation de l'universel.

Par ailleurs, l'esthétique prend en compte un certain nombre de facteurs directement liés aux œuvres d'art. C'est la principale raison pour laquelle en 1977, le Ministre des Affaires Culturelles de la Côte d'Ivoire, Jules Hie Nea, dans un éditorial dans la revue *Ilena* mentionnait ceci : « l'esthétique prête une attention particulière aux procédés de création des artistes contemporains, à la fine élégance que propose le petit couturier des bas quartiers, à l'esprit fort de finesse et de délicatesse du simple homme du coin »<sup>14</sup>.

En dehors de cette considération sur le plan théorique et artistique, l'esthétique s'appréhende également comme adjectif et trouve une définition aussi bien en philosophie qu'en sciences.

---

<sup>12</sup> *Dictionnaire Encyclopédique*, 2002, Paris, Larousse.

<sup>13</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005.

<sup>14</sup> Hie Nea Jules, « Editorial », 1977, *Ilena. Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines*, Université Nationale d'Abidjan, NEA, p. 9.

Pris comme adjectif, l'esthétique veut dire sentiment de la beauté<sup>15</sup> et renvoie à la faculté de percevoir et de sentir. Elle étudie le jugement et les émotions esthétiques, ainsi que les différentes formes de l'art. En tant qu'activité de réflexion, l'esthétique s'appréhende dans deux domaines, notamment en philosophie et en sciences.

En philosophie, c'est la théorie de la sensation, de la perception des phénomènes dans l'espace et dans le temps<sup>16</sup>. C'est également la théorie de la sensation du beau et du jugement du goût qui comprend la psychologie des fonctions sensorielles tels que l'ouïe, l'odorat, la vue et le toucher. C'est aussi la psychologie de l'intelligence et la métaphysique de la signification du beau.

Vue sous l'angle scientifique, l'esthétique est la théorie positive de l'art qui se diversifie et intègre les disciplines telles que l'anthropologie, l'histoire, la sociologie, la technologie, la psychologie et la philosophie. Bernard Zadi<sup>17</sup> dans ses notes brèves sur l'art et la beauté, observe que la célébration du beau s'accompagne d'un désir de reconstituer de façon concrète et vivante, l'objet de la séduction, c'est-à-dire la chose belle. L'esthétique devient dès lors un concept multiforme qui renvoie à la notion du beau, laquelle dispose des canons que l'on appréhende généralement à travers la beauté physique. De ce fait, si l'objectif principal de l'esthétique est surtout relatif à la recherche de la beauté, il est tout à fait indiqué que soit déterminé le support sur lequel il doit s'appliquer<sup>18</sup>. C'est dans cette optique que le corps humain, partie matérielle et physique d'un être vivant, peut se ranger comme support d'application de l'esthétique<sup>19</sup>. C'est sur lui principalement que s'applique la créativité des artistes, des hommes et des femmes.

Etant donné que la mise en valeur du corps repose sur l'art, ce terme mérite d'être explicité en raison des considérations directement liées aux pratiques esthétiques. En effet, il est communément admis que l'art est l'activité humaine

---

<sup>15</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Esthétique>.

<sup>16</sup> Kant Emile, 1950, « La critique de la raison pure », Paris, PUF, cité par Memel-Foté Harris, « L'idée d'une esthétique négro-africaine », 1978, *Illena. Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines*, Université Nationale d'Abidjan, NEA, p. 13.

<sup>17</sup> Zadi Bernard, 1977, « Notes brèves sur l'art et la beauté », *Illena. Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines*, Université Nationale d'Abidjan, NEA, p. 19.

<sup>18</sup> Lier Henri van, 1980, « Esthétique », *Encyclopedia Universalis*, Paris, S.A., vol. 6, p. 396.

<sup>19</sup> *Dictionnaire Larousse de Poche*, 2000, Paris, Larousse.

faisant appel à certaines facultés esthétiques et intellectuelles, c'est la manière habile de faire quelque chose, de plaire<sup>20</sup>. L'art désigne également l'ensemble des œuvres d'un peuple. Nous avons par exemple l'art camerounais, l'art africain, l'art égyptien, l'art français, etc. C'est aussi l'ensemble des oeuvres d'une époque, à l'instar de l'art préhistorique, l'art gothique, l'art romain ou encore l'art africain, etc. Enfin, l'art désigne la manière de faire quelque chose : l'art culinaire, l'art nautique, l'art de plaire, l'art de se faire beau ou belle. L'art est donc le moyen par lequel l'homme traduit sa vision des choses et du monde et se présente ainsi comme « l'ensemble des procédés que l'homme utilise pour exprimer sa conception et sa vision de la nature et de la vie, de manière à provoquer des sentiments et des sensations esthétiques, notamment le sentiment de la beauté »<sup>21</sup>.

Toutes ces définitions sont en accord avec nos préoccupations sur l'esthétique et corroborent l'approche assignée à ce travail. Le corps apparaît ainsi non seulement comme un support culturel, mais aussi et surtout comme un objet de séduction. A ce propos, Bernard Zadi écrit : « l'œuvre d'art doit pouvoir flatter les sens de l'esprit, en un mot exalter l'être et de toutes façons enivrer l'homme, le pacifier de quelque manière que ce soit »<sup>22</sup>.

Dans le cadre précis de ce travail, l'esthétique corporelle est définie comme l'ensemble des éléments qui contribuent à l'embellissement du corps de la femme. C'est l'ensemble des éléments destinés au rehaussement de la toilette féminine à des fins de séduction, de satisfaction personnelle, en accord avec les désirs de l'homme, en fonction des exigences de la tradition, de la mode et des recommandations religieuses. L'esthétique est ainsi assimilée à l'ensemble des considérations culturelles en rapport avec la beauté du corps en général. C'est un véhicule de messages à travers le corps de la femme bamiléké dans tous ses états : nu ou couvert, en repos ou en mouvement, scarifié, tatoué ou sans décor, porteur de vie ou encore brisé par la stérilité, véritable malédiction en Afrique. En tant que tel, le corps est un support matériel, porteur de messages lisibles à travers des blessures symboliques,

---

<sup>20</sup> *Dictionnaire Encyclopédique pour tous*, 1986, Paris, Larousse.

<sup>21</sup> Kouam Martin, 2000, « Les sculptures architecturales du plateau bamiléké (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Projet de thèse de Doctorat d'Histoire de l'art*, Université de Yaoundé I, p.4.

<sup>22</sup> Zadi Bernard, 1977, p. 19.

des vêtements, des parures, des tresses qui, hier davantage qu'aujourd'hui, sont des indicateurs de rang social et d'appartenance ethnique et religieuse à travers le pays bamiléké.

Bamiléké est l'appellation courante et officielle de l'un des groupes ethniques les plus importants du Cameroun. Mais il se pose un problème de la signification de l'ethnonyme bamiléké. Le terme est récent car, il n'apparaît dans aucune tradition des peuples concernés. En effet, ces peuples préfèrent s'appeler par le nom de leurs chefferies : *Mhouo* (Bafou), *Hôm* (Baham), *Djo* (Bandjoun), *dom* (Mbouda), *Gouô* (Bangou), *Menôh* (Bamena), *Foussap* (Bafoussam), *Yogam* (Bayangam) par exemple. Certains auteurs voient dans le terme bamiléké, une véritable aberration. C'est le cas du Révérend Père (R.P.) Stoll, qui récuse l'utilisation de cet ethnonyme<sup>23</sup>. L'origine du mot bamiléké est très controversée. Nous retenons dans ce texte, les trois points de vue suivants.

D'abord, le chef Djoumessi Mathias de Foréké-Dschang, cité par Enoch Kwayeb, en donne l'étymologie suivante : « *Mbah* » : savane, brousse ; « *Likwet* » : montagne. Bamiléké signifierait ainsi « montagne de broussailles ou montagne herbeuse », terme par lequel les habitants de Dschang désignaient la région qu'ils habitent.

Ensuite, une autre version fait remonter l'origine du terme bamiléké à l'interprète qui accompagnait les Allemands arrivés à Dschang en 1910. L'interprète désignait les peuples visités en fonction de leur habitat. Il appela ceux de Dschang, « *Bam Leukeu* ». André Raynaud en 1934, tenta une explication : « *Ba* », préfixe bantou accolé à presque tous les groupes ethniques de la région, signifierait « les gens de » et « *Lekeu* », signifierait « ravin » ou vallon, expression qui correspond bien à la topographie de la région. Quant aux Bamoum, ils désignent les Bamiléké par le terme « *Pakutu* », c'est-à-dire « les gens d'en haut ».

Enfin, d'où vient que les peuples originaires de l'Ouest-Cameroun soient communément appelés Bamiléké et de plus en plus *Graffis* ou *Nguélafis* ? Le Père Ketchoua propose la réponse suivante: « De Fontem (Mamfé) aux sommets des massifs, vous découvrez à perte de vue une vaste dépression herbacée que les

---

<sup>23</sup>Ces données sur l'origine du mot bamiléké sont tirées de : Bah Thierno Mouctar, 1984, « Migrations anciennes et peuplement du Cameroun », cours d'Histoire 2<sup>e</sup> année, Histoire et Géographie, Université de Yaoundé I., Manuscrit.

Allemands dans leur admiration, surnommèrent *Grasfeld* et que les habitants de Fontem, accompagnant les Allemands appelèrent *Mbuo me le Ku* (habitants de la dépression). Les Blancs crurent que cette dépression désignait l'ethnie vivant dans ce milieu. Par déformation, *Mbuo me le Ku* devint Bamiléké. (Le *Grasfeld* des Allemands qui désignait le paysage de savane devint *Grassfields* avec les Anglais et aussi *Nguélafis* avec les autres groupes ethniques du Cameroun), tous des termes désignant les peuples de l'Ouest du Cameroun»<sup>24</sup>. Le terme bamiléké s'est imposé et désigne de nos jours, non seulement les populations installées dans la cuvette de Dschang, mais toutes celles des Hautes-Terres de l'Ouest-Cameroun, qui sont apparentées par la langue et la culture.

## II.2- Le cadre théorique

Loin de s'inscrire dans la démarche d'une revue de la littérature, la définition de ce cadre théorique a pour objectif de montrer que l'esthétique corporelle de la femme est un sujet d'histoire, qui nourrit la mémoire des faits du passé, permet ainsi de connaître son patrimoine et de le transmettre de génération en génération. L'étude s'inscrit dans le champ de l'histoire culturelle en général et s'intéresse particulièrement à l'esthétique corporelle de la femme. Elle embrasse les terrains de l'histoire des comportements, de l'histoire de l'art, de l'histoire des religions, de l'histoire sociale, de l'histoire économique, de l'histoire politique. Elle investit le champ de la communication non linguistique et embrasse différents domaines de recherche en particulier l'art et l'anthropologie.

Les études d'ordre historique sur l'esthétique corporelle féminine sont rares. Les travaux disponibles se rangent dans le domaine de l'anthropologie de l'art, de la littérature, de la poésie et de l'érotisme essentiellement. Nous avons en effet au cours des recherches sur le terrain eu à expliquer sans cesse aux informateurs, que l'esthétique corporelle de la femme au XX<sup>e</sup> siècle est effectivement un sujet d'histoire.

Chez la femme bamiléké précisément, l'esthétique corporelle repose à la fois sur la beauté physique et morale. Les critères traditionnels de beauté physique reposent

---

<sup>24</sup> Puepi Bernard et Njomgang Henri, 2003, *Le Cameroun. Arts, histoire et traditions*, Paris, L'Harmattan, p. 115

non seulement sur la rondeur des formes, mais aussi sur les seins, la taille, le teint, la pilosité et l'aspect physique du corps en général. Loin d'être considéré comme unique canon de beauté, les critères de beauté physique sont associés aux canons moraux pour faire de la femme bamiléké un être complet. C'est-à-dire doté d'un idéal physique et moral. Toutefois, ces critères de beauté sont fonction des individus et des époques. Ils ont d'ailleurs été mis à mal par les cultures étrangères qui ont considérablement influencé les traditions.

Beaucoup confinent le thème au domaine poétique de Léopold Sédar Senghor<sup>25</sup> qui chante la maternité, la beauté, la séduction, le courage, le dévouement de la femme africaine. Pourtant, l'esthétique corporelle peut renseigner sur l'environnement écologique, sur la vie politique, économique, culturelle, artistique ou religieuse dans une société pendant une période donnée. Sur le plan politique précisément dans les royaumes africains, Michèle Coquet constate que :

Les royautés d'Afrique noire, à l'instar de celles d'Orient et d'Occident, se sont attachées les services d'artistes... Le pouvoir s'est appuyé sur les arts pour se construire, se grandir et imposer une esthétique qui le singularise. Absolument différent des autres, le roi est soumis à un étrange destin qui veut que le pays soit identifié à son propre corps: une conception particulière, déterminante dans les représentations royales. Embonpoint, jeunesse, vigueur musculaire, quiétude sont les qualités - reproduites par l'artiste dans les portraits - qui témoignent de ce que le souverain incarne, le royaume<sup>26</sup>.

En effet, dans les sociétés où l'écriture d'origine européenne ne s'est progressivement divulguée que pendant la période coloniale, des insignes comme les vêtements, les coiffes, les coiffures, les parures, les chaussures, les tatouages, véritables objets d'art, sont un langage hautement expressif. Ils donnent des indications sur la situation matrimoniale de la femme bamiléké par exemple, sur son statut social ou encore sur son âge. Le corps de la femme, nu ou vêtu est donc un support culturel riche d'informations sur la naissance, la mort, le mariage. Il est chargé de messages que seuls les initiés sont en mesure de décoder. A travers la poésie par exemple, Engelbert Mveng observe que le langage de l'art à travers des signes animaliers comme l'araignée mygale, le serpent, le crapaud, le lézard, le caméléon et autres qui ornent le corps tatoué, les parures ou les vêtements sont des

---

<sup>25</sup> Sédar Senghor Léopold, 1964, « Femme nue, femme noire » *Poèmes*, Paris, Seuil.

<sup>26</sup> Coquet Michèle, 1996, *Arts de cour en Afrique noire*, Paris, Adam Biro, page de garde.



symboles qui traduisent des messages originaux pour comprendre la signification qui gravite autour de ces codes. L'apprentissage de la lecture des signes à son avis, est une sagesse que les hommes devraient conserver dans leur tradition. L'élaboration de ces signes est destinée à porter des messages chargés de signification dont l'ignorance du langage est « un danger qui guette la jeunesse africaine, celui de confondre la réalité ethnique actuelle et l'héritage culturel et de sacrifier la pérennité des grandes civilisations à la poussière »<sup>27</sup>.

La communication par des signes est un phénomène ancien. Depuis les périodes fort reculées, l'homme a développé des moyens de communication qui varient dans l'espace et dans le temps. Plusieurs sociétés n'ont pas connu les moyens de communication tels que l'écriture alphabétique mais elles ont inventé des méthodes et des stratégies d'interaction entre les hommes en créant un ensemble de techniques nécessaires pour communiquer. C'est le cas de l'art rupestre qui a permis aux hommes d'inscrire des messages sur les rochers dans les cavernes. Les hommes ne le faisaient pas seulement pour un simple plaisir ou par pure distraction. Cet art répondait à un besoin réel de communication comme le souligne Joseph-Marie Essomba : « c'est de l'Afrique des Australopithèques, à l'aube de l'humanité que sont parties les formes anciennes de l'expression artistique »<sup>28</sup>.

Frank Willett<sup>29</sup> montre d'ailleurs que l'Africain ne concevait pas « l'art pour l'art ». L'artiste africain avait une valeur intrinsèque des fonctions didactiques ou moralisatrices à travers le message qu'il voulait véhiculer dans son objet. La décoration d'une pièce par exemple indiquait le statut social de son propriétaire. C'est le cas du laiton baoulé, insigne de prestige et de richesse, que seuls les membres de l'aristocratie pouvaient s'offrir. Au nord de l'embouchure du Congo, les couvercles que les femmes utilisaient pour couvrir le repas de leur époux portaient également des proverbes qui exprimaient soit le mécontentement ou la joie. Ces motifs étaient également transférables sur le corps à travers les tatouages ou les motifs gravés sur les vêtements et les parures.

---

<sup>27</sup> Mveng Engelbert, 1964, *L'Art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et le langage religieux*, Paris, MAME, p. 69.

<sup>28</sup> Essomba Joseph-Marie, 1985, *L'art africain et son message*, Yaoundé, CLE, p.19.

<sup>29</sup> Willett Frank, 1990, *L'art africain*, Paris, S.A.R.L.

Christiane Falgayrettes-Leveau<sup>30</sup> met en exergue l'idéal corporel des peuples africains de par les perforations et les ornements comme les parures, l'habillement, les scarifications. Ces objets sont des formes d'expression dont le sens diffère d'une société à une autre. Ces parures n'assurent pas seulement la protection et l'embellissement du corps, mais comportent une diversité d'expressions symboliques qui s'associent étroitement aux motivations mystiques, religieuses, sexuelles, traduisant divers aspects culturels des sociétés africaines. Ainsi, contrairement aux idées de pudeur inculquées dans la conscience des Africains par les religions monothéistes, la nudité de la femme était un moyen d'expression à travers les tatouages et les parures. Ces auteurs, dans l'ensemble sans le préciser explicitement convergent dans leurs points de vue pour reconnaître que les vêtements, les parures, les chaussures et les tatouages sont des sources de l'histoire pour tout historien qui fait preuve d'ingéniosité pour en tirer des renseignements.

### **III- Les délimitations du sujet**

#### **III.1- Le cadre géographique**

Le cadre géographique où se déroule cette étude a évolué sur le plan spatial au gré de l'histoire nationale. Connue sous l'appellation de *Grassland*, l'Ouest-Cameroun allemand était vaste. Il couvrait les actuelles provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il regroupait le pays bamiléké, la plaine de Ndop, le pays Nso, le pays Banyang, la plaine Tikar et le royaume Bamoun. Au lendemain de la première guerre mondiale, le *Grassland* est dépecé et partagé aux nouveaux pays colonisateurs, notamment la France et la Grande-Bretagne. La plaine de Ndop, le pays Nso, le pays Mom et le pays Banyang ainsi que la région du Sud-Ouest revinrent à la Grande Bretagne. La France s'octroya le pays bamiléké, la plaine Tikar et le royaume Bamoun. La présente étude porte essentiellement sur le pays bamiléké.

Le pays bamiléké est situé entre les 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> degrés de latitude Nord, les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> degrés de longitude Est. C'est un vaste quadrilatère de hauts plateaux ondulés, bordés à l'Est par la vallée du Noun, au Sud-Ouest par la zone d'effondrement de la plaine des Mbo (Santchou), au Sud-Est par la dépression de Diboum et au Sud par le

---

<sup>30</sup> Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *Corps sublime*, Paris, Dapper.

cours supérieur de la Makombé. Le pays bamiléké participe au complexe montagneux de l'Ouest-Cameroun et offre un relief très varié notamment de hauts plateaux, de vallées profondes qui correspondent aux zones de dépression. Le climat est de type tropical de montagne. La température varie de 14°C à 23°C à Dschang par exemple et les précipitations annuelles de 1500 à 2000 mm<sup>31</sup>.

Du point de vue de la végétation, la région était jadis couverte de forêt. Quelques lambeaux s'observent autour des palais des chefs. L'action de l'homme a fait de la région, une savane anthropique, ce qui lui a donné le nom de *Grassfields*.

Quant à la faune sauvage, elle était autrefois importante, comprenant des éléphants, des buffles, des panthères, des singes. Mais cette faune a presque entièrement disparu à la suite du déboisement intensif et de l'occupation humaine.

La région est caractérisée par une forte densité qui s'explique par un climat salubre et la fertilité des sols. Le recensement national du Cameroun effectué en 1976 évaluait la population de l'Ouest-Cameroun à 968 856 habitants<sup>32</sup> et on l'estimait déjà à l'époque à plus de 1.500 000 habitants<sup>33</sup>. La densité moyenne est l'une des plus fortes de l'Afrique, soit 69,8 hab./km<sup>2</sup> en 1986 contre 13,3 hab./km<sup>2</sup> à la même date pour l'ensemble du Cameroun<sup>34</sup>. Elle atteint même dans le département de la Mifi, 207,1 hab./km<sup>2</sup> ou encore 145,9 hab./km<sup>2</sup> dans la Menoua<sup>35</sup>.

L'Ouest offre une apparente diversité de par le nombre de ses chefferies. Si l'Ouest-Cameroun regroupe un nombre important de chefferies (150), il représente toutefois une grande unité culturelle qui présente des affinités dans le domaine de l'esthétique corporelle. De ce fait, ce travail, bien que ne couvrant que les chefferies de Bayangam, Bangou, Bandjoun, Bamena, Foto (Dschang) et de Mbouda, peut sans risque majeur être étendu à l'ensemble des différentes chefferies du plateau bamiléké.

Le choix de ces chefferies repose d'abord sur la ressemblance des pratiques esthétiques dans l'ensemble du pays bamiléké. En effet, il nous a semblé superflu de

---

<sup>31</sup> Moby Etia Paul, 1979, « Climat », Laclavère Georges (éd), *Atlas de la République Unie du Cameroun*, Paris, Jeune Afrique, pp. 15-19.

<sup>32</sup> Warnier Jean-Pierre, 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, pp. 41-42.

<sup>33</sup> Thierno Mouctar Bah, 1984.

<sup>34</sup> Warnier Jean-Pierre, 1993, p. 43.

<sup>35</sup> *Ibid.*

conduire des enquêtes dans une multitude de chefferies pour aboutir sensiblement aux résultats identiques. Par ailleurs, pour des raisons économiques, nous avons limité le nombre de chefferies où prospecter. Couvrir 150 chefferies dans des conditions financières précaires qui sont les nôtres, était manifestement impossible. Enfin pour des raisons de communication et d'accès relativement facile à l'information, nous avons ciblé ces villages.

Sur le plan administratif, cette étude couvre les départements des Bamboutos (Mbouda), des Hauts-Plateaux (Bangou), du Koung-Khi (Bandjoun et Bayangam), du Ndé (Bamena) et de la Menoua (Foto). Seuls le département du Haut-Nkam est mis en réserve. Toutefois, la lecture des travaux sur cette région a permis la collecte des informations permettant une maîtrise générale du pays bamiléké dans le domaine de l'esthétique corporelle féminine de 1900 jusqu'à la veille de l'an 2000.

### **III.2- Le cadre chronologique**

Ce travail s'inscrit dans une perspective historique, alliant traditions et changements. Il couvre un siècle d'histoire, à savoir le XX<sup>e</sup> siècle, de 1900 à 2000. Au cours de cette période l'esthétique corporelle de la femme bamiléké encore authentique au début du siècle s'aliénera progressivement à l'épreuve de la colonisation européenne et des contacts inter-ethniques. Une étude étalée sur un siècle, où la tradition et la modernité se côtoient, permet d'une part, d'appréhender l'authenticité des traditions esthétiques corporelles des femmes bamiléké et d'autre part, de saisir la dynamique des changements qui s'y opèrent. L'instruction, la christianisation, les contacts avec les autres peuples du Cameroun, l'ouverture aux arts, aux modèles esthétiques d'ailleurs par le biais de l'éducation, des médias, modifient et altèrent la tradition esthétique locale par des apports nouveaux qui conduisent progressivement à l'avènement d'une esthétique « métisse ». Le XX<sup>e</sup> siècle met également à la disposition du chercheur, des documents écrits, et iconographiques qui sous-tendent la production de ce travail.

Eu égard à ces données, le début du XX<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme borne amont dans ce travail. Elle est relative aux sources d'informations qui plongent leur racine dans un passé lointain que l'on peut qualifier de période dite

« traditionnelle ». Les documents iconographiques révèlent à cette période l'absence des vêtements. Le corps est physiquement nu, mais est « culturellement habillé » par des scarifications pérennes ou par des tatouages éphémères. Comme le souligne justement Karl Gröning, avant d'orner le tissu, l'homme a orné son propre corps de peintures, de scarifications et de tatouages<sup>36</sup>.

Jusqu'en 1950, et ce, en dépit de l'arrivée des Allemands en 1901 à Dschang par exemple, des Français et Anglais dès 1919 dans la région, la plupart des Bamiléké vont nus. Le vêtement reste un luxe réservé aux chefs et à ses grands notables. Après cette date, les changements s'amorcent et iront grandissant jusqu'à la fin du siècle. Les coiffures, les parures et tous les autres accessoires de beauté s'enrichissent. Les matières premières, les motifs et les couleurs se diversifient grâce aux progrès scientifiques et techniques en la matière.

#### **IV- La revue de la littérature**

Cette revue de la littérature présente des œuvres d'auteurs ayant retenu notre attention et dont l'exploitation de quelques passages ont servi de citations dans cette étude, ont orienté nos recherches, ont confirmé ou contesté certaines informations observées lors de nos recherches à l'Ouest-Cameroun. Elles nous ont permis dans l'ensemble, de nous outiller méthodologiquement pour conduire nos travaux en pays bamiléké et d'acquérir des connaissances sur le plan de la production, de l'acquisition et de la consommation des produits qui entrent dans l'esthétique corporelle féminine. Ces ouvrages en général, montrent l'ancienneté et l'universalité de la mise en valeur du corps par les femmes. Par ailleurs, des travaux sur les migrations anciennes et peuplement de l'Ouest-Cameroun, l'organisation sociale, politique et économique, les hommes, les femmes, l'histoire, la géographie et le patrimoine culturel de cette région sont retenus.

En effet, des travaux portant sur « corps et culture » ont été conduits à travers le monde par divers auteurs. De telles études montrent l'intérêt des valeurs symboliques ou esthétiques que revêtent les vêtements, les parures, les tatouages et les scarifications portés par les femmes. Pour ce qui est précisément du pays

---

<sup>36</sup> Gröning Karl, 1997, *La peinture du corps*, Paris, Arthaud, p. 10.

bamiléké, les études disponibles sont surtout l'œuvre des missionnaires et des administrateurs coloniaux datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des travaux récents conduits par des anthropologues et des sociologues enrichissent le corpus littéraire sur le thème.

Le premier groupe d'auteurs étudie les mutations de l'esthétique féminine dans diverses régions du continent. Il s'agit d'auteurs ayant consacré leurs recherches à l'Afrique, à l'Europe et à l'Asie. Dans leurs différents travaux, l'accent est essentiellement mis sur l'embellissement du corps de la femme au cours de nombreuses circonstances de la vie. Au sujet de l'Afrique précisément, Andreu Guillemette<sup>37</sup> étudie la mise en valeur du corps des Égyptiennes aux temps des pyramides selon différentes circonstances de la vie. Par ailleurs, elle analyse les différentes matières qui entraient dans la fabrication des différents atours féminins notamment les tissus et les pierres précieuses. Une place importante est accordée aux activités de filage et de tissage essentiellement réservées aux femmes. Par ailleurs, les coiffures, les chaussures, les fards et les onguents sont présentés par l'auteur à des époques précises des règnes des pharaons ayant succédé les uns aux autres. L'Antique, le Moyen et la fin du Nouvel Empire égyptien voient la naissance et les compléments indispensables à la toilette des servantes, des épouses royales et des femmes ordinaires égyptiennes. Enfin, une insistance est également accordée à la provenance des parures qui jusqu'à nos jours, font encore l'objet de convoitise de nombreuses femmes des campagnes égyptiennes. Ce travail permet de remonter en partie l'histoire des parures des femmes de l'Ouest-Cameroun étant donné que la plupart des peuples de cette région semblent dans leurs mouvements migratoires retracer leur origine depuis la vallée du Haut Nil. D'où les similitudes dans les manières de se parer.

Djibril Tamsir Niane<sup>38</sup> étudie spécifiquement la toilette et la recherche constante de la beauté par les femmes soninké et malinké. L'auteur traite particulièrement des artifices qui servent au rehaussement des coiffures féminines en

---

<sup>37</sup> Guillemette Andreu, 1992, *L'Égypte aux temps des pyramides. Troisième millénaire avant J.-C.*, Paris, Hachette.

<sup>38</sup> Tamsir Niane Djibril, 1975, *Le Soudan Occidental aux temps des grands empires. IV<sup>e</sup>- XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Présence africaine.

pays wolof ou chez les Songhoy. A son avis, ces coiffures toutes particulières sont de véritables signes de distinction sociale et de démarcation ethnique. La description sommaire que l'auteur note au sujet d'une séance de coiffure, rend compte de l'art des coiffures soudanaises. Il présente enfin le type de tissu commun à la confection des vêtements des populations soudanaises au Moyen-Age africain, ainsi que le moyen de leur acquisition. Élément qui contribue au traitement d'un aspect de ce travail consacré non seulement à la provenance des modèles de couture des vêtements sollicités par les femmes bamiléké de l'Ouest-Cameroun mais également aux accessoires de mode dans le cadre des échanges commerciaux.

Peter Hammond<sup>39</sup> met en exergue le costume féminin des Anglaises originaires de Grande Bretagne à l'époque médiévale. Il précise le rôle des vêtements qui n'avaient plus pour fonction la protection du corps contre les intempéries. Il observe alors que les vêtements et les parures étaient non seulement destinés au rehaussement de la toilette féminine, mais étaient surtout un véritable indicateur du niveau de vie et de rang social. En effet, les matières qui servaient à la confection des accessoires de mode étaient quelquefois d'une rareté certaine ou du moins, importés des pays lointains à des prix fort exorbitants. De ce fait, la soie, les perles de cristal, les dentelles raffinées aux couleurs extraordinaires déjà connus des Anglais étaient les mieux prisées. Elles étaient mises en valeur lors des occasions festives, notamment les mariages, les fêtes religieuses et au cours des grands banquets. Les Anglaises ne concevaient pas leur toilette achevée sans le port des chapeaux de formes variées à bords épanouis, relayés de rubans brillants. C'était une particularité des nobles dames qui se faisaient accompagner de gentlemen tout aussi élégamment vêtus. Par rapport à ce travail, aucune œuvre scientifique pareille n'a encore été entreprise à l'Ouest-Cameroun. C'est pourquoi ce travail se propose d'analyser les accessoires de beauté des femmes de cour de l'Ouest-Cameroun, en tenant compte de leur valeur et de leur provenance.

Enfin, Gordon Eichinger et Ferro-Luzzi<sup>40</sup> traitent des composantes vestimentaires des Indiennes et s'interrogent sur les rites autour de leur toilette. Il

---

<sup>39</sup> Hammond Peter, 1994, *Food and Feast in Medieval England*, London, Sutton Publishing.

<sup>40</sup> Eichinger Gordon et Ferro-Luzzi, 1978, *Le monde indien*, Paris, Atlas.

insiste sur les influences extérieures qui se sont diversement fait sentir sur les habitudes vestimentaires dans le continent asiatique. Si les costumes portés à diverses occasions comportent des marqueurs qui pour certains sont régionaux et visent une inclusion dans la communauté, d'autres sont au contraire purement locaux. Ils visent plutôt l'affirmation d'une sorte d'esprit villageois. Car en Inde, la femme du Sud du pays et plus particulièrement celle du Tamilnad ne se considère pas parfaite si elle ne porte pas des fleurs ou ne se parfume le corps. Le port des fleurs semble une caractéristique culturelle spécifique à ce groupe ethnique. Les jours de fête, leur profusion ne connaît pas de limites. Cet usage est similaire au phénomène de tatouage au henné répandu chez les Bamiléké islamisées, principalement à l'occasion des fêtes d'origine orientale de calendrier musulman à savoir le Ramadan et la Tabaski.

Au Cameroun, Eldridge Mohammadou<sup>41</sup> brosse la dynamique de l'invasion baare-tchamba ». Après avoir analysé ce phénomène, il examine son origine, sa composition ainsi que sa nouvelle domination. Il détermine ensuite sa trajectoire et tente de déterminer son impact politique, social et culturel dans le Cameroun central et méridional. Le pays bamiléké n'est pas resté à l'écart du phénomène. Les régalia connus tels que la queue du cheval traduisant la maîtrise du cheval, redoutable « arme » de combat des Baaré, de même que la corne des zébus utilisée comme coupe à boire par le chef, les notables et les hommes attitrés attestent non seulement de la victoire des Bamiléké sur les Tchamba, mais aussi et surtout la présence de ces objets-signes du pouvoir dans le régalia bamiléké, est la manifestation concrète d'une influence culturelle étrangère.

Jacques Fame Ndongo, Marcelline Nnommo et Robert Laurent Omgba<sup>42</sup> répertorient les contours d'une nouvelle vision de la femme camerounaise à mille lieux des clichés autrefois focalisés sur elle. Il s'agit d'un hommage qui lui est rendu

---

<sup>41</sup> Mohammadou Eldridge, 1999 a « Le poney conquérant des savanes du Cameroun central (ca 1750-1850) », Baroin Catherine et Boutrais Jean (éds), Actes du colloque Méga-Tchad, *L'homme et l'animal dans le Bassin du lac Tchad*, Paris, IRD, pp. 81-106.

Mohammadou Eldridge, 1999 b « Nouvelles perspectives de recherche sur l'histoire du Cameroun central au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'invasion Baare-Tchamba », *Ngaoundéré-Anthropos*, Revue des Sciences Sociales, Université de Ngaoundéré, vol. IV, pp. 53-100.

<sup>42</sup> Fame Ndongo Jacques, Nnommo Marcelline et al, 2002, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE.



dans le but de célébrer son omniprésence et son dynamisme dans la vie quotidienne. Une part belle est consacrée à la femme bamiléké depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Le deuxième groupe d'ouvrages a permis de mieux cerner le peuple et la civilisation des Bamiléké.

Jean-Claude Barbier<sup>43</sup>, étudie la complexité du peuplement en pays bamiléké. En même temps qu'il étudie les fondements des chefferies méridionales et orientales du pays bamiléké, un accent particulier est mis sur les migrations de ce peuple ainsi que sur les grands courants commerciaux en cours dans la région au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage de Claude Tardits<sup>44</sup>, sur les Bamiléké de l'Ouest Cameroun met en exergue la tradition culturelle de ce peuple. S'il apporte un éclairage nouveau sur les mœurs et coutumes de ce peuple, Emmanuel Ghomsi<sup>45</sup> à travers une monographie consacrée au peuple Bamiléké des origines à 1920, remonte l'histoire et la civilisation de ce peuple dans son ensemble. Cette étude apporte des éclaircis au sujet de la présentation historique, géographique et culturelle du groupe.

Dongmo Jean Louis<sup>46</sup> étudie les Bamiléké dans divers domaines de la vie. Si un point d'honneur est axé sur l'histoire, la géographie de l'Ouest qui conditionnent le dynamisme des populations, l'éthique met en évidence l'éducation et la culture de la jeune fille en milieu traditionnel bamiléké.

Louis Perrois<sup>47</sup> et Jean-Paul Notué<sup>48</sup>, ont consacré l'essentiel de leurs travaux à l'étude des arts plastiques bamiléké. Élément qui apporte des précisions sur les chefferies étudiées ainsi que sur la symbolique de leurs différentes représentations artistiques.

---

<sup>43</sup> Barbier Jean Claude, 1981, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », Tardits Claude (éd) *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Vol 2, Paris, C.N.R.S, n° 551.

<sup>44</sup> Tardits Claude, 1960, *Les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun*, Paris, Berger-Levrault.

<sup>45</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

<sup>46</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, Vol I, Yaoundé, CEPER.

<sup>47</sup> Perrois Louis et Notué Jean-Paul, 1986, *Contribution à l'étude des arts plastiques du Cameroun*, Muntu, n° 4-5 Libreville, pp. 165-222.

<sup>48</sup> Notué Jean-Paul, 1988, *La symbolique des arts bamiléké (Ouest Cameroun) : approche historique et anthropologique*, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

Les travaux de Joseph- Marie Essomba et de Jean-Paul Notué <sup>49</sup> mettent en exergue l'image de la femme dans l'iconographie camerounaise. Dans la société traditionnelle, la symbolique de la femme grassland en général et bamiléké en particulier est clairement définie. La fécondité, la vie gestative et la procréation paraissent parmi les figures les plus obsédantes de l'art de cour bamiléké.

Le troisième groupe d'auteurs permet de cibler les travaux essentiellement axés sur l'esthétique corporelle de la femme bamiléké. En effet, les études disponibles sont surtout l'œuvre des explorateurs, des missionnaires et des administrateurs coloniaux datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des travaux récents conduits par des littéraires, des anthropologues et des sociologues africains en général et camerounais en particulier enrichissent le corpus littéraire sur le thème.

Emile Buisson<sup>50</sup> a étudié le phénomène de tatouage chez les Bamiléké au courant des années 1930. Ce travail essaie d'aborder les différentes chefferies concernées par cette pratique. Toutefois, l'aspect symbolique reste entièrement à décrypter.

Louis-Marie Ongoum<sup>51</sup>, traite de l'éros bamiléké en faisant ressortir les adjuvants de la sexualité au rang desquels les éléments de la coquetterie féminine qui augmentent considérablement l'attrait physique de la femme bamiléké traditionnelle envers le sexe masculin. Ce travail reste pour autant essentiellement consacré à la femme *fe'fe* du Haut Nkam dans le cadre exclusivement traditionnel. Or notre analyse va au-delà de la femme classique et tente de la présenter à l'époque contemporaine, notamment sous l'influence du christianisme, de l'Islam et de la modernité.

A travers la communication de David Zeitlyn de l'Université de Kent, un nombre important d'images photographiques relatives à la mise en valeur du corps de la femme Grassfield a été mis en évidence par Doctor Jeffreys Mervyn

---

<sup>49</sup> Essomba Joseph-Marie et Notué Jean-Paul, 2002, « L'image de la femme dans l'iconographie camerounaise », Fame Ndong Jacques et al, (éds), *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, pp. 181-217.

<sup>50</sup> Buisson Emile, 1931, *Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques*, Togo-Cameroun.

<sup>51</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise.

Waldegrave<sup>52</sup> dans les années 1945. Ces travaux portent essentiellement sur la région de Bamenda. Élément que nous essayons d'analyser comparativement au pays bamiléké.

Le quatrième et dernier groupe d'auteurs dont l'apport a été appréciable dans cette œuvre est constitué de littéraires, de philosophes et d'historiens de l'art. Leurs ouvrages ont permis la familiarité avec le vocabulaire lié à l'esthétique et l'imprégnation par rapport à ce concept multiforme. Dans cette optique, les travaux de Marc Jimenez<sup>53</sup>, de Christophe Dailly<sup>54</sup>, d'Yves Michaud<sup>55</sup>, et de Henri Van Lier<sup>56</sup> en sont révélateurs. Ainsi, cette revue de la littérature, quoique non exhaustive, permet de savoir ce qui a été fait par nos prédécesseurs et la manière dont ils ont travaillé. Elle donne également des moyens de bâtir ce travail et permet d'orienter les investigations.

Des journaux<sup>57</sup> et des magazines féminins<sup>58</sup> ont complété cette liste non exhaustive. Ils sont pour la période contemporaine les principales sources d'inspiration des femmes noires d'une certaine classe sociale qui y puisent l'essentiel des modèles en vogue dans le monde.

Quant aux magazines féminins, ils proposent dans leurs différentes rubriques des modèles de vêtements, de chaussures, de coiffures, de parures, de produits cosmétiques et différentes recettes relatives aux soins corporels qui permettent d'avoir une silhouette de « rêve ». Le tout est complété par la présentation des femmes noires dynamiques et autres « premières dames » africaines dont le style vestimentaire est la plupart du temps une référence pour les stylistes et les femmes africaines en général.

---

<sup>52</sup> Jeffreys Mervyn Waldegrave, 1945 *ca*, Communication personnelle du Dr David Zeitlyn, anthropologue, Archives de l'Université de Kent (Grande Bretagne).

<sup>53</sup> Jimenez Marc, 1997, *Qu'est-ce que l'esthétique ?* Paris, Gallimard.

<sup>54</sup> Dailly Christophe, 1982, *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines*, Abidjan, Nouvelles éditions africaines.

<sup>55</sup> Michaud Yves, 1999, *Critères esthétiques et jugement de goût*, Nîmes, Jacqueline Chambon.

<sup>56</sup> Van Lier Henri, 1980, « Esthétique », *Encyclopedia Universalis*, vol.6, Paris, S.A.

<sup>57</sup> *Entre nous les jeunes*, *Planète Jeunes* et *100 pour 100 Jeunes*, font partie des journaux exploités dans le cadre de ce travail. Ils mettent dans la plupart des cas en exergue l'origine des artifices sollicités par les jeunes et présentent les modèles en cours.

<sup>58</sup> Parmi les magazines exploités, on peut citer principalement *Amina*, *Divas*, *Noir d'ébène*, *Magazine santé*, *Intimité*, *Elle*, *Femme actuelle*.

Les différentes étapes de la vie de la femme ont été prises en compte dans le traitement de leur corps. Ainsi, les diverses périodes du cycle de la femme, c'est-à-dire de l'enfance à la mort en passant par l'adolescence et l'âge adulte ainsi que les différentes façons de mettre leur corps en valeur, ont été définies et présentées en relation avec les chefferies au cœur de cette étude.

## **V- La problématique**

En quoi l'étude de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké appréhendée à travers les vêtements, les chaussures, les parures, les tatouages renseigne-t-elle sur l'histoire culturelle, religieuse, artistique et économique de l'Ouest-Cameroun de 1900 à 2000? En effet, les éléments matériels de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké sont un langage pour qui sait les décoder. Ils véhiculent des messages de par leur facture matérielle, de par leurs symboles et donnent des indications sur le statut de celles qui les portent. Le corps de femme nu ou vêtu est un support culturel à valeur symbolique et esthétique, lequel s'apparente à un document historique. Comment donc décrypter cette archive particulière pour raconter l'authenticité, les permanences et les changements de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké au cours du XX<sup>e</sup> siècle? Ce problème central est sous-tendu par des objectifs qui le précisent et le structurent dans l'analyse.

## **VI- L'objectif principal**

Etudier les fondements de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké dans ses aspects les plus divers et les changements survenus dans leurs manifestations au courant du XX<sup>e</sup> siècle.

## **VII- Les objectifs spécifiques**

- 1- Présenter les cadres naturel et humain de l'Ouest-Cameroun et dégager leur implication sur l'histoire de l'esthétique corporelle des femmes bamiléké ;
- 2- Ressortir dans une perspective diachronique et thématique, le corpus esthétique de la femme bamiléké en fonction de l'âge et du statut social de 1900 à 2000 ;

3- Evoquer les conséquences néfastes d'une quête esthétique aux marges de l'éthique ;

4- Dégager les permanences et les changements de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké.

## **VIII- Les sources et les techniques de collecte de données**

La réalisation de la présente étude allie différents types de documents dont la collecte a nécessité une technique appropriée. Au regard des exigences du sujet, nous avons recouru aux sources écrites, orales, matérielles, et iconographiques. L'observation passive et active a souvent été sollicitée pour compléter les informations lues ou entendues.

### **VIII.1- Les documents écrits**

L'exploitation des sources écrites s'est effectuée dans les centres de documentation et les dépôts d'archives agréés, aussi bien au Cameroun que dans les pays étrangers. Leur consultation s'est faite dans les bibliothèques des Universités de Ngaoundéré, de Yaoundé I, du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, de l'Institut de la Recherche pour le Développement, de l'Université de Dschang et de l'Alliance Franco-camerounaise de Dschang, de l'Adamaoua à Ngaoundéré et de Yaoundé. Les bibliothèques du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique, de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, le Centre Georges Pompidou et la Bibliothèque de l'Université de Paris I ont servi de cadre de dépouillement des données en général disponibles dans leurs rayons. Les ouvrages consultés sont essentiellement constitués des rapports de recherche, des mémoires, des thèses, des ouvrages publiés, des atlas, des dictionnaires et des encyclopédies. De même, les articles d'ouvrages et des revues scientifiques, les journaux, les cours, les références bibliques et coraniques ont été exploités<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> Les références précédemment mentionnées sont répertoriées dans la bibliographie à la fin de l'étude.

## **VIII.2- Les informations orales**

Le recueil des informations orales a constitué une étape importante dans ce travail. Il s'est effectué à travers des interviews sur le terrain. Nous avons en effet distribué des questionnaires auprès des personnes cibles en fonction de leur connaissance du sujet. Les informateurs sont essentiellement composés de personnes d'âges, de genres, de rangs sociaux et d'appartenances ethniques et religieuses différents. Cette démarche a été complétée par des enquêtes auprès des femmes rurales en général analphabètes et des personnes disposées à nous fournir des informations sur-le-champ.

Adolescentes, mères et femmes âgées ont constitué la population cible lors de nos enquêtes. Les hommes n'ont pas été épargnés. Leur regard sur l'esthétique corporelle a énormément compté car, les hommes restent manifestement les véritables stimulants de la recherche constante des artifices féminins.

Les personnes âgées ont été sollicitées pour donner leur avis sur les modèles vestimentaires, la pratique du tatouage, l'évolution de la toilette féminine depuis leur époque jusqu'à la date limite assignée à cette étude. Quant aux jeunes, nous avons recueilli leurs opinions sur les modèles vestimentaires actuels ainsi que les nouveaux procédés de mise en valeur de leur corps.

Les anciens scarificateurs, les tailleurs, les couturières, les coiffeuses, les vendeurs des produits cosmétiques, les esthéticiennes, les pharmaciens et les personnels de santé ont également été interviewés sur le terrain. Ils ont apporté leur contribution dans cette étude en mettant parfois à notre disposition des catalogues, des albums photos et des modèles sollicités par leurs clientes.

Les femmes rurales et les femmes urbaines ont ainsi été au centre de l'étude. Les femmes des villes, les paysannes et les femmes des chefs ont toutes retenu notre attention. Elles nous ont donné des informations sur leur vision et leur manière de rehausser leur toilette au quotidien.

## **VIII.3- Les objets matériels**

Les objets matériels constituent des preuves irréfutables des pratiques esthétiques d'un peuple. Ils sont constitués d'anciens objets de soins corporels

conservés dans les musées, les domiciles privés ou exposés et vendus dans les centres d'art et d'artisanat. Ce sont également des objets modernes de luxe exposés dans les vitrines des magasins ou vendus en plein air sur les places de marché.

Dans des domiciles privés, les anciens objets les plus en vue sont des parures (colliers, ceintures pelviennes, chevilliers) gardés dans des greniers et dans des cantines ou encore accrochés à un clou mural et ne servent plus que de souvenirs aux époques où ils étaient en vogue.

Quant aux accessoires de mode encore en usage chez les jeunes filles et les femmes d'âge mûr, on les retrouve ordonnés dans leurs domiciles dans les salles de bains, dans des coffrets ou aux chevets des lits, classés dans des armoires et des étagères destinés à cet effet. Ils sont le reflet de la personnalité et de l'appartenance sociale de la propriétaire. Ils vont des produits bas de gamme de vil prix aux produits luxueux et onéreux vantés dans les spots publicitaires.

L'analyse de ces éléments a permis une lecture plus ou moins aisée de l'évolution et de la diversité des atours féminins. Ils ont également servi à s'interroger sur la qualité, les prix et les besoins des utilisatrices. Ils ont enfin permis de noter les permanences et les changements connus dans l'esthétique féminine.

#### **VIII.4- Les documents iconographiques**

Ils sont constitués des dessins, photos, peintures et sculptures. Ces images ont illustré les données écrites et orales. Ils rendent visiblement compte des réalités d'hier et d'aujourd'hui à travers des adolescentes et des mères à des époques différentes vêtues ou parées selon la mode du moment. La collecte des images n'est pas une tâche facile car les informatrices sont très réticentes pour livrer leurs photos. Toutes ou presque vous soupçonnent de les exploiter à des fins maléfiques. Toutefois, l'amabilité et la compréhension, de quelques personnes dans les domiciles, dans les musées, dans les centres d'artisanat ont permis dans bien des cas, d'obtenir de photos anciennes qui illustrent ce travail.

La contribution des photographes professionnels opérant dans les chefferies étudiées est manifeste. Ils conservent en effet des photos inédites qui représentent les femmes bamiléké vêtues, coiffées et parées à partir de 1970 principalement.

L'exploitation de ces archives a permis l'appréhension de la dynamique au cœur des modèles vestimentaires pendant les trois dernières décennies que couvre ce travail.

Pour les années 1940-1950, des photos prises dans le Grassfields britannique par l'administrateur colonial, Doctor Jeffreys Mervyn Waldegrave illustrent le texte. Les peuples de la région de Bamenda sont culturellement et linguistiquement apparentés à ceux du pays bamiléké. C'est la colonisation qui les a séparés.

Des photos issues d'autres régions d'Afrique illustrent le texte par endroits. Leur utilisation procède de l'absence manifeste de tels documents dans les archives particulières de nos informateurs. En fait sans être des portraits des femmes bamiléké, elles illustrent à tout point de vue les informations orales ou les descriptions apparentées au sujet.

#### **VIII.5- Les documents audio-visuels**

Les documents sonores et audiovisuels ont été importants dans cette recherche. CRTV Bafoussam, Radio Fotouni, Radio Batcham, CRTV Poste National à Yaoundé, CRTV Télé et Canal 2 International, RTL9, TV5, CNN, France 2, Trace TV, Canal Horizon ont permis l'écoute et la visualisation des émissions relatives à l'esthétique corporelle. Des cassettes VHS et des CD relatifs à l'esthétique féminine visualisés grâce aux magnétoscopes, DVD (Digital Versatile Disc) et VCD (Video Compact Disc) ont enrichi cette étude.

#### **VIII.6- Les sources électroniques**

Ce travail a consisté en recherches sur Internet à travers les moteurs de recherches tels que *Google, Google Scholar, Yahoo, Caramail, Hotmail, Voilà*. Qu'il s'agisse des sites en langues française, anglaise et allemande, tous ont été privilégiés dans le cadre de cette étude et ont permis de combler des lacunes liées aux manques d'ouvrages et à la caducité des données dans les bibliothèques de la place. Cependant, faut-il retenir, les problèmes liés par exemple aux textes sans auteurs sur Internet qui ont parfois posé des problèmes dans la présentation des notes infrapaginales. Si certains ont été résolus par la consultation *a posteriori* des répertoires webliographiques dans certains ouvrages spécialisés, d'autres sont restés



en l'état. Un autre problème avec Internet, c'est l'incertitude manifeste de ne pas retrouver le lendemain sur le même site, un texte consulté la veille. Nous avons à l'occasion, téléchargé autant que possible les documents consultés en ligne. C'est la raison pour laquelle nous précisons à la suite de toute référence d'un document pris sur Internet, la date de sa consultation.

### **VIII.7- Les observations active et passive**

Cette technique d'enquête a particulièrement servi à la vérification des informations recueillies concernant les différents éléments de l'esthétique corporelle. En effet, le corpus esthétique actuel est observable sur les femmes à travers leur appareil vestimentaire tandis que l'observation des objets divers manipulés à des fins esthétiques rendent compte des usages spécifiques. Dans le cadre précis de ce travail, l'observation active et l'observation passive ont été combinées afin de donner des renseignements précis sur le comportement des femmes au sujet de la mise en valeur de leurs corps.

L'observation active dans ce travail a consisté à sortir pendant les fêtes. La participation aux fêtes de Noël et de nouvel an, aux anniversaires, aux cérémonies de naissance, de baptême, aux célébrations de mariage et aux funérailles a permis une meilleure observation de la mise en valeur du corps de la femme lors de ces différentes circonstances.

L'observation passive a permis d'analyser l'esthétique corporelle des femmes libres surtout, sujettes pour la plupart à l'extravagance. Des visites ont été quelquefois effectuées dans les salons de beauté moderne ainsi que dans les quartiers où l'on assiste à des coiffures à l'air libre ou dans les domiciles. Il a été question d'essayer certains éléments de l'esthétique qui y sont pratiqués, notamment l'art de la pédicure-manucure et du massage du corps.

Nous avons été amenée à user d'astuces pour visiter certaines chefferies. La conformité aux exigences de la tradition a permis l'accès à certaines concessions. Aussi, une explication judicieuse du bien fondé de nos recherches pour la promotion et la valorisation de la femme a-t-elle été une persuasion chez nos sœurs bamiléké.

Bien plus, des contacts préétablis auprès de quelques unes de nos informatrices ont été un gage de non suspicion à notre égard.

## **IX- L'approche méthodologique**

L'approche purement pluridisciplinaire a permis d'aborder les questions essentielles à la réalisation de ce travail. Les sciences affines de l'histoire, dont l'anthropologie, la sociologie, la géographie ont été mises à contribution. Elles sont intervenues chaque fois que le besoin s'est fait ressentir et leurs procédés d'analyse ont enrichi et orienté dans une perspective plurielle et globalisante l'exploitation des informations.

L'approche historique a permis d'analyser les différentes manifestations esthétiques chez les femmes bamiléké dans leur succession à la fois spatiale et temporelle. L'approche anthropologique, largement exploitée dans cette étude, a privilégié les descriptions et les détails qui ont comblé certaines lacunes et permis la réalisation de cette étude.

Une présentation thématique des développements s'est avérée nécessaire. L'analyse et l'explication ont enfin donné l'occasion de maintenir le raisonnement du lecteur sur le comment et surtout le pourquoi des différents usages esthétiques. La prise en compte des exigences méthodologiques contenues dans le guide pour la rédaction des mémoires et thèses de l'école doctorale de l'Université de Ngaoundéré a gouverné la rédaction de cette thèse.

## **X- Le plan de l'étude**

La thèse comprend au total treize chapitres. Le premier a pour titre « Le contexte écologique et humain de l'Ouest-Cameroun et ses implications sur l'esthétique corporelle de la femme bamiléké ». Il présente le cadre naturel et humain de l'Ouest-Cameroun et leur influence sur le corpus esthétique de la femme bamiléké.

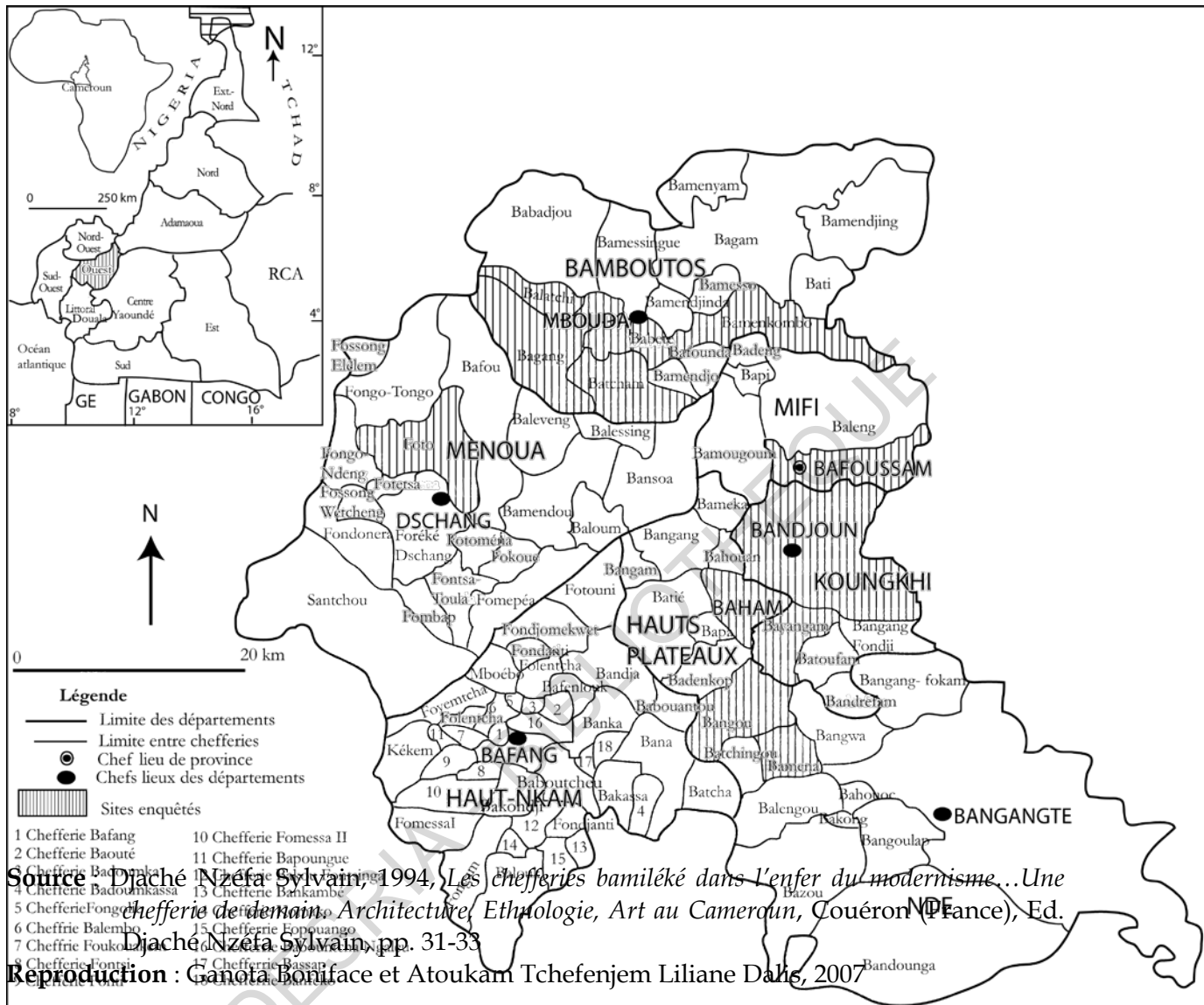
Le chapitre II étudie les critères moraux de beauté de la femme bamiléké, tandis que le chapitre III analyse les canons de beauté physique, ainsi que la réglementation de ce canon de beauté dans la société bamiléké. Le chapitre IV met en exergue les

influences religieuses sur l'esthétique corporelles de la femme en pays bamiléké. Le chapitre V traite des blessures symboliques sur le corps de la femme bamiléké, parmi lesquelles les tatouages, les scarifications, la taille des dents et les piercings.

Le chapitre VI étudie la mise en valeur du corps de la femme bamiléké qui passe de la nudité au cache-sexe. Le chapitre VII traite du mode vestimentaire de la femme bamiléké. Il met en exergue la dynamique des cache-sexes et leur aboutissement aux vêtements. Le chapitre VIII analyse l'évolution de la mode des chaussures chez les femmes bamiléké. Le chapitre IX présente les produits cosmétiques dans l'entretien de la peau de la femme bamiléké, soins qui interviennent aux différentes phases de la vie de la femme.

Le chapitre X met en évidence l'art capillaire dans le système esthétique de la femme bamiléké. Il y est développé l'importance des produits locaux et étrangers dans les soins des cheveux essentiellement. Le chapitre XI traite des parures de la femme bamiléké. Il y ressort la dynamique des bijoux sollicités par la femme selon son statut dans la société et aux diverses occasions de la vie. Le chapitre XII étudie la danse et l'expression corporelle de la femme bamiléké notamment à travers la mélodie et la danse. La gestuelle accomplie par la femme explique sa féminité et sa beauté tout entière. Le chapitre XIII met en exergue les conséquences de la recherche effrénée de la beauté ainsi que les permanences et les changements intervenus dans l'esthétique corporelle tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Elle analyse enfin l'extrapolation de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké dans l'avenir.

## Carte administrative de localisation de la zone d'étude et des chefferies enquêtées



## CHAPITRE I

# LE CONTEXTE ECOLOGIQUE ET HUMAIN DE L'OUEST CAMEROUN ET SES IMPLICATIONS SUR L'ESTHETIQUE CORPORELLE DE LA FEMME BAMILEKE

En vivant dans la nature, l'homme l'a progressivement domestiquée au point d'en tirer l'essentiel de son équipement parmi lequel les matériaux pour protéger et embellir son corps. Le relief, le climat, la flore, la faune et l'hydrographie figurent parmi les principaux éléments de ce milieu naturel au paysage marqué par un réseau de collines aux sommets arrondis souvent parsemés de cours d'eau, qui influencent dans une certaine mesure, l'esthétique corporelle de la femme bamiléké.

## I- Le cadre écologique et esthétique de la femme bamiléké

### I.1- Un relief montagneux au climat froid

Les implications du relief sur l'esthétique sont en effet évidentes partout dans le monde notamment en pays bamiléké. Cette région occidentale du Cameroun couvre une superficie d'environ 6200 km<sup>2</sup> et se caractérise par un réseau de montagnes tourmentées aux altitudes variant entre 800 et 2000 m dans le rebord sud (monts Bana : 2000 m ; monts Bangou : 1900 m) avec de forts relèvements dans la partie nord, dont les monts Bamboutos qui culminent à 2740 m d'altitude. Ce relief montagneux a une influence certaine sur le climat (photo 1, p. 32). Il fait très froid en général en pays bamiléké au point qu'on se demande comment des hommes y ont vécu nus pendant des siècles au regard des basses températures aussi bien en saison sèche qu'en saison des pluies.

Le vent qui souffle sur le plateau bamiléké apporte des pluies abondantes. Les moyennes oscillent entre 2000 et 3000 mm dans la partie sud-ouest et entre 1500 et 2000 mm dans la zone nord-ouest<sup>1</sup>. Ainsi, le relief et la mousson ont créé à l'Ouest un climat pseudo-tropical d'altitude avec deux saisons et des températures fraîches<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, *Les chefferies bamiléké dans l'enfer du modernisme...Une chefferie de demain... Architecture, Ethnologie, Art au Cameroun*, Couéron (France), Ed. Djaché Nzéfa Sylvain, p. 21.

<sup>2</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, Vol 1, Yaoundé, CEPER, p. 30.

Une longue saison de pluies qui s'étend de février à novembre et une courte saison sèche qui va de novembre à février.



**Photo 1** : Un aspect du paysage montagneux de l'Ouest-Cameroun à Lefang (Dschang) à près de 1200 m d'altitude © Nizésété, 1995

Pendant la saison des pluies, les températures oscillent entre 15° et 23°. Les mois de saison sèche sont les plus contrastés. La journée est caractérisée par de fortes chaleurs : 25 à 30°, mais par une forte fraîcheur au coucher et au lever du soleil : 18° à 13° en moyenne. La période la plus arrosée s'étend de juillet à octobre, avec des températures moyennes très faibles. Dschang accuse un minimum de 14° en août et de 16° en octobre. Le maximum est de 23° en août et 27° en mars. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Allemands érigèrent cette localité en fort militaire dès 1903 en dehors de sa position stratégique<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Le centre climatique de Dschang a été construit en 1942 par les Français. Son site avait été découvert par les Allemands. Son climat semblable à celui de l'Europe, justifie son nom de centre climatique. L'objectif de sa création était la construction « d'un village des vacances » pour les administrateurs coloniaux. Le centre climatique de Dschang fut pendant la deuxième guerre mondiale, un camp de refuge pour des Européens qui ne pouvaient pas retourner chez eux. Cf. Nodem Jean-Ernest, 2006, « Perspectives du développement des activités touristiques au centre climatique de Dschang », *Enjeux*, n° 25, Yaoundé, FPAE, pp. 22-35.

Les Français y construiront dès 1942 un centre climatique destiné au repos de leurs administrateurs. Ce climat particulier sous-tend dès l'avènement des vêtements et des chaussures de type occidental au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'option pour des habits lourds et chauds protégeant de la fraîcheur et de la pluie. Si les journées de saison sèche requièrent des vêtements légers, ceux-ci doivent cependant être remplacés au coucher du soleil par des habits plus chauds à cause des soirées et nuits généralement fraîches en toutes saisons.

Quant aux chaussures, elles doivent de préférence être fermées et cramponnées pour éviter de glisser et rouler par terre en saison pluvieuse. Ici comme ailleurs, la saison des pluies est aussi celle de la boue qui adhère aux chaussures, rend difficile leur nettoyage et leur entretien, décolle les semelles et les abîme. Les personnes avisées adoptent habituellement des chaussures en matière plastique pendant cette saison.

Le climat influence aussi la qualité de la peau. En effet, le froid souvent sec « ternit, dégrade la peau et la rend moins attrayante », amenant ainsi les femmes et les hommes, à recourir aux produits cosmétiques pour maintenir sa clarté et sa souplesse. Cette tendance est en effet récente et coïncide avec la profusion des produits de beauté sur le marché dès les années 1970. Le froid a également des répercussions sur la chevelure. Il lui fait perdre son éclat, la rend cassante et empêche la réalisation de certains modèles de coiffures.

## **I.2- L'impact des sols nourriciers sur l'esthétique féminine**

L'étude géologique de l'Ouest-Cameroun fait ressortir des sols cristallins parfois recouverts de sols jeunes issus des éruptions volcaniques qui ont par endroits, projeté de petites roches dont les andésites et les basaltes<sup>4</sup>. Ces roches ont longtemps été utilisées pour le ponçage de la plante des pieds avant l'avènement des brosses et des éponges, qui n'ont cependant pas éliminé leur usage en ville comme à la campagne. Les éruptions volcaniques qui ont eu lieu dans la région au cours des derniers millénaires, ont engendré par endroits des sols noirs fertiles notamment

---

<sup>4</sup> Barbier Jean-Claude, 1981, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », Tardits Claude (éd), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Vol 2, Paris, C.N.R.S, p. 30.

dans la plaine du Noun. Ce sont des sols très riches qui attirent dans le cadre « des opérations de développement lancées par les pouvoirs publics (de la rive gauche du Noun en 1932, aux villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang commencée en 1966) »<sup>5</sup>, les paysans bamiléké essentiellement. Ils sont favorables à la culture du plantain (*Musa sapientum* var. *paradisiaca*), de la banane (*Musa sapientum*), du macabo (*Xanthosoma sagittifolium*), du taro (*Colocasia esculentum*), du manioc (*Manihot esculenta*), de la patate douce (*Ipomoea batatas*), de plusieurs variétés d'ignames (*Dioscorea cayenensis* (jaune), *Dioscorea alata* (blanc)), des pommes de terre (*Solanum tuberosum*), du maïs (*Zea mays*), des arachides (*Arachis hypogae*), du pois de terre (*Voandzou subterranea*), du nkui (*Triumfetta pentandra*), du gombo (*Hibiscus esculentus*), (photo 2, p. 35) de plusieurs variétés de haricot qui constituent les aliments de base des Bamiléké.

L'Ouest est en effet l'un des « greniers du Cameroun ». La qualité des produits cultivés et consommés, influence la santé du corps et leur commercialisation permet l'achat des vêtements et divers accessoires de beauté pour les femmes.

Par ailleurs, les terres rouges latéritiques et ferrugineuses de la Menoua et de la Mifi, influencent aussi les choix des couleurs de vêtements. De ce fait, les habits de couleur blanche, sont peu sollicités en pays bamiléké parce que les taches y adhèrent aisément et restent visibles. Par contre, les étoffes et les chaussures de couleur noire, rouge, marron, ou bleu sont partout prisées. Le sol recèle également des matériaux comme les minerais de fer qui transformés, permettent la fabrication des bijoux, des outils agricoles, de chasse et de pêche ainsi que des couteaux rituels ou de parade.

---

<sup>5</sup>Barbier Jean-Claude, 1981, p. 353.





**Photo 2 :** Champs cultivé à Tsidzah (Dschang) où poussent en association végétale : la banane (*Musa sapientum*), macabo (*Xanthosoma sagittifolium*), taro (*Colocasia esculentum*), gombo (*Hibiscus esculentus*) © Atoukam, 1995

### **I.3- Les cours d'eau et l'hygiène corporelle**

Le réseau hydrographique de l'Ouest-Cameroun est riche d'innombrables ruisseaux, de marigots, de rivières et de quelques grands fleuves dont le Nkam, la Menoua, le Noun et la Mifi. Ruisseaux, rivières et marigots sont sollicités pour les lessives et les baignades surtout en saison sèche. En saison des pluies, les risques de noyade sont élevés à cause des crues. L'exploitation quotidienne des cours d'eau permet d'assurer l'hygiène corporelle et vestimentaire. Ces cours d'eau naturels ont été progressivement relayés par l'eau de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) et celle des forages dans les villes et les villages.



**Photo 3** : Marigot. Cadre naturel de lessive et de baignade © Pokam, Bamena, 2005

#### **I.4- Des végétaux dans l'esthétique corporelle bamiléké**

Les données de la palynologie, de l'archéologie, de l'histoire et de la botanique appliquée actuellement disponibles<sup>6</sup>, convergent pour indiquer que les paysages actuels des hautes terres de l'Ouest-Cameroun sont le résultat d'une évolution sous l'influence des actions de l'homme et du réchauffement climatique (entrecoupé de périodes pluvieuses) au cours des quatre derniers millénaires essentiellement. Une flore forestière montagnarde couvrait autrefois cette région aujourd'hui appelée Grassfields, c'est-à-dire savane.

L'action conjuguée du climat (réchauffement) et surtout de l'homme au cours des deux derniers siècles principalement (les feux de brousse annuels, l'exploitation agricole, la création des villages et des villes, la forte densité de la population) ont réduit la forêt tropicale de montagne en une savane herbacée. La flore forestière montagnarde a été décimée par l'homme pour des besoins alimentaires et de

---

<sup>6</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysages dans l'Ouest-Camerounais », *Journal of African History*, 25, Kadomura Hiroshi and Kiyonga Jota, 1994, "Origin of Grassfields Landscape in the West Cameroon Highlands", Kadomura Hiroshi (ed), *Savannization Processes in Tropical Africa*, II, Dept. Geogr., Tokyo Metropol., Univ., Tokyo, pp.47-85

construction, à l'exception de quelques reliques appelées « bois sacrés » qui jouxtent les résidences des chefs<sup>7</sup>.

A cette flore forestière, s'est substituée une savane herbeuse de roseaux et de graminées (*Pennisetum purpureum* et *Imperata cylindrica*). Des reboisements avec des arbres fruitiers comme l'oranger (*Citrus sinensis*), le citronnier (*Citrus limon*), le pamplemoussier (*Citrus grandis*), le mandarinier (*Citrus reticula*), le goyavier (*Psidium guajava*), le manguiier (*Mangifera indica*), l'avocatier (*Persea americana*) le papayer (*Carica papaya*), le kolatier (*Cola acuminata*), le safoutier (*Dacryodes edulis*), l'aiélé (*Canarium schweinfurthii* Engl.) et des non fruitiers comme l'Eucalyptus (*Eucalyptus saligna*), les raphiales (*Raphia farinifera*) et divers ficus fournissent aux populations des fruits et des bois d'œuvres<sup>8</sup>. Des essences comme le *Pterocarpus osun* (Padouk/Camwood) fournissent une poudre rouge utilisée dans le tatouage. L'arbre de la paix (*Dracaena deistelana*) et la maniguette sucrée (*Sframomum sp.*) interviennent dans le cadre des rites comme la sortie des jumeaux, le sacrement des mères des jumeaux et des prêtresses, les cérémonies diverses et autres cultes.

La vie du Bamiléké jusque dans les années 1960 est étroitement liée aux plantes qui lui procurent son alimentation (feuilles, baies, fruits, racines), ses vêtements, ses parures, des matériaux de construction, des ustensiles et divers objets d'usage quotidien ou rituel. Les fibres végétales obtenues à partir des feuilles du bananier et du palmier raphia (*Raphia vinifera*) (photo 4, p. 38) servaient à fabriquer des ficelles pour enfileur des perles ou pour attacher les vêtements. Ils servaient enfin à la confection des sacs.

Les noix du palmier à huile (*Elaeis guineensis*) fournissent de l'huile de palme très sollicitée dans la cuisine locale notamment pour la préparation des ragoûts de plantain, du taro à la sauce jaune, du gâteau de maïs et du haricot dolique ou *koki* (*Vigna unguiculata*). Les noix de palmiste brûlées produisent de l'huile de palmiste utilisée pour les soins corporels et dans des opérations de scarification. La place de la flore dans l'esthétique a considérablement évolué au cours du siècle avec

---

<sup>7</sup> Dongmo Jean-Louis, 1981, vol. 1, p. 36.

<sup>8</sup> Nizésété Bienvenu Denis, 1992, « Les hommes et le bois dans les hauts plateaux de l'Ouest-Cameroun. Des éléments pour l'archéologie, l'histoire et la technologie du bois dans les Grassfields », thèse de Doctorat Nouveau Régime en Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

l'avènement et la vulgarisation des produits alimentaires et cosmétiques d'origine extérieure. Mais certains éléments comme la poudre tirée du bois rouge du padouk et l'huile noire de palmiste sont toujours sollicités dans le cadre de l'esthétique rituelle.



**Photo 4** : Pieds de *Raphia vinifera* à Nkop (Dschang), plante à tout faire  
© Atoukam, 2005

### **I.5- Des produits animaliers dans les costumes de parade**

Les données paléozoologiques indiquent pour l'ensemble de l'Afrique centrale notamment au Cameroun, une paléofaune appartenant aux biotopes des forêts et des savanes arborées. Dans les grottes de Shum Laka, d'Abéké et de Mbi crater dans l'actuelle province du Nord-Ouest, où les datations au carbone quatorze situent les niveaux d'occupation entre le VIII<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les restes de spécimens de faune identifiés sont ceux de l'hylochère (*Hylochoerus meinert Zhageni*), du buffle nain (*Syncerus caffer nanus*), de l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*), de l'antilope-cheval (*Hippotragus equinus*), du bubale (*Alcelaphus buselaphus*), du damalisque (*Damaliscus korrigum*), du cobe des roseaux (*Redunca redunca*), du phacochère (*Phacochoerus aethiopicus*), du singe (*Cercopithecus aethiops*), de petits rongeurs, d'oiseaux et de mollusques<sup>9</sup>. Au fil des siècles, le potentiel de ces animaux

---

<sup>9</sup> Van Neer, W.\*, 1990, « Les faunes de vertébrés quaternaires en Afrique centrale », Lanfranchi Raymond et Schwartz Dominique (éds), *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*, ORSTOM, Paris, pp. 195-220. IL nous a été difficile de trouver les prénoms d'auteurs portant un astérisque.

va drastiquement décroître à cause des variations climatiques du quaternaire, la dégradation du couvert forestier par l'homme, grand consommateur de viande<sup>10</sup>. C'est en effet la richesse de la région en bêtes sauvages qui aurait attiré les Bamiléké dans leur pays actuel<sup>11</sup>.

En plus des espèces citées plus haut, l'homme y chassait l'éléphant (*Loxodonta africana africana*), la panthère (*Panthera pardus*), le lion (*Panthera leo*), le buffle (*Syncerus caffer*), l'hyène (*Crocuta crocuta*), le phacochère (*Phacochoerus africanus*), le singe (*Cercopithecus nictitans*), la civette (*Nandinia binotata*), le pangolin géant (*Manis temminckii*), la mangouste (*Hespestes ichneumon*), le porc-épic (*Erethizon dorsatum*), l'écureuil (*Heliosciurus gambianus*), le rat palmiste (*Euxerus erythrpus*), divers reptiles ainsi qu'une grande variété d'oiseaux depuis le petit colibri (*Colibri thalassinus*) jusqu'à l'imposant épervier (*Accipiter gentilis*). Jusqu'à une époque relativement récente qu'on pourrait situer aux alentours de 1960, le pays bamiléké se présentait encore comme une grande zone giboyeuse. La dynamique urbaine, agricole et démographique amorcée, va progressivement ruiner ce patrimoine zoologique. De nos jours, les grands mammifères ont disparu de la région. Des espèces comme l'éléphant (*Loxodonta africana*), le lion (*Panthera leo*), la panthère (*Panthera pardus*) et le buffle (*Syncerus caffer*), sont éteintes. Les derniers spécimens d'éléphants et de buffles hanteraient la plaine du Noun, les Monts Bamboutos et la plaine de Santchou.

Autrefois matière première principale recherchée pour la protection et l'ornementation du corps, les produits d'origine animale comme la peau, les dents, les cornes, les os, l'ivoire étaient alors exploités à des fins esthétiques. Les peaux de bêtes sauvages et domestiques servaient de vêtements. Les dents, les cornes, les os, servaient d'aiguilles, de peignes, de colliers ou de bracelets. L'ivoire se sculptait comme du bois et fournissait des pendentifs, des bracelets, des colliers, des pipes aux chefs, aux reines et notables. Les queues d'animaux dont celle du cheval enrichissent le costume de danse en pays bamiléké. Les queues de couleur blanche sont les plus recherchées en raison de leur valeur et rareté. Les plumes entraient dans la confection

---

<sup>10</sup> Nizésété Bienvenu Denis, 2001, « Patrimoine culturel de l'Afrique Centrale : fondement d'une intégration régionale véritable », Abwa Daniel, Essomba Joseph-Marie et al (éds), Actes du Colloque international : *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*. PUY, Yaoundé, pp. 37-40.

<sup>11</sup> Dongmo Jean-Louis, 1981, vol. I, p. 42.

des coiffures, dans les cimiers de masque, les brassiers et les colliers d'apparat. Ces différents éléments, relatifs à l'esthétique corporelle, comportaient aussi une valeur fonctionnelle, surtout dans les attributs du roi. Les peaux des animaux domestiques surtout celles de la chèvre et du veau, faciles à tanner servaient à confectionner le costume de danse des membres des associations traditionnelles affiliées à la chefferie comme le *Koungang* ou le *Madzong* (photo 5 ci-dessous). Les femmes portent aussi des tenues de parade à l'occasion des funérailles ou lors des cérémonies de notabilité dans les chefferies. Peaux de bêtes, cauris, plumes d'oie ou de canard, bracelets en ivoire, castagnettes en métal, queues de cheval composent cet accoutrement.



**Photo 5** : A défaut d'avoir une photo indiquant une danseuse, nous présentons celle-ci qui illustre plutôt un danseur bamiléké arborant un « masque d'éléphant ». Son costume associe peau de bœuf, queue de cheval et perles © Carte postale, photo Hoa Qui, Paris, 1989

La présentation du milieu naturel du pays bamiléké a permis d'appréhender l'influence du relief, du climat, de l'hydrographie, des sols, de la flore et de la faune sur l'entretien du corps de la femme de la région. C'est dans cet espace géographique où la mise en place de la population est continue depuis « le début du septième et la

fin du cinquième millénaire avant notre ère » au moins<sup>12</sup>, que les hommes et les femmes vont définir et structurer progressivement le contenu de leur corpus esthétique corporelle.

## **II- Le peuplement du pays bamiléké et les définitions des canons esthétiques féminins**

### **II.1- Les migrations anciennes et récentes**

Le territoire est considéré comme le premier des patrimoines. C'est le lieu où les hommes vivent et inscrivent leurs actions au fil du temps. Toutes les activités humaines s'opèrent en effet dans un territoire bien défini. Il en est ainsi de l'esthétique corporelle bamiléké enracinée dans son terroir, dans son pays. Elle est la résultante d'une longue construction par des générations d'hommes et de femmes établis dans la région à des époques successives.

L'histoire de l'humanité est traversée de migrations depuis des millénaires, aucune autochtonie absolue sur le plan historique n'est crédible pour justifier une ethnophobie quelle qu'elle soit. Eldridge Mohammadou constate justement « qu'aucune des composantes ethniques de ce pays ne peut se targuer d'avoir été toujours là : toutes, sans exception, ont été à un moment ou à un autre du passé, d'une provenance extérieure au triangle géopolitique que constitue le Cameroun d'aujourd'hui »<sup>13</sup>. L'histoire du Cameroun fait ressortir justement que la mosaïque ethnique nationale est la résultante d'un long processus migratoire qui a conduit dans ce territoire, des populations venues d'ailleurs à la recherche des terrains de chasse, des eaux de pêche, des terres agricoles ou des pâturages. Au fil du temps, elles ont construit des univers culturels spécifiques caractérisant la civilisation camerounaise et qui ne cessent de se structurer et de se métisser en puisant des apports culturels extérieurs.

Notre village, notre région ou encore notre pays d'« origine » nous est tellement familier qu'on s' imagine avoir toujours été là. Et pourtant ! L'histoire du Cameroun

---

<sup>12</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, p. 400.

<sup>13</sup> Mohammadou Eldridge, 1990, *Traditions historiques des peuples du Cameroun central, Mbéré et Mboum, Tikar*, vol. 1, Tokyo, ILCAA, p. 5.

est traversée par des migrations et des brassages des populations depuis le neuvième millénaire environ<sup>14</sup>. Ce ballet migratoire devient plus prégnant à partir du XV<sup>e</sup> siècle, peut-être encore plus tôt, avec le déferlement de différents groupes humains arrivés par vagues successives ou concomitantes. Ces peuplades devaient au terme d'une longue structuration et diversification sur place, fonder la mosaïque d'ethnies qui peuplent le Cameroun. Ces hommes d'où venaient-ils ? Où allaient-ils ? Pourquoi étaient-ils partis de leurs berceaux ? Pourquoi se dirigèrent-ils vers le « Cameroun » ? Que cherchaient-ils ? Autant d'interrogations sans réponses précises dans la mesure où au Cameroun, les témoignages matériels sur les lointaines manifestations de l'homme ainsi que sur ses activités « dorment encore dans le sol » selon Jean Devisse<sup>15</sup>.

D'où venaient-ils ? Sur cette question particulière, les traditions d'origines divergent mais toutes ou presque font venir les ethnies camerounaises d'un ailleurs. Comme pour cautionner l'adage selon lequel l'autochtone d'aujourd'hui est l'allogène d'hier. Certains groupes ethniques se réclament d'un berceau septentrional situé là-bas au nord du lac Tchad, d'où ils seraient venus. Ils fuyaient les guerres et les disettes récurrentes et étaient à la quête des contrées plus hospitalières. C'est ce que raconte l'histoire des Moundang, des Mboum, des Babouté et dans une certaine mesure, celle des Bété. D'autres se réclament d'une autochtonie. Ils ont été toujours là où ils se trouvent aujourd'hui. Leur territoire n'a jamais changé. Leurs ancêtres émergèrent des cavernes, des termitières ou des montagnes, ces lieux de mémoire qu'ils connaissent très bien et où ils se rendent souvent pour des commémorations et des sacrifices. C'est le cas des Dii de Mbé, qui placent leur origine sur la montagne *Mbang Si*, située non loin de leur site actuel. En pays bamiléké, plusieurs chefferies sans rejeter une origine extérieure, plaident davantage en faveur d'une structuration sur place de plusieurs groupes ethniques d'origines différentes installés sur le plateau par vagues successives.

---

<sup>14</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, p. 401.

<sup>15</sup> Devisse Jean, 1981, « Le passé africain dort dans son sol », *Recherche, Pédagogie et Culture*, n°55, p. 5.



## II.2- Les migrations anciennes et le peuplement

Partout au Cameroun, l'appréhension des origines des peuples ou de la genèse des chefferies est malaisée. Dans tous les cas, on entre dans le domaine nébuleux de la mythologie où les fables, les contes et les légendes, l'emportent sur les faits historiques vérifiables, ceux-ci étant mis à mal par de graves lacunes documentaires dans le domaine linguistique et archéologique. Encore, faut-il que, celles-ci, même si elles étaient disponibles soient capables de déterminer ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.

Si certains auteurs créditent aux Bamiléké une origine soudanaise, d'autres par contre plaident en faveur d'une structuration sur place de plusieurs groupes ethniques installés sur le plateau par vagues successives. Eugène Bernier rapporte :

Les Bamiléké seraient d'origine soudanaise bien que leurs langues présentent des affinités avec le Bantou... Certains groupes bamiléké auraient pour point de départ le bouclier central de l'Adamaoua d'où ils seraient descendus vers le XI<sup>e</sup> siècle en traversant la vallée du Mbam et du Noun et auraient ensuite couvert les monts de Dschang... Certaines vagues auraient franchi le Noun en repoussant les populations autochtones avant d'occuper Bafoussam, Bafang et Bangangté<sup>16</sup>.

Claude Tardits<sup>17</sup> situe le berceau des Bamiléké dans le Mbam au centre du Cameroun et leur reconnaît une parenté avec les Tikar et les Mboum de l'Adamaoua. Les Bamiléké et les Bamoum seraient arrivés dans la région qu'ils occupent aujourd'hui, par vagues successives depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins selon les données de l'oralité et de la généalogie. La pression des Baaré -Tchamba, exercée avec une rare violence au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait selon Eldridge Mohammadou<sup>18</sup>, poussé les Bamiléké à occuper la région qui est aujourd'hui la leur et provoqué en même temps l'atomisation politique de cette partie du Cameroun où se concentraient déjà plusieurs dizaines de chefferies.

En effet, l'opinion généralement admise et résumée par Emmanuel Ghomsi en 1972, sur le peuplement des Grassfields, voulait que cette région eusse été

---

<sup>16</sup> Bernier Eugène, 1943, « Les coutumes », Territoires du Cameroun, *Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises*, p. 38.

<sup>17</sup> Tardits Claude, 1980, *Le royaume bamoum*, Paris, Publications de la Sorbonne, Armand Colin, pp. 83-93.

<sup>18</sup> Mohammadou Eldridge, 1999 b, pp. 53-100.

successivement peuplée par un fond très ancien attesté par les découvertes archéologiques, par un fond moins ancien constitué par des populations plus ou moins clairsemées et parlant des langues apparentées aux langues parlées de nos jours, et enfin par un fond récent (daté des environs du dix-septième siècle), des migrants arrivés par vagues successives du Nord-Est (pays « Ndobbo-Tikari »), de l'Ouest (le pays « Widikum »), ou pour les Aghem du Nord-Ouest (« Pays Munshi »)<sup>19</sup>. La plupart de ces migrants et en particulier les « Tikar » auraient été les fondateurs des chefferies bamiléké, bamoum, nso, kom et bafut. Faute de données archéologiques, linguistiques et de certitudes sur le peuplement, on se perdait en conjectures.

### II.2.1- Les données de la linguistique

A partir des années 1980, les données linguistiques et archéologiques se sont accumulées, permettant alors d'affirmer que les Grassfields ont été peuplés depuis plusieurs millénaires. Les données linguistiques indiquent en fait, une très grande diversité de langues dans un petit espace territorial, ce qui aux yeux des linguistes, est l'indicateur d'une histoire millénaire sur place, marquée par d'importants brassages de populations. Warnier écrit à propos de cette très grande diversité et densité des langues grassfields:

There are many different languages spoken in the Grassfields. The language of nearly every village has variations in sounds, vocabulary and syntax, that make it different from, and sometimes unintelligible to neighbouring ones. The language density, that is, the number of different languages spoken in the area is amongst the highest in Africa. For example in Northern Nigeria, only one language - Hausa - is spoken as a first language by 5,700,000 people (in 1952) as against a minimum of twenty seven languages (each of them including scores of important local variations) by only 429,000 people (in 1953) in the Western Grassfields. That is, if the Hausa speakers of Northern Nigeria were to speak proportionately the same number of languages as Grassfielders, they would speak nearly three hundred languages instead of one<sup>20</sup>.

Il note également que ces langues sont toutes génétiquement apparentées les unes aux autres et partagent entre 55 et 100 pour cent de leur vocabulaire de base. On peut distinguer dans l'ensemble des Grassfields, quatre groupes: le groupe Mbam-

---

<sup>19</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, p. 395.

<sup>20</sup> Nchoji Nkwi Paul et Warnier Jean-Pierre, 1982, « Elements for a History of the Western Grassfields », Publication of the Departement of Sociology, University of Yaoundé, Yaoundé, SOPECAM, p. 18.

Nkam (Bamiléké, Bamoum, et Ngemba), le groupe Momo (Assaka, Ambele, Ngwo, Mogamo, Menemo), le groupe Ring (Lamso', Babungo, Weh, Kom), et le groupe Metchum<sup>21</sup>. Dans le groupe Mbam-Nkam on note pour le pays bamiléké, cinq principales aires linguistiques : *Ghomala'* dans (Mifi, Hauts-Plateaux, Koung-Khi), *Yemba* dans (Menoua), *Medumba* dans (Ndé), *Fé'efe'e* dans (Haut-Nkam) et *Ngiemboon* dans (Bamboutos). Cette diversification dans un petit territoire revêt une importance particulière aux yeux de l'historien des populations étant donné qu'une telle situation ne peut selon les linguistes<sup>22</sup>, qu'être le résultat des brassages sur place, des populations parlant des langues plus ou moins apparentées pendant une longue période. Histoire de très longue durée qui selon ces linguistes, se mesure en millénaires, sans aucun chiffre précis.

Les Grassfields en effet, furent pendant longtemps parcourus par d'intenses réseaux d'échanges si bien qu'on ne peut pas dire que les langues soient totalement isolées les unes les autres. De cette densité et de cette diversification des langues, on peut au regard des données linguistiques conclure que la région des Grassfields dans l'ensemble est anciennement peuplée, que ce peuplement se chiffre en millénaires, sans qu'on sache exactement combien, que ce peuplement a été continu, qu'il y a eu d'importants brassages de populations; que ceux-ci ont été multidirectionnels à travers les échanges marchands et les alliances matrimoniales, pendant longtemps pour qu'on aboutisse à une telle diversité linguistique.

### **II.2.2- Les données de l'archéologie**

Les données archéologiques attestent une présence humaine sur les hauts plateaux depuis neuf millénaires au moins. Toutefois, « On n'insistera jamais assez sur les aléas des seuls vestiges matériels dans la reconstitution des cultures et de leur

---

<sup>21</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, pp. 397-398.

<sup>22</sup>Cf. les articles de Stallcup K.\*, « La géographie linguistique des Grassfields » Vol 1, pp. 43-58 et de Warnier Jean-Pierre, 1980, « Les précurseurs de l'Ecole Berlitz: le multilinguisme dans les Grassfields du Cameroun », Vol 2, pp. 827-884, Hyman L.\*, Voorhoeve J.\* et Bouquiaux L.\* (éds), *L'expansion bantoue*, SELAF, Paris, 3 vols.

évolution. A travers les fouilles archéologiques, on ne peut pas valablement définir un peuple ancien. Ce peuple n'a pas de nom, mais des traits de culture »<sup>23</sup>.

Depuis 1974, des prospections archéologiques effectuées par Jean-pierre Warnier, ont abouti successivement à la mise au jour des abris sous roche de Shum Laka à Bafotchu-Mbu', d'environ 800 m<sup>2</sup> de surface, de Abeke, à Akum, d'environ 1000 m<sup>2</sup> de surface, de Fiye Nkwi à Babanki Tungo, d'environ 7000 m<sup>2</sup>, et de Mbi Crater, d'environ 700 m<sup>2</sup><sup>24</sup>. Tous sont des habitats aujourd'hui désertés mais dont les traces matérielles laissées par leurs occupants indiquent une présence humaine ancienne à l'issue des datations. En 1978, un sondage réalisé à Shum Laka par Pierre de Maret et Jean-Pierre Warnier fournit des dates au radiocarbone, « stratigraphiquement cohérentes et indiquant une présence humaine dans la région entre le début du septième et la fin du cinquième millénaire avant notre ère »<sup>25</sup>. Dans les années qui suivirent, Pierre de Maret continua ses fouilles à Shum Laka, et les dates indiquent une présence humaine à des périodes plus récentes<sup>26</sup>. Toutefois, si ces données archéologiques attestent une présence humaine sur les hauts plateaux depuis cinq millénaires au moins, rien ne prouve en effet que cette présence ait été continue. Il faut par ailleurs remarquer que si les données archéologiques relatives à la province du Nord-Ouest s'accumulent très vite, la situation est tout à fait différente pour la province de l'Ouest (le pays bamiléké) en l'occurrence où en dehors de quelques trouvailles de surface, on ne dispose pas encore des datations fermement établies. En effet, dans la recension des travaux à caractère archéologique conduits au Cameroun, Joseph-Marie Essomba<sup>27</sup> retenait en ce qui concerne l'Ouest-Cameroun, les ramassages des matériaux d'intérêt archéologique par Emile

---

<sup>23</sup> Marliac Alain, (sd), « Peuplement ancien du Cameroun », Essomba Joseph-Marie (éd), *Archéologie du Cameroun, Actes colloque international sur l'archéologie camerounaise*, Paris, Karthala, p. 324.

<sup>24</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, p. 400.

<sup>25</sup> Maret Pierre de, 1980, « Preliminary Report on 1980 Fieldwork in the Grassfields and Yaoundé, Cameroon », *Nyame Akuma*, XVII, (1980), pp. 10-12.

<sup>26</sup> Maret Pierre de, 1982, « New Survey of Archaeological Research and Dates for West-Central and North-Central Africa », *Journal of African History*, XXIII, I, pp. 1-15.

<sup>27</sup> Essomba Joseph-Marie, 1986, *Bibliographie critique de l'archéologie camerounaise*, Yaoundé, Librairie Universitaire, p. 16, pp. 27-28.

Buisson,<sup>28</sup> administrateur colonial français et Doctor Mervyn Waldegrave Jeffreys<sup>29</sup>, officier colonial britannique.

Des travaux de recherches dans le cadre de la production des mémoires de maîtrise furent réalisés dans la région au cours des années 1980 mais, sont restés sans lendemain<sup>30</sup>. Les matériaux collectés ne furent ni datés, ni analysés. Il devient sans doute impérieux, d'encourager des études archéologiques dans la région. En effet, dans ce territoire soumis à une forte pression démographique, à l'extension continue des surfaces cultivables et habitables et à la multiplication des chantiers en milieu urbain, le patrimoine archéologique constitué des témoignages matériels sur les activités humaines du passé est menacé de destruction.

En dépit de quelques réserves sur une ancienneté plusieurs fois millénaires des Grassfields en l'état actuel des recherches, il n'empêche de considérer que ces deux catégories de données (linguistique et archéologiques) se renforcent singulièrement et militent en faveur d'une occupation très ancienne, continue, accompagnée des brassages de populations.

### II.2.3- Le phénomène Baaré-Tchamba

Eldridge Mohammadou, sans réfuter l'ancienneté du peuplement du pays bamiléké, a au courant des années 1990 accumulé des données pour démontrer le rôle que les Baaré-Tchamba, ont joué sur l'organisation politique du Cameroun central et méridional<sup>31</sup>. Pour affiner ses thèses, l'auteur s'est appuyé sur des traditions orales recueillies à travers le Cameroun et sur une analyse des détails biogéographiques, toponymiques et patronymiques contenus dans les cartes

---

<sup>28</sup> Buisson Emile, 1993, « Matériaux pour servir la préhistoire du Cameroun, Bulletin de la Société préhistorique française », n° 6, Paris, pp. 335-348.

<sup>29</sup> « Neolithic Stone Implements : Bamenda, British Cameroons », Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire, t. 13, octobre, 1951, pp. 1203-1217.

<sup>30</sup> a) Fosso Dongmo Basile, 1986, « Problématique de la recherche archéologique dans la Menoua (Ouest-Cameroun) », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, option Archéologie, Université de Yaoundé.

b) Nizésété Bienvenu Denis, 1986, « Introduction à la recherche archéologique dans la Mifi (Ouest-Cameroun) », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, option Archéologie, Université de Yaoundé.

c) Fouellefack Kana Célestine, 1987, « Introduction à l'étude archéologique de la céramique du département de la Menoua : cas de Bafou », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, option Archéologie, Université de Yaoundé.

<sup>31</sup> Fardon Richard, 1988, *Raiders and Refugees. Trends in Tchamba Political Development 1750 to 1950*, Washington/London, p. 65.

allemandes dites - cartes Moisel - parues en 1911. Il avance également l'hypothèse de Richard Fardon selon laquelle les Tchamba Léko quittèrent en masse le bas-Faro et le Deo au début du XIX<sup>e</sup> siècle en direction de l'Ouest et du Sud-Ouest. Ils entraînent dans leurs rangs leurs voisins et alliés Bata, Daka, Péré et Véré. Ils se constituèrent en de multiples bandes de pillards qui ravagèrent pays et populations. C'est ce que signale l'auteur en ces termes:

Raiding bands under Chamba leadership, recruited from the different peoples through whom they marauded, established war camps, made local alliances, raided for slaves, and pillaged villages in a widening arc of disruption to the south and west of their old homelands. The bands... split and reconverged as they pursued their trails of destruction<sup>32</sup>.

En effet, les Baaré-Tchamba sont ce peuple guerrier chassé des confins des monts Alantika dans la Haute Bénoué au XVIII<sup>e</sup> au siècle par une effroyable famine. Montés sur des ânes tripano-tolérants, ils vont selon Eldridge Mohammadou bouleverser la carte politique des régions situées au sud de l'Adamaoua au prix d'une épopée sanglante inqualifiable. Dans le royaume bamoum et dans les chefferies bamiléké, les envahisseurs subdivisés en bandes pluriethniques dirigées par des chefs opèrent par raids, assaillent la région, combattent ou enrôlent de force les hommes adultes, massacrent les vieillards et les enfants, capturent et violentent les jeunes femmes. Ils désorganisent les entités politiques en place, créent de nouvelles chefferies qui rivalisent entre elles et se segmentent. Les chefferies puissamment armées phagocytent les plus faibles, agrandissent leur territoire et deviennent des chefferies tutélaires. On attribue aux Baaré-Tchamba, la paternité des chefferies de Bali-Nyonga, de Bali-Nkumbat, de Bamenyam, de Bangangté, de Galim etc. Ce formidable processus guerrier débouche sur une intégration mutuelle des envahisseurs et des autochtones tant sur le plan politique que culturel. L'usage des queues de chevaux par les Bamiléké lors des rituels d'intronisation ou pendant les funérailles est selon Mohammadou, consécutif à leur victoire sur les Baaré. La queue du cheval traduisant la maîtrise du cheval, redoutable « arme » de combat des Baaré (photo 6, p. 49). Il en est de même de la corne des zébus utilisée comme coupe à boire par le chef, les notables et les hommes attirés.

---

<sup>32</sup> Fardon Richard, 1988, p. 65.



**Photo 6** : Femmes portant des queues de chevaux pendant les funérailles à Bamena © Hjanzoc, 1960

Les hautes terres de l'Ouest-Cameroun n'étant pas une terre de tradition pastorale, la présence de ces objets-signes du pouvoir dans le régalia bamiléké, est la manifestation concrète d'une influence culturelle étrangère. Cette thèse a reçu un accueil fort mitigé surtout en pays bamiléké et bamoum. La critique a reproché à l'auteur la négation aux peuples du Cameroun central et méridional, de leur contribution primordiale à l'organisation politique de leur territoire avant les raids des Baaré-Tchamba, cette bande de bandits qui ont créé l'anarchie et semé la panique et la terreur là où jadis régnaient l'ordre et la culture. Il en est de même de la thèse de Roger Delarozière, qui voulait que le peuplement du plateau bamiléké n'ait pu se faire que par refoulement : « Il est probable que les Bamiléké s'en seraient tenus là si l'imminence du danger ne les avait forcés à passer. Il s'agit de l'avance des Bamoum, refoulés eux-mêmes par les Foulbé... conquérants du Nord-Cameroun »<sup>33</sup>.

Ces thèses d'Eldridge Mohammadou limitent en effet la profondeur historique du peuplement du plateau bamiléké. Elles soumettent les mouvements de ces populations à un rapport d'extériorité qui en fait des victimes subissantes, «refoulées», sans initiative historique. Elles sous-estiment les causes attractives qui

---

<sup>33</sup> Delarozière Roger, 1950, *Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké*, Yaoundé, ORSTOM, pp. 6-15.

ont joué: sols sur basalte riches aux fortes potentialités agricoles, importance de la chasse et du commerce de l'ivoire, rapprochement de la côte dans un contexte d'économie de traite avec l'Europe, richesse des palmeraies au rebord sud du plateau, etc.

Il faut en effet remarquer que la plupart des chefferies bamiléké sont l'aboutissement d'une structuration sur place d'éléments immigrés plus ou moins anciennement installés. Jean-Pierre Warnier insiste sur le caractère essentiellement local des migrations qui sont à l'origine du peuplement et de la genèse des chefferies dans l'ouest camerounais. C'est ce qu'il affirme à travers les écrits suivants :

Les populations des hauts plateaux sont animées de mouvements en tous sens. Les chefferies ne cessent d'échanger leurs populations. La plupart des généalogies remontent finalement à une origine locale ou à un groupe voisin. Les migrations qu'elles attestent sont des micro migrations, qui n'indiquent aucune direction générale<sup>34</sup>.

Les origines soudanaises et égyptiennes traduisent à son avis un souci de légitimation du pouvoir du notable à l'intérieur de son lignage, ou du *fon* dans sa chefferie, à travers des liens de parenté avec un ancêtre prestigieux, lointain et mythique. Jean-Claude Barbier ne pense pas différemment. A son avis, l'atomisation politique des chefferies bamiléké est le résultat d'un processus endogène sur fond de mouvements des populations, d'usurpation de pouvoir, de ruse ou d'alliances politiques. Pour une meilleure appréhension de cette hypothèse, l'auteur écrit que

La progression de ces éléments se fait en tache d'huile autour de pôles d'autorité: le nouvel arrivant s'installe auprès d'un chef local ou d'un notable qui lui accorde un espace où il va pouvoir prospérer avec sa famille. Le fils d'un chef peut aussi être installé à distance avec le titre de notabilité pour s'occuper d'un quartier. Dans aucun cas, la tradition orale ne signale une installation par conquête brutale. Il s'agit d'une stratégie d'infiltration par petits groupes. Le nouvel arrivant fréquentera assidûment le notable ou le chef qui l'a installé dans l'espoir de recevoir un titre de notabilité qui l'élèvera dans la hiérarchie sociale. Ce sera par ruse, plus que par force, que le nouveau venu usurpera le pouvoir local. Il lui faudra séduire, être généreux (s'il est chasseur, il fournira de la viande), apparaître comme le protecteur efficace contre les dangers extérieurs par l'acquisition de fusils de traite et la vigilance vis-à-vis des raids éventuels des chefferies voisines<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, pp. 399-400.

<sup>35</sup> Barbier Jean-Claude, 1981, p. 340.



## II.2.4- L'atomisation politique du pays bamiléké

Le pays bamiléké aujourd'hui compte 150 chefferies, dont 106 de premier degré et de second degré<sup>36</sup> et une cinquantaine de troisième degré. L'administration camerounaise reconnaît ces petites entités politiques locales depuis 1960. Elle les reconnaît en tant que structures traditionnelles chargées d'assister les organismes administratifs dans l'exercice de leurs fonctions. Selon les différents décrets<sup>37</sup> portant organisation des chefferies sur une base territoriale démographique, on distingue trois degrés hiérarchiques de chefferies :

D'abord les chefferies de premier degré qui sont créées par arrêté du premier Ministre, celles du second degré par le Ministre de l'Administration territoriale, et celles du troisième degré par le Préfet. Selon l'article 3 de ce même décret :

Est de premier degré toute chefferie dont le territoire de compétence recouvre celui d'au moins deux chefferies de deuxième degré. Ses limites territoriales n'excèdent pas en principe celles d'un département. Est de second degré toute chefferie dont le territoire de commandement englobe au moins deux chefferies de troisième degré. Ses limites territoriales n'excèdent pas en principe celles d'un arrondissement. La chefferie de troisième degré correspond au village ou quartier en milieu rural et au quartier en milieu urbain<sup>38</sup>.

Cet article 3 précise en effet que « l'autorité compétente peut classer une chefferie traditionnelle au premier, second, troisième degré en raison notamment de son importance démographique et économique. »

Les chefferies bamiléké sont autonomes et ont entre elles les mêmes types de relations que les États modernes. Ainsi, le chef Bayangam ou le chef Baleveng n'a aucun complexe vis-à-vis du chef Bandjoun ou du chef Foto. Il traite avec lui d'égal à égal et n'a aucun compte à lui rendre dans la gestion de sa chefferie. La classification opérée par l'administration est purement protocolaire, surtout que les textes administratifs font des autorités traditionnelles, les auxiliaires des autorités administratives.

---

<sup>36</sup> Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, pp. 29-30.

<sup>37</sup> Il s'agit du décret n° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, modifié et complété par le décret n°82/241 du 24 Juin 1982.

<sup>38</sup> Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, pp. 29-30.

L'autonomie des chefferies aujourd'hui consacrée a souvent été acquise au prix de nombreux conflits expansionnistes ou des conquêtes territoriales au terme desquels quelques petites chefferies ont été soumises et annexées. Ainsi, les plus grandes chefferies actuelles comme Bangangté, Bandjoun, sont certainement celles qui possédaient une importante armée pour conquérir les territoires et/ou se protéger.

Dans l'étroit espace territorial qu'est le pays bamiléké, vont se concentrer environ 150 chefferies dans lesquelles, la croissance démographique est continue et galopante. Celle-ci est soutenue par une pratique culturelle favorable à la polygamie et à la procréation que sous-tend la nécessité d'une importante production agricole. La conséquence directe de cette situation où le dynamisme démographique couplé à l'étroitesse de l'espace vital est le dynamisme migratoire des Bamiléké vers les régions voisines dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

### **III- Une émigration récente orientée vers les champs et les cités**

Dans cet aspect de l'étude, l'émigration désigne les déplacements internes effectués par les Bamiléké vers d'autres villes du Cameroun au début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, le pays bamiléké couvre 6200 km<sup>2</sup> sur les 475 000 km<sup>2</sup> de la superficie totale du Cameroun. Selon les estimations démographiques de 1995, cette région qui représente 1,3 % de la superficie du Cameroun, avait près de 10% de la population camerounaise et 78 % de la population de la province de l'Ouest soit 1 318 000 habitants sur 14 134 000 de Camerounais. La densité moyenne est l'une des plus élevées du continent africain. Elle est estimée en 1995 à 212 habitants au km<sup>2</sup> contre 30 habitants au km<sup>2</sup> pour l'ensemble du pays. Ces contraintes d'espace sont certainement à la base d'une intense émigration bamiléké manifestée dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Elle s'est d'abord dirigée vers les zones rurales et ensuite vers les villes.

#### **III.1- L'émigration vers les plantations**

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle en effet, l'occupation de l'espace sur le plateau bamiléké est en voie d'achèvement. Au sud et à l'ouest de Bafang, le front pionnier de

peuplement croise les populations de la forêt notamment les Bakem et Mbo. Au sud de l'arrondissement de Bana, la rencontre avec les populations diboum a sans doute eu lieu dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Les groupes de migrants descendront et investiront d'autant plus volontiers la forêt dont les riches palmeraies de l'actuel département de Nkam fournissent, à partir de 1850, l'huile de palme, un produit de traite très apprécié et sollicité dans les soins corporels. Il s'agit donc pour eux d'une promotion économique, d'une situation ouverte aux entreprises individuelles. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouvelles zones d'émigration spontanée ou organisée sont les suivantes :

D'abord la région du Mungo depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1942, 25,5 % de la population de la subdivision de Mbanga étaient des Bamiléké. En 1947, les Bamiléké représentent 73 % de la population immigrée de la subdivision de Nkongsamba<sup>40</sup>. Ensuite, la région de Foubot dès 1925 et de Nkogam dès 1937 où les Bamiléké sont venus travailler dans les plantations des Européens, fuyant les travaux forcés ou cherchant à créer des plantations individuelles<sup>41</sup>. Puis, la région de Makénéne où les Bamiléké représentent en 1976, près de 70 % de la population de la région<sup>42</sup>. Et enfin la région de Nkondjock où le gouvernement camerounais à travers les villages pionniers de l'Opération Yabassi-Bafang a dès 1966, aménagé un nouveau débouché à l'émigration bamiléké.

### **III.2- L'émigration vers les villes**

L'émigration des Bamiléké vers les villes est très intense. Sur un plan général, on constate que presque toutes les villes du Cameroun d'une certaine importance ont un quartier bamiléké. De l'avis du démographe Jean-Marie Tchegho, en 1976, 36 % de la population de la ville de Douala âgée de 20 ans et plus étaient natifs du pays bamiléké<sup>43</sup>. Cette proportion étant de 38 % chez les 20-39 ans et 39 % chez les 20-29 ans. A Yaoundé, elle représentait 28 % de la population contre 25 % pour les

---

<sup>39</sup> Barbier Jean Claude, 1981, p. 347.

<sup>40</sup> Barbier Jean-Claude, Champaud Jacques et al, 1984, *Migrations et développement. La région du Mungo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, p. 99.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Tchegho Jean-Marie, (sd) *L'enracinement culturel en Afrique : une nécessité pour le développement durable. Le cas des Bamiléké du Cameroun*, Yaoundé, Demos, p. 50.

autochtones Ewondo. Dans les sept grandes agglomérations du département du Mungo en 1976, la proportion de la population résidente de 20 ans et plus, née dans le pays bamiléké était de 49 % à Penja, 74 % à Mélong, 59 % à Njombé, 60 % à Mbanga, 67 % à Loum et à Nkongsamba, et 73 % à Manjo<sup>44</sup>.

Maintenant en pays bamiléké, sur le plan agricole de nombreux terroirs sont saturés. Dans certaines chefferies, il en est ainsi déjà, depuis plusieurs décennies. Les cultures colonisant les bords des routes, les fossés, les pentes les plus raides, les derniers espaces boisés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des Bamiléké cadets furent vendus au loin dans le cadre de la traite<sup>45</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils migrèrent contraints et forcés par les recrutements de main-d'œuvre. Dans la décennie 1920-1930, ils sont partis faute d'espoir de promotion sur place. De 1957 à 1960, époque dite du « maquis », ils se sont rués dans les villes afin d'échapper si possible aux affres des violences de tous bords. Ils quittent maintenant les villages dont les terres sont exploitées au maximum de leur surface et de leur rendement. Cette importante émigration des Bamiléké dans d'autres régions du pays présente, selon Jean Wakam :

énormément de risque car elle suscite beaucoup d'inquiétudes et aboutit bien souvent à l'hostilité manifeste des populations locales qui s'estiment, à tort ou à raison, menacées dans leur survie même. En effet, de nombreuses études montrent que des «rapports conflictuels voire belliqueux ont existé presque partout entre les migrants bamiléké et la population autochtone qui redoute leur dynamisme démographique et économique par trop insolite pour elle et difficile à rivaliser ou à contenir<sup>46</sup>.

D'autres témoignages sont édifiants à ce sujet. Il s'agit de ceux de Jean-Claude Barbier, Jacques Champaud et al qui stipulent :

L'immigration bamiléké (dans le Moungo) par son ancienneté, son volume et son omniprésence dans les coins les plus reculés, n'est-elle pas un mouvement envahissant, phagocytant progressivement les populations autochtones et prenant le pouvoir économique et politique local? Dès lors, des heurts inter-ethniques peuvent se produire: dans la région de Tombel, en pays Bakossi, 236 Bamiléké furent tués en 1966... Le problème foncier est au centre de ces rapports inter-ethniques. Par suite de l'accaparement d'une partie importante du Moungo par les grandes unités de production capitalistes, l'immigration se fit même aux abords même des terroirs villageois. Le problème foncier se posa très vite en

---

<sup>44</sup> Tchegho Jean-Marie, (sd), p. 150.

<sup>45</sup> Warnier Jean-Pierre, 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Khartala, p. 43.

<sup>46</sup> Wakam Jean, 1994, « De la pertinence des théories « économistes » de fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain », *Les Cahiers de l'IFORD*, Yaoundé, n°8, p. 368.

termes ethniques alors que la rareté des terres était provoquée par l'introduction du mode de production capitaliste... Les populations autochtones se trouvent en maints endroits sur la défensive. Cependant elles ont à faire face à une infiltration pacifique qui n'utilise pas le pouvoir politique pour avancer. Aucune contrainte d'ordre politique n'est exercée sur les autochtones pour que ceux-ci cèdent leur place. C'est par intérêt qu'ils vendent volontiers une parcelle de terre afin de faire face à une dépense, à leurs besoins en argent. Dès lors, c'est moins contre les Bamiléké qu'ils ont à se défendre que contre eux-mêmes car l'aliénation du patrimoine foncier familial est souvent une solution de facilité<sup>47</sup>.

A la suite de ces auteurs, les chefs traditionnels Sawa et *al* affirment en 1996 :

Considérant que tous les Sawa sont des descendants des peuples qui ont créé les localités qui se trouvent dans les terres actuelles des régions du Littoral et du Sud-Ouest, une partie des régions du Sud, du Centre et de l'Ouest, et ce avant les différentes invasions, la colonisation européenne et la formation de l'Etat du Cameroun,

Considérant encore qu'une partie de ces terres est habitée aujourd'hui par des allogènes venant d'autres régions du pays, et ce, pour différentes raisons dont la plus marquante est la politique d'intégration nationale pratiquée depuis le lendemain de l'indépendance,

Considérant aussi que ces allogènes sont devenus dominants par le nombre sur certaines parties de notre territoire, et que cette situation commence à rendre certains d'entre eux exigeants et insolents,

Considérant enfin que l'occupation d'une terre ne saurait conférer le droit au terroir,

Déclarons solennellement que le problème le plus préoccupant du peuple indigène sawa est la menace organisée contre notre survie collective par la section étrangère Grafi au sein même des communautés sawa<sup>48</sup>.

Les migrations bamiléké ont abouti ici et là à des incompréhensions et à des plaintes des groupes autochtones contre « l'invasion » de leur pays. Pourtant, les fondements d'ordre spatial, démographique et économique de cette situation, gagneraient à être expliqués aux uns et autres en vue d'une cohabitation pacifique entre les ressortissants d'un même pays dans leur pays au lieu d'être exploitées à des fins politiciennes par des individus à court de programme politique et de projet de développement. A cet effet, Daniel Abwa observait :

Il faut... combattre la République ethnique au Cameroun pour construire la République des citoyens. Il est vrai qu'on ne peut pas détruire la réalité ethnique que chacun porte en lui de manière atavique. Mais on peut atténuer les effets

---

<sup>47</sup> Barbier Jean-Claude, Champaud Jacques et *al*, 1984, pp. 223-224.

<sup>48</sup> Déclaration du 15 juin 1996 à l'issue d'une réunion des chefs traditionnels sawa auxquels s'est associée l'élite politique, administrative, religieuse et militaire sawa, *Galaxie* n° 191 du 17 juin 1996, cité par Sindjoun Pokam, *Le Messager* n°1136 du 30 octobre 2000, Douala.

néfastes par une intégration nationale. Pour ce faire, il faudrait que chaque Camerounais reconnaisse que l'autre ethnie qui n'est pas la sienne est aussi une ethnie camerounaise qu'il peut faire sienne. En s'intégrant dans la culture de l'autre, on ne peut plus être considéré comme allogène par lui...<sup>49</sup>.

Reste-t-il à définir les modalités pratiques d'une telle intégration. L'esthétique corporelle féminine reste l'une des preuves manifestes de l'intégration culturelle nationale. Emigrations et brassages des populations ont au fil des décennies, eu un impact réel sur l'esthétique corporelle de la femme camerounaise en général. Presque toutes les femmes au Cameroun s'habillent depuis très longtemps en pagne, en vêtement traditionnel des femmes musulmanes au Nord-Cameroun ou encore en *caba ngondo*, modèle traditionnel des femmes sawa à telle enseigne qu'on s'interroge aujourd'hui sur l'identité de la véritable propriétaire de ces modèles vestimentaires. Cet exemple montre en effet que l'intégration culturelle à l'échelle nationale n'est pas un leurre. Telles sont ainsi présentées les définitions des canons esthétiques féminins en rapport avec le peuplement du pays bamiléké. Cet élément conduit au second chapitre de ce travail consacré aux critères moraux de beauté de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>49</sup> Abwa Daniel, 1999, « République ethnique d'hier et d'aujourd'hui : ce sont les mêmes qui profitent », *Impact Tribune*, n° 14, janvier-février-mars, 1999, p. 7.

## CHAPITRE II

### LES CRITERES MORAUX DE BEAUTE DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000)

Dans toutes les sociétés, l'homme évolue habituellement selon des principes par lui-même pré-établis. Considérés comme étant le fondement de son existence, ces principes doivent être suivis en vue de la réglementation de son mode de vie dans un domaine précis. En pays bamiléké comme ailleurs, les hommes se sont définis des critères de beauté qui, loin de se limiter au seul idéal physique, doivent s'étendre aux critères de beauté morale.

#### **I- Les critères traditionnels moraux de beauté de la femme bamiléké**

Dans les sociétés bamiléké du XX<sup>e</sup> siècle, l'un des critères majeurs de beauté repose sur l'éthique. L'éthique vient du grec *ethos* qui veut dire coutume, usage, caractère<sup>1</sup>. C'est l'ensemble des critères d'évaluation de la conduite humaine parfois appelée mœurs. Par extension, ce terme désigne l'étude de tels principes. En latin, le terme *ethica* désigne la philosophie morale. Celle-ci relève des sciences sociales et est axée sur le concept de la responsabilité. C'est une réflexion sur la recherche du bonheur.

Le *Dictionnaire Larousse* de poche définit l'éthique comme étant un ensemble de règles morales choisies par une personne pour guider ses actes, sa vie<sup>2</sup>. L'éthique se réfère ainsi aux qualités morales de l'individu et s'apparente à ses attitudes comportementales. C'est une régulation morale du comportement nécessaire au bien-être du groupe et en prévention de la discorde. Dans cette étude, l'éthique met en relief le comportement de la femme bamiléké au sein de sa communauté.

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'éthique se lisait chez la jeune fille bamiléké à travers les éléments tels que : son attitude vis à vis des autres, son ascendance familiale, son aptitude à travailler et sa capacité à procréer. En effet, les Bayangam disent généralement ceci : « *ma meu hé gueué* », c'est-à-dire « l'être humain

---

<sup>1</sup>Encyclopédie Microsoft Encarta 2005.

<sup>2</sup> Le Larousse de poche, 2000.

n'est considéré qu'au regard de son comportement». Sur la base de cette observation, des dispositions étaient prises très tôt en vue de parfaire l'éducation de la jeune fille et forger sa personnalité en vue de l'accomplissement de ses devoirs futurs.

### **I.1- L'éducation et les critères de beauté de la fillette**

Dans la société bamiléké, l'éducation de la femme commençait très tôt, notamment à l'enfance, période au cours de laquelle la fillette assistait sa mère dans les travaux domestiques et champêtres. Les informateurs interrogés sont unanimes que du début à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dès l'âge de quatre ans, lorsqu'elle était en mesure de s'occuper de son cadet ou de sa cadette (photo 7 ci-dessous), la fillette suivait des enseignements qui devaient orienter sa vie<sup>3</sup>.



**Photo 7 :** Jeunes enfants bamiléké © Lecoq Raymond, 1953, *Les Bamiléké. Une civilisation africaine*, Paris, Présence Africaine, p. 41

---

<sup>3</sup> Djiguang Antoine, Ngandjoun Josephine et Tiomo Antoinette, entretien du 22/09/06 à Dschang.



Il a été démontré que la relation entre la mère et l'enfant s'établit assez tôt dans nombre de sociétés africaines. C'est ce que stipule Monique Gessain à travers les phrases suivantes :

Très tôt, la mère cherche à faire établir à son enfant les relations les plus normales avec la société. C'est le premier sourire qu'elle obtient en faisant des grimaces, des mimiques. Elle stimule sa sensibilité par une berceuse, un chant ou un son musical, lui fait aussi exécuter les premiers mouvements de danse. Elle parle enfin à son enfant. C'est un être si fragile, petit, mais tout esprit à la fois, donc en mesure de tout saisir, de tout comprendre. Dans cette recherche de l'éveil de l'enfant, la mère s'assure la coopération des jeunes filles : grandes sœurs, cousines, etc. celles-ci, tout en participant à cette éducation, essayent de parfaire la leur, s'initiant ainsi à leur rôle de future mère. La grand-mère, quant à elle, assure la garde de l'enfant en l'absence de la mère et le comble d'affection et de gâteries <sup>4</sup>.

En dehors de cette relation établie entre l'enfant et son entourage familial, l'éducation se spécifiait selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, le premier étant confié aux hommes et la seconde aux femmes, même si ces règles diffèrent parfois dans la pratique. Dans l'Ouest bamiléké, la formation morale de la fille était prise en charge par sa mère, sa grand-mère, ses tantes et ses cousines. Elles lui apprenaient à compter, à désigner et reconnaître les choses, à former des mots et à construire des phrases. A travers les contes, les devinettes, les proverbes, cet entourage éveillait la curiosité de l'enfant et l'initiait peu à peu au langage métaphorique riche d'images. Il procédait ensuite à une éducation portant sur deux règles principales à savoir les règles de bienséance et le dévouement pour les travaux champêtres et les tâches ménagères.

Au sujet de la bienséance, la fillette est tenue d'être respectueuse. Elle doit éviter d'offenser, de proférer des injures à l'égard des parents, des aînés et des proches<sup>5</sup>. Elle doit surtout obéissance à ses parents. Elle est tenue de se conformer à certaines exigences quand elle est en groupe pour se rendre au champ, à la rivière, au marché ou quand elle est seule. Ainsi, publiquement, la fillette doit apprendre à fermer constamment sa bouche lorsqu'elle est éveillée, endormie ou lorsqu'elle baille. Elle doit également apprendre à manger sans faire clapoter la bouche. En station

---

<sup>4</sup> Gessain Monique et al., 1960, *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton et Cie, p. 193.

<sup>5</sup> Fandio Albert, ancien commerçant, entretien du 12/06/2006 à Bafoussam.

debout, elle doit éviter d'étirer son ventre vers l'avant ou d'allonger son derrière. En plus, on s'assure généralement sur sa façon de s'asseoir et de dormir. Dans ces positions, les jambes doivent être fermées. Elle doit se coucher sur le côté et non sur le dos lorsqu'elle est endormie afin d'éviter l'attirance éventuelle d'un homme. La position latérale est également requise pour tous par les kinésithérapeutes pour sommeil doux et un maintien optimal de la colonne vertébrale.

Ces interdits étaient formulés par la mère, mais aussi par les grands-mères, les tantes et les cousines pour préserver la jeune fille du dévergondage, du viol et des « mauvaises manières ». En effet, la fillette doit mieux se tenir face à un homme et éviter surtout d'exposer ses parties intimes. Les Bamiléké conçoivent mal qu'une femme fasse la première des avances à un homme quel que soit le degré de sentiment qu'elle éprouve à son égard<sup>6</sup>. Elle doit se préserver pour son époux et pour l'honneur de sa famille. Aussi, lorsqu'elle est surprise dans cette position, la fillette est-elle interpellée de diverses façons. Chez les Bamena, elle subit des reproches lorsqu'elle est uniquement en compagnie de l'une des femmes chargée de son éducation. Celle-ci lui dira par exemple, « *Lagne mbeu tcheussi* », c'est-à-dire apprend à t'asseoir. En public, la fille est immédiatement commissionnée par sa mère, tante, grand-mère ou cousine, pour lui permettre de s'asseoir différemment à son retour. De cette manière, la reproche ne se fait pas savoir, de peur d'attirer d'autres regards sur la fillette<sup>7</sup>.

Cette éducation morale était complétée par une formation manuelle. La fillette était initiée par les femmes aux différents travaux agricoles (billonnage, écobuage, sarclage, récolte, transport sur la tête), domestiques notamment aller puiser de l'eau, balayer la cour, laver l'enfant et apprêter le repas à cuisiner par la mère, toutes des activités spécifiquement réservées aux femmes. Aussi, sera t-elle initiée dans le cadre des petites activités commerciales, en accompagnant sa mère au marché ou en l'aidant à vendre. Une fillette qui réunissait ces qualités était appréciée par sa famille et par les membres de sa communauté. De cette éducation de base, dépendait l'équilibre des rapports familiaux ou des relations sociales. C'est de cette éducation sous l'influence des femmes de son entourage, que la fillette faisait son insertion dans

---

<sup>6</sup> Wamba Jean-Pierre, chef de famille bamena, entretien du 30/07/2006 à Ngaoundéré.

<sup>7</sup> Nkammi Joseph, notable chefferie bazou, entretien du 26/07/2006 à Ngaoundéré.

son groupe social. Son attitude était le reflet de celle de sa mère à qui incombait la lourde responsabilité de lui assurer une meilleure éducation. Car même sans l'avoir vue à l'œuvre, la fillette était jugée par son entourage et sollicitée en mariage au regard du comportement de sa mère<sup>8</sup>. Il arrivait d'ailleurs qu'un homme ayant jugé une femme exemplaire, porte son dévolu sur l'une de ses filles, car le choix de la conjointe se faisait par ailleurs très tôt<sup>9</sup>. Il arrivait parfois que le soupirant s'arrange lui-même à apporter régulièrement des fagots de bois à sa future belle-mère<sup>10</sup>. En retour, celle-ci lui apportait à manger de temps à autre par l'intermédiaire de l'un de ses fils en attendant la maturité de sa fille. De même, il était récurrent de voir un père porter son regard sur une fillette de son entourage pour son fils. Dès lors, il entretenait des relations harmonieuses avec la famille de la fillette en attente de la concrétisation future du lien conjugal. Cette tradition a été progressivement abandonnée, bien que quelques familles tiennent encore à la descendance et à l'opulence de la belle famille.

## **I.2- L'éducation et les critères de beauté de l'adolescente**

L'adolescence est connue comme étant la période de vie comprise entre la puberté et l'âge adulte<sup>11</sup>. C'est l'âge au cours duquel, de nouveaux critères de beauté entrent en jeu et complètent ceux précisés dans l'enfance. Les regards se portent dès lors sur certaines valeurs telles que l'aptitude à procréer, la qualité de la progéniture et la moralité de la famille de la promise, son aptitude au travail et l'accueil qu'elle réserve aux étrangers.

### **I.2.1- Une fille issue de famille modèle**

Emmanuel Ghomsy rapporte que:

Fécondité et caractère sont les deux principaux critères des fiancés. La base de l'information est la mère de la fille et sa famille. Si elle a fait beaucoup d'enfants, sa fille fera autant. Si elle a un bon caractère, si elle est travailleuse, on choisit ses filles les yeux fermés, parce que quelqu'un la connaît bien, espérant qu'elles

---

<sup>8</sup> Ghomsy Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 29.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Djouokep Suzanne, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>11</sup> *Le Larousse de poche*, 2000.

ressembleront à leur mère. C'est pourquoi, il est difficile d'accepter une fille dont on ne connaît pas les parents. Le physique n'est pas un critère de choix<sup>12</sup>.

Cette observation de Ghomsî mérite d'être analysée dans la mesure où il n'est pas certain qu'une fille dont la mère est féconde le sera automatiquement. Si cette assertion avait sa place dans la société bamiléké traditionnelle, elle a évolué avec le temps. En effet, le degré de fécondité relève de plus en plus de certains facteurs tels que l'hérédité, les maladies, la jeunesse entre autres.

La fille doit être issue d'une descendance familiale « non redoutée », c'est-à-dire sans présence des sorciers, des vampires et des « maléfices ». A Baham, Bandjoun et Bayangam, ces personnes redoutées sont connues respectivement sous des noms de *mghèng sieuh*, *mlieum* et *doo*. Ces éléments étaient redoutés, de peur de leur transmission éventuelle à la progéniture future. Ainsi, dans le cadre réduit du village, il était difficile pour les filles vampires de se marier car, de tels liens n'étaient parfois possibles qu'entre hommes et femmes vampires<sup>13</sup>. Progressivement, l'important brassage des populations, la modernité et les migrations amènent les Bamiléké à nouer des relations parfois hors et même loin de leur village. En dehors des sorciers et des vampires, la famille de la jeune fille devait être dotée de bonnes qualités morales dont la vertu, le courage, la générosité, la douceur, l'assistance, le dévouement, l'affection, l'amour, le pardon, le respect qui constituent les éléments clés de beauté intérieure.

### **1.2.2- Une fille travailleuse et accueillante**

L'une des qualités recherchées chez l'adolescente bamiléké au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle était son aptitude au travail. La jeune fille devait par dessus tout être travailleuse. Etant de grands agriculteurs, les Bamiléké recherchent avant tout une femme apte à effectuer les travaux champêtres et domestiques. Il est interdit à la jeune fille d'avoir l'habitude de vadrouiller bras ballants, véritable signe de paresse. Car une jeune fille vagabonde est mal perçue, considérée comme paresseuse et frivole. Les hommes redoutent de telles femmes. Les hommes sont

---

<sup>12</sup> Ghomsî Emmanuel, 1972, p. 29.

<sup>13</sup> Kenmogne Clotilde, commerçante, entretien du 14/05/2005 à Bayangam.

unanimes que des femmes ayant un tel comportement sont l'incarnation de l'échec d'un mariage<sup>14</sup>. « Car l'homme qui l'épouse volerait pour lui donner à manger »<sup>15</sup>.

Au sujet des travaux domestiques, la jeune fille doit se distinguer par ses aptitudes à la propreté. Elle doit pouvoir faire la lessive et la vaisselle. Elle doit être apte à assurer l'hygiène dans la maison.

Dans les chefferies de Bafoussam, Bandjoun, Bahouang, Bansa, Fokoué, Fotomena, Fomopéa et Dschang, l'adolescente doit pouvoir tisser des corbeilles, des paniers, des nattes de couchage, des sacs en raphia et même des étoffes en rabane<sup>16</sup>. La paille destinée à la confection de ces objets provenait des champs. Elle se déplaçait parfois pendant de longues heures à la recherche de ces herbes qu'elle transformait pour produire des objets. L'aptitude au travail est en effet une qualité fortement requise chez les Bamiléké comme d'ailleurs dans beaucoup de sociétés. L'adage selon lequel « le travail éloigne de nous trois grands mots : l'ennui, le vice et le besoin » y trouve ainsi sa justification. A cet égard, la jeune fille ne rejoint les filles de son âge dans la cour du village qu'en fin de matinée après avoir épuisé l'ensemble de ses tâches ménagères.

En ce qui concerne l'aptitude à procréer, il faut mentionner que si la naissance est accueillie avec joie chez les Bamiléké, ceux-ci redoutent cependant les naissances hors mariage. Un homme ne porte habituellement son choix que sur la femme qui n'a pas encore accouché. Les rapports sexuels avant le mariage sont condamnés. Arriver vierge dans ce cadre était le meilleur cadeau que puisse recevoir un homme de la fille et de ses beaux parents. Une jeune fille n'avait pas le droit d'accoucher chez ses parents avant le mariage. Une pareille situation traduisait l'échec total de l'éducation de la jeune fille. C'était un déshonneur inégalable pour les parents et principalement pour la mère à qui incombait la lourde tâche. Elle remettait en doute l'éducation par elle transmise. Autrefois, les filles mères étaient victimes de graves sanctions. Le géniteur et la coupable étaient saupoudrés de cendre, répudiés et expulsés de la

---

<sup>14</sup> Ngouamou Micheline, paysanne, entretien du 24/08/2005 à Bangou.

<sup>15</sup> Tchamgeuh Laurent, commerçant, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

<sup>16</sup> Maffo Antoinette, ancienne commerçante, entretien du 25/05/27 à Dschang.

communauté<sup>17</sup>. L'usage de la cendre en pareille circonstance est signe de malédiction.

L'adolescente devait par ailleurs avoir de bonnes aptitudes culinaires. Elle est jugée à travers la cuisson des mets spéciaux qu'elle doit concocter à diverses occasions<sup>18</sup>. En pays bamiléké, ces repas varient selon les localités avec des points de similitude et de divergence. Dans le Ndé, la femme doit pouvoir cuisiner le gâteau aux doliques (*koki*), dans le Haut Nkam, il s'agit spécialement du macabo râpé à la sauce blanche (*koua coucou*). Dans la Menoua, ce repas consiste en pilé de macabo aux légumes sautés (*koua dzap*)<sup>19</sup>. Dans le grand Mifi, ces plats consistent en mets de pistache (*pou djieuh*), en couscous de maïs accompagné du *nkui* (*mseing pfieu*) et taro accompagné de la sauce jaune (*pow laa*)<sup>20</sup>. Ces repas sont non seulement des plats de prestige, mais relèvent pour la plupart des mets rituels et culturels. Ce sont par ailleurs des repas aux propriétés diététiques connues. En effet, l'analyse des épices de la sauce de *nkui* et de la sauce jaune (*naa pow*) révèle leur teneurs en lipides, protéines, glucides, fibres, calcium, magnésium, phosphore et acide oxalique<sup>21</sup>. La préparation de ces sauces relève du savoir-faire traditionnel des populations de l'Ouest-Cameroun en général et des Bamiléké en particulier<sup>22</sup>.

Le mets de pistache est un plat spécial qui ne manque pas lors des cérémonies de dot. En plus c'est un plat de prestige en honneur aux invités de marque. Sa cuisson coûte cher. Il exige une quantité considérable de pistache et de viande ou de poisson (fumé ou frais). De valeur nutritive avérée, il est recommandé pour la santé. Il contient de la bonne graisse riche en acides gras insaturés conseillés aux hypertendus<sup>23</sup>. De ce fait, il prévient des maladies cardio-vasculaires et maintient l'état de

---

<sup>17</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 24/08/2006 à Dschang.

<sup>18</sup> Fandio Albert, ancien commerçant, entretien du 12/06/2006 à Bafoussam.

<sup>19</sup> La femme doit s'appliquer à réduire son macabo en « boule », de sorte à éviter les grumeaux.

<sup>20</sup> Pendant qu'elle s'applique à piler son taro, la jeune femme doit éviter de disposer son mortier entre ses jambes pour éviter de rompre l'appétit de ses visiteurs. Il est plutôt recommandé de disposer son mortier de côté, afin d'éviter de tels désagréments.

<sup>21</sup> Tchiégang Clergé et Mbougueng Pierre Désiré, 2005, « Composition chimique des épices utilisées dans la préparation du *Nah poh* et du *Nkui*, de l'Ouest Cameroun », *Tropicultura*, 23, n° 4, Bruxelles, p. 193.

<sup>22</sup> *Ibid.* p. 194.

<sup>23</sup> Emission télévisée, *Délices* : « Propriétés du mets de concombre », du 16/10/2007, Elétana, diététicienne, CRTV.

santé physique<sup>24</sup>. C'est par ailleurs un aliment particulièrement riche en calories, en protéine végétale et en sels minéraux. Il renferme ainsi du fer, du magnésium et du zinc. Le magnésium joue le rôle d'anti-stress tandis que le zinc favorise la maturation sexuelle et prévient des maladies de la prostate dont les complications entraînent des tuméfactions pouvant aboutir au cancer<sup>25</sup>. Le mets de pistache est ainsi un alicament, c'est-à-dire un aliment médicament conseillé aux vieillards ou aux hommes matures ayant la cinquantaine.

Le couscous de maïs (*Zea maïs*) est également très apprécié des Bamiléké. Assez digeste, il se consomme aisément par les enfants et les vieillards. C'est par ailleurs un plat rituel consommé en abondance après l'accouchement d'une femme. Dans ce cas précis, il est accompagné de la sauce de (*pfieu*) ou « *nkui* », sauce gluante aux sept épices. De son nom scientifique *Triumfetta pentandra*, le *nkui* s'obtient par macération dans de l'eau chaude dans laquelle on incorpore un mélange d'épices écrasées, composées de différentes parties des plantes (fruits, feuilles, écorces, racines, rhizomes...)<sup>26</sup>. Du début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux environs de 1980, le couscous au *nkui* se cuisinait au moins deux fois par jour pendant tout le temps que durait l'assistance de la parturiente. Cette dernière était tenue d'en consommer abondamment à chaque cuisson pour ses effets digestifs, nourrissants et réparateurs. Les épices sont composées de: Pensock (*Capsicum frutescens*), kweh nuh (*Xylopiya parviflora*), Ngaana (*Dorstenia psilurus*), Liemtzeh (*Mondia whitei*), Ngâachou (*Fagara xanthoxiloïdes*), Lèm, (*Scorodopholeus zenkeri*), Lem nkak (*Scorodopholeus zenkeri*), Djeng melam (*Fagara leprieurii*), Guedjo (*Solanum melonguena*), Tchouoko (*Aframomum danilli*), *Kantwa* (*sel gemme*)<sup>27</sup>.

Après les avoir réduits en bouillie, ces arômes sont mélangés au *nkui*. Les épices sont appréciées pour leur saveur et leur arôme. Aussi, ont-elles un apport secondaire en nutriments: les sels minéraux indispensables pour le bon fonctionnement de l'organisme. On note également la présence du fer qui est

---

<sup>24</sup> Tchandjou Brigitte, diététicienne, entretien du 08/11/ 2007 à Bafoussam.

<sup>25</sup> Emission télévisée, *Délices*: « Propriétés du mets de concombre », du 16/10/2007, Elétana, diététicienne, CRTV

<sup>26</sup> Tchiégang Clergé et Mbougoung Pierre Désiré, 2005, p. 194.

<sup>27</sup> Mbiapo Donmgang Félicité et Tchuinmogne J. S.,\* 1985, « Teneur en quelques sels minéraux des sauces traditionnelles *nkui* et *naa pow* », *Annales facultés sciences biologiques et biochimiques*, III, n° 5, Yaoundé I, p. 105.

nécessaire dans la formation des globules rouges. Il est par ailleurs conseillé à un sujet anémié dont l'organisme est pauvre en calcium et en magnésium de consommer à la place du « Calcium Sandoz » une certaine dose du liquide de *nkui* pour satisfaire ses besoins en ces éléments<sup>28</sup>. Les condiments de *nkui* ont également des vertus pharmacologiques dans la mesure où ils contribueraient à l'amélioration des conditions physiologiques de l'homme et favoriseraient le transit intestinal<sup>29</sup>. On comprend alors que ce repas est valable sur le plan nutritionnel parce que source de protéines qui entre dans l'entretien des tissus. Riche en vitamine A, il rectifie et améliore la vue. Il éloigne l'homme des maladies cardiovasculaires comme l'hypertension<sup>30</sup>, joue un rôle important dans la construction et l'entretien de l'organisme en renforçant ainsi la résistance aux agressions externes<sup>31</sup>. Il est habituellement servi avec des légumes sautés (*ndjab*) riches en vitamine C. Celui-ci est cuisiné sans autre assaisonnement, hormis le sel et le piment.

Un bon couscous se reconnaît par son élasticité et sa saveur. Il se prépare longtemps et le secret consiste à y consacrer assez de dextérité au moment de le tourner. L'aptitude à maîtriser le nombre d'épices pour la sauce est un critère de beauté incontestable.

Tout comme le couscous de maïs à la sauce de *nkui*, la purée de taro (*Colocasia esculenta*) accompagnée de sauce jaune est un plat spécial qui requiert disponibilité et adresse à la cuisson. C'est un plat de prestige qui ne se cuisine qu'à l'occasion des circonstances exceptionnelles : mariage, funérailles, accueil. Bien fait, il se conserve aussi longtemps. Il est sollicité après l'accouchement chez les Bangou et les Bamena. La cuisson s'alterne avec le couscous de maïs accompagné de *nkui*. La sauce jaune ou *naa pow* est une émulsion d'huile de palme dans l'eau stabilisée par le sel gemme ou par les extraits aqueux de cendres des feuilles de végétaux ou des peaux de banane dans laquelle, on ajoute un certain nombre d'épices écrasées<sup>32</sup>. Des études scientifiques attestent que la sauce jaune renferme des propriétés nutritionnelles avérées non seulement de par la qualité et le nombre de ses épices, mais également

---

<sup>28</sup>Mbiapo Donmgang Félicité et Tchuinmogne J. S.,\* 1985, p. 105.

<sup>29</sup>Tchiegang Clergé et Mbougueng Pierre Désiré, 2005, p. 199.

<sup>30</sup>Tchandjou Brigitte, diététicienne, entretien du 08/11/ 2007 à Yaoundé.

<sup>31</sup>Happy Arlette, diététicienne, entretien du 10/11/2007 à Yaoundé.

<sup>32</sup>Tchiegang Clergé et Mbougueng Pierre Désiré, 2005, p. 194.



de par sa teneur en sels minéraux<sup>33</sup>. Généralement au nombre de douze, ces épices sont : Tchamgem (*Echinops giganteus*), Zé fe (*Pentadiplandra brazzeana*), Djeng melam (*Fagara leprieurii*), Tshetshom (*Tetrapleura tetraptera*), Madjeng (*Monodora miristica*), Souop (*Piper guineenses*), Lèm (*Scorodopholeus zenkeri*), Lem nkak (*Scorodopholeus zenkeri*), Pensock (*Capsicum frutescens*).<sup>34</sup> Le taro à la sauce jaune est par ailleurs un repas qui ne se consomme pas régulièrement. Très aphrodisiaque, une femme qui le cuisine pour son époux lui témoigne par ce geste son affection et son attachement<sup>35</sup>.

Chez les Dschang, on a coutume de dire que « *me ngwii te la lekeng lâh léh pfe kenangdong* », ce qui veut dire que « la femme qui ne cuisine pas, mangera un jour des bourdons », élément qui traduit l'importance de la cuisine chez la femme. Chez les Bangou, il existe des chansons en relation avec le savoir-faire culinaire :

*Menjui o fi be naak djeu?*  
*O tak ke jieu wou nga kouô ke baàg*  
*Menjui o jieu be ghð kô?*  
*O tak ke jieu sôjouo jissð be sou paà*  
*Bon menjui ke seu daà ke ge nou*  
*O pa daà gð me diè wou*

### **Traduction**

Jeune fille sais-tu cuisiner le mets de pistache ?  
Si tu ne le sais pas, tu mourras sans mari  
Que sais-tu faire jeune fille ?  
Si tu ne sais rien, apprends à piler le taro  
Brave jeune femme ne sois pas ignorante  
Si tu l'es tant pis pour toi

Cette chanson met en garde toute jeune fille contre l'inaptitude à cuisiner. Elle doit en effet savoir concocter quelques plats pour espérer se marier ou mériter son mariage à l'avenir.

---

<sup>33</sup> Tchandjou Brigitte, diététicienne, entretien du 08/11/ 2007 à Yaoundé.

<sup>34</sup> Mbiapo Donmgang Félicité et Tchuinmogne J. S.,\* 1985, p. 105.

<sup>35</sup> Mani Françoise, ménagère, entretien du 12/08/06 à Bangou.

L'accueil fait partie des traits de caractère à adopter par la jeune fille. Elle est appréciée lorsqu'elle parvient à recevoir les étrangers. A cet égard, le sourire et la générosité sont les éléments clés de bonne conduite. La jeune fille doit également apprendre à désigner ses aînés par leur *ndap*, terme bangou et bamena qui veut dire éloge. Elle n'appellera jamais son invité par son vrai nom. Elle usera des termes en rapport avec sa chefferie d'origine. Ces termes qui diffèrent d'une chefferie à l'autre permettent de déterminer non seulement la filiation, mais traduisent par ailleurs la capacité de la femme à maîtriser les origines de ses invités.

Il convient aussi de retenir qu'en milieu traditionnel bamiléké, lorsqu'un homme aime une fille, c'est habituellement dans le but de nouer avec elle une relation sérieuse future, autrement dit, c'est dans l'espoir de demander plus tard sa main en mariage. C'est ce qui justifie l'importance des investigations avant le mariage. Elles sont menées au préalable par la famille du soupirant dans le but de se rassurer au sujet des critères plus hauts cités. Le mariage se définit en pays bamiléké comme étant une institution solide qui crée des liens non seulement entre les deux conjoints, mais davantage entre les deux belles familles. Comme dans la plupart des sociétés africaines traditionnelles, il revient à chaque famille intéressée le soin de dénicher la « bonne femme » pour son fils et vice versa. D'ailleurs au Cameroun comme en Afrique, on parle de « bonne femme » plutôt que de « belle femme ».

### **I.3- Les critères de beauté de la femme mariée**

Dès qu'elle est mariée, la fille bamiléké se doit de mettre en pratique toutes les recommandations sus-évoquées. En revanche, il lui revient la responsabilité de perpétuer avec son époux l'espèce humaine. La fécondité est d'ailleurs la qualité première que doit posséder une belle femme bamiléké. Louis Marie Ongoum écrit : « Quelles imperfections peut d'ailleurs avoir cette « divinité » qui « crée » la chaîne ininterrompue des générations reliant les vivants et les morts ? Aucun bien n'est comparable à un enfant ; aucune joie n'approche celle qu'apporte sa venue au monde »<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 314.

La femme bamiléké qui vient d'accoucher est choyée. A l'instar de son bébé, elle est aux petits soins. La mère, la grand-mère, les tantes, les sœurs, les amies, les voisines et toute la belle famille se succèdent à son chevet pour lui porter assistance dans divers domaines d'activités tels que la culture de ses champs, la récolte des produits de ses champs, ses travaux domestiques et même ses soins corporels. Elle passe ainsi de longs mois à ne rien faire d'autre qu'à s'occuper de son corps et de celui de son enfant. Tous ces soins indiquent clairement l'importance accordée par la société à l'endroit de la femme qui fait des enfants. C'est pourquoi Louis Marie Ongoum écrit que « gardienne des traditions et agent de reproduction génétique, l'importance que la société lui accorde est fonction du nombre d'enfants qu'elle « produit »<sup>37</sup>.

Cette fierté prend encore plus d'ampleur lorsqu'elle met au monde des jumeaux<sup>38</sup>. Elle devient dès lors toute spéciale, portant automatiquement le titre de *mani*, *megni*, *mêgne*, *mênnê*, termes bafoussam, bangou, bamena, baham, bandjoun, bayangam et dschang, qui signifient respectivement la « mère des jumeaux ». L'entourage lui témoigne désormais honneur et respect. Considérée comme l'incarnation de la fécondité, elle fait l'objet de toutes sortes d'éloges. A partir de ce moment, elle est consultée pour l'accomplissement des rites et les soins de santé. Faut-il le rappeler, les mères des jumeaux sont reconnues dans la communauté comme des personnes dotées d'un pouvoir de guérison. Les femmes et surtout les enfants les rencontrent en cas de problèmes de santé. Rien qu'une imposition des mains à l'aide du *feh nkeng*, nom baham pour désigner l'arbre de paix dans la région (*Dracaena deistelana*), suffit parfois dit-on à la *megni* pour apporter la guérison complète. Quelques unes maîtrisent les vertus médicinales des plantes qu'elles administrent aux malades. Cette considération est d'ailleurs répandue chez l'ensemble des peuples des Grassfields qui apparaît comme étant la zone de la plus

---

<sup>37</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », ABRIA, Revue culturelle Camerounaise, p. 314.

<sup>38</sup> La naissance des jumeaux dans une famille était un grand honneur même si c'était aussi un fait redouté car, considérés comme des êtres extraordinaires, sorciers à la limite et même compliqués, ils étaient entourés tout de même de soins particuliers. Chez les Bamiléké, on les accuse de causer de profondes perturbations au sein de leur famille. Ils ne doivent jamais être contrariés de peur de mourir. C'est pourquoi ils doivent être très choyés. Il est interdit d'offrir des cadeaux à l'un et de ne pas en donner à l'autre. Ils doivent donc toujours être traités de la même manière.

forte concentration des productions artistiques relatives à la vénération de la maternité gémellaire<sup>39</sup>. Comme le relèvent Josph-Marie Essomba et Jean-Paul Notué :

Chez les Bangwa, la mère des jumeaux est vénérée. On lui accorde des pouvoirs exceptionnels (divination, guérison, voyance). Lorsqu'elle brandit une branche de l'arbre de la paix (*Dracaena deistelina*), insigne des jumeaux, entre deux antagonistes, (ce peut être deux individus ou deux armées), la querelle ou le conflit s'arrête sur le champ<sup>40</sup>.

Ce don de guérison vient de Dieu, à en croire les informateurs. Rien ne relève du hasard si la *megni* a été choisie parmi une pléthore de femmes pour mettre au monde des jumeaux. C'est un insigne honneur, une bénédiction divine, d'où la croyance au don de guérison dont elle dispose. Les jumeaux ou *poo-ni* en Bamena, Bangou, *poo mgnieuh* en Baham, Bandjoun et Bayangam, ou alors *mefack* en dschang, tous des termes qui signifient « enfants de Dieu » à leur tour, sont l'objet de sollicitude permanente, de culte et presque d'adoration. Considérés comme des êtres célestes, ils portent des noms spéciaux dans toutes les chefferies. A Bamena et à Bangou, ils sont connus sous des noms comme *Kameni*, *Teumeni*, *Kwameni*, *Seumeni*, *Nameni*, *Cheumeni* *Gangmeni* qui les rapprochent directement de Dieu ou des chefs. Dans ce dernier cas, ils sont appelés en Baham, Bandjoun et Bayangam : *So feu* (l'égal du chef). Ils sont enfin désignés à Bangou sous des noms en relation avec leur puissance : *Gô die gwang*, *Gô die gwè*<sup>41</sup> ou *Kô medi*<sup>42</sup>.

Il faut mentionner que comme sous d'autres cieux, la naissance en pays bamiléké a de tous temps été accueillie avec grand bonheur. On peut même dire sans risque de se tromper que la procréation constitue ici la finalité du mariage. La femme est métaphoriquement comparée à une fleur et l'enfant à un fruit, ce dernier étant l'élément le plus important recherché sur un arbre. C'est ce qui a amené certains

---

<sup>39</sup> Essomba Joseph-Marie et Notue Jean-Paul ont relevé que dans le Grassland, les figures de maternité apparaissent en nombres considérables dans les statues en ronde bosse, dans des éléments architecturaux (cadres des portes et piliers sculptés). On y trouve des thèmes liés à la fécondité, à la naissance et à la gémellité, l'image de la mère à l'enfant étant privilégiée. Cf Fame Ndongo Jacques et al, 2002, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE. p. 193.

<sup>40</sup>Essomba Joseph-Marie, Notue Jean-Paul, 2002, « L'image de la femme dans l'iconographie camerounaise », Fame Ndongo Jacques et al, (éds), pp. 181-217, p. 193.

<sup>41</sup> Divinités ayant délibérément choisi où naître, ayant porté leur préférence sur telle famille et non sur telle autre. Ils sont capables de s'en retourner s'ils n'ont pas trouvé satisfaction. C'est la raison pour laquelle il est coutume de dire en pays bamiléké qu'ils sont partis au lieu de dire qu'ils sont décédés.

<sup>42</sup> Termes bamena en rapport avec les circonstances de l'accouchement des jumeaux. Leur venue au monde est supposée extraordinaire. Ces êtres célestes ne sauraient naître comme le commun des mortels.

auteurs à écrire qu'homme pragmatique, le Bamiléké s'éprend plutôt du fruit que de la fleur, alors même que la fleur est la promesse du fruit<sup>43</sup>. C'est ce qui justifie la forte propension à la polygamie dans la société traditionnelle bamiléké :

Un homme qui sollicitait un titre de noblesse auprès de son chef justifiait sa demande d'abord par une descendance nombreuse. Bref, la réussite chez le Bamiléké commençait par la procréation. A tort ou à raison donc, le Bamiléké pensait que la polygamie accroissait ses chances d'avoir une descendance nombreuse. C'est pour cette raison qu'on ne pratiquait pas la limitation des naissances. La femme mettait au monde autant d'enfants que lui autorisait sa fécondité naturelle. Et pour y parvenir, les femmes se mariaient relativement tôt, entre 14 et 18 ans <sup>44</sup>.

Ce constat indique clairement la place majeure de la procréation au sein de la communauté bamiléké. S'il arrive par contre qu'un couple soit stérile, cette lourde responsabilité incombe à la femme et jamais à l'homme même si ce dernier en est responsable<sup>45</sup>. C'est ce qui ressort de l'observation suivante:

La stérilité fait partie des plus grands maux qui puissent frapper une femme bamiléké, écrit Ongoum. Elle est aussi considérée comme une malédiction dont la cause est un maléfice car, Dieu ayant créé l'homme et la femme et institué le mariage, on ne peut imaginer qu'il contrecarre lui-même le processus du monde par lui-même déclenché. Des prières se disent à Dieu, des sacrifices se font aux ancêtres intercesseurs pour être préservé du malheur de n'avoir pas d'enfant qui rend la vie inutile<sup>46</sup>.

En effet, des rites sont pratiqués en l'honneur des femmes stériles dans le but de solliciter les faveurs des ancêtres et les emmener à procréer. La maternité est d'autant plus favorisée qu'une femme qui n'a pas d'enfants est mal vue dans la société. Les parents sont contraints d'organiser des rites de fécondité pour la « réhabiliter ». Dans l'imagerie populaire, la stérilité serait due à une malédiction des ancêtres ou à l'action d'un sorcier qu'il faut conjurer<sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 300.

<sup>44</sup> Dongmo Jean-Louis, 1981, cité par Temgoua Richard Laurent, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale », *Fame Ndongo Jacques et al.*, (éds) pp. 66-80, p. 67.

<sup>45</sup> Chez les Bamiléké comme chez beaucoup d'Africains, l'homme n'est jamais stérile. Si par malheur, l'homme est frappé par la stérilité, il est interdit d'étaler ce défaut au grand jour comme celui de la femme. De ce fait, la femme ayant un époux stérile procréé avec un homme dont elle garde à jamais le secret et attribue la paternité de ses enfants à son époux. Quelquefois aussi, lorsqu'il a conscience de sa stérilité, l'homme est tenu de désigner l'un de ses frères avec qui sa femme assurera sa descendance. Ce choix du frère vise essentiellement à ne pas introduire le sang étranger dans la famille.

<sup>46</sup> Ongoum Louis-Marie, 1979, p. 317.

<sup>47</sup> Ombolo Jean-Pierre et *al.*, 1982, p. 19.

Une progéniture nombreuse en pays bamiléké était signe de richesse. Les enfants sont sollicités non pas uniquement pour être employés comme main d'œuvre pour les travaux agricoles, mais aussi et surtout pour perpétuer le culte des ancêtres car, les Bamiléké croient en l'existence d'une nouvelle vie après la mort. Celle-ci n'est possible que si l'homme de son vivant a pris des dispositions nécessaires, c'est-à-dire en laissant une descendance qui puisse le rendre heureux dans l'au-delà. Cet acte consiste au culte des crânes largement répandu chez les Bamiléké.

Au-delà de cette fonction première exigée chez les Bamiléké, la femme mariée doit éviter les médisances. Une femme qui consacre du temps aux mouchardages est qualifiée de paresseuse et d'envieuse<sup>48</sup>, car une femme se doit d'être calme afin d'éviter la trahison du moment que la femme sage reste et demeure la gardienne des traditions. A cet effet, elle doit honneur et respect vis-à-vis de son entourage. Elle doit éviter de se tenir debout pour adresser les salutations aux chefs, aux notables et autres personnalités distinguées du village. La meilleure position consiste à se courber, le regard vers le sol, quand la femme souhaite adresser la parole à des hommes nobles. De même, elle les appellera par des termes tels que *Mo*, *Dii*, termes dschang, qui équivaux à « Seigneur ou Dieu ». Face à ses égaux de sexe masculin, elle dira par exemple *Tabou*, *Tapa*, *Tadji*, *Tagang*, termes élogieux bangou et bamena employés à titre honorifique. Face aux femmes, elle les appellera *Ngoachie*, *Ngokouang*, *Ngôssô*, *Memba*, *Menguah*, *Messe*, tous des éloges bangou et bamena employés à l'endroit des femmes. La femme ne manquera pas enfin de désigner les mères de jumeaux et les prêtresses par leur éloge. Ces femmes distinguées sont respectivement appelées en Bafoussam *Mékeu* et *Djuissi*. Pour encourager les enfants à travailler, la femme use rarement de leurs véritables noms. Elle les appelle par leurs noms élogieux, similaires à ceux de leurs aînés. La femme mariée n'est pas la seule à user de ces termes. Elle est suivie par la grand-mère à qui incombe d'autres critères.

#### **I.4- Les critères de beauté de la « vieille » ou femme âgée**

De l'avis de Sylvain Djaché Nzéfa, « le vieux est un personnage très respecté dans la société négro-africaine. En effet, il est plus près des ancêtres et reçoit par

---

<sup>48</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.

conséquent des considérations plus importantes que celles accordées aux jeunes ou aux adultes »<sup>49</sup>. L'auteur cite par ailleurs Dibombe Ekambi pour qui « le vieux est le sage, celui par qui la somme des expériences, des connaissances, des actions accumulées durant sa vie, qui sont des forces, possède, dans l'échelle de l'âge, le plus de force, c'est-à-dire non seulement le plus de sagesse, de lumière, mais surtout de puissance »<sup>50</sup>.

Au sujet de la femme bamiléké précisément, celle qui prend de l'âge est respectée. Elle l'est davantage si au cours de sa vie de jeune femme mariée, elle a pu réunir les qualités morales exigées et surtout assurer une progéniture nombreuse. Si par ailleurs elle a eu la grâce de devenir *megni*, elle devient l'objet d'admiration et de référence. La femme âgée est enfin jaugée à travers sa générosité et son caractère de rassembleuse. Elle doit faire preuve de partage, avoir l'art de parler sans choquer et prodiguer des conseils. Ces traits de caractère font d'elles une femme très enviée. Elle est, à bien des égards, préférée aux jeunes mères, peu expérimentées et souvent désinvoltes. Tels sont ainsi présentés les critères moraux authentiques de beauté de la femme bamiléké.

### **I.5- L'idéal de beauté de la femme bamiléké : le regard des hommes**

Dans toutes les sociétés, le physique fait l'objet d'appréciation de la beauté humaine quels que soient l'âge et le sexe. Les hommes particulièrement, ont leur point de vue par rapport aux critères de beauté et de choix d'une femme. Chez les Bamiléké précisément, les hommes disposent des normes liées au physique, à l'éthique et aux éléments de l'esthétique corporelle.

#### **I.5.1- L'idéal de beauté en rapport avec le physique**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des hommes accordaient leur préférence aux femmes « rondes », signe de noblesse et d'embonpoint. Les femmes en « chair » étaient à la mode, la rondeur des formes étant considérée comme un véritable signe de féminité. A l'issue de l'émancipation des femmes, cette tendance est quelque peu

---

<sup>49</sup> Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, p. 36.

<sup>50</sup> *Ibid.*

négligée au profit de la mode occidentale à savoir la minceur de la taille. C'est alors qu'au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les hommes orientent leur choix vers les « tailles fines » ou « tailles de guêpe ». L'indépendance des femmes les conduit à se mettre massivement « à la ligne » dans le but de contrôler leur poids et paraître sveltes, jeunes, saines, désirables, sexy et belles. Les femmes sont libérées de toutes les barrières sociales qui existaient du temps des grands parents. Cette mode occidentale est prisée jusqu'en 1990, période à laquelle la tendance revient aux femmes fortes du fait du phénomène du Syndrome Immuno Déficience Acquise (SIDA) dont l'une des manifestations est la perte excessive du poids. L'embarras se poursuit à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, date à laquelle la gratuité des Anti Retro Viro fait que les sidéens prennent davantage du poids. De ce fait, à la veille de l'an 2000, les hommes avouent leur difficulté à choisir la femme ayant la forme du corps de leur rêve. Cet élément amène à confirmer que dans toutes les sociétés et de tous temps, il y en a qui préfère les grosses et ceux qui préfèrent les minces. Tout est davantage question de goût.

Il faut néanmoins remarquer avec certains informateurs interrogés que dans leur choix, les hommes souhaiteraient éviter les extrêmes<sup>51</sup>. De ce fait, la femme excessivement forte et la maigre sont redoutées<sup>52</sup>. La première du fait de sa prédisposition face à certaines maladies même s'il est généralement admis qu'au sujet des maladies, ce n'est pas parce qu'on est forte ou maigre qu'on attrape forcément une maladie donnée. Les moyens financiers disponibles peuvent l'en empêcher. La seconde à cause de sa vulnérabilité et surtout, on est amené à penser qu'elle porte le SIDA<sup>53</sup>. En effet, les hommes trouvent les obèses peu présentables. Elles sont davantage réservées pour le ménage et se prêtent peu pour les déplacements. En plus, elles sont prédisposées aux problèmes de santé, notamment aux maladies de la nutrition tels que le diabète, les gouttes et aux accidents de l'appareil cardio-vasculaire. Paradoxalement, étant donné leur bonne mine, elles sont davantage résistantes aux infections que les maigres. Celles-ci par contre, du fait de

---

<sup>51</sup> Bakam Daniel, enseignant, Kameni Jean-Pierre, ancien instituteur et Kouabou Donatien, instituteur, entretien groupé du 15/02/2005 à Bamena.

<sup>52</sup> Aguilar Isidor, 1976, *Femme et mère. Les guide pratiques de la vie, vie et santé*, Paris, p. 432

<sup>53</sup> Il faut noter que malgré l'augmentation du poids par la prise des Anti Retro Viro par les malades du SIDA, nombreux sont encore les hommes qui pensent qu'une femme mince peut être une sidéenne.



leur acharnement à vouloir garder la ligne, en sont arrivées à montrer tous leurs os, obtenant plutôt le résultat contraire à l'objectif visé, à savoir la beauté de leur corps. Ces femmes dites asthéniques deviennent vulnérables et sont exposées à la tuberculose et aux maladies de l'estomac. Comme le décrit Aguilar,

(...) On veut aussi paraître plus jeune en éliminant la graisse superflue ; mais ce que la silhouette gagne, la peau du visage le perd, car les rides ont tendance à s'accroître. C'est pourquoi un traitement amaigrissant doit être accompagné des soins particuliers de la peau du visage<sup>54</sup>.

Du point de vue morphologique, certains hommes préfèrent de ce fait la femme au physique moyen. Cependant, les changements s'opèrent davantage dans la psychologie que dans la vision. On constate en effet que les femmes au physique attrayant sont toujours à la mode, en dépit de leur caractère parfois orgueilleux et désinvolte. C'est sans doute la raison pour laquelle les femmes investissent tant dans la chirurgie esthétique, les cosmétiques, les vêtements, les chaussures, les coiffures, les parures et tous les autres accessoires de beauté. C'est ce qui justifie par ailleurs la multiplication des concours de Miss et l'affluence des filles.

N'est-ce pas à cause de la diversité de la beauté féminine que les hommes deviennent tant frivoles car, au-delà de la forme du corps, les hommes ont de l'attraction pour certaines parties du corps et même pour le teint. Aussi, un homme préférera-t-il aujourd'hui la femme aux jambes arquées, ensuite celle au derrière épanoui, puis la femme au sourire captivant ou alors tout simplement celle à la poitrine généreuse. La démarche intervient par ailleurs dans l'appréciation de la femme, de même que la longueur et la souplesse de la chevelure. La femme à la peau claire ou foncée fait également partie des mieux convoitées.

Lorsqu'on analyse leurs propos, il en ressort que la beauté physique naturelle ne suffit pas. Il existe d'autres qualités indépendantes de l'harmonie et de la beauté des formes. Ceci justifie l'ambiguïté dans les déclarations des hommes lorsqu'ils affirment que la belle femme n'est pas uniquement celle au physique harmonieux, mais celle riche d'un idéal moral.

---

<sup>54</sup> Aguilar Isidor, 1976, p. 432.

### I.5.2- L'idéal de beauté en rapport avec l'éthique

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les hommes bamiléké affirment que la beauté de la femme réside dans ses habitudes, ses aptitudes morales. Autrement dit, la beauté féminine est d'abord morale : soumise, travailleuse, accueillante, féconde, propre, tels sont les qualificatifs attendus de la belle femme africaine en général et de la belle femme bamiléké en particulier. Par ailleurs, d'autres critères de beauté féminine sont relatifs à la nationalité ou à l'appartenance ethnique de la femme. Certains hommes ont une préférence pour la femme blanche et d'autres pour la femme de telle ou telle autre ethnie de l'Afrique ou même de telle autre ethnie du Cameroun. Sergeo Polo dans l'une de ses chansons, fait une déclaration d'amour à la femme bamiléké en mettant en exergue, les qualités esthétiques et éthiques qui suscitent sa passion.<sup>55</sup> Dans un rythme très dansant, le musicien camerounais sollicite la femme bamiléké, tendre, belle, ronde, à la peau luisante, rompue à l'art culinaire et parfaite gestionnaire. Oeuvre commerciale ou cri du cœur, telle est l'ambiguïté qui plane sur une telle œuvre. Voici un extrait de cette mélodie de Sergeo Polo, « l'historien » :

Sauvez-moi je suis mort  
La fille bamiléké m'a tourné la tête  
La fille bamiléké m'a troublé la tête  
Elle est belle, elle est potelée, elle brille comme la lune  
Elle est calme, elle est respectueuse, elle brille comme la lune  
Je l'aime parce qu'elle sait garder l'argent  
Je l'aime parce qu'elle sait économiser  
Je l'aime parce qu'elle sait me faire le *nkui*  
Je l'aime parce qu'elle sait me faire le taro  
C'est elle qui me respecte, je vais la garder  
Insultez la, dénigrez la, cela m'engage, je vais la garder.

Il faut comprendre que cette chanson qui date de 2007 mérite une attention particulière car, elle se réfère également aux années antérieures à cette période. En effet, jusqu'à la veille de l'an 2000, elle reste valable. Bien qu'ils soient encore en cours, il faut relever que ces critères ont évolué et intégré des considérations nouvelles. La tendance est de nos jours aux aptitudes intellectuelles et même à l'aisance. Ainsi, les hommes préfèrent-ils de plus en plus les femmes diplômées, les

---

<sup>55</sup> La femme bamiléké apparaît dans cette mélodie comme le prototype de la femme à prendre en mariage. Le musicien manifeste l'envie d'en avoir une à ses côtés en dépit de toute opposition ou contestation.

femmes agents de l'Etat, les femmes véhiculées ou tout simplement les femmes de catégorie sociale et professionnelle acceptable. Plusieurs facteurs expliquent ce renversement de tendance. Le contexte socio-économique marqué par le sous-emploi et le chômage des jeunes en est l'une des causes. De même, le recours à la culture occidentale explique ce changement. Cette tendance a d'ailleurs été relevée dans d'autres sociétés par Aguilar pour qui :

Il convient avant tout de cultiver l'esprit. Une femme ne doit pas être seulement agréable à regarder. Ce qui plaît surtout en elle, ce sont les qualités du cœur et de l'intelligence. Un homme peut être captivé par le charme d'une conversation et d'une douceur toute féminine. La femme séduit aussi par sa distinction : souvenons-nous de la duchesse de marne, si admirée pour la grâce avec laquelle elle descendait de voiture. Beaucoup de femmes, sans être belles, sont pleines de séduction, telle madame de Staël, appelée la sympathique laide, qui, par ses dons d'intelligence, inspira de violentes passions<sup>56</sup>.

Ce paradoxe traduit l'ondoyance et la diversité de la nature humaine. Il traduit également la nature de l'homme comme la femme, tous d'éternels insatisfaits. N'est-ce pas la raison pour laquelle le musicien Fontanel dans l'une de ses chansons chanta la relativité de la beauté féminine<sup>57</sup> ? Ne peut-on pas également attribuer la « frivolité masculine » à cet état de fait ? Dans la mesure où aujourd'hui, l'homme préfère la brune, demain la noire, le surlendemain la ronde après la svelte, ensuite la géante, puis la petite de taille ou même la riche, la pauvre, la timide, la bruyante, l'intellectuelle, l'illettrée. Tels sont les éléments qui poussent plus d'une femme à la quête effrénée et jamais satisfaisante des atours en vue de capter définitivement sur elles les regards masculins. Faut-il encore que l'idéal masculin soit une évidence.

En effet, ce que les femmes cherchent comme « homme idéal » est diversement partagé. Certaines avouent avoir un faible pour les hommes propres, élégants et au physique attrayant, tandis que d'autres témoignent leur penchant pour les hommes intelligents et généreux. D'autres encore rêvent d'un homme viril, riche et célèbre ou alors d'un homme doux, affectueux et tendre. A ce sujet, les avis sont si

---

<sup>56</sup> Aguilar Isidor, 1976, p. 435.

<sup>57</sup> Dans l'une de ses chansons consacrées à la femme, le musicien camerounais Fontanel souligne à travers le rythme « Salsa » la relativité de la beauté féminine. A son avis, « la femme c'est la femme, en effet, elles sont toutes belles. Christophe aime Jeanine, parce qu'elle a de belles dents, Victor adore Nicole, parce qu'elle a de belles fesses, Antoine adore Yvette, parce qu'elle a de beaux seins ». On voit en fin de compte qu'il n'y a que de belles femmes.

partagés que l'on se perdrait en conjecture en essayant de trouver la vérité même si toutes sont unanimes qu'un homme doté d'une beauté physique et morale reste la perle rare.

Il faut aussi remarquer qu'au vu de la récession économique récurrente, les femmes penchent davantage de nos jours pour d'autres critères indépendants du physique. Il s'agit en l'occurrence de la capacité financière, élément qui a conduit Fontanel à chanter que « la beauté de l'homme c'est dans sa poche ». Autrement dit, le bel homme est celui qui dispose d'un pouvoir financier acceptable et qui par ailleurs, fait preuve de générosité. Les femmes souhaitent ainsi trouver à travers cet « idéal<sup>2</sup> masculin » la réponse à leurs besoins davantage matériels qu'affectifs, situation à la base de plusieurs maux qui minent de nos jours la société notamment le grand banditisme, le concubinage ou tout simplement la prostitution. Cependant, faute d'avoir des hommes aisés, les femmes se contentent habituellement d'autres qualificatifs exploités à des fins précises. Ainsi, en fonction des circonstances et de leurs besoins, la tendance est axée tantôt vers les hommes socialement distingués soit par leur fortune ou alors par leur titre : hauts cadres administratifs et riches commerçants, capables de satisfaire leurs caprices et désirs. Au total, il ressort de cette analyse que tout comme les hommes, les femmes en général et les femmes bamiléké en particulier se cachent derrière les artifices dans le but d'aguicher les hommes et combler leurs attentes.

### **I.5.3- L'idéal de beauté en rapport avec les artifices corporels**

Sur le plan vestimentaire, les hommes avouent avoir horreur du manque de pudeur dans l'habillement. La belle femme doit se vêtir décentement. Elle doit éviter des tenues provocatrices, jugées trop « sexy ». Pourtant, dans leur quête effrénée de la beauté, les femmes avouent par ces moyens éveiller l'attention des hommes.

Quant au port des parures, l'avis des hommes à cet égard reste positif à l'exception des usages de grossiers bijoux. Certains époux manifestent leur désarroi par rapport à la cherté de certaines parures telles que les bijoux en pierres précieuses (or, perles, diamant), qui exposent à la convoitise et aux agressions. Les bijoux raffinés et discrets sont préférés.

L'extravagance de certaines coiffures est par ailleurs reprochée. La belle femme est celle qui sait préserver ses cheveux naturels. Les divers artifices sollicités coûtent chers et dénaturent la femme africaine. En effet il est difficile pour une femme de se coucher lorsqu'elle porte certains types de coiffures, notamment les plus hautes, les plus serrées et celles portant des artifices tels que les coiffes. Toutefois, on note que la plupart de ces artifices sont généralement achetés par les hommes pour faire plaisir à leur amante ou à leur épouse, manifestation explicite de leur penchant pour ces ornements. Certains préfèrent les « rastas », d'autres les chignons ou les nattes. Ils contribuent d'ailleurs à l'achat de ces produits que les femmes utilisent au quotidien. Beaucoup redoutent cependant les « greffes » qui à leur avis conservent la saleté et sont dangereux pour la santé, du fait du risque d'infection au VIH-SIDA. Les aiguilles étant souvent utilisées pour traiter le cuir chevelu de plusieurs femmes.

Les hommes redoutent habituellement le phénomène fort répandu de desquamation de la peau. Une femme à la peau dénaturée par les produits cosmétiques décapants inspire mépris et dédain, surtout lorsque son corps est tacheté par endroits. Assimilée à une prostituée, elle fait honte et court des risques liés à sa santé. Pour les hommes, de pareilles femmes sont faites pour le plaisir et non pour le mariage. Il en est de même des femmes hantées par la pratique des régimes d'amaigrissement effrénés. De telles femmes disent-ils, ne sauraient s'accommoder à l'entretien d'un ménage.

Eu égard à ce développement, le regard des hommes par rapport à l'idéal de la beauté féminine reste controversé. Tous les informateurs interrogés sont unanimes que la belle femme est celle qui dispose d'un ensemble de qualificatifs tels que la propreté, la beauté physique et morale. Toutefois, à analyser leur choix, on se rend compte que les hommes ne mettent pas toujours en pratique leurs propos. Tous les hommes trouvent leur compte dans le choix de leur conjointe. La beauté physique naturelle et la richesse morale restent cependant les meilleurs critères de beauté.

A l'issue de cette analyse, on peut retenir que pour l'homme Bamiléké, les canons de beauté d'une femme qu'on veut prendre en mariage sont différents de ceux de la femme sollicitée pour le « plaisir ». En effet, dans le premier cas, le choix se porte sur les rondeurs, la bonne moralité, la fécondité et l'ascendance familiale. La

belle femme à ce niveau doit également être une bonne ménagère, capable de tenir son ménage propre, d'assurer une meilleure éducation pour ses enfants et même de soutenir son époux par sa contribution dans la fructification du budget familial. Dans le second cas, la morphologie importe peu. Elle doit cependant être généreuse et disponible. De plus en plus, d'autres critères interviennent indépendamment de la beauté physique et morale.

Les hommes les plus ouverts ne manquent pas de le souligner : « la femme c'est le ventre et le bas-ventre ». Les artistes reprennent d'ailleurs cette phrase comme refrain dans leurs chansons en termes de sensibilisation<sup>58</sup>. Autrement dit, la belle femme est celle qui sait faire à manger à son homme et qui satisfait réellement ses désirs sexuels. Autant de qualités à développer par la femme en général et la femme bamiléké en particulier pour obtenir les faveurs de son conjoint. En fin de compte, on peut affirmer que la providence a donné à la femme tout ce qui lui est nécessaire et tout ce que l'homme peut désirer ou rêver. Il lui appartient de s'étudier, de se découvrir, de s'adapter aux conditions de vie qui sont les siennes et à celles de l'homme qui, plein d'admiration et de générosité, souhaite trouver une femme à aimer, à choyer et à honorer<sup>59</sup>.

## **II- L'éducation moderne de la femme bamiléké et les implications potentielles sur sa beauté physique et morale**

Pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les Bamiléké en général et les femmes en particulier s'ouvrent massivement aux influences culturelles étrangères. Leurs traditions et coutumes sont progressivement délaissées au profit d'autres valeurs. Le contact avec les missionnaires à travers l'éducation, la catéchèse, l'ouverture sur l'Europe via les journaux, la presse, la radio, la scolarisation progressive, la multiplication des réseaux routiers et ferroviaires multiplient les contacts entre les Bamiléké et d'autres peuples et favorisent les échanges qui se manifestent sur la beauté physique et morale. Sur le plan éthique, les valeurs traditionnelles

---

<sup>58</sup> La célèbre chanteuse camerounaise Lady Ponce dans un « Bikutsi » très enlevé, fait ressortir très clairement ce qualificatif des hommes.

<sup>59</sup> Aguilar isidor, 1976, p. 435.

fondamentales autrefois enseignées se frottent aux valeurs nouvelles auxquelles la femme bamiléké doit se compromettre. En fonction du statut social et de l'âge, le changement est manifeste.

## **II.1- L'éducation moderne de la fillette**

Si la nouveau-née ne reçoit pas une éducation spécifique de ses proches, elle est aussitôt interpellée dès qu'elle parvient à s'exprimer distinctement, notamment à partir de 6 ans<sup>60</sup>. En effet, sans abandonner l'éducation de ses parents ou de ses proches, elle doit désormais se rendre à l'école où elle reçoit les enseignements et les valeurs occidentales<sup>61</sup>. Elle reçoit par ailleurs une éducation religieuse qui l'autorise à se conduire selon les recommandations bibliques. Au cours de la catéchèse, lui sont enseignés les « dix commandements de Dieu », ainsi que les prières du matin et du soir, de même que toutes les prières qui doivent être dites en fonction des événements et des difficultés.

Comme partout ailleurs au Cameroun, les premières écoles missionnaires accueillent un nombre important de Bamiléké qui acquièrent des connaissances en Allemand, en Anglais et en Français. Les mathématiques complètent cet enseignement qui progressivement se complexifie dans les classes supérieures notamment avec les sciences, l'histoire, la géographie, l'hygiène, etc. La fillette bamiléké commence ainsi ses études primaires sanctionnées par le Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE), continue au secondaire et termine à l'Université. Tout comme les missionnaires, l'Etat assure l'éducation des Camerounais à travers les enseignements dispensés dans les écoles publiques construites à cet effet. Cette éducation débouche plus tard sur un métier ou sur une profession. La femme bamiléké s'émancipe progressivement, obtient des diplômes qui lui permettent de devenir sœur ou agent de l'Etat, élément qui influence considérablement la mise en valeur de son corps.

---

<sup>60</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>61</sup> Il faut rappeler que c'est effectivement avec l'arrivée des missionnaires que la femme bamiléké s'ouvre progressivement à l'extérieur.

## II.2- L'éducation moderne de l'adolescente

L'éducation entamée à l'enfance se poursuit à l'adolescence pour ceux qui souhaitent faire de longues études. Devenir enseignant, médecin, avocat, directeur, ministre ou même président, tel est désormais le rêve de toutes les Camerounaises. L'aspiration à ces différentes professions éloigne souvent les femmes bamiléké de leurs chefferies natales, car elles doivent compléter quelquefois leur éducation loin de leurs parents. Cette situation devient récurrente à partir de 1970, date à laquelle de nombreux bamiléké quittent leur terroir pour exercer ailleurs<sup>62</sup>. Faut-il néanmoins le préciser, toutes les femmes bamiléké ne vont pas à l'école, seules les parents émancipés ou à même de payer la scolarité à leurs enfants parviennent à assurer l'éducation de leurs filles<sup>63</sup>.

A l'adolescence, les jeunes filles proches des missionnaires complètent leur éducation dans les centres de formation dont les plus connus sont les « Soxa »<sup>64</sup>. Dans les « Soxa », la formation est spécialement dispensée par les sœurs catholiques. Elle aboutit à l'apprentissage d'un métier notamment la couture, le tricotage, la broderie, la cuisine et tous les éléments relatifs à la puériculture, notamment l'entretien de la maison, l'hygiène en général, l'économie familiale<sup>65</sup>. Cette formation de deux à trois mois donnait par ailleurs accès au mariage, car la plupart de jeunes filles se fiançaient ou se mariaient au terme de leur formation, jugées aptes pour fonder un foyer et entretenir le ménage<sup>66</sup>. Le mariage est désormais considéré comme étant l'un des sacrements importants et doit être béni et célébré tout comme la naissance, le baptême, la première communion, la confirmation et la mort. Ces cérémonies donnent lieu au port des tenues spéciales de couleur blanche et à l'adoption des coiffures occidentales, des chaussures et des parures importées. Par ailleurs, les jours de fêtes se multiplient, en tenant compte des cérémonies de calendrier chrétien.

En effet, dans les « Soxa », les jeunes femmes étaient capables de coudre des vêtements pratiques de coupe simple comme les brassières et robettes pour enfants, de confectionner des ensembles pull-over, caleçons et chaussons pour nourrissons

---

<sup>62</sup> Foupa Eli, commerçant, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>63</sup> Djouokep Suzanne, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>64</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>65</sup> Djoum Cathérine, commerçante, entretien du 15/05/2007 à Dschang.

<sup>66</sup> Fomana Paul, Chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.



ainsi que de nombreux autres accessoires pour nouveaux-nés. Elles étaient également initiées à la confection de petits objets de cuisine notamment les mouchoirs de table et de décoration tels que les nappes de table, des coussinets etc. Dresser les lits, broder les draps, servir à table, entretenir la batterie de cuisine, assurer la bonne croissance du nourrisson ainsi que son éducation, entretenir son époux, tels étaient d'autres objectifs à atteindre au terme de la formation dans les *Soxa*.

### **II.3- L'éducation moderne de la femme mariée**

A « l'école sous l'arbre », c'est-à-dire l'alphabétisation pour adulte, les Bamiléké en général et les femmes en particulier apprennent à lire et à écrire au courant de 1960. Il s'agit surtout des femmes mariées ou ayant des enfants. En effet, les filles déjà mariées ou mères, suivent des leçons de calcul et d'écriture dans les missions catholiques. Ces cours spéciaux délivrés généralement le soir, leur permettent de s'exprimer en français et de compter. Ils se font après qu'elles aient effectué tous leurs travaux domestiques et apprêté le repas pour la famille. Cet enseignement était couronné pour les plus courageuses par l'obtention d'un CEPE. Ces pré-requis autorisait ensuite la femme à s'intégrer dans la vie politique et sociale en devenant parfois fonctionnaire ou agent d'entretien dans les institutions étatiques ou privées. A la suite de la scolarisation, la femme s'émancipe plus ou moins rapidement et s'abonne à la lecture des journaux, elle peut désormais suivre les émissions radiophoniques et télévisées, aller au cinéma, se distraire dans les bars dancing ou dans les boîtes de nuit, voyager à travers le Cameroun ou à l'étranger.

Au terme de ce développement, on retient que les valeurs enseignées dans la société bamiléké sont peu à peu reléguées au second plan au profit de l'éducation occidentale et que toutes les femmes aspirent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle à un statut social particulier égal à celui de l'Européenne. De nouveaux critères tels que les connaissances livresques, les diplômes ou les hautes fonctions déterminent dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle la belle femme bamiléké, même si d'autres négligent ces nouveaux critères et restent attachés aux anciens critères de beauté. Ils estiment d'ailleurs que la belle femme demeure celle qui sait tenir son foyer propre, assure une meilleure éducation pour ses enfants, sait mieux faire la cuisine et procréer de

nombreux enfants<sup>67</sup>, car la plus belle des femme est celle qui malgré ses connaissances intellectuelles est restée « femme ». Autrement dit, la beauté doit reposer non pas seulement sur l'éducation traditionnelle, mais aussi sur l'éducation occidentale. On se rend cependant compte qu'en 2000, la femme bamiléké a perdu presque toutes ses valeurs culturelles d'antan. Le phénomène le plus déplorable reste la perte de sa langue maternelle. Cet aspect du travail ouvre la page sur le chapitre consacré à la perception de la beauté féminine à travers le physique.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>67</sup>Talom Bernard, cadre administratif retraité, entretien du 22/09/2006 à Bafoussam.

## **CHAPITRE III**

### **LES CANONS PHYSIQUES DE BEAUTE DE LA FEMME BAMILEKE**

#### **(1900-2000)**

Comme mentionné dans le chapitre précédant, les Bamiléké disposent à l'instar d'autres sociétés des canons qui régissent leur beauté physique. En plus de sa beauté morale, la belle femme est aussi celle dotée d'un idéal physique. Ce dernier repose sur certaines parties du corps que nous essayons de démontrer dans ce chapitre.

#### **I - Les canons physiques traditionnels de beauté de la femme bamiléké : Du début à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle**

Dans l'art classique, le terme « canon » désigne la règle des proportions idéales du corps humain. Dans le domaine artistique, il se réfère également au corps humain et vise ainsi à établir les règles de beauté universelle. Chaque peuple établit ses normes de beauté. Dans la société traditionnelle et moderne bamiléké, les canons de beauté reposent non seulement sur l'éthique, mais également sur la beauté physique. Celle-ci prend en compte : l'allure générale du corps, la forme des seins, la pilosité, la taille, le teint ainsi que le visage.

##### **I.1- Le corps**

En plus des critères moraux développés dans le chapitre précédent, la femme bamiléké doit être physiquement attrayante. Dans la société traditionnelle bamiléké, les règles de beauté physique reposent essentiellement sur la forme du corps en général, la taille et le teint. Les femmes fortes à la taille moyenne et les femmes au teint clair sont réputées les plus belles.

##### **I.1.1- La forme du corps**

Les Bamiléké accordaient de la valeur à la forme du corps de la jeune fille. Allant nue, sans étoffes, l'appareil physique de la fille était laissé au vu et au su de

tous, élément qui permettait de porter un jugement sur la beauté de son corps. En effet, dès son jeune âge, la fillette bamiléké n'attire les regards qu'à travers l'éclat de sa peau. La société est moins regardante sur la forme de son corps. C'est à l'âge pubère, qu'il est possible d'apprécier valablement l'allure réelle de son corps.

La plus attrayante des adolescentes devait présenter un physique charnu, les Bamiléké n'appréciant pas particulièrement la mince femme. C'est à ce niveau qu'un fessier dodu, un bassin large et de gros seins avaient de la valeur<sup>1</sup>. Une jeune fille ainsi bâtie avait beaucoup de chance d'être sollicitée en mariage, surtout si elle était bien élevée<sup>2</sup>. La mince fille était hélas assimilée à un homme, puisque d'emblée on l'estimait inapte à faire des enfants<sup>3</sup>.

Dès lors qu'elle était mariée, la femme bamiléké devait non seulement s'arranger pour mettre en pratique les valeurs morales acquises pendant l'enfance et l'adolescence, mais aussi prendre soin de son corps afin de présenter aux yeux du public une bonne mine, preuve d'un mariage réussi même si son ménage avait des problèmes. Il fallait tout faire pour bien paraître. En effet, un homme marié à une femme potelée, ou « grasse » comme on le dit familièrement ou encore « forte » comme l'indiquent les esthéticiens et les stylistes, était fier selon le terme des stylistes et des couturiers de sa « belle dame ». Pour s'enorgueillir il déclarait fièrement à ses amis : « si jamais vous voyez mon épouse, vous ne manquerez pas de m'appeler *kam*, mot bayangam qui signifie « notable ». C'était à son avis, la preuve de sa responsabilité familiale : bonne nutrition, harmonie du couple, santé physique, quiétude morale etc. Déclaration pourtant pas forcément justifiée dans la mesure où l'embonpoint n'est pas toujours directement lié à l'aisance. Il est dans un certain cas, une question génétique et atavique et dans un autre contexte, la manifestation de la malnutrition et la prédisposition à certaines maladies dont le diabète, l'hypertension artérielle et les maladies cardio-vasculaires fréquentes et redoutées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle contrairement au début du siècle.

En effet, une observation issue des réalités à la fin du XX<sup>e</sup> siècle révèle que la sédentarité, l'absence d'exercices physiques, les habitudes alimentaires extraverties

---

<sup>1</sup> Talom Bernard, cadre administratif retraité, entretien du 22/09/ 2006 à Bafoussam.

<sup>2</sup> Wamba Jean-Pierre, chef de famille bamena, entretien du 30/07/2006 à Bamena.

<sup>3</sup> Tchefenjem Jean, ancien commerçant, entretien du 10/08/2005 à Dschang.

reposant sur la consommation des repas riches en hormones et sucre de synthèse, favorisent ces maladies. L'embonpoint est alors perçu comme de l'obésité, sorte de « maladie » à combattre par une hygiène alimentaire stricte et la pratique régulière du sport.

Avant les changements observés vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'embonpoint était pourtant perçu comme symbole de féminité, de bonheur et de fécondité. De la « belle dame » ou « femme forte », dit-on, transparaissent la douceur, la fraîcheur et la fertilité. Cette femme était supposée effectuer les « travaux de la terre » sans grande peine. La robustesse de son corps en général et de ses membres en particulier rassurait sur sa résistance physique à l'épreuve. C'est en partie, l'une des raisons pour lesquelles, les travaux agricoles incombent généralement à la femme en pays bamiléké<sup>4</sup> comme d'ailleurs dans d'autres communautés agricoles. La femme en effet, forte ou non, est assimilée à la terre nourricière, source de vie. Dans cette optique, Louis-Marie Ongoum établit en ces termes, la relation entre la femme et la terre:

La femme est le principe de la génération. Jeune fille impubère, elle renferme la vie en potentialité ; mère, elle fait naître à la vie ; son amour maternel est une providence qui veille sur la vie, toutes les essences ; meuble, elle est nubile ; ensemencée, elle fait pousser les germes qu'elle nourrit des sucs de son sein. L'éros tel un fluide, circule donc dans la nature et l'être humain. Le peuple bamiléké, comme les autres peuples d'Afrique et du monde, a perçu la force de ce courant et la puissance encore plus grande qu'il véhicule en circulent entre la femme et la terre. Le dynamisme de celle-ci accroît celui de celle-là et réciproquement. La femme, par la vertu génésique, féconde la semence enfouie dans la terre préparée par elle ; la terre, déposée dans le ventre de la femme<sup>5</sup>.

Cette relation est symbolisée sous la forme de l'union à laquelle les Bamiléké ont conscience : il s'agit de l'acte de l'ensemencement des champs et de déterrement de la semence enfouie dans le sol. La femme utilise un plantoir qui symbolise le phallus et dont le manche figure la verge et le fer le gland allongé. Élément qui suppose que la femme par ce geste joue indubitablement le rôle du mâle. Elle détient ainsi l'autorité, l'initiative et la force nécessaires pour le maniement du symbole viril<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Dans la société traditionnelle bamiléké, les femmes effectuaient les travaux champêtres tandis que les hommes s'adonnaient davantage à la chasse.

Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 301.

<sup>6</sup> *Ibid.*

Par ailleurs, une femme « bien en chair » est considérée comme une véritable berceuse tandis que la mince est supposée ne pas pouvoir jouer ce rôle. Son corps est comparé à un matelas épais et douillet. Cet avis mérite d'être nuancé. A la suite de la modernisation des comportements, les critères relatifs à la forme du corps ont évolué. Ainsi, les femmes minces sont passées pour modèles à une catégorie de personnes pendant le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle et n'ont ensuite été évitées qu'à partir de l'an 2000 avec la recrudescence du SIDA, cette maladie qui, dit-on fait maigrir. Encore que les nouveaux médicaments font prendre du poids aux malades.

### I.1.2- Les seins

Au-delà de la forme du corps, les Bamiléké pensaient qu'une fille ne devenait femme que lorsque ses seins commençaient à prendre forme. S'ils poussaient trop vite alors qu'elle était très jeune, on les massait pour freiner la croissance afin de lui laisser le temps de grandir. Dans presque toutes les sociétés, les seins représentent le symbole de féminité et de fécondité<sup>7</sup>. Chantée par des artistes, c'est une puissante arme de séduction en raison de sa fonction maternelle. Le sein se présente ainsi comme l'une des parties du corps la plus sensible chez la femme de par ses multiples terminaisons nerveuses et qui lui pose également le plus de problèmes en raison sa croissance rapide ou très lente.

Allant autrefois sans vêtements, la poitrine des jeunes filles était aisément identifiable. Le volume de leurs seins constituait en quelque sorte un critère de beauté. En effet, peu de femmes sont satisfaites de leurs seins. Si les unes se plaignent d'avoir des seins peu développés, d'autres par contre sont gênées de les avoir trop gros. Si les Bamiléké n'avaient aucune panacée pour faire pousser rapidement les seins, ils disposaient cependant à l'instar d'autres peuples d'une technique naturelle pour freiner la croissance de seins jugés « précoces »<sup>8</sup>. Aussi, des massages étaient-ils institués à cet effet. Ces massages consistent en l'usage du bâton, des fragments dealebasse ou écuelles, des pierres ou meules et de certains fruits diversement utilisés dans des villages pour retarder la poussée rapide des seins.

---

<sup>7</sup> Encyclopédie, *Famille. Beauté et hygiène*, 1971, Paris, Presses encyclopédiques de France, p. 55.

<sup>8</sup> Tchamou Pauline, ménagère, entretien du 11/05/2006 à Bangou.

Une jeune fille dont la croissance des seins s'amorçait avant de l'âge de douze ans subissait des massages, soit de sa mère ou alors de ses sœurs. Allongée sur le dos, la jeune fille se soumettait à l'épreuve. Celle-ci se faisait à l'aide de divers objets en fonction des localités comme nous l'avons précisé plus haut. A Mbouda par exemple, le massage se faisait avec la mouvette servant à remuer le couscous et l'écuelle. Pour une opération réussie, ce matériel devait être utilisé à chaud, c'est-à-dire immédiatement après avoir servi à remuer et à servir le couscous de maïs.

A Bamena et à Bangou, les massages se faisaient à l'aide de la meule servant à écraser la poudre de padouk<sup>9</sup>. Par petites pressions, la femme essayait autant que possible de faire rentrer le mamelon. Pour un meilleur résultat, les « fruits noirs », (Aiélé) plus connus localement sous l'appellation de *bð* (*Canarium schweinfurthii* Engl.), étaient sollicités. Faut-il le préciser, l'Aiélé est une plante qui pousse en abondance à l'Ouest Cameroun. Ses fruits sont consommés tandis que ses noyaux sont récupérés à des usages thérapeutiques<sup>10</sup>. Ils soulagent l'angine et servent à masser les seins. Dans certains villages, les femmes emploient directement le fruit qui est aussitôt apposé sur le mamelon et manipulé avec la pierre. A Bangou, la petite fille subit ce traitement pendant une demi-heure sans rechigner. Les massages sont repris plusieurs fois dans l'espoir d'un résultat satisfaisant. A l'issue de chaque massage, le fruit ayant servi au traitement est remis à un passant qui doit absolument le consommer. En effet, les Bamiléké justifient la réussite de l'opération par des superstitions. Lorsque la croissance des seins est freinée, c'est la preuve que le passant a consommé le fruit ayant servi au massage. Au contraire, lorsque l'opération ne réussit pas, le passant est accusé de ne l'avoir pas consommé.

De l'avis des informateurs enquêtés, plusieurs inconvénients découlent de cette pratique : il arrive parfois que le mamelon s'aplatisse et disparaisse à la suite de nombreux massages ou alors que les seins prennent davantage de volume ou enfin tombent précocement, ayant perdu de leur fermeté<sup>11</sup>. Les conséquences de cette opération sur la fille sont redoutables. Le fait de forcer les mamelles à stagner dans leur croissance a des conséquences à court et à long terme sur la fillette. Telle une

---

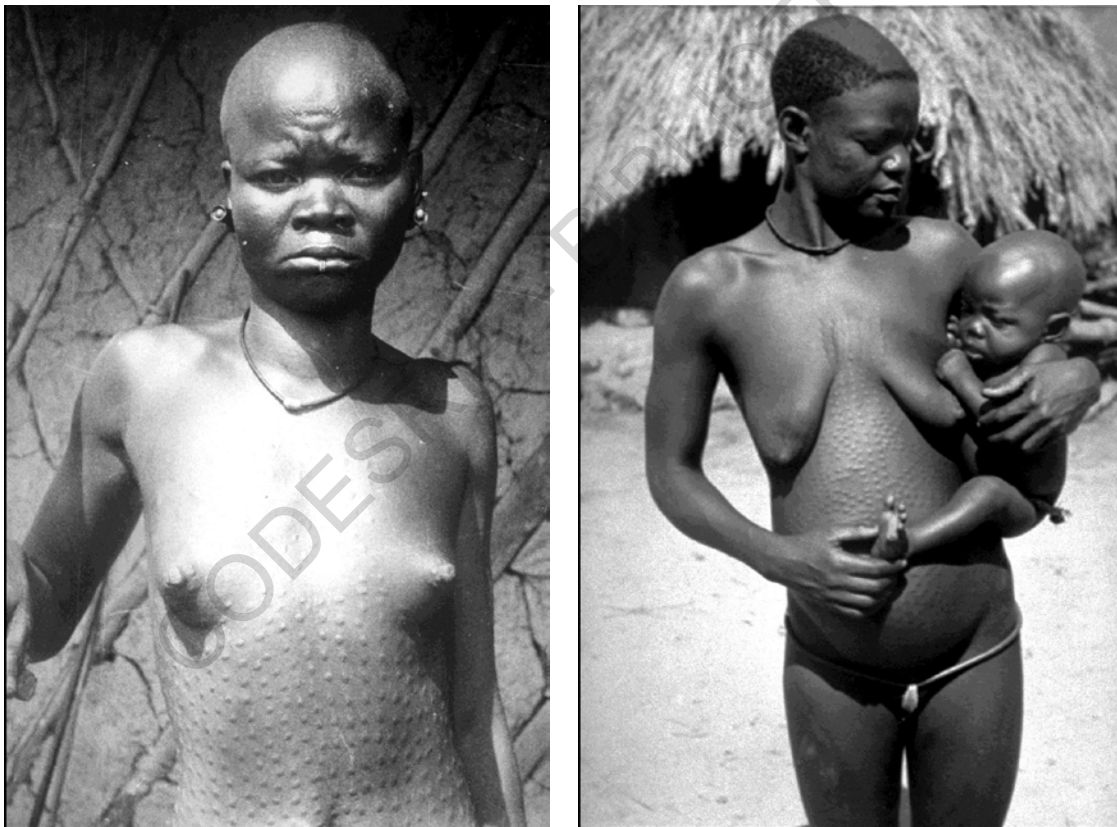
<sup>9</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>10</sup> Tchandjou Madeleine, guérisseuse traditionnelle, entretien du 15/05/2006 à Bafoussam.

<sup>11</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

véritable mutilation, la fille subit de vives douleurs et en sort traumatisée. Dans la plupart des cas, les seins ne poussent plus et la fille en sort frustrée et même meurtrie, car il lui devient désormais difficile d'exposer ou de porter fièrement ses seins<sup>12</sup>.

En effet le résultat de cette opération n'est pas toujours positif. Il a été scientifiquement démontré qu'une forte poitrine résulte d'un important développement de la glande mammaire<sup>13</sup>. Par ailleurs, la forme des seins varie d'une femme à une autre et en fonction de l'hérédité. De même que les formes de pieds, on distingue différents types de seins. Il y'en a aux formes rondes, allongées ou oblongues. Ils peuvent être petits, fermes, flasques, hauts placés ou pendants comme nous le démontre les photos ci-dessous. De même, on en trouve aux mamelons redressés et pointus ou affaissés et non ressortis.



**Photo 8:** Femmes aux formes de seins variées de par la nature et l'allaitement © Jeffreys, 1945 *ca*

<sup>12</sup> Djiguang Antoine, paysan, entretien du 29/07/2006 à Dschang.

<sup>13</sup> Aguilar Isidor, 1976, *Femme et mère. Les guides pratiques de la vie*, Paris, Vie et santé, p. 462.



Les maladies, les grossesses, l'allaitement et la vieillesse ont plus ou moins des effets sur l'apparence des seins. S'il existe des femmes qui voient leurs seins prendre du volume après l'allaitement, d'autres par contre voient les leurs diminuer de volume et s'aplatir. Il est reconnu que la poitrine s'affaisse normalement avec l'âge même si des frictions à l'aide du jus de citron permettent de ralentir l'affaissement. Ils perdent de leur fermeté et prennent la forme de sandales. Ils sont appelés vulgairement « sandalettes » en comparaison aux babouches de bain. Si la femme n'usait d'aucun moyen pour masquer l'apparence de son buste à l'époque traditionnelle, elle commence à le faire avec l'avènement des soutiens-gorge dans les années 1950.<sup>14</sup> Dès lors, les seins sont perçus autrement, au travers des sous vêtements, en l'occurrence les soutiens-gorge qui permettent de redresser les bustes affaiblis et flasques. Issus de la bonneterie et de la lingerie fine, le port des soutiens-gorge se répand progressivement et connaît son expansion. Cette innovation masque désormais les réalités. De ce fait, les femmes disposent selon leurs fantaisies des seins droits, fermes et pointus. Si certains délaissent le massage des seins, d'autres perpétuent la tradition à travers de nouvelles méthodes. La femme bamiléké sollicite à l'avenir de larges bandes en élastique dont elle se sert pour nouer sa poitrine. Ladite bande est portée comme soutien par la jeune fille qui ne s'en débarrasse presque plus. Progressivement, des produits pharmaceutiques dont le plus récurrent est le « progestogel » permettent des applications locales pour ralentir la croissance des seins<sup>15</sup>. Moins douloureuse, cette méthode moderne s'avère plus confortable. Le produit est frotté sur la pointe des mamelons et à l'aide d'une étoffe, la poitrine est ceinte pour plusieurs jours. La jeune fille ne s'en débarrassera qu'après plusieurs essais.

### **I.1.3- La pilosité**

Il est question de la présence des poils au pubis, aux aisselles, au menton, et aux membres supérieurs et inférieurs. La toison pubienne constituait un important critère de beauté physique pour les filles non mariées. Si la toison pubienne de la

---

<sup>14</sup> Djouokep Suzanne, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>15</sup> Woubigoung Charles, pharmacien, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

fillette ne faisait pas l'objet d'une attention particulière de son entourage, celle de l'adolescente par contre était particulièrement considérée. Une pilosité pubienne abondante faisait l'objet d'une attention particulière chez les hommes qui cherchaient une femme à marier.

Une jeune fille qui en avait en abondance était comparée au « panache d'une queue de cheval », terme que les Bayangam appellent «*ngwa seing leing*». Beaucoup d'hommes jetaient ainsi leur dévolu sur une fille velue plutôt que sur celle dont le pubis était dénudé. Celle-ci étant perçue comme une enfant précoce pour le mariage et à la procréation. En effet, la densité des poils est davantage fonction de l'âge. Les filles non pubères en sont dépourvues tandis que les filles mûres en ont en fonction du temps mis sans les raser ou sans s'épiler et aussi en fonction de l'hérédité. Par ailleurs, il y a des filles qui n'ont naturellement pas de poils aux aisselles ou sur le sexe autant que des hommes qui n'auront jamais de barbe. Ces femmes et ces hommes peuvent si elles le désirent ou le peuvent, utiliser des produits artificiels pour s'en doter. Beaucoup d'autres femmes s'épilent le corps et le sexe systématiquement pour diverses raisons : la propreté, la religion, les convictions esthétiques personnelles. Elles affirment ne pas aimer les poils. C'est le cas chez beaucoup de femmes bamiléké islamisées.

La toison pubienne perdait de sa valeur après le mariage. Elle n'était plus véritablement prise en compte comme critère de beauté. Elle était régulièrement tondue. Dès lors, pour marquer son changement de statut dans la communauté, la future épouse se protégeait d'un cache-sexe fait de feuilles d'arbres qui la dispensait désormais de tous les regards tel qu'il sera développé plus loin. Lorsqu'une femme devenait veuve, elle accomplissait des rites dans le but de se séparer définitivement de son défunt époux et de clamer son innocence dans sa mort. A cet effet, la veuve commençait par se faire raser complètement la tête, les aisselles et la toison pubienne. Par ce geste, elle rejetait tout ce qui faisait autrefois sa beauté et l'unissait à son époux. Ce rituel débouchait sur un subtil moyen d'exposer à nouveau son corps à d'éventuels époux, même si ces derniers n'étaient parfois que des amants. C'est de la sorte que la veuve se faisait remarquer, preuve qu'elle avait changé de statut dans la communauté.

La femme barbue était mal perçue dans la société traditionnelle. Elle est assimilée à l'homme et soupçonnée de stérilité. A l'instar du sexe opposé, elle développerait les hormones masculines qui empêcheraient la conception. Certains estiment qu'une femme portant une barbiche au niveau du menton et des poils sur la poitrine est « compliquée », car une véritable femme doit être dépourvue de barbe. Par ailleurs, les femmes aux membres velus n'étaient pas des plus enviées. Elles étaient assimilées aux animaux et principalement aux singes. Elles devaient s'épiler sans cesse. Toutefois, au regard de l'ambiguïté que revêtent les critères de beauté, il y'avait des hommes qui marquaient leur préférence pour des femmes aux membres velus et d'autres le contraire. Mais dans la société bamiléké, une belle femme devait se raser continuellement les aisselles, le pubis, le menton et les membres inférieurs si ceux-ci étaient velus.

#### **I.1.4- La taille**

Dans la société bamiléké, la taille constituait un autre signe de beauté. Dans la plupart des chefferies du Haut-Nkam par exemple, le choix d'une épouse prenait en compte cet aspect du corps. De l'avis de Louis-Marie Ongoum, la femme ne devait être « ni de petite taille, encore moins de grande taille »<sup>16</sup>. De ce fait, un garçon préférait habituellement une femme de taille moyenne et « bien en chair » car la femme de petite taille désignée par les Bangou (*nkeubeu ngwu*) dit-on « est arrogante et fière » tandis que la maigre fille que l'on surnomme *nsia mfeu* (écorcheuse de tibias) est répugnante. De telles femmes sont généralement comparées aux hommes et ne sauraient être de bonnes berceuses à l'instar de la femme dodue dont le corps est assimilé à un matelas épais, à un nid douillet et reposant surtout dans une région de montagne où le froid sévit tout au long de l'année.

#### **I.1.5- Le teint**

Les Bamiléké accordaient également de l'importance à d'autres qualités physiques du corps dont la couleur de la peau. Etant pour la plupart de teint sombre, les Bamiléké identifiaient la femme au teint clair à une perle rare. Celle-ci suscitait

---

<sup>16</sup> Ongoum Louis-Marie, 1979, p. 301.

l'admiration de tous et principalement des hommes dont chacun souhaitait en acquérir. Toutefois, il arrivait que la femme, consciente de la belle couleur de sa peau, se comporte négativement. Jusqu'à présent, le teint reste au centre des critères de l'esthétique féminine. Bien que le corps soit revêtu, la couleur de la peau est appréciée à travers le visage et les membres. Nombre de femmes bamiléké s'offrent des produits cosmétiques divers pour se décaper la peau afin de paraître plus claires.

Dans les chefferies de la Menoua, l'aspect de la peau reste encore pour beaucoup de garçons, un sérieux critère de choix de demande d'une femme en mariage. Chez les Bafou par exemple, le teint est l'un des critères d'appréciation de la beauté féminine. C'est pourquoi dans cette localité, une jeune fille peut échapper aux règles liées à l'éthique dès lors qu'elle est brune, c'est-à-dire affiche un teint clair. La femme à la peau claire (*pang megwi*), dit-on, est la plus jolie à telle enseigne que pendant longtemps, le coût exigé pour sa dot est resté plus élevé par rapport à celui des autres femmes à la peau foncée. Djiguang Antoine raconte en riant que « chez les Dschang, la femme brune se vend en morceaux »<sup>17</sup>. Autrement dit, chaque partie de son corps coûte chère et les cuisses seraient la partie la plus coûteuse ! Déclaration somme toute drôle, mais très significative par rapport à l'importance accordée à la femme au teint clair. Djiguang poursuit ses propos en faisant remarquer qu'une femme au teint clair améliore la qualité de l'espèce dans une famille en transmettant ses gènes à sa descendance. Le résultat est naturellement la clarté du teint de la progéniture et par conséquent, une source de richesse future. Les Dschang apprécient tellement la femme au teint clair à telle enseigne que les albinos (*mbouboung*) n'éprouvent aucune difficulté à se marier dans cette région. Elles sont sollicitées en mariage contrairement à d'autres ethnies qui éprouvent beaucoup de réserve et réticence à leur égard.

Les femmes albinos ne sont cependant pas dotées. Naguère à l'âge pubère, elles étaient rassemblées et amenées sur la place du marché où elles étaient exhibées, attendant un quelconque prétendant. Un homme ayant jeté son dévolu sur l'une d'elles se permettait simplement d'aller la soustraire des autres et l'amenait sans

---

<sup>17</sup> Djiguang Antoine, paysan, entretien du 29/07/2006 à Dschang.

avoir rien à donner à la belle famille. Il avait néanmoins le devoir de se renseigner sur l'origine et l'appartenance familiale de la promue avant leur départ. L'heureuse élue ainsi choisie refusait rarement l'avance d'un homme et se contentait de l'accepter quel qu'il soit. Elles sont habituellement des épouses de second rang et occupent la troisième ou la dernière place dans les foyers polygamiques. Quelquefois aussi, elles attirent la convoitise des célibataires dits « endurcis » ayant eu des difficultés à se trouver une épouse.

Si les femmes albinos n'étaient pas dotées en pays bamiléké, c'est surtout parce que l'entretien de leur corps semble très difficile. Il exige d'énormes sacrifices sur le plan nutritionnel et esthétique. Sur le plan nutritionnel, leur croissance et la forme de leur corps reposent sur des considérations d'ordre diététique. La mise en valeur de leur peau exige la consommation des repas appropriés. Leur alimentation doit être strictement contrôlée dès la naissance et se poursuivre jusqu'à la vieillesse. Les recettes à base de crevettes et d'épices, doivent systématiquement être éliminées de leur alimentation.

Sur le plan de l'esthétique, la beauté et la clarté de leur peau dépendent non seulement de leur alimentation mais également des soins corporels rigoureux. D'où l'utilisation des produits cosmétiques sélectionnés. Très fragile, leur peau ne supporte pas de forts rayons solaires, qui leur causent de véritables irritations. Il en est de même de leurs yeux qui exigent des supports de protection dont les lunettes de soleil sans lesquelles leur vision est limitée en période de forte chaleur. En effet, avant l'arrivée des lunettes, les albinos se gardaient de s'exposer au soleil, sollicitant l'ombre pour protéger leurs yeux.

Par ailleurs, leurs cheveux doivent faire l'objet des soins particuliers. Leur cuir chevelu, très sensible est exposé aux infections cutanées qui rendent les coiffures difficiles. S'il est établi que les hommes dschang préfèrent les « brunes », d'autres ethnies pourtant n'ont pas la même perception de la beauté. Dans les villages de Mifi par exemple, si les femmes à la peau claire passent pour jolies, elles ne sont pour autant pas fortement sollicitées pour le mariage. Elles sont considérées comme étant de caractère difficile. Elles sont, dit-on, « célèbres pour leur insoumission et leur légèreté excessive ». Louis-Marie Ongoum expose le sujet à travers le refrain suivant :

« *Pang Megwi nsi sie ngee taa te nzi m'a kwo : Te kwe nen nse ne len ne i* ». C'est-à-dire, « la fille au teint clair ne se rend à l'évidence de sa mort que trois jours après son enterrement : elle va jusqu'à mourir le sourire aux lèvres en contemplant sa beauté »<sup>18</sup>. Ainsi, consciente de la beauté de sa peau, la femme au teint clair monte la surenchère et n'hésite pas à s'exhiber dans la rue. Très courtisée, elle devient orgueilleuse et hautaine. C'est pourquoi les avertis sollicitaient d'autres critères de choix indépendants de la clarté du teint.

### **I.1.6- Le visage : regard, nez, bouche et dents**

En pays bamiléké comme dans d'autres sociétés, le visage, le nez et la bouche occupent une position de choix dans les canons de beauté physique. A l'instar des sociétés septentrionales musulmanes, la belle femme est aussi celle qui a un beau regard ou alors de beaux yeux. Ceux-ci ne doivent être ni trop petits, ni trop grands. Ils sont préférés proportionnels à la forme générale du corps, c'est-à-dire moyens. Par ailleurs, ils ne doivent être ni trop haut placés, encore moins affaissés. Ils ne doivent non plus être trop enfoncés ni trop ressortis. En plus, leur couleur est importante pour la beauté du regard. Une femme aux yeux de couleur rouge n'est pas enviée. Pour attirer les faveurs de son entourage, elle doit avoir les yeux blancs et le regard doux. C'est la raison pour laquelle dans la société traditionnelle bamiléké, la femme fixait rarement son regard sur l'homme<sup>19</sup>. Elle se comportait ainsi en guise non seulement de respect, mais aussi dans le but de réserver ses yeux pour son seul époux.

Le nez avait également une réelle importance dans l'appréciation de la beauté féminine. Tout comme les Bantou de souche pure, les Bamiléké en général et les femmes en particulier ont un nez parfois épaté. Pourtant, dans les canons traditionnels de beauté, la femme au nez retroussé figure parmi les plus « belles ». Les mesures sont ainsi prises dès la naissance pour parfaire les contours du nez. Cet aspect de l'étude sera davantage développé dans le cadre des massages, des soins du corps et du visage de la nouveau-née.

---

<sup>18</sup> Ongoum Louis-Marie, 1979, p. 329.

<sup>19</sup> Djiguang Antoine, paysan, entretien du 29/07/2006 à Dschang.

La forme de la bouche est aussi admirée dans le cadre de la beauté physique chez les Bamiléké. Une femme à la « large bouche » est mal perçue. Sans être petite, sa bouche doit être moyenne et bien dessinée. Les lèvres lippues et allongées sont signe de laideur. Une femme aux lèvres ainsi formées doit constamment tenir sa bouche fermée, surtout en public. Toutefois, la femme aux dents moyennes et entrouvertes au niveau des incisives est jugée attirante quand elle sourit. C'est ce qui justifie l'ampleur du limage des dents chez les Bamiléké au début du XX<sup>e</sup> siècle comme indiqué dans le chapitre consacré aux mutilations corporelles.

### **I.1.7- Les handicaps moteurs, visuels et autres déficiences physiques**

Des filles handicapées à l'instar des boiteuses, des sourdes, des muettes dont l'infirmité n'est pas grave parviennent à se marier. Elles convolent en premières noces lorsqu'elles se font remarquer par leur intelligence et leur aptitude dans les travaux domestiques et champêtres. Dans ce cas, nombreuses sont celles qui font elles-mêmes l'avance aux hommes pour qui elles éprouvent des sentiments. Elles sont le plus souvent sollicitées en secondes noces, notamment dans les foyers polygamiques. Toutefois, le coût pour leur dot n'est pas exigé. Cela n'est parfois possible que quelques années plus tard, lorsqu'elles ont pu mettre au monde des enfants<sup>20</sup>.

Par contre, les aveugles, les manchots et les femmes au physique très déformé ont grande peine à se trouver un conjoint. Elles n'obtiennent des hommes que des enfants, sans que ceux-ci ne parviennent parfois à connaître leur géniteur. En effet, très peu se manifestent, refusant habituellement d'être l'auteur de l'acte ainsi posé et voient l'enfant issu de cette union grandir à distance. L'on en trouve cependant, notamment celles dont l'handicap survient dans le ménage à la suite d'un accident ou d'une maladie. La société bamiléké a de tous temps accordé plus de crédit aux hommes valides. Si les femmes non valides ne sont pas rejetées, elles doivent bénéficier de l'admiration de l'entourage en développant des talents indépendamment de leur physique : l'art d'oratrice, de chanteuse, d'artisan...Tels

---

<sup>20</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.

sont les domaines auxquels pouvaient et peuvent s'adonner les jeunes femmes invalides dans le but de susciter l'admiration et le désir surtout masculins.

## **II- Les opérations de transformation du corps de la femme bamiléké**

La forme physique idéale dépend de chaque civilisation et de la conception que les hommes se font de ce qu'ils entendent par « belle femme ». Si les Européens en général préfèrent les tailles fines, d'autres critères de beauté interviennent chez les Africains. Dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines en effet, la valeur était accordée aux femmes au physique imposant. Ce fut le cas chez les Bamiléké où l'on institua très tôt le système de réclusion dans le but d'engraisser les jeunes filles pubères afin de « rendre la femme davantage femme ». Cette pratique avait sans aucun doute un but fonctionnel et utilitaire, découlant des représentations théologiques, économiques, cosmologiques ou anthropologiques, véritables signes de différenciation sociale. Ces valeurs vont progressivement décliner à la suite de la colonisation et de la modernité, à telle enseigne que lesdites pratiques ancestrales vont être ignorées des Bamiléké au profit des valeurs étrangères et modernes. C'est ce que tente de mettre en exergue cette partie du travail à travers la mise en valeur du corps de la femme bamiléké aux différentes étapes de sa vie.

### **II.1- La petite fille**

A l'instar de l'adolescente, la fillette devait avoir des rondeurs, signe que plus tard, elle répondrait sans efforts aux normes de beauté exigées par sa tribu. La forme de son corps était surtout fonction de son alimentation et de l'hérédité. Au sujet de l'alimentation, la petite fille débutait naturellement par l'allaitement maternel qui s'étalait sur une longue durée. C'est à l'âge de 3 à 4 ans, lorsqu'elle était capable de s'occuper de son cadet que la maman pensait à la sevrer et à contacter une nouvelle grossesse. Ce prolongement de l'allaitement était en partie lié à la carence du lait caillé dans cette région pauvre en activités pastorales. Cependant, l'allaitement était alterné à partir de six mois par la consommation de la bouillie de maïs et des repas moins lourds. Progressivement, cette alimentation était davantage épaissie pour plus de consistance. Les aliments solides consistaient en couscous de maïs et de manioc



accompagnés de différentes sauces, en pilé de pommes de terre, de macabo et de banane-plantain avec du haricot et des légumes cuits de diverses façons. Cette alimentation très riche donnait plus ou moins une forme dodue à la fillette. Ces propos nous amènent à aborder l'une des étapes du traitement du corps de la femme bamiléké, notamment celle de l'adolescence, âge de préparation au mariage. A cette étape de la vie, la jeune fille devait disposer d'une silhouette particulière, régie par les canons de beauté physique imposés par la tradition, laquelle exigeait une morphologie spécifique jugée idéale pour un mariage réussi.

## II.2- La jeune fille : éducation et claustration

Comme mentionné dans l'aspect de cette étude consacré à la forme du corps, les peuples bamiléké avaient horreur des maigres femmes. Celles-ci, affirme t-on manquaient de présence et étaient peu considérées au sein de la communauté. La femme corpulente était enviée. Elle est dit-on respectable et affiche une bonne mine contrairement à la mince, moins visible et vulnérable. Les vieillards pensaient qu'une femme à la taille fine manquait de force et serait par conséquent moins apte aux travaux champêtres et domestiques. La « sécheresse » de son corps était également considérée à tort ou à raison comme un signe d'infécondité fortement redoutée. Ainsi, le système de réclusion fut institué dans le but de gaver et de maintenir en claustration les jeunes filles maigres afin qu'elles deviennent plus rondes et matures, des femmes dignes d'être envoyées en mariage.

La réclusion, encore appelée *djeng* en dialecte baham, bandjoun et bayangam et *keuph* en Bangou et Bamena était un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte chez les filles au même titre que la circoncision chez les garçons. Son bon déroulement donnait directement accès au mariage. Elle consistait en une période de stage qui se pratiquait sur un an. Les jeunes filles fiancées ou non y étaient envoyées, où enfermées, elles étaient à l'abri des travaux de la maison et des champs. Elles n'avaient pour seul travail que manger, dormir afin d'engraisser leur corps avant leur mariage. Toutes les chefferies du Haut-Nkam, de la Mifi, de la Menoua et du Ndé pratiquaient la réclusion. Les parents y conduisaient leur progéniture parfois avant la puberté. En effet, la précocité de cette pratique avait surtout pour but

d'éviter les dérapages consécutifs à l'adolescence (grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles) qui étaient signes de mauvaise éducation et par conséquent un grand déshonneur pour la famille. C'est alors que la pratique permettait à la jeune fille d'arriver encore vierge<sup>21</sup> dans son foyer, car c'était le plus beau cadeau qu'une femme pouvait offrir à son époux.

Le but de la retraite permettait d'accélérer la maturité de la fille maigre, impubère et immature pour être femme. C'était une sorte d'initiation au cours de laquelle la recluse<sup>22</sup> passait son temps en désœuvrement. Comme un enfant, elle était aux bons petits soins d'une « nurse » ou d'une coépouse de sa mère ou alors d'une proche parente. Pendant cette période de claustration, la recluse tenait entre ses mains pendant ses repas un fragment de bambou qui, percé d'un trou, ne quittait sa main que pour être porté à son cou, surtout lorsqu'on s'apercevait que la jeune fille prenait du volume (*mbé' wù*). En effet, le bambou tenu par la jeune fille lui servait de flûte. Elle en usait occasionnellement pour chanter et communiquer avec les autres recluses voisines.

La réclusion se déroulait chaque année sur une période d'environ 6 à 8 mois. Les recluses n'ayant pas encore de fiancés, pratiquaient leur retraite dans la case d'un notable du quartier alors que celles qui en avaient, passaient leur réclusion dans la case de leur mère.

Elle consistait à enfermer ces filles dans des maisons spéciales et à les nourrir de féculents tout en les privant de tout exercice physique. De cette manière, les individus engraisaient rapidement. Cette pratique était monnaie courante chez les Bamiléké. Abdou Sylla relève à ce sujet que dans certaines ethnies, le corps humain reçoit des soins particuliers, en certaines étapes de l'existence. Ainsi, chez les Bamiléké, les jeunes filles sont enfermées dans leur maison pendant la période qui

---

<sup>21</sup> Il faut retenir que toutes les jeunes filles n'arrivaient pas vierges dans leur foyer. A la moindre inattention de la « nurse » ou de la mère, l'adolescente en profitait pour s'entretenir avec un soupirant, qui apparaissait promptement pour s'échapper ensuite au moindre bruit.

<sup>22</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.

précède la puberté. Elles reçoivent pendant cette réclusion une nourriture abondante et riche<sup>23</sup>.

Lorsque la jeune fille atteignait l'âge pubère en pays bamiléké, elle devenait l'objet de curiosité de son entourage qui jugeait, si elle avait les formes requises pour le mariage. Allant complètement nue, le développement du corps de la jeune fille était facilement identifiable. Quelques images prises par Jeffreys<sup>24</sup> dans les années 1945 illustrent la morphologie du corps des jeunes filles et mères. La claustration consistait en quelque sorte à remédier à la précocité des jeunes filles à envoyer en mariage. D'où les propos suivants :

Dans certains villages, on pratiquait l'engraissement des filles pubères : après l'apparition de leurs règles, les filles du quartier étaient réunies chez une guérisseuse spécialisée dans ce genre d'opération, où pendant six mois de claustration elles étaient abondamment nourries pour hâter et parachever le mûrissement de leur corps. Cette pratique était très efficace et donnait en un temps très court aux filles un corps de femme avec des formes très accusées. Immédiatement après, les parents paraient soigneusement leurs filles et les sortaient en public, généralement au marché ou à l'occasion des funérailles, afin que les hommes apprécient leur beauté et les demandent en mariage<sup>25</sup>.

Comme mentionné plus haut, la maigre fille était jadis jugée immature pour le mariage dans la société bamiléké. C'est la raison pour laquelle les membres de la communauté étaient très regardants et exigeants par rapport à la forme du corps de l'adolescente. Cette mesure était d'autant plus importante qu'elle préparait la jeune fille à sa future vie de femme dans son foyer. Louis-Marie Ongoum mentionne à ce sujet l'élément suivant :

Si au fur et à mesure que passent les années et que s'approche la puberté, l'on s'aperçoit que la promise ne tend pas par elle-même à prendre des proportions raisonnables que doit avoir une femme qui répond aux exigences du canon de la beauté (dodue, fessue, mamelue), on la fait entrer en réclusion (Te') tous les ans, pendant six à huit mois, d'août ou septembre à mars ou avril (Laa-see/Mbakngofat)<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup>Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

<sup>24</sup> Jeffreys Mervyn Waldegrave, 1945 *ca*, Communication personnelle du Dr David Zeitlyn, anthropologue, Archives de l'Université de Kent (Grande Bretagne).

<sup>25</sup> Temgoua Albert-Pascal, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale » Fame Ndongou Jacques et al, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, p. 68.

<sup>26</sup> Ongoum Louis-Marie, 1979, p. 307.

Le gavage avait plus ou moins des variantes selon les chefferies. Chez les Bayangam par exemple, la stratégie consistait non seulement à embellir la jeune fille, mais était davantage destinée à lui inculquer la meilleure éducation possible pour son futur ménage. Entre 14 et 15 ans, la fille bamiléké recevait une éducation qui la préparait au mariage. L'éducation de la jeune fille pendant la claustration était surtout réservée aux plus « rebelles », c'est-à-dire aux filles entêtées et insolentes dont le comportement dépassait les limites de la tolérance. C'étaient des filles dont l'éducation avait échappé aux mains de leurs mères. Elles étaient ainsi envoyées à l'âge pubère dans une sorte d'internat appelé *djeng* principalement à Baham, Bandjoun et Bayangam. Au sein de cette structure, la jeune fille recevait une formation relative à la bienséance, à l'art culinaire, et à l'entretien de son foyer. Nous ne reprendrons pas à ce niveau les règles morales développées dans le chapitre précédent. Cette formation qui s'étendait sur une période de six mois consistait préalablement à lui inculquer des notions de base que sa mère n'avait pas pu lui transmettre. Cette éducation était assurée par la marâtre de la fille, c'est-à-dire la coépouse de sa mère, la polygamie étant récurrente à l'époque traditionnelle. Quand l'homme était monogame, ce traitement était confiée à une tante, sensée être davantage à l'écoute de la fille par rapport à sa mère. En effet, le travail de la maîtresse n'était pas gratuit. Au terme de la retraite qui se soldait généralement par un mariage, elle recevait de nombreux cadeaux pour l'oeuvre accomplie.

Lorsqu'elles se montraient désobéissantes, les jeunes filles subissaient des sévices corporels au *djeng*. Il revenait à la surveillante d'user de tous les moyens pour ramener la jeune fille à la raison. La stratégie n'était pas des plus aisées, car elle usait de nombreuses astuces allant des supplications au fouet. Il arrivait parfois que certaines filles s'échappent du *djeng*. Cette situation était un grand déshonneur pour la famille de la coupable. Mais lorsque cette formation se déroulait dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans désobéissance et sans fugue, les trois derniers mois étaient réservés pour son assistance et pour l'entretien du corps de la jeune fille à des finalités esthétiques.

### II.3- Les cases de réclusion

Toutes les filles concernées par le gavage étaient rassemblées dans une case chez le notable du quartier. La réclusion se déroulait ainsi entre le mois d'août et de mars ou alors entre septembre et avril, périodes choisies probablement à cause de l'absence des travaux champêtres ou alors de l'abondance des récoltes. Les filles soumises à ce traitement étaient généralement vierges. Le traitement se faisait en deux temps. Pendant les deux premiers mois, la jeune fille était désœuvrée, amenée à ne rien faire d'autre qu'à se laver. Elle était dès lors soumise à une cure d'engraissement intensif. Elle était gavée d'aliments gras essentiellement à base de féculents et d'huile de palme. Dans la Mifi, les aliments les plus cuisinés étaient le taro à la sauce jaune (*pôh*), le couscous de maïs à la sauce de concombre (*msèng pfieu*), le pilé de haricot (*tchouh*) aux féculents tels que le macabo, la banane-plantain, les pommes de terre qui poussent abondamment en pays bamiléké. Le gâteau de maïs aux arachides, au haricot ou aux légumes (*pouh-msèng*), les mets de pistache, (*djieuh*), le plantain à la viande de chèvre ou de porc (*kondrè*) étaient associés au menu. Ces mets étaient accompagnés de fruits mûrs comme la banane, l'avocat, la goyave, la mangue, la canne à sucre. En effet, ce régime alimentaire très bourratif avait pour objectif de rendre la femme suffisamment *grasse* afin qu'au sortir de la retraite, elle ait une corpulence forte et soit prête pour le mariage. Il est important de savoir que cette pratique aboutissait dans la plupart des cas à l'engraissement, étant donné que la puberté s'accompagne parfois d'une certaine boulimie<sup>27</sup> aux conséquences parfois inesthétiques. Comme le soulignent Lepage et Pagès Fanchon,

La jeune fille a tout le temps faim et s'alimente sans discernement. Conséquence inévitable : une prise de poids inesthétique et parfois même une véritable obésité. Ce problème est rarement d'ordre hormonal et trouve sa source dans les désordres psychologiques de la puberté et dans la difficulté à les résoudre. Cependant, dans certains cas, il arrive que la jeune fille réagisse plutôt par une maigreur excessive due à un choc affectif et par un refus de s'alimenter normalement. On parle d'anorexie du à un traumatisme affectif<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Lepage Claudie, Pagès Fanchon, 1988, *Le grand livre de la femme*, Mercure de France, Paris, p. 87.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 87.

Dans le but d'éviter de tels désagréments, des mesures étaient prises afin d'éviter les excès. La fille était immédiatement sevrée et envoyée en mariage. En effet, l'un des objectifs majeurs de la réclusion était de procurer aux filles une certaine sédentarité. Elles étaient sevrées des regards pendant des mois, même de la part de leur parente. Seule une femme âgée était chargée de leur apporter le repas envoyé par leurs parents. A Bangou par exemple, la tradition exigeait que la recluse soit assistée pendant trois mois et qu'elle s'habitue ensuite à faire elle-même ses repas. Elle avait tout à sa disposition de sorte à éviter toute sortie. C'était en fait le seul travail qu'elle avait à faire. Quand il arrivait qu'elle soit surprise par un étranger pendant qu'elle cuisinait, la jeune fille prenait aussitôt fuite, allant se cacher, en voilant son visage d'une peau de bête et plus tard d'une étoffe en coton. La recluse était tenue de se couvrir à longueur de journée d'une sorte de voile afin de masquer son visage. Elle ne répondait à son invité qu'au travers de sa cachette jusqu'à ce qu'il s'en aille. Après quoi elle en ressortait pour continuer sa cuisine.

La réclusion se terminait par l'onction des vierges à la poudre de padouk. Elles étaient ensuite dévoilées, puis conduites à la place publique le jour du marché. Elles faisaient l'admiration de tous les spectateurs, étaient félicitées et recevaient en retour de nombreux cadeaux. Les hommes pouvaient dès lors jeter leur dévolu sur la fille de leur choix et se renseigner au sujet de son appartenance familiale afin de d'entreprendre les négociations relatives au mariage.

Il faut remarquer qu'à la sortie du *djeng*, les filles qui tardaient à profiter du gavage reprenaient une fois de plus l'expérience jusqu'à ce qu'on les juge matures pour le mariage. Cette reprise de gavage était interdite l'année suivant la première initiation. Elle avait plutôt lieu au courant de la deuxième année, espérant qu'entre temps, la fille puisse amasser quelques kilos. Il faut surtout retenir que la prise des kilos relève davantage de l'hérédité et que malgré les efforts entrepris pour aboutir à un tel résultat, certaines femmes en ressortaient sans grand changement, mais avec toutefois bonne mine. Un autre cas consistait pour le fiancé à laisser sa fiancée en réclusion dans sa famille sous surveillance d'une matrone.

Le fiancé, ayant volontairement décidé de rehausser la beauté de sa future épouse dans la famille de la jeune fille, avait pour obligation de ravitailler ses beaux-

parents en bois de chauffage, en huile de palme et en sel afin que l'on s'en serve pour la cuisson des repas de sa fiancée. Le promis avait également pour devoir d'aménager des espaces de loisir dans la concession de ses beaux-parents pour la détente de la recluse afin qu'elle puisse être à l'aise pendant sa retraite. Louis-Marie Omgoum rapporte à ce sujet :

(...) Le promis a auparavant, dans la case de sa belle-mère, à gauche de l'entrée, du côté où coulisse la porte, aménagé un emplacement clos au moyen de battants de bambous où la recluse se retire pour manger et dormir, ou pour se cacher des visiteurs. Il a aussi construit derrière la case un enclos imperméable à l'œil (Kaate), salle de séjour où la « retraitée » recluse pendant la journée va se faire laver, oindre de la pâte d'acajou (Phu) et se dorer au soleil où elle se tient également pour jouer d'une sorte de flûte (lolo) au moyen de laquelle elle converse avec une autre recluse des environs (...) <sup>29</sup>.

Au bout de deux à trois mois, le fiancé avait pour devoir de confectionner une tenue spéciale pour sa bien-aimée. Cette tenue consistait en une longue tunique en peau d'animal, sans manches et à capuchon percé de trous à la hauteur des yeux. Teinte en rouge de la poudre de padouk, la recluse la portait désormais à titre distinctif. Ce séjour de la jeune fille dans la case de retraite était marqué à la fin par des dons de régimes de plantain accompagnés de viande de chèvre offerts par le fiancé. Ces dons indiquent l'imminence du mariage. Cette période était également le moment propice pour la présentation du fiancé à sa fiancée en tant que son *chieu kuê*, terme baham, bandjoun et bayangam qui signifie littéralement « chercheur de bois ».

En plus, le fiancé ne devait pas oublier de gratifier la matrone qui s'était occupée de sa future épouse pendant sa réclusion. Car dès lors que le fiancé s'était présenté pour la première fois à sa fiancée, il devait désormais « graisser la patte » de sa gouvernante qui n'est jamais la propre mère de la fille, mais une des femmes de son père ou une proche parente. Au terme de cette retraite, la fille était félicitée pour son courage, synonyme de soumission aux aînées et présage de bonne femme au foyer et d'un mariage réussi.

L'engraissement des individus avait ainsi un but : faire atteindre à la jeune fille l'idéal de la femme désirable : la femme aux formes pleines. Cet idéal était

---

<sup>29</sup> Omgoum Louis-Marie, 1979, p. 307.

fondamental chez les Bamiléké en ce sens qu'il constituait le gage certain de la fécondité de la femme. L'origine de l'engraissement des individus n'est pas connue. Cependant, l'on sait que c'est une opération pratiquée dans nombre de sociétés africaines précoloniales. A cet effet, Ombolo rapporte les propos suivants :

La coutume d'engraisser les jeunes filles a été observée chez quelques populations de l'Afrique noire. On l'a relevée ainsi chez certains peuples du Nigeria, dont surtout les Ibo, Idjo et Sobo ; elle est aussi rencontrée chez les Semi-Bantou, et en particulier chez les Bamiléké (Cameroun). Au Kenya, les Chagga soumettaient les jeunes filles à ce régime pendant trois mois entier. La coutume était pratiquée dans de nombreuses autres sociétés, notamment là où les cérémonies d'initiation comportaient une retraite de plusieurs mois, comme chez les Nandi <sup>30</sup>.

Abdou Sylla mentionne cette pratique dans d'autres ethnies de l'Afrique, où les filles pubères sont engraisées avant leur mariage :

De même, chez les Efik et les Ekoï du Nigeria, les filles à marier subissent une réclusion pendant laquelle on développe systématiquement leur embonpoint avec une nourriture appropriée. En Mauritanie, pour donner un beau corps à leurs filles, les femmes commencent très tôt à leur faire ingurgiter des quantités de bols de lait (« ndiar »), auquel elles ajoutent des produits divers ; puis elles massent toutes les parties du corps avec des beurres et des huiles. Cette pratique très douloureuse, appelée « mbélakk », vise la même fin (la beauté du corps) <sup>31</sup>.

La technique d'engraissement ne se limitait pas aux seules jeunes filles pubères. L'opération se poursuivait dans le cadre du mariage, spécialement après la naissance. Car la femme à qui Dieu donne des enfants est honorée. A son chevet, se succèdent famille et relations afin qu'elle ne manque de rien. Au-delà des soins corporels hygiéniques et cosmétiques que recevait la nouvelle accouchée, elle était également l'objet de gavage. La femme cesse toute activité physique après l'enfantement pour ne s'occuper que de son nourrisson et de son corps. Elle devient l'objet des soins particuliers facilités par son entourage. Elle demeure trois, six, parfois douze mois à ne rien faire d'autre que de manger et allaiter son bébé. Emmanuel Ghomsi mentionne que :

---

<sup>30</sup>Ombolo Jean-Pierre *et al.*, septembre 1982, « Phénomène des mutilations corporelles. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique », *Cahier de Sociologie*, publications du département des sociologie, nouvelle série, n°1, Yaoundé, ESSTIC, p. 27.

<sup>31</sup>Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », *Cultures et civilisations*, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.



Pendant ce temps, elle est soumise à un régime alimentaire très bourratif. On la gave de couscous de maïs servi à la sauce de concombre. Tous les voisins et surtout les voisines se succèdent chez elle, apportant chacune la farine du maïs. Chaque jour, on assiste à plus de dix cuissons et chaque fois, la nouvelle maman doit en manger. La règle est qu'elle soit très grasse au bout de cette période de claustration pendant laquelle elle est ointe de « pe », substance faite d'écorce d'arbre de couleur rouge écrasé et mélangé à l'huile<sup>32</sup>.

Chez les Bamiléké, la naissance est un événement fort important. Elle donne lieu à une mobilisation générale des parents proches ainsi que des amies et des voisins. Ceux-ci assistent pendant de longs mois la parturiente (*yiô mou*) qui, à l'instar d'un bébé, est nourrie et entretenue convenablement.

En effet, les repas consommés par l'accouchée différaient peu de ceux administrés aux jeunes recluses. Ces repas variaient sensiblement d'une chefferie à une autre, mais étaient tout de même des mets connus de l'ensemble des Bamiléké. Dans la Mifi, les mets rituels à l'occasion d'une naissance sont le couscous de maïs servi à la sauce de concombre et le taro à la sauce jaune spécialement à Bangou et à Bamena. Dans le Haut-Nkam, l'accent est mis sur le râpé de macabo à la sauce d'arachide blanche, tandis que dans la Menoua, il est porté sur le pilé de macabo aux légumes sautés. Chez les Bangangté, le gâteau de *koki* accompagné de tubercules est servi très chaud. Dans des familles riches, le bouillon de plantain finement découpé en dés au poisson fumé sert de petit déjeuner à la jeune mère. Cet aliment est parfois suppléé au petit déjeuner par du pilé de plantain rôti arrosé d'huile de palme.

Dans la Mifi, chaque visiteur a le devoir de « mettre le couscous de l'enfant au feu », (*tiou msèng mou mock*), c'est-à-dire manifester sa joie par la cuisson d'une marmite de couscous à l'occasion dudit événement. Contrairement au couscous consommé habituellement, celui destiné à l'accouchée doit être très fluide. On y verse plus d'eau qu'à l'accoutumée, afin qu'il devienne suffisamment mou, mais élastique. Il doit être servi très chaud avec le *nkui*, sauce gluante aux douze épices. Le couscous se servait autrefois dans des sortes de paniers (*kack nou*) confectionnés par les femmes du village. Ces paniers de forme triangulaire de grande capacité étaient réservés à la seule accouchée. Sorte de thermos, ce panier était préalablement

---

<sup>32</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 147.

protégé par une large feuille de bananier destinée à maintenir constamment le couscous au chaud. Dans de pareilles circonstances, les plats très fumants sont fortement recommandés à la parturiente. En effet, l'une des raisons avancées pour ce traitement bourratif et chaud c'est qu'il favorise la production abondante et la montée rapide du lait pour la meilleure croissance du nourrisson. Il permet également d'éliminer les lochies ou déchets restés dans l'utérus de l'accouchée. La cuisson terminée, elle est servie en premier lieu.

Son repas est porté à son chevet par l'assistante chargée de la nourrir. Dans un morceau de feuille de bananier, la nouvelle mère reçoit des mains de son assistante de grandes bouchées de couscous. Face à ses invitées, elle est tenue de finir son panier de nourriture, faute de quoi elle reçoit des reproches. Elle doit pouvoir transpirer, preuve que son corps se réchauffe et que ses pores respirent pour permettre la clarté de sa peau. Ce gavage à chaud doit également lui faire retrouver sa ligne antérieure à l'accouchement. Le gavage en fait, est une technique assez répandue en Afrique. Il est d'habitude fonction des usages alimentaires de chaque société. Ces usages sont spécifiquement liés à la production agricole de chaque région. Ainsi, à l'instar de la nouvelle mère bamiléké, la nouvelle accouchée sénégalaise reçoit après sa toilette et son massage une alimentation de qualité dans le but de retrouver sa ligne et sa beauté :

En même temps que la toilette de son bébé, la nouvelle accouchée est également soumise à un véritable supplice. En effet, pour lui permettre de retrouver ses formes et lignes antérieures à l'accouchement, les vieilles femmes (tantes, mères, grand-mères...) la contraignent chaque jour à une toilette avec décoction bouillie et dont les constituants sont des herbes, des feuilles de plantes spéciales, du beurre de karité et autres huiles, dont les vieilles femmes ont le secret. Puis, le corps de l'enfant comme celui de la mère sont vigoureusement massés, frottés. La mère complète cette toilette par une alimentation spéciale, dont une bouillie de mil, appelée « rouï », accompagnée de beurre ou de crème, de lait et de plusieurs autres matières. Cette bouillie est censée redonner leurs formes et leurs rondeurs aux femmes et améliorer leur galbe. Aussi, est-elle la nourriture de prédilection de certaines femmes. En convalescence ou qui, pour des raisons diverses, ont maigri et qui perçoivent que leur féminité est menacée <sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup>Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

Il importe de relever que si les préoccupations diététiques et sanitaires président à cette pratique, il n'empêche que la quête de l'embellissement y trouve une place. Le gavage de la femme en pays bamiléké relève préalablement d'un rituel. Le *yô mou*, c'est-à-dire la visite au nouveau-né, s'accompagne de nombreux cadeaux que reçoit la nouvelle mère en guise de félicitations. C'est un rite qui marque le changement de statut dans la société. La jeune fille passe du stade de femme « sans enfants » à celui de mère. Elle est intégrée au groupe qui a déjà franchi ce passage de la vie. Elle fait désormais partie des majeures et n'appartient plus au groupe des mineures ou des « petites »<sup>34</sup>.

La mode d'engraissement des jeunes filles pubères commence à régresser avec la conversion des Bamiléké au christianisme et à la suite de l'occidentalisation des mœurs. La pratique est jugée obsolète et est abandonnée progressivement. D'autres critères relatifs à l'esthétique corporelle voient le jour.

### **III- Les influences culturelles occidentales sur les critères d'appréciation du physique de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle**

#### **III.1- Les considérations générales sur la nouvelle esthétique corporelle de la femme bamiléké**

L'analyse des données orales recueillies sur le terrain révèle qu'à partir des années 1960 spécialement, les canons de beauté européenne prennent le dessus et la « taille fine » devient le modèle recherché. L'obsession pour la « minceur » prend une ampleur considérable. Le cinéma, les romans –photos, la presse et journaux d'origine européenne influencent visiblement la perception du corps de la femme bamiléké. Cette situation s'accompagne de l'adoption de nouvelles coupes de vêtements jugées commodes, *sexy* et élégantes. Cette nouvelle tendance ne touche dans un premier temps qu'une minorité urbaine émancipée, alors que dans les zones rurales, certaines valeurs traditionnelles résistent encore à ces perturbations. Dès 1960 en effet, on trouve très peu de femmes qui vont sans vêtements. En plus de la

---

<sup>34</sup> Bettelheim Bruno, 1971, *Les blessures symboliques*, Paris, Gallimard, p. 28.

domination européenne et de la diffusion du christianisme dans la vie des habitants du Grassfield, une loi officielle interdit désormais la nudité<sup>35</sup>. Toutes les femmes camerounaises sont tenues de se vêtir. N'étant plus soumise à l'engraissement la femme bamiléké a désormais tendance à rechercher une taille fine même si on trouve encore des femmes ayant de l'embonpoint (photo 9, p. 111).

Les progrès dans le domaine de l'esthétique, l'école, le christianisme amènent plus d'une femme à rechercher une nouvelle silhouette pour son corps. Le système de réclusion des filles pubères ayant été abandonné, la plupart de femmes, dans le vent de l'émancipation, optent de plus en plus pour le modèle occidental. Les femmes bamiléké, autrefois fières de leurs rondeurs, n'ont de cesse que de retrouver une taille de guêpe, désormais considérée comme référence. Les jeunes citadines se plient à ces exigences bon gré mal gré. Les pages des journaux proposent des recettes « miracles » pour garder la ligne et « rester mince et belle ». Le cinéma diffuse désormais des films qui présentent pour la plupart des femmes sveltes au physique adapté à de nouvelles coupes de vêtements. La femme bamiléké rêve de ressembler aux stars de la musique et du cinéma.

Plus connu sous le nom de « taille », le régime auquel se livrent les femmes à partir de 1970 diffère de celui connu de nos jours, mais l'objectif est le même, devenir taillée et belle. Cette pratique du régime est essentiellement destinée à la perte du surplus pondéral pour des soucis d'ordre esthétique. Désormais, conscientes des inconvénients liés à cette surcharge, les plus engagées mettent en pratique les prescriptions proposées dans des rubriques des magazines féminins. Les premières recommandations sont relatives à la suppression de toute substance grasse, sucrée ou alcoolique dans les repas. La pratique du sport est également conseillée. Grâce à l'éducation physique, le corps fournit des efforts constants et croissants qui modifient l'apparence générale. N'importe quelle partie du corps peut être modifiée grâce au sport. Les femmes bamiléké optent pour la marche, le *footing*, la gymnastique, et même la danse pour embellir leur silhouette. Si la mise en pratique de ce régime

---

<sup>35</sup> De l'avis de la plupart d'informateurs, Ahmadou Ahidjo signe une loi qui proscrit la nudité. Il nous a été cependant difficile de trouver ledit document.

trouve du succès auprès des émancipées, elle se heurte cependant aux femmes de ménage qui avouent pour la plupart avoir été incapables d'en venir à bout.



**Photo 9:** Femmes bamiléké en 1965 : ni trop fortes, ni trop maigres ; ni courtes, ni grandes. Justement proportionnées © Archives Hjanzoc, 1965

Compte tenu des habitudes alimentaires bamiléké qui privilégient la consommation des plats gras, il est assez difficile de s'abstenir. En effet, les repas sont riches ici en glucides et en lipides. Même la consommation des légumes pourtant en abondance dans la région s'accompagne de féculents alors que la cuisson exige l'utilisation abondante d'huile de palme. Pendant qu'elle vaque à ses travaux champêtres, la femme étanche régulièrement sa soif avec des morceaux de canne à sucre cultivés en abondance dans la région. C'est la raison pour laquelle les femmes émancipées et quelquefois les prostituées, ne parviennent pas toujours à s'adapter aux régimes amaigrissants. En effet, il importe de souligner que cette mode touche davantage les intellectuels et seulement quelques femmes des centres urbains. Cependant, la réussite d'une telle pratique a des avantages esthétiques certains. Les « tailles fines » éprouvent peu de difficultés à enfiler des vêtements *sexy* et à la mode. Considérées comme des « tops modèles », elles servent de repères et véhiculent les

dernières tendances à leur entourage. Toutefois, l'extravagance de leur accoutrement limite quelquefois leur admiration. C'est pourquoi le port de certaines tenues jugées trop décolletées ou moulantes était immédiatement attribué aux femmes de mœurs légères.

### **III.2- Une quête obsessionnelle de la « minceur »**

Aux environs de 1970, les jeunes filles citadines penchent pour la taille fine<sup>36</sup>. Les régimes amaigrissants permettent de modeler les formes en dépit des habitudes alimentaires peu adaptées et de l'exigence des canons de beauté traditionnelle.

Cependant, en milieu rural ou dans des cercles conservateurs, on note une constance : le souci permanent de garder l'embonpoint qui représente encore dans l'imagerie populaire le modèle de la beauté féminine. La femme au physique « squelettique » est inquiétante. On la croit négligée, mal entretenue et même malade. Une femme ayant une surcharge pondérale est appréciée, c'est un signe d'embonpoint, de bonne santé et d'opulence, même si les progrès observés dans la médecine moderne, révèlent des inconvénients liés à l'obésité et à la sédentarité. En effet, une femme obèse court des risques graves de santé. Elle est exposée aux maladies cardio-vasculaires et diabétiques. Ne pouvant plus retourner au système de réclusion, l'accouchement demeure l'unique occasion qui permet désormais à la femme d'amasser des kilos. Elle se fait assister par ses proches qui la gavent de couscous de maïs au *nkui*. Dans les milieux citadins par contre, la plupart des femmes rechignent et passent outre cette pratique jugée désuète. Les femmes « instruites », soucieuses de leur ligne, sont les principales concernées. Pour quelques unes, les repas bamiléké relèvent désormais du passé, réservé aux « pauvres », et aux « non évoluées ». De « bons petits plats » composés de salade de fruits et légumes, de rôti de viande ou de poisson braisé et accompagnés de dessert, sont dorénavant des référentiels. La femme bamiléké penche désormais pour les règles de diététique dans l'optique d'avoir un corps jeune et svelte. Elle est motivée par les magazines de santé qui dans leurs rubriques, offrent de nombreuses recettes destinées aux cures d'amaigrissement.

---

<sup>36</sup> Chieukam Martine, ménagère, entretien du 09 /10/2006 à Bafoussam.

Entre 1985-2000, le processus engagé concernant la morphologie générale de la femme bamiléké se poursuit. Presque toutes les femmes bamiléké instruites à l'école occidentale sont soucieuses de leur ligne. L'avènement de la télévision hertzienne au Cameroun au courant de 1985 est un facteur important dans les changements de mœurs. Il s'accompagne des changements lisibles dans le domaine de l'esthétique corporelle. Si la pratique est peu récurrente en milieu paysan, les jeunes filles et dames des centres urbains penchent fièrement pour la taille fine. De nombreuses possibilités permettent à cette minorité de maintenir la ligne afin de se plier aux exigences de la mode vestimentaire. En dehors des pages de mode des mensuels et des périodiques qui présentent des miss sélectionnées selon les canons de beauté européens, les émissions audiovisuelles aident à rester mince et jeune. L'avènement des miss beauté est à cet effet révélateur. Les plus belles ont le poids compris entre 55 et 60 kg.

L'émission télévisée hebdomadaire de la CRTV dénommée *keep fit* est suivie et répétée par les téléspectatrices à domicile. Des exercices sportifs destinés au maintien de la forme du corps y sont diffusés. Par ailleurs, les terrains de sport reçoivent régulièrement un nombre élevé de sportives. Les clubs de sport et de gymnastique essaient les cités. Ils accueillent en leur sein les femmes fonctionnaires et commerçantes. La règle est désormais établie et la leçon retenue : le sport améliore la santé et la beauté physique. Par l'accroissement de la capacité pulmonaire, le sport augmente les échanges et favorise l'élimination des toxines. Le cœur devient plus résistant, le sang s'enrichit et l'on obtient une meilleure condition physique<sup>37</sup>. Les pharmacies et les centres de santé de la place, offrent des soins amaigrissants et des régimes diététiques pour maintenir la ligne. Au nombre des produits consommés, figurent des tisanes amincissantes ainsi que les fruits et les légumes. Cette situation est accentuée par la diffusion des émissions en rapport avec la santé. Un accent particulier est porté sur l'interdiction des régimes alimentaire nocifs pour la santé. L'obésité y est vivement combattue. La surcharge pondérale engendre des maladies cardio-vasculaires, le diabète ainsi que des complications liées à ces maladies. Les

---

<sup>37</sup> Encyclopédie, *Famille. Beauté et hygiène*, 1971, p. 165.

femmes bamiléké sont nombreuses à reconnaître qu'une silhouette moyenne, fine, mieux, ne pas être grasse est meilleur pour la santé et pour le moral. Les tailles fortes éprouvent de la peine à marcher, à vaquer à certaines occupations, à se vêtir selon les nouvelles tendances. De plus, elles se fatiguent rapidement.

Pourtant, la majeure partie des hommes interrogés, expriment leurs préférences diversement. Des tailles fines aux tailles fortes en passant par les moyennes, toutes les formes sont appréciées. Un refrain très populaire ne stipule t-il d'ailleurs pas que toutes les femmes sont belles, à condition de savoir les regarder.

De plus, avec l'expansion du SIDA, effroyable pandémie encore incurable, dont l'une des manifestations est la perte excessive du poids, on se méfie de plus en plus des femmes maigres. Les femmes potelées reviennent ainsi à la mode. Ce retour aux canons de beauté traditionnel est encouragé par l'avènement des miss sélectionnées selon les canons de beauté africains, c'est-à-dire selon la rondeur de leurs formes. Le concours « miss beauté » a pour but non pas seulement d'encourager les femmes fortes, mais permet surtout de valoriser et de célébrer la beauté africaine. Les femmes sélectionnées pour la participation à ce concours ont le poids compris entre 80 et 120 kg. Les femmes ainsi conditionnées n'ont pas de raison d'être frustrées, au contraire, elles, représentent la beauté noire, symbole de la maternité et de la fécondité. Au Cameroun, cette élection annuelle est connue sous le nom de « Miss Mama Kilo ».

Toutefois, il est important de savoir que jusqu'à la veille de l'an 2000, les femmes bamiléké s'identifient habituellement par une forte corpulence. En dépit des considérations générales déjà développées, il reste acquis que la forme du corps d'une personne plonge ses racines dans les lois de l'hérédité. On ressemble toujours à quelqu'un, à son père ou à sa mère. Certaines femmes quelle que soit leur manière de se nourrir, ne peuvent pas devenir « fortes ». Et d'autres au contraire quel que soit l'effort fourni pour mincir n'y parviennent jamais, d'où la vision des religions sur la mise en valeur du corps de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle.



**CHAPITRE IV**  
**LES INFLUENCES RELIGIEUSES SUR L'ESTHETIQUE**  
**CORPORELLE DE LA FEMME EN PAYS BAMILEKE**  
**(1900-2000)**

Autant que la tradition, la religion est un ensemble de principes qui sont à la base des comportements dans tous les domaines de la vie. Au sujet de l'esthétique corporelle spécifiquement, elle a été fortement influencée au Cameroun en général et en pays bamiléké en particulier par les croyances religieuses traditionnelles et les religions importées.

**I- L'influence des croyances religieuses traditionnelles des Bamiléké sur l'esthétique corporelle féminine**

**I.1- La croyance au *Si* : influence sur l'ornementique**

Comme mentionné au chapitre II, les Bamiléké ont été pour la plupart convertis au christianisme. Cependant, bien avant cette conversion, ils avaient une vie religieuse dont il convient de relever l'influence sur l'esthétique corporelle. La religion traditionnelle bamiléké influence tous les actes de la vie quotidienne. Elle est à la base de l'organisation politique, économique, sociale et culturelle. Au plan culturel précisément, les *Kamsi* ou « notables de Dieu » qui seront présentés plus loin se distinguent socialement par leur habillement. En effet, les Bamiléké croient en l'existence d'un Dieu suprême appelé *Si* au dessus d'une multitude d'autres petits dieux. A Bandjoun, Mbouda ou Dschang, l'on entretient de petites cases ou de petits bois qui servent d'autel à ce Dieu. A Dschang par exemple, il existe de petites cases à l'entrée des chemins, généralement en bordure d'un cours d'eau qui servent d'autel à ce Dieu (photo 10, p. 116).

Ces autels sont parfois des arbres interdits d'abattage et aux pieds desquels l'on fait des sacrifices rituels. A Bandjoun, il s'agit d'un petit bois dénommé *tchueb*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Mejie Lucienne, paysanne, entretien du 04/04/07 à Bandjoun.

Ce sont des lieux sacrés où les habitants se rendent pour implorer les faveurs de Dieu. *Tchueb* était un lieu saint où le voyageur fatigué, pouvait se reposer et garder ses affaires sans craindre le vol. C'est là aussi qu'on offrait en sacrifice au *Si* qui de l'huile, qui un poulet. Ce culte avait cependant un caractère individuel<sup>2</sup>.



**Photo 10:** Maison de Dieu. Des sacrifices sont régulièrement rendus dans cet autel pour implorer la bonté des divinités du village Toula à Dschang en faveur de ses enfants © Atoukam, 1995

Ce Dieu a ses prêtres connus sous le nom des *Kamsi*, *Nzüesi* ou *Megnisi*, termes qui signifient « notables de dieu »<sup>3</sup>. Ce sont des hommes ou des femmes qui, après avoir reçu l'ordre divin, appellent les gens du village à la purification. Ce sont des prophètes ou des prophétesses ayant probablement « le don des miracles ». Ils guérissent les malades, éloignent d'eux les esprits malfaisants et prescrivent la conduite à suivre<sup>4</sup>. Ils diffèrent des charlatans. Ils ne demandent rien en contre partie de leurs soins. On les identifie par leurs vêtements, leur coiffure, leur maquillage et leurs parures.

---

<sup>2</sup> Ghoms Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 199.

<sup>3</sup> Tchoupé Jean, paysan, entretien du 12/05/2005 à Bangou.

<sup>4</sup> Tchamou Pauline, ménagère, entretien du 11/05/2006 à Bangou.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes *megnisi* ne portaient aucun vêtement à titre distinctif. Tout comme les femmes ordinaires, elles allaient sans étoffes. Plus tard, probablement au courant de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, avec le port des vêtements de textile, elles portent des habits de couleur rouge pour se faire remarquer.<sup>5</sup> Traditionnellement, la coiffure représentait l'élément premier de leur distinction à travers le village. Les prêtresses se distinguent dans toutes les chefferies par leur chevelure ébouriffée, teinte à la poudre de padouk, parfois crasseuse. Ces cheveux étaient jadis ornés de cauris à titre honorifique. Au sujet du maquillage des *megnisi*, il consiste essentiellement en l'onction à la poudre de padouk de couleur rouge, couleur de la vie<sup>6</sup>. Au sujet de la symbolique des couleurs précisément, Engelbert Mveng mentionne qu'elle représente en Afrique un aspect du langage des signes qui tient du biologique et de l'instinct esthétique des peuples<sup>7</sup>. Concernant la signification religieuse du rouge, l'auteur écrit :

Le rouge (...) est couleur de sang, couleur de la vie. De quelle vie ? De la vie humaine, car c'est en elle que toute vie terrestre trouve son accomplissement et sa signification. Jeunes mamans, jeunes initiés, hommes initiés, hommes mûrs dans les rites saisonniers, tous sont parés de rouge, couverts de « Nkula » et ruisselants d'onguents<sup>8</sup>.

Les prêtresses sont habituellement parées d'un large collier et d'un bracelet en rotin. Dans les chefferies du Ndé, ces parures étaient autrefois faites de coquillages d'escargot<sup>9</sup>. Des sacs en rabane tissés localement sont enfin portés par les *megnisi*. Il faut ajouter qu'en dehors de la coiffure, les différents artifices ainsi présentés étaient portés non seulement par les prêtresses, mais aussi par les mères des jumeaux (*megni*) à titre distinctif et honorifique<sup>10</sup>.

En dehors du grand dieu, il existe des petits dieux, qui sont sollicités pour des problèmes particuliers. On distingue entre autres le dieu créateur de l'homme (*Bem me*), sorte d'ange gardien qui veille sur chacun, le dieu créateur de l'enfant (*Bem mou*), qui donne des enfants. Celui-ci s'identifie à un crapaud (*tetouô*) ou à un reptile qui est fort similaire au serpent (*mou biepgnie*). Cet « être » se trouve habituellement

<sup>5</sup> Mefre Henri, prince bagam, entretien du 14/12/2006 à Mbouda.

<sup>6</sup> Mveng Engelbert, 1964, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, MAME, p. 84.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>9</sup> Nkammi Joseph, notable chefferie bazou, entretien du 26/07/2006 à Bafoussam.

<sup>10</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

dans le sol. Il surgit quelquefois du sol lorsque les femmes cultivent les champs et frappe étrangement par sa propreté. On peut aussi le percevoir après la pluie :

Pendant les fortes pluies survient quelquefois d'on ne sait où un reptile rose mi-ophidien mi vermidien. Il est assez gros et long (30 à 50 cm) pour paraître à première vue comme un serpent ; mais sans écailles, sans yeux apparents et sans tête distincte de la queue, s'apparente plutôt au ver. Si le commun s'effraie en le rencontrant, les femmes, elles, se réjouissent de le voir surgir sous la motte de terre que leur daba vient de soulever. S'il disparaît aussitôt mis à découvert en clin d'œil (*nji zðð su*) il est un enfant vivant et pourrait être conçu et mis au monde. Si au contraire il s'attarde dans le sillon où si on le voit se promener par temps de pluie, c'est un enfant étourdi, un fantôme d'enfant (*kiken moo, flu moo*)<sup>11</sup>.

Ces « êtres » considérés comme des enfants font l'objet d'une attention particulière des femmes qui n'osent jamais les tuer. Ils donnent espoir aux femmes stériles dès qu'elles les rencontrent et rassurent celles qui sont déjà mères. Si les Bamiléké croient en l'existence des dieux, ils croient également aux forces occultes capables de leur nuire. C'est ce qui justifie le culte des ancêtres en pays bamiléké<sup>12</sup>. Au sens rituel du terme, le culte des ancêtres est une religion assez commune en Afrique noire. Elle est connue chez les Dogon du Mali, les Shomba du Bénin, les Tambernou du Togo, les Baoulé de la Côte d'Ivoire<sup>13</sup>. Après la croyance au *Si* évoqué plus haut, les Bamiléké estiment qu'il existe deux mondes : celui des vivants et celui des morts. Cette croyance est explicitée par Sylvain Djaché Nzéfa qui en mentionne l'organisation :

Pour qu'un individu puisse continuer de vivre après la mort, il faut qu'on lui offre des sacrifices, et cette seconde vie sera d'autant plus gigantesque et honorifique que le mort aura reçu des sacrifices plus nombreux et plus dignes. Les « morts » pour les Bamiléké, sont dans un monde avec lequel l'on peut communiquer. Cette communication est réciproque car les morts, ou encore les ancêtres, peuvent agir sur le monde des vivants (...) Le monde des ancêtres est hiérarchisé ; on y distingue les ancêtres fondateurs de la chefferie et les ancêtres des simples habitants. Les ancêtres fondateurs de la chefferie peuvent agir sur tout le village alors que les ancêtres des simples habitants ne peuvent agir que sur leurs descendants. Ce principe définit la continuité, l'équilibre et la cohésion sociale de la communauté<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 300.

<sup>12</sup> Nkammi Joseph, notable chefferie bazou, entretien du 26/07/2006 à Bafoussam.

<sup>13</sup> Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, *Les chefferies bamiléké dans l'enfer du modernisme... Une chefferie de demain. Architecture, Ethnologie, Art au Cameroun*, Couéron (France), Ed. Djaché Nzéfa Sylvain, p. 36.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 36.

Les crânes des ancêtres font l'objet de consultations et de sacrifices permanents dans le but dit-on « d'avoir la paix ». Ils sont retirés et conservés à l'abri des intempéries, dans une petite case destinée à les protéger ou dans la case du représentant héritier chargé du culte. Ces crânes sont arrosés d'huile de palme et de sel. On y dépose du *kondrè* ou ragoût de plantain accompagné de viande, du *feh keng* ou *Dracaena deistelana*, du *didim* ou *Sframomum sp.* pour les amadouer et implorer leurs faveurs ainsi que la paix. Enfin, les Bamiléké consultent le devin lorsqu'ils cherchent la solution à un problème : maladie, stérilité, actions à entreprendre etc. Ils sont devins et guérisseurs, et veillent également à la prospérité du village. Il faut retenir que le chef occupe une place prépondérante dans la conception religieuse en pays bamiléké. Théoriquement, il est le chef religieux le plus puissant de la société. Il représente à la fois les ancêtres dans le monde des vivants ainsi que les vivants dans le monde des ancêtres. Compte tenu de cette puissance, les personnes issues de l'entourage du chef doivent se démarquer par leur tenue.

## **I.2- L'influence des cultes sur l'ornementique des femmes de cour**

Les femmes issues de la chefferie portent au cours des circonstances exceptionnelles telles que les festivités et les sorties, des vêtements et des parures qui traduisent leurs conditions sociales. Il s'agit par exemple de la reine-mère (*mafo*), des épouses royales (*djui fo*) et des princesses (*po fo*). La *mafo* est la mère du chef ou à défaut sa fille aînée, ses sœurs consanguines et dans une moindre mesure ses sœurs utérines. C'est elle qui occupe le grade le plus élevé chez les femmes. Au sujet de ce statut particulier de la reine-mère en pays bamiléké, Temgoua écrit :

De toutes les femmes de chaque village bamiléké, il y avait toujours une dont le rôle transcendait dans le groupe : c'est la reine-mère (Mafo). La reine-mère était la mère du chef, ou si elle était décédée, celle des filles ou des sœurs du chef qui avait hérité de ce titre. C'est le premier titre accordé aux femmes en pays bamiléké. La reine-mère était d'ailleurs considérée comme la première dame du village. Son nom, associé à celui du chef des générations, ne s'effaçait pas dans la mémoire de la population<sup>15</sup>.

La *mafo* bénéficie d'un statut particulier qui l'autorise à se vêtir selon son

---

<sup>15</sup> Temgoua Albert-Pascal, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale », Fame Ndong Jacques et al, (éds) *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, p. 72.

statut. Très respectée, elle est la maîtresse absolue des sociétés des femmes. Dans les chefferies, il est reconnu aux *mafo* une certaine prééminence du fait du rôle qu'elles jouent auprès des chefs<sup>16</sup>. Elles partagent en effet, avec une forte minorité de notables bamiléké, la possibilité de rencontrer à tout moment leurs souverains de fils, les interpellent et les informent sur les problèmes divers en rapport avec la gestion des chefferies<sup>17</sup>.

La reine-mère détient un pouvoir important qui lui autorise la gestion de certains biens de la chefferie. Elle peut paralyser le fonctionnement de la chefferie en cas de dissension. A cet effet, elle peut organiser une grève des travailleurs agricoles qui sont généralement des femmes. Elle a par ailleurs le privilège de participer aux sociétés d'hommes auxquels elle s'identifie de par son habillement. En plus, la *mafo* joue le rôle de chef de famille. Elle possède un domaine inviolable. Elle peut choisir son époux et le répudier à volonté. Elle peut décider de le quitter en emmenant ses enfants. L'adultère lui est d'ailleurs permis. Sa mort donne enfin lieu à des cérémonies identiques à celle du chef. De nombreuses danses sont organisées au cours desquelles la *mafo* est lavée et inhumée, vêtue de ses plus belles parures. Elle est ornée des colliers de perles et de métal pour son dernier voyage. Le chef dispose habituellement une multitude de femmes dont la situation sociale leur confère respect et honneur. Ces épouses royales constituent un groupe privilégié au sein de la communauté. C'est ce que souligne Temgoua lorsqu'il écrit :

Dans l'ancienne société bamiléké, être femme du chef (Njuifo) était pour une femme la position sociale la plus élevée. Comme nous l'avons relevé plus haut, c'est par centaine que se comptaient les femmes de certains chefs bamiléké. Les femmes du chef constituaient dans le village un groupe privilégié car outre les avantages matériels qu'elles tiraient de leur situation, on leur donnait traditionnellement plus d'honneur qu'aux autres femmes du village. Lorsqu'on leur parlait par exemple ou lorsqu'on les croisait en chemin, on devait se tenir à une certaine distance d'elles. Les femmes du chef ne gardaient pas seules leurs enfants ; des nourrices s'en occupaient. Elles ne cultivaient pas seules leurs champs ; dans certains villages comme à Bayangam, elles avaient des jours interdits (Ndjié) où elles ne pouvaient toucher à la houe ; les femmes du village

---

<sup>16</sup> Abwa Daniel, 2002, « Femme et politique au Cameroun précolonial et colonial : essai d'analyse historique », Fame Ndongo Jacques et al, (éds), p. 147.

<sup>17</sup> *Ibid.*

venaient les aider. Enfin, les femmes du chef ne faisaient pas le marché ; des aides s'en occupaient<sup>18</sup>.

Les filles du chef ou *poa djui fo*, sont moins libéralement traitées. Mais, elles ont droit à un statut et à des égards particuliers. Elles se font remarquer par leur toilette spécifique dans la société. Il existe parallèlement d'autres considérations sociales basées sur la fécondité. Celle-ci est liée au nombre de procréations gémellaires (*méku, megni ou megne*) et le pouvoir de guérison (prêtresses) ou *megnisi*. Dans la société traditionnelle, la femme ordinaire est essentiellement paysanne. Elle se livre par ailleurs aux petites activités commerciales qui consistent en la vente de ses produits de récolte. Sous l'administration coloniale, elle se scolarise et commence à s'émanciper, devient ainsi agent de l'Etat et cadre administratif. L'ensemble de cette hiérarchisation a une influence sur les éléments de l'esthétique corporelle. Telle est l'analyse qui permet d'affirmer que bien qu'étant fidèles à leurs rites et cultes, les Bamiléké ne se passent pas des religions occidentales. Ils ont d'ailleurs été convertis pour la plupart au christianisme et même à l'Islam.

## **II- L'influence du christianisme sur l'esthétique corporelle de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle**

### **II.1- L'historique des missions chrétiennes**

La vie religieuse chrétienne au Cameroun a eu une réelle influence sur l'évolution sociale des différentes régions du pays notamment chez les Bamiléké. L'action religieuse est remarquable dans divers domaines de la vie, élément manifeste sur le plan vestimentaire. Les offices religieux donnent lieu à la mobilisation d'une foule vêtue de ses plus beaux atours. Il s'agit principalement des missions catholiques et protestantes. Afin de mieux appréhender l'impact de ces religions sur la beauté de la femme bamiléké, il paraît judicieux de remonter brièvement l'historique de l'origine des missions au Cameroun en général et à l'Ouest Cameroun en particulier.

---

<sup>18</sup> Temgoua Albert-Pascal, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale », Fame Ndongo Jacques et al, (éds), p. 70.

Le Christianisme est une religion monothéiste révélée. C'est une croyance fondée sur la personne et l'enseignement de Jésus-Christ à travers la Sainte Bible. Il est apparu au premier siècle de notre ère. Il a été établi avec l'avènement de Jésus-Christ à travers ses disciples. Il est fils de Dieu et Dieu lui-même, rédempteur du genre humain<sup>19</sup>. Il a profondément marqué la culture occidentale, et est aujourd'hui la plus répandue des religions du monde. Cette religion est fortement présente sur tous les continents du globe. La vie du christianisme primitif nous est connue par le nouveau testament qui comprend les évangiles, les actes des apôtres et les épîtres.

Le christianisme fut introduit en Afrique du Nord au premier siècle et s'étendit vers le Soudan et l'Éthiopie autour du IV<sup>e</sup> siècle. Il subsista en Éthiopie avec l'Église copte. La religion chrétienne se développa à nouveau depuis l'Afrique tropicale avec le début de l'expansion européenne au XV<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, les groupes catholiques et protestants sont à peu près également répartis sur tout le continent africain<sup>20</sup>.

### **II.1.1- Les missionnaires catholiques au Cameroun**

L'origine des missions catholiques au Cameroun en général et en pays bamiléké en particulier remonte à une date relativement récente<sup>21</sup>. Les deux pères français Davezac et Bichet appartenant à la congrégation des pères du Saint-Esprit, ne furent signalés à Douala qu'en 1883. Ils venaient du Gabon, pays au sud du Cameroun où l'œuvre missionnaire débuta plus tôt, notamment en 1844. En dépit des encouragements des autorités locales, ces pères n'obtinrent pas du gouvernement allemand l'autorisation définitive de fonder une mission catholique. C'est pourquoi le Saint-Siège s'adressa à des missionnaires de nationalité allemande appartenant à la Société des Missions fondée par le père Palloti, d'où leur nom de « pères pallotins »<sup>22</sup>. C'est en 1890 que Monseigneur Vieter, premier Préfet Apostolique débarqua à Douala. Face à l'influence protestante très grande à Douala, le nouveau préfet s'établit plus à l'intérieur, notamment sur le bord de la Sanaga, en aval d'Edéa sur

---

<sup>19</sup> *Dictionnaire Hachette*

<sup>20</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005.

<sup>21</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, « Le Cameroun. Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du territoire », *Les documents de France*, Paris, Alépée et Cie.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 116.



une colline qu'il baptisa du nom de *Marienberg*, (montagne de Marie), en souvenir de la consécration du Cameroun à la Très Sainte Vierge, Reine des Apôtres<sup>23</sup>.

L'œuvre des pères Pallotins qui avait été entreprise à Kribi dans le Sud, se poursuivit en 1901 à Yaoundé, en 1914 dans l'Adamaoua dont la préfecture apostolique fut confiée aux pères du Sacré-cœur de Saint-Quentin. Mais, la première guerre mondiale bouleversa l'œuvre florissante des missionnaires. Le départ des Allemands amena le gouvernement français à envoyer au Cameroun sept missionnaires qui se joignirent aux aumôniers du corps expéditionnaire. C'est après la stabilisation définitive des frontières en 1922 qu'un nouveau Vicaire Apostolique fut nommé par le Saint-Siège<sup>24</sup>. Cette période de stabilisation donna l'occasion aux missionnaires d'accentuer leur progression dans l'ensemble du Cameroun. Ils furent débordés par le flux de catéchumènes désireux de se convertir.

A l'Ouest-Cameroun, l'apostolat fut assez difficile en raison du relief accidenté, de la diversité linguistique et de la densité de la population<sup>25</sup>. En effet, la juridiction ecclésiastique avait donné lieu à la création du Vicariat Apostolique de Foumban comprenant l'Ouest du Cameroun s'étendant de la rive droite de l'estuaire du Wouri jusqu'aux montagnes de la région de Dschang. Mgr Paul Bouque, vicaire apostolique de cette région, en raison de l'islamisation du pays bamoum, fixa sa résidence à Nkongsamba, plus au centre de ses missions. La mission du Vicariat de cette région fut confiée aux pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin. Des écoles primaires, des collèges furent créés et dirigés par ces missionnaires. C'est au sein de ces écoles que les femmes bamiléké se scolarisèrent, s'ouvrirent à d'autres cultures et acquirent de nouvelles valeurs<sup>26</sup>.

Les congrégations des Dames de Sainte Union s'occupèrent des œuvres d'enseignement et de bienfaisance. Nkongsamba, Bafang et Dschang bénéficièrent de ces œuvres. La plupart des femmes bamiléké apprirent à confectionner des vêtements et autres accessoires de beauté pour leur famille et pour elles-mêmes<sup>27</sup>. Cet

---

<sup>23</sup> Ekom Daké Trimua, (éd) (sd) *Histoire du christianisme. Quelques éléments*, Yaoundé, CLE, p. 31.

<sup>24</sup> Ce nouveau Vicaire Apostolique se nommait Mgr François-Xavier Vogt, nom qui a été donné au célèbre collègue Vogt à Yaoundé.

<sup>25</sup> Fotso Léon, prêtre, entretien du 25/06/2006 à Bafoussam.

<sup>26</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>27</sup> Fotso Léon, prêtre, entretien du 25/06/2006 à Bafoussam.

aspect du travail ne saurait être clos si un point de réflexion n'est pas apporté en vue de clarifier l'œuvre des missions catholiques. L'œuvre des missionnaires est remarquable sur quatre aspects : la religion, l'action sociale, l'éducation et l'assistance médicale.

L'œuvre religieuse consistait à implanter la vie chrétienne. Le travail consistait à catéchiser, à moraliser et à habituer les néophytes à la pratique des exercices religieux. En dépit de leur caractère réfractaire, les Bamiléké se sont adonnés au catholicisme. Les populations y ont massivement adhéré si bien que les offices religieux sont d'importantes occasions de rassemblement qui donnent lieu à des cérémonies liturgiques. Ces rassemblements font appel au port des vêtements spécifiques. Les fidèles doivent se vêtir conformément aux recommandations bibliques. L'œuvre sociale a été concrétisée par l'abandon des coutumes locales fortement battues en brèche. La mode vestimentaire authentique des femmes bamiléké a été délaissée. Elle a été profondément modifiée, influencée par le mode de vie occidental<sup>28</sup>.

Au sujet de l'éducation, l'œuvre missionnaire se fonde toujours sur l'ouverture d'une école qui représente un grand moyen de propager l'éducation. Celle-ci met en application les principes bibliques, les valeurs sociales et économiques ainsi que la noblesse du travail manuel. C'est à ce sujet que les écoles d'apprentissage et le nombre d'écoles ménagères créées dans les différentes missions ont permis la formation des jeunes filles et femmes bamiléké<sup>29</sup>. Les *soxa* en sont révélateurs.

L'œuvre médicale est surtout patente à travers les dispensaires. A la suite du docteur Louis Paul Aujoulat qui a fondé en 1935 l'hôpital d'Efok, des missionnaires laïcs du groupement *Ad Lucem* se sont installés au Cameroun où ils sont présents en pays bamiléké, notamment à Bafang, à Bandjoun et à Mbouda<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Madjou Colette, sœur, entretien du 19/08/2006 à Baham.

<sup>29</sup> Simo Anne-marie, sœur, entretien du 11/09/2006 à Bandjoun.

<sup>30</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, p. 116.

## II.1.2- Les missionnaires protestants au Cameroun

La mission protestante au Cameroun coïncide avec l'installation européenne sur les côtes littorales<sup>31</sup>. Les débuts de cette mission revêtent une importance fondamentale en raison de la personnalité remarquable du missionnaire protestant, le pasteur baptiste et anglais Alfred Saker. Il faut cependant mentionner avant Saker, l'arrivée à Douala en 1943 de deux pasteurs, les nommés Joseph Merrick et Füller John de l'église Jéricho de Kingston<sup>32</sup>. Saker arrive à Douala en 1845, en provenance de Fernando pô. Il fut l'objet de tant de disputes entre les chefs Akwa et Deïdo, subit le tempérament belliqueux, la jalousie et les colères subites des habitants qui mirent parfois sa vie et celle des siens en danger.<sup>33</sup> Il s'installa pourtant dans l'une des cases du chef Akwa qu'il baptisa du nom de Béthel.

En dépit des hordes déchaînées des peuples douala contre lui, le pasteur travailla d'arrache pieds, fit tous les métiers en vue d'éduquer, de changer les cœurs et le mode de vie de ceux qui l'entouraient. Face au refus de collaboration des « indigènes » dans le cadre du travail, il dut faire face à la famine, à la pénurie des vêtements et des chaussures, le ravitaillement d'Europe étant fort rare et précaire. D'un tranquille courage et d'une autorité morale hors pair, le missionnaire connut de grandes difficultés. Ces obstacles ne l'empêchèrent pas de persévérer dans la prédication, l'enseignement, les constructions et les tâches les plus diverses. A la suite de tous ces sacrifices, le travail de Saker porta fruit et son exemple devint contagieux. Mais, la conversion progressive des fidèles entraînait chaque fois leur expulsion de la communauté par les chefs locaux. Saker en fit des artisans, des planteurs et monta des ateliers de charpente, de menuiserie et une briqueterie. La vie des hommes se transformait à son contact et il gagna les âmes. Il bénéficia de fidèles collaborateurs capables de le porter lors des assemblées des chefs. L'étape la plus ardue fut la traduction et l'impression de la Bible en langue douala<sup>34</sup>. Sentant ses forces le lâcher, le vieux missionnaire confia la responsabilité de ses œuvres à ses collaborateurs les plus fervents et à de jeunes missionnaires avant de quitter

---

<sup>31</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, p. 116.

<sup>32</sup> Ngueguim Jean et Kamta Isaac Makarios, 1992, *L'église hier et aujourd'hui. Trésors des camps nationaux*, tome 4, E. E. C., Ndoungué, p. 52.

<sup>33</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, p. 121.

<sup>34</sup> *Ibid.*

définitivement le Cameroun en 1876. Il laissait ainsi un centre important de rayonnement spirituel et de travail, de même qu'une église solidement enracinée<sup>35</sup>.

Après le départ de Saker, la pénétration des missionnaires se fit de plus en plus à l'intérieur du pays. Mais, la prise du Cameroun par les Allemands en 1884 marqua un tournant décisif pour la Mission baptiste de Londres à laquelle Saker appartenait. L'œuvre du Cameroun fut confiée à la Mission des Sociétés évangéliques de Bâle de langue allemande.<sup>36</sup> Ceux-ci entreprirent leur œuvre par la reconstruction des bâtiments, travail pénible du fait de la difficile adaptation au climat très chaud de la région littorale. Ils bénéficièrent d'un renfort qui leur permit de pousser leur action au Nord. L'œuvre scolaire se développa avec l'introduction de la langue allemande. L'on assista à l'intensification de l'éducation morale et spirituelle des néophytes, à l'amélioration de l'œuvre scolaire et à de nouvelles traductions<sup>37</sup>. La formation des catéchistes permit de responsabiliser les annexes et les évangélistes envoyés à l'intérieur. De nouvelles branches d'églises virent le jour tels que la Native Baptist Church, la Mission Presbytérienne Américaine.<sup>38</sup> L'œuvre missionnaire s'intensifia et se poursuivit. Des stations missionnaires se créèrent presque partout dans l'ensemble du Cameroun. Les centres ecclésiastiques et scolaires, des hôpitaux, des écoles d'infirmerie y exercèrent un puissant rayonnement. D'autres stations suivirent, apportant ailleurs la prédication de l'évangile, la transformation des croyances et des mœurs, l'école, l'exemple de travail et l'assistance médicale. Des écoles bibliques furent ouvertes pour former les cadres africains<sup>39</sup>.

La guerre de 1914 marqua la fragilisation des églises.<sup>40</sup> Les missionnaires allemands étant internés, les églises furent abandonnées à elles mêmes. Cependant les pasteurs nouvellement consacrés, poursuivirent l'action, devinrent de véritables colonnes de l'église, la soutinrent jusqu'en 1917 avec l'arrivée des missionnaires de la Société des Missions Evangéliques de Paris. Leur nombre réduit ainsi que celui des

---

<sup>35</sup> Feulefack André, pasteur, entretien du 26/09/06 à Dschang.

<sup>36</sup> Balomog, pasteur, entretien du 18/01/05 à Ngaoundéré.

<sup>37</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, p. 121.

<sup>38</sup> Balomog, pasteur, entretien du 18/01/05 à Ngaoundéré.

<sup>39</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul, 1952, p. 121.

<sup>40</sup> Nguenguim Jean et Kamta Isaac Makarios, 1992, p. 51.

missionnaires continua cependant à faire avancer l'œuvre qui s'étend aujourd'hui sur de nombreuses régions administratives dont le pays bamiléké où l'effort scolaire s'est grandement développé. Il s'étend jusqu'à l'intérieur des villages les plus reculés. L'assistance médicale se donne par ailleurs sur toutes les stations de brousse. L'exemple de Bangwa près de Bangangté où afflue un nombre important de malades en est un exemple édifiant. Dans le but de mieux cerner les contours d'une telle mission sur le plan de l'esthétique corporelle, il importe d'appréhender la représentation du corps humain chez les chrétiens.

## **II.2- La conception du corps par les chrétiens et les prescriptions du christianisme**

Depuis l'antiquité, le corps est perçu comme un objet d'admiration et de culte. La nudité était célébrée et les artistes s'en sont largement inspirées dans la réalisation de leurs œuvres notamment les peintures et sculptures. Cette célébration de la nudité a été remise en question avec l'avènement du christianisme. Le développement d'un discours nouveau en rapport avec la maîtrise de soi révèle en effet que « le corps s'oppose catégoriquement à l'âme (*caro et anima*). Puisque la vie ici-bas n'est qu'une préparation à l'au-delà et que seule l'âme continuera à vivre après la mort, le corps, enveloppe de l'âme, n'a pas d'importance. Il devient, pour les pères de l'église, « la prison » ou « la tombe » de l'âme »<sup>41</sup>.

Les premiers moines irlandais se torturaient d'ailleurs le corps dans le but de punir ce qui représente pour eux une entrave aux choses spirituelles, le réceptacle de tous les vices et de toutes les tentations. Ils se plongeaient aussi dans des étangs glacés pour combattre les ardeurs de la concupiscence, prier pendant des heures les bras en croix, s'imposer des régimes alimentaires très stricts, jeûner pendant de nombreux jours.<sup>42</sup> C'est au début du VI<sup>e</sup> siècle avec la naissance du monachisme bénédictin que se développe un discours plus modéré sur le corps. Saint Benoît estimait dans cette optique que le corps gagnerait à ne pas être méprisé, mais doit être contrôlé et dompté. C'est à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles que le discours séculier

---

<sup>41</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005.

<sup>42</sup> Ekom Daké Trimua, (éd) (sd), p. 31.

laïc se montra beaucoup moins sévère à l'égard du corps que ne l'étaient les réguliers du haut Moyen-Age. Il existe cependant un corps qui fait toujours objet du discours des hommes d'église et qui attire la méfiance et la défiance : le corps humain en général et celui des femmes en particulier. Ce dernier représente, en effet, la tentation diabolique. Il est fréquent de voir dans l'iconographie médiévale, le corps d'une jeune fille, soit celui d'une femme ou alors d'une vieille femme aux côtés de Satan<sup>43</sup>.

A partir de la fin du Moyen-Age, les moralistes condamnent avec véhémence les excès somptuaires des femmes. Ils critiquent des coiffures trop hautes, des tresses trop longues, des couleurs trop vives et la fâcheuse habitude de se farder. Le corps, surtout celui des femmes, doit certes être habillé afin d'éviter toute tentation. L'allusion est faite au sujet du péché originel. Si l'homme et la femme n'avaient pas commis le péché originel, ils auraient pu se regarder nus, sans pudeur. Toutefois, le revêtement du corps ne doit se prêter à aucun prétexte de dissimulation. Dans la pensée chrétienne, le corps de la femme vient rappeler aux hommes que c'est par la faute d'Eve que l'humanité est en souffrance et attend la Résurrection<sup>44</sup>. C'est ainsi que la Bible, prône la décence dans les tenues des femmes croyantes.

### **II.2.1- Les prescriptions bibliques sur l'esthétique corporelle de la femme en général**

Quand on remonte à l'origine biblique des vêtements, il ressort qu'au commencement, Dieu créa l'homme à son image et le créa à l'image de Dieu. Il les créa mâle et femelle. Et ils étaient tous deux nus, et ils n'en avaient pas honte.<sup>45</sup> Dans le jardin où vivaient l'homme et la femme, Dieu avait en fait recommandé à l'homme de manger de tous les fruits des arbres du jardin, mais pas du fruit de l'arbre défendu de peur de mourir. La femme fut trompée par le serpent qui lui demanda de consommer le fruit défendu pour devenir sage comme Dieu. L'homme fut à son tour induit en erreur par la femme et tous deux désobéirent en mangeant ce qui leur était interdit par Dieu. Après avoir posé cet acte, l'homme et la femme constatèrent leur nudité et voici ce qui en ressort de la Bible:

---

<sup>43</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> La Sainte Bible, Genèse II : 15-25.

(...) Et la femme vit que l'arbre était bon à manger et qu'il était un plaisir pour les yeux, et que l'arbre était désirable pour rendre intelligent ; et elle prit de son fruit et en mangea. Et les yeux de tous deux furent ouverts, et ils connurent qu'ils étaient nus, et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier et s'en firent des ceintures <sup>46</sup>.

En effet, au vu de ce péché originel, le châtement divin fut éternel : le serpent qui avait induit la femme en erreur fut maudit de tout le bétail de la terre. La femme qui avait amené l'homme à faillir fut à son tour maudite. Elle connaît de très grandes souffrances durant la grossesse et au cours de l'enfantement. Ses désirs sont à jamais tournés vers l'homme. Ce dernier quant à lui, mange péniblement tous les jours de sa vie. Autant que la femme, l'homme et le serpent sont au terme de leurs souffrances sur la terre condamnés à la mort.

#### **II.2.1.1- Les prescriptions vestimentaires**

A la suite de la malédiction dans le jardin d'Eden, Dieu confectionna pour ses semblables des vêtements en peaux d'animaux. Ainsi, le péché de la désobéissance pour les hommes fut de découvrir qu'ils étaient nus. Et jusqu'à nos jours, les hommes se revêtent le corps parce qu'ils ont péché. C'est sans doute l'élément justificatif de l'accoutrement de nos aïeux réduit au cache-sexe pendant la période dite traditionnelle. Cependant, au vu de l'évolution technologique vertigineuse dans tous les secteurs d'activités et notamment dans le domaine vestimentaire, conséquence patente du changement des mentalités et de la modernité, les données ont considérablement changé au fil du temps. Les vêtements en feuilles et en peau ont été remplacés par des étoffes de texture et de styles variés. Dieu a donné l'intelligence aux hommes pour transformer ensuite la peau en chaussures qui font partie de l'habillement qui au fil du temps est devenu une forme d'expression et même de séduction.

Les femmes particulièrement, se dépravent actuellement à travers leur façon de s'habiller. Elles portent de nos jours des vêtements forts ostentatoires qui conduisent nombre de personnes à les considérer plutôt comme des femmes aux

---

<sup>46</sup> La Sainte Bible, Genèse II : 15-25

mœurs légères que les chrétiens combattent vivement. Une femme mal vêtue est assimilée à une vulgaire prostituée<sup>47</sup>. Car le corps est avant tout le temple de Dieu et comme l'a si bien affirmé l'Apôtre Paul, qui dit Dieu, dit respect, honneur et pureté. Par conséquent, il est recommandé à toute chrétienne de ne point distraire quiconque par un accoutrement peu commode, indécent et provocateur. La Bible prescrit à cet effet des vêtements qui n'exposent pas la femme à la convoitise des yeux. Dès lors, les vêtements transparents, très courts et très moulants ou alors qui laissent certaines parties du corps à découvert sont entièrement à bannir de la garde robe d'une chrétienne fervente<sup>48</sup>. Ce genre d'habillement est généralement source de nombreux vices parmi lesquels le viol, les grossesses non désirées, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et toutes autres conséquences qui peuvent en découler.

La Bible prône également le respect de la classification vestimentaire<sup>49</sup>. Une femme se gardera ainsi d'adopter les vêtements masculins et un homme à son tour ne se vêtira point des parures de femmes<sup>50</sup>. La femme doit de la sorte préserver sa personnalité et demeurer féminine dans tous ses actes quotidiens. Il est à cet effet signalé ce qui suit : « La femme ne portera pas un habit d'homme, et l'homme ne se vêtira pas d'un vêtement de femme ; car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Eternel, son Dieu »<sup>51</sup>. De même, une épouse modèle se vêtira décemment, ce qui lui permettra de se courber facilement pour servir son époux qu'elle doit considérer comme son seigneur ; or il devient abominable de voir les femmes de nos jours incapables de s'agenouiller du fait qu'elles sont mal vêtues. Les époux sont ainsi mal servis et gênés, phénomène grave qui engendre des incompréhensions de toute nature au sein de nombreux foyers<sup>52</sup>. Cette recommandation biblique s'étend également à d'autres atours féminins, en l'occurrence les coiffures, les parures, les produits cosmétiques et la forme du corps.

---

<sup>47</sup> La Sainte Bible, Lévitique 16 : 3-4.

<sup>48</sup> Feulefack André, pasteur, entretien du 26/09/06 à Dschang.

<sup>49</sup> La Sainte Bible, Deutéronome 12 : 5.

<sup>50</sup> La Sainte Bible, I Corinthiens : 11.

<sup>51</sup> La Sainte Bible, Deutéronome 22 : 5.

<sup>52</sup> Emission radiophonique « Qu'est-ce que le vêtement ? », du 28/03/06, Salomon Diguéré, *Radio Bonne nouvelle*, Ngaoundéré.



### **II.2.1.2- Les prescriptions relatives aux cheveux**

La Bible exige le port du foulard en guise de respect et de dignité, en application de la règle selon laquelle la femme doit se couvrir la tête pendant la prière.<sup>53</sup> « Toute femme qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée déshonore son chef. C'est comme si elle était rasée. Si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux, or s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile ».<sup>54</sup> Dans le même ordre d'idées, il est mentionné que « dans l'Islam, le tchador cache les cheveux de la femme qui, laissés libres, passeraient pour une provocation coupable ».<sup>55</sup> (Pareil interdit se retrouve dans la tradition chrétienne, selon laquelle une femme (avant le concile de Vatican II) ne pouvait entrer dans une église la tête découverte : « Toute femme qui prie sans avoir la tête voilée déshonore sa tête »<sup>56</sup>. En effet, seule la femme doit pouvoir couvrir sa tête lors de la prière. Cette attitude pendant la prière traduit l'assujettissement de la femme à l'égard de Dieu. C'est la raison pour laquelle la Bible mentionne:

(...) Car l'homme étant l'image et la gloire de Dieu, ne doit pas se couvrir la tête ; mais la femme est la gloire de l'homme. Car l'homme ne procède pas de la femme, mais la femme de l'homme ; car aussi l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. C'est pourquoi à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité à laquelle elle est soumise <sup>57</sup>.

Si la Bible exige le voilage de la tête, elle est rigoureuse en ce qui concerne les coiffures extravagantes pouvant susciter des regards. Toutes formes d'artifices utilisés pour capter l'attention est proscrite et réservé au diable.

### **II.2.1.3- Les prescriptions relatives aux mutilations corporelles et aux parures**

Le corps représente le temple de Dieu. Il appartient au créateur et doit rester saint, d'où sa préservation de tout acte susceptible de le métamorphoser. Cet élément se justifie surtout par le fait que la tenue du chrétien doit être plutôt une expression intérieure qui se manifeste sur l'extérieur. Autrement dit, c'est le reflet extérieur de

---

<sup>53</sup> La Sainte Bible, I Corinthiens 11: 2-16.

<sup>54</sup> La Sainte Bible, I Corinthiens 11 : 1.

<sup>55</sup> Encyclopédie Microsoft Encarta 2006.

<sup>56</sup> La Sainte Bible, Saint Paul, Epître aux Corinthiens.

<sup>57</sup> La Sainte Bible, I Corinthiens 11: 7- 11.

l'âme du chrétien qui se manifeste sur son physique, d'autant plus que Dieu voit le cœur et non l'apparence.

La Bible perçoit le port des bijoux comme une façon de paraître, de s'exhiber en vue de capter l'attention et les regards. Cette attitude est condamnée dans la mesure où le fait d'exposer son corps relève de la tentation ce qui entraîne des conséquences<sup>58</sup>. Cet acte revêt un double effet. Celui-ci a des répercussions non seulement sur la femme qui s'expose, mais également sur celui qui prête attention à la femme exposée<sup>59</sup>. A ce sujet, le corps doit être traité avec sobriété, d'où le rejet de toutes sortes de parures. C'est ce qui ressort du verset biblique suivant :

Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit, cet esprit qui est en vous et que Dieu vous a donné ? Vous ne vous appartenez pas : Dieu vous a acquis, il a payé le prix pour cela. Mettez donc votre corps lui-même au service de la gloire de Dieu <sup>60</sup>.

#### **II.2.1.4- Les prescriptions relatives au cosmétique**

Les visages impassibles, empreints de résignation, de foi traduisent généralement les préceptes de la foi chrétienne. Le maquillage est perçu comme un acte diabolique<sup>61</sup>. Il est considéré comme un subterfuge qui dissimule l'horreur et la puanteur réelles du corps et de l'âme. Il mène à la luxure et à la débauche, anéantissant de la sorte l'entreprise de l'homme.

L'usage exagéré des parfums est interdit chez les chrétiens. Ils sont considérés comme relevant de l'idolâtrie et par conséquent comme des attrait du diable. Seul l'usage de l'encens est recommandé, principalement chez les catholiques en ce sens qu'il participe à la célébration des cérémonies religieuses.<sup>62</sup> L'encens est en fait une substance résineuse qui dégage un parfum pénétrant quand on la fait brûler. Son origine semble lointaine, mais chaque continent produit sa propre résine d'où l'encens indien, l'encens d'Arabie ou l'encens d'Afrique. En Afrique, il est surtout produit dans des zones désertiques comme la Nubie où il fut longtemps convoité par les Egyptiens dans le cadre des cultes répandus à l'époque pharaonique. Faire brûler

---

<sup>58</sup> Aroguyam, prêtre, entretien du 21/09/2007 à Ngaoundéré.

<sup>59</sup> Aroguyam, prêtre, entretien du 21/09/2007 à Ngaoundéré.

<sup>60</sup> La Sainte Bible, I Corinthiens 6 : 19.

<sup>61</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2006.

<sup>62</sup> Fotso Léon, prêtre, entretien du 25/06/2006 à Bafoussam.

de l'encens relève d'une marque d'admiration. C'est une louange excessive en guise d'honneur et d'admiration. La mise en application des prescriptions bibliques en matière de tenue, dépend le plus souvent de l'interprétation qu'en fait chaque continent, chaque pays ou chaque culture. D'où la vision de la religion catholique, de la religion protestante, de la religion musulmane et des religions dérivées par rapport à la mise en valeur du corps de la femme bamiléké.

### **II.3- L'impact du catholicisme sur les vêtements de la femme chrétienne bamiléké**

La femme bamiléké catholique doit en principe se rendre à l'église à diverses occasions : prières quotidiennes, messe du samedi ou du dimanche. Elle doit également participer à la célébration des fêtes de calendrier gréco-romain tels que Noël, Pâques, Ascension, Assomption. Il existe d'autres types de fêtes relatives aux sacrements de l'église et aux diverses circonstances de la vie tels que le Baptême, la Première communion, la Confirmation, le Mariage et la Mort. Il existe aussi des occasions festives qui concernent l'ordination des évêques, des prêtres et des sœurs, de même que les remerciements en l'honneur des curés ou des prêtres affectés à travers les concerts religieux. Toutes ces circonstances donnent lieu à des manifestations qui mobilisent l'ensemble du corps de l'église. Au cours de leur célébration, les femmes bamiléké se parent de leurs plus beaux atours pour se distinguer dans la foule. En revanche, ces parures sont fonction des catégories de chrétiennes qui se distinguent les unes des autres. On distingue à cet effet des sœurs, des choristes, des enfants de chœur, des surveillantes ou personnes chargées des services de l'église et enfin des chrétiennes ordinaires.

Les sœurs sont des femmes qui ont opté pour vocation de consacrer leur vie à Dieu. La tenue des sœurs catholiques consiste habituellement en une longue robe classique assortie d'un grand foulard pendant sur le dos. Elle est davantage fonction de l'ancienneté des sœurs que l'on classe selon leur entrée dans cette vocation<sup>63</sup>. En pays bamiléké, on distingue le groupe des jeunes stagiaires qui portent un tee-shirt blanc assorti d'une longue jupe en tissu pagne. Dès lors quelles cessent d'être

---

<sup>63</sup> Aroguyam, prêtre, entretien du 21/09/2007 à Ngaoundéré.

stagiaires et sont consacrées, elles sont désormais vêtues d'une longue robe avec découpe à la taille assortie d'un foulard, l'ensemble étant de couleur bleue.<sup>64</sup> Le groupe des adultes se démarque par une longue robe blanche ou beige avec découpe, assortie d'un foulard de même couleur. Cette spécificité dans la tenue traduit l'adhérence aux principes liturgiques tels que prônés par la Bible. Elle traduit également le statut des sœurs au sein de la communauté chrétienne et permet de les distinguer des autres femmes. Ceci leur confère enfin honneur et respect et éloigne d'elles les regards masculins et les soustrait de fait du désir des hommes<sup>65</sup>.

Les choristes portent une tenue particulière. Celle-ci est fonction de chaque tradition. En pays bamiléké, on distingue la chorale des jeunes et la chorale des adultes. La tenue classique des jeunes est habituellement un corsage blanc assorti d'une jupe blanche. Chez les mères, il s'agit d'une robe blanche portée avec foulard. Compte tenu de l'évolution dans ce domaine, les choristes catholiques ont adopté pour la plupart des pagnes africains, beaucoup plus répandus et à la portée de tous. Ce sont parfois des uniformes qui permettent de distinguer les différents groupes de chorale au sein d'une même église.

Les surveillantes ou personnes chargées des services de l'église s'identifient également par leurs vêtements. Ceux-ci sont généralement des robes amples qui ressemblent aux soutanes des prêtres. Les couleurs varient d'une église à une autre. Les plus répandues sont le blanc, qui est inhérent à la fête de la vierge Marie et de la Sainte Trinité (corps et sang du Christ), le rouge qui caractérise la passion du Christ, le vert qui représente le temps ordinaire, le violet qui indique le temps de l'Avant et le rose généralement associée à la pénitence, au temps du carême et à la neuvaine (tableau 1, p. 135). Chez les catholiques, la couleur revêt d'importantes significations. Elle est fonction du calendrier chrétien et symbolise les périodes de la vie du croyant. Il faut mentionner que les chrétiennes catholiques n'adhèrent à ces recommandations qu'en fonction des pays et des moyens disponibles. En pays bamiléké, quelques églises seulement parviennent à mettre ces recommandations en pratique. Elles concernent davantage certains types de chrétiens comme les enfants de chœur qui,

---

<sup>64</sup> Simo Anne-Marie, sœur, entretien du 11/09/2006 à Bandjoun.

<sup>65</sup> Laurent, diacre, entretien du 22/09/2007 à Ngaoundéré.

dans les églises les dimanches symbolisent à travers leur vêtement ces différentes périodes de la vie du chrétien<sup>66</sup>.

**Tableau 1:** Classification des couleurs vestimentaires en fonction du temps chez les catholiques

Temps dans le calendrier chrétien	Couleurs
Temps de l'Avant	Violet
Temps ordinaire	Vert
Passion du christ	Rouge
Fête de la vierge Marie et de la sainte trinité	Blanc
Pénitence Carême Neuvaine	Rose
Décès Enterrements	Noir

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Bandjoun, Baham, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

Les enfants de chœur ou servantes portent une longue robe blanche quelquefois assortie d'un morceau d'étoffe de couleur. Tout comme les robes portées par les surveillantes, cette tenue est copiée sur le modèle des soutanes. Par ailleurs, les chrétiennes ordinaires n'ont pas de tenue spécifique. Leurs vêtements sont fonction de leur tradition. On remarque en effet que les dimanches et les jours de fêtes religieuses sont des occasions au cours desquelles chaque chrétienne s'efforce de paraître sous ses plus beaux vêtements. Toutefois, lors des fêtes religieuses, toutes les catégories de chrétiennes préfèrent la couleur blanche, symbole de pureté et de paix. Enfin, la variété des tenues pré-citées obéit non seulement aux conditions religieuses, mais met également en valeur le corps de la femme catholique et offre un contraste saisissant d'harmonie entre les différents membres de l'église (tableau 2, p. 136).

<sup>66</sup> Aroguyam, prêtre, entretien du 21/09/2007 à Ngaoundéré.

**Tableau 2:** Influence de la religion catholique sur la tenue vestimentaire de la femme bamiléké

Typologie des chrétiennes	Modèle vestimentaire			Tranche d'âge		
	Tous les dimanches	Fêtes de calendrier chrétien	Autres jours de fêtes	Groupe des jeunes stagiaires	Groupe des jeunes	Groupe des adultes
Sœurs	Longue robe avec découpe à la taille + foulard de tête (selon l'ancienneté)			T-shirt blanc + Longue jupe en tissu pagne	Longue robe bleue avec découpe à la taille + foulard de tête bleu	Longue robe blanche avec découpe à la taille + foulard de tête blanc
Choristes	Tenue décente	dépend des pays ou de la culture			Corsage blanc + jupe noire	Tenue blanche
Surveillantes	Ample robe rouge ou jaune	Ample robe blanche		Ample robe blanche	Ample robe rouge ou jaune	Ample robe rouge ou jaune
Servantes	Ample robe blanche			Ample robe blanche		
Ordinaires	Tenue propre et décente			Pas de règle particulière (selon le pays ou la tradition)		

Source : Enquêtes de terrain, Bafoussam, Bandjoun, Baham, Bangou, Dschang, Mbouda 2000

#### II.4- L'impact du protestantisme sur les vêtements de la femme chrétienne bamiléké

Aujourd'hui dénommée (FEMEC), la Fédération des Eglises et Missions Evangéliques du Cameroun est devenue depuis 2006 (CEPCA) Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun<sup>67</sup>. Créée en 1941, la FEMEC avait pour but de défendre les intérêts des missions protestantes d'origine anglo-saxonne qui regroupent les pays de l'ancienne Afrique Equatoriale française (AEF). La CEPCA compte environ une douzaine d'églises à ce jour. On les retrouve presque toutes en pays bamiléké. Celles-ci sont représentées dans le tableau 3 de la page suivante.

<sup>67</sup>Balomog, pasteur, entretien du 18/01/05 à Ngaoundéré.

**Tableau 3:** Eglises faisant partie du CEPCA

N°	Eglises faisant partie du CEPCA	Abréviations
1	La Cameroon Baptist Convention	CBC
2	L'Eglise Anglicane	EA
3	L'Eglise Evangélique du Cameroun	EEC
4	L'Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun	EELC
5	L'Eglise Fraternelle Luthérienne	EFL
6	L'Eglise Presbytérienne Camerounaise	EPC
7	L'Eglise Protestante Africaine	EPA
8	La Native Baptist Church	NBC
9	La Presbyterian Church in Cameroon	PCC
10	L'Union des Eglises Baptistes du Cameroun	UEBC
11	L'Union des Eglises Evangéliques du Cameroun	UEEC

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Bandjoun, Baham, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

Tout comme les chrétiennes catholiques, la femme bamiléké protestante est appelée à assister aux cultes du dimanche, à la sainte Cène, aux entraînements dans le cadre des groupes de choristes et à honorer de sa présence les diverses manifestations religieuses. Elle est tenue de participer à la célébration des fêtes de calendriers religieux tels que Noël, Pâques et Ascension. D'autres types de fêtes relatives aux diverses circonstances de la vie tels que le baptême, la confirmation, le mariage et la mort sont également célébrés. Il en est autant de l'ordination des pasteurs, de la nomination des anciens, des diacres et des conseillers. Toutes ces occasions donnent lieu à des manifestations qui mobilisent les chrétiennes qui se parent de leurs plus beaux atours. Ces parures sont en revanche fonction des catégories de chrétiennes qui se distinguent les unes des autres par leur tenue vestimentaire. On distingue à cet effet les anciennes, les conseillères, les diaconesses chargées des services intérieurs et extérieurs du culte, les choristes et enfin les chrétiennes ordinaires. Lorsqu'elles prêchent, les femmes s'habillent en robes pastorales de couleur blanche ou noire similaires aux soutanes des prêtres

catholiques. Les anciennes sont habituellement vêtues de blanc<sup>68</sup>. Elles portent une grande et longue robe similaire à la robe pastorale. Dans certaines églises, ces robes ont évolué en modèle *caba ngondo* ou *caba ngnango*<sup>69</sup> taillé de préférence dans du *tchadda*<sup>70</sup>.

Les conseillères portent des robes amples qui descendent jusqu'aux dessous des genoux. Tout comme celles des anciennes, ces tenues ont évolué en *caba ngondo* et sont sollicitées lors des différentes cérémonies religieuses. Les diaconesses arborent une longue robe de couleur violette. A l'instar des choristes classiques catholiques, la chorale des jeunes protestantes se distingue par le port d'un corsage blanc sous fond de jupe noire. La chorale des mères opte généralement pour des robes sobres assorties de foulards de couleur blanche. L'évolution de ces uniformes donne aujourd'hui lieu à l'adoption des vêtements en tissus pagnes. L'église devient plus tolérante et accepte quelques fantaisies mais, des coupes décentes. De même, il existe au sein des églises protestantes plusieurs groupes de chorales.

En effet, chaque fidèle est tenue d'appartenir à un groupe de choristes. Ainsi, les types de tenues servent à l'identification des différents groupes lors des assemblées. Ces tenues sont davantage portées lors des fêtes et autres circonstances exceptionnelles. Les chrétiennes ordinaires enfin portent des tenues en fonction de leur tradition d'origine. La mise en pratique de ces vêtements est signe d'honneur et de respect envers Dieu<sup>71</sup>. Elle concourt par ailleurs à l'harmonie de la cérémonie et évite toute forme de concurrence entre les fidèles. Cependant, le voilage de la tête est d'autant plus exigé chez les protestants que le culte ne doit se célébrer qu'en présence des femmes aux têtes voilées. A cet effet, le nombre de fidèles sans foulards est porté à la connaissance du public lors du culte. Cet élément contribue manifestement à réduire les « sans foulards ». C'est la raison pour laquelle à les regarder les dimanches, les femmes protestantes en pays bamiléké remportent la palme d'or du port des foulards ou des chapeaux à bords relayés. Il en est autant des femmes

---

<sup>68</sup> Balomog, pasteur, entretien du 18/01/05 à Ngaoundéré.

<sup>69</sup> Tenue traditionnelle originaire de la région littorale, plus précisément des peuples Sawa. Cette tenue sera étudiée dans les détails dans la partie de ce travail consacrée à l'évolution de la vêtue en pays bamiléké.

<sup>70</sup> Sorte de pagne destiné à la confection des « saros » ou boubous hommes, désigne également le batik.

<sup>71</sup> Feulefack André, pasteur, entretien du 26/09/06 à Dschang.



adeptes de la religion protestante dont les vêtements de couleur blanche sont exigés lors des cérémonies importantes à l'instar de la Sainte cène<sup>72</sup>. La Bible condamne les femmes qui laissent leur tête nue pendant la cérémonie religieuse. Dieu n'est pas contre l'étalage de la beauté. Cependant, cette exhibition ne doit en aucun cas déconcentrer les fidèles en pleine célébration du culte. Les pasteurs sont par ailleurs unanimes sur le fait que le vent peut lors de son passage transporter les cheveux laissés au vent et les ramener dans la bouche des fidèles<sup>73</sup>. Bien plus, il est recommandé aux chrétiennes protestantes d'être ponctuelles et d'adopter une tenue responsable les dimanches comme l'indique le tableau 4 suivant.

**Tableau 4** : Influence de la religion protestante sur la tenue vestimentaire de la femme bamiléké

Type chrétien	Type de tenue				Tranche d'âge	
	Tous les dimanches	Fêtes de calendrier chrétien	Sainte cène	Autres jours de fêtes	Groupe des jeunes	Groupe des adultes
Ordinaire	Vêtement sobre, propre + foulard de tête	Tenue décente + foulard de tête	Tenue blanche + foulard de tête	Tenue décente + foulard de tête		
Choristes		Tenue d'apparat en fonction des types de chorales		Tenue d'apparat en fonction des types de chorales	Corsage blanc + jupe noire	Robe blanche
Pasteurs	Robes pastorales	Robes pastorales blanches				
Anciennes	Vêtement blanc	Robe blanche en dessous des genoux				
Diaconesses	Longues et amples robes	Longues et amples robes blanches ou violet selon les églises				
Conseillères						

**Source** : Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

<sup>72</sup> Tagne, pasteur, entretien du 25/04/2006 à Bafoussam.

<sup>73</sup> Feulefack André, pasteur, entretien du 26/09/06 à Dschang.

En effet, le port des chaussures à talons et des vêtements sexy par les retardataires perturbe le culte, attire les regards et déconcentre les fidèles<sup>74</sup>. C'est la raison pour laquelle des mesures sont prises, pour veiller à l'ordre et à la sécurité pendant le culte. Cette rubrique ne saurait être close si on omet de mentionner l'influence de la religion arabo-musulmane et des nouveaux mouvements religieux sur l'esthétique corporelle de la femme bamiléké.

## **II.5- L'influence de la culture islamique**

A l'Ouest-Cameroun, la mise en valeur du corps est aussi influencée par l'Islam du fait non seulement de la proximité avec le pays bamoun<sup>75</sup>, mais aussi et surtout à cause des contacts séculaires établis entre les Bamiléké et les peuples du Nord-Cameroun à travers « la route de la kola ». Les contacts commerciaux intensifiés depuis l'époque coloniale allemande au Cameroun ont amené un nombre important des Bamiléké à se convertir à l'Islam. Les femmes principalement, sont pour la plupart musulmanes par alliance.

L'Islam est une religion monothéiste révélée dont le Prophète est Mahomet. C'est la dernière des trois grandes religions abrahamiques apparue en Arabie au VII<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ et fondée sur la révélation au Prophète Mahomet d'un texte sacré qui est le Coran. Le terme arabe « Islam » signifie littéralement « soumission », mais son sens religieux dans le Coran correspond à « répondre à la volonté de Dieu ».

Historiquement, l'Islam fut introduit par les marchands maghrébins à partir de l'Afrique du Nord au VII<sup>e</sup> siècle, et se propagea à la même époque le long de la côte de l'Afrique orientale dans le sillage du commerce transsaharien<sup>76</sup>. A l'instar des autres musulmanes du Nord-cameroun, la femme bamiléké islamisée est tenue d'adopter une attitude de vie conforme aux prescriptions coraniques. Entre autres caractéristiques religieuse et culturelle, elle doit mettre en « pratique la prière rituelle, seul moyen de légitimation religieuse dans la société musulmane qui rehausse aux

---

<sup>74</sup> Les prêtres et les pasteurs sont unanimes que lorsqu'ils arrivent en retard, nombreux sont les retardataires qui s'exhibent dans les couloirs de l'église pour aller s'asseoir face au pasteur.

<sup>75</sup> Tout comme le pays bamiléké, le pays bamoun est situé à l'Ouest-Cameroun. Ses habitants sont musulmans et chrétiens.

<sup>76</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta 2005.*

yeux de ses coreligionnaires la personnalité du nouveau converti». <sup>77</sup> Elle doit également adopter un style vestimentaire particulier, qui la distingue socialement des autres. Autant que la femme adulte, la petite fille doit veiller à la sobriété de son accoutrement. En effet, il faut noter que l'islam est non seulement une religion, mais également une philosophie qui conditionne le mode de vie de ses adeptes dans tous les domaines de la vie quotidienne notamment au plan vestimentaire <sup>78</sup>. Les tenues des femmes musulmanes doivent être sobres et ne pas choquer le regard. Elles doivent surtout obéir aux prescriptions coraniques selon lesquelles seules les yeux et les mains peuvent être exposés. Par ailleurs, l'islam recommande à la forme de port des tenues amples. Cette prescription évite à la femme de s'habiller « sexy » et d'exposer certaines parties de son corps qui susciteraient des réactions érotiques chez les hommes et par conséquent les pousseraient à la concupiscence, voir à l'adultère et au viol.

Dans le domaine des coiffures, aucun artifice ne doit servir de rajouts aux cheveux que la femme se doit de préserver naturels. Les tresses au fils sont également peu recommandées du fait qu'elles ne facilitent pas les ablutions, prélude à l'un des cinq piliers de l'islam que sont les cinq prières quotidiennes.

La pudeur n'est pas une notion strictement judéo - chrétienne et on retrouve son équivalent dans la civilisation musulmane. Le Coran considère la pudeur comme une vertu cardinale et le terme arabe *haya*, issu d'une racine sémitique, brosse un champ sémantique large, allant du vocable de la vie et de la résurrection, à celui du vagin, de la pluie et de la bonne récolte, enfin à la honte et à la pudeur <sup>79</sup>. Cette pudeur islamique vise surtout à maintenir la paix sociale, car le trouble public (*fitna*) est identifiée au trouble sexuel causé par la femme, qu'il faut contenir, voiler, cacher pour l'ôter à la concupiscence du mâle. C'est compte tenu de ces considérations et prescriptions coraniques, que se vêtir aux yeux du musulman est préalablement un ordre divin et Allah dit ce qui suit :

---

<sup>77</sup> Hamadou Adama, 1999, « Islam et relations inter-ethniques dans le Diamaré (Nord-cameroun) », *Histoire et Anthropologie. Démocraties et autoritarismes. Arts, artistes, artisans*, n° 18-19, p. 304.

<sup>78</sup> Le Saint Coran, Sourate 24 (La Lumière), verset 31.

<sup>79</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta 2006.*

Fils d'Adam ! Revêtez vos plus beaux habits au moment de chaque office. Mangez et buvez en évitant tout excès. Dieu n'aime pas qu'on outre passe les justes limites (...) Mangez, buvez, habillez-vous et faites l'aumône sans gaspillage ni ostentation<sup>80</sup>.

Par ailleurs, rappelant aux hommes ses bienfaits, Dieu dit : « Fils d'Adam ! Nous avons donné des vêtements pour couvrir votre nudité et des ornements. Le vêtement de la piété est le meilleur »<sup>81</sup>. Plus loin, il est mentionné que les vêtements ont aussi été créés pour protéger le corps de la chaleur et des combats<sup>82</sup>. De ce fait, le coran met en évidence des pratiques inhérentes à la nature humaine. A cet effet, en sa qualité de croyant, le musulman doit se conformer strictement aux préceptes du livre de son créateur et à la conduite de son prophète. Il vit dès lors selon leurs directives et se conforme dans tous ses actes à leurs enseignements<sup>153</sup>. Aussi, tout ce qui est licite et illicite a-t-il été défini, car il est des vêtements qu'il est permis de porter et ceux qu'il faut éviter. Cet élément a été indiqué ainsi qu'il suit dans le Coran : « Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux époux des croyants, de ramener sur elles un pan de leurs manteau »<sup>83</sup>.

Bien plus, la femme musulmane particulièrement doit allonger son habit jusqu'à couvrir ses talons, se couvrir la tête, tirer le voile sur le cou, la gorge et la poitrine. Cette recommandation est une mise en garde contre les agressions extérieures de toute nature, notamment les intempéries, les insectes et surtout les regards indiscrets des hommes. Dieu le signale en ces termes :

Dis aussi aux croyants qu'elles ne fassent pas étalage de leurs parures, hormis celles qu'on ne peut tenir cachées. Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs poitrines et qu'elles veillent à ne pas étaler leurs ornements, sauf devant leurs époux et pères...<sup>84</sup>.

La religion musulmane distingue également les types de vêtements propres aussi bien aux hommes qu'aux femmes. L'homme musulman n'a point le droit de s'habiller en femme, ni celle-ci en homme. Le prophète le proscrit en maudissant les hommes efféminés et les femmes virilisées, qui veulent ressembler aux hommes.

---

<sup>80</sup> Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 1992, *La voie du musulman*, Beyrouth, Dar El Aker, p. 155.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> Le Saint Coran, Sourate 33 (Les Coalisés), verset 59.

<sup>84</sup> Le Saint Coran, Sourate 24 (La Lumière), verset 31.

Il existe parallèlement des côtés privilégiés par les musulmans dans l'accomplissement de tous leurs gestes quotidiens et spécialement au moment de se vêtir, de se coiffer et de chausser. L'un des Hadiths rapporté par l'épouse du Prophète, explique que son époux aimait toujours commencer par le côté droit tout ce qu'il faisait : quand il chaussait ses souliers, quand il se peignait et quand il se lavait. Le Prophète le mentionne lui-même ainsi à ses fidèles croyants. « Quand l'un de vous se chausse, qu'il commence par le pied droit. Mais quand il se déchausse, qu'il commence par le pied gauche. Le pied droit est le premier à chausser et le dernier à déchausser »<sup>85</sup>.

Il convient par ailleurs de dire qu'il existe des textiles dont l'usage est interdit pour la confection des tenues portées par les hommes. Le musulman doit de ce fait éviter de se vêtir de soie. C'est ce qui ressort de la recommandation suivante : « Ne portez point de soie. Celui qui la porte ici bas en sera privé dans l'autre monde ». Cependant, il est permis à la femme de se vêtir de soie, de même que de l'or. C'est ce qui explique sans doute l'attachement de la femme bamiléké musulmane à ses parures. Les bijoux en or sont des plus prisés.

Bien plus, les musulmans accordent de l'importance aux couleurs des vêtements. Ils préfèrent ainsi vêtements blancs : « Habillez - vous de blanc, car les habits blancs sont plus nets et présentent mieux. Faites-en des linceuls pour vos morts »<sup>86</sup>. Il convient de préciser qu'en dehors des versets coraniques relatifs à l'habillement, nous n'avons trouvé nulle part des versets qui proscrivent l'usage des huiles, crèmes de beauté, onguents et autres parfums par la femme musulmane. Il en est de même des tatouages et des scarifications. Toutefois, la musulmane ne doit entretenir sa peau et se parfumer que pour l'unique plaisir de son époux. Au cas contraire, elle s'expose aux tentations du diable<sup>87</sup>. La femme bamiléké islamisée, orne régulièrement sa peau de henné et souligne ses yeux de *khol*. Elle se parfume le corps d'arômes suaves d'Arabie et tatoue ses lèvres ou ses gencives de suie de charbon.

La musulmane est enfin tenue d'observer les pratiques liées à la nature humaine. Celles-ci ont été dûment rapportées par le hadith qui relève cinq pratiques

---

<sup>85</sup> Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 1992, p. 155.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> Amina Hassana, enseignante, entretien du 10/05/2008 à Ngaoundéré.

inhérentes à la nature humaine. L'épilation du pubis, la circoncision, la taille des moustaches, l'épilation des aisselles et la coupe des ongles.

Il est important de souligner qu'en Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier, l'on dénote l'influence de la culture des peuples anciennement islamisés dans les usages quotidiens. Cette africanisation de l'Islam est lisible sur le plan vestimentaire. Les femmes particulièrement ont adopté le pagne *goudel*<sup>88</sup> ou *sandja bouba*<sup>89</sup> pour la confection de leurs vêtements. Le pagne de 6 yards permet la confection d'une multitude de modèles dont le plus répandu demeure le costume féminin composé de deux pièces de pagne dont le premier est noué autour de la taille, le second superposé sur la première pièce ou maintenu sur l'épaule en toge africaine, l'ensemble assorti d'un foulard. Les plus pudiques se voilent d'un *lafai*<sup>90</sup> ou d'un *tarha*<sup>91</sup>. En dehors du pagne, les femmes musulmanes portent également des boubous, sorte de tuniques amples assorties d'un pagne ou non dont les modèles sont diversifiés à la veille de 2000. En effet, la femme islamisée est tenue de mettre en application toutes les recommandations plus haut évoquées, notamment dans le cadre du ménage, des sorties et surtout à l'occasion des fêtes de calendrier musulman telles que le Ramadan et la Tabaski. Tel est le rôle et l'impact de l'Islam sur la mise en valeur du corps de la femme bamiléké.

## II.6- L'influence des nouveaux mouvements religieux

En plus du catholicisme et du protestantisme et de l'Islam, il existe d'autres courants religieux dont les adeptes sont nombreux en pays bamiléké. Il s'agit par exemple des pentecôtistes et des témoins de Jéhovah. Ces religions prônent un mode vestimentaire spécifique à leur idéologie. Il faut retenir que la différence entre ces religions et l'Eglise mère relève de la lecture et de l'interprétation que chacune assigne à la Bible.

---

<sup>88</sup> Terme fulfulde qui désigne le pagne.

<sup>89</sup> Terme bayangam utilisé pour désigner le pagne.

<sup>90</sup> Sorte de pagne très léger et transparent utilisé comme grand voile.

<sup>91</sup> Petite pièce de voile.

Chez les pentecôtistes par exemple, l'usage des pantalons, des tenues moulantes, des parfums, des bijoux et des fards est strictement interdit<sup>92</sup>. Le pentecôtisme est un mouvement religieux chrétien né aux Etats-Unis en 1906. Il met l'accent sur la nécessaire réactualisation des charismes de l'Eglise primitive, tels que les dons de l'esprit saint, les dons des langues et les dons des miracles. Ils interdisent des attitudes vestimentaires par lesquelles le diable profite pour dérouter et nuire à l'être humain<sup>93</sup>.

Quant aux « témoins », ils doivent se conformer aux principes de Jéhovah. Ils appliquent ainsi les normes divines dans tous les aspects de leur vie. Ils respectent notamment ces normes en matière de vêtements et de coiffures<sup>94</sup>. Les témoins de Jéhovah<sup>95</sup> sont considérés comme des personnes faisant partie des groupes religieux qui se définissent, comme dissidents par rapport aux religions orthodoxes ou traditionnelles. Dans le contexte de l'étude sociologique des religions, les témoins de Jéhovah sont considérés comme appartenant à un groupe qui s'est séparé de la religion dominante ou orthodoxe pour des raisons doctrinales<sup>96</sup>. Par rapport aux normes liées à l'apparence physique, les témoins de Jéhovah citent l'apôtre Paul qui a énoncé quelques attitudes vestimentaires dont la teneur est la suivante : « Je veux que les femmes se parent dans une tenue bien arrangée, avec modestie et bon sens, non pas avec les façons de se tresser les cheveux, et de l'or ou des perles ou des vêtements coûteux, mais comme il convient à des femmes qui déclarent révéler Dieu, c'est-à-dire grâce à des œuvres bonnes »<sup>97</sup>.

Il ressort de cette assertion de Paul que les témoins de Jéhovah doivent se parer décemment. Ils ne doivent être ni débraillés, ni malpropres, ni négligés. Ainsi, toute personne, quel que soit son niveau de vie, la modestie de ses revenus, peut satisfaire à ces normes raisonnables en portant des vêtements nets, propres et présentables. Ces écrits de Paul indiquent également que l'on devrait se vêtir avec modestie et bon sens. Autrement dit, l'apparence ne doit pas être voyante,

---

<sup>92</sup> Mbangmo Juliette, agent de l'Etat, entretien du 25/08/2006 à Dschang.

<sup>93</sup> Djoumpang Fidèle, pasteur, entretien du 15/12/2005 à Mbouda.

<sup>94</sup> Gapchou Henriette, ménagère, entretien du 25/08/2006 à Dschang.

<sup>95</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> « Stimulés par les choses magnifiques de Dieu », *La tour de garde*, 2005, 1<sup>er</sup> août 2002, vol. 123, n°15, p. 18.

excentrique, provocante, suggestive ou alors portée à penser que l'on est esclave de la mode.

Les vêtements qu'on porte doivent enfin être adaptés à la nature des activités que l'on exerce et quel que soit le degré de dégénération des vêtements et des coiffures, le bon chrétien doit rester conscient et éviter toute déperdition contraire aux normes exigées par Jéhovah<sup>98</sup>. Telle est la vision des témoins de Jéhovah qui habitent le pays bamiléké et qui mettent en pratique ces recommandations en obéissance à leur foi.

Les animistes font partie de la population bamiléké. Ils ne sont ni musulmans, ni chrétiens. Leur attitude vestimentaire est indépendante de leurs croyances et est habituellement liée à leur mode de vie. Autant de raisons qui justifient l'importance prise par la religion dans cette étude. Avant l'avènement de ces différentes idéologies religieuses, les Bamiléké en général et les femmes en particulier, portaient sur leur corps des marques culturels, fruits de leur expérience cosmogonique. C'est ce que va tenter de démontrer le chapitre suivant.

---

<sup>98</sup> « Stimulés par les choses magnifiques de Dieu », *La tour de garde*, 2005, p. 18.



## CHAPITRE V

### LES BLESSURES SYMBOLIQUES SUR LE CORPS

#### DE LA FEMME BAMILEKE (1900 - 2000)

Dans de nombreuses sociétés traditionnelles africaines, le corps était un véritable chef-d'œuvre artistique. Il se prêtait à des marques destinées à plusieurs fonctions. Le corps des femmes bamiléké était orné des blessures symboliques ayant un but non pas seulement esthétique, mais aussi social et culturel, élément qui fera l'objet d'une analyse minutieuse dans ce chapitre.

#### **I- Les tatouages et les scarifications**

Selon Jean-Pierre Ombolo, les blessures symboliques appartiennent au phénomène fort répandu des mutilations corporelles<sup>1</sup>. Celles-ci sont observées dans toutes les sociétés et constituent une classe de phénomènes ethnologiques ressortis à l'anthropologie physique. Ce sont des opérations de nature chirurgicale ou mécanique et d'entraînements physiologiques par lesquels de nombreux peuples transforment ou suppriment certaines parties du corps<sup>2</sup>, Celui-ci étant considéré comme le support de l'expression artistique<sup>3</sup>. Car c'est sur lui que les premiers hommes inscrivent des signes<sup>4</sup>. Les mutilations corporelles représentent un fait anthropologique d'envergure qui affecte plusieurs parties du corps. Un inventaire systématique des parties du corps touchées par les mutilations chez les femmes bamiléké, fait ressortir la peau, les oreilles, les dents et les lèvres. Comme mutilation de la peau, les Bamiléké pratiquaient le *branding* et les scarifications.

---

<sup>1</sup> Ombolo Jean-Pierre *et al.*, septembre 1982, « Phénomène des mutilations corporelles. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique », *Cahier de Sociologie*, publications du département des sociologie, nouvelle série, n°1, Yaoundé, ESSTIC, p. 22.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Jedy Henri-Pierre, 2002, *Le corps comme objet d'art*, Paris, Armand Colin, p. 67.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 69.

Les scarifications désignent l'art de la cicatrice. Elles sont obtenues volontairement par incision, puis irritation de la peau. Lorsque les tatouages sont obtenus par brûlure, on parle de *branding*<sup>5</sup>.

Le tatouage désigne les dessins indélébiles pratiqués sur la peau. En effet, ce terme fut relaté pour la première fois par les explorateurs. C'est d'ailleurs l'écrivain de bord du capitaine Cook qui rapporta en 1772 d'un voyage à Tahiti le terme de *tatau* qu'il transcrivit ensuite en *tatoo*. Le traducteur français Suard utilisera plus tard le substantif tatouage pour décrire les motifs inscrits à même la peau<sup>6</sup>. Cette forme de tatouage était habituellement une sorte de prélude pratiquée dans le but de se préparer éventuellement aux véritables scarifications sans nul doute plus douloureuses. Ce geste exigeait courage et résignation. C'est la raison pour laquelle certaines femmes préféraient s'entraîner à l'avance. Quelques vieilles femmes bamiléké portent encore ces marques presque effacées le long de leurs bras ou de leurs cuisses. Le tatouage avait un but esthétique et d'endurance. Sur le plan esthétique, c'était une marque de beauté. Sur le plan de l'endurance, il permettait de mesurer le courage de la jeune fille. C'était enfin un honneur à la fille elle-même, à sa famille et à son fiancé. Ce but du tatouage était d'ailleurs commun à quelques peuples d'Afrique comme l'indique Abdou Sylla :

Le tatouage, pour la femme africaine, était un signe d'élégance, de noblesse et de beauté. Ainsi, chaque jeune fille se faisait-elle honneur - et en même temps honorait sa famille et son fiancé en traversant souverainement cette épreuve - de rejoindre le domicile conjugal tatouée. Le tatouage avait ainsi, dans l'Afrique traditionnelle, plusieurs fonctions (...)<sup>7</sup>.

Une autre fonction assignée au tatouage en pays bamiléké était relative à la séduction. La présence d'un tatouage sur la peau d'une femme était « témoin d'un souci de séduction par la présentation aux autres d'un attrait supplémentaire, d'une différence sulfureuse »<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> Heuze Stéphanie, (éd), 2000, *Changer le corps ?* Paris, La Musardine, p. 9.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>7</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

<sup>8</sup> Le Breton David, 2002, *Signes d'identités. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié, p. 120.

Chez les Bamiléké, les tatouages et les scarifications sont révélateurs des codifications symboliques complexes<sup>9</sup>. La pratique intervenait selon les âges. Chez les femmes particulièrement, elles étaient une marque de beauté qui permettait de les identifier selon leur statut social. Ainsi, elles commençaient dans l'enfance et se poursuivaient aux autres étapes de la vie telles que l'adolescence et l'âge adulte.

### **I.1- Le *branding* ou tatouages juvéniles**

Dès l'âge de 8 à 10 ans, les enfants s'entraînaient aux jeux de l'endurance en faisant des marques sur la face interne et externe de leurs avant-bras. Ces marques étaient appelées *veuh-mkoo*, terme baham qui signifie gousses de doliques, dérivant de la technique d'exécution :

A l'époque de la récolte de ce légume, (juillet), en l'écosant, les enfants des deux sexes choisissent une valve qui, en séchant, s'est enroulée en cylindre, la coupent en une section circulaire, la fixent par pression sur la peau du bras ou de l'avant-bras et l'allument. En brûlant jusqu'au bout - Et le courage consiste à subir sans broncher la petite brûlure - le petit cylindre meurtrit l'épiderme (brûlure du 2<sup>e</sup> degré)- Peu de jours après, il se forme des phlyctènes qui crèvent, guérissent au bout d'une semaine, en laissant des cicatrices circulaires. Les enfants les arborent avec fierté moins pour la beauté - les dessins ne sont que de simples rangées de marques que pour l'endurance dont elles sont les signes <sup>10</sup>.

Ce détail reste important et rejoint quasiment les explications données par les femmes âgées au sujet de l'opération:

Les valves dans lesquelles sortent les grains de haricot servaient à la réalisation des petits dessins que nous imprimions sur nos bras. Pour que ces dessins soient réussis, il fallait de préférence choisir les valves de haricot séchées et enroulées plus solides et résistantes. Ainsi, à l'aide de leur pointe brûlante, les impressions se produisaient aisément en dépit de la forte douleur dont nous étions tenus à endurer. Ce travail laissait place à des marques de couleur noire qui prenaient une teinte noirâtre, puis bleuâtre au fil du temps. Les jeunes de notre âge étaient fiers de porter ces marques sans lesquelles on n'avait aucune considération <sup>11</sup>.

En effet, le *veuh-mkoo* était une sorte de tatouage pratiquée à l'aide des valves séchées du haricot dolique connu sous le nom de *koki* chez les Bamiléké. Les

---

<sup>9</sup> Judy Henri-Pierre, 2002, p. 69.

<sup>10</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 312.

<sup>11</sup> Douanla Pauline, ménagère, entretien du 24/09/06 à Dschang.

fillettes découpent un fragment de cette valve qu'elles fixent sur la partie à tatouer. L'extrémité de ce fragment est enflammée. En consumant entièrement jusqu'à la base, elle laisse des blessures qui à la longue laissent des cicatrices indélébiles sur la peau. Le résultat de cette opération consistait en une rangée de pointillés de couleur sombre alignés le long du bras ou des cuisses. Les plus courageuses en portaient en forme de cercle autour du nombril<sup>12</sup>. Les femmes les arboraient par élégance, et celles ayant le plus de pointillés étaient tenues pour les plus belles.

## **I.2- Les scarifications**

Dans la société bamiléké traditionnelle, si les *branding* étaient réalisés dès l'enfance, les scarifications quant à elles intervenaient à l'adolescence et à l'âge adulte. Lorsque la jeune fille atteignait l'âge pubère, son corps subissait des opérations dans le but de la rendre plus belle et indiquer son statut. Dans son étude consacrée aux Bamiléké, Buisson<sup>13</sup> relève que parmi les populations de Dschang et de Bana, la jeune fille promise était fréquemment tatouée au ventre avant son mariage et d'autres impressions se réalisaient après le mariage. Les premiers dessins étaient esquissés à partir de l'âge de 15 ans et n'étaient achevés qu'au cours des années suivant le mariage. Car, ceux réalisés après le mariage avaient surtout pour but d'indiquer le statut de la femme dans la société. Leur emplacement sur les différentes parties du corps témoignaient de sa fécondité et indiquaient parfois le nombre d'enfants procréés.

### **I.2.1- L'origine des scarifications chez les Bamiléké**

L'origine des scarifications chez les Bamiléké reste difficile à élucider. A la question de savoir à quand date exactement la pratique des scarifications dans cette localité, les informateurs répondent que c'est une pratique dont l'usage remonte dans le temps. Les femmes qui portent encore ces dessins sur le corps affirment qu'avant elles, leurs mères en connaissaient déjà l'usage. En effet, de

---

<sup>12</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.

<sup>13</sup> Buisson Emile, 1931, *Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques*, Togo-Cameroun, p. 12.

l'avis de certains scarificateurs ce métier serait propre aux Bamiléké. Cependant, il serait hasardeux de croire que ceux-ci ont évolué en vase clos.

D'autres informateurs affirment que ladite pratique aurait été copiée chez les *Bamenda people* Or, s'il est admis que la technique d'incision de la peau chez les Bamiléké a été copiée chez les peuples du Nord-Ouest avec lesquels ils présentent des affinités sur la plan culturel, c'est une affirmation peu plausible d'autant plus qu'il s'agit d'un même peuple séparé seulement par une frontière d'ailleurs arbitraire<sup>14</sup>. Ils présentent en effet sur le plan culturel d'importantes similitudes avec les Bamiléké. Beaucoup les considèrent même comme des frères. C'est aussi l'élément qui justifie leur désignation commune sous le vocable Grassland ou Grassfield, termes employés par les Allemands et les Anglais pour les désigner.

Il est cependant important de retenir qu'au Nord-Cameroun, les scarifications étaient également connues<sup>15</sup>. Mais, contrairement aux motifs bamiléké intégrant diverses formes (géométriques, zoomorphes et floraux), ceux portés par les femmes septentrionales étaient essentiellement enrichis de motifs géométriques en formes de traits, de pointillés, de zigzags et même de bâtonnets<sup>16</sup>. De plus, ces motifs se portaient de préférence sur le visage et rarement sur le corps à l'instar des motifs bamiléké.

Ce qu'il convient de dire en définitive c'est que retracer l'histoire des scarifications relève d'une tâche extrêmement difficile bien qu'il s'agisse d'une pratique ancestrale. Car on ne peut pas encore la situer avec exactitude dans le temps. On retient cependant que « le goût de l'ornementation et de la modification corporelle semble remonter aux origines de la civilisation : les bijoux en bronze du néolithique l'attestent »<sup>17</sup>. En effet, peu d'historiens se sont consacrés à l'étude des scarifications et à son évolution. Même si des anthropologues, ou des tatoueurs dans une démarche personnelle, essaient de retracer l'origine de la décoration

---

<sup>14</sup> La délimitation des frontières territoriales africaines en général et camerounaises en particulier par les Européens ne tenait pas compte des appartenances ethniques. Par conséquent, plusieurs peuples aux affinités culturelles et religieuses ont été séparés et se retrouvent parfois dans des pays différents.

<sup>15</sup> Atoukam Tchefenjém Liliane Dalis, 1998, « L'esthétique féminine à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré, p.73.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Heuze Stéphanie, (éd), 2000, p. 5.

corporelle, les recherches ne se limitent pas au tatouage en tant que dessin intradermique, mais impliquent tous types de mutilations du corps.

### **I.2.2- Les scarificateurs : symbole et message**

A la question de savoir qui opérait les scarifications en pays bamiléké, les femmes interrogées répondent unanimement qu'elles étaient l'œuvre des spécialistes qui étaient soit des forgerons locaux, soit des sculpteurs. Peu nombreux, ils opéraient sur la demande des hommes. Buisson<sup>18</sup> fait mention des époux qui sollicitaient les soins des scarificateurs. Ce phénomène était récurrent dans le Haut-Kam où les femmes Bafang se faisaient tatouer par des dessinateurs exercés sur la demande de leur soupirant ou de leur époux en signe d'amour. Faire scarifier sa promise représentait pour un homme un grand honneur. C'était un véritable signe d'amour et d'attachement éternel à son conjoint, une marque de possession donnant directement droit au mariage.

Ce phénomène, loin d'être le seul apanage des Haut-Nkam, s'étendait à toutes les chefferies bamiléké. Les scarifications représentaient valablement l'acte d'état civil. Une femme qui se laissait scarifier par son époux acceptait ainsi définitivement leur union, c'est-à-dire le mariage. C'était en fait une sorte de garantie pour le conjoint dans la mesure où les dessins portés sur le corps indiquaient que la jeune fille était désormais sa « propriété ». Ce geste faisait partie des plus beaux cadeaux que puisse recevoir une femme d'un homme. Pour la femme, accepter de se faire scarifier était une grande marque de bravoure compte tenu de la douleur endurée pendant le traitement. Se tatouer enfin représentait pour elle, le passeport de son entrée dans le clan des femmes. Buisson rapporte par ailleurs que le tatouage était spécialement réalisé par des dessinateurs exercés, des constructeurs de balafons ou des forgerons de sagaies<sup>19</sup>. Ces écrits se rapprochent des propos de la plupart des informateurs approchés pendant les enquêtes sur le terrain.

---

<sup>18</sup> Heuze Stéphanie, (éd), 2000, p. 5.

<sup>19</sup> Buisson, 1931, p. 15.

Dans la société bamiléké, contrairement à beaucoup de forgerons appartenant aux castes, redoutés et méprisés dans la majeure partie de l'Afrique, le forgeron bamiléké (*talom*) était un être ordinaire. Il ne bénéficiait d'aucun statut particulier dans la société. Il n'était donc ni redouté, ni craint à l'instar des forgerons maures, touaregs ou ceux de l'Afrique de l'Ouest et même dans certaines localités du Nord-Cameroun<sup>20</sup>.

La fonction du sculpteur en pays bamiléké reste des plus importantes. Il maîtrise les règles élémentaires de l'art et peut réaliser sans inconvénient majeur l'opération. Car faut-il le savoir, l'art représente l'une des manifestations les plus originales de la civilisation bamiléké et est avant tout au-delà de son rôle esthétique, utilitaire et symbolique. C'est ce qui a d'ailleurs fait dire de cet art qu'il baigne dans l'univers magico religieux de son peuple. Dans le but d'effectuer un travail soigné, le scarificateur prenait du temps pour produire un motif entier. C'est l'une des raisons pour lesquelles la réalisation des tatouages demandait des années pour être conduit à la perfection<sup>21</sup>.

Le scarificateur était sollicité et récompensé pour ses services. De l'avis des vieillards, le prix à payer pour un motif entier était élevé. Kamning Elodie<sup>22</sup> affirme que son époux dû payer 100 *Keppah* dans les années 1930 pour la réalisation de ses motifs qu'elle porte encore sur le corps. Les jeunes filles non mariées ainsi que les femmes soucieuses de leur beauté payaient elles mêmes leurs scarifications. Madjou Jacqueline, paysanne au corps revêtu de cicatrices presque effacés par l'âge déclare:

L'opération était coûteuse à notre époque. La monnaie valable s'évaluait en *Keppah*. Il faut savoir que cette monnaie avait grande valeur contrairement au franc que nous connaissons aujourd'hui. Le *keppah* était certes en franc mais il existait par exemple des billets de 5 et de 10 *keppah*, somme élevée. Mes scarifications m'ont coûté pas moins de 100 *keppah*, somme très élevée que nous obtenions au prix de nombreux sacrifices. Il fallait collectionner

---

<sup>20</sup> Chez les Mafa et les Dii du Nord-Cameroun, les forgerons sont généralement craints et redoutés, sans doute à cause de leur maîtrise des techniques des arts du fer et du feu. Dans certaines sociétés, ils sont taxés de sorcier et sont aussi considérés comme des hommes de référence. Dans ce dernier cas, ils sont très respectés.

<sup>21</sup> Pour être véritablement réussis, les scarifications requéraient de l'inciseur suffisamment de temps et d'application, dans le but d'éviter tous ratés.

<sup>22</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/ 08/2006 à Bandjoun.

plusieurs francs pour parvenir à se faire belle. Nous le faisons généralement après la vente des produits agricoles<sup>23</sup>.

Cette déclaration indique à bien d'égards le prix à payer et les sacrifices consentis pour être parmi les plus coquettes. Le dessinateur recevait les clientes à domicile. Cependant, lorsque la pratique se généralisa, la plupart allaient de porte en porte à la recherche des clientes. L'opération était coûteuse. C'est pourquoi les femmes laissaient les hommes monnayer. La réalisation d'un motif entier coûtait environ 100 *keppah*, somme assez élevée<sup>24</sup>. Le métier de scarificateur n'était pas héréditaire. Il ne relevait d'aucune prédisposition préalable. Il était surtout fonction de l'aptitude, du savoir-faire et du savoir technique de l'opérateur. Buisson remarque d'ailleurs que « le tatouage est l'une des manifestations artistiques du Bamiléké. Il modèle la chair avec adresse, il y réussit presque toujours et avec plus d'habileté et de goût que le sculpteur dans les sièges ouvragés ou le potier dans la céramique »<sup>25</sup>.

### I.2.3- Les matériels de scarification

La réalisation des scarifications exigeait l'usage des matériaux spécifiques. Mechiemeu<sup>26</sup> rapporte que la pratique des scarifications en pays bamiléké serait née avec le métier du fer dont il a du mal à préciser la date. En effet, ce matériel en fer était l'œuvre du *talom*, forgeron du village utilisant les matériaux de récupération.

Une paire de deux outils constituée du *fah* (petit morceau de fer à bout pointu en forme d'aiguille) et du *gwoh* (bout de fer à extrémité aplatie) servaient de matériels de scarification<sup>27</sup>. Le *fah* permettait de pincer la peau et de la saisir à sa base tandis que le *gwoh* permettait ensuite d'effectuer de petites entailles ayant la forme d'une échelle. Plus tard, probablement avec l'arrivée des Européens, ces outils furent remplacés dans certaines localités par une longue aiguille appelée dans les dialectes mifi *siap*, et un couteau à lame courte et très tranchante. Certains

---

<sup>23</sup> Majoung Jacqueline, paysanne, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

<sup>24</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

<sup>25</sup> Buisson, 1931, p. 1.

<sup>26</sup> Mechiemeu, ancien scarificateur, entretien du 07/09/2006 à Dschang.

<sup>27</sup> Mechiemeu, ancien scarificateur, entretien du 07/09/2006 à Dschang.



auteurs ont parlé d'une sorte d'ébauchoir en fer aplati et tranchant avec lequel l'artiste taille et refoule savamment la chair pour enfin obtenir une belle décoration<sup>28</sup>.

(...) trois instruments interviennent : un couteau à manche de bois et à lame courbe, un rasoir triangulaire et une longue aiguille en fer; le dessin est d'abord tracé au couteau, légèrement, et retouché après avec l'aiguille ou le rasoir ; si c'est avec l'aiguille, cette dernière est enfoncée dans la peau au niveau convenable ; la peau est soulevée, et le rasoir doit alors sectionner la longueur nécessaire<sup>29</sup>.

Tout compte fait, le matériel d'incision était une sorte de rasoir de fabrication locale qu'Ongoum présente sous la forme d'une feuille d'arbre dénommée (*ca'a*)<sup>30</sup> dont l'assemblage de quatre feuilles forme une croix de malte<sup>31</sup> (Fig n°5, planche 1, p. 156). Cet élément renvoie nettement au lien du mariage. Il exprime par ailleurs les contraires. La femme est ainsi comparée à la langue d'Esopé qui est la meilleure et la pire des choses. Elle est l'eau qui désaltère, le vent qui vivifie, le feu qui brûle, la terre à l'inépuisable fertilité nourricière. Au vu des progrès technologiques, le matériel de scarification s'est considérablement diversifié et a intégré les couteaux, les rasoirs et les pinces diverses.

#### I.2.4- Le déroulement de l'opération de scarification

Scarifier une jeune femme exigeait une grande cérémonie appelée *djock* qui mobilisait une foule de jeunes filles. Comme ailleurs en Afrique, la pratique est un rituel qui rassemble des personnes particulières chargées de juger l'aptitude et la maturité de la jeune fille à supporter les douleurs qu'elle aura à endurer au cours de sa vie de femme. C'est ce qui ressort de cette analyse d'Abdou Sylla pour qui :

Le tatouage est l'occasion de véritables fêtes villageoises ; il est accompli généralement par des vieilles femmes laobés, les forgeronnes et les griottes au cours de longues séances, qui peuvent durer toute une demi-journée, parfois toute une journée ; il s'accompagne de musique et de danse : il s'agit là d'une des fêtes spécialement féminines, particulièrement réservées aux jeunes filles - le tatouage se pratique généralement lorsqu'on est jeune fille. Pendant ces longues séances, les patientes, jeunes filles de quinze à vingt

<sup>28</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 32.

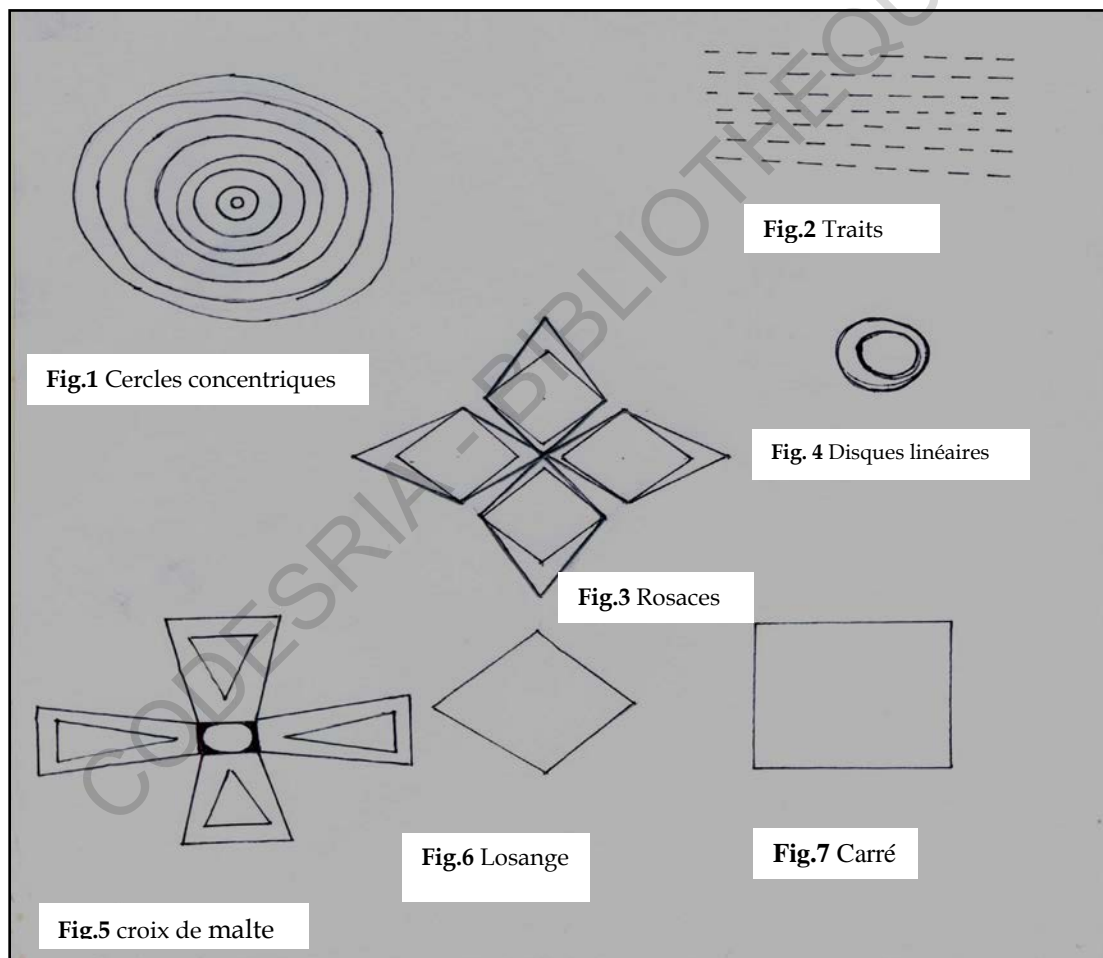
<sup>29</sup> Ombolo Jean-Pierre, 1982, p. 24.

<sup>30</sup> Le *ca'a* est un arbre de grande valeur. Il joue un rôle social et culturel évidents. Ces rôles seront détaillés plus loin dans la signification des motifs de scarifications.

<sup>31</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, p. 298.

ans, ne doivent ni pleurer, ni gémir, ni exprimer leur souffrance de quelque manière que ce soit. Car elles savent que les vieilles femmes guettent leurs moindres signes de faiblesse. Le tatouage est ainsi une véritable épreuve - et donc un aspect et une phase de l'initiation féminine au cours de laquelle les vieilles femmes mesurent le courage des jeunes filles, leurs aptitudes et maturité à fonder un foyer et à supporter la défloration (il semble, du reste, que chez toutes les ethnies, le tatouage a une forte teneur sexuelle). Il s'agit là d'une étape décisive de l'initiation de la jeune fille<sup>32</sup>.

Dans la société bamiléké, le rassemblement avait lieu chez le scarificateur qui faisait office de docteur. La cérémonie exigeait uniquement l'assistance des femmes, car en dehors du scarificateur, aucun homme n'était autorisé à assister à l'opération.



**Planche 1:** Motifs géométriques détaillés des scarifications  
**Conception et dessin :** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis

<sup>32</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

A la question de savoir les raisons d'un tel interdit, certains informateurs avouent qu'un homme qui viole cet interdit meurt. Une chose est certaine, c'est que les scarifications en pays bamiléké étaient mystifiées. Il est difficile de juger de la crédibilité de ces propos. Mais, les Bamiléké y faisaient foi, élément qui était devenu un rituel ésotérique.

Les dessins étaient effectués sous les chants des spectateurs qui encourageaient les candidates afin qu'elles puissent supporter la douleur. Une belle scarification pour le Bamiléké était donc une marque de fierté et d'orgueil, car elle nécessitait de nombreuses séances et des plus douloureuses. En effet, le nombre ou l'importance des motifs sollicités était fonction de l'aptitude de la patiente à supporter la douleur. Ces dessins étaient généralement puisés du répertoire des motifs pratiqués par l'ensemble de la communauté.

A la suite de l'analyse des données recueillies sur le terrain, il convient de préciser que dans la plupart des chefferies telles que Bandjoun, Baham, Bayangam et Dschang, les impressions se faisaient au moyen de la poudre de padouk, enduit corporel rouge utilisé comme cosmétique. Cette poudre servait de craie, permettant ainsi de réaliser préalablement les dessins. Ensuite, suivaient les entailles. Celles-ci se faisaient à l'aide d'un couteau tandis qu'une sorte d'aiguille servait ensuite à soulever la chair et à l'inciser à l'aide d'un couteau. Dans les localités de Bangou, Bamena et Balengou, le dessin est tracé légèrement au couteau, retouché ensuite au moyen d'un rasoir de forme rectangulaire. Puis, il est renforcé à l'endroit convenable dans la peau qui est soulevée, le rasoir intervient alors pour sectionner la longueur nécessaire<sup>33</sup>.

La douleur était atroce mais supportée. Il arrivait que les femmes serrent entre leurs dents un morceau d'écorce de bananier pour soulager leur peine et ne pas faire entendre leurs cris sous peine de quolibets et de paiement d'amende. En effet, les femmes évitaient de pleurer pour ne pas être montrées du doigt comme une femme faible ou paresseuse. Faire entendre sa voix était un véritable déshonneur, car les scarifications étaient assimilées à un accouchement au cours duquel la femme doit faire preuve de courage. En ce qui concerne le prix à payer,

---

<sup>33</sup> Balandier Georges, 1968, *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernan Hazan, p. 377.

les pleurs d'une femme étaient taxés de deux mortiers de taro à Bangou tandis qu'à Baham et Bayangam, ces cris donnaient lieu à une marmite de mets de pistache que la patiente remettait à l'assistance. Or la cuisson de ces différents repas étant coûteux en temps et en argent, chaque femme évitait autant que possible de sourciller. La cliente s'efforçait de supporter la douleur. Sœur André-Marie du Sacré-cœur observait au sujet de cette douleur liée à la recherche de la beauté chez les Africaines l'élément ci-après :

La coquetterie intervient aussi pour infliger à l'Africaine quelques souffrances non exigées par la coutume, et qu'elle supporte allègrement...pour être belle ! La nuque, le torse, le dos, l'abdomen, sont parfois ornés de multiples petites entailles formant des dessins géométriques, et destinés à rehausser la beauté des élégantes <sup>34</sup>.

Tel était effectivement le cas en pays bamiléké. C'était le prix à payer pour être femme et rester belle. La pratique des scarifications était d'ailleurs comparée à un accouchement normal. Les femmes mariées étaient assistées durant des mois. Telles des parturientes, elles étaient aux bons soins des « nurses » chargées de les masser quotidiennement à l'eau tiède et de les nourrir. Les jeunes nouvellement scarifiées ne sortaient de leur domicile et n'exhibaient leur beauté qu'après leur cicatrisation définitive. En effet, cette trace corporelle est assimilable aux rites « traditionnels de passage » pénibles, mais qui marquent le changement de statut social comme le présente Le Breton :

Le rite de passage des sociétés traditionnelles sollicite, à travers des épisodes souvent pénibles, les ressources morales requises par les communautés. Il énonce les valeurs fondatrices du lien social, et surtout il donne à ses membres une expérience de la douleur dans un cadre rituel qui les prépare à supporter les vicissitudes de l'existence. Dans un environnement hostile, le courage est en effet une vertu essentielle à la survie du groupe. La douleur subie intériorise une mémoire de la résistance à l'adversité qui rend l'initié moins vulnérable devant les épreuves inhérentes à sa condition <sup>35</sup>.

Dans de nombreuses sociétés humaines en effet, les marques corporelles sont associées à des rites de passage qui interviennent aux différentes étapes de l'existence. Elles sont liées à des significations précises au sein de la

---

<sup>34</sup> André-Marie du Sacré-Cœur, (sœur du), 1939, *La femme noire en Afrique Occidentale*, Paris, Payot, p. 145.

<sup>35</sup> Le Breton David, 2003, *La peau et la trace. Sur les blessures de soi*, Paris, Métailié, p. 40.

communauté<sup>36</sup>. L'opération était assez délicate. Elle laissait des traces que le scarificateur recouvrait de la poudre de padouk ou d'un liquide extrait de la résine de plantes quelconques. Les feuilles de haricot connu sous le nom de *djouô* étaient prélevées et frictionnées pour en extraire le jus destiné à la cicatrisation de la blessure. Cette onction avait pour but d'éviter toute déformation et infection de la peau. Les blessures étaient ensuite recouvertes de la poudre de padouk. L'opération était faite de sorte à éviter tout raté. Les vieillards interviewés hésitent d'ailleurs à dire s'il en existait. Ils sont tous unanimes et avouent que l'opération réussissait dans la plupart des cas. Il convient à ce sujet de dire que tout raté était un déshonneur non seulement pour la cliente, mais également pour l'artiste. Par ailleurs, une pareille opération sur un corps humain nécessite concentration et habileté, car, le résultat est définitif et ne peut en aucun cas être repris et comme le disent certains, « cette opération doit ressembler au crayon de Dieu qui n'a pas de gomme. On ne peut corriger ce qui est raté », d'où l'exigence d'une bonne dose d'application et de savoir-faire<sup>37</sup>. En effet, il existait des cas d'échec de motifs donnant lieu à des chéloïdes. Cet échec est dû à l'inexpérience de certains dessinateurs. Un travail échoué offre de vagues essais aux motifs impossibles à caractériser<sup>38</sup>. Ils présentent l'aspect de chair bourrelée disposée de manière désordonnée.

### **I.2.5- L'emplacement et la typologie des motifs**

Contrairement aux allégations de Jean Pierre Ombolo qui réduit l'emplacement des scarifications des Bamiléké seulement sur les épaules et le dos, ces marques corporelles couvraient en réalité plusieurs parties du corps. Les endroits sollicités pour ces blessures de beauté étaient généralement le ventre, la poitrine, la cage thoracique, le dos, les épaules, les bras, les cuisses, les reins et les fesses (photo ci-dessous). Les femmes d'ascendance royale, les enfants maladifs et les personnes blindées contre la sorcellerie étaient les seules à porter des motifs en forme de petits traits ou bâtonnets sur le visage<sup>39</sup>.

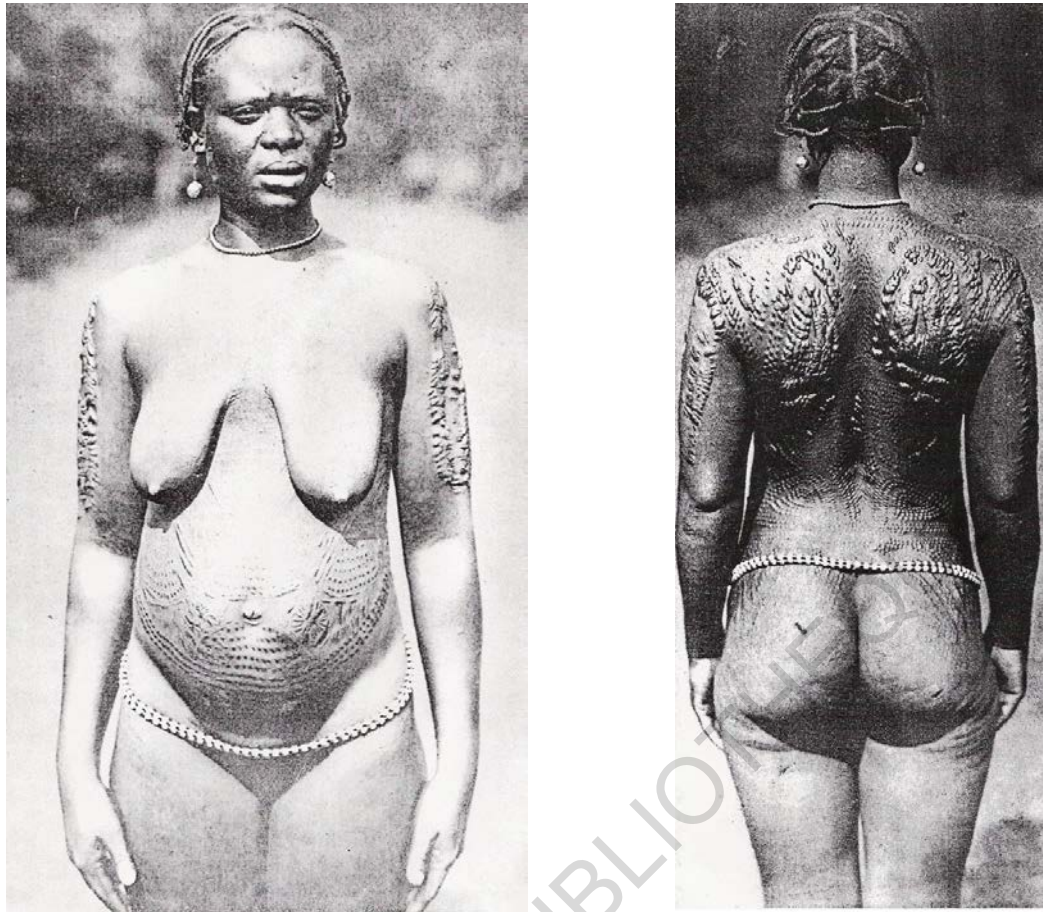
---

<sup>36</sup> Le Breton David, 1999, *L'adieu au corps*, Paris, Métailié, p. 33.

<sup>37</sup> Wamba André, forgeron, entretien du 11/06/2005 à Dschang.

<sup>38</sup> Buisson, 1931, p. 116.

<sup>39</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, p. 302



**Photo 11** : Femme mariée ayant plusieurs enfants (ventre et dos scarifiés), Buisson, 1936

Les scarifications étaient composées de dessins variés et serrés en forme de cercles, de rosaces, de feuilles stylisées ou consistaient en de simples lignes. Les motifs les plus en vue étaient géométriques et floraux. Les motifs zoomorphes sont spécifiquement représentés par le lézard. Les motifs géométriques se présentent sous forme de losanges simples, doublés et mêmes quadruplés, de pointillés et de petits bâtonnets. Les motifs floraux laissaient plutôt entrevoir des sortes de couronne portant de petites fleurs à pétales. Selon Ghomsi : « Les motifs qui revenaient souvent étaient le disque solaire qui a de fortes ressemblances avec la monnaie des Sao du Nord Cameroun, une fleur à quatre pétales et des losanges »<sup>40</sup> (fig. n°3, planche 1, p. 156). Ces différents motifs ne sont pas le fruit du hasard. Ce sont des signes dont l'interprétation révèle parfois des messages intéressants. Il est bien reconnu que le goût du décor géométrique et du rythme linéaire est universel. Cet art d'idéogrammes et de symboles a été largement diffusé dans presque toutes

<sup>40</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, p. 191.

les civilisations. Comme on peut le noter, ces décors évoquent les préoccupations quotidiennes. On distingue par ailleurs des formes simples, ayant purement un but esthétique. Aussi révèlent-elles les traits de caractère ou l'état d'âme de l'artisan.

### **I.2.6- La symbolique des motifs des scarifications**

La signification donnée aux différents motifs de scarifications chez les Bamiléké relève de leur expérience cosmogonique. Ces motifs revêtent des symboles qu'il importe de décoder pour la maîtrise du patrimoine artistique de ce peuple. Comme le note Louis-Marie Ongoum,

La symbolique du Bamiléké, comme celle de tout peuple est le fruit de son expérience cosmogonique. Les représentations qui en découlent ne sont point passe-temps distrayants et fantaisistes, mais expriment, sous de banales apparences, les plus hautes facultés de son intelligence, ses plus fines connaissances de l'univers. C'est pour avoir perdu contact avec les initiations et leurs arcanes que nous prenons pour de simples décorations imaginées pour le plaisir des yeux ce qui, avant tout, appartient à un langage à l'unisson de celui du Monde. C'est donc la symbolique qui détermine le Bamiléké dans le choix des éléments qui composent ce motif<sup>41</sup>.

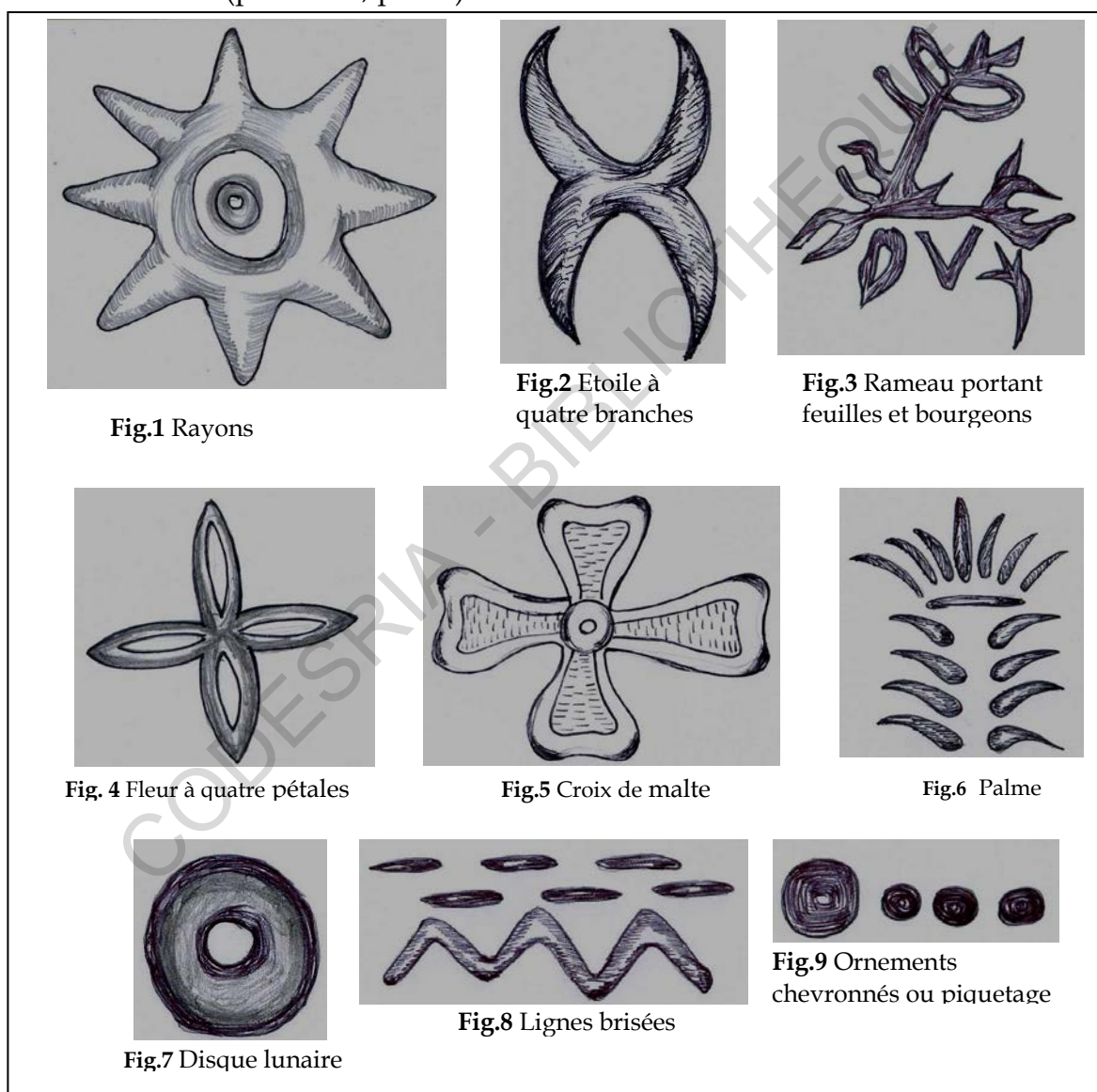
Pour mieux cerner cet aspect du travail, il est important de revenir à la typologie des motifs de scarifications chez les Bamiléké. On distingue les formes isolées et les formes typiques. Les formes isolées sont communes à l'homme et à la femme (planche 2, p. 162). Il s'agit des disques solaires, des fleurs à pétales, des guirlandes, des croix de malte et des disques lunaires. Ce sont les premiers éléments d'une ornementation inachevée ou interrompue.

Les symboles féminins différaient des symboles masculins par leurs formes. Si les hommes portent des motifs simples qui traduisent des signes de masculinité tels que la rudesse et l'agressivité, la force et l'activité, l'ouverture et l'expansivité, les formes féminines quant à elles sont rondes, couchées et fermées. Ce sont des images qui symbolisent la douceur, la passivité, la paix, la sécurité, mystères qui sont des traits caractéristiques de la femme. Par ailleurs, les motifs masculins qui consistent en traits, lances et barbelures, constituent des objets d'attaque dangereux. Ce sont par ailleurs des armes utilisées par les Bamiléké pour la chasse et les guerres d'invasion et d'expansion incessantes. Faut-il enfin mentionner que

---

<sup>41</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, p. 304.

les motifs masculins en forme de serpents qui parcourent tout l'abdomen, traduisent la virilité et l'âpre activité qui caractérisent le mâle en général, de même que la beauté masculine. Ces formes suscitent l'image du phallus et symbolisent sur un corps d'homme la fécondité totale. Quant aux autres motifs que sont les petits traits et les chevrons, Ongoum pense qu'ils évoquent une surface liquide ondulant entre deux plages sablonneuses<sup>42</sup>. Ces ondulations représentent le symbole des eaux cosmiques et sous-tendent l'idée du liquide séminal contenu dans le ventre<sup>43</sup> (planche 3, p. 163).



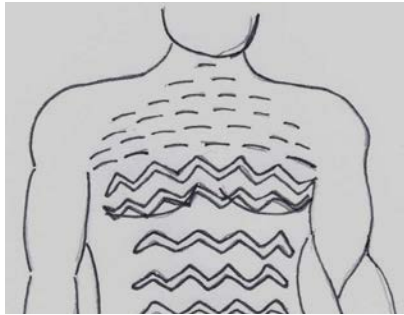
**Planche 2:** Les formes de scarifications isolées chez l'homme et chez la femme, Buisson, 1931

**Reproduction et dessin :** Atoukam Tchefenjém Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

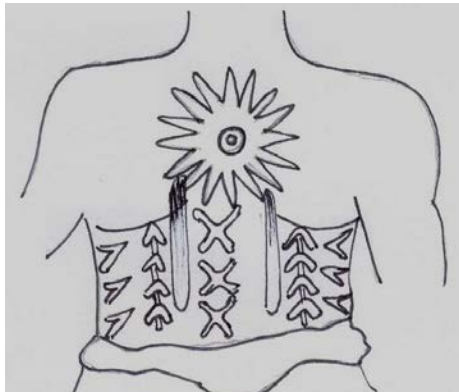
<sup>42</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, p. 302.

<sup>43</sup> *Ibid.*

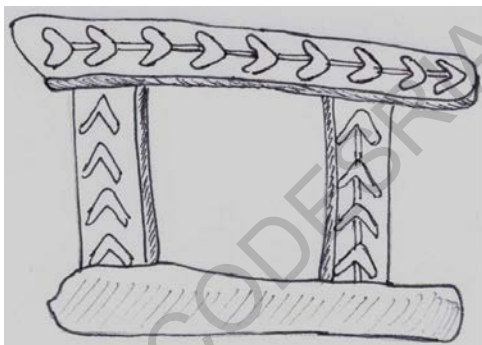




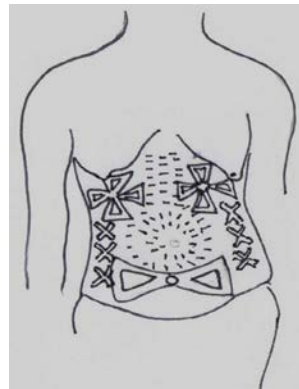
**Fig.1** Ornementation chevronnée avec bordures piquetées, série de lignes brisées formées de V juxtaposés, tirets (liquide séminal)



**Fig.2** Sculpture géométrique (ornement de porte) chevrons horizontaux de porte, étoiles à quatre branches



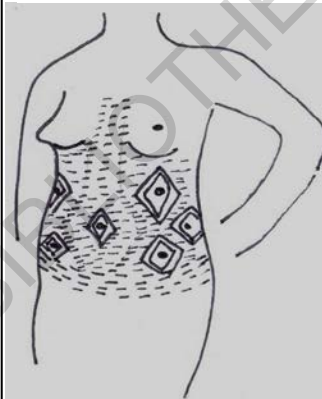
**Fig.3** Ornement de porte, bandes de chevrons s'appuyant sur une même arête



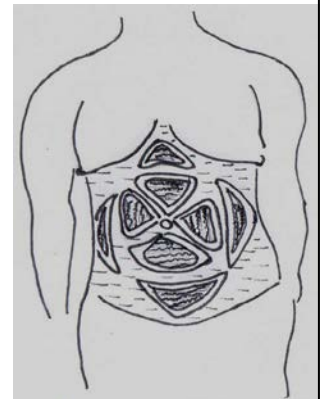
**Fig.1** Poterie en forme de calebasse à col large soutenu par un coussin (croix de malte, deux lignes latérales de rosaces quatre feuilles)



**Fig.2** Succession d'anneaux symbolisant des disques lunaires, losanges, pointillés



**Fig.3** Traits, rosaces, poterie, losanges doublés (portant un point)



**Fig.4** Pointillés, rosaces, triangles

**Planche 3 :** Les formes de scarifications typiques chez l'homme de Bana, Bandjoun et Bangou, Buisson, 1931

**Reproduction et dessin:** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

**Planche 4 :** Les formes de scarifications typiques chez la femme, Buisson, 1931

**Reproduction et dessin :** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

Les formes typiques renvoient aux motifs uniquement portés par la femme. Ce sont des figurines de formes géométriques telles que les losanges simples, doublés et mêmes quadruplés, des carrés, des pointillés et de petits bâtonnets. Il s'agit également des formes zoomorphes uniquement représentées par le lézard.

La présentation des motifs masculins permet de mieux appréhender les motifs féminins. Chez la femme bamiléké, les premiers dessins étaient esquissés sur le ventre (fig.1, 2, 3 et 4, planche 4, p. 163), lequel est assimilé à une poterie, unealebasse dont l'être suprême a doté la femme et l'a remplie de toutes les potentialités, mais l'a scellée ensuite afin qu'il demeure secret. Ce ventre contient tout, du « bon » ou du « mauvais ». Il détermine ainsi la nature de l'être humain et abrite tout ce qui lui est intime et secret<sup>44</sup>. Ce ventre est également porteur de vie de par les grossesses que porte la femme en son sein. Il est enfin et dans la plupart des cas cause de stérilité si la femme n'arrive pas à procréer.

C'est sans doute ce qui explique la reproduction de divers dessins sur le ventre. Engelbert Mveng<sup>45</sup> qui a réalisé une étude majeure sur l'art et l'artisanat africains, note que les diverses représentations trouvent une explication dans le vaste arsenal des motifs riches de symboles. Les figures géométriques tels que les losanges, les carrés, les pointillés, les disques se définissent selon leurs formes.

Dans la symbolique africaine, le losange (fig. 3, planche 4, p. 163) représente la femme, à cause de sa forme et de ses quatre côtés. C'est l'expression de la fécondité par excellence, fonction vitale que recherchent les Bamiléké chez la femme. Quand le losange est renforcé par un œil situé en son centre, l'ensemble donne la forme sexuelle de l'orifice, de la vulve.

Le carré représente des cases ou un élément de la nature tel que le dos de la tortue. Celle-ci symbolise la sagesse, la prudence. En pays bamiléké, elle joue un rôle fondamental dans les ordalies. Dans les chefferies, elle permet de détecter les coupables.

---

<sup>44</sup> Comme tous les autres Africains, les Bamiléké croient en l'existence du totem et de la sorcellerie que l'être humain porte généralement en lui et principalement dans son ventre. Les personnes taxées de vampires abritent dit-on dans leur ventre leur pouvoir maléfique.

<sup>45</sup> Mveng Engelbert, 1980, *L'art et l'artisanat africains*, Yaoundé, CLE.

Les pointillés (fig. 4, planche 4, p. 163) sont assimilés aux grains de mil ou à la robe du léopard. Les grains de mil sont liés à la production agricole. Ils évoquent la fertilité des travaux champêtres et traduisent la fierté des récoltes. Le léopard représente la force aveugle et stupide. C'est l'animal royal, signe du pouvoir. Enfin, les disques lunaires en cercles concentriques (fig. 2, planche 4, p. 163) renvoient au soleil ou à l'œil.

Les motifs en forme de fleurs (fig. 4, planche 4, p. 163), sans avoir de rapport avec les fleurs, sont des codes riches de messages qu'il importe de décrypter. Il s'agit des fleurs à pétales ou rosaces. Dans la symbolique universelle, les rosaces forment des triangles dont la pointe en haut symbolise le feu, la virilité ; la pointe en bas évoque l'eau et symbolise la féminité<sup>46</sup>. Toutefois, il convient de préciser que le motif à pétales crucifères n'est pas une fleur en réalité. Comme mentionné plus haut sur l'importance de la procréation chez les Bamiléké, il est indiqué que le Bamiléké s'éprend plutôt de la fleur que du fruit bien que la fleur est la promesse du fruit. C'est de ce fruit qu'il s'agit ici car les fleurs à pétales renvoient au fruit du kolatier, c'est-à-dire la gousse de kola (photo 12, p. 166).

De son nom scientifique *Cola acuminata*, le kolatier est un arbre présent en pays bamiléké. Il produit des fruits destinés à la consommation et à la commercialisation. Dans la tradition africaine en général et bamiléké en particulier, la noix de kola est un aliment d'adulte. Ce n'est pas seulement ce fruit riche de caféine que l'on mâche pour se stimuler ou pour tromper la faim et qu'on accompagne de gorgées de vin de raphia. Au-delà de cette fonction alimentaire, la kola symbolise l'amitié quant elle s'offre entre égaux. C'est la marque de respect quand elle est donnée aux aînés. C'est la réconciliation quand elle se partage après une querelle. Elle symbolise l'union et la fidélité en scellant l'alliance matrimoniale au moment de la dot, quand les deux conjoints en mangent et en donnent à leurs parents. Elle symbolise enfin la fécondité. Lorsqu'elle est mure, elle s'ouvre en son

---

<sup>46</sup>« Tatouages », <http://www.kustomtattoo.com/tatouage-piercing-paris-tatoo/tatouage-tatoo-histoire-symbole.htm>, consultation du 29/09/2006

milieu, se présente sous forme de deux valves dont le trait séparatif représente la vulve au moment de la parturition<sup>47</sup>.

Les noix de kola aux nombreux cotylédons symbolisent une progéniture nombreuse. Dans la chefferie de Bana, la femme qui allait en mariage était gratifiée d'une noix qu'elle devait manger toute seule ou avec son mari. Ce don de kola était un signe porte-bonheur, une bénédiction afin que la nouvelle mariée puisse par de nombreux gestes laisser une nombreuse descendance.



**Photo 12** : Noix de *Cola acuminata* © Atoukam, 2000

Le lézard représente l'unique motif zoomorphe observé dans les scarifications bamiléké. Il est représenté dans une attitude tantôt de somnolence, tantôt grim pant sur les hauteurs pour recevoir les bienfaits du soleil ; il symbolise dans ce cas l'âme à la recherche de la lumière<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, p. 302.

<sup>48</sup> Mveng Engelbert, 1964, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, MAME.

De l'avis d'Engelbert Mveng, les croix de Malte font enfin partie des motifs appelés crucifères et revêtent une signification dans la culture africaine<sup>49</sup>. C'est un motif cosmique universel qui trouve une explication dans le vaste panthéon non seulement africain mais aussi occidental avec l'arrivée des missionnaires. La croix est une figure dont les deux traits se coupent à angle droit.

Dans leurs usages quotidiens, les Noirs africains possèdent un arsenal très riche de valeurs et de symboles. Ils sont considérés comme les meilleurs magiciens et il n'est pas surprenant de constater que la plupart des motifs décoratifs dans ce continent sont d'inspiration nègre et possèdent une valeur magique. Dieterlen<sup>50</sup> mentionne d'ailleurs l'existence de la croix africaine chez les Bambara, peuple d'origine ouest africaine. De l'avis de cet auteur, la croix *Soumangolo* en bambara signifie l'arrivée de douze eaux futures. Le carré du centre représente les quatre points cardinaux tandis que les bras de la croix représentent l'expansion des eaux. En fait, cette théorie sur l'origine nègre de la croix permet dans ce travail de relever les parentés et les différences culturelles entre les peuples d'un même continent dont plusieurs facteurs ont contribué à dissocier l'histoire.

Chez les Bamiléké, la croix de Malte exprime à la croisée de ses bras les différents horizons, les saisons et les âges de la vie. C'est la conjonction des éléments de la vie et de la mort. Associé au chiffre 4, il représente les points cardinaux. L'explication que l'on donne à la croix de Malte a une liaison apparente avec les feuilles de *ca'a*. En effet, quatre feuilles croisées de *ca'a* forment une croix de malte, arbre à considération religieuse chez les Bamiléké. C'est le symbole de la parole irrévocable des dieux, sa feuille fendue en deux dans le sens de la nervure médiane sert de tirage au sort. Le *ca'a* est un arbre considéré comme immortel. Il est utilisé dans la construction des haies vives qui servent de clôture à l'ensemble des concessions en pays bamiléké. Il marque les frontières entre villages amis et sa présence symbolise la pérennité, l'indéfectibilité et la fidélité. Une femme qui porte en guise de représentation une croix de malte est « plantée » comme le *ca'a* dans le foyer de son époux. Dès que cet arbre est enraciné, il ne se dessèche plus. On est

---

<sup>49</sup> Mveng Engelbert, 1964, p. 129.

<sup>50</sup> Dieterlen Georges, 1951, *Essai sur la religion bambara*, Paris, PUF, p. 101.

par ailleurs amené à penser à la croix chrétienne, après l'introduction du christianisme au Cameroun.

Au sujet de l'origine chrétienne de la croix, le christianisme a été introduit très tôt en Afrique. Un auteur arabe du nom de Abou-Abdallah-Ezzohri relate dans le *Tarikh-es-Soudan* que des nomades de race blanche envahirent l'empire du Ghana au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère et qu'ils pratiquèrent la religion chrétienne jusqu'en l'année 469 de l'Hégire, c'est-à-dire entre 1076 et 1077<sup>51</sup>. Ce ne fut plus tard vers le XV<sup>e</sup> siècle que les Portugais resurgirent en Afrique avec en leur sein des missionnaires dont le rôle évangéliste fit partie des prémices à la colonisation. La croix chrétienne aurait pu s'intégrer de la sorte dans l'esprit des populations et donc des artisans.

A la suite de cette analyse de la symbolique des scarifications en pays bamiléké, il convient de retenir que les incisions corporelles obéissent fondamentalement à une chirurgie plastique à but décoratif relevant d'un besoin artistique véritable. C'est ce que mentionne Falgayrettes-Leveau en ces termes :

Ces compositions répondent aux exigences d'un ordre plastique mis en jeu sur une surface de peau plus ou moins étendue. Dans la multitude des motifs, des constantes s'affirment et se caractérisent par des éléments charnus, points, carrés, rectangles, chevrons, lignes renflées et figurent concentriques constituent les figures de base d'un art décoratif se construisant à partir de saillies et d'échelonnements<sup>52</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Abdou Sylla met en exergue la culture et l'art africains en soulignant son importance fondamentale dans l'Afrique traditionnelle, cet art qui, manifestement loin d'être seulement esthétique est profondément intégré à tout un ensemble d'autres facteurs. L'auteur le rapporte en ces termes :

Dès ses origines, l'art est apparu comme la manifestation des besoins de tendances et d'aptitudes profondément inscrits dans la nature humaine ; il est beaucoup plus qu'une simple activité ludique ou une occupation strictement utilitaire. Mais il n'est d'abord activité que parce qu'il met en jeu l'imagination et les facultés spirituelles, la conscience esthétique et le talent, la technique et le travail. L'art est l'aspect que revêt l'activité

---

<sup>51</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

<sup>52</sup> Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *corps sublimes*, Paris, Dapper, p. 117.

créatrice de l'homme lorsqu'elle s'inspire d'un souci de beauté qui s'ajoute ou se substitue à celui de l'utilité<sup>53</sup>.

Au-delà de leur fonction symbolique les marques corporelles revêtaient plusieurs significations : endurance, esthétique et érotisme. Les scarifications étaient une épreuve d'endurance permettant d'augmenter l'attrait de celle qui les porte. Elles permettaient de distinguer le statut social de l'adepte. Elles avaient un rôle esthétique et enfin un rôle érogène.

Sur le plan esthétique, il faut noter qu'en l'absence des vêtements, les incisions corporelles mettaient considérablement en exergue la beauté du corps. Elles donnent « quelque chose de délicieusement provoquant. C'est une sorte de chirurgie picturale qui opère une sorte de greffe de l'art sur le corps humain »<sup>54</sup>. Les marques corporelles impliquent de la sorte une volonté d'attirer le regard, de fabriquer une esthétique de la présence<sup>55</sup>.

En plus de leur sens esthétique, les scarifications avaient enfin un caractère érogène. C'était des sortes d'incisions pratiquées spécialement entre les cuisses et autour du nombril au cours de la puberté. L'emplacement de ces motifs n'était pas fortuit. Il relève du fait que l'adolescence est surtout marquée par une transformation généralisée du corps, c'est une période au cours de laquelle la pilosité pubienne suscite la curiosité et les regards surtout masculins. Ces parties du corps sont investies avec prédilection par les différentes formes de scarifications. Dès lors, un homme qui portait son dévolu sur une fille ayant le tour du nombril et les cuisses tatouées la trouvait davantage séduisante. En plus, les scarifications confirmaient davantage à la femme sa féminité. L'homme bamiléké estimait que la femme non scarifiée ne pouvait éveiller sa volupté sexuelle. Il la comparait à un enfant. « Elle ne peut ni réchauffer, ni exciter »<sup>56</sup>. C'est pourquoi les

---

<sup>53</sup>Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

<sup>54</sup> Ombolo Jean-Pierre et al. septembre 1982, « Phénomène des mutilations corporelles. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique », *Cahier de Sociologie*, publications du département des sociologie, nouvelle série, n°1, Yaoundé, ESSTIC, p. 20.

<sup>55</sup> Le Breton David, 1999, p. 35.

<sup>56</sup> Ombolo Jean-Pierre et al., 1982, p. 20.

femmes se faisaient scarifier pour inviter à l'amour et gagner l'estime de l'époux. Au-delà de cet attrait, les blessures étaient également pratiquées à titre distinctif.

### **I.2.7- Les scarifications : marqueurs identitaires et signes de distinction sociale**

Les scarifications étaient une sorte de rite de passage de l'enfance à l'adolescence. Ce rituel préparait la jeune fille au mariage et changeait son statut dans la société, car toutes les filles les subissaient. Les scarifications ont ainsi une valeur identitaire. Ce sont des marques qui rappellent dans la chair l'appartenance du sujet au groupe, à un système social<sup>57</sup>. Le Breton remarque à ce effet que :

Au sein de certaines sociétés, la lecture du tatouage renseigne sur l'inscription de l'homme dans une lignée, un clan, une classe d'âge ; il indique un statut et affermit l'alliance. Impossible de se fondre dans le groupe sans ce travail d'intégration que les signes cutanés impriment dans la chair <sup>58</sup>.

Si Buisson<sup>59</sup> estime que chez les Dschang-Bafou, les Bafoussam-Bandjoun ou les Bana-Banganté, le tatouage n'est pas un fait isolé ou accidentel et que sa pratique est surtout liée au fait que ces populations sont soucieuses d'entretenir et de sauvegarder leurs coutumes et leurs traditions anciennes, il faut surtout préciser que cette pratique traduit également le statut de la femme dans la société. C'est la raison pour laquelle le choix de leurs emplacements n'était pas fortuit.

Les jeunes filles non mariées étaient identifiées à travers leurs scarifications réalisées sur les cuisses. Ces dessins étaient généralement accompagnés d'une petite couronne de grains fixée autour du nombril réalisée à l'adolescence<sup>60</sup>. Les femmes mariées et n'ayant pas encore d'enfants portaient les mêmes motifs que les adolescentes notamment entre les cuisses et sur le ventre. En effet, même si l'emplacement des motifs n'était pas identique, les motifs ventraux étaient presque les mêmes. C'est-à-dire représentés par des fleurs à pétales (rosaces) incrustées de pointillés et assorties de formes géométriques tels que les ronds et les losanges (photo 13, p. 172). La différence réside surtout au niveau du nombre de traits

---

<sup>57</sup> Le Breton David, 1999, p. 33.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Buisson, 1936, p. 108.

<sup>60</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, p.32.



réalisés sur les fleurs et de la quantité des motifs géométriques représentés. A ce sujet, les fleurs des figures (a, b, g, photo 13, p. 172) sont bordées de deux traits tandis que celles de la figure (c, e, f, photo 13, p. 172) portent cinq traits. De même, les formes géométriques (ronds et losanges) très apparentes sur les figures (c, e, f, g, photo 13, p. 172) sont moins visibles sur les figures (a, b, photo 13). Enfin, les pointillés des figures (a, f, photo 13, p. 172) sont moins ressortis que ceux des figures (b, c, d, g, photo 13, p. 172). En plus des motifs ventraux portés par les femmes mariées, leur dos était également scarifié dès la venue au monde du premier enfant. C'est pour cette raison que les femmes ayant déjà mis au monde plusieurs enfants avaient en même temps le ventre et le dos scarifiés (photo 11, p. 160). Les incisions corporelles au niveau des bras et des épaules étaient davantage fantaisistes. Les motifs des femmes mariées se développaient au fur et à mesure qu'elles accouchaient. Elles portaient également autour du nombril un cercle de motifs appelé en dialecte baham *soh kwaah* fait spécifiquement sur les femmes qui viennent d'avoir un enfant, indiquant de la sorte le nombre d'enfants procréés<sup>61</sup>.

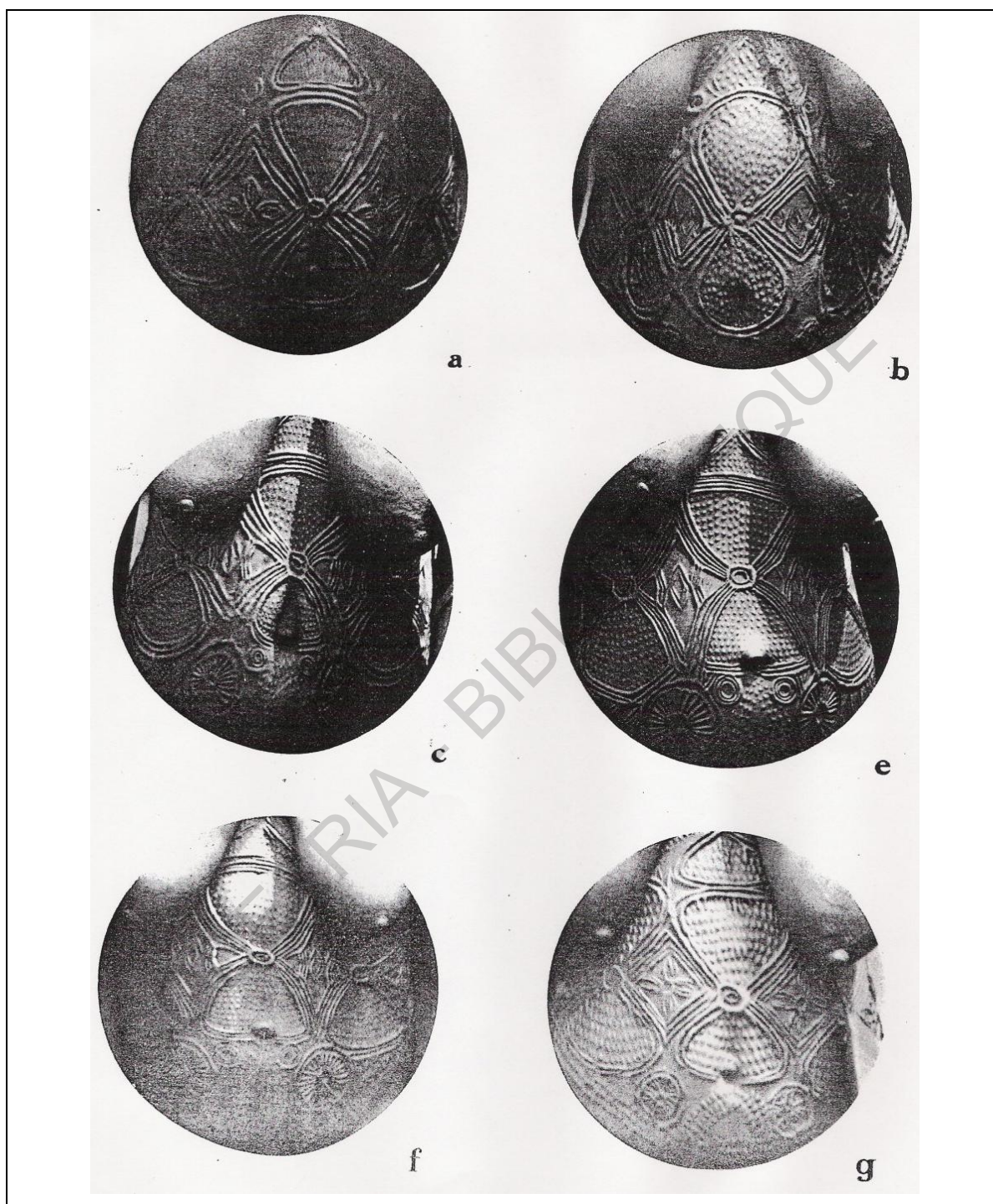
A la deuxième naissance, on scarifiait plutôt la poitrine (*veuh keuhkop*). Le dos portait les scarifications appelées en baham *veuh nkaa tse*. Deux sortes de motifs *kapah* et *nkaa tse* étaient spécifiquement représentés. Le premier signifie lézard. Il est plaqué sur la poitrine, précisément entre les contours inférieurs des seins. Le second terme relatif à la disposition des motifs, s'imprime sur le dos des femmes ayant mis au monde plusieurs enfants. Cependant, nombreuses étaient les femmes stériles qui faisaient elles-mêmes appel aux sculpteurs pour scarifier leur dos.

Les scarifications traduisaient par ailleurs l'appartenance sociale de la porteuse. Car les motifs des femmes issues de la chefferie telles que les princesses, les reines et même les esclaves étaient différents de ceux des femmes ordinaires. En dehors des motifs très expressifs portés sur le ventre et le dos, les reines portaient de simples petites incisions verticales au milieu du front ou obliques sur les deux pommettes. C'était exclusivement le privilège des femmes des chefs dont il constitue la marque distinctive. Cette différenciation mettait à l'abri de toute

---

<sup>61</sup> Mani Catherine, commerçante, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

convoitise les femmes des chefs<sup>62</sup>. Il était en fait interdit de leur faire des avances sous peine de sanction grave, généralement la mise à mort.



**Photo13 :** Motifs de scarifications ventrales chez la femme bamiléké © Buisson, 1931

Les différents motifs portés par les deux sexes étaient loin d'être seulement esthétiques. Ces impressions faisaient de ces deux êtres de « véritables parchemins

<sup>62</sup> Tchefenjem Jean, ancien commerçant, entretien du 10/08/2005 à Dschang.

vivants ». Ils représentaient aussi bien pour l'homme que pour la femme des symboles dont le déchiffrement reste capital pour la compréhension d'un aspect du patrimoine culturel du peuple bamiléké.

### **I.2.8 L'abandon des scarifications**

Les scarifications ont été progressivement abandonnées. Plusieurs raisons justifient ce déclin : l'arrivée des missionnaires, l'influence de la modernité avec l'avènement des vêtements, l'amélioration des soins de santé et le développement des techniques d'application.

Avec l'arrivée des missionnaires, ceux-ci s'opposent à ce rituel considéré comme « sauvage », portant atteinte au corps de l'homme, considéré comme le temple de Dieu qu'il est interdit de torturer<sup>63</sup>. Dès lors, ils prêchent la morale chrétienne, en luttant contre la nudité et en exigeant le port des vêtements. Les Bamiléké, chrétiens dans l'ensemble, ont adopté ainsi les tenues européennes constituées de corsages, jupes et robes caractérisés au début par leur sobriété, c'est-à-dire ayant une longueur limitée au moins en dessous des genoux. Au sujet de cette influence chrétienne, Heuze écrit :

(...) L'église considère l'art corporel de ces peuplades comme des violences faites au corps « naturel » : marquages et décorations sont une injure à la création. Œuvres divines, l'homme et la femme ne sauraient prétendre à disposer leur corps. Vous ne ferez pas d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez pas de figures sur vous. Peut-on lire dans le Lévitique (14, 28). Un peu plus loin, les scarificateurs ne se feront point de tonsure sur la tête, ils ne se raseront point les coins de leur barbe, et ils ne feront point d'incisions dans leur chair <sup>64</sup>.

Par ailleurs, face à l'expansion des tatouages, la prohibition des colonisateurs a été plus sévère. De l'avis des colonisateurs, les modifications corporelles marquent le monde sauvage non colonisé<sup>65</sup>. Au sujet des changements observés à la suite de la colonisation en pays bamiléké, Temgoua écrit :

Avec l'avènement de la colonisation européenne, les transformations socio-économiques surviennent dans la plupart des sociétés d'Afrique noire. Elles viennent remettre en question une série de valeurs et pratiques conformes à

---

<sup>63</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

<sup>64</sup> Heuze Stéphanie (éd), 2000, p. 6.

<sup>65</sup> *Ibid.*

la société traditionnelle et à la logique des groupes. Le statut des membres de la société bamiléké de l'Ouest-Cameroun, et par conséquent celui de la femme subit des modifications, car d'autres lois, et croyances nouvelles finissent par imposer d'autres formes de relations interpersonnelles <sup>66</sup>.

Bien plus, l'avènement des vêtements, est un facteur remarquable de délaissement des scarifications. Le corps étant désormais recouvert, il n'était plus nécessaire de pratiquer les scarifications. L'ouverture des centres de santé avec amélioration des règles d'hygiène a été aussi un facteur limitant ladite pratique, car les services sanitaires affirment que les aiguilles de tatouages contaminées propagent des maladies infectieuses, en particulier l'hépatite. En plus, les peintures corporelles et les images adhésives, appelées transferts ou décalcomanies, s'enlèvent facilement et deviennent plus répandus. Enfin, grâce à de nouvelles techniques, les tatouages appliqués avec une aiguille peuvent être effacés par rayon laser. Autant de raisons qui ont progressivement affecté les mœurs et anéanti les usages.

## **II- La perforation des oreilles, du nez, de la lèvre et le limage des dents**

En dehors des scarifications, les femmes bamiléké pratiquaient d'autres formes de mutilations notamment au niveau des lobes des oreilles, de la lèvre inférieure, du nez et des dents.

### **II.1- La femme bamiléké aux oreilles percées**

La perforation des oreilles est un signe de beauté chez les femmes bamiléké. C'est une pratique qui consiste à percer le lobe inférieur des oreilles afin de permettre à la jeune fille de porter des ornements. Elle a essentiellement pour fonction de faire rayonner davantage le visage de la femme et de la démarquer des hommes.

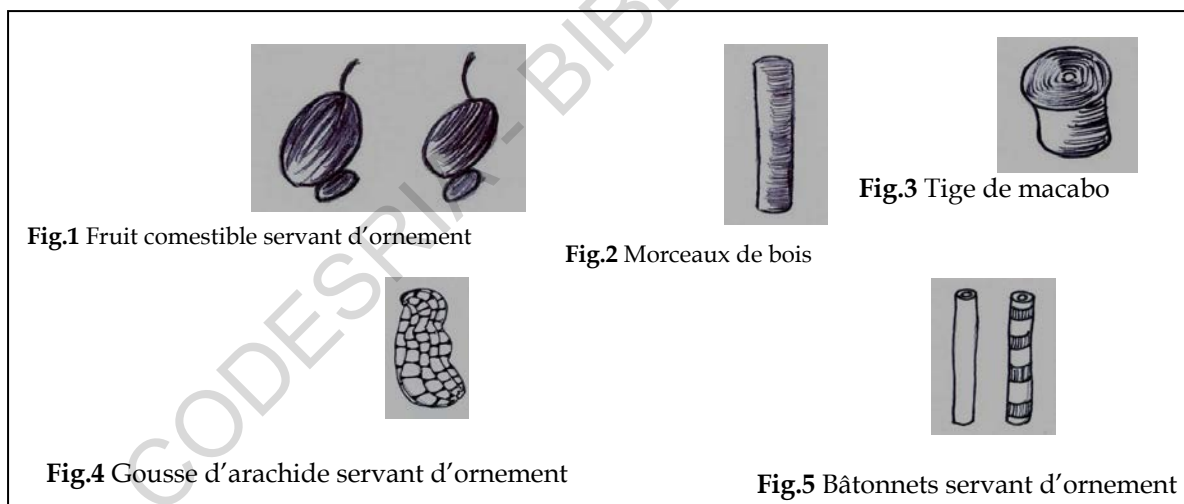
La tâche était exécutée sur des fillettes de sept à dix ans par des femmes expérimentées. Elles étaient sollicitées pour ces soins moyennant des produits de

---

<sup>66</sup> Temgoua Albert Pascal, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale », Fame Ndongo Jacques et al, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, p. 78.

récolte tels que le maïs, le haricot, les arachides. Cet échange se fit plus tard contre la monnaie, notamment le cauris et ensuite le franc. Il est difficile de préciser le coût exact de l'opération. En effet, les informatrices mentionnent que l'on récompensait en fonction de ses moyens, l'opératrice n'étant pas exigeante. Certaines mères courageuses perforaient elles-mêmes les oreilles de leurs filles.

Les spécialistes utilisaient des aiguilles autrefois fabriquées par le forgeron. Dès que le lobe est percé, on y incruste préalablement une brindille destinée à empêcher l'orifice de se refermer jusqu'à la cicatrisation de la peau. Elle sert à y faire passer des ornements qui augmentent l'attrait physique de la porteuse. Une bonne guérison nécessitait de bons soins. La cicatrisation rapide se faisait à l'aide de la pâte de petits piments rouge appelé *soc meu seung*<sup>67</sup>. Celle-ci était appliquée dans l'orifice comme désinfectant. La blessure était ensuite ointe quotidiennement à l'huile de palme jusqu'à la guérison complète. Dès que la blessure se cicatrisait, l'on retournait la brindille qui pouvait désormais être remplacée par d'autres types d'ornements.



**Planche 5** : Divers ornements d'oreilles, Jeffreys, 1945 ca

**Dessins** : Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé parfait, 2007

Ceux-ci consistaient en de petites tiges de macabo ou de taro ramenés en un petit morceau d'ornement pouvant s'introduire aisément dans l'orifice (fig. 3, p. 175) Le diamètre de cet ornement pouvait augmenter pour agrandir le trou. L'orifice était parfois dilaté de sorte à pouvoir y introduire des gousses d'arachides

<sup>67</sup> Sorte de petits piments de couleur rouge dont les Bamiléké maîtrisent les vertus thérapeutiques. Ce type de piment est généralement sollicité dans la pharmacopée traditionnelle.

*Arachis hypogae* (fig. 4, planche 5, p. 175) et de petites noix des fruits comestibles (fig. 1, planche 5, p. 175) principalement de l'Aiélé *Canarium schweinfurthii* Engl., sortes d'olives de couleur noire qui renferment des amandes. C'étaient les premiers ornements issus de l'environnement naturel. Les plus coquettes portaient de petits bâtonnets en bois (fig. 2 et 5, planche 5, p. 175) qui allaient plus tard céder la place à un bâtonnet en fer, fabriqué par le forgeron. Avec l'arrivée des Haoussa, les femmes ont abandonné les anciens ornements pour embrasser les boucles d'oreilles en perles, en pacotille, en argent qui ont évolué en plaqué-or et en or.

Il faut préciser que l'opération ne réussissait pas toujours. Il existait parfois des ratés. Il arrivait par exemple que l'orifice en se cicatrisant s'élargisse de manière démesurée ou forme des excroissances, dénotant l'échec de l'opération. Or les Bamiléké, loin de croire en cet échec, justifiaient tout raté par des superstitions. Car certaines femmes étaient redoutées pour l'exécution de cette tâche, notamment les femmes portant une blessure inguérissable. La raison avancée c'est qu'elles sont « compliquées » ou qu'elles « ont un mauvais ventre ». Porteuses de malheur, elles étaient suspectées de transmettre mystérieusement leurs blessures à la patiente. Pourtant, il est scientifiquement prouvé que l'infection d'une blessure est habituellement la conséquence d'une transmission microbienne due à un manque d'hygiène.

La perforation des oreilles se fait actuellement dans les hôpitaux afin d'éviter tous les risques d'infection. Toutefois, la pratique de *piercing* est encore en vogue de nos jours. Elle a pris une ampleur considérable. Les jeunes filles alignent plusieurs orifices le long de leurs lobes et y incrustent des parures de nature diverses à titre décoratif. Ces parures sont fonction du goût et de la capacité financière de chaque femme.

## **II.2- La fonction et le symbolisme de la perforation de la lèvre et du nez**

Les mutilations de la lèvre et du nez étaient davantage l'apanage des adolescentes et des adultes. La pratique avait surtout cours dans les chefferies de des Bamboutos. Rares étaient les femmes des villages de la Mifi qui se livraient à ce détail de beauté. La pratique était peu répandue, jugée exagérée. Les femmes redoutaient l'élargissement progressif de l'orifice pouvant entraîner plus tard une ouverture difficile à rétrécir, orifice pouvant faire échapper continuellement la salive. La perforation de la lèvre et du nez s'effectue de la même manière que celle de l'oreille. A l'aide d'une épine, et plus tard d'une aiguille, la lèvre est percée et immédiatement l'on y applique du piment. L'orifice subit quotidiennement des massages au feu jusqu'à cicatrisation complète. On y introduit enfin une brindille qui, plus tard, est remplacée par un bâtonnet de grande dimension, pour les plus élégantes (photo 14, p. 179).

Quant à l'origine de cette pratique, les résultats des investigations révèlent que les Bamiléké auraient été influencés par les « Bamenda people » chez lesquels cette mode était assez répandue. Cette affirmation est plausible dans la mesure où la localité de Santa est une zone tampon entre l'Ouest et le Nord-Ouest, d'où la possibilité de truchement de ce modèle. Lorsqu'on se rapproche des « Bamenda people », ils affirment que ladite pratique a été copiée chez les Nigériens réputés pour leur attachement aux parures. Ces informations se rapprochent de la vérité, d'autant plus que les photos prises dans la région de Bamenda par Jeffreys<sup>68</sup> au courant des années 1945, présentent des femmes portant ces ornements. D'autres analyses font allusion aux peuples du Nord-Cameroun, célèbres par leur usage des labrets<sup>69</sup>. Cependant, cette affirmation est loin d'être plausible dans la mesure où il ne s'agissait pas exactement des labrets tels que connus des Massa, Moussey, Mousgoum et Toupouri, mais d'un simple ornement fantaisiste<sup>70</sup>. La perforation

---

<sup>68</sup> Jeffreys Mervyn Waldegrave, 1945 *ca*, Communication personnelle du Dr David Zeitlyn, anthropologue, Archives de l'Université de Kent (Grande Bretagne).

<sup>69</sup> Lembezat Bertrand, 1972, Kirdi, *les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua*, série populations, n° 2, p 30. Chez les femmes musgum, mussey, massa et toupouri du Nord-Cameroun par exemple, la pratique consiste à l'incrustation des sortes d'ornements généralement de grande dimension tels que de larges plateaux dans les deux lèvres. Les dimensions varient néanmoins d'un peuple à un autre.

<sup>70</sup> De l'avis de Laoukissam Feckoua Laurent, 1994, « Les labrets, marque de l'histoire ou recherche esthétique ? », *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les rapports extérieurs*, Paris, l'Harmattan, pp. 117-138, l'opération était limitée à la seule recherche de la beauté. Jadis, par temps d'esclavage,

des dents chez les Bamiléké était un signe de beauté et d'appartenance à une classe sociale. Les femmes de basse classe se distinguaient par le port des parures en brindille végétale tandis que les épouses des chefs se singularisaient par leurs ornements en ivoire. Les dents faisaient enfin l'objet de mutilations chez les Bamiléké. Elles étaient affilées suivant des formes diverses en fonction du goût de la cliente.

### **II.3- L'affûtage des dents : marque de beauté**

A l'instar de la plupart des sociétés africaines traditionnelles, les Bamiléké ont connu la pratique de la taille des dents. Les informateurs sont unanimes pour dire que la pratique avait essentiellement un but esthétique. C'était une marque de beauté qui visait à mettre en valeur les dents et à séduire. Le limage des dents est une opération répandue en Afrique noire. On retient surtout que la beauté des dents était l'un des aspects importants de l'esthétique féminine en pays bamiléké. Toute jeune fille coquette avait les dents blanches et les incisives taillées en pointe.

L'hygiène dentaire était courante chez les jeunes filles et dames. Une tige, généralement celle du gommier était utilisée pour les nettoyer chaque jour. Ces tiges étaient ramenées en un petit bâtonnet écrasé en partie pour obtenir des fibres sous forme de brosse à dent. C'était habituellement l'apanage des plus jeunes. Le plus souvent, les femmes âgées se faisaient colorer les dents. Elles avaient pour la plupart des dents rougeâtres colorées par la consommation régulière et abusive de la kola, du caolin et d'autres produits aphrodisiaques.

#### **II.3.1- La technique de l'affilage des dents**

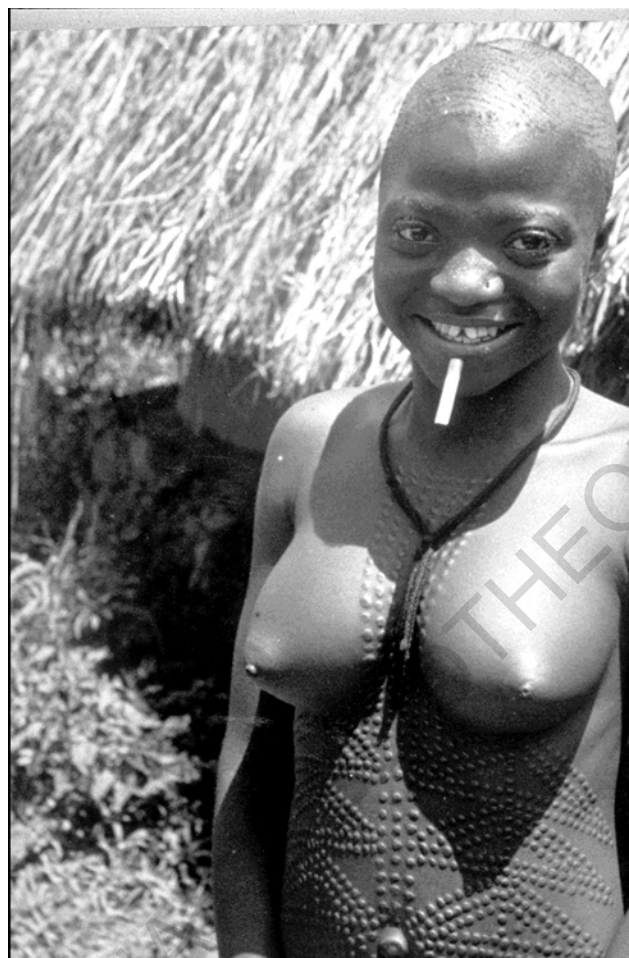
Pour les rendre davantage attrayantes, les dents étaient taillées en pointe ou en biseau. L'affilage des incisives en carnassière était des plus prisés. Celui-ci consiste à placer un accent circonflexe entre les incisives comme le montre la photo 14 ci-dessous. C'est ce qui ressort de ces écrits de Badjeck, Ombolo et Mbaisso pour qui « il y a des peuples qui, tels les Pahouins et les Bamiléké qui se

---

les femmes étaient ainsi enlaidies pour leur permettre d'échapper aux rapt et à l'esclavage. Elles inspiraient horreur et mépris. Toutefois, les labrets étaient de véritables marques ethniques, permettant d'identifier les différentes peuplades du Nord-Cameroun.



contentaient de pratiquer un passage au milieu de la rangée des quatre incisives en écartant progressivement les dents de chaque côté »<sup>71</sup>.



**Photo 14:** Jeune fille aux incisives taillées en forme d'accent circonflexe. Sous la lèvre inférieure, un ornement de grande dimension © Jeffreys, 1945 *ca*

L'opération se faisait par des sculpteurs et quelquefois par des forgerons de sagaies. Seules les incisives étaient soumises à l'opération mais, progressivement la taille s'étendit aux canines. Si Ghomsi note à ce sujet que la taille des dents se faisait au moyen des ciseaux<sup>72</sup>, il a été difficile de confirmer ces écrits sur le terrain. En effet, à la suite de nos investigations, il ressort que l'affûtage des dents exigeait l'utilisation d'objets pointus à l'instar des clous que le sculpteur insérait entre les deux incisives en martelant pour les séparer. Une petite lime fabriquée par le forgeron était ensuite introduite entre l'espace légèrement ouvert et permettait l'affilage des dents.

<sup>71</sup> Ombolo Jean-Pierre, 1982, p. 23.

<sup>72</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, p. 192.

Ce modèle était copié de la coupe des dents des personnes ayant naturellement les canines séparées. C'est ce que les Occidentaux ont dénommé « le chemin de l'amour ou de la gloire ». Une femme dotée de cette beauté, captive le regard lorsqu'il lui arrive de sourire. C'est un signe de beauté auquel toutes les jeunes femmes bamiléké étaient prêtes à se sacrifier pour s'en offrir. Cette opération n'était pas sans conséquences. En plus d'être douloureuse, elle occasionnait un saignement des gencives et des céphalées aiguës qui s'apaisaient au bout de quelques jours. Les femmes se privaient ainsi de repas le temps de leur rétablissement. C'était le prix à payer pour être et rester belle.

Tout comme pour les scarifications, l'opération mobilisait un nombre assez important de jeunes filles qui se regroupaient chez l'artisan pour porter assistance à la candidate. L'opérateur opérant les clientes les unes après les autres au rythme des chansons destinées à les encourager. La cliente se gardait de sourciller face à l'assistance sous peine de moqueries. Elle essayait autant que possible de ne pas être reléguée au rang des paresseuses. L'opération terminée, l'adepte retournait chez elle et était une fois de plus assistée et félicitée durant toute la période de convalescence. Cette technique est similaire à la taille des dents chez les Guerzés, Mossi, Lobi et Dagara de l'Afrique occidentale<sup>73</sup>. Cependant, si ces peuples avouent qu'ils se taillaient les dents pour mieux consommer de la viande, il est difficile d'en dire autant des Bamiléké<sup>74</sup>. Pour ces derniers, ladite pratique n'était reconnue que comme signe de beauté. La taille des dents déjà en cours au début du XX<sup>e</sup> siècle se poursuivit jusqu'en 1950, date du début de changements lisibles sur le plan de l'esthétique corporelle<sup>75</sup>.

### II.3.2- La symbolique du limage des dents

Le limage des dents intervenait entre 15 et 18 ans. Cette opération tout comme les scarifications concernait les mêmes personnes et avait la même symbolique : la recherche du beau. La toute première opération consistait à aiguïser au préalable les deux premières incisives jusqu'à ce qu'elles soient

---

<sup>73</sup> André-Marie du Sacré-cœur (sœur du), 1939, p. 146.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Fojié Benjamin, cadre administratif, entretien du 25/07/06 à Ngaoundéré.

pointues ou alors, qu'elles présentent la forme d'un accent circonflexe. L'espace obtenu entre ces dents affûtées était appelé *njoh*. C'est ensuite vers l'âge de 30 ans que l'on taillait toutes les dents à l'exception des molaires et prémolaires. C'était une épreuve d'endurance, de maturité et de passage de l'enfance à l'âge adulte. Véritable signe de distinction sociale, la taille des dents permettait d'identifier les femmes célibataires de celles déjà mariées. Toute jeune fille suivait l'exemple de sa mère lorsqu'elle atteignait l'âge pubère. « Certains auteurs ont d'ailleurs pensé qu'il s'agissait d'un rite pour les adolescentes parce l'opération se déroulait toujours à l'âge pubère »<sup>76</sup>. Cette déclaration est loin d'être approuvée dans la mesure où la plupart de nos informateurs affirment n'avoir pas connu cette pratique dans l'optique d'un rituel, mais plutôt comme une marque de beauté.

Si elle avait lieu à l'âge pubère, c'était surtout parce que c'est à cette phase de la vie que la femme commence à exprimer sa féminité et éprouve le besoin de se faire aimer par un homme. Elle met tout en œuvre pour atteindre son objectif. À la puberté, la jeune fille cherche davantage à ajuster son image. Elle se regarde dans le miroir, à la recherche de son image, de son identité. Elle est à l'écoute de ce qui se passe en elle et éprouve un délicieux sentiment d'exister<sup>77</sup>. En effet, si l'adolescence est considérée comme l'étape de la vie sujette à d'importantes transformations physiques et morales, il est constant qu'elle représente la période au cours de laquelle les jeunes aspirent à un changement physique dans le but de faire valoir leur *sex appeal*. Comme le dit Le Breton :

L'adolescence, plus que tous les autres âges de l'existence, se caractérise par le flottement du sentiment de soi. A ce stade où il s'agit de faire peau neuve en dépassant les anciennes identifications de l'enfance, le jeune est en quête de soi. Pour certains, le cheminement est d'autant plus difficile que les assises narcissiques sont défaillantes. L'éveil du désir, l'interrogation du féminin et du masculin, l'entrée dans la sexualisation sont alors perçus comme autant de dangers menaçant l'intégrité déjà difficilement élaboré du Moi. La délicate traversée vers l'âge d'homme s'effectue avec l'héritage structurel de l'enfance, elle en ravive les fragilités et les forces <sup>78</sup>.

---

<sup>76</sup> Ghomsy Emmanuel, 1972, p. 32.

<sup>77</sup> Lepage Claudie et Pagès Fanchon, 1988, *Le grand livre de la femme*, Paris, Mercure de France, 1988, p. 83.

<sup>78</sup> Le Breton David, 2003, *La peau et la trace. Sur les blessures de soi*, Paris, Métailié, p. 23.

L'adolescence représente également l'âge des lubies<sup>79</sup>. A la puberté, la jeune fille est préoccupée par des intimités qui ne s'avouent qu'au cours des scènes explosives. Ses soucis sont également tournés vers son apparence physique. La taille des dents répond de ce fait à un « éveil de désir ». Elle rend le sourire davantage captivant et attire également l'attention, phénomène qui peut être classé au rang des adjuvants de la sexualité chez les Bamiléké.

L'histoire récente révèle à tout observateur attentif qu'au fur et à mesure des progrès de la scolarisation et de l'urbanisation accélérée, donc de la modernisation, les pratiques et les valeurs esthétiques traditionnelles sont abandonnées. Les scarifications et autres mutilations (avulsion, appointage, biseutage), le tatouage, les graisses végétales et les peintures corporelles ne relèvent plus que du passé. A la suite de l'abandon généralisé des cache-sexes et de l'adoption des vêtements, les scarifications ne sont plus directement appréciées. Elles deviennent invisibles du fait que les étoffes recouvrent l'ensemble du corps. Ce changement se fait cependant de manière progressive, sans que la rupture soit brutale. De nouveaux artifices sont sollicités et déterminent dorénavant la beauté, élément qui conduit à une nouvelle définition de l'esthétique corporelle.

Si les lèvres et les narines ne font plus l'objet des mutilations, la perforation des oreilles se perpétue. La technique de perforation s'est progressivement améliorée. Les règles d'hygiène sont prises en compte dans des hôpitaux qui offrent un service rapide et de qualité. Dès la naissance, les oreilles sont percées avec incrustation directe d'ornements. L'alcool est utilisé pour désinfecter la blessure tandis qu'une pommade spécifique permet la cicatrisation rapide. Ces progrès sanitaires sont également identifiables dans d'autres domaines de l'esthétique féminine. Il s'agit en l'occurrence du domaine des cache-sexes auquel sera consacré le chapitre suivant.

---

<sup>79</sup> Lepage Claudie et Pagès Fanchon, 1988, p. 84.

## CHAPITRE VI

### LA MISE EN VALEUR DU CORPS DE LA FEMME BAMILEKE : DE LA NUDITE AUX CACHE-SEXES (1900-1950)

Au début du XX<sup>e</sup> siècle les canons esthétiques traditionnels de l'esthétique féminine sont encore peu influencés par les apports divers. La femme bamiléké est nue. L'aliénation s'amorce timidement au courant du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle avec la colonisation européenne et la divulgation des cache-sexes. Le phénomène se poursuit et s'amplifie jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. A cet effet, on assiste à une diversité de cache-sexes en matériaux d'abord locaux et ensuite importés.

#### I- La femme bamiléké nue

Dans la société traditionnelle, les Bamiléké en général et la femme en particulier ne connaissaient pas l'usage du textile. Autant que la femme ordinaire, les épouses du chef allaient complètement nues comme le montre cette photo.



Photo 15 : Epouses nues d'un chef bamiléké © Buisson, 1931

C'est la raison pour laquelle certains auteurs ont voulu voir en cette nudité un indice de sauvagerie, de primitif et d'arriéré, propos qui méritent d'être nuancés dans la mesure où l'inexistence des vêtements était loin d'être synonyme de manque de coquetterie. En effet, d'autres éléments de l'ornementique du corps à l'instar des scarifications, des parures diverses et autres soins relatifs au traitement du corps n'étaient pas ignorés et intervenaient fortement pour donner à la femme africaine en général et à la femme bamiléké en particulier l'image d'une femme attachée à la beauté de son corps et ayant la sensibilité et la conscience esthétique. C'est ce qui paraît dans l'analyse de Senghor pour qui :

L'Afrique s'est insérée très tôt dans le mouvement universel d'humanisation ; et les arts du corps, bien que marginalisés ou considérés insignifiants par les ethnologues, y occupent pourtant une place relativement importante. Ces pratiques peuvent sans aucun doute avoir des buts fonctionnels et utilitaires, soit qu'elles découlent de représentations théologiques, cosmologiques ou anthropologiques, soit qu'elles expriment l'appartenance à tel groupe ethnique, telle fraction de la société ou tel échelon de la hiérarchie... Cependant, les soucis utilitaires présidant à ces pratiques n'excluent pas que le besoin esthétique d'embellissement puisse intervenir dans la motivation de certains de ces usages <sup>1</sup>.

Par ailleurs, il faut retenir que dans toutes les sociétés, le fait de se revêtir est le résultat d'un long processus lié à chaque culture. En effet, dans tous les continents, l'Homme va d'abord nu et ne s'affranchit de la nature que progressivement. En pays bamiléké, l'avènement du tissu s'avère un luxe à l'origine. Bien avant son adoption par la femme, il est l'apanage de quelques privilégiés à l'instar des chefs. C'est progressivement que son usage se répand à l'ensemble de la communauté. Toutefois, dans un souci esthétique, la communauté dispose de canons qui permettent de distinguer les femmes les plus belles. Il serait intéressant de faire mention des différents éléments qui entraient dans la coquetterie de la femme bamiléké dans le cadre strictement traditionnel.

Si la femme bamiléké allait sans étoffes, elle disposait à son actif d'autres éléments de beauté et de séduction. Ces éléments consistaient essentiellement en la

---

<sup>1</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

mise en valeur de l'anatomie telle que mentionnée dans le chapitre précédent. Dans la société bamiléké classique, la nudité représentait un véritable trait caractéristique culturel. En effet, hommes, femmes et enfants se souciaient peu de la vêtue de leur corps. Les informateurs interrogés affirment unanimement qu'ils allaient nus parce qu'ils n'avaient pas de vêtements. Cependant, cette nudité était exploitée dans le but de nouer une relation sérieuse future. Elle était ainsi à la base des critères de sélection de la jeune fille comme indiquée dans le troisième chapitre de cette étude.

L'analyse de la nudité chez les Bamiléké donne lieu à diverses interprétations. On peut voir en ce phénomène l'inconscience manifeste de ce peuple et par ricochet des Noirs, incapables d'une quelconque invention. Hypothèse qu'il convient d'éliminer dans la mesure où les Bamiléké particulièrement ont pu élaborer des cache-sexes qui étaient des indicateurs de rang social dans cette société fort hiérarchisée. On est également marqué de stupeur, dans la mesure où l'on se demande comment l'Homme a pu aller ainsi nu, dans une région au climat caractéristique des zones de montagne et donc d'intense fraîcheur. Réactions somme toute normale mais, qui traduit simplement une certaine inconscience d'autant plus que même les peuples les plus techniquement avancées ne sont pas nés à l'origine avec des vêtements.

L'histoire révèle à tout observateur attentif que la femme bamiléké allait nue parce qu'elle n'avait pas le choix. On remarque par ailleurs que l'habitude étant devenue véritablement une seconde nature, la nudité n'avait plus rien de concupiscent. Au contraire, elle était à la base des critères de sélection de la jeune fille à l'adolescence, lors de sa demande en mariage tel que nous le démontre l'analyse du précédent chapitre.

Le vêtement est l'ensemble des pièces d'habillement qui recouvrent l'ensemble du corps humain pour le protéger et le parer. C'est avant tout un moyen élaboré par l'homme pour se protéger des variations climatiques de la région dans laquelle il vit<sup>2</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, précisément en 1903, les Allemands sont présents à Dschang<sup>3</sup>. L'analyse des photographies prises par Buisson dans les années 1930 et de

---

<sup>2</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, Vol 1, Yaoundé, CEPER, p. 18.

Jeffreys au courant de 1945 amène à dire qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des femmes bamiléké allait encore nue. De même, les vieillards interrogés affirment avoir vu leurs aînés aller nus jusqu'au courant de 1930, date qui marque à leur avis le début timide du port des cache-sexes en coton<sup>4</sup>. Ainsi, du début du XX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes vont-elles pour la plus part sans cache-sexe. La présence généralisée des cache-sexes pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, suppose une évolution graduelle de l'adoption du vêtement. Progressivement, les bamiléké ont intégré de nouvelles techniques de mise en valeur du corps et élaboré des vêtements qui ont débuté par le cache-sexe avant de s'étendre aux étoffes.

## II- La provenance et les modèles de cache-sexes

### II.1- La provenance

Définit comme étant une pièce de vêtement qui ne couvre que le sexe<sup>5</sup>, les cache-sexes provenaient essentiellement de la nature et des échanges commerciaux. En effet, les premiers caches-sexes que portent les femmes dans les Grassfield sont tirés des plantes. Celles-ci fournissent le matériau nécessaire à la confection des vêtements. Il s'agit essentiellement des feuilles et des fibres de raphias. Ceux-ci sont prélevés directement et servent à masquer la nudité. A la suite de ceux-ci, on assiste à l'avènement des cache-sexes en écorce battue teintés à l'ocre rouge<sup>6</sup>. Au contact des Haoussa et des Européens, les femmes alternent le port des cache-sexes d'origine végétale avec les morceaux d'étoffes obtenus des échanges commerciaux avec les Haoussa. Pour la plupart de couleur blanche, ces étoffes proviennent du Nord-Cameroun, où les populations s'habillent de préférence en blanc et maîtrisent depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les techniques de tissage<sup>7</sup>. Le Nord-Cameroun étant un pôle d'échanges commerciaux importants, a joué un important rôle dans la diffusion de ces étoffes à l'Ouest-Cameroun. En effet, les Peuls aiment les habits blancs de style

---

<sup>4</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

<sup>5</sup> *Dictionnaire Hachette de la Langue Française*, p. 204.

<sup>6</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Baham.

<sup>7</sup> Bouba Hamman, 2001, « Textiles traditionnels et modernes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Production, commercialisation et consommation », mémoire de DEA d'Histoire, Université de Ngaoundéré.



très simple<sup>8</sup>. Ce sont les premières étoffes obtenues des métiers à tisser, dont la technique était presque aux mains des Haoussa, principaux fournisseurs.

## II.2- Les modèles de cache-sexes

Les photographies prises par Buisson<sup>9</sup> indiquent que jusqu'en 1931, quelques femmes bamiléké des villages reculés vont nues, complètement dispensées de tenue. A travers ces photos, on note une diversité de modèles de cache-sexes allant des feuilles d'arbres aux étoffes en passant par les perles. En effet, à la suite des échanges commerciaux entre les Nord et l'Ouest du Cameroun, le cache-sexe en matière végétale est remplacé par des nouveautés confectionnées en étoffe. C'est ainsi que les tissus locaux à base d'écorces teintées à l'ocre sont progressivement supplantés par des étoffes en coton venues du Nord-cameroun<sup>10</sup>. De l'avis de Jean-Claude Barbier, « ces produits, (le coton tissé en bandes et les tissus teints à l'indigo) ont également une origine septentrionale et ils ont remplacé les tissus en fibres végétales teintées en ocre, et les écorces pilées »<sup>11</sup>. En effet, les cache-sexes en tissu étaient extraits des pièces de tissu de couleur blanche de la taille des morceaux de pagne connus aujourd'hui. Le découpage d'un morceau de pagne donnait lieu à deux ou trois pièces d'étoffes dont la vente permettait de confectionner les différents modèles.

A partir de la troisième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, la mode des cache-sexes en coton se répand<sup>12</sup>. Ils se portent diversement : en *bilard*, en jupe, ou noué sur le côté en forme de pagne actuel. Le *bilard* est en fait le terme qui désigne cette sorte de cache-sexe passé entre les jambes. Ces nouvelles tenues n'étaient pas l'apanage de tous. Elles étaient réservées aux plus nanties ou aux personnes proches des missionnaires. Dans le grand Mifi, les femmes de Bafoussam et de Bangou étaient les

---

<sup>8</sup> Shimada Yoshihito, 1992, « Formation de la civilisation complexe Islam et vêtements en Afrique subsaharienne : étude de cas de l'Adamawa », *Senri Ethnological Studies*, Shizuoka University, Osaka, Japon, p. 398.

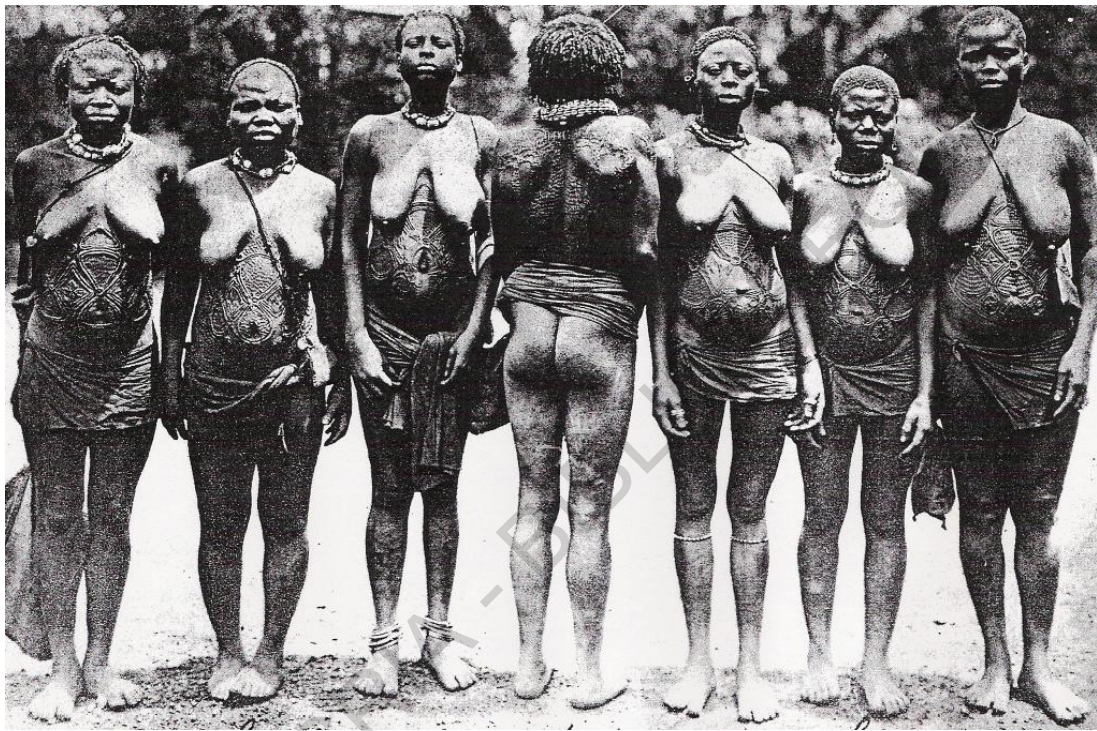
<sup>9</sup> Buisson Emile, 1931, *Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques*, Togo-Cameroun.

<sup>10</sup> Barbier Jean Claude, 1981, « Essai de définition de la chefferie en pays bamiléké », Tardits Claude (éd), Tardits Claude (éd), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Vol 2, Paris, C.N.R.S, p. 342.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Nguemngang Pauline, ménagère, Metcha Brigitte, ménagère, et Tchatouang Pauline, ménagère, entretien groupé du 12/05/2006 à Bangou.

premières à les adopter, suivies des autres femmes dont les Baham, les Bandjoun, les Bayangam et toutes les femmes des villages environnants. Dans la Menoua, les femmes originaires de Foto, l'adoptèrent avant celles des villages reculés. Ces localités étaient les points de marchés périodiques. Les plus aisées s'en approvisionnaient auprès des commerçants haoussa. Quelques pièces étaient des dons octroyés par des missionnaires chrétiens.



**Photo 16** : Femmes bamiléké portant des cache-sexes en tissu © Buisson, 1931

Etant des paysannes pour la plupart, les femmes en acquéraient au prix d'énormes sacrifices, généralement après la vente des produits de récolte.

Les cache-sexes permettaient le plus souvent de distinguer les femmes selon leur chefferie d'origine. Contrairement aux femmes des zones urbaines qui se vêtaient des coupes plus larges, faciles à passer entre les jambes, les femmes des zones rurales portaient des plus étroits qu'elles nouaient simplement sur les côtés (photo ci-dessus). Les propos recueillis auprès des informateurs laissent croire à une question de proximité des femmes des centres urbains plus ouvertes à l'évolution par rapport aux autres femmes. Si le milieu naturel a permis la confection des cache-

sexes féminins à partir des matériaux locaux, l'arrivée des missionnaires a eu un impact sur l'amélioration et la fourniture des vêtements féminins en pays bamiléké. En effet, l'adoption des cache-sexes en coton commença dans les premiers centres urbains avant de s'étendre aux zones rurales. Les images de Jeffreys<sup>13</sup> et de Buisson<sup>14</sup> présentent des hommes et des femmes le jour du marché dans une localité de Bamenda. L'image révèle nettement cette différenciation sociale car certains sont vêtus tandis que d'autres ne le sont pas (photo ci-après).



**Photo 17:** Se vêtir dans les grassfields : une adaptation progressive © Jeffreys, 1945 *ca*

Les femmes vêtues de cache-sexes seraient les habitants des campagnes tandis que les femmes décemment habillées pourraient être identifiées aux femmes urbaines ou de classe sociale élevée. Cette distinction était également perceptible entre les femmes des chefferies et les femmes ordinaires. Ainsi, les reines, les épouses royales et les princesses se démarquaient-elles des autres femmes du village par des cache-

---

<sup>13</sup>Jeffreys Mervyn Waldegrave, 1945 *ca*, Communication personnelle du Dr David Zeitlyn, anthropologue, Archives de l'Université de Kent (Grande Bretagne).

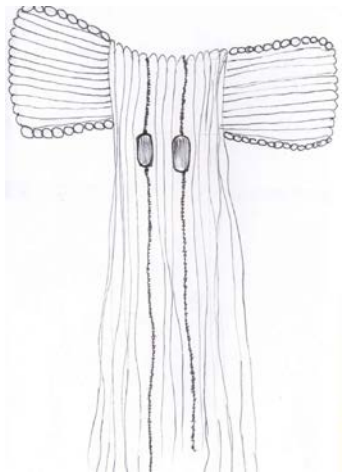
<sup>14</sup> Les images laissées par Buisson donnent des précisions au sujet de ce modèle de cache-sexe qui consiste en une petite pièce de tissu noué autour de la hanche. D'après Buisson, 1931, p. 115.

sexes nettement plus longs. Faut t-il le mentionner, le port du cache-sexe était fonction du statut social de l'adepte. Le vêtement étant avant tout un signe de distinction et de démarcation sociale, il déterminait la place de la femme dans la société. Cet usage répondait à une catégorisation sociale de la femme, élément qui renvoie au type de société que constitue les Bamiléké : une société hiérarchisée se réclamant d'une forte autorité centrale.

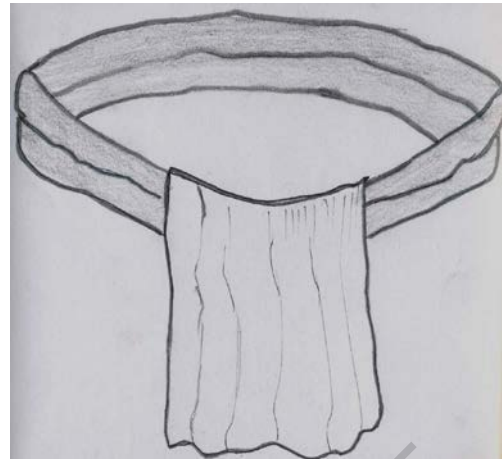


**Photo 18 :** Femmes grassfield dans les années 1945- Bande d'étoffe ceinte autour des reins en guise de cache-sexe © Jeffreys, 1945 *ca*

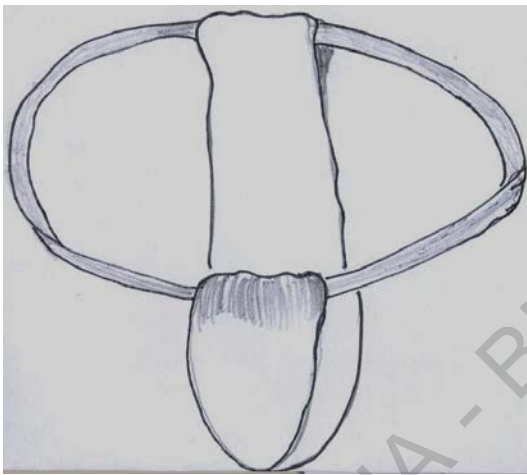
Les images ci-dessus révèlent que pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes portent plusieurs modèles de cache-sexes. La planche 6 indique plusieurs variétés de modèles. On distingue des coupes en fils ornés de perles (fig. 1, planche 6, p. 191), à un pan noué sur le côté ou vers la devanture (fig. 2, planche 6, p. 191), en fibres ou à deux pans de tissus (fig. 3 et fig. 4, planche 6, p. 191).



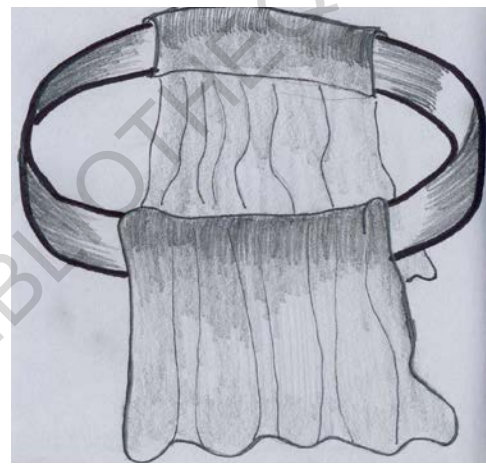
**Fig. 1** Cache-sexe en fibres perlé pour recouvrir la devanture



**Fig. 2** Cache-sexe en tissu de coton destiné à recouvrir la devanture



**Fig. 3** Cache-sexe en bande d'étoffe de coton



**Fig. 4** Cache-sexe à deux pans



**Fig. 5** Cache-sexe ornementé porté par les femmes du chef ou des notables à titre distinctif



**Fig. 6** Cache-sexe en fibres de raphia teinté porté par les femmes du chef ou des notables

**Planche 6 :** Quelques modèles de cache-sexes, Jeffreys, 1945 *ca*  
**Dessins :** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

On distingue des cache-sexes aux formes étroites et aux formes larges. Ces tenues sont portées par les femmes de classe moyenne. Les femmes des milieux de chefferies optent pour divers motifs de cache-sexes à titre distinctif (fig.5 et fig.6, planche 6). Les plus répandus sont en franges ornés de cauris. Elles les portent pour indiquer leur statut et se faire honorer. La présence des cauris sur leurs vêtements traduit l'aisance, la noblesse, la dignité et même l'élégance. Les cauris sont des perles rares. Ils ont une valeur prestigieuse et ne sont réservées qu'aux classes sociales aisées. Ils sont ainsi la chasse gardée des nobles et sont considérées comme signe de noblesse.

Selon l'informatrice Majoung Jacqueline, il existe une grande variété de cache-sexes à la veille de 1960<sup>15</sup>. Des informatrices mentionnent le *fêh mze* ou *mze ching*, modèles ayant des extrémités effilochées. Ces vêtements de valeur n'étaient pas à la portée de tous. Ils étaient l'apanage des plus nanties. La forme la plus développée des cache-sexes aboutit au *goh doh*, semblant de pagne effiloché à ses extrémités. C'était un morceau d'étoffe quittant des hanches jusqu'aux genoux. De l'avis de certains informateurs, ce pagne fut adopté avec l'arrivée du chef Foréké-Dschang, Djoumessi Mathias en tournée à l'Ouest à la faveur des mouvements politiques<sup>16</sup>. Dans le cadre de leurs actions, les hommes politiques incitaient les populations à l'adoption des vêtements, marque d'une certaine évolution. Par ailleurs, les informateurs sont unanimes et reconnaissent que ce fût surtout lors du tout premier recensement de la population à l'Ouest-Cameroun que les Bamiléké furent contraints de se vêtir, fortement sensibilisés par les agents chargés du recensement<sup>17</sup>. Il convient de mentionner qu'au delà des courants d'échanges entre les Bamiléké et les peuples voisins et étrangers, les Européens et les hommes politiques ont joué un rôle important en vue de l'adoption des vêtements en pays bamiléké. Les premiers dans le cadre de leur « mission civilisatrice », et les seconds à la suite de leur programme d'action politique.

En effet, étant déjà eux-mêmes vêtus, le premier élément visible de persuasion des Européens dans leur mission était le vêtement. C'est ce qui explique d'ailleurs la

---

<sup>15</sup> Majoung Jacqueline, paysanne, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

<sup>16</sup> Kenmogne Clotilde, commerçante, entretien du 14/05/2005 à Bayangam.

<sup>17</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

place des cotonnades dans les échanges relatifs aux produits de traite avec les Camerounais en général et les Bamiléké en particulier. Rester à l'état de nudité est signe de primitif, de sauvagerie tandis que le port du vêtement traduit un certain degré de civilisation. C'est l'un des témoins des progrès technologiques et d'émancipation.

Pour les hommes politiques, il était question de persuader l'opinion publique par des dons, représentés entre autres par des vêtements. C'est ce qui fut le cas chez les Bamiléké où les jours de marchés donnaient lieu à ces spectacles. Il faut également mentionner à ce sujet la proximité du pays par rapport à la zone côtière pourvoyeuse d'articles vestimentaires. Il en ressort ce qui suit :

Depuis longtemps en effet, la plupart des Bamilékés trouvent les objets qui leur sont nécessaires grâce aux contacts qu'ils ont eus avec les commerçants européens. Leur situation relativement proche de la basse côte leur a permis des échanges nombreux depuis plus d'un siècle, ce qui a plus ou moins modifié leur genre de vie <sup>18</sup>.

Le *goh doh* provenait principalement des Haoussa et des Bornouan grands commerçants. Très actifs, ils étaient déjà présents dans les échanges qui se faisaient dans les marchés périodiques des grandes bourgades du Nord-Cameroun telles que Mora, Maroua, Garoua, Ngaoundéré<sup>19</sup>. Ils échangeaient avec des autochtones des produits vivriers, des barres de fer qui servaient de monnaie contre les pagnes, les perles, les parfums, le sel. En effet, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le Kanem-Bornou était à son apogée. Dotée d'une armée puissante, il fonda sa prospérité sur le commerce international et contrôla les pistes caravanières qui arrivaient jusqu'au Nord-Cameroun<sup>20</sup>.

Par ailleurs, « les Haoussa pratiquaient le commerce des produits d'un artisanat urbain très diversifié et élaboré. A cet effet, Kano expédiait très loin des

---

<sup>18</sup> « Territoires du Cameroun. Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises », 1953, n° 43, p. 38.

<sup>19</sup> Fanta Bring, 2006, « Esthétique et éthique dans les stratégies de séduction chez les Guiziga, Mboum et Mbororo du Nord-Cameroun. Permanences et changements », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 31.

<sup>20</sup> Commandant Lenfant, 1905, *La grande route du Tchad*, Librairie Hachette, Paris, pp. 60-63.

tissus et des vêtements fabriqués avec le coton local teints à l'indigo, brodés dans la ville avec de la soie brute importée de Tripoli »<sup>21</sup>.

Dans les années 1940, le *goh doh*<sup>22</sup> était aussi connu des peuples du Nord-Cameroun, plus proches des Haoussa et des Bornouan<sup>23</sup>. On en trouvait aux couleurs variées dont du bleu, du jaune et du rouge dont l'exportation s'étendit vers la région grassfield. Les femmes bamiléké avaient une préférence pour la couleur rouge. Cette couleur adaptée à leur sol, serait pratique pour les travaux champêtres et domestiques et conviendrait aux rituels qui font intervenir l'usage d'éléments tels que la poudre de padouk de couleur rouge minium, les onctions diverses et complexes dont les seules initiées détiennent le secret :

Jusqu'en 1940, les vêtements portés par les femmes étaient insignifiants. Elles se vêtaient d'un morceau d'étoffe appelé *goh doh* s'arrêtant au niveau des genoux. C'était un signe d'aisance car d'autres n'en avaient pas. Les femmes qui venaient d'accoucher s'en procuraient une nouvelle pièce en guise de propreté. La couleur rouge était la plus sollicitée car elle est adaptée à l'onction à la poudre de padouk. Il ne faut pas oublier que la nouvelle accouchée se oignait quotidiennement de ce produit pour paraître belle<sup>24</sup>.

Le *goh doh* serait la forme finale du cache-sexe connu des femmes bamiléké. Il semble avoir été le stade final du style de cache-sexe féminin, plus poché du pagne. Cette étoffe était payée en *Keppah*, monnaie disponible en billets de 5 et 10 francs<sup>25</sup>. Cette tradition se perpétua jusque dans les années 1950, date au cours de laquelle d'autres modèles de pagnes firent leur apparition.

### II.2.1- Les cache-sexes de la femme ordinaire

En pays bamiléké, les tous premiers cache-sexes féminins désignés en Bandjoun (*ketchap*) étaient réduits à peu de choses. Lorsqu'ils visitent les Grassfields pendant le second quart du siècle, les Européens aperçoivent des femmes vêtues encore de cache-sexe. C'est ce qui ressort du rapport suivant : « dans les champs, les

---

<sup>21</sup>Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1998, « L'esthétique féminine à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 23.

<sup>22</sup> La prononciation par les peuples du Nord-Cameroun est assez différente de la phonétique en pays bamiléké. Les premiers disent *Godó* en un seul mot tandis que les seconds insistent sur chaque mot.

<sup>23</sup> Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1998, p. 23.

<sup>24</sup> Tchamgeuh Laurent, commerçant, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

<sup>25</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.



femmes à peu près nues, petites et fortes, travaillent à la houe tandis que leurs mari sillonnent les routes sur des camions coopératifs »<sup>26</sup>. En effet, ces corps à moitié nus ne sont réellement revêtus que de cache-sexes. A en croire les informateurs, les premiers cache-sexes étaient à base d'essences végétales. Dans un premier temps, ils n'étaient que l'apanage des femmes mariées. Nouveau-nées, fillettes et jeunes filles pubères en étaient complètement dispensées.

La femme ordinaire se vêtait d'un cache-sexe fait de feuilles d'arbres rassemblés en un bouquet qu'elle tenait d'une main pour masquer sa nudité. Ce cache-sexe était prélevé des arbres dont la valeur dépendait de chaque femme. Si certaines usaient de larges feuilles, d'autres par contre sollicitaient de petites branches d'arbres que les Baham appellent *cheng tieh*. Les femmes les tenaient pendantes sur leur sexe à la vue d'un étranger. Les cache-sexes intervenaient davantage lors des déplacements. Dans le cadre intime du ménage, ils n'avaient pas d'importance, chacun étant habitué à l'intimité de ses proches. Compte tenu de sa moindre valeur, ce vêtement était à la portée de tous. L'évolution de ces cache-sexes donna progressivement lieu au port des bandes en fibres de raphias. Le palmier raphia est une plante à usages multiples en pays bamiléké. Il pousse dans les bas-fonds parfois ruisselants. Ses racines qui plongent dans les sols hydratés procèdent à la filtration des eaux tandis que ses tiges produisent le vin blanc, boisson naturelle très prisée des Bamiléké. Ses bambous sont exploités à de fins diverses : confection des paniers, des corbeilles, des lits, des portes, des sommiers des cases, des nattes, etc. Ses fibres étaient largement exploitées en pays bamiléké pour la confection des cache-sexes et des ceintures dont les femmes se paraient à l'occasion des danses traditionnelles.

D'abord réservés à une minorité dont les femmes de cour, les cache-sexes en fibres de raphia se répandirent ensuite à l'ensemble de la population féminine excepté les fillettes. Celles-ci ne les enfilèrent qu'à l'âge pubère, en préparation à leur future vie de femme. En outre, ils différaient des cache-sexes masculins en écorce. Ceux-ci se démarquaient par leurs vêtements confectionnés avec des écorces battues

---

<sup>26</sup> Soucadaux André, Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, « Le Cameroun ». Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du territoire », *Les documents de France*, Paris, Alépée et Cie, p. 88.

d'un arbre appelé en bayangam *gah*<sup>27</sup>. Les écorces étaient suspendues à une corde de bananier ou de raphia. L'évolution de cette tenue donna lieu chez la femme à des tissus locaux à base d'écorces teintées à l'ocre.

Les cache-sexes en fibres de raphia revêtent uniquement le pubis, les fessiers étant exposés. Les fils de raphias sont rassemblés et soutenus par une ficelle en corde de bananier, arbre abondant à l'Ouest-Cameroun. Ils ont la forme d'une ceinture que la femme noue sur le côté, laissant ainsi pendre les fibres qui recouvrent le sexe. Ce modèle était répandu à l'ensemble des femmes mariées qui les portaient à toutes les occasions. En effet, cet objet était davantage destiné à masquer la pudeur qu'à se faire belle.

Néanmoins, son usage traduisait le statut de la femme dans la société. Son adoption marquait l'entrée de la jeune femme en mariage, indiquant directement son statut social. Mais dès lors qu'elle devenait veuve, la femme était à nouveau dispensée de son cache-sexe en signe de deuil. Elle subissait obligatoirement un rituel qui consistait à aller entièrement nue dans le but de prouver son innocence, sa non culpabilité et s'attirer dit-on d'autres faveurs masculines<sup>28</sup>. C'était une façon de rappeler qu'elle était désormais libre et qu'elle pouvait encore se prêter à la convoitise des hommes<sup>29</sup>. Cependant, cette tenue d'Adam ne durait que le temps des lamentations. Pendant la cérémonie de veuvage, la femme se vêtait d'un cache-sexe en feuilles de bananiers ou portait pour tout vêtement un *tutu* de fibres de bananier. Etendue à même le sol sur les feuilles de bananiers séchées, elle ne consommait que des bananes plantains cuites sous la cendre. A la fin du veuvage, elle se décidait à se vêtir ou non, se prêtant à toutes sortes de fantaisies.

---

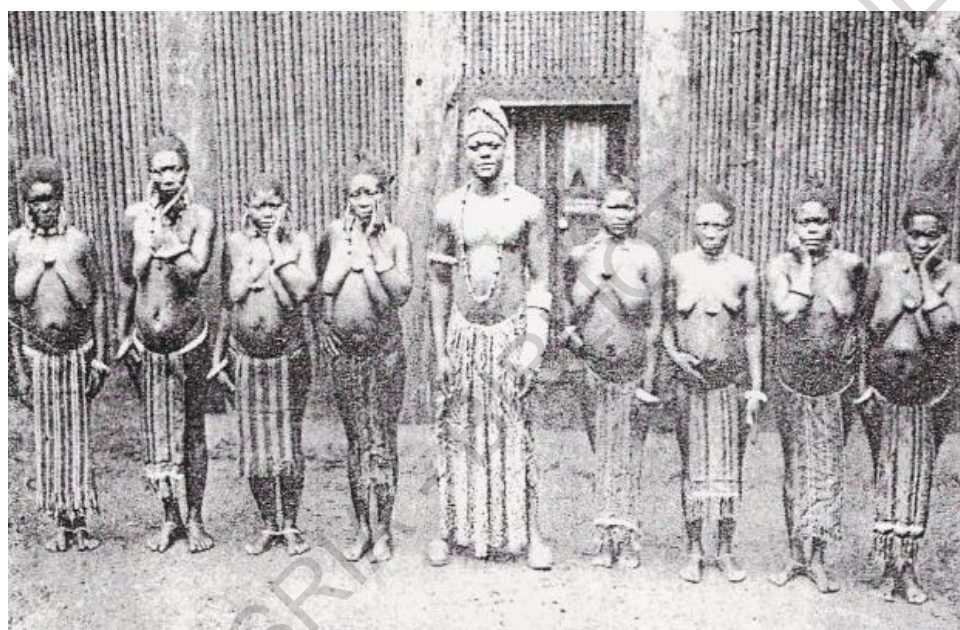
<sup>27</sup> L'évolution de ce vêtement d'homme aboutit au port du « bilard », sorte de string à base d'étoffe passé entre les jambes et noué au niveau de la ceinture.

<sup>28</sup> Ce rituel durait environ 5 jours. Sous la conduite de la belle famille, la veuve accomplissait d'autres rituels complexes nue. Ceux-ci avaient lieu tantôt dans les cours d'eau, tantôt aux pieds des bananiers et même sur la place publique. S'il lui arrivait de refuser ladite pratique, elle était immédiatement soupçonnée d'être à l'origine de la mort de son époux. Elément qui justifiait son expulsion de la concession. A la suite de ce départ, elle mourrait de suite d'un ballonnement anormal de son ventre. En pays bamiléké, lorsqu'une personne décède de cette manière, on parle de « mauvaise mort ».

<sup>29</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 22/06/2005 à Bangou.

## II.2.2- Les cache-sexes des femmes du chef

Les cache-sexes des femmes du chef, des princes et des notables différaient de ceux des femmes ordinaires. A Bandjoun, les épouses royales se vêtaient d'un cache-sexe (*ketchap djuï fo*) fait de feuilles d'un arbre appelé *nka sisi*<sup>30</sup>. Quelquefois, elles avaient recours à quelques feuilles de bananiers qui agencées et fixées sur une ficelle nouée autour de la taille, constituaient un véritable voile. Cette vêtue fut remplacée par une sorte de jupe confectionnée à partir des morceaux d'étoffes. Cette jupe était retenue à la taille par le *neh peh*, ceinture faite à partir des morceaux de bois.



**Photo 19 :** Femmes de cour vêtues de cache-sexes en étoffes © Buisson, 1936

L'usage des fibres de raphias donna lieu à la confection des cache-sexes ayant la forme d'un petit tablier qui couvre uniquement le sexe, le derrière étant complètement exposé. Progressivement, ce tablier en raphia fut remplacé par des tabliers en étoffe rayée aux extrémités effilochés. Ces vêtements étaient exclusivement l'apanage des privilégiées à l'instar des reine-mères et des femmes des chefs (photo ci-dessus). Ensuite, arriva le *goh doh*, terme employé pour désigner le cache-sexe rayé noué autour de la taille en forme de pagne. Similaire aux cache-sexes précédents, le *goh doh* était prisé en raison de sa solidité et sa valeur. Il ne se portait

---

<sup>30</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Baham.

qu'occasionnellement, lors des cérémonies importants. Toutefois, à la veille de l'indépendance, son usage était généralisé à l'ensemble des populations.

L'un des éléments caractéristiques de l'habillement des femmes de cour était le port d'une jupette bordée de franges de cauris retombant sur leur derrière. Cette tenue connue dans la plupart des chefferies permettait d'agrémenter la beauté des princesses et des reines et de les reconnaître partout.

Le port des cauris par les femmes des chefferies était en dehors de sa valeur esthétique et symbolique, un signe d'aisance, une marque de richesse et de prestige<sup>31</sup>. Leur nombre sur un cache-sexe traduisait le degré de richesse de la porteuse et par conséquent celui du chef. Plus ils étaient nombreux, mieux ils traduisaient le statut social de la femme qui en était ainsi honorée et respectée. A leur vue, la population leur témoignait une grande admiration. Nombreuses étaient les familles qui, à cette époque auraient tout donné afin que leur fille puisse devenir l'épouse du chef, bien que d'aucunes s'enfuyaient, redoutant la polygamie. Une fille mariée à un chef était la fierté des ses parents. Son statut social changeait, lui donnant accès à une toilette corporelle spécifique qui la mettait à l'abri de la convoitise des hommes du village et, aucun n'aurait d'ailleurs voulu s'exposer à la vengeance du chef.

L'usage des cauris en pays bamiléké n'était pas ordinaire. Ces coquillages étaient d'une grande valeur et leur usage révélait généralement un symbole. Les cauris sont des sortes de coquillages de couleur blanchâtre destinés à plusieurs usages. On les trouve en Afrique, en Inde, en Arabie, à Madagascar et en Chine où ils ont constitué la plus ancienne monnaie connue<sup>32</sup>. Leur nom vient du mot *sanskri*, *kaparda* ou *kapardika*, transformé par les Anglais en *cauri* ou *cowri*. Ils seraient originaires des îles maldives. Leur introduction en Afrique s'est opérée à travers l'Océan indien avant le début du XVI<sup>e</sup> siècle, probablement d'abord par la route saharienne et ensuite par la route atlantique si bien que dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les cauris étaient déjà vulgarisés à l'intérieur du continent<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> Nkammi Joseph, notable chefferie bazou, entretien du 26/07/2006 à Bafoussam.

<sup>32</sup> Deriot Corine et Pascali Anna, 1999, « Les jeteurs de cauris », pp 6-10, *Afrique passion*, n°2, p.36.

<sup>33</sup> Johnson, 1970, cité par Shimada Yoshihito, 1982, « Formation d'une civilisation complexe, Islam et vêtements en Afrique subsaharienne : Etudes de l'Adamaoua », *Senri and Ethnological Studies*, 31, Japan, Osaka, p. 401.

Yoshihito Shimada <sup>34</sup> signale en effet l'usage de ces coquillages dans le bassin du Lac Tchad pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, car il serait probable qu'ils soient exportés vers l'Ouest du Cameroun à la même époque. Dès leur apparition en pays bamiléké, ces coquillages, ont connu diverses fonctions dont les plus importantes sont leur usage comme monnaie, comme éléments de prestige et de fécondité et enfin comme parure. Considéré comme la chasse-gardée des femmes de cour, les cache-sexes ornés de cauris ont progressivement perdu de leur valeur. Les influences étrangères et le modernisme en constituent les principaux facteurs. A la veille des l'an 2000, les épouses royales se confondent dans la masse aux femmes ordinaires. Elles portent des vêtements similaires à ceux du commun du mortel. Les parures en cauris ne relèvent plus que du passé. Leur fonction vestimentaire a été négligée au profit des modèles de vêtements occidentaux et d'ailleurs. Cet élément du sujet ouvre la page sur l'avènement des pagnes et des vêtements de femmes en général.

---

<sup>34</sup> Shimada Yoshihito, 1982, p. 401.

## CHAPITRE VII

### LES VETEMENTS (1950-2000)

A la suite des cache-sexes, les femmes bamiléké adoptent une multitude de tenues vestimentaires allant des pagnes aux jeans en passant par un ensemble de textiles permettant la confection de divers modèles. Dans la gamme des vêtements existants, figurent les pagnes, les costumes, les robes, les jupes, les pantalons, les corsages et la lingerie fine, sollicités selon le statut social de l'adepte et en fonction des circonstances.

#### I- Le pagne

##### I.1- L'avènement du pagne

Le mot pagne vient de l'espagnol *pano* qui signifie « pan d'étoffe ». Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le pagne désigne la pièce d'étoffe, souvent nouée autour de la taille<sup>1</sup>. C'est en fait un morceau d'étoffe dont on se ceint les reins et qui couvre le corps le plus souvent de la ceinture aux mollets ou aux chevilles. Selon la tradition africaine, le pagne aurait une origine légendaire. En effet, dans plusieurs contes africains, le textile est d'origine divine. Chez les Dogon du Mali par exemple, le mot *so* sert en même temps à désigner la parole, le langage et le tissu, la navette du tisserand symbolisant la parole et la connaissance<sup>2</sup>. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on assiste à l'apogée du pagne tissé. L'époque des grands royaumes Akan, enrichi par le commerce de l'or et des esclaves correspond à l'apogée du pagne tissé et du coton appelé *kita* ou *kente* souvent brodé de soie, de fil d'argent ou d'or<sup>3</sup>.

Parallèlement, les techniques de teinture se développèrent considérablement notamment au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. Plusieurs techniques de teinture virent le jour tels que la teinture sur drap de coton écru, la teinture à la boue appelée

---

<sup>1</sup> Yacouba Sangaré, « La Saga du Pagne », décembre 2000- janvier 2001, *Planète Jeunes*, n°48, p.1.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

*Bogolan fini*, la teinture à la kola et surtout à l'indigo selon les procédés du *tye and dye*, puis du batik.

### I.1.1- Des premiers pagnes

Comparativement au pays bamiléké où le port du costume féminin se fit plus tard, les musulmanes de la région du Noun et du Nord-Cameroun étaient nettement plus avancées. L'Islam en est le facteur. Il régleme la vie de ses adeptes dans tous les domaines dont le domaine vestimentaire. Sur ce plan, les femmes doivent se voiler complètement le corps, exceptés le visage et les mains<sup>5</sup>. Ainsi, dès la conversion des peuples du Nord-Cameroun à l'Islam au courant des années 1835, toutes les femmes islamisées adoptent le pagne. La technique du tissage se développe considérablement au XX<sup>e</sup> siècle. Les pagnes issus des métiers à tisser traduisent cette expansion. Les premiers tissés connus sont appelés *leppi*, suivis des pagnes teintés et enfin des pagnes à deux pièces tels que le *wawa*, le *bounou*, le *baragué*<sup>6</sup>. La seconde vague était constituée du *djangandé*, du *songono* et du *konga*. Ce sont des sortes de tissus unicolores fabriqués à base de coton, constitués essentiellement de deux pièces de pagnes. Les originaux étaient amenés dans la ville par des commerçants Haoussa très célèbres dans cette spécialité et dans la teinture :

L'indigo est très cultivé, mais c'est surtout à Kano et dans la sphère d'influence haoussa que cette teinture est perfectionnée. Les habits sont enduits d'une véritable pâte bleue, puis on leur donne du lustre, soit en les serrant entre des rouleaux de bois, soit en les frappant avec des maillets sur des planches très épaisses. Les Haoussas obtiennent ainsi des étoffes que l'on croirait teintées et cylindrées en Europe<sup>7</sup>.

Les Bornouan produisaient également des étoffes de valeur, très prisées dans l'ensemble du bassin tchadien. Ils rivalisaient les Haoussa dans la fabrication et la commercialisation :

Les étoffes tissées au Bornou sont d'assez belle qualité, surtout à Koukawa, à N'gornou, dans les centres où se fait sentir l'exigence du sultan et le luxe de

---

<sup>4</sup> On entend par procédé de *tye and dye* toute technique de teinture qui consiste à nouer ou plier l'étoffe pour ménager des réserves blanches

<sup>5</sup>Atoukam Tchefenjém Liliane Dalis, 1998, « L'esthétique féminine à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré, p. 23.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup>Commandant Lenfant, 1905, *La grande route du Tchad*, Paris, Hachette, p. 270.

ses proches ; ailleurs, l'indigène tisse des bandelettes larges de 4 à 6 centimètres, étoffe à grande maille, grossière, pelucheuse, qui sert d'unité ou de monnaie sur les marchés et se vend un nombre fixé de cauris par coudée <sup>8</sup>.

Ces vêtements en vogue dans le Nord-Cameroun étaient ensuite vendus en pays bamiléké par les commerçants, surtout haoussa. Ils les vendaient à bon prix et participaient de ce fait à la diffusion des modèles les plus récents. Ils se servaient des colporteurs qui acheminaient les marchandises moyennant finances<sup>9</sup>.

Le *jérico*, l'*abada* et le *babaonaki*, sortes de tissus légers de couleur blanche marquèrent l'avènement des pagnes importés introduits au Cameroun par les commerçants libanais. Contrairement aux pagnes précédemment cités de fabrication artisanale, le *jérico* provenait de l'étranger. Il représentait les premières marques de pagnes importés.

L'ensemble de ces pagnes était commercialisé dans la région grassfield. Les femmes bamiléké les sollicitaient plus ou moins les dimanches pour l'église et à l'occasion d'importantes cérémonies : naissance, mariage, baptême et funérailles. L'avènement des associations féminines a couronné leur adoption. S'ils étaient tissés et vendus par les Haoussa, ils étaient également vendus par des commerçants bamiléké de retour du Nord-Cameroun où ils livraient la Kola. L'acquisition de cette étoffe n'était pas aisée. Les marchands les obtenaient parfois au prix d'importants sacrifices :

Les voitures étant rares, les commerçants se rendaient au Nigeria (Laa Glissi) à cheval et plus tard par camion. Le trajet était long et nous faisons des mois pour atteindre les lieux. L'étape la plus difficile était le contrôle de la douane (costo), cause des tracasseries diverses. Il fallait ainsi devenir espiègle et jongler pour ne pas payer cher. A des heures tardives de la nuit, lorsque les douaniers sont profondément endormis, nous cherchions à traverser sans être vus pour éviter de payer des taxes trop élevées <sup>10</sup>.

Dans la partie Nord du Cameroun comme en pays bamoun, la technique liée au métier du tissage et à la teinture joua un rôle remarquable. Le port du coton tissé en bandes et des tissus teints à l'indigo fut relayé par les célèbres batiks diffusés par les Bamoun. C'est ce que signale Jean-Claude Barbier en ces termes: « La technologie est

---

<sup>8</sup> Commandant Lenfant, 1905, p. 267.

<sup>9</sup> Tchefenjém Jean, ancien commerçant, entretien du 10/08/2005 à Dschang.

<sup>10</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.



particulièrement avancée en ce qui concerne les célèbres batik que les Bamoun ont contribué à diffuser à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces batik sont exposés lors des funérailles ou à l'occasion d'autres manifestations publiques, et ils servaient aussi de pagne pour les notables et les chefs »<sup>11</sup>.

### I.1.2- Le batik

Le batik désigne une technique artisanale de décoration avec des réserves à la cire. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce tissu n'était que l'apanage des chefs et progressivement celui des nobles issus des milieux de la chefferie. Tissu à valeur purement culturelle et symbolique, le batik que les populations de la Mifi appellent (*mze douop*) est connu de l'ensemble des populations de l'Ouest-Cameroun. Les Bamoun, les Bamiléké et les Bamenda people le portent à diverses occasions culturelles, notamment lors des cérémonies traditionnelles tels que le *ngouon* chez les Bamoun, les funérailles et autres danses folkloriques chez les Bamiléké et chez les Bamenda people. Dans la tradition bamiléké, le batik symbolise la noblesse, la dignité et l'élégance. Il est lié au pouvoir et sert de tissu de décoration dans les chefferies. Il se porte également par les hommes de cour dont les chefs et les notables. C'est une tenue d'apparat généralement assortie de chapeaux, de jambières et d'écharpes de couleurs vives dont, le vert, le rouge, le bleu, le blanc.

Le batik en lui même est formé des bandes de coton cousues, sur lesquelles sont brodés des dessins géométriques (photo 20, p. 204). Pour le confectionner, on plonge la pièce dans un bain d'indigo et les broderies une fois enlevées, laissent apparaître des traits blancs non teints. L'origine de la technique de fabrication des batiks en pays bamoun serait septentrionale et la technique de teinture nigériane. D'après Jean-Claude Barbier,

Cette technique des réserves brodées semble provenir des pays de la Bénoué. Elle est utilisée par les Abakwariga, populations apparentées aux Haoussa, les Djoukou, et les Tiv du Nigeria ». La teinture à l'indigo, quant à elle, s'est diffusée à partir des Haoussa de Kano et des Kanouri du Bornou. Des teinturiers de ces ethnies étaient installés à Garoua et à Ngaoundéré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le Sultan Njoya faisait creuser six fosses à teinture à Foumban par des artisans sans doute capturés en pays banso <sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Barbier Jean-Claude, 1981, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », Tardits Claude (éd), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Vol 2, Paris, C.N.R.S, p. 342.

<sup>12</sup> Barbier Jean-Claude, 1981, p. 342.

De même, certaines sources japonaises<sup>13</sup> mentionnent l'origine septentrionale du batik en pays bamiléké *via* Foumbam, matérialisée par « *The Road of Ndop Cloth* ». Grosfilley signale cependant une origine indonésienne du batik qui ne fut transportée en Afrique que sur des textiles de fabrication industrielle. « Le batik fait appel à un mode de réalisation de motifs à la cire grâce à une technique d'origine indonésienne, qui a été adaptée en Afrique sur des étoffes industrielles »<sup>14</sup>.



**Photo 20** : Femme et hommes vêtus des tenues en batik pendant les funérailles  
©Wakponou, 2000

Quand on interroge les Bamiléké, ils affirment qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de la fabrication de leur batik. On peut néanmoins dire que cette étoffe commune à l'ensemble des peuples de l'Ouest-Cameroun porte selon les localités des motifs différents, tel qu'il sera présenté plus loin. D'autres motifs de pagnes en effet, étaient sollicités par les femmes bamiléké, notamment le Wax et ses variantes.

<sup>13</sup> Shimoyasuka Chiaki and Iseki Kazuyo, « The class system in Bafut kingdom: A brief note of the research of festival Abin" Shimada Yoshihito (ed) 2006, *African traditional kingdoms studies III. The hierarchy and the multi and super-ethnic regional formation concerning African traditional kingdoms*, Japan, Nagoya University, p. 164.

<sup>14</sup> Grosfilley Anne, 1994, *L'Afrique des textiles*, Paris, Edisud, p. 63.

## I.1.3- Le Wax

### I.1.3.1- l'historique

Le Wax vient de l'anglais « Wax Print » qui signifie « impression à la cire ». C'est une étoffe en coton imprimé industriellement avec des réserves à la cire. C'est également ce batik aux motifs colorés couramment désigné comme un imprimé africain<sup>15</sup>. C'est au travers de cette étoffe que semble se révéler pleinement l'identité africaine. Son origine fait l'objet de polémiques aussi bien en Occident qu'en Afrique. Au vu de son adoption par les Africains, cette étoffe semble de nos jours typiquement propre aux Africaines qui le revendiquent comme élément de leur culture d'autant plus qu'il épouse la forme du corps des femmes africaines pour la plupart potelée. Pourtant, ce textile est un produit européen fabriqué en Hollande il y a plus de 150 ans. Certains écrits<sup>16</sup> sur l'histoire du Wax expliquent, en effet, que ses origines sont indonésiennes. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des colonisateurs anglais s'inspirent du batik javanais, qui est teint avec la cire, un procédé qui permet de mieux fixer les couleurs pour la fabrication du Wax. Les Européens reprennent cette méthode d'où le nom « wax » de traduction anglaise. Ils impriment sur l'étoffe des motifs très colorés et séduisants. Les fabricants européens exportent alors ce tissu vers le Ghana, qui devient le détenteur du marché du Wax dans toute l'Afrique occidentale. C'est ainsi qu'au XX<sup>e</sup> siècle, le Wax devient l'emblème du vêtement africain.

Une autre source<sup>17</sup> mentionne que l'histoire du Wax commence en 1830 lorsque l'armée hollandaise recrute les soldats ashantis du Ghana pour coloniser l'île de Java en Indonésie. Ceux-ci combattent pour la force coloniale hollandaise, qui convoite Java, Bornéo et Sumatra. Là-bas, ces derniers découvrent et adoptent les magnifiques batiks indonésiens, dont leurs premières imitations imprimées industriellement apparaissent dès 1850. A leur retour au Ghana, ces pagnes exotiques rebaptisés *Java* séduisent progressivement toute l'Afrique côtière. C'est fort de cet intérêt des Africains pour ces étoffes qu'une compagnie hollandaise installe des comptoirs en Afrique et notamment au Ghana destinés à la livraison du Wax. De

---

<sup>15</sup> Grosfilley Anne, 1994, p. 11.

<sup>16</sup> Propos de Yao Ahiaba, directeur de CTD Togo, filiale de la société anglaise ABC Wax, notes jeudi 25 novembre 2004, par Habibou Bangré, « La Saga du Pagne », décembre 2000-janvier 2001, p. 1.

<sup>17</sup> <http://www.africamaat.com>, consultation du 23/05/06 à Ngaoundéré.

nombreux commerçants des alentours se rendent désormais à Accra pour s'en approvisionner<sup>18</sup>. Cependant, au courant de 1960, pour un meilleur contrôle des marchés, le président ghanéen Kwame N'Krumah met fin à cette hégémonie<sup>19</sup>. Il fait construire une usine de textile et met en place des droits de douanes prohibitifs pour les exportateurs de Wax européens. Dans ce contexte, ils ne peuvent plus vendre leurs produits. Ils se tournent alors vers les commerçants togolais, qui les acceptent. La frénésie s'étend progressivement le long de la côte Atlantique et pénètre en Afrique Centrale jusqu'à la République Démocratique du Congo et même au-delà (photos ci-dessous).



**Photo 21** : Tissus pagnes Wax en exposition vente ©  
www.garycook.co.uk



**Photo 22** : Femmes vêtues de pagnes Wax  
© Sonna, 2000

Depuis lors, les compagnies de Wax hollandais, asiatique et anglaise font une concurrence accrue aux petites productions locales. Elles se distinguent par une production massive, rapide et à bon prix grâce aux économies d'échelles. Selon le document de *So Wax* et du textile africain à Paris<sup>20</sup>, ce marché compte une

<sup>18</sup> Yacouba Sangaré, « La Saga du Pagne », décembre 2000-janvier 2001, p. 1.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Yacouba Sangaré « La Saga du Pagne », p. 1.

population de plus de 120 millions d'Africains, dont les Nigériens et les Congolais constituent la grande majorité.

Au regard de l'origine indonésienne du Wax, il convient en effet de dire que, c'est en 1893 qu'un négociant anglais commence l'importation du Batik fabriqué en Hollande vers l'Afrique<sup>21</sup>. Depuis la création des industries de fabrication de ces textiles, les mesures de ces pagnes semblent adaptées à la taille des femmes africaines, plus robustes que les Indonésiennes. Par ailleurs, les motifs sont redessinés selon les goûts culturels africains<sup>22</sup>. Le succès des batiks hollandais a incité d'autres industriels européens tels que les Italiens, les Suisses à fabriquer des batiks imprimés mais qui sont loin de concurrencer les Wax hollandais. C'est pourquoi après avoir longtemps été un monopole anglo-hollandais, l'industrie du Wax et du Fancy s'est implantée partout en Afrique occidentale et centrale. Toutefois, l'on constate que « l'african connection » des textiles doit faire face à la rude concurrence des tissus bon marché fabriqués en Asie. Un morceau choisi relatif aux différentes techniques d'impression du Wax est annexé à ce travail.

La fabrication des tissus pagnes au Cameroun est non seulement assurée par la CICAM (Cotonnière Industrielle du Cameroun), mais aussi par des tisserands. La CICAM est une société anonyme financée par l'Etat et des partenaires privés. C'est une entreprise industrielle créée en 1966 avec une participation des capitaux de l'Etat. La CICAM fabrique différents types de pagnes parmi lesquels les wax. Ces pagnes sont commercialisés à travers le pays par les magasins « King textiles »<sup>23</sup>. Ils sont concurrencés sur le marché par les pagnes de fabrication étrangère notamment les wax nigériens. Ces pagnes permettent la confection de divers modèles en fonction des moyens financiers et des goûts des adeptes.

---

<sup>21</sup> <http://www.africamaat.com>.

<sup>22</sup> Progressivement, le Wax s'est considérablement répandu aussi bien en Afrique que dans le reste du monde. Il est essentiellement produit par la célèbre maison hollandaise « Van Vlissingen » qui devient « Vlisco » en 1965. Cette maison demeure actuellement le seul imprimeur de Wax en Hollande. L'usine se situe à Helmond, sur la Côte ouest des Pays-Bas.

<sup>23</sup> Takoudjou Norbert, ancien couturier, entretien du 31/07/2006 à Dschang.

### I.1.3.2- Les modèles de wax

De sources concordantes, posséder une pièce de pagne Wax dans les années 1960 était signe d'aisance. Les motifs aux couleurs vives étaient les mieux prisés, sollicités par les femmes à l'occasion d'événements importants. Les femmes taillaient singulièrement les pièces de pagnes en ensemble quatre pièces constitués d'un corsage assorti de deux pièces de pagnes et d'un foulard de tête<sup>24</sup>.



**Photo 23** : Femmes vêtues de pagnes (De gauche à droite, modèle sous forme de jupe superposée et modèle en toge africaine) © Archives Hjanzoc, Bamena, 1970

Dans les Grassfields, le pagne se noue à la « tchadienne », modèle différent de celui des femmes du Nord-Cameroun. En dessous du corsage, la femme noue autour de sa taille une première pièce de pagne qui représente une sorte de longue jupe (photo 23 ci-dessus). Les plus fantaisistes ne conçoivent pas cet habillement complet sans le port d'un second pagne qui à leur avis, est signe de responsabilité et d'élégance<sup>25</sup>. C'est pourquoi le premier pagne préalablement fixé est ensuite maintenu par un second pagne noué plus court de manière à obtenir l'effet de

<sup>24</sup> Djoum Cathérine, commerçante, entretien du 15/05/2007 à Dschang.

<sup>25</sup> Kami Solange, ancienne couturière, entretien du 26/07/06 à Ngaoundéré.

superposition. Elle complète enfin ce vêtement d'un foulard assorti ou non du même tissu. En fonction de ses fantaisies, la femme fait passer en bandoulière le second pagne au dessus de son épaule gauche pour le rabattre en forme de toge africaine qui rappelle la tenue nationale ghanéenne jetée sur le bras gauche tandis que le bras droit reste libre et dégagé<sup>26</sup>. D'après les enquêtes de terrain, les pagens varient suivant le nom commercial, l'origine, les coûts et les motifs, comme mentionné à travers le tableau suivant.

**Tableau 5:** Quelques caractéristiques des pagens sollicités par la femme bamiléké

Nom commercial	Origine	Motifs	Prix (FCFA)/6 yards	Fond
Wax	Ghana	Oiseau	9000	Bleu
Wax	Nigeria	Oiseau	9000	Jaune
Wax	Nigeria	Papillon	9000	Beige
Wax	Ghana	Géométrique	25000	Orange
Wax	Nigeria	Floral	6000	Blanc
Wax	Côte d'Ivoire	géométrique	10000	Marron
Veritable real wax	Nigeria	Géométrique et fleuri	6000 à 9000	Multicolore
Wax anglais	Grande Bretagne	Géométrique et fleuri	6000	Multicolore
Super wax anglais	Grande Bretagne	Géométrique et fleuri	35 000 à 50 000	Multicolore
Super hollandais	Hollande	Géométrique et fleuri	45000 à 50000	Multicolore

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

Depuis l'apparition des pagens dans les marchés, les femmes les choisissent en fonction du coût, de la couleur et du fond. Le wax comporte plusieurs variantes.

<sup>26</sup> Betga Djenkwé Noël, 2003, « L'esthétique corporelle de la femme du Ndé (Ouest Cameroun): tradition et modernisme », Rapport de recherche de Licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

On distingue le « wax anglais », le « super wax » et le « super hollandais » pour les hauts de gamme. Ces wax proviennent non seulement du Cameroun mais aussi des pays de l’Afrique occidentale. Contrairement aux tenues européennes jugées légères, le « complet pagne » a de tout temps été considéré chez les Bamiléké comme des vêtements nobles réservés aux femmes d’une certaine classe sociale. Selon la plupart des femmes âgées interrogées, une femme qui se respectait était tenue de se vêtir de pagne<sup>27</sup> lors des événements importants. Lorsque ses jambes sont exposées, elle est perçue comme une prostituée et suspectée de mauvaises intentions. C’est ce qui explique l’adoption généralisée de ce modèle de vêtement chez les femmes islamisées.

Dans la même lancée un vieillard<sup>28</sup> souligne qu’au courant de 1960, les enfants n’étaient pas entêtés comme de nos jours où on assiste de plus en plus à des actes juvéniles indéliçats, défiant parfois les aînés. L’obéissance était un trait de caractère assez considéré. Les jeunes filles suivaient les conseils de leurs parents et restaient longtemps pudiques. Il déplore par ailleurs leur comportement vestimentaire actuel. Les jeunes sont devenus étonnamment arrogants, se conduisent en véritables délinquants dont il devient difficile de contrôler les agissements. Cette attitude dit-il de manière excessive explique le malheur qui les frappe en ce moment dont les maladies incurables ou les mariages impossibles.

Kago Marcelline<sup>29</sup> abonde dans le même sens lorsqu’elle affirme qu’en tant que jeune fille, elle ne pouvait s’habiller et sortir sans que sa mère ne l’appelle pour critiquer son *look*. La recommandation était d’éviter les tenues et les attitudes provocantes car les robes moulantes et *sexy* appellent le diable et conduisent à la fornication. Ces conseils vont en droite ligne vers l’éthique, élément capital d’assurance morale et fil conducteur de la société dont la mise en application souscrivait la jeune fille à la protection de sa personnalité dans l’optique d’une vie future saine, exempte de tous dangers. Cette considération pose le problème de pudeur chez les femmes bamiléké qui allaient pourtant autrefois sans vêtements. La femme autrefois fière de son cache-sexe a désormais honte de montrer son corps. La

---

<sup>27</sup> Diminutif de *caba ngondo*. Terme habituellement employé localement pour désigner ce modèle.

<sup>28</sup> Djiguang Paul, paysan, entretien du 29/07/2006 à Dschang.

<sup>29</sup> Kago Marcelline, ancienne couturière, entretien du 15/03/1998 à Ngaoundéré.



notion de pudeur devient un facteur important auquel la femme doit se référer. Le processus amorcé est devenu une règle observée de tous.

De leur côté, les jeunes renchérissent différemment. Ils réfutent la thèse des vieillards et prétendent que le monde ne saurait évoluer à reculons. Ce qui est valable pour les vieillards ne l'est pas forcément pour les jeunes. Il est hors de question de penser que les jeunes vont continuellement se camoufler dans une tenue d'ailleurs réservée aux mères d'enfants. Ce langage est cependant excessif dans la mesure où le physique en lui seul ne détermine pas le choix d'une conjointe. La beauté du corps va de paire avec la beauté morale.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les pagnes sont nombreux. Les femmes avouent leur embarras dans les choix. En dehors des dentelés, on distingue le Bazin, le coton suisse aux multiples variantes. De même, les bas de gamme offrent une diversité de choix tels que le « Cicam king », le « Cicam simple », le « Super Sosso », le « Super Print », le « Java ». Les wax ont désormais plusieurs origines et portent des motifs en fonction des pays d'origine : « wax ghanéen », « wax ivoirien », « wax nigérian ».

Dans son évolution, le wax permet la confection de plusieurs modèles. A l'instar d'autres femmes du Cameroun, la femme bamiléké s'en sert pour réaliser des modèles variés : Les coupes les plus fantaisistes donnent lieu aux longues jupes aux modèles variés : jupes poisson, jupe panneau, jupe droite, jupe évasée, jupe avec découpe. Elles sont sollicitées avec fentes (fente ouverte, fente croisée, fente fermée) ou alors sans fente. Elles se portent sous des corsages aussi fantaisistes les uns que les autres.

Il faut retenir que le port du pagne, a donné lieu à l'usage du foulard de tête naguère méconnu des femmes bamiléké. Ce foulard est destiné à protéger la tête et sert dans certaines circonstances de coiffure. Autrefois, il était simplement extrait de la pièce de pagne. Les adolescentes sollicitaient rarement cette forme de coiffure. Elle était davantage réservée aux femmes mariées ou aux vieilles dames<sup>30</sup>. Elles s'en servent pour se protéger la tête du froid, des coiffures défectueuses et pour se faire belles. Les foulards se nouent de plusieurs façons : lâche, serré, vers l'arrière, vers l'avant, de côté. Au départ, la plupart les nouent sans façon, l'essentiel étant d'avoir la tête protégée. Seules les plus stylées parvenaient à se faire des modèles aguichants.

---

<sup>30</sup> Matou Martine, épouse royale, entretien du 14/12/2005 à Mbouda.

Les informatrices stipulent à cet effet que le port du foulard relève davantage de la civilisation musulmane. Les femmes du Nord-Cameroun en détiennent le « secret ». Elles apprennent très tôt à le nouer et de cette manière, acquièrent l'expérience.

Autant que les pagnes, la mode du foulard a subsisté et même évolué en pays bamiléké et toutes les femmes, quel que soit l'âge, s'adonnent à son port. Ils se présentent dans des coupes, des matières et des coloris variés. La matière la plus répandue pour la confection des meilleures pièces reste la soie. Les foulards couvrent désormais le cou, les épaules et servent dans certains cas de mouchoir. En dehors de cette fonction du mouchoir, d'autres types de pagnes étaient prisés par les femmes bamiléké.

#### I.1.4- Les dentelés

Comme son nom l'indique, le dentelé est un modèle de pagne confectionné à base d'un textile dentelé comme indiqué sur la photo ci-dessous. Il diffère du wax par sa nature et ses coloris. Du fait de sa cherté, il était considéré par les femmes bamiléké comme un vêtement de grande valeur et ne se portait qu'exceptionnellement.



**Photo 24** : Femmes vêtues de pagnes dentelés « mon mari est capable » © Archives Pokam, 1980

Les femmes l'ont dénommé « mon mari est capable » en raison de son coût assez élevé, les prix variant entre 25 000 et 200 000 FCFA. Cette sorte d'étoffe jadis prisée dans les classes sociales moyennes se distingue préalablement par sa texture et

par ses ornements. Elle présente l'aspect de la popeline crénelée et ornementée de motifs parfois ourlés. De l'avis de Kago Marcelline<sup>31</sup>, ces pagnes paraissent uniquement en fond unicolore. Les couleurs blanches remportaient les suffrages des jeunes dames qui l'obtenaient généralement de leur époux. Le modèle de corsages sollicité pour la confection des dentelés était le « Yorouba », inspiré des modèles nigériens simples mais aux manches larges. Progressivement, les femmes ont adopté des coupes plus fantaisistes. Le dentelé était surtout réservé aux femmes mariées et nanties. Il traduisait la capacité financière de l'adepte. Ce modèle de pagne a considérablement évolué. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il bénéficie des motifs divers et de coloris variés. On en trouve en nylon et en coton aux coûts allant du plus bas au plus haut de gamme. Son usage a été généralisé à telle enseigne qu'on s'en sert pour confectionner les vêtements pour petites filles. Toutefois, les meilleurs pagnes dentelés en coton pur restent et demeurent l'apanage des plus nanties. Ils proviennent pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et notamment du Bénin. Ils sont également ramenés de Doubaï et commercialisés par les commerçants.

Les pagnes dentelés ont considérablement évolué, aussi bien dans la matière de confection que dans les motifs et coloris. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes bamiléké portent des pagnes aux noms parfois humoristiques : « Coton suisse », « Femme riche », « Femme présidentielle », « Rendez-vous à Doubaï », « Diamant », « Ailes de pagode », « Toit d'avion », « Femme passe femme », tels sont les termes couramment utilisés pour les désigner.

## II - Les modèles de vêtements locaux

### II.1- Le *caba ngondo*

Le *caba ngondo*, encore connu sous l'appellation de *caba ngnango* est une robe longue et ample qui couvre l'ensemble du corps de la femme avec une découpe au niveau de la poitrine (photo 25, p. 214). Les pagnes servent habituellement à leur confection. Véritable « future-maman », il épouse gracieusement les rondeurs et permet la liberté des gestes. Wandji Jacqueline stipule que vers 1970<sup>32</sup>, le *caba* était

---

<sup>31</sup> Kago Marcelline, ancienne couturière, entretien du 15/03/1998 à Ngaoundéré.

<sup>32</sup> Wandji Jacqueline, commerçante, entretien du 15/02/2005 à Bamena.

davantage sollicité par les femmes mariées mais aussi comme modèle prisé de confection des tenues dans le cadre des associations féminines (photos 25, p. 214 et 26, p. 217).



**Photo 25** : Une association de femmes bamiléké vêtues de *caba ngondo* © Tchefenjem, 1986

Les femmes mariées les enfilait pendant les grossesses et comme tenue de maison. L'informatrice poursuit que, les jeunes filles se réservaient d'enfiler le *caba*, dans le souci d'éviter d'être accusées de vouloir dissimuler une quelconque grossesse. Car compte tenu de son ampleur, le *caba* est pratique pendant la gestation. Il dissimule le ventre, facilite les mouvements et la respiration. Les modèles les plus en vue étaient les *caba* « tour de taille » et « tour de cuisse »<sup>33</sup>. Encore appelé robe djedda, le *caba* « tour de taille » diffère du modèle classique par la découpe située autour de la taille et non sur le buste. Le second par contre est ainsi dénommé à cause de sa découpe au niveau de la poitrine. En effet, c'est cette découpe qui caractérise le modèle.

L'encolure était l'objet de diverses fantaisies connus sous les noms tels que « col V », « col carré », « col chassé », « col officier », « col char »<sup>34</sup>, termes utilisés en fonction de la figure assortie au niveau du col du *caba*. Les manches étaient également l'objet de fantaisies dont les plus sollicitées étaient les « trois-quarts », c'est-à-dire des manches qui se limitent au niveau du coude. La découpe au niveau

<sup>33</sup> Kouagne Jean, ancien couturier, entretien du 14/06/2006 à Bafoussam.

<sup>34</sup> Fouamen Lydie, ancienne couturière entretien du 14/11/2005 à Ngaoundéré.

de la poitrine se faisait au moyen des fronces pour permettre la largeur des pans. Les plus stylées sollicitaient les « plis creux » en guise d'ornement<sup>35</sup>. Depuis son avènement, le *caba* est une tenue qui n'a plus jamais quitté la scène. Son usage répandu chez les Camerounaises en général et chez les Bamiléké en particulier suscite son origine.

L'origine du *caba ngondo* est controversée. Certains informateurs le font venir de l'Ouest-Cameroun, à cause de l'adoption généralisée de cette tenue dans tous les milieux bamiléké. C'est une tenue qui fait partie des vêtements de référence des Bamiléké. Les femmes la sollicitent lors de diverses circonstances : grossesse, sorties, réunions, surtout lorsqu'ils sont flambants neufs. Quand ils sont usés, les femmes les enfilent pour le marché, comme tenue de maison et même comme tenue de champ. Dans ce dernier cas, un second pagne est noué dessus des hanches pour le retrousser afin de mieux s'activer.

D'autres attribuent son apparition du côté du Littoral, principalement chez les populations de la zone côtière, probablement du fait du terme *ngondo* qui en langue douala revêt une signification importante. En effet, le *caba ngondo* est revendiqué par les Sawa<sup>36</sup> comme étant leur tenue traditionnelle. Ce vêtement était sollicité lors du rite *ngondo*, considéré comme le cordon ombilical qui lie le peuple sawa à ses valeurs ancestrales<sup>37</sup>. Le *ngondo* est directement lié à l'eau. Naguère, le peuple douala se réunissait sous la présidence alternée des chefs locaux dont l'assemblée avait pour but de régler les palabres et de rendre justice. Avec l'arrivée des Européens, le rite se déroule de la manière suivante :

La population douala se réunit au bord du fleuve Wouri. Un garçon appartenant à une famille réputée par la coutume capable de vivre sous les eaux monte dans une pirogue. Il porte un vase rempli d'argent, de riz et de viande et plonge avec lui dans les eaux limoneuses au fond desquels il reste dit-on « plusieurs heures ». Il va ainsi rendre hommage aux génies des ondes selon certains, aux âmes des ancêtres selon d'autres. Ainsi, les femmes auront t-elles beaucoup d'enfants au cours de l'année...<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup>Kago Marcelline, ancienne couturière entretien du 15/03/1998 à Bafoussam.

<sup>36</sup> Les Sawa représentent l'une des ethnies qui peuple la zone côtière du Cameroun.

<sup>37</sup> Soumbou Etienne, chef de famille sawa, entretien du 02/08/1998 à Ngaoundéré.

<sup>38</sup> Bernier Eugène, 1943, « Les coutumes », *Territoires du Cameroun*. Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises, n°3, p. 95.

Telle est la description du rituel au cours duquel les femmes sawa se vêtent du *caba ngondo*. De nos jours, le *ngondo* a donné son nom à une association financée par les cotisations de ses adhérents<sup>39</sup>. Depuis l'avènement des pagnes, la célébration du rituel donne lieu au port du pagne chez les hommes et des *caba ngondo* chez les femmes. En revanche, il existe une différence entre les modèles de *caba* que portent les femmes douala et ceux des femmes bamiléké. Les premières ont un style ample et long (qui descend au niveau des chevilles) dont la confection requiert un rouleau de pagne de six yards, d'où l'appellation *caba douala*. La particularité de ce modèle réside au niveau des pans qui traînent au sol, avec des manches qui vont des épaules aux poignets. On se demande parfois comment les femmes parviennent à s'en servir sans être renversées par les pans. Les secondes se distinguent par leur style ample mais, relativement court. En effet, du fait de la nature des sols d'aspect rougeâtre et boueux de la localité, il est difficile d'aller à l'Ouest avec des vêtements très longs, ceux-ci devant emporter à leur passage de la boue.

Par ailleurs, ce modèle sied à la forme du corps de la femme bamiléké quel que soit sa corpulence. Il épouse la morphologie du corps et masque toutes les difformités éventuelles. De même, le *caba* est une tenue sobre qui convient aussi bien à la femme chrétienne que musulmane. Sans être « sexy », il recouvre toutes les parties du corps, exceptés les mains et le visage. C'est la raison pour laquelle en dehors du pagne, les femmes en usent régulièrement. Progressivement, le *caba* a gagné du terrain à telle enseigne qu'il se porte par toutes les ethnies du Cameroun. Avec le temps, cette robe est devenue une tenue habituelle. Celle-ci s'est d'ailleurs progressivement répandue à la quasi-totalité des associations féminines que l'on retrouve en pays bamiléké et ailleurs au Cameroun (photo 26, p. 217).

Lorsqu'il paraît, le *caba* est apprécié diversement par les femmes, par les hommes et par les échelles d'âges notamment les jeunes, les adultes et les vieillards. Au sujet des femmes en général et des mères d'enfants en particulier, le *caba* est la meilleure des robes. Il est « relax » et reposant. Pour les femmes minces, le *caba* recouvre le corps. Chez les femmes corpulentes, le *caba* masque les irrégularités de l'anatomie et facilite la respiration. En plus, il est facile à enfiler. C'est une tenue prisée par les femmes de tous les calibres, quel que soit leur corpulence et leur taille.

---

<sup>39</sup> Bernier Eugène, 1943, p. 95.

Ainsi, femmes fortes, taillées et moyennes, petites ou grandes, de toutes les catégories socio-professionnelles, d'obédience religieuse confondue y trouvent leur compte. De l'avis de la plupart de femmes mariées, le *caba* est une tenue responsable.

De l'avis des hommes, le *caba* est une tenue spécifiquement féminine. Leur appréciation par rapport au port de cette robe est ambivalente. Elle convient particulièrement aux mères d'enfants et ne dessine pas les contours du corps. Les avis sont ainsi partagés entre les jeunes, les adultes et les vieillards. En ce qui concerne les jeunes, la plus attirante des jeunes filles doit se vêtir en pantalons ou en jupes pour les soirées de danse et de ballade, car le *caba* est réservé aux femmes mariées qui « ont déjà fait leur temps et qui n'ont plus rien à montrer ». Les adultes, quant à eux, précisent que le *caba* doit être porté en fonction des circonstances.



**Photo 26 :** Association des femmes dschang de Ngaoundéré en *caba ngondo*. Un modèle vestimentaire unanimement accepté © Sonna, 2004

Pour une sortie digne de ce nom, la femme doit aguicher les regards à travers des vêtements qui font modestement ressortir son physique tandis que dans le cadre de la maison ou des promenades, elle peut se permettre d'enfiler son *caba ngondo* sans

complexe, d'où l'importance d'alterner robe, jupe et pantalon en fonction des circonstances de sortie.

Les personnes âgées par contre pensent que le *caba* est adapté au physique de la femme. Préférable aux autres coupes de vêtements qui dessinent les contours du corps de même que les parties réputées intimes, il recouvre de la sorte la silhouette et rassure par rapport à toute déviation. Discret, cette tenue met à l'abri des regards et de la concupiscence. Toutefois, cette tenue ne doit en aucun cas être portée par les jeunes filles pour dissimuler une grossesse non désirée. Telles sont les avis des informateurs au sujet du *caba ngondo*.

Il convient de noter qu'au courant des années 1960, les ateliers de couture étaient peu répandus. La plupart des vêtements se confectionnaient à domicile par les couturières, la machine à coudre étant un véritable objet de valeur. Elle faisait partie des cadeaux remis à la femme lorsqu'elle allait en mariage pour lui permettre d'avoir son autonomie financière. Posséder une marque « Singer » était synonyme de grand luxe, d'aisance et d'émancipation. C'est la raison pour laquelle la quasi-totalité des femmes de la génération 1940-1950 en pays bamiléké possèdent encore pour la plupart de vieilles machines à coudre mécaniques conservées dans leurs greniers. Celles-ci ont perdu de leur valeur à la suite des marques à courant et des progrès connus dans l'évolution des modèles vestimentaires. Les boubous féminins ou *gands*<sup>40</sup> évoluaient aux côtés des *caba ngondo*.

## II.2- Les boubous

Les boubous, vulgairement appelés *gands*, sont des robes longues et amples à la coupe vague semblables aux *caba ngondo*. A la différence de ces derniers, les *gands* ne portent pas de couture au niveau de la poitrine. Grosfilley définit le boubou féminin comme étant :

un vêtement caractérisé des populations islamisées. C'est une tunique droite réalisée à partir d'une pièce de tissu de 3 yards pliée en deux dont l'encolure est découpé au centre. Il peut se porter seul, ou complété en dessous par un pagne mesurant 2 yards de long, qui se drape autour des hanches et descend jusqu'aux chevilles. Pour des raisons religieuses, un foulard noué sur la tête complète l'ensemble<sup>41</sup>.

---

<sup>40</sup> Diminutif de Gandourah, grand boubou, communément porté par les populations islamisées.

<sup>41</sup> Grosfilley Anne, 2004, p. 63.



Cette description du boubou féminin en Afrique de l’Ouest s’apparente au modèle de *gand* porté par les femmes bamiléké (photos ci-après). Le foulard est noué pour des raisons esthétiques et religieuses, notamment chez les musulmanes. L’origine de ce modèle est en effet ouest africain. Il diffère du boubou saoudien en tissu treblant et unicolore, moins large et à longues manches que portent aussi les femmes musulmanes du Cameroun.



**Photo 27** : Femmes vêtues de *gand* de coupe simple. A droite, bazin teinté © Hjanzoc 1975 et Mopo, 1998

D’après le couturier Tsagué Jean, <sup>42</sup>spécialiste en teinture, les *gands* sénégalais étaient les mieux prisés dans les années 1960. Ils se taillaient dans des tissus teintés alors très à la mode. Ces étoffes étaient l’oeuvre des teinturiers professionnels installés à leur compte. Les pièces originales se confectionnent avec des tissus de fabrication ouest africaine. C’est dans cette région dit-on que les meilleurs tissus sont fabriqués, élément qui explique leur cherté. Mais compte tenu de la récession économique connue à partir de 1987, les femmes achètent des tissus dans les vêtements d’occasion à bas prix, les remettent aux teinturiers pour la coloration afin

---

<sup>42</sup> Jean Tsagué, teinturier, entretien du 12/12/1997 à Ngaoundéré.

de les confectionner en *gand*. D'autres encore, achètent simplement des tissus bon prix provenant du Nigeria voisin.

Originellement, les étoffes sollicitées par les femmes pour la confection des *gands* étaient des pagnes teintés à partir des produits chimiques car en Afrique, le boubou va de paire avec la teinture. Associé aux termes indigo et batik, ces trois termes évoquent les aspects fondamentaux de la diversité de la teinture africaine qui a été enrichi avec l'introduction des matériaux industriels. Les étoffes sont trempées dans des colorants par des teinturiers<sup>43</sup> de profession. D'après les propos de Lienou Godefroy<sup>44</sup>, cette tradition remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle la teinture se faisait à l'indigo. Ce dernier se réfère aux étoffes traditionnelles et aux teintures végétales à base d'*Indigofera lonchocarpus*, mais surtout à ce bleu récurrent qui a décliné dans différents motifs, du Sénégal au Cameroun<sup>45</sup>. Les motifs sont exécutés par réserves, c'est-à-dire en isolant des portions d'étoffes de la pénétration de la teinture, qui ressortent ensuite en négatif, de couleur blanche ou bleu clair sur le fond bleu foncé.

Ces réserves sont mécaniques, car il s'agit de ligaturer ou de coudre, avec un fil de coton, de raphia, ou les fibres plastiques d'un vieux sac de riz, les zones où seront révélés les motifs<sup>46</sup>. Les coloris issus de cette teinture sont variés. Au courant de 1980, des procédés complexes permettent d'assortir des motifs aux coloris variés (bleu, vert, violet, orange) que les femmes bamiléké usent pour la confection de leurs boubous. Les boubous-femmes des années 1980 sont de modèles simples. Très majestueux, ils se portent avec un pagne en dessous. Sollicitée par les femmes responsables au cours des sorties, cette tenue était peu enviée des jeunes filles.

Le *gand* est une tenue très noble. Mais il est davantage réservé aux personnes d'une certaine catégorie sociale. C'est pourquoi une jeune fille vêtue en boubou est immédiatement confondue à une mère d'enfants, élément qui limite ses chances d'avoir des admirateurs. C'est ce qui justifie également le refus de son adoption par les filles non mariées. Une jeune fille doit plutôt porter un vêtement qui fait ressortir ses formes <sup>47</sup>.

---

<sup>43</sup> Kenmogne pascal, teinturier, entretien du 08/02/2005 à Ngaoundéré.

<sup>44</sup> Lienou Godefroy, teinturier, entretien du 08/02/2004 à Bafoussam.

<sup>45</sup> Grosfilley Anne, 2004, p. 63.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Mayou Chantal, ménagère, entretien du 15/02/2005 à Dschang.

Tels sont les propos d'une informatrice qui donne son impression au sujet du *gand*. Une autre adepte de ce vêtement donne son point de vue ainsi qu'il suit :

Le boubou rend véritablement responsable. Il est élégant et différent des autres petites tenues qui étouffent et laissent entrevoir la forme du corps. Une femme qui se respecte doit nécessairement se vêtir d'un boubou qui responsabilise et honore. En plus, il valorise notre pagne et la culture africaine en général. Il est adapté à notre forme du corps et met à l'aise. Il est sollicité lors des grandes manifestations traditionnelles telles que les funérailles, les réunions hebdomadaires et d'autres cérémonies religieuses<sup>48</sup>.

Au courant de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes ne manquent pas d'idées pour ramener cette tenue à toutes les couches de la population comme le démontre ces photos.



**Photo 28 :** Femmes vêtues de boubous en tissus teintés, © Nganwouo, Bamena 1990/Tamtchap, Bafoussam, 1995

<sup>48</sup> Pangou Thérèse, institutrice, entretien du 15/02/2005 à Bamena.

Si le *gand* n'est réservé qu'aux femmes mariées, aux mères d'enfants ou aux femmes d'un certain rang social notamment aisé, il ne s'enfile qu'à l'occasion de grandes manifestations. La couture des boubous a été modernisée et chaque femme, quel que soit son rang et son statut social y trouve désormais son compte. Celui-ci devient moins majestueux et encombrant. Il se porte court, tantôt avec mini-jupe, tantôt avec pantalon. En plus des tissus teintés, les femmes optent également pour leur confection les pagnes bas de gamme ainsi que du wax ou des dentelés. De même, les pagnes à deux tons embellissent le modèle. Le ton unicolore du fond marque un contraste saisissant avec le fond multicolore du boubou. Au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, les modèles s'embellissent de broderies dont la beauté est fonction de la capacité financière de l'adepte. Les Sénégalais réputés pour leur habileté à la broderie et à la couture (couture sénégalaise) offrent les meilleurs motifs.

Tenue typiquement africaine, les boubous féminins comportent de nos jours plusieurs éléments qui les rendent davantage expressifs. Il s'agit par exemple de la broderie. En fonction de ses moyens financiers, une femme peut réaliser une broderie magnifique sur le col ou sur les manches de son boubou. Il existe des spécialistes dans ces domaines qui n'hésitent d'ailleurs pas à demander 50.000 FCFA pour la réalisation d'un motif original. De vrais boubous richement brodés sont ainsi l'apanage des femmes « riches ».

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, précisément, la broderie est délaissée, jugée démodée et les *gands* se portent à cols et à manches simples. Ils sont relayés quelquefois par des billets en soie et dentelés aux motifs et aux couleurs variés. Le textile le plus en vogue pour son agencement repose sur la dentelle ou « mon mari est capable » des années 1970 revenu sur le marché de la mode. L'on distingue désormais une multitude de coupes : les *gands* volants, les *gands* poissons, les *gands* saoudiens et les *gands* sénégalais. De même, la variété et la fantaisie des modèles inventés intègrent les coupes venues d'ailleurs, notamment le style sénégalais. Les femmes bamiléké portent par exemple, de nos jours le modèle *xapeti*, en grand boubou ou en camisole. La spécificité de ce boubou est l'ouverture du col, désormais très évasée car, inventé pour les jeunes femmes épanouies et matures, ce modèle est destiné à mettre en valeur et à offrir à la contemplation des éléments fondamentaux de l'esthétique de la

jeune femme : le cou et les épaules. En effet, le col du vêtement est toujours si large qu'il met à nu le cou et toutes les épaules. Plusieurs autres modèles, *abeti*, *xit mbale*, *dokeet*, *ndobine*, *baay waali*, *abaya*... sont désormais confectionnés pour mettre en valeur les formes et l'architecture des corps des femmes<sup>49</sup>. Ces modèles sont taillés dans des tissus spécifiques de fabrication locale ou étrangère. Il s'agit de l'indémorable bazin (simple, riche, voile, soie). Ces textiles proviennent des régions différentes : Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire) et de la Chine comme le présente le tableau suivant.

**Tableau 6 :** Quelques caractéristiques des bazins achetés par la femme bamiléké

Nom commercial	Origine	Motif	Prix (FCFA)/6 yards	Fond
Bazin simple	Afrique de l'Ouest	Géométrique	9000	Unicolore
Bazin voile	Afrique de l'Ouest/Chine	Géométrique ou fleuri	90 000	Unicolore (Non teinté)
<i>Galila</i>	Afrique de l'Ouest	Géométrique ou fleuri	30 000	Unicolore (Non teinté)
Mousseline- soie	Afrique de l'Ouest/Chine	Fleuri	25 000	Multicolore
<i>Galila</i>	Mali	Géométrique	65 000	Unicolore (teinté)
Bazin riche	Mali/Togo	Géométrique	30 000 à 150 000	Unicolore (teinté)

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

Il faut mentionner qu'il a été difficile de relever les caractéristiques d'autres étoffes ayant servi à la confection d'autres modèles de *gand* chez les femmes bamiléké. De l'avis des femmes enquêtées, d'autres tissus proviennent essentiellement de la friperie vestimentaire. De couleur blanche, ils sont remis aux teinturiers professionnels qui les colorent et y fixent des motifs requis, copiés des pièces originales de l'Afrique de l'Ouest<sup>50</sup>.

<sup>49</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Culture et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), Consultation du 25/05/2007.

<sup>50</sup> Kenmogne pascal, teinturier, entretien du 08/02/2005 à Ngaoundéré.

Les informateurs sont unanimes que la gamme des vêtements de la femme bamiléké se multiplie au courant de la décennie suivant l'indépendance. Les tenues féminines confectionnées selon le modèle local évoluent parallèlement aux modèles occidentaux. Dans les villes, le phénomène de mode est à ses débuts tandis que l'on retrouve dans plusieurs villages quelques paysannes, encore adeptes de la mode traditionnelle peu influencée par la modernité.

### **III- Des modèles de vêtements européens**

#### **III.1- Les sources d'approvisionnement**

Les couturiers, la friperie et les magasins de prêts-à-porter étaient les principales sources d'approvisionnement des vêtements.

##### **III.1.1- Les couturiers**

Les vêtements confectionnés localement étaient en majorité l'œuvre des couturiers. Ceux-ci étaient pour la plupart des hommes. A ce sujet, Jean Louis Dongmo écrit qu'ils font « essentiellement de la confection sur mesures. Ceux qui le peuvent achètent en outre du tissu et confectionnent des prêt-à-porter pour vendre dans leur atelier »<sup>51</sup>. En effet, le métier de couturier commencé timidement au courant de 1945, se répand peu à peu à partir des années 1960. Quelques tailleurs de cette époque ont été interrogés. Ils ont pour la plupart abandonné cette activité à cause de l'âge, des problèmes optiques et de l'inadaptation face aux fluctuations de la mode. Il s'agit de Foupa Eli, Pola André dit *Téla*, de Takoudjou Norbert dit « Japonais » et de Kouagne Jean dit « Jean tailleur ». De l'avis de ces anciens couturiers, les uns travaillaient pour le compte des commerçants grecs tandis que d'autres étaient installés à leur propre compte<sup>52</sup>. A la suite de l'analyse de leurs expériences du métier, il ressort que l'apprentissage se faisait auprès d'autres couturiers expérimentés. Certains affirment s'être engagés dans le métier par

---

<sup>51</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké* vol. 2, Yaoundé, CEPER, p. 232.

<sup>52</sup> Entre 1960 et 1971, Fopa Eli a été couturier dans les magasins « Afritec », « Safritec » et « Djam le succès » détenus par les Européens à Douala. Pola André dit « Téla » et Takoudjou Norbert dit « japonais » étaient installés comme tailleurs à leur propre compte dans la ville de Douala tandis que Kouagne Jean dit « Jean tailleur » exerçait en privé dans la ville de Dschang.

manque de moyens financiers pouvant leur permettre de poursuivre leurs études<sup>53</sup>. D'autres par contre s'y sont retrouvés par snobisme pour ressembler à leurs aînés. Les machines électriques servant à la confection des vêtements étant rares, seuls les tailleurs exerçant dans les ateliers de haute couture à Douala avouent avoir utilisé ces machines. En effet, les machines à coudre étaient mécaniques pour la plupart et principalement de marque « Singer »<sup>54</sup>. Les toutes premières machines connues étaient des portatifs dont usaient parfois certains « tailleurs » ambulants pour raccommoder les vêtements usés et ourler les simples pièces de pagnes. Elles se transportaient au dessus de l'épaule ou de leur tête. La confection des modèles de vêtements ayant essentiellement lieu dans les centres urbains, les jours du marché étaient des occasions uniques de rencontre entre les clientes et les tailleurs. Ceux-ci confectionnaient aussi bien les modèles africains qu'européens. Ces modèles étaient confectionnés à partir des textiles en coton d'origine étrangère ou locale. Au courant de 1970, on comptait déjà parmi les tailleurs un nombre important de femmes. Leurs ateliers étaient repérables dans des endroits stratégiques tels que les marchés et les bordures des voies bitumées. Au sujet de cette couture artisanale, Jean Louis Dongmo écrit :

Certains maris paient l'apprentissage de leurs femmes, lui achètent une machine à coudre et lui louent en guise d'atelier une pièce située à un emplacement stratégique. La femme s'y installe et s'adonne à la couture. Elle coud sur mesure pour le compte des clientes ou confectionne des prêts-à-porter avec lesquels elle organise une exposition vente permanente dans son atelier. Elle est aidée par des apprenties qui lui versent en outre des frais<sup>55</sup>.

Il faut dire que si la plupart des vêtements étaient confectionnés par des tailleurs, il existait néanmoins des vêtements d'occasions, même s'ils étaient très peu sollicités en raison de la faiblesse de l'offre et du désintéressement des populations<sup>56</sup>.

### III.1.2- La friperie

Les vêtements sollicités par les femmes provenaient également des vêtements d'occasions (*tchieuh màah*) dont l'offre ne débute réellement qu'à partir de

---

<sup>53</sup> Pola André, ancien couturier, entretien du 28/07/2006 à Bafoussam.

<sup>54</sup> Maliedjeu Philomène, ménagère, entretien du 25/07/2006 à Bayangam.

<sup>55</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, vol 2, p. 258.

<sup>56</sup> Kengne Fodouop, 2004, *Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, p. 24.

l'indépendance du Cameroun<sup>57</sup>. Au regard du rôle capital joué par l'avènement de la friperie vestimentaire dans les changements observés dans l'esthétique corporelle des femmes bamiléké, il faut savoir que si elle ne connaît un essor remarquable que vers les années 1960 au Cameroun, elle apparaît pourtant longtemps avant cette période, notamment au cours des premières années du protectorat allemand sur ce pays. Il s'agit à l'époque des habits que les commerçants européens importent par les ports de Douala, de Victoria et Calabar, en même temps que les tissus et les vêtements neufs et plusieurs autres produits manufacturés »<sup>58</sup>. En dépit de l'existence de cet approvisionnement du Cameroun en friperie, la demande était faible pour plusieurs raisons :

D'abord la faiblesse numérique de la clientèle à desservir, les populations étant restées attachées au port du costume local très à la mode. Ensuite, le désintéressement des chefs et des nobles locaux pour les vêtements d'origine européenne pour lesquels ces tenues n'avaient point de notoriété comme les boubous et les pagnes africains<sup>59</sup>.

La friperie offre en effet à la clientèle une gamme de vêtements divers destinés aux hommes et aux femmes pour toutes les tailles et de tous les âges. L'offre vestimentaire féminine rassemble des articles de tous les goûts : robes, jupes, pantalons, corsages, tee-shirts, pull-over, vestes, chemises, culottes, blousons dont la description et la présentation exhaustive relève d'un travail difficile. Au courant des années 1960-1970, la friperie vestimentaire sollicitée par les femmes bamiléké est essentiellement composée de robes droites ou évasées, serrées ou amples, de grandes jupes aux formes vagues.

Bien qu'existant, la friperie vestimentaire est restée entre 1960 et 1975 peu sollicitée en raison des préjugés défavorables avancés par les populations. Ignorant l'origine de la friperie, les Bamiléké estimaient qu'il s'agit des habits appartenant aux Blancs décédés, des tenues abandonnées par des malades, des vêtements volés ou alors des déchets recueillis dans des poubelles. Ces préjugés, quoi qu'exagérés, méritent néanmoins d'être analysés en vue de l'étude de leur provenance. A ce sujet,

---

<sup>57</sup> Kengne Fodouop, 2004, p. 24.

<sup>58</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, vol 2, p. 23.

<sup>59</sup> Kengne Fodouop, 2004, p. 24.



on peut retenir qu'à la base, il s'agit d'abord d'un système d'aide établi par les pays du Nord en vue d'aider les pays du Sud démunis et ensuite, l'ambition de certaines sociétés des services européennes et américaines à collecter et à commercialiser les articles de la friperie<sup>60</sup>. En ce qui concerne la genèse de l'importation et de la distribution de la friperie vestimentaire au Cameroun, Kengne Fodouop rapporte :

Il y a la volonté des nantis des pays occidentaux d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord d'aider matériellement les populations vulnérables des premiers, appauvris par les crises climatiques et économiques, par les famines et par les guerres. A cet effet, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils confient leurs vieux vêtements à des organisations charitables comme « Médecins du Monde », « Secours catholique », « Croix Rouge », « Secours Populaire », « L'armée du salut » et certains « Restaurants du cœur » pour qu'elles les leur donnent gratuitement ou les leur vendent à des prix très bas. Mais au lieu de les céder dans ces conditions, elles se font de l'argent en les vendant à des importateurs véreux<sup>61</sup>.

On se rend par ailleurs à l'évidence que ces vêtements subissent diverses manipulations avant d'être commercialisés. Si le ramassage d'une partie est protégée dans des conteneurs installés le long des routes, une autre quantité provient des tris des poubelles ou alors des domiciles privés, dans des conditions peu hygiéniques. Il est généralement admis qu'après cette collecte, ces articles sont lavés, repassés et emballés pour leur exportation dans les pays pauvres dont le Cameroun. Ignorant ces moyens d'entretien, des doutes alimentaient les préjugés défavorables relatifs à l'hygiène et au moyen de conservation des vêtements de seconde main. Ils sont comme le disent certains à l'origine des maladies de la peau tels que la gale (*kam no go*)<sup>62</sup> et autres irritations cutanées. Ils s'usent par ailleurs rapidement. Tels sont les préjugés qui limitaient le nombre d'adeptes des vêtements de seconde main, pourtant véritable source d'approvisionnement des accessoires exploités par la femme bamiléké pour rehausser sa beauté.

A partir de 1970, les articles de la friperie sont si nombreux au Cameroun, qu'ils commencent à concurrencer les tissus de la CICAM et les produits d'entreprises

---

<sup>60</sup> Kengne Fodouop, 2004, p. 24.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Terme employé localement, déformation de l'anglais (*pidjin*) pour signifier ce qui vient et ne repart plus. Sorte de gale.

locales de la confection et des chaussures<sup>63</sup>. La friperie propose dès cet instant des habits de différentes natures et de tous les modèles. Kengne Fodouop recense au nombre des vêtements de seconde main disponibles l'élément suivant :

Ainsi, on y trouve des habits fermés, des habits ouverts et des décolletés. Ils diffèrent ensuite suivant leurs matériaux de fabrication ; ainsi on recense des habits en coton, en laine, en polyester, en nylon, en mohair et en tergal, des habits en coton et en polyester, en fourrure, en polyéthylène, etc. Ils diffèrent en troisième lieu suivant leur utilisation : on a ainsi les survêtements comme les pardessus, les vestes, les blousons, les manteaux, les redingotes, les vestons, les débardeurs, les pull-over et les pyjamas, les vêtements dont essentiellement les chemises, les chemisettes, les chemisiers, les tee-shirts, les jupes et les robes ; les sous-vêtements qui comportent, les soutiens-gorge, les jupons, les gaines, les ensembles, les cravates et les caleçons. A cela, il faut ajouter les foulards de tête, les chapeaux, les écharpes, les cravates et les ceintures de conception, de matériaux et de couleurs très variés<sup>64</sup>.

Loin d'être des déchets, les articles de la friperie offre aussi des vêtements neufs<sup>65</sup>. Certains spécimens sont ceux des « fins de séries » ou des articles « dépassés », retirés de leurs rayons de vente par les occidentaux qui les bradent aux collecteurs. Ceux-ci les revendant à leur tour aux importateurs des pays du Tiers Monde<sup>66</sup>. Cette initiative débute à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale et se poursuit jusqu'au début des années 1970 où les vêtements sont collectés et commercialisés<sup>67</sup>. Autant que la presse urbaine et le cinéma qui présentent des femmes vêtues de la mode d'ailleurs, les articles vestimentaires de la friperie influencent aussi les modèles de vêtements des femmes bamiléké. Leur acheminement se fait surtout par voie de bateau. Ils ont spécialement pour destination les différents ports du Cameroun dont le plus actif reste celui de Douala, capitale économique. Douala demeure ainsi le meilleur centre de distribution et de ravitaillement de tous les marchés du Cameroun à travers les fournisseurs et les grossistes qui les revendent à leur tour aux détaillants très nombreux sur les marchés locaux.

---

<sup>63</sup> Kengne Fodouop, 2004, p. 39.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>67</sup> *Ibid.*

### III.1.3- Les prêts-à-porter neufs

Loin de se limiter chez les couturiers et à la friperie, l'offre des vêtements s'étendait également aux prêts-à-porter neufs. Comme l'indique son nom, ce sont des articles vestimentaires neufs et commercialisés déjà prêts à l'usage. Les vêtements prêts-à-porter étaient commercialisés dans les ateliers de couture et dans des magasins. Le concept de prêt-à-porter a été importé de la France à la fin des années quarante par Weil et par Albert Lempereur<sup>68</sup>. Il se caractérise par la mesure industrielle à savoir l'adaptation du modèle aux mesures du client.

Il est important de retenir que l'évolution de la mode occidentale a largement influencé la mode africaine en général et camerounaise en particulier. Si on remonte à l'histoire de la mode en Occident, elle révèle de nombreuses mutations dans ce domaine dont la principale est celle des années cinquante<sup>69</sup>. Celle-ci s'accompagne de l'apparition de la haute couture ou de l'artisanat ainsi que du développement de l'industrie de la confection. A l'intérieur de cette industrie, on distingue le prêt-à-porter caractérisé par une production mécanisée, en fonction des tailles prédéfinies. Les conséquences de cette évolution sont sensibles en Afrique. Ces vêtements sont exportés en Afrique et commercialisés. Entre 1960-1970, les prêts-à-porter se vendaient dans les grands magasins tenus par les Européens à Douala. Les magasins de haute couture tels que « SAFRITEC » et « Djam Le Succès » tenus par les européens installés principalement à Douala proposaient des modèles importés copiés des tenues des stars célèbres occidentaux. Ces nouveautés sont fortement sollicitées par les femmes émancipées : « mini jupes », « jupes plissées », « robes croisées », « pantalons pattes d'éléphants » ou *tchakala* se prêtaient à la gamme très prisée des vêtements.

## III.2- Les robes

### III.2.1- Des premières robes

Selon l'informateur Talom Norbert<sup>70</sup>, l'évolution du cache-sexe féminin aboutit dans les années 1945 au port des tuniques, vêtement féminin long et ample, avec ou sans manches. Les tous premiers vêtements féminins connus en pays

---

<sup>68</sup> Encyclopédie Microsoft Encarta, 2005.

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> Talom Bernard, cadre administratif retraité, entretien du 22/09/2006 à Dschang.

bamiléké portent le nom de *makwap doh*, diminutif de *makwa dohti*, terme bandjoun qui littéralement signifie « qui adhère aisément à la saleté ». Certains l'appellent *makoukou* ou *feh mze* en rappel à sa couleur blanche. C'est une robe simple en forme de soutane, portant de simples ouvertures destinées à faire passer la tête et les bras. Certaines informatrices l'ont assimilé à un sac ouvert au niveau du cou et des bras<sup>71</sup>. Cette robe se vendait dans les marchés de la place. A l'époque, elle coûterait deux francs, somme assez élevée qui limitait le nombre de ses adeptes<sup>72</sup>. Lorsqu'on leur pose la question de l'origine de cette tunique, les femmes répondent unanimement que ce vêtement avait été imposé par les Blancs qui profitaient des jours des marchés périodiques pour encourager le port des vêtements. C'était une sorte d'incitation à l'abandon des cache-sexes au profit de ces nouveaux vêtements. Au nombre des facteurs de changements, figure l'œuvre des missions évangélistes chrétiennes dont l'influence sur la vêtue de la femme bamiléké reste des plus importantes. C'est ce qui ressort de l'analyse suivante selon laquelle

(...) Il est cependant admis que l'influence des missionnaires a été remarquable sur la tenue vestimentaire des Africaines. Dans les pays christianisés, l'une des priorités de leur mission a été de combattre la nudité des femmes et même le port de leurs vêtements d'origine<sup>73</sup>.

C'est dans cette perspective qu'en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier, les femmes adeptes de cette religion ont fini par adopter les robes et les jupes européennes<sup>74</sup>. En effet, le port de la tunique n'était pas généralisé. Il était limité aux couches sociales « évoluées », principalement les chrétiennes pratiquantes et les domestiques. Ce terme désigna ensuite le « domestique » ou *kote-nilam*, robe de couleur blanche qui remplaça le *makwap doh*. Maffomendjou Régine et Kenko Marie Claire<sup>75</sup> affirment que le « domestique » apparaît vers 1945 en pays bamiléké où il révolutionne la mode vestimentaire féminine. Similaire au *makwap doh*, cette nouvelle tunique couvrait l'ensemble du corps, excepté les manches. La différence réside au niveau de la qualité du tissu et de la présentation des motifs. Contrairement

---

<sup>71</sup> Simo Clotilde, commerçante, entretien du 24/08/06 à Bafoussam.

<sup>72</sup> Kenmogne Clotilde, commerçante, entretien du 14/05/2005 à Bayangam.

<sup>73</sup> Coquery -Vidrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Desjonquères, 1994, p. 355.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Maffomendjou Régine, commerçante et Kenko Marie Claire, commerçante, entretien groupé du 23/08/2006 à Dschang.

au *makwap doh* plus léger et unicolore, le « domestique » était en tergal, matière en fibre synthétique de ténacité élevée. Initialement unicolore, il porte ensuite des motifs variés. On en trouvait de multicolores et des carrelés. C'est un vêtement préalablement enfilé par les domestiques travaillant pour le compte des missionnaires<sup>76</sup>. Dans le langage vernaculaire, cette robe était connue sous le nom de *kieh tieh*, terme baham qui littéralement signifie « accrocher », en rappel à sa forme simple et vague<sup>77</sup>. Le « domestique » était disponible en modèle unique, mais se différenciait au niveau des coloris.

Il faut souligner que bien qu'étant en vogue, le « domestique » n'était pas porté par toutes les femmes. Celles qui s'en vêtaient étaient d'ailleurs jalousees. Elles suscitaient la jalousie des femmes « nues » ou de celles vêtues de cache-sexes. Elles étaient taxées à tort et à travers de « vantardes », et menacées de vouloir imiter les Blancs. Elles étaient parfois l'objet des quolibets dans la rue. Cependant, son port s'étendit progressivement à des couches de populations « émancipées », traduisant l'adhésion de la population à la philosophie vestimentaire chrétienne.

### III.2.2- Des robes nouvelles gammes

En revanche, de 1945 à la veille de l'indépendance du Cameroun en 1960, le pays bamiléké est marqué par des troubles politiques, mais également par quelques dons de vêtements offerts par les missionnaires et les hommes politiques<sup>78</sup>. Il s'agit pour la plupart des vêtements de seconde main ou friperie en provenance des pays occidentaux. Ils étaient offerts lors des rassemblements des populations dans les camps de refuge, chez les chefs de quartier ou dans les églises<sup>79</sup>. Ils y étaient ainsi déversés et chacun y accourait afin d'opérer son choix. C'est ainsi que les premiers vêtements européens portés par les femmes se sont répandus. Ces dons étaient la marque de la supériorité des donateurs, l'espoir du changement politique et du progrès. Leur acceptation traduisait l'adhésion à la politique du parti. Les missionnaires contribuèrent enfin à ces dons de vêtements, car les nouvelles

---

<sup>76</sup> Noubissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/06 à Dschang.

<sup>77</sup> Elle était semblable au *caba ngondo*, grande robe ample originaire du Littoral et tenue traditionnelle des peuples de cette région.

<sup>78</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2006 à Mbouda.

<sup>79</sup> Ces vêtements étaient dit-on des dons remis aux villageois par les Français afin qu'ils puissent coopérer pour l'indépendance du Cameroun. C'était un moyen de les convaincre d'obéir à leur politique.

accouchées et leurs bébés étaient gratifiés de vêtements dans les dispensaires créés par les missionnaires. Il est judicieux de préciser à ce sujet l'avènement de l'école qui a manifestement contribué à révolutionner les comportements. Autant que la vie chrétienne s'affirmait, bien des valeurs traditionnelles étaient battues en brèche. Habituellement, lorsqu'une mission se fonde, elle inclut presque toujours l'ouverture d'une école. Au sein de ces écoles, se dispensent des enseignements d'ordre religieux et social. L'enseignement religieux prône sur le plan vestimentaire la décence des vêtements. Les femmes bamiléké envoyées dans ces institutions religieuses, ont adopté pour la plupart les tenues européennes, si bien qu'avant les indépendances les populations des centres urbains étaient déjà vêtues.

### III.2.3- Les robes longues dites « classiques »

L'éducation reçue traditionnellement par la femme bamiléké a quelque peu influencé son habillement. Si les jeunes filles étaient plus portées vers les nouveautés, les femmes bamiléké chrétiennes redoutaient cependant ces modèles jugés ostentatoires et considérés comme étant réservés à une catégorie de personnes dont les prostituées. Par obéissance aux exigences de la tradition, d'autres femmes se résignaient à se vêtir des pantalons considérés comme apanage des hommes. Par souci de pudeur, beaucoup durent s'abstenir, sollicitant de préférence des *caba ngondo*, des ensembles pagnes plus décents et des longues robes atteignant la cheville (photo 29, p. 233). Il faut par ailleurs mentionner qu'à la suite de l'essor des villes, il se crée une catégorisation de la société centrée non plus uniquement sur la chefferie, mais sur le pouvoir administratif. Cet élément fait naître de nouvelles classes sociales basées sur le niveau d'instruction.

On distingue par ailleurs les citadines et les femmes rurales. Chaque catégorie se démarque par son style vestimentaire. Dans certains villages de l'Ouest-Cameroun, les femmes sollicitent principalement des tenues aux couleurs vives telles que du vert, du marron et surtout du rouge. Ce penchant pour les vêtements aux tons très colorés leur valut le terme péjoratif de *mbaa laa*, qui signifie « personnes arriérées », à telle enseigne qu'il est courant d'entendre un Bamiléké qualifier toute personne vêtue de rouge, d'être originaire de ces localités.



**Photo 29 :** Femmes vêtues de robes couvrant genoux et chevilles dites robes « classiques » © Hjanzoc, 1973, Bafoussam/ Djouoka, Dschang, 1983

Quand on les interroge, les femmes expliquent leur penchant pour la couleur rouge pour les raisons suivantes : « le rouge épouse convenablement la couleur de la terre de la région et se salie moins que les tissus aux couleurs claires<sup>80</sup>. Pourtant, le vêtement de couleur sombre permet d'effectuer divers travaux sans risque d'avoir à se préoccuper de sa tenue. Cette couleur est également facile à laver et n'exige l'utilisation d'aucun détergent supplémentaire ». Cet avis n'est cependant partagé que par les paysannes car les femmes des centres urbains se souciaient peu de ce détail. Les costumes aux couleurs claires étaient d'ailleurs parmi les plus beaux. Pour pallier au problème de terre rouge et salissante de la région, les habits blancs étaient lavés, rincés à l'eau javellisée et teintés de colbat vulgairement appelé « bleu ». En effet, de par sa couleur, le bleu est un colorant en poudre vendu pour ses effets tinctoriaux. Il azure les vêtements et les rend moins salissants. Il était très prisé au courant des années 1960 et l'usage ne s'étendit dans les campagnes que tardivement.

<sup>80</sup> Tonta Jacqueline, paysanne, entretien du 21/12/2006 à Bamena.

### III.2.4- Les robes « panneaux »

Ces robes côtoient entre 1980-2000 d'autres modèles de vêtements dont les robes et les jupes. Dans la gamme des robes en vogue, les robes panneaux sont des plus prisées. Elles se portent par des jeunes filles pudiques. Elles sont cousues à l'aide des tissus de préférence fleuris et légers du genre « attention au feu »<sup>81</sup>. Il en existe de longues et de courtes. Cousues de différentes manières, les robes panneaux portent généralement au dos deux cordelettes. Certaines portent plusieurs cordelettes fixées de façon à ressortir la taille. Cintrées à ce niveau, elles deviennent évasées au niveau de la jupe. En 1997, les tissus servant à la confection de ces modèles passent des fleuris aux tissus *jeans*. L'on en trouve en démembrés et à courtes manches. Elles sont plutôt droites qu'évasées, et portent des fentes sur les côtés. Les plus élégantes les ornent de boutons colorés qui s'échelonnent parfois du col à la cheville. Si la plupart les cousent chez le tailleur, les étudiantes achètent des pièces usagers dans la friperie.

Les « panneaux » côtoient de nouvelles tenues *sexy* à l'instar des micros jupes et robes droites qui, ayant été à la mode dans les années 1960-1970, refont surface à partir de 1990. A la différence des nouveautés de 1970 plus évasées, celles-ci sont étroites, droites, adhèrent au corps, véritables tenues destinées aux poupées (Barbie). Déjà très *sexy*, celles-ci portent encore sur leurs pans de petites fentes qui augmentent le caractère fort provocateur de la micro robe qui suscitent des interrogations. Choqués par cet habillement, certains informateurs affirment qu'il vaudrait mieux aller nu. Une telle attitude relève de l'insolence, c'est la preuve du manque total de pudeur. Ces jupes et robes fortement *sexy* remportent le suffrage des prostituées et des jeunes filles en mal d'aventure. D'autres les portent cependant par mimétisme ou pour ressembler aux stars des feuilletons et séries télévisés. Elles sont principalement sollicitées pour les boîtes de nuit et les bars dancing. L'évolution de ces modèles donne lieu plus tard en 1988 au port d'un veston ou d'une chemise, qui responsabilise la tenue. Dans les années 1990, les vestons sont remplacés par des coupes plus fantaisistes à l'instar des capes et des chemisiers.

---

<sup>81</sup> La moindre étincelle y cause des dégâts. C'est un tissu extrêmement délicat.



### III.3- Les Jupes

#### III.3.1- Les « minis »

Comme leur nom l'indique, les minis sont particuliers par leur étroitesse. Moulantes à partir du haut, elles descendent en dessous des genoux. C'est à peine si la femme parvient à se déplacer à l'aide d'une telle tenue qui se porte pour exhiber les jambes et être à la mode. Les minis robes et jupes étaient sollicitées par les femmes à diverses occasions. Tout comme les mini jupes auxquelles elles sont identiques, les minis robes ont du succès auprès des jeunes filles et dames. Entre 1960-1970, les robes et jupes « mini » apparaissent dans des modèles différents comme le montre la photo suivante.



Photo 30 : Filles vêtues de mini jupe et mini robe © Archives Nkengne, Dschang, 1975

Ces nouveautés étaient sollicitées autant par les dames que par les jeunes coquettes les samedis et les dimanches soirs à l'occasion des surprises parties. Le port

de ces tenues était relayé de hauts moulants. Les femmes sollicitaient différentes coupes pour aguicher les regards, car on en trouve sous des tailles variées. A la différence des mini droites, les « minis jupes évasées » commencent serrées au niveau du fessier et s'élargissent au fur et à mesure qu'elles progressent vers les genoux. Les plus longues s'étendent à quelques centimètres seulement en dessous des genoux tandis que les plus courtes débordent légèrement le fessier. Peu décentes, elles ne couvrent que l'essentiel et mettent principalement en valeur les jambes. Il suffit de s'incliner pour laisser entrevoir le derrière, pourtant peu de jeunes femmes bamiléké se soucient de cette impudicité. Elles les portent davantage pour obéir à la mode que pour des raisons éthiques, pratiques et climatiques. Face à cette indécence, les vieillards sont débordés. A leur avis, cette mode fraie le scandale. « Que recouvre-t-on si tout est déjà dehors ? Il vaudrait mieux aller tout nu ». Interrogation qui traduit l'exaspération des plus âgés face à cette tendance. Pourtant, les femmes ayant porté ces tenues avouent leur plaisir dans cette tenue de ville jugée hautement sexy et très à la mode. Cette mode était accélérée dans les années 1970 par les magazines « Podium » présentant des stars vêtues des dernières tendances. Elle était aussi véhiculée en pays bamiléké par les femmes libres. Plus tard, au courant de 1980, les magazines « Amina », « Femme actuelle » ainsi que la télévision en deviennent de véritables vecteurs.

### **III.3.2- Les jupes plissées**

Aux côtés des mini jupes et mini robes, les pièces plissées étaient également convoitées. Elles étaient de l'avis des jeunes filles réservées aux dames responsables et adeptes des tenues sobres. Les jupes plissées font partie des pièces prêt-à-porter les plus célèbres et des plus prisées. Portant des grands et des plis moyens, les plissées des années 1970- 1980 débordent légèrement les genoux (photo 31, p. 237). Elles paraissent en noir, en marron et en rouge. De l'avis des femmes bamiléké, les jupes plissées n'étaient que le privilège de quelques élues du fait de leur coût assez élevé. Les pièces originales s'élevaient à plus de 10 000 FCFA, somme qui n'était pas à la portée de tous. C'est pourquoi les femmes ne les sortaient de la malle qu'à l'occasion des circonstances exceptionnelles. En effet, chacune des tenues ci-dessus décrites était

confectionnée dans des textiles différents. Assez transparentes, il existait des plissées qui s'accommodaient avec un jupon, pièce de lingerie qui se porte sous une jupe ou sous une robe, car les tissus destinés à la confection des jupons provenaient de la bonneterie. La SOCATEX (Société camerounaise de Textile) assure depuis 1970 la confection et les lingerie.



**Photo 31 :** Femmes vêtues de jupes plissées aux modèles différents © Archives Nkengne, Dschang, 1980

Implantée à Douala, elle fabrique des millions de pièces d'articles de confection et de bonneterie par an<sup>82</sup>. Les sous-vêtements portés par les femmes bamiléké étaient pour la majorité issue des lingerie fabriqués par cette société. Ils consistaient pour l'essentiel en soutiens-gorge, ensembles soutien et slips, caleçons et jupons. Le port des gaines était peu courant, limité aux plus émancipées car la plupart des femmes bamiléké ignoraient son utilité.

Tout comme les «pantalons pattes d'éléphants», les minis jupes et robes ainsi que les jupes plissées, se portaient pour obéir à la mode. Elles étaient sollicitées lors des « boom » et autres surprises parties organisés par les jeunes. L'importance de ces

<sup>82</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, Vol II, p. 243.

manifestations populaires n'est pas à démonter. Elles mobilisaient une masse importante des jeunes de deux sexes, très ambitieux et fières de leur époque. Tous les moyens étaient mis à contribution pour être de la fête et exhiber au mieux la tenue. C'est ainsi que plusieurs jeunes filles, faute de moyens pour s'en procurer, les empruntent auprès des sœurs et amies pour la circonstance. Car faut-il le rappeler, les *booms* étaient des lieux exceptionnels de rencontres, des occasions fortuites de détente et de loisir inédites dont les conséquences étaient fort redoutées par les parents<sup>83</sup>.

L'apparition des tenues en vogue entre 1960 et 1980 coïncide par ailleurs avec l'avènement de certaines musiques telles que le *rock-en roll*, la musique congolaise qui prend plus d'ampleur à partir des années 1960 et surtout les mélodies dansantes du Camerounais Prince Nico Mbarga dans les années 1970, chanteur rendu célèbre par ses coupes de chaussures. Ces tenues étaient essentiellement sollicitées à l'occasion des danses pour ressembler aux vedettes des nouveautés musicales. Les concerts de musique étaient des occasions de découverte des nouvelles tenues en vogue, diffusées par les musiciens célèbres parmi lesquels Anne Marie Nzié, Francis Bebey. Ces places publiques étaient par ailleurs des lieux d'exhibition et de rencontres.

### **III.3.3- Les jupes « avion » et « trapèze »**

Au nombre des nouveautés sollicitées par la femme bamiléké, figuraient aussi les « jupes avion » et « trapèze ». Comme son nom l'indique, la jupe avion est largement évasée. Elle se porte court ou longue, selon la fantaisie. Aussi, franchissent-elles les genoux ou les débordent-elles jusqu'aux chevilles. Ce modèle vient remettre en question les mini jupes droites mais, lorsque souffle le vent, la femme court des risques de voir toute sa jupe complètement en l'air, soulevée par le vent. C'est l'effet « avion » recherché. La « jupe trapèze » est une variante de la « jupe avion ». En effet, la différenciation entre ces deux vêtements relève essentiellement du degré d'évasion de la jupe. La jupe trapèze est moins évasée que la jupe avion.

---

<sup>83</sup> Les informatrices interrogées sont unanimes sur le fait que les bals organisés par les jeunes étaient des alibis pour rassembler les amoureux qui ensemble, posaient des actes contraires aux bonnes mœurs et dont les conséquences les plus redoutables étaient les rapports sexuels précoces, les infections sexuellement transmissibles (IST) et les grossesses non désirées.

Elle se porte généralement court, c'est-à-dire en dessous des genoux ou alors juste au niveau des genoux. La femme bamiléké complète l'assortiment soit par un veston, soit par une chemise ou alors, un tee-shirt. L'évolution du modèle donne lieu en 2000 à de petites fentes ou plis creux sur les pans. C'est une tenue qui sied davantage aux femmes agents de l'Etat et aux étudiantes qui en ont fait une tradition. Elles les portent pour se rendre les unes au bureau, les autres dans les campus universitaires ou alors pour sillonner les artères des villes.

### **III.3.4- Les jupes « portefeuilles », « moulantes » et les « paysannes »**

Aux côtés des différents vêtements ci-dessus présentés, évoluent les « portefeuilles » et « moulantes ». Les « portefeuilles » se présentent ainsi qu'il suit : Au niveau de la taille, ce modèle se présente comme un pagne que l'on noue sur le côté. Seule la couture et les ajustements des fantaisies sur les côtés font leur particularité. En tenant les jambes écartées, la femme risque de laisser transparaître toutes les cuisses. Au départ, les « portefeuilles » étaient tout simplement noués autour de la taille, mais les plus récentes sont légèrement cousues et portent sur les points de couture trois gros boutons d'ornement. Elles se présentent dans des tailles différentes, se portent longues ou courtes selon le goût de l'adepte. Elles côtoient les jupes moulantes qui surgissent effectivement en 1995 pour se répandre considérablement en 1997. Cette nouveauté accompagne les célébrités musicales de la chanteuse camerounaise Grâce Decca très populaire après la parution de son clip « *Muyengue* ». Tout comme les portefeuilles, la mode se répand en milieu scolaire et étudiantin.

Les jupes moulantes mettent en relief la silhouette féminine et ressortent convenablement les « poches ». Elles portent de longues fentes qui exposent les cuisses. Elles côtoient les « collants » et les « fuseaux » qui interviennent en 1990 et se vulgarisent dans les années 1996 et jouent davantage le rôle de dessous ou de sous-vêtements. Mais les jeunes filles les sollicitent pour les boîtes de nuits et autres sorties. Ces vêtements sont surtout l'apanage des jeunes filles en majorité non mariées. Une femme mariée vêtue de moulants et de cyclistes fraie le scandale, surtout en pays bamiléké, où en dépit de la modernité, les considérations liées à

l'éthique sont encore vivaces. Si les différents modèles de jupes précédemment décrites étaient réservés aux plus coquettes, il existait des modèles réservés aux plus nobles et autres « grandes dames ».

Les « paysannes » sont des longues jupes légèrement amples. Elles descendent en forme échancrée vers les genoux. Les plus pudiques les prolongent jusqu'aux chevilles. La confection requiert beaucoup de tissu et d'adresse pour permettre l'effet légèrement « panneau » ou « avion ». Ces jupes font surface au courant de 1970 et se portent comme tenue de ville par les femmes de toutes les catégories sociales. D'autres modèles de longues jupes se portent invariablement par les femmes. Les plus en vue portent des plis fermés sur les côtés, sur la devanture et sur le derrière. En dehors des pièces parues en prêt-à-porter, les nouveautés ci-dessus présentées sont confectionnées localement par des tailleurs. Les femmes s'allouaient d'autres spécimens dans les vêtements de seconde main dont l'offre devint récurrente entre 1975-1980. « La vente des vêtements de seconde main qui s'était jusque-là limitée aux villes, s'est progressivement diffusée dans les campagnes.

### **III.4 -Les pantalons**

#### **III.4.1- Les pantalons « pattes d'éléphant »**

De l'avis de Foupa<sup>84</sup> ayant travaillé en 1968 pour le compte des sociétés de Haute couture à Douala, la mode est à la Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes (SAPE). Les pantalons à la mode chez les femmes sont appelés « pattes d'éléphants ». Ils sont taillés dans du tergal, du nylon, de la crêpe et de la soie. Cet avis rejoint celui des informatrices<sup>85</sup> ayant enfilé les vêtements à base de ces différentes matières au courant des années 1970. Le tergal, tissu à mailles serrées et très résistantes est majoritairement utilisé pour la couture des pantalons de style pattes d'éléphants<sup>86</sup> encore appelés « pieds 35 », « pieds 38 », « pieds 45 » ou « pieds 100 » (photo 32, p. 242) selon la largeur de la base dudit pantalon. Ces pantalons sont également dénommés *tchakala* en rappel aux occasions festives lors

---

<sup>84</sup> Tchokote Eli, chauffeur, entretien du 10/05/2006 à Bafoussam.

<sup>85</sup> Maffomendjou Régine, commerçante et Kenko Marie-Claire, commerçante, entretien groupé du 23/08/2006 à Dschang.

<sup>86</sup> Comme son nom l'indique, le terme « pattes d'éléphants » est lié à la forme dudit modèle dont les pieds sont étrangement comparables aux pattes d'éléphants.

desquelles ils sont sollicités. Ces pantalons, très à la mode chez les jeunes filles, s'enfilent de préférence avec un chemisier cintré ou un corsage moulant de couleur plus claire tranchant avec le ton sombre du bas.

Les premiers tissus employés dans la confection des « pantalons pattes d'éléphants » tendent davantage vers du nylon, ce qui nécessite un repassage à feu doux au risque de voir le vêtement adhérer au fer à repasser. La seconde vague se confectionne avec du tergal, plus solide et résistant. Les « pattes d'éléphants » ont la spécificité d'être *sexy* sans exposer ou mettre à nu les parties du corps réputées intimes. Ils dégagent avantageusement les formes du corps, principalement le bassin et les fessiers. Accompagné d'un haut moulant, ils mettent en valeur la morphologie de la femme et font valoir ses rondeurs. Initialement portés par des hommes, ils deviennent aussitôt l'apanage des femmes. Les femmes les adoptent pour être belle, séduire et répondre aux besoins de mode. Ils se portent de préférence avec des corsages cintrés (photo 32, p. 242). Comme le démontrent les photographies des années 1970, les « pieds 100 » sont majoritairement sollicités par des jeunes filles et quelquefois par les jeunes femmes mariées. Toutefois, les prostituées s'offrent des coupelles plus extravagantes. D'après leurs propos, les « pieds 100 » sont élégants et *sexy*. Ils soulignent les « formes » tout en rehaussant la beauté des jambes. L'avantage le plus important c'est qu'ils mettent en relief les fessiers. Ils font ressortir parfaitement ce qui à cette période, est considéré comme critère important de beauté féminine, notamment les « culottes de cheval » vulgairement appelés « pistolets ». Mais la majorité des jeunes femmes les portait par snobisme, pour répondre à la mode et se faire valoir. Elles les briguaient surtout à l'occasion des soirées dansantes et autres manifestations festives, où les jeunes de même génération se distinguaient par les mêmes tendances vestimentaires.

Au sujet de cette tendance, Dinang André<sup>87</sup> déclare que toute jeune fille non vêtue de « pantalon pattes d'éléphants » était taxée de « villageoise ». Cependant, les hommes d'âge compris entre 18 et 30 ans appréciaient cette tendance. Les vieillards par contre, observaient avec stupeur cette mode jugée insolite et mal en point dans une société où seul l'homme a le droit de se vêtir en pantalon.

---

<sup>87</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.



**Photo 32:** De gauche à droite, jeunes femmes habillées en pantalon « pieds 100 » et « pieds mouche » © Foupa, Mbouda, 1977 et Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1977

La beauté du modèle est inhérente à la coupe extraordinaire. Différent des pantalons précédents à la coupe simple, ce nouveau pantalon est spécialement fantaisiste. Moulant au niveau du fessier, il devient progressivement ample à partir des cuisses et s'étale à partir des genoux, avec un diamètre d'environ 27 cm. Il est à pans évasés, ressemblant exactement aux «pattes d'éléphants» comme son nom l'indique. Les couleurs vont du sombre au plus clair. L'on en trouve sous différents coloris : noire, marron, beige, gris, carrelé et blanc rayé de noir. Les étoffes servant à leur confection sont des tissus destinés à la confection des vêtements masculins. Cette nouveauté en pays bamiléké évolue jusqu'en 1975, date à laquelle les pantalons aux pieds mouches et aux « pieds-cigarettes » prennent le dessus.



### III.4.2- Les pantalons « pieds mouche »

Beaucoup de photographies prises à partir de 1975 par les femmes révèlent que les pantalons aux pieds droits étaient à la mode (photo 32, p. 242). Tout comme les « pattes d'éléphants », ces nouveaux vêtements sont accueillis avec fierté par les jeunes femmes bamiléké. Si les précédents ne soulignent que les fessiers, les « pieds cigarettes » retracent davantage les formes des jambes. Les femmes les enfilent pour mieux assortir la forme de leurs pieds. Contrairement aux « pieds 100 » qui ont l'avantage de les masquer, les pieds cigarettes jouent l'effet contraire. Les femmes aux jambes arquées ou en X ne peuvent se permettre une telle fantaisie, sans risque de mettre plutôt en valeur leurs déformations physiques. Pourtant, même les plus déformées et ouvertes à la mode l'enfilent sans être gênées pour répondre à la mode. C'est le *fashion*<sup>88</sup> autrement dit, le phénomène de mode auquel il faut adhérer pour être vu et admiré. Ces vêtements ne se portent pas seuls. Ils s'accompagnent d'autres accessoires qui permettent leur meilleur assortiment.

### III.5- Les corsages

Les corsages accompagnaient le port des pantalons et des jupes portés par les Bamiléké (photo 33, p. 244). Les femmes sollicitaient en majorité les hauts moulants et les chemisiers. Ce sont des tricotés confectionnés à partir des tissus élastiques. Les femmes l'adoptent pour paraître sveltes et plus jeunes. En effet, ils adhèrent à la morphologie du corps sans pour autant l'étouffer. Ils soulignent le buste tout en mettant en relief les seins. Leurs formes sont ainsi nettement appréciées par le sexe masculin. Aussi, la femme se sent-elle davantage valorisée.

Abondants dans les vêtements de seconde main, les hauts moulants conviennent aussi bien aux « pantalons pieds 100 » qu'aux minis jupes évasées. De l'avis des adeptes, ils ressortent les bras tout en mettant en valeur le ventre et la taille. Les coloris étant peu diversifiés, les plus en vue étaient le blanc, le rayé, le marron. En ce qui concerne les motifs rayés, ils portent horizontalement des traits fins ou larges, soit au niveau de la poitrine, soit au niveau du ventre. Mais le plus souvent, ils couvrent entièrement le buste.

---

<sup>88</sup> *Fashion* : terme anglais dérivant du mot français façon qui, dans le jargon de la mode signifie manière d'être, façon de vivre et de s'habiller.



**Photo 33** : Jeunes femmes vêtues à la mode des corsages moulants © Archives Nkengne, Dschang, 1977 et 1975

Les chemisettes se portaient également comme complément pour les pantalons et les jupes. Les femmes les préféraient à manches courtes, les plus longues étant réservées aux hommes<sup>89</sup>. Ouvertes sur la devanture et fixées par des boutons, ces camisoles portent des motifs fleuris et rarement carrelés. Adolescentes et femmes adultes les enfilent pour paraître et séduire. Ces chemisiers ont évolué parallèlement avec d'autres modèles dont les chemises amples et autres vestes sollicitées par la femme bamiléké à diverses occasions. Depuis des années, ces modes se côtoient, disparaissent et réapparaissent dans des tissus, modèles et motifs différents les uns les autres. En effet, la femme possédait à ses trousseaux une gamme d'artifices sélectionnés en fonction de ses goûts et destinés à capter l'attention et affirmer sa personnalité et même s'insérer au sein d'un groupe. Au rang des vêtements les plus à la mode, l'on peut citer ces minis jupes qui ont fait fureur aux côtés des pantalons.

### **III.6- Le temps des jeans**

Dans les années 1970, le jean était une tenue essentiellement réservée aux hommes. Ceux qui le portaient étaient suspectés et taxés de « voyous », de coureurs

---

<sup>89</sup> Maliedjeu Philomène, ménagère, entretien du 25/07/2006 à Bayangam.

de jupons, de bandits, bref de personnes mal intentionnées<sup>90</sup>. Compte tenu de l'évolution de la mode, l'adoption des jeans par les femmes bamiléké commence réellement à partir de 1980.

Dès leur parution sur le marché de la mode, les jeans délavés sont l'apanage des jeunes pour la plupart (photo 34, p. 246). Contrairement aux autres pantalons en tissu léger, le jean se démarque par sa nature lourde et compacte. C'est un vêtement réservé à une certaine classe sociale notamment les jeunes. Comme le dénote Waquet et Laporte, « le jean est l'emblème d'une génération constituée en groupe, les jeunes, refusant les distinctions sociales et sexuelles »<sup>91</sup>. Le port du jean est universel. Dans les années 1960, on assiste à une explosion du port du jean aux Etats-Unis d'Amérique. Cette mode s'étend ensuite et très rapidement, gagne l'ensemble de l'Europe<sup>92</sup>. Il est considéré comme symbole de libération des rituels et des rôles sociaux aliénants pour le corps. C'est la seconde peau de l'homme des années 1960. C'est la marque du refus de la mode dominante en Europe, l'emblème d'une génération constituée en groupe et dont les jeunes. Le phénomène est ensuite transporté en Afrique en général et au Cameroun en particulier où la femme bamiléké en général et les jeunes filles en particulier l'ont définitivement adopté.

Ainsi, le mouvement touche-t-il toutes les catégories sociales comme partout ailleurs dans le monde. Au sujet de l'adoption généralisée du jean, Waquet et Laporte écrivent :

(...) Il a, (le jean) depuis été adopté par toutes les catégories sociales dans les trois quarts de l'humanité, y compris en Asie. Ses détournements et ses déclinaisons stylistiques, son port volontairement décalé et provocateur ne font que renforcer la réalité du jean comme référence universelle de l'habillement : associé à une veste Chanel dans les années 1980, sale et déchiré dans le mouvement grunge des années 1990, customisé ou teint dans les années 2000 <sup>93</sup>.

Toutes ces étapes évoquées par Waquet et Laporte ont été franchies par les femmes bamiléké. Les innovations des années 2000 seront abordées de manière détaillée dans le chapitre réservé à la dynamique de l'habillement de la femme bamiléké à partir de 1980. Entre 1960-1980, les diffuseurs des pantalons sont

---

<sup>90</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>91</sup> Waquet Dominique et Laporte Marion, 2002, *La mode*, Paris, PUF, p. 63.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> *Ibid.*

essentiellement les responsables, les vendeurs et les étalagistes des magasins de vêtements.



**Photo 34 :** Jeunes filles en jeans tous modèles confondus © Takoudoum, Bafoussam, 2000

Les premières coupes de jean paraissent singulièrement en pièce et en couleur uniques : pantalon et jupe de couleur bleue. Deux ans plus tard, les ensembles deux pièces voient le jour. L'ensemble comprend un pantalon ou une jupe que l'on enfile avec un tee-shirt et complète avec un blouson. Le coût des deux pièces variait entre 15 000 et 22 000 FCFA en fonction de la marque. De tous les jeans, le *RANGLER* était des mieux prisés. L'ensemble était l'apanage des plus nantis. Il n'était en effet réservé qu'aux « responsables », les jeunes portaient leur préférence sur les pièces uniques dont le prix variait entre 5000 et 8000 FCFA. Les pièces neuves étaient les plus à la mode. Femmes et jeunes filles se ravitaillaient dans les magasins de prêts-à-porter et sur les marchés. Au Courant des années 1990, le jean devient l'apanage des jeunes et

principalement des étudiants. Le modèle de couture passe aux pantalons pieds cigarettes, c'est-à-dire aux pans rétrécis.

Quant aux jupes, elles ne sont ni longues, ni courtes. Elles descendent jusqu'aux genoux et sont ornées de dessins imprimés et plaqués sur la face gauche externe. Les plus élégantes la soutiennent à l'aide des bretelles pour plus de fantaisie. Elles concurrencent les modèles de pantalons que portent les plus coquettes. Les adeptes de cette tenue sont principalement les jeunes filles et étudiantes. En 1990, les jeans paraissent en salopette et rappellent le style « mécanicien ». Les marques tels que *LOYS*, *DENIM co*, *L & K*, *LUCKY*, *CASUAL* sont les plus sollicités (tableau 7, p. 250).

En 1995, les jeans se portent non plus en ensembles deux pièces, mais davantage avec des hauts moulants au dessus desquels l'on ajuste une jaquette. Ils réapparaissent deux années plus tard en ensemble pantalon chemise/jupe chemise et en salopette. Dans son évolution, le jean est préféré plutôt sale que propre et même usé ou lacéré. Etonnés face à ces vêtements décousus, certains expriment leur stupeur et désagrément. Ils qualifient ces « jeunes branchées » de malades, de folles, de droguées ou de personnes mal intentionnées. Plus il est déchiré, mieux, les jeunes filles se voient « branchées ». Les pièces les plus délavées fascinent davantage une clientèle féminine ambitieuse et rêveuse, désireuse de se rapprocher des *cow boy* américains. Avec l'expansion de la friperie, les pièces usées se soldent à vil prix et trouvent du succès auprès des jeunes élèves et étudiantes. Les jeunes femmes en acquièrent au prix de 500, 2000 voire 4000 FCFA la pièce en fonction de l'état.

Quels que soient les préjugés défavorables concernant le port du *jean*, l'une de ses caractéristiques concerne sa durabilité, car il résiste à la saleté et au temps et convient à toutes les saisons. Pratique lors des voyages, il se froisse peu et se lave moins. Les étudiants le préfèrent à d'autres types de vêtements aux tissus légers, contraignants et délicats pour l'entretien. De plus, il sied aux baskets et autres coupes de tennis qui rajeunissent et facilitent l'aisance des gestes. Pour plus d'apparence, les jeunes les préfèrent de nos jours sous le nom de *destroy*. Mieux que le « branché » autrefois déchiré en un seul endroit, le *destroy* consiste à faire des déchirures superposées sur l'ensemble de la devanture du pantalon.

Dans les années 2000, les jeans refont surface en pantalon et en longue jupe et portent des lacets, des tâches et des ceintures. Ils resurgissent en « taille basse » et en « pantalon pattes d'éléphants ». Les jeunes les enfilent avec les hauts moulants parus dans des coloris variés.

Ils sont devenus une tradition plus qu'une mode pour les jeunes. Les nouveautés paraissent sous d'autres coloris principalement le noir et le gris. Depuis leur apparition, ils n'ont plus jamais quitté la scène. Ils vont et reviennent sous diverses apparences et coloris. Ils présentent néanmoins l'inconvénient de se limiter à certains milieux. Ils ne sont pas adaptés aux sorties dans le cadre des manifestations importantes. C'est ce que stipule l'une de nos informatrices :

J'aime bien le jean. Il est pratique et rajeuni aussi. Mais, il pose problème si vous osez le porter pour aller solliciter un emploi. Vous êtes immédiatement mal perçu et cela limite vos chances d'être embauché. Par contre, si vous portez autre tenue plus responsable, vous avez au moins la chance d'être irréprochable sur le plan vestimentaire et pouvez être recruté<sup>94</sup>.

En raison de l'inconvénient que peut revêtir le port du jean, il n'est sollicité que lors des circonstances particulières. Il demeure la chasse gardée des jeunes et principalement les universitaires, les lycéennes, les collégiennes, les employés des sociétés privées, etc. Ils sont par ailleurs brigüés par les jeunes à l'occasion des soirées récréatives, des danses (photo 34, p. 246) et au cours des voyages. Pour des raisons d'ordre pratique, quelques femmes adultes sont cependant adeptes du *jean*. Ceux-ci sont de coupes variées et correspondent à des prix différents, en fonction de l'état et de la marque (tableau 7, p. 249).

En effet, l'origine des jeans est variée. Ils proviennent principalement d'Europe et d'Amérique. Ils sont aussi fabriqués localement, principalement dans les cités capitales, notamment à Douala. De l'avis de ses adeptes, les meilleures pièces de jean sont celles qui proviennent de l'Etranger. Les modèles locaux sont peu attrayants et se prêtent peu pour les sorties. C'est ce qui explique l'affluence des femmes dans les magasins et les vêtements de seconde main pour de meilleurs choix.

---

<sup>94</sup> Nouagep Lynne, agent de l'Etat, entretien du 17/05/2005 à Ngaoundéré.

**Tableau 7 : Quelques caractéristiques des jeans portés par la femme bamiléké**

Désignation	Origine	Nom commercial	Prix (FCFA)	Modèle	Etat
Jeans (1 pièce)	Etats-Unis/ Grande Bretagne	RANGLER	12 000	Pantalon	Neuf
	Douala	CHALLENGER	7000	Pantalon	Neuf
	Etats-Unis/ Grande Bretagne	LOYS	15 000	Pantalon	Neuf
	Europe	DENIM co	5000	Jupe	Neuf
	Etats-Unis/ Grande Bretagne	50 cent JEANSWEAR	5000	Jupe	Neuf
	Chine	ALICE	5000	Pantalon/jupe	Neuf
	Chine	Bison Flower	15 000	Pantalon	Neuf
	Etats-Unis Grande/ Bretagne	L & K	2000	Pantalon/jupe	Usagé
	USA/ Grande Bretagne	LUCKY	5000	Pantalon/jupe	Neuf
Jeans (2 pièces)	Etats-Unis/ Angleterre	CASUAL JEANSWEAR CHALLENGER	25000	Blouson+pantalon	Neuf
	Etats-Unis/ Grande Bretagne	LEVIS	25000	Blouson+pantalon	Neuf
	Europe	DENIM co	25 000	Chemise+Pantalon	Neuf

Source : Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

### III.7- Les ensembles tailleurs

La femme bamiléké agent de l'Etat est adepte du « tailleur ». Institutrices, professeurs, magistrats, médecins, secrétaires, personnels administratifs s'identifient par des ensembles tailleurs. Le tailleur en effet est une tenue simple et présentable sollicité parfois à l'occasion d'événements heureux. Il est composé d'une jupe ou d'un pantalon et d'une veste dite tailleur. Les modèles sont variés mais la taille reste cintrée. C'est l'une des caractéristiques du vêtement qui s'orne toujours de boutons sur le corsage. Celui-ci se présente comme une veste mais semble nettement plus raffinée. Il se porte avec un pantalon ou alors avec une jupe droite, mini ou longue. Les prêts-à-porter neuf, proposent des ensembles trois pièces composés d'une veste,

d'une jupe et d'un pantalon. A l'origine unicolore, le tailleur devint progressivement multicolore avec l'usage des étoffes fleuries. La nouvelle tendance évolue à son tour en « demi-saison », c'est-à-dire en confection à deux tons : unicolore et fleuri.

D'après Domo Germaine<sup>95</sup>, spécialiste en ensembles tailleurs, le tailleur est l'apanage des « grandes dames ». C'est une tenue adaptée aux femmes agents de l'Etat et animatrices télé. Elle sied aussi à la jeune mariée lorsqu'elle se rend à la mairie ou encore aux étudiantes pour les soutenances des travaux scientifiques (photo 35, p. 251). En 1998, les femmes bamiléké portaient des « ensembles tailleurs » confectionnés dans plusieurs types de tissus : lin, piqué, crêpe et viscose. Les modèles différaient particulièrement sur l'encolure dont les unes sont ouvertes d'une large échancrure tandis que d'autres portent de petits cols chemisiers vulgairement appelés « col Mao ». Cette appellation serait en relation avec le modèle du costume du Chinois Mao Tsé TOUNG, leader politique, chef du parti communiste chinois de 1940 à 1976. Est-ce dans le but de commémorer son existence que le modèle prend naissance en Chine avant de se diffuser dans les autres continents, notamment en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique et en Afrique ?

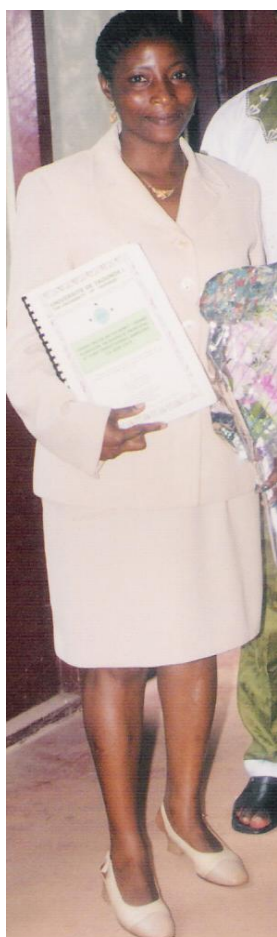
Au Cameroun, la femme bamiléké l'adopte aussi. Cette adoption fait suite à l'ouverture de la CRTV, chaîne nationale où défilent les présentatrices et animatrices des émissions télévisées. A partir de 1985, Denise Epoté, Véronique Maa, Claire Ndingué, toutes des journalistes, s'identifient par leurs ensembles tailleur deviennent les points de mire des femmes en matière d'habillement. Pour ressembler à ces présentatrices de journal télévisé, les femmes rivalisent tellement d'idées pour les « ensembles tailleurs » à telle enseigne que la jeune femme bamiléké préfère désormais se procurer un ensemble tailleur importé d'Europe, s'habiller chez les couturiers de Paris et de Londres ou leurs succursales en Afrique.

Parallèlement, d'autres ensembles évoluent avec les tailleurs, notamment les ensembles lin, les ensembles super 100 et les ensembles pagne (tableau 8, p. 253). La femme bamiléké débourse 35 000 à 65 000 FCFA pour s'offrir ces vêtements de luxe, pour se faire belle (tableau 8, p. 252). Les moins nanties s'offrent des pièces usagées dans la friperie à des prix dérisoires compris entre 2000 et 6000 FCFA.

---

<sup>95</sup> Domo Germaine, couturière, entretien du 16/01/2005 à Ngaoundéré.





**Photo 35 :** Jeunes femmes en tailleur- Tenue réservée aux évènements spéciaux © Massa/ Maffock, 2000

Les hommes ne trouvent rien à dire par rapport à cette nouvelle tendance. Pareil au costume masculin, le « tailleur » de l'avis des hommes rend la femme élégante et « responsable ». C'est une tenue réservée aux femmes « posées ». Elle convient habituellement aux femmes agents de l'Etat qui en usent pour le « bureau ». Depuis son apparition sur le marché de la mode, le tailleur n'a plus jamais quitté la scène. Il va et revient sous différents modèles. Pour casser la monotonie du style, les femmes remplacent les jupes de taille moyenne qui accompagnent le « tailleur » par des minis ou de longues jupes. La plupart estiment en effet que pour rendre cette tenue sexy et adaptée à toutes les tranches d'âge, la nécessité s'impose de rétrécir la longueur de la jupe et de cintrer davantage la veste. Les jeunes filles non mariées peuvent alors se vêtir de « tailleur » pour satisfaire leurs caprices, mieux paraître et se prêter à la convoitise des hommes.

**Tableau 8:** Quelques caractéristiques des vêtements neufs trois pièces portés par la femme bamiléké

Nom commercial	Origine	Désignation	Prix (FCFA)	Composition	Etat
Ensemble « deux pièces »	Cameroun	Ensemble tailleur	25 000 à 35 000	Corsage +jupe ou pantalon	Neuf
	Cameroun	Ensemble lin	25 000	Corsage +jupe ou pantalon	Neuf
	Cameroun	Ensemble super 100	25 000 à 35 000	Corsage +jupe ou pantalon	Neuf
Ensemble « trois pièces »	Cameroun	Ensemble pagne	12 000 à 65 000	Corsage +jupe + foulard	Neuf

Source : Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

Un aspect important de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké concerne les dessous féminins, qu'il importe d'analyser dans les lignes qui suivent.

### III.8- Des sous-vêtements féminins

A la suite des vêtements, la femme bamiléké adopte des sous-vêtements qui lui permettent de mettre en valeur les parties de son corps réputées intimes. Slips, soutiens-gorge, jupons, body, cyclistes sont sollicités pour se protéger et séduire.

De l'avis de Djoum Cathérine<sup>96</sup>, les sous-vêtements n'étaient pas à la portée de tous aux environs de 1960. Ils étaient considérés comme un véritable objet de luxe, réservés aux femmes lettrées ou émancipées. Dans les zones de campagnes, les femmes ignoraient ces dessous, la plupart étant restée attachée à leur ceinture pelvienne. En effet, les sous-vêtements étaient jugés encombrants. Jusqu'en 2000,

<sup>96</sup> Djoum Cathérine, commerçante, entretien du 15/05/2007 à Dschang.

Djouokep Suzanne<sup>97</sup> affirme n'avoir jamais porté un slip et encore moins un soutien-gorge pour une longue durée. A son avis, ces dessous occasionnent démangeaisons et fourmillements. En plus, ils étouffent et empêchent d'être à l'aise. C'est pourquoi, elle ne les sollicite qu'à des occasions exceptionnelles. En effet, Djouokep n'est pas l'unique personne à soutenir ce point de vue. Plusieurs autres informatrices en âge avancé, mentionnent leur inadaptation pour les sous-vêtements. Celles qui osent s'en vêtir préfèrent des petites culottes destinées non pas uniquement à la protection, mais davantage sollicitées pour sécuriser leur monnaie<sup>98</sup>. D'autres par contre avouent qu'elles ne sauraient aller sans dessous. Elles ont l'impression d'être complètement nues disent-elles<sup>99</sup>.

Au regard de ces informations, il convient de dire que le port de la lingerie fine relève davantage de l'habitude. C'est par ailleurs un élément résultant de l'inadaptation des produits d'une culture loin de son berceau. On comprend ainsi pourquoi la femme bamiléké autrefois nue corps s'adapte difficilement au port des dessous. Toutefois, il convient de dire que les sous-vêtements sont devenus pour ses adeptes un véritable objet de mode. Les progrès observés dans le domaine vestimentaire en général et dans la bonneterie en particulier sont à la base de ce phénomène. Au même titre que les habits, les dessous féminins ont connu un essor remarquable dans les matériaux de confection, les modèles et les couleurs. Si les coupes des années 1960 étaient davantage en matière synthétique et en coton, il existe en 2000 des modèles en dentelle et en soie. En plus, les ensembles deux pièces sont des plus prisés pour l'harmonie des couleurs et dans le cadre de la séduction (photo 36, p. 254). La plupart des jeunes filles avouent leur préférence pour ces dessous à l'occasion des rendez-vous importants<sup>100</sup>. A leur avis, une femme doit aussi pouvoir séduire par ses sous-vêtements. Lorsqu'on les interroge, certains hommes déclarent sans ambages que la belle femme n'est pas seulement celle au physique attrayant, mais aussi celle qui sait mettre en valeur ses seins et son derrière.

---

<sup>97</sup> Djouokep Suzanne, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>98</sup> La plupart des femmes commerçantes préfèrent sécuriser leur porte-monnaie dans les culottes. Cette attitude les protège des agressions et des vols. Elles sont ainsi sûres, disent-elles de conserver longtemps leur argent.

<sup>99</sup> Domo Germaine, couturière, Fouamen Lydie, ancienne couturière, entretien groupé du 16/01/2005 à Ngaoundéré.

<sup>100</sup> Yangmé Caroline, coiffeuse, entretien du 18/02/2005 à Bamena, Temgoua Chantal, entretien du 08/08/2005 à Dschang.



**Photo 36 :** Jeune fille vêtue d'un ensemble deux pièces (slip et soutien-gorge fleuri)  
Atoukam, Ngaoundéré, 2000

Si les uns penchent pour les dessous présentables, d'autres par contre estiment qu'il ne s'agit pas seulement des dessous coûteux mais qu'ils soient surtout bien entretenus. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la femme sollicite des slips en fonction de ses moyens financiers et des événements. Les gaines sont utilisées pour rétrécir le ventre et les fessiers. Elles sont portées par les femmes enceintes qui souhaitent masquer leur grossesse et par les femmes fortes pour cintrer leur ventre. Les strings sont davantage l'apanage des jeunes filles. Cependant, celles qui les exposent sont considérées à tort et à travers de dévergondées et des prostituées à la quête des hommes. Les stars de musique et de cinéma présentent à leurs fans les coupes les plus extravagantes. Ces micros slips conçus pour la scène sont aussitôt réappropriés par les jeunes femmes qui en usent pour se pavaner en pleine journée dans les rues. Ce défilé ne manque pas de choquer certaines opinions. Beaucoup réduisent ce phénomène à la dépravation des mœurs, à la débauche. Une femme responsable n'oserait point exposer aussi facilement ses rondeurs. Une telle pratique relève de l'inconscience et du dévergondage sexuel. Cette attitude est à récriminer disent les vieillards, choqués par un tel habillement. Pourtant, ses adeptes affirment se mettre ainsi à la page de la mode. Nouveauté mal reçue et inadaptée dans un contexte culturel pudique où la morale reste une vertu capitale en dépit des influences de toute nature. Au-delà des gaines et des strings, on distingue une panoplie de coupes

de slips en 2000, allant des coupes les plus simples aux plus sophistiquées. Quand elles veulent séduire, les jeunes filles choisissent des slips en cordes hautement sexy et facilement détachables.

Tout comme les slips, les soutiens-gorge sont sollicités par la femme bamiléké pour mettre en relief ses seins et capter l'attention. Habituellement, ils accompagnent le port des slips. Les modèles sont variés. On en trouve à bretelles et sans bretelles, aux épaisseurs larges et fines. Ils sont choisis en fonction de la fantaisie de l'adepte et des occasions de sortie. Il en existe des coupes adaptées aux femmes enceintes et aux nouvelles accouchées. Ces modèles diffèrent des autres par leur texture généralement en coton et leur coupe. Cette dernière, plus solide sert à empêcher la chute rapide des seins. Elle renferme aussi une ouverture destinée à un meilleur allaitement. Les coupes les plus fantaisistes généralement bourrées, sont sollicitées par les jeunes filles à la poitrine affaissée ou aux petits seins pour permettre leur redressement.

Au courant des années 1990, les femmes optent pour la marque. Dans ses réclames, la CRTV vente les ensembles deux pièces constitués de slips et de soutien-gorge « Karina » dentelés, résistants et luxueux. Toutes les femmes bamiléké n'ont de rêve que d'en posséder, même les poches vides. Ce rêve est aussitôt freiné par les coupes locales confectionnées par les couturières en imitation aux marques étrangères. Elles proposent des copies moins résistantes, mais bon marché. Cet engouement est ensuite stoppé du fait de la non solidité du soutien qui lâche au cours des déplacements. C'est ce qui explique l'affluence des femmes dans les accessoires d'occasion.

Les jupons et les *body* font partie des dessous féminins. Le jupon désigne la pièce de la lingerie qui permet de voiler les tenues transparentes. Le charme de cette lingerie reste évident. Dans son évolution, le jupon a donné lieu aux « cyclistes » que les femmes trouvent plus pratiques, car ils permettent l'aisance des gestes sans risque de laisser entrevoir ses parties intimes. En plus, ils soulagent les femmes costaudes des frottements de jambes pendant la démarche. Les « cyclistes » (photo 37 P. 256) sont par ailleurs sollicitées comme tenue de sport et de danse. Ils jouent le même rôle que le *body* ou « justaucorps » (photo 37 p. 256) que les femmes enfilent comme corsets dans les tailleurs et autres blousons.



**Photo 37:** De gauche à droite, jeune fille en « cycliste » et en « justaucorps », Atoukam, Ngaoundéré, 2000

Les sources d'approvisionnement des sous-vêtements sont nombreuses. Au XX<sup>e</sup> siècle, ils se vendent dans les magasins de prêt-à-porter neufs, dans la friperie et dans les ateliers de couture. Dans ces derniers, les mesures sont prises avant la confection. Les femmes au pouvoir financier élevé, s'en procurent également à l'étranger. Il reste cependant acquis que loin d'être une nécessité pour certaines femmes, il existe des femmes dévergondées et des prostituées qui vont sans slips dans le but de séduire au moindre contact, car ces dessous sont parfois jugés gênants. Dans certaines circonstances, lorsqu'elles souhaitent échapper aux assauts masculins, les femmes les sollicitent plutôt comme mesure de sécurité. Dans ce cas, les « cyclistes » et les « justaucorps » sont indiqués. Difficilement détachables, ils protègent des agressions. C'est dans cette optique que Kougang Sidonie<sup>101</sup> affirme que quand elle ne veut pas être dérangée par son époux, elle porte son cycliste. Ainsi vêtue, elle est certaine de ne pas céder au moindre coup. Autant de raisons qui caractérisent le paysage de la mode des sous-vêtements chez la femme bamiléké.

---

<sup>101</sup> Kougang Sidonie, infirmière, entretien du 14/05/2005 à Bayangam.

## CHAPITRE VIII

### LES CHAUSSURES DE LA FEMME BAMILEKE

#### (1900-2000)

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, la femme camerounaise en général et bamiléké en particulier s'attelle à mettre son corps en valeur. Au gré des agressions climatiques et du phénomène de mode, elle adopte une panoplie de coupes de chaussures confectionnées dans des matériaux divers.

#### **I- La place des chaussures dans l'esthétique de la femme bamiléké**

Les chaussures représentent la partie de l'art vestimentaire qui sert à recouvrir et à protéger les pieds. Elles se présentent sous des coupes variées : sandales, souliers, pantoufles, bottes... On les trouve également en cuir, en peau, en tissu ou en plastique. Tout comme les vêtements, les chaussures sont des accessoires de mode, résultats d'une longue évolution marquée par des événements divers. Pendant longtemps les hommes ont marché pieds nus. L'idée de se protéger les pieds contre les piqûres d'insectes, des plantes, des cailloux et autres agressions diverses ne survint que tardivement dans l'histoire.

##### **I.1- Les modèles de chaussures entre 1950-1980**

###### **I.1.1- Les *songdingma***

Les toutes premières chaussures connues des Bamiléké en général et des femmes en particulier étaient fabriquées à l'aide des fibres végétales, du bois, des peaux et des os d'animaux<sup>1</sup>. Initialement, toute personne capable d'en produire se mettait à l'œuvre en fonction de la taille de ses pieds. C'est plus tard que les forgerons devinrent les chausseurs. Selon divers informateurs, les Mbouda sont les premiers à confectionner ces chaussures chez les Bamiléké. Ce sont des sortes de sandales faites de pneus de voiture, les différentes parties étant reliées entre elles par

---

<sup>1</sup> Noumbissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/06 à Dschang, tenant ses informations de ses grands parents.

de petits clous. Dès leur avènement, ces chaussures coûtaient chères, limitant de fait leur port<sup>2</sup>. Les informatrices ayant connu ces chaussures affirment :

A notre époque, les gens portaient les chaussures appelées *songdingma*, fabriquées par des cordonniers. Elles étaient en caoutchouc noir, taillées dans des roues de voiture. Les *songdingma*, se présentaient en deux coupes : l'une en forme de sandales simples et l'autre en coupe ouverte laissant simplement entrevoir les orteils et parfois le derrière de la plante des pieds<sup>3</sup>.

A l'origine, ces chaussures étaient davantage sollicitées par des hommes, les femmes allant pieds nus. Plus pratiques qu'esthétiques, elles n'étaient pas accessibles à toutes les populations<sup>4</sup>. En effet, l'appellation de *songdingma*, en dialecte foto à Dshang est née d'une querelle entre un policier et un passager verbalisé. Ce dernier, portant aux pieds les chaussures en caoutchouc, n'ayant pas ses pièces officielles et cherchant à se débarrasser des forces de l'ordre, déclare ironiquement: « Si je retire ces chaussures, je ne peux plus marcher au nom de ma mère ». D'où l'adoption du terme *songdingma* qui s'est généralisée au sein de la population de la région de Dshang jusqu'à présent.

Avec l'avènement des *songdingma*, toute femme bamiléké capable d'en acquérir, les portaient, faute d'en avoir des meilleures. Ils étaient sollicités à toutes les occasions dans toutes les chefferies. Ils commencent à perdre de leur valeur avec le développement de la friperie et le fonctionnement des industries de fabrication des chaussures à Douala. Sans toutefois quitter définitivement la scène, ces chaussures existent encore à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, mais ne sont plus portées que par des vieillards et quelques femmes matures, davantage pour des raisons de commodité. Le groupe musical camerounais dénommé « Takam II » chausse en 2000, quelques spécimens dans leurs différents clips. Ces chaussures demeurent pratiques, accessibles, reposantes et permettent d'effectuer de longues distances. De nos jours, elles sont rares et leur coût varie entre 1000 et 1500 FCFA. Elles ne sont cependant que l'apanage de quelques nostalgiques et de certaines femmes rurales. Toute jeune fille qui ose en adopter est taxée d'« arriérée ».

---

<sup>2</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>3</sup> Maffomendjou Régine, commerçante, Kenko Marie Claire, commerçante, entretien groupé du 23/08/2006 à Dshang.

<sup>4</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.



A la suite des *sondingma*, les femmes bamiléké se chaussent de *kettou*, sortes de tennis en matière plastique communes aux hommes et aux femmes. Elles sont en matière plastique et sont produites dans l'usine des Plastiques du Cameroun (PLASTICAM) à Douala. Autant que les paires de fabrication locales, les *kettou* avaient davantage un rôle pratique qu'esthétique. Elles recouvrent entièrement les pieds et les protègent contre les chocs éventuels. Elles sont connues en pays bamiléké comme étant les tous premiers spécimens en matière plastique. Les Bayangam s'amuse à les désigner *koung kessala*, terme péjoratif qui signifie littéralement écorces de manioc, rappelant la couleur et la matière première de cette chaussure. Initialement, les *kettou*, étaient portés autant par les hommes que par les femmes et sont adaptées à la saison pluvieuse, car étant en matière plastique, elles supportent la boue et l'humidité.

Tchatchouang Monique,<sup>5</sup> l'une de nos informatrices note que c'est à l'âge de 15 ans qu'elle se chausse de *kettou* de couleur marron ou blanche maintenues sur la devanture par des lacets. Ces chaussures lui sont offertes par une parente vivant à Douala et de passage au village à Bangou. Cette chaussure précieuse, jalousement gardée, représentait pour Tchatchouang l'unique paire portée lors des circonstances exceptionnelles.

### **I.1.2- Les « rend moi 200 » et les ballerines**

Le modèle de *kettou* évolue ensuite en une sorte de tennis appelé « rend moi 200 »,<sup>6</sup> chaussures en tissu et la semelle en élastomère. Au courant de 1960, ils paraissent principalement en deux couleurs, notamment en blanc et marron. En raison de leur aspect extérieur, ils sont nettement mieux prisés que les précédents et nécessitent beaucoup d'entretien. C'est pourquoi la couleur marron était des mieux prisée. L'usage du « vers-blanc »<sup>7</sup> permet de teindre les spécimens de couleur blanche plus enclins à la saleté. Afin de paraître plus belles, les femmes les relayaient

---

<sup>5</sup> Tchatchouang Monique, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>6</sup> Dans les marchés de l'Ouest-Cameroun, cette nouvelle coupe de tennis coûtait 1300 FCFA. Les clients remettaient habituellement 1500 FCFA et percevaient en retour 200 FCFA. D'où l'appellation « Rend-moi 200 ».

<sup>7</sup> Le « vers-blanc » est un produit utilisé pour l'entretien des chaussures de couleur blanche qui commencent à perdre de leur éclat. De nature liquide, il est frotté sur l'ensemble des parties à teinter et leur donne un aspect de nouveauté.

parfois des chaussettes de couleur blanche. Au courant de 1970, les élèves et surtout les collégiens s'en chaussent massivement en raison de leur recommandation par les autorités scolaires pour les cours d'éducation physique et sportive. Par ailleurs, ils s'attachent principalement aux pantalons *jean* et se prêtent également aux ballades. L'évolution de ces tenues donne progressivement lieu au port des « baskets » jugés plus luxueux. Les coupes se diversifient progressivement et multiplient les choix. La friperie accroît la diversité de la demande. Autant que les hommes, les jeunes filles se chaussent de « baskets » par ailleurs sollicités par les scouts et les guides pour les « camps », les pique-niques et les excursions (photo 38, p. 261).

Les nouvelles coupes féminines issues de la gamme des chaussures en plastique sont initialement des sortes de ballerines de couleur noire d'aspect très simple (photo 39, p. 261). Les styles les plus améliorés portent à leur extrémité, à l'endroit du gros et des petits orteils un nœud papillon doublé de couleur blanche et taillé dans une matière autre que du plastique. De même, la bordure de la ballerine est agrémentée de petits fils brillants assortis qui donnent à la chaussure un aspect nettement présentable.

Toutes les femmes ayant les possibilités d'en acquérir l'achetaient. Les paysannes l'obtenaient au prix de grands sacrifices. L'acquisition se faisait de tradition après la vente des récoltes comme le maïs, les arachides, le haricot, les légumes et les tubercules. Aussi pratiques que présentables, ces chaussures étaient adaptées à la boue, à l'eau et à la longue marche. Elles ont perduré longtemps et n'ont plus jamais quitté la scène. Aujourd'hui encore on en trouve des coupes aux couleurs différentes. A la suite des ballerines, une multitude d'autres coupes de chaussures en plastique se sont succédées dans les marchés : ouvertes, fermées, reliées, à talons, sans talons, unicolores, multicolores. Depuis leur parution dans les marchés de l'Ouest-Cameroun, les usines de fabrication essentiellement basées à Douala innovent périodiquement des coupes les unes aussi belles que les autres. Elles sont introduites dans les villages par des vacancières, les voyageurs ou les commerçants. Celles-ci paraissent sous divers coloris : marron, bleu, rouge, jaune et vert.



**Photo 38 :** Jeunes « guides » chaussées de *baskets* © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1972



**Photo 39 :** Femme chaussée de ballerines noires ornées de fil blanc © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975

L'épouse d'un homme « capable » pouvait disposer de trois à quatre paires de chaussures réparties selon ses activités : une paire pour les activités domestiques, une deuxième pour le champ, une troisième pour le marché et une quatrième pour les fêtes. Toutefois, il n'était pas exclu de rencontrer des femmes allant pieds nus et ne pouvant s'offrir une seule paire de chaussures faute d'argent. Les femmes capables se chaussaient des coupes fantaisistes acquises dans les magasins de prêt-à-porter ou triées dans les chaussures d'occasion. Les maisons « Bata », «Printania», «Monoprix» vendent de nouvelles coupes plus présentables à travers une gamme variée très stylée et sont pour la plupart ouvertes et munies de lacets permettant de les fixer. Les chaussures *Bata* sont de coûts abordables. Les prix sont davantage fonction de la qualité et surtout de la durabilité. Ils vont de 1500 à 5000 FCFA<sup>8</sup>. Toutefois, ces

<sup>8</sup> Tchefenjem Jean, ancien commerçant, entretien du 10/08/2005 à Dschang.

nouveaux modèles n'étaient que l'apanage de quelques femmes urbaines, branchées à l'évolution de la mode.

En plus de ces innovations, de nouvelles gammes paraissent en quantité considérable dans les marchés. La mode se diversifie. On trouve des chaussures en matières et en modèles variés. Les coûts sont par ailleurs fonction de la qualité et de la capacité financière de chaque acquéreur. Dans cet éventail de modèles, on peut citer les « Sabots pharmaceutiques », les « bouts carrés », les « bouts pointus » et les « hauts talons » qui deviennent signe d'élégance, d'aisance et de prestige. Dans toutes les villes du Cameroun, les chaussures deviennent un véritable sujet de mode. La femme capable devient celle chaussée des « chaussures nouvelles tendances ». Les chaussures servent désormais non plus simplement à se protéger les pieds, mais deviennent de véritables accessoires de séduction. La femme est désormais tenue de compléter son habillement par une paire de chaussures « nouvelle coupe », « griffée » ou « dernier cri ». Pour relayer les pantalons et mini jupes ou robes à la vogue, les citadines portent des sabots, des chaussures fermées, ouvertes, à talons ou dépourvues de gros talons. Le « véritable cuir », inaccessible à tous devient la référence.

### **I.1.3- Les « sabots pharmaceutiques »**

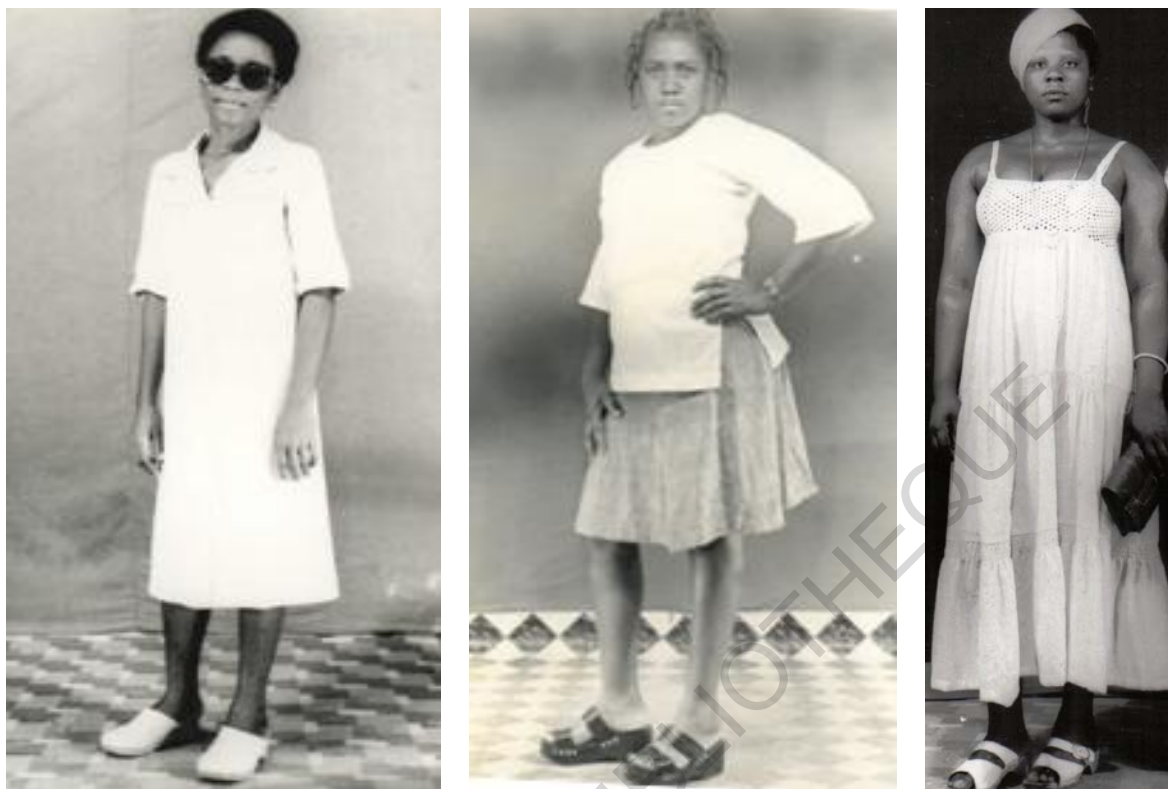
Dans les années 1970-1980, les « sabots pharmaceutiques » sont à la mode (photo 40, p. 263). Comme leur nom l'indique, cette coupe se vend dans les pharmacies. Le coût est d'environ quinze milles francs<sup>9</sup>, somme très élevée qui limite dans un premier temps la demande. Seules les femmes « capables » osent s'en procurer. Progressivement, les prix chutent à moins de dix mille francs et la mode se répand aux classes sociales modestes<sup>10</sup>. Les femmes bamiléké se chaussent de coupes variées. Les unes optent pour les coupes à devanture fermée tandis que d'autres choisissent les coupes à devanture ouverte. Quel que soit leur forme, ces chaussures sont munies d'un talon en bois poli, protégé d'une semelle en élastomère. Les femmes affirment avoir prisé les sabots non pas uniquement pour les besoins de

---

<sup>9</sup> Tiomo Antoinette, institutrice retraitée, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

<sup>10</sup> Djoum Cathérine, commerçante, entretien du 15/05/2007 à Dschang.

mode, mais aussi et surtout pour leur résistance. Très solides, les sabots résistent à l'usure, élément qui justifie par ailleurs leur cherté.



**Photo 40** : Jeunes femmes chaussées de différentes coupes de sabots (à gauche, « sabot pharmaceutique ») © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975 et Foupa, Mbouda, 1980

A l'origine apanage des infirmières et des médecins qui disposent habituellement des modèles en plastique ou aux talons en élastomère, le port des sabots se vulgarise à l'ensemble de la population féminine bamiléké voire camerounaise. De l'avis des médecins, les sabots pharmaceutiques ont été mis à la disposition du public dans le but de soulager les problèmes lombaires, élément qui justifie le qualificatif pharmaceutique. Les variantes, fabriquées en imitation se répandent ensuite. Moins coûteuses, ces nouvelles parutions se vendent à bas prix dans les marchés et se diffusent dans les couches sociales démunies.

#### **I.1.4- Les « bouts carrés », les *salamander* et les *bottillons***

Les bouts carrés sont une coupe masculine au talon plat mais épais et compensé, nettement adapté à la marche (photo 41, p. 264). Les sabots côtoyaient

d'autres modèles de chaussures dont les plus connues sont les *bouts carrés*. Ceux-ci sont adoptés par la femme bamiléké afin d'être dans la mouvance de la mode.



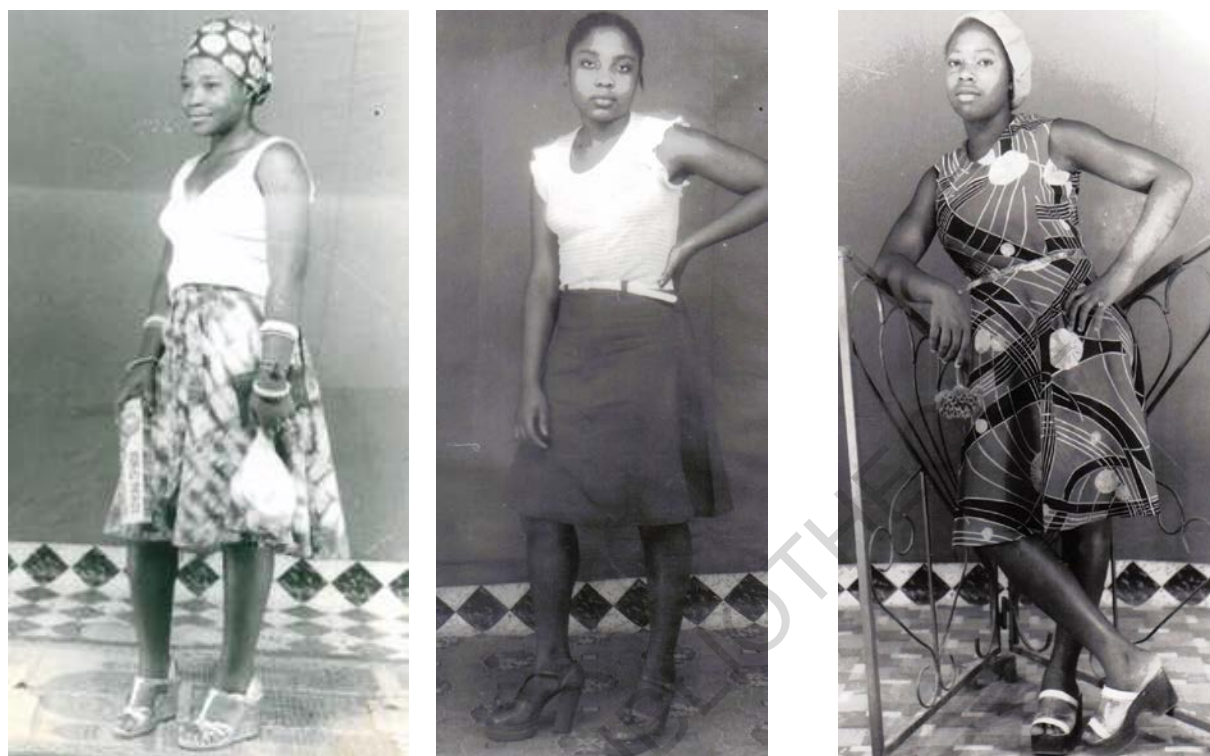
**Photo 41:** Jeunes femmes chaussées des modèles dits « bouts carrés » © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1980

Ils sont en coupe unique et fermée contrairement aux sommiers étroits des marques pointues parfois dégagées. Initialement, ils paraissent en couleur sombre. Les femmes au « look classique » et discret en sont les principales adeptes. De l'avis de la plupart des dames, les bouts carrés « habillent » mieux, d'autant plus qu'ils conviennent à tous les modèles de vêtements. De ce fait, elles donnent de l'apparence aux pantalons et jupes à pans évasés. Ces chaussures accompagnaient les adeptes des « pieds 100 » et autres mini jupes. Fortement prisées par les jeunes, elles se portaient à l'occasion des soirées récréatives et des réjouissances populaires. Les jeunes avaient en effet le choix entre cette coupe et les bouts pointus qui côtoyaient les modèles existants. Entre 1970-1980, les femmes adoptent pour la plupart le style de leurs artistes préférés. Les *salamander*, *santiago*, *alpaga/hopaga* » « *Rocafil jazz* »<sup>11</sup>(photos ci-

---

<sup>11</sup> Rocafil jazz, nom de l'orchestre du regretté Prince Nico Mbarga, était devenu le nom d'une chaussure du fait que ce dernier portait partout un spécimen blanc en bottillons.

dessous) et les « hauts talons » remportent les suffrages des jeunes avec le succès musical de Prince Nico Mbarga.



**Photos 42 :** Femmes chaussées de *salamander* : (à gauche, coupe aérée ; au centre, coupe haute et massive ; à droite, coupe sandale) © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982

La coupe *salamander* rappelle encore aux Camerounais de la génération 1980 des souvenirs inoubliables. Chaque femme bamiléké avoue avoir porté au moins un spécimen. Il en existait sous des coupes variées : sandales, fermées, reliées... Quelle que soit la forme de la chaussure, l'importance des talons est notoire. Elle donne à la chaussure une hauteur de près de 10 cm qui rend la démarche visible et parfois hésitante. C'est le chanteur Prince Nico Mbarga, de par un modèle spécifique de couleur blanche qui rend les *salamander* célèbres en Afrique. Au Cameroun, cette chaussure porte son nom ou de son orchestre, le *Rocafil Jazz*. Certains les appellent *Santiago* ou encore *tchouc me I die*<sup>12</sup>. Pour être à la mode et paraître, toute jeune femme devait posséder au moins une paire de *santiago*. Les femmes de différentes couches sociales en portaient spécialement lors des sorties. Elles convenaient aussi

<sup>12</sup> Terme *pidjin* qui signifie « cogne moi et je meurs » traduisant le caractère massif et dangereux de la chaussure au regard de l'épaisseur du talon.

bien aux minis jupes et robes ainsi qu'aux « pantalons pattes d'éléphants ». Les bottillons paraissent en cuir à boutons, et à fermeture éclair comme l'indique cette photo. C'est le modèle phare des années 1980.



**Photo 43:** Jeune fille chaussée de bottillons en cuir sous une robe à bretelle © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982

Les bottillons se présentent sous différentes coupes. Il y a des modèles à longues tiges montantes et en « mini ». Les premiers atteignent les genoux tandis que les seconds s'arrêtent en dessous des mollets. De l'avis de la plupart des informatrices approchées, les meilleurs bottillons proviennent de la friperie où certaines paires étaient neuves. Ils siéent convenablement aux pantalons jeans et rappellent le style vestimentaire des *cow boy* américains. Mariées ou non, les femmes en portent à des occasions multiples. Les prostituées appréciaient les coupes extravagantes aux couleurs vives. Les bottillons n'ont pas perdu de leur pouvoir d'attraction sur les femmes. De nos jours encore, elles les portent à des occasions spéciales et particulièrement lors des soirées dansantes au village ou à la ville. La diversité des modèles adaptés aux coupes vestimentaires variées permet qu'on les chausse sans complexe de jour comme de nuit.



### **I.1.5- Les chaussures de la friperie**

La friperie a joué un rôle manifeste dans l'approvisionnement des accessoires destinés au rehaussement de la toilette de la femme bamiléké. On y trouve des paires en cuir dont les prix sont fonction de la qualité. En effet, les plus présentables coûtent chers par rapport aux paires usagées à la portée de toutes les bourses. Cependant, les femmes bamiléké s'intéressaient très peu à ces chaussures d'occasion. Pareilles aux vêtements de seconde main, elles n'avaient pas autant de valeur que les coupes neuves issues des usines de fabrication. L'offre était par ailleurs peu attrayante. Contrairement aux chaussures de confection locale nettement plus pratiques, la friperie comportait des articles peu commodes pour la région notamment des bottillons, des sandales de chambre pouffées, des chaussures à talons en fibres compensés, des paires recouvertes de laine et de textile, des bottes de ski et de nombreuses coupes à talons. Ces chaussures pour la plupart peu adaptées à l'environnement naturel de la région ne se prêtaient nullement à la marche, sur des pistes boueuses et glissantes.

Dans les milieux urbains, les femmes sachant fouiller dans les tas de chaussures, trouvent des coupes originales qu'elles seront les seules à posséder. C'est l'une des particularités de la friperie dans la mesure où chaque pièce est unique. Dans le but de se démarquer des autres, certaines femmes optaient pour « le non vulgaire ». Elles préféraient les « paires rares » aux « chaussures communes » portées par tous. Il faut également signaler le développement de la cordonnerie avec l'affluence des modèles bon marché qui se dégradaient aussi rapidement. En effet, Parallèlement à la confection des chaussures en caoutchouc, les cordonniers réparaient les chaussures usées. On les trouvait en nombre élevé non pas seulement à Douala et à Yaoundé, mais également en pays bamiléké.

Traditionnellement, ils réparent les chaussures, depuis 1970 environ, ils en fabriquent aussi, des sandales à semelles taillées dans de vieux pneus de voiture ou à semelle en bois. Les plus habiles fabriquent en outre des ceintures, des porte-monnaie, des sacs à main pour dames, des sacs de voyage, tout cela en cuir ou en scaille. Peu rémunératrice au départ, cette profession est devenue très rémunératrice, grâce à l'immigration de ceux qui l'exercent. Les Bamiléké ont joué un grand rôle dans sa transformation. Les cordonniers travaillent dans des ateliers dont certains se signalent par des plaques fort amusantes comme celles-ci relevées à Yaoundé : « Docteur en droit de chaussures » ou celle-ci très poétique : « médecin des chaussures ». Pour comprendre le sens de cette plaque, il faut

savoir que les premiers intellectuels camerounais rentrés de France après l'accession du pays à l'indépendance en 1960 étaient des docteurs en droit. Ils étaient très respectés par la population. Par fierté, le cordonnier très habile s'est dit lui aussi « docteur en droit » mais en une matière que l'on appelle « les chaussures »<sup>13</sup>.

Les chaussures en vogue dans les années 1980 sont de coupes variées. En plus des *salamander* encore en vogue, nombres de modèles s'y ajoutent, notamment les bottillons, les talons fins ou aiguilles, de nouvelles marques de compensées aussi bien aérées que murées, les paires basses aussi. Entre 1970-1980 ils se présentent davantage sous des formes simples plus ou moins acceptées par beaucoup de tranches d'âge en dehors des femmes âgées. En effet, leur adoption exige adresse et souplesse au cours de la marche au risque de se renverser. Si les unes sont uniquement ouvertes sur la devanture, d'autres le sont derrière ou sur les deux bouts. Ces ouvertures permettent l'aération des pieds et facilitent le port.

#### **I.1.6- Les chaussures « hauts talons fins »**

Parallèlement aux bottillons, certaines femmes portent les chaussures entrouvertes ou fermées, à talons compensés ou à talons aiguilles. Vulgairement appelées « aide moi à grandir », les « hauts talons » sont l'apanage des femmes de petite taille. En raison des exigences liées au port de ces chaussures, les « hauts talons » ne se portaient pas tous les jours. Les femmes les sollicitaient surtout pour des occasions spéciales notamment les occasions festives et dansantes. Le port des talons exige par ailleurs une certaine habileté dans la démarche. L'inexpérience peut occasionner des accidents assez graves comme l'entorse et le déboîtement. Une simple inattention en saison des pluies et surtout sur des routes non asphaltées aux pentes boueuses occasionne glissades et fractures ayant conduit les victimes dans des hôpitaux. Les chaussures à talons « aiguilles » sont en cuir et se présentent sous différentes formes (photo 44, p. 269). On les trouve ouvertes ou fermées, aux couleurs variées : beige, rouge, noire, marron ou blanche. La hauteur des talons varie de 4 à 20 cm. Les enfants le dénomment *coss coss*, onomatopée qui renvoie au bruit cadencé des hauts talons lors du passage de la porteuse. Les talons les plus hauts sont portées

---

<sup>13</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, vol. 2, Yaoundé, CEPER, p. 231.

par des prostituées dit-on pour attirer les clients. Au courant des années 1970, ils sont toujours à la mode et n'ont jamais quitté la scène.



**Photo 44:** Quelques coupes de chaussures en cuir et à hauts talons fins, modèles prisés des « grandes dames » Archives © Archives Sadeu, Bafoussam, 1982

Ils sont davantage portés par des femmes capables de s'en servir efficacement. Stars et « grandes dames », femmes d'affaires dont la plupart est véhiculée, sont les adeptes du haut talon. Les meilleures pièces sont griffées et ne sont pas à la portée de tous. Les coûts varient selon la matière de fabrication, la nouveauté ou la griffe. On en trouve aussi bien dans les chaussures d'occasion que dans les grands magasins spécialisés. La femme bamiléké n'hésite pas à déboursier des sommes considérables pour s'offrir des paires de 50 000 à 90 000 FCFA importées d'Europe. De l'avis de la plupart, les plus chères sont les plus durables et des plus élégantes aussi. Elles valorisent et attirent les regards.

### **I.1.7- Les talons compensés**

Comme leur nom l'indique, les talons compensés sont des chaussures aux talons plus épais en comparaison aux talons effilés (photo 45 p. 270). La plupart des

jeunes femmes bamiléké coquettes en possédaient au moins une paire pour les sorties. En posséder plusieurs paires était une marque d'élégance et de richesse. En dehors des magasins dans lesquelles les femmes se ravitaillaient, certaines les achetaient à bas prix dans la friperie. En dépit de la très grande diversité des chaussures d'occasion, les femmes bamiléké s'y intéressaient peu. Très peu en effet connaissaient la valeur de la friperie, considérée comme déchets au même titre que les vêtements d'occasion. Seules les chaussures issues des usines de fabrication industrielle semblaient avoir de la valeur.



**Photo 45:** Sabots *Salamander* en talons compensés: des modèles extravagants, fantaisistes et massifs, souvent impropres à la marche © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1978

### **I.1.8- Les paires basses**

Les paires basses sont plus pratiques et reposantes (photo 46, p. 271). Elles échappent à l'usure du temps. Elles sont en cuir de couleur blanche, beige et noire. Elles sont surtout sollicitées pour des raisons de commodité. Les maisons « Bata » offraient des paires plus luxueuses et présentables. Les coupes ouvertes laissent entrevoir tantôt les talons, mettent tantôt en valeur les orteils ou font ressortir la cheville. Elles conviennent à toutes les occasions et se prêtent à la marche rapide. Les talons parfois en élastomères sont discrètes et ne font pas de bruit. A des prix

accessibles, ces chaussures sont l'apanage des jeunes filles, des dames et des femmes âgées qui les sollicitent lors de diverses occasions.



**Photo 46 :** De gauche à droite, jeunes filles et jeune dame chaussées de paires basses fermées et ouvertes en cuir et en tissu © Archives Foupa, Mbouda, 1973, Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975

## II- Une offre de chaussures diversifiées

### II.1- Les modèles de chaussures des années 1980-2000

Entre 1980-2000, toutes les femmes bamiléké se chaussent avec moins d'extravagance. Les *salamander* sont abandonnés, tandis que les nouveaux modèles de chaussures deviennent simples. Aux talons compensés et bouts carrés extravagants des années 1960-1980, se substituent les coupes de chaussures nettement raffinées et plus reposantes. Les talons fins réapparaissent avec de nombreuses fantaisies et sous des modèles et coloris variés. Le véritable cuir alterne le cuir ciré et le semi cuir qui s'offrent dans des coloris divers. Les progrès technologiques observés dans le domaine des textiles se propage et gagne le terrain des chaussures. Chaque maison de fabrication opère des choix de qualité pour une clientèle diversifiée et exigeante. La marque devient une obsession pour la femme bamiléké prête à tout pour se mettre en valeur et séduire. A partir de 1985, les médias

multiplient les envies à travers les miss et les stars. Se chausser comme *Alexis* ou *Krystel Carington*, tel est le rêve de beaucoup de jeunes femmes bamiléké. Femmes libres, femmes mariées, jeunes filles et femmes âgées disposent d'une panoplie de coupes de chaussures sollicitées chacune en fonction des sorties. Le tableau 9 ci-dessous met en exergue les caractéristiques de quelques spécimens portés par la femme bamiléké à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Des contacts avec les femmes d'autres régions du Cameroun notamment le grand Nord poussent les femmes vers de nouveaux choix de chaussures.

**Tableau 9 :** Quelques caractéristiques des chaussures à talon haut aiguille portées par la femme bamiléké

Nom commercial	Origine	Prix (FCFA)	Matière	Coupe	Bout	Etat
<i>Via marte</i>	Chine	10000	Semi-cuir	ouverte	Pointu	Neuf
<i>Beauty star</i>	Chine	12000	Semi-cuir	Semi-ouverte	Pointu	Neuf
<i>Belinda</i>	France	80 000	Véritable cuir	Fermée	Pointu	Neuf
<i>Graceland</i>	France	1500	Cuir	Ouvert	Carré	Usagé
<i>MCD DEP</i>	France	2000	Cuir	Ouvert	Pointu	Usagé
<i>5th Avenue</i>	Etats-Unis	2500	Cuir	Ouvert	Pointu	Usagé
<i>5th Avenue</i>	Etats-Unis	3500	Cuir	Fermé	Carré	Usagé
<i>Ecco</i>	Italie	500	Croco	Fermé	Carré	Usagé
<i>E714</i>	France	25 000	Cuir	Fermé	Pointu	Neuf
<i>San Marina</i>	Italie	2500	Cuir	Ouvert	Carré	Usagé
<i>Artengo</i>	Chine	10 000	Semi-cuir	Fermée	Carré	Neuf
<i>Barbara Heller</i>	Grande Bretagne	25 000	Cuir	Fermée	Carré	Neuf
<i>Favorito</i>	Italie	12 000	Semi-cuir	Semi-ouverte	Rond	Neuf
<i>Auxi</i>	France	12 000	Semi-cuir	Fermé	Pointu	Neuf

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Baham, Bandjoun, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

De temps à autres, les samaras fabriqués dans la partie septentrionale du pays à base des peaux de boeufs, alternent avec les coupes importées. Ces chaussures sont vendues dans les Grassfield non seulement par les commerçants haoussa mais sont également acquis lors des déplacements effectués par les Bamiléké dans le Septentrion. La TANNECAM (Tannerie du Cameroun), ex société de production des

accessoires en peau permet la confection des coupes nouvelles prisées par la jeunesse. Cette influence arabo-musulmane dans le domaine des chaussures touche par ailleurs d'autres éléments de l'esthétique corporelle comme le cosmétique présenté plus loin. Les jeunes filles et dames et surtout les femmes islamisées accueillent à cœur joie cette nouveauté qui permet non seulement de se mettre à l'aise, mais aussi et surtout de faciliter les ablutions pendant les prières. Ces babouches ne connaissent pas un grand succès sur le marché à l'Ouest-Cameroun. Elles sont progressivement délaissées à cause de climat très froid et pluvieux de la région et impropre à l'utilisation de cette sorte de chaussures en peau. Les femmes reconnaissent que les samaras résistent mal à la pluie et à la boue. Dès qu'ils sont trempés, ils exhalent une odeur nauséabonde et se détériorent rapidement.

Au courant des années 1990, les ballerines, chaussures féminines légères et sans talon qui rappellent le chausson de danse entrent en scène. Ayant discrètement été à la mode au début des années 1970, les ballerines refont succès. Pratiques et délassantes, elles sont l'apanage des couches sociales variées. *Bayam sellam*, élèves, agents de l'Etat, écolières, étudiantes et femmes de toutes les confessions religieuses en raffolent. La gamme des coloris limitée essentiellement au noir va se diversifier progressivement brassant du vert, du rose, du gris, au bleu. Les motifs passeront ensuite aux carrelées et aux lisses. A partir de 1998, les mocassins se répandent. Autant que les ballerines, ils remportent du succès auprès des jeunes filles et dames. Véritables chaussures de ville, elles facilitent la marche et paraissent en daim et en cuir. Si les coupes neuves ne sont pas accessibles à toutes les bourses, la friperie offre des pièces usées à bon prix. Dans les années 1975, les jeunes filles sollicitent les baskets surtout dans le cadre des activités sportives. Progressivement, elles sont sollicitées en fonction des marques. Après 1985, la marque « Lecoq sportif » est fort prisée. Ensuite, les maisons *Adidas*, *Puma*, *Nike* proposent des coupes raffinées, résistantes, pour une classe féminine ambitieuse, envieuse mais sans argent. Cette première parution porte principalement deux coloris qui sont le blanc et le noir. Au courant des années 2000, les modèles de baskets sont variés. Ils deviennent plus élégants et légers et paraissent dans des coloris de toutes sortes. Elèves et étudiantes y trouvent particulièrement leur compte.

Les jeunes dames se rabattent dans des coupes de sandales à talons qui siéent à tous les modèles de vêtements. Le port des sandales à talons commence avec l'avènement des *ndombolo* qui font fureur entre 1997-1998. Les vedettes les plus célèbres du *ndombolo* sont Koffi Olomidé, Papa Wemba et J.-B. Mpiana. Cette coupe de chaussures survient également à la suite de la musique ivoirienne le *Mapouka* (danse traditionnelle ivoirienne qui a été transformée en danse obscène à cause du déhanchement fessier qu'il implique). Les danseuses portent des talons fortement compensés similaires aux *salamander* des années 1960-1970.

Après deux ans de mode, ils sont remplacés par les « cellulaires », sandales à talon non pas droit, mais incliné dont l'avènement fait suite à l'apparition des téléphones portable sur le marché à la veille de l'an 2000. Ils conviennent aux modèles de pagnes et se portent à toutes les occasions. Ces coupes de sandales ont été étouffées par l'avènement des marques de sandales « *made in China* » qui ont considérablement inondé les marchés. On en trouve de tous les coloris et de toutes les formes bradées à vil prix. Appelées « sans confiance », les chaussures chinoises brillent par leurs couleurs mais surprennent par leur fragilité. Quoi que fragiles, ces chaussures sont à la portée de toutes les bourses et sont portées majoritairement par une jeunesse dépendante et frivole des nouvelles tendances. L'innovation dans ce domaine est observable dans la variété des coloris. On en trouve de toutes les couleurs allant des tons classiques tels que le noir, blanc et beige aux couleurs voyantes et autrefois rares dont le rouge, le rose, le vert, le jaune, le bleu. Ces chaussures n'ont pas que des inconvénients. De l'avis des adeptes, elles ont l'avantage de permettre le mariage des tenues compte tenu de la diversité des coloris qu'elles offrent. Au vu de leur vulnérabilité, les marques de chaussures chinoises sont négligées par les femmes averties qui sollicitent encore des talons compensés et intermédiaires qu'elles s'offrent dans les chaussures d'occasion et dans les grands magasins en fonction de leur bourse. Ces chaussures sont de marques différentes et proviennent d'horizons divers (tableau 10, p. 275). En plus, elles portent les noms des pays différents bien que la plupart soient fabriquées hors des pays dont ils portent le nom.



**Tableau 10 : Quelques caractéristiques des chaussures à talons compensés**

Nom commercial	Origine	Prix (FCFA)	Matière	Coupe	Bout	Etat
<i>Agnès Flo</i>	France	45000	Cuir	Fermée	Carré	Neuf
<i>Gli Artigiani</i>	Italie	40 000	Cuir	Fermée	Pointu	Neuf
<i>Vesters Luxe-Voethup</i>	Allemagne	50 000	Cuir	Fermée	Rond	Neuf
<i>Senorita</i>	Espagne	15000	Rose	Semi ouverte	Pointu	Neuf
<i>Enzo Angelini</i>	Italie	500	Croco	Fermé	Carré	Usagé
<i>Pierre Dumas</i>	France	15 000	Cuir	Semi ouverte	Carré	Neuf
<i>Dior</i>	France	5000	Tissu	Sandale	Rond	Neuf
<i>Sheouna</i>	Chine	2000	Semi cuir	Sandales	Rond	Neuf
<i>Aoyou</i>	Chine	2000	Semi cuir	Sandales	Rond	Neuf
<i>Graceland</i>	France	15 000	Cuir ciré	Semi ouverte	Carré	Neuf
<i>Sogoplast</i>	Chine	8000	Semi cuir	Sandales	Arrondi	Neuf
<i>Exora</i>	Chine	12 000	Semi cuir	Sandales	Pointu	Neuf
<i>Kanina</i>	Nigeria	6 000	Semi cuir	Sandales	Carré	Neuf
<i>Bailli</i>	France	15 000		Fermée	Carré	Neuf
<i>Prima</i>	Chine	12 000	Semi cuir	Semi ouverte	Pointu	Neuf
<i>Création Ligade</i>	France	25 000	Cuir	Fermée	Carré	Neuf
<i>Linea Rivera</i>	Italie	35 000	Cuir	Fermée	Carré	Neuf
<i>Aimeigao</i>	France	17 000	Cuir ciré	Fermée	Carré	Neuf
<i>Santonia</i>	Italie	25 000	Cuir	Fermée	Pointu	Neuf
<i>Beauty Express</i>	Cotonou	12 000	Tissu et perles	Semi ouverte	Pointu	Neuf
<i>Artigiani</i>	Italie	35 000	Cuir	Semi ouverte	Carré	Neuf
<i>5 th Avenue</i>	Etats-Unis	4500	Cuir	Semi ouverte	Pointu	Usagé
<i>Spiral</i>	France	3500	Cuir	Semi ouverte	Pointu	Usagé
<i>Eimdale</i>	Grande Bretagne	2500	Cuir	Fermé	arrondi	Usagé
<i>Enza Nucci</i>	Italie	18 000	Tissu perlé	Semi ouverte	arrondi	Neuf

**Source :** Enquêtes de terrain, Bafoussam, Bandjoun, Baham, Bangou, Dschang, Mbouda, 2000

En effet, pour des raisons de marketing, des imitations sont reproduites dans d'autres pays et au Cameroun et se marchandent à prix bas. Ces coûts sont fonction de l'état des chaussures et de leur marque (tableau 10, p. 275). Le coût des chaussures

neuves varie de 6000 à 50 000 FCFA. Les paires usagées se soldent entre 500 et 15 000 FCFA. La femme bamiléké n'hésite pas à déboursier des sommes considérables pour s'offrir plusieurs paires de chaussures griffées issues des magasins huppés de Paris, de Londres et des Etats Unis. En posséder quelques unes traduit la capacité financière ou l'aisance de l'adepte. Ces chaussures très coûteuses de l'avis des femmes poussent les jeunes filles au dévergondage et au vol pour en acquérir. Par ailleurs, des ménages se détruisent à cause des femmes qui soutirent des poches de leur époux des sommes faramineuses pour s'offrir de nouvelles coupes. En plus, certaines femmes gèrent négligemment leur ménage parce que la ration alimentaire a été détournée vers l'achat des paires de chaussures griffées. Ces griffes ne sont cependant pas les seules coupes dont use la femme bamiléké pour plaire et se faire valoir.

## **II.2- Une nouveauté : les bouts pointus**

L'une des nouveautés dans le domaine des chaussures à la veille de l'an 2000 concerne les bouts et talons très pointus. En effet, l'avènement des bouts effilés et pointus constitue une étape importante dans l'évolution de la mode des chaussures. Ils diffèrent des coupes en vogue entre 1960-1970. Ils paraissent en babouches et en fermées et portent un talon bas non compensé. Les jeunes filles les portent pour mettre en valeur les pantalons « taille basse » qui apparaissent avec ces chaussures. Ce sont des chaussures de ville fortement prisées par les jeunes « branchées ». Préalablement de couleur noire, cette coupe tend vers la diversité des couleurs. On trouve du blanc, du rose et du marron de marque chinoise. Elle se vulgarise en même temps que les pointus à talons fins dans le monde étudiantin où les coquettes les portent pour se rapprocher des stars des séries hollywoodiennes et des stars de musique. Rêveuses, les étudiantes sont prêtes à tous les sacrifices pour être comme *Mariah Carrey, Jennifer Lopez*. Ce rêve ne se limite pas aux coupes de chaussures. Il les prolonge dans l'univers du cosmétique où les jeunes filles et femmes ne reculent devant rien pour « blanchir ».

# CHAPITRE IX

## LES SOINS DE BEAUTE DU CORPS ET DU VISAGE DE LA FEMME BAMILEKE (1900 - 2000)

En pays bamiléké, la qualité et la couleur de la peau revêtent une grande importance dans l'appréciation de la beauté physique de la femme. Physiquement, une belle femme doit avoir une peau douce et dans certains villages, elle doit avoir un teint clair. Depuis les années 1980 cependant, la fascination de plusieurs femmes pour une peau « blanche » est devenue la mode. De ce fait, elles s'attèlent selon divers moyens à l'embellissement et à l'éclaircissement de leur peau. Dans la plupart des cas, cette quête conduit à l'usage parfois abusif des produits cosmétiques pour changer la couleur de leur corps. Pourtant, la recherche effrénée du teint clair expose à court terme l'épiderme de ces femmes à diverses agressions dont le cancer de la peau est le plus insidieux. Par ailleurs, contrairement aux chapitres précédents, celui-ci contient très peu d'illustrations. Celles qui y figurent cependant ne proviennent pas du pays bamiléké mais n'évoquent pas moins le sujet développé. En effet, non seulement nous n'avons pas pu accéder aux photos relatives aux soins de beauté du corps et du visage, mais presque toutes les femmes sollicitées n'ont pas donné leur accord pour figurer dans ce travail avec des corps et des visages desquamés.

### **I- Le cosmétique et l'entretien de la peau**

#### **I-1- L'origine des produits cosmétiques**

Le cosmétique désigne toute substance utilisée pour l'hygiène et la beauté du visage et des cheveux. C'est un terme général appliqué à toutes les préparations d'usage externe destinées à entretenir et à embellir le visage et le corps. On considère habituellement que les produits de parfumerie n'en font pas parti bien que les parfums soient utilisés pour rehausser la qualité de la peau.

Lorsqu'on revient à son origine, l'usage des cosmétiques est universel et remonte certainement à des temps très anciens. C'est d'abord dans la Bible qu'on évoque les premières pratiques du maquillage dont les premières palettes datent de dix mille ans. Cependant, les recherches archéologiques ont permis de dater nombre

d'accessoires de maquillage, des pots et des jarres contenant des traces de produits datant de 5000 ans avant Jésus-Christ<sup>1</sup>.

On pense également que le cosmétique est originaire d'Extrême-Orient, mais l'étude des sociétés anciennes a révélé leur usage en d'autres points du globe notamment chez les Indiens d'Amérique, les Maoris de la Nouvelle-Zélande et chez plusieurs populations africaines. En Afrique, les cosmétiques les plus anciens ont été retrouvés en Egypte et remontent à la première dynastie, vers 3100-2907 avant Jésus-Christ<sup>2</sup> (photos ci-dessous).



**Photo 47 :** Vases et cuiller à fard de la XVIII<sup>e</sup> dynastie égyptienne (1403-1335 BC) © Desroches Noblecourt Christiane, 1985, *Le grand pharaon Ramsès et son temps*, Catalogue de l'Exposition, Montréal.

Les sépultures de cette époque renfermaient des pots d'onguents, dont on sait, d'après des découvertes ultérieures, qu'ils étaient parfumés. Les préparations de ce type, tout comme les huiles parfumées à base végétale, de palme, d'olive ou de noix mélangées à des herbes aromatiques, étaient utilisées par les hommes autant que par les femmes. Elles étaient destinées à protéger l'épiderme de la déshydratation et du vieillissement, accélérés par le climat chaud et sec de l'Égypte. Les femmes

<sup>1</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

<sup>2</sup> Guillemette Andreu, 1992, *L'Égypte aux temps des pyramides. Troisième millénaire avant J.-C.*, Paris, Hachette, p. 104.

égyptiennes avaient également pour habitude de se maquiller les yeux en appliquant sur leurs paupières inférieures une teinte vert foncé et en ombrant leurs cils et leurs paupières supérieures avec du khôl, préparation à base d'antimoine ou de suie<sup>3</sup>. Les Egyptiens apprirent aux Juifs l'usage des cosmétiques, et l'on trouve dans l'Ancien Testament plusieurs mentions relatives au maquillage<sup>4</sup>. On observe que l'usage des cosmétiques est ancien et s'est manifesté dans diverses sociétés. La société bamiléké n'est pas restée en marge de ces pratiques. Hommes et femmes étaient soucieux de leur hygiène corporelle et avaient recours aux produits cosmétiques variés pour rehausser l'éclat de leur peau. Les femmes particulièrement, se faisaient remarquer par les différentes applications qui intervenaient aux différents stades de leur vie.

## **I.2- Les usages traditionnels des produits cosmétiques au XX<sup>e</sup> siècle**

Dans la société traditionnelle bamiléké, le traitement de la peau commençait généralement très tôt et principalement à la naissance. Il se poursuivait dès lors aux autres phases de la vie telles que l'adolescence avec la préparation au mariage, la vie au foyer et quelquefois la préparation pour l'inhumation. Il accompagnait également les rites de passage de l'adolescence à l'âge adulte notamment la réclusion des jeunes filles, la circoncision, le mariage, le sacrement des mères de jumeaux et des prêtresses, les rituels des jumeaux et l'initiation des chefs. Ces phases de la vie étaient marquées chacune par un traitement corporel approprié, d'où l'intérêt d'aborder le traitement du corps des femmes à ces différents moments de leur vie. Des produits naturels étaient exploités et conditionnés pour soigner et embellir le corps. C'est le cas de l'huile de palmiste et du padouk.

### **I.2.1 Les produits cosmétiques traditionnels : l'huile de palmiste et la poudre de padouk**

#### **I.2.1.1-Le palmier à huile producteur de l'huile de palmiste**

De son nom scientifique *Elaeis guineensis* Jacq., le palmier à huile est une monocotylédone qui appartient à la famille des Arécacées<sup>5</sup> (photo 48, p. 280). *Elaeis*

---

<sup>3</sup> Desroches-Noblecourt Christiane, 1986, *La femme au temps des pharaons*, Paris, Stock, p. 271.

<sup>4</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta* 2005.

<sup>5</sup> « Palmier à huile », [http://fr.wikipedia.org/wiki/palmier\\_%c3OAO\\_huile](http://fr.wikipedia.org/wiki/palmier_%c3OAO_huile), consultation du 10/10/2007.

vient du grec *Elaia* qui signifie olive, car le fruit du palmier a une conformation voisine de celle de l'olive, et de *guineensis* terme qui rappelle, que cette plante est originaire du Golfe de Guinée. Le palmier à huile est largement cultivé pour ses fruits et ses graines riches en huile à usage alimentaire et industriel. Il est commun en Asie, avec pour principaux producteurs la Malaisie et l'Indonésie. Il est aussi présent en Afrique, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, au Nigeria, au Congo, au Cameroun. Le palmier est un arbre pouvant atteindre 15 à 20 mètres de hauteur, mais dans les palmeraies de culture, les *Elaeis* ne dépassent pas 4 mètres.



**Photo 48** : Palmier à huile : un « arbre à tout faire » © Nizésété, Batoufam, 1988

Les noix de palme sont groupées en régimes. Un régime peut porter jusqu'à quinze cents noix ou drupes charnues de couleur rougeâtre. Un régime pèse de quelques kilos à 100 kilos et porte 500 à 4000 fruits représentant 60 % du poids total<sup>6</sup>. Il s'écoule environ 6 mois entre la floraison et la maturité. Son tronc est le type caractéristique des palmiers, cylindrique, vertical, non ramifié et de diamètre constant. Le palmier à huile est constitué d'un stipe se terminant par un bouquet d'une quarantaine de feuilles. Pennées, les feuilles mesurent 5 à 7 m de long. Elles portent des pétioles très robustes et épineux. Elles forment une couronne symétrique en haut du stipe, entourant et protégeant le bourgeon végétatif.

<sup>6</sup> « Drupes du palmier à huile », <http://fr.wikipedia.org/wiki/images.JPG>, consultation du 10/10/2007.

Le fruit est ovoïde, plus ou moins ventru, pèse de 5 à 30 g et mesure de 3 à 5 cm<sup>7</sup> (photo 49, p. 281). En coupe, on distingue de l'extérieur vers l'intérieur : un épiderme lisse et brillant, la pulpe ou mésocarpe qui renferme 40 à 60 % d'huile de palme, la coque ou endocarpe très dure et noire, et une amande de forme plus ou moins ovoïde. La graine est constituée de l'amande et de la coque et pèse 1 à 6 g selon les variétés. L'amande (photo 49, p. 281) appelée palmiste comprend un tégument mince et adhérent, un albumen cartilagineux qui contient environ 50% d'huile dite de palmiste et un embryon. C'est de cette amande que l'on extrait le cosmétique recherché pour les soins thérapeutiques, l'entretien et la beauté de la peau et des cheveux.



**Photo 49 :** De gauche à droite : régime, fruits et amande de palmier à huile © <http://www.resimao.org/images/product/12.55>

### **I.2.1.2-L'Exploitation du palmier à huile**

L'exploitation du palmier à huile s'est avérée nécessaire depuis que l'homme a senti le besoin de produire pour se nourrir, remontant à une époque lointaine. Ainsi, son arbuste est coupé et sert à extraire du vin de palme. Les fibres extraites de ses feuilles servent à la fabrication des balais. Toutes les parties de cet arbre sont utiles à l'homme. Son huile fit jadis l'objet de troc, échangée contre d'autres produits tels que les céréales, les légumineuses et autres à l'échelle locale. Cette huile est largement exploitée dans les rituels en pays bamiléké. Elle est utilisée dans le culte des ancêtres,

<sup>7</sup> <http://www.resimao.org/images/product/12.55>, consultation du 10/10/2007.

est partagée lors des cérémonies de naissance, s'offre comme élément de dot, est mélangée aux potions médicamenteuses administrées aux malades. De l'avis de Bienvenu Denis Nizésété<sup>8</sup>, c'est un arbre polyfonctionnel, apte à plusieurs usages comme le baobab en zone soudano-sahélienne.

Il offre à l'homme, les matériaux de construction (feuilles et folioles pour toitures), branches pour balais, fibres diverses pour liens, vanneries, tressages, sèves comme boisson (vin de palme), fruits charnus comestibles (noix de palme) et huile extraite de ces noix (huile de palme et huile de palmiste).

Pour obtenir de l'huile, la première opération est de séparer la pulpe du noyau. La pulpe qui contient 40 à 50% d'huile est traitée et donne une huile d'une couleur variant du jaune orangé clair au rouge foncé dû à la présence de carotène dans la fraction insaponifiable<sup>9</sup>. L'huile de palme est ensuite raffinée et prête à la consommation. La production de l'huile de palmiste remonte aux *Fe'fe* (Haut-Nkam). En effet, le Haut-Nkam et le Ndé détiennent d'importantes palmeraies dont l'exploitation donne lieu à la production de l'huile de palme<sup>10</sup>. Ce sont les principales zones pourvoyeuses d'huile de palme qui ont longtemps alimenté les courants d'échanges en pays bamiléké<sup>11</sup>. Aujourd'hui encore, ces localités demeurent les principaux fournisseurs d'huile de palme et d'huile de palmiste de meilleure qualité.

L'huile de palme est extraite localement suivant une technique artisanale à partir des noix de palme. Le procédé obéit aux étapes suivantes : cuisson, malaxage, extraction, obtention de l'huile de palme et des palmistes. Ces opérations varient d'une femme à l'autre. Les Bamiléké comme d'autres peuples planteurs de palmiers à huile, maîtrisaient les vertus thérapeutiques de l'huile de palmiste qui, de par ses propriétés émoullientes, permet d'embellir, d'adoucir et de protéger la peau. Le procédé est le suivant : séchage des palmistes, concassage, « grillage » des amandes, récupération de l'huile de palmiste. Après le concassage des noix de palme, les fruits obtenus sont séchés dans le but de faciliter leur conservation ultérieure. Ils sont

---

<sup>8</sup> Nizésété Bienvenu Denis, 1992, « Les hommes et le bois dans les hauts plateaux de l'Ouest-Cameroun. Des éléments pour l'archéologie, l'histoire et la technologie du bois dans les Grassfields ». Des éléments pour l'archéologie, l'histoire et la technologie du bois dans les Grassfields », Thèse de Doctorat Nouveau Régime d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1992, p. 113.

<sup>9</sup> « Drupes du palmier à huile », <http://fr.wikipedia.org/wiki/images.JPG>, consultation du 10/10/2007.

<sup>10</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 15.

<sup>11</sup> *Ibid.*



ensuite grillés à grand feu dans une poterie contenant de l'huile de palme<sup>12</sup>. L'opération est destinée à noircir les palmistes afin d'obtenir une bonne saveur, car cette substance est également consommée. C'est au terme de cette étape que l'huile de palmiste prend la couleur noire. Le mélange est ensuite filtré à partir d'un tamis que l'on laisse égoutter au-dessus d'unealebasse. La substance recueillie est ensuite refroidie et conservée dans des calebasses. Elle est enfin prête à l'usage.

Il est important de préciser qu'au contact de l'air, l'huile de palmiste se solidifie. C'est sous cette forme qu'elle était commercialisée. La commercialisation dans les bouteilles étant récente, l'huile de palmiste se vendait en paquets dans des feuilles de macabo (*Xanthosoma esculenta*) ou de bananier-plantain (*Musa paradisiaca*), abondants en pays bamiléké. Le produit était aussi découpé en petites pièces et vendu au détail<sup>13</sup>. Les vendeurs d'huile de palmiste s'abritaient aux pieds des arbres afin d'éviter la liquéfaction du produit, car au contact de la chaleur, il fond et devient liquide.

### **I.2.1.3- L'huile de palmiste comme produit cosmétique**

Dans la société bamiléké, l'huile de palmiste ne s'arrêtait pas au traitement du corps du nourrisson. Son usage se poursuivait à l'âge adulte. L'accoucheuse traditionnelle s'en servait pour masser le petit corps entier. Tel que le beurre de karité en usage dans le Nord-Cameroun, cette huile permet de faire face aux intempéries, surtout en saison sèche où la peau se dessèche et se fendille sous le coup de la sécheresse des vents<sup>14</sup>. Elle permet également après plusieurs applications journalières, de lutter contre des lésions que portent habituellement les enfants à la naissance. En forme de croûtes, ces lésions se localisent dans les cheveux et couvrent entièrement le cuir chevelu au niveau du front. C'est une maladie dont la négligence peut être fatale. L'huile de palmiste permet de soulager et d'éliminer ces lésions, d'assouplir et de faire briller la chevelure. Elle est également sollicitée dans la prévention et le traitement des coliques infantiles. Elle permet de soulager les maladies de la peau, comme les érythèmes fessiers, la gale, la teigne, l'acné, les

---

<sup>12</sup> Majoung Jacqueline, paysanne, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

<sup>13</sup> Ngamou Rebecca, paysanne, entretien du 12/08/2006 à Bangou.

<sup>14</sup> Momo Jacqueline, ménagère, entretien du 26/07/2005 à Dschang.

démangeaisons. Dès qu'un enfant souffre d'une de ces maladies, il suffit d'appliquer le produit régulièrement, quelquefois en association avec d'autres médicaments sur les parties affectées, afin qu'il recouvre progressivement la santé. L'huile de palmiste protège le nourrisson des convulsions et administrée le soir, elle permet aux enfants de dormir paisiblement. Cette huile est également utilisée par les femmes âgées pour entretenir leur peau et soulager éventuellement leur rhumatisme. L'une de ses particularités est sa couleur noire, que certaines jugent salissante.

Cependant, des recherches dans le domaine du cosmétique ont permis d'améliorer sa couleur, sa texture et son parfum originellement peu agréable. La fabrication industrielle donne lieu aujourd'hui à une huile de couleur blanche, moins salissante et au parfum amélioré. Compte tenu de son efficacité, cette huile a été réappropriée par des chimistes et de nombreux pharmaciens, spécialement les dermatologues qui en font toute une école<sup>15</sup>. De la sorte, loin de perdre de sa valeur d'antan, ce cosmétique gagne davantage du terrain. Il est reconnu sous le nom de *magnanga* et est de nos jours prisé par les femmes en dépit de la panoplie des produits de beauté dans les marchés. Le *magnanga* permet la fabrication de divers produits cosmétiques: savon de toilette, shampooing, crème pour les cheveux.

### **I.2.2- Le *Pterocarpus osun* : arbre producteur du padouk**

De son nom scientifique, *Pterocarpus osun*, le padouk est un arbre de la famille des Méliacées, proche de la famille des Sapindacées. Sa caractéristique principale est d'avoir un bois de couleur rouge. Ce bois est gris rose à l'état frais et devient violine à la lumière puis marron rouge très foncé en vieillissant. Il pousse essentiellement dans les pays tropicaux. Sa taille maximale est de 30 m. Son tronc est élancé et porte de hautes ramifications avec des feuilles composées de folioles pointues. Ses fleurs blanches jaunâtres, sont réunies en cymes axillaires<sup>16</sup>. Ils s'ouvrent à la base et laissent échapper de nombreuses graines ailées. Son emploi pour la production des

---

<sup>15</sup> De nos jours, l'on assiste à la revalorisation des plantes naturelles autrefois prisées dans nos sociétés dans quelques pharmacies de la place. Les produits ne sont plus traités de façon artisanale, mais bénéficient désormais de nouvelles techniques industrielles. Ils sont davantage analysés et associés à d'autres actifs pour agrémenter le parfum ou la texture.

<sup>16</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/padouk>, consultation du 06/10/2007.

statues est exceptionnel, car l'arbre est davantage recherché pour sa poudre rouge<sup>17</sup>. Il entre dans la fabrication des meubles, souvent en simple placage et parfois dans la production des teintures.

### **I.2.2.1- L'origine de l'utilisation la poudre de padouk**

Le début de l'utilisation la poudre de padouk est controversé. De l'avis des uns, son utilisation remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement au début de la période coloniale allemande au Cameroun<sup>18</sup>. Pour d'autres, le padouk provient de Santchou ou plaine de Mbo, sur l'axe Dschang-Melong-Douala. Le produit aurait été découvert par des hommes engagés pour les travaux forcés. Pendant qu'ils abattaient les arbres dans la région, ils découvrirent un arbre d'un rouge profond. Ils prélevèrent l'écorce de cet arbre qu'ils ramenèrent et l'expérimentèrent sur leur peau. C'est ainsi que le produit fit tâche d'huile et son usage se généralisa aux autres populations<sup>19</sup>. D'autres encore attribuent sa découverte aux chasseurs, qui auraient aperçu l'arbre en pourchassant un écureuil qui grimpait sur son tronc<sup>20</sup>. Frappés par la couleur particulière de l'arbre, ils l'abattirent et diffusèrent son usage. Autant d'avis sur l'origine de l'arbre du padouk en pays bamiléké. Il faut néanmoins reconnaître que, le Sud-Ouest était une zone pourvoyeuse de la poudre de padouk, laquelle faisait partie des produits d'échanges entre l'Ouest et le Nord du Cameroun au XIX<sup>e</sup> siècle.

La région de Mamfé exportait du sel gemme, les chasseurs capturaient dans les zones non encore peuplées les panthères dont les peaux entrent dans le trophée des chefferies, la forêt fournit la poudre de padouk qui est utilisée comme enduit corporel rouge ...<sup>21</sup>.

### **I.2.2.2 - La préparation de la poudre de padouk**

La poudre de padouk, enduit corporel de couleur rouge minium est un cosmétique dont l'usage était fort répandu en pays bamiléké. Comme son nom l'indique, c'est une substance en poudre d'aspect rougeâtre obtenue de l'écorce du *Pterocarpus osun* communément appelé padouk ou *camwood*.

---

<sup>17</sup> Nizésété Bienvenu-Denis, 1996, p. 81.

<sup>18</sup> Tonta Jacqueline, paysanne, entretien du 21/12/2006 à Bamena.

<sup>19</sup> Noumbissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/2006 à Dschang.

<sup>20</sup> Tchamgeuh Laurent, commerçant, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

<sup>21</sup> Barbier Jean-Claude, 1981, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », Tardits Claude (éd), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Vol 2, Paris, C.N.R.S, p. 342.

A l'issue du prélèvement, l'écorce, séchée, broyée et traitée, entre alors dans les soins de beauté du corps. En effet, la poudre fine rouge issue du conditionnement et du traitement de l'écorce est prête à l'emploi. Certaines informatrices mentionnent que les écorces étaient écrasées avec de l'eau, de sorte à obtenir une pâte onctueuse<sup>22</sup>. Celle-ci était ensuite conservée dans un coin de la case afin qu'elle se sèche. Ensuite, les femmes la réduisaient en poudre et se l'appliquaient simplement ou la mélangeaient à de l'huile. Les femmes ayant utilisé le padouk affirment que la pâte fraîchement obtenue après le prélèvement et le traitement de l'écorce est meilleure que le produit séché et conservé. Par rapport à celui-ci, le produit frais conserve l'essentiel de ses propriétés, à savoir sa couleur, son éclat et son adhérence<sup>23</sup>. A l'issue de cette préparation, on s'interroge sur son usage en général et sur les soins corporels spécifiques de la femme selon son âge en particulier.

### **I.3-Les soins corporels**

#### **I.3.1-Les soins de beauté de la nouveau-née**

Dès la venue de la petite fille au monde, une accoucheuse traditionnelle était chargée d'administrer tous les soins requis à l'accouchée et à la nouveau-née. Elle était une femme expérimentée venue porter assistance à la nouvelle accouchée et à son nourrisson. En effet, si la femme enceinte n'était entourée d'aucun soin particulier tout au long de sa grossesse, sa délivrance était plutôt accueillie avec joie. Elle était entourée de femmes qui se succédaient à son chevet et l'assistaient dans toutes ses occupations.

Au sujet du nourrisson, les soins consistaient à faire sa toilette quotidienne à travers une technique naturelle destinée à le fortifier et à le faire grandir en force et en intelligence. Initialement, la toilette du nouveau-né bamiléké se faisait à l'eau simple, sans le savon actuel qui n'existait pas<sup>24</sup>. Seules quelques substances obtenues des plantes spécifiques complexes donnaient au petit corps santé, souplesse et beauté. Au sortir de son bain, la fillette était séchée à l'air libre et sa peau entretenue avec des produits cosmétiques appropriés. Si l'huile de palme brute intervenait jadis

---

<sup>22</sup> Njohou Rebecca, potière, entretien du 12/05/06 à Bangou.

<sup>23</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 24/08/06 à Dschang.

<sup>24</sup> Nguemngang Pauline, ménagère, entretien du 12/05/2006 à Bangou.

dans la cicatrisation du nombril et l'entretien de la peau, elle fut progressivement remplacée par l'huile de palmiste aux propriétés thérapeutiques reconnues.

### **I.3.1.1 Les massages de la nouveau-née**

Tous les enfants ayant une malformation crânienne ou pas ou de toute autre partie du corps sont soumis à un massage quotidien dont le but est d'éliminer toute déformation ultérieure<sup>25</sup>. De l'avis des informateurs, cette entreprise n'est valable que lorsque le corps de l'enfant est encore souple et frêle, c'est-à-dire au cours des premiers mois suivant sa naissance. Pendant le bain, tel un objet, la sage femme tient entre ses mains la tête de l'enfant et la modèle pour lui attribuer une forme harmonieuse. Lorsqu'il est endormi, le bébé est couché suivant différentes positions pour permettre à toutes les parties de la tête de se remodeler. L'enfant est ainsi couché dans tous les sens : sur les deux côtés, sur le ventre et sur le dos sans souci d'une perturbation quelconque de son sommeil. Une seule position pendant le sommeil est déconseillée. Elle peut être à l'origine d'une déformation unilatérale du crâne de la nouveau-née et porter ainsi préjudice à sa beauté, même si cette malformation résulte quelquefois des accouchements prolongés. A ce sujet, Docteur Aguilar écrit :

Certaines transformations de la tête apparaissent au niveau de la tête, qui se déforme et s'allonge en vertu de sa capacité de s'adapter aux passages étroits rencontrés ; plus l'accouchement se prolonge, plus, il y a des chances que se produisent ces déformations, mais elles disparaissent ensuite. Les enfants qui naissent les « pieds » en avant ont une tête moins déformée<sup>26</sup>.

Il faut par ailleurs indiquer que certaines malformations crâniennes exagérées sont dues au phénomène de mongolisme, maladie congénitale due à la présence d'un chromosome supplémentaire et caractérisée par un aspect physique particulier : tête arrondie, pommettes hautes<sup>27</sup>.

Les autres parties du corps telles que les membres font également partie des soins quotidiens. Les bras et les jambes subissent des massages et sont étirés régulièrement afin de permettre leur fortification. Ce geste a également pour but de permettre à l'enfant de se déplacer assez tôt, de préférence avant l'âge d'un an. Car il

---

<sup>25</sup> Noumbissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/2006 à Dschang.

<sup>26</sup> Aguilar Isidor, 1976, *Femme et mère. Les guide pratiques de la vie, vie et santé*, Paris, p. 192.

<sup>27</sup> *Dictionnaire Hachette de la langue française*.

existe des enfants qui « ne marchent jamais »<sup>28</sup> et qui sont redoutés partout, notamment en pays bamiléké. Entre le pouce et l'index, le nez est allongé de façon à le retrousser et éviter son épatement. Cette toilette est similaire à celle des enfants mbororos selon laquelle « la toilette quotidienne consiste à presser le nez du bébé entre le pouce et l'index en l'allongeant dans le prolongement du front et en l'aminçant »<sup>29</sup>. Le sexe subit également le même traitement, chez la nouveau-née, il est retroussé et massé pour parfaire ses contours et réduire son épaisseur<sup>30</sup>. L'accueil et le massage sont le fait des femmes en pays bamiléké. La femme possède comme dans d'autres sociétés africaines les secrets de tous les rites, aussi bien dans les traitements d'ordre physique, esthétique, que métaphysique et psychologique. Pendant la toilette, la femme africaine attache une grande importance aux soins corporels. Dans l'eau du bain du nouveau-né, la présence des plumes ou des nids d'oiseaux doit donner force et vigueur<sup>31</sup>. La torsion des membres et l'onction avec des huiles assurent souplesse et beauté.

### **I.3.1.2- Les soins internes avec des purgatifs**

Les purgatifs consistent en l'administration des substances médicamenteuses au nourrisson dans le but de le fortifier et lui procurer la santé. A Bandjoun, l'enfant les reçoit deux semaines après sa naissance. Il est purgé avec un purgatif à base d'un mélange d'herbes. Cette administration traduit l'appartenance et l'intégration dans sa communauté de la nouvelle venue qui jusque là était une étrangère. La toilette et le massage de la fillette se poursuivaient de manière intensive jusqu'à un an, quand elle faisait ses premiers pas. Elle est ensuite laissée aux soins de ses aînées ou de sa grand-mère à qui incombe désormais la tâche, la mère pouvant dorénavant vaquer à ses occupations. La fillette est ainsi entretenue par ses sœurs ou ses tantes jusqu'à l'âge de 6 ou 7 ans, période au cours de laquelle elle est jugée capable d'effectuer

---

<sup>28</sup> Les Bamiléké craignent la naissance des « enfants sorciers » ou « mauvais enfants » (*po tchopoung*). Ce sont des enfants qui ne grandissent pas. Ils vont parfois à quatre pattes ou ne se déplacent jamais jusqu'à leur décès. Leur venue est mystique. Ils appartiennent dit-on à deux mondes. Ils sont âgés dans un autre monde et viennent s'éterniser comme enfants dans la famille dans laquelle ils naissent. Ils n'atteignent pas l'âge de dix ans et meurent subitement. Ils retournent ainsi, rapportent les vieillards dans leur second monde où ils sont parfois parents.

<sup>29</sup> Dupire Marguerite, 1970, *Organisation sociale des Peuls*, Plon, Paris, p. 61.

<sup>30</sup> Ngandjoun Josephine, paysanne, entretien du 22/09/2006 à Dschang.

<sup>31</sup> Dupire Marguerite, 1970, p. 61.

personnellement sa toilette. Celle-ci se poursuit à l'âge pubère où interviennent d'autres éléments de beauté.

### I.3.2- Les soins de beauté du corps des filles pubères

La poudre de padouk intervenait particulièrement pendant la réclusion des jeunes filles en pays bamiléké<sup>32</sup>. Celles-ci l'emportaient avec elles dans leur case de retraite et ne s'en séparaient jamais. La conservation se faisait dans unealebasse. Les jeunes recluses, fiancées ou non, s'en servaient quotidiennement pour oindre leur corps après leur toilette. Le padouk faisait partie des produits essentiels de beauté de la jeune recluse. L'utilisation prolongée de ce produit permettait d'obtenir les résultats escomptés : douceur, beauté, éclat de la peau avant le mariage. De l'avis des informatrices, le futur époux reconnaissait parfois à peine sa jeune promise au terme de sa retraite. Elle était éclatante et séduisante.

Le jour de la dot est l'occasion pour la jeune promise de mettre spécialement son corps en valeur<sup>33</sup>. Elle se démarque de l'assistance par son maquillage un peu prononcé. Il en est de même à l'occasion de son mariage au cours duquel elle doit être la plus belle. Elle devra tout au long de la cérémonie *flasher* par son teint. C'est une prémisses pour la nuit de noce qui a lieu dès que la fille est détachée du groupe de jeunes filles de son âge<sup>34</sup>. Elle doit rayonner face à son époux lorsqu'ils seront dans la case nuptiale, située en retrait de la case principale où ont lieu les festivités. A titre symbolique, c'est dans cette case que se déroule la défloration de la jeune fille si jamais elle était encore vierge.

L'usage du padouk rappelle également à la femme de maintenir sa beauté même après le mariage. C'est ainsi qu'une fois épouse, la jeune femme continue l'entretien de sa peau, en la frottant quotidiennement avec ce produit dans un but esthétique. La poudre de padouk a une fonction similaire à celle de l'ocre rouge utilisée dans d'autres contrées de l'Afrique. C'est une substance qui joue un rôle important dans les rites de puberté. Son usage n'est pas simplement symbolique.

---

<sup>32</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>33</sup> Mani Catherine, commerçante, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

<sup>34</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

Comme le démontre Bruno Bettelheim<sup>35</sup>, l'ocre rouge représente dans la pensée des populations qui en font usage, l'organe sexuel des femmes mythiques ou leur sang génital. Dans son utilisation cérémonielle très vaste, l'ocre rouge doit être considérée comme le sang menstruel ou quelque chose lui étant étroitement reliée. Cette analyse rejoint la symbolique de la poudre de padouk chez les Bamiléké d'où l'intérêt de préciser ses principales fonctions chez la femme qui vient d'accoucher.

### I.3.3- Les soins de beauté corporels de l'accouchée

La femme qui vient de donner naissance est tenue de consommer des repas servis chauds qui contribuent au « nettoyage » de son ventre. En effet, comme partout ailleurs, les Bamiléké pensent que la consommation des repas froids n'est pas indiquée à une femme qui vient d'accoucher. Ces repas seraient moins digestes et néfastes pour le transit intestinal. Par contre, les boissons et repas chauds permettent l'élimination des graisses et des caillots de sang contenus dans l'utérus. L'alimentation de la femme qui vient d'accoucher est alors spéciale : couscous de maïs accompagné de sauce gluante du *nkui* (écorce du *Triumfetta pentandra*). Ce couscous spécialement cuisiné très liquide, est également consommé très chaud. Cette alimentation spéciale pour les accouchées est propre à l'ensemble des Africains en fonction des traditions alimentaires. La consommation régulière du couscous chaud à la sauce de *nkui* donne de l'embonpoint à la maman qui en un temps relativement bref, prend de nouvelles formes. Les femmes minces affichent bonne mine tandis que les costaudes présentent des rondeurs plus accusées. Cette prise de poids a naturellement une influence sur la peau de la femme. Elle devient ferme et luisante. Son entourage, la trouve douce et belle. En effet, la peau de la femme enceinte est sujette à des maladies de nature physiologique. Docteur Aguilar précise à ce sujet l'élément suivant :

Certaines modifications surviennent au niveau de la peau, notamment au niveau de sa dépigmentation durant la grossesse. La vascularisation de la peau et la sécrétion des glandes augmentent. La prédisposition aux éruptions cutanées s'accroît. Celles qui existent ont tendance à s'aggraver et à devenir rebelles au traitement : acné, eczéma, psoriasis et teigne, celle-ci devenant particulièrement intense et tenace<sup>36</sup>.

<sup>35</sup> Bettelheim Bruno, 1972, *Les blessures symboliques*, Paris, Gallimard, p. 118.

<sup>36</sup> Aguilar Isidor, 1976, *Femme et mère. Les guides pratiques de la vie*, Paris, Vie et santé, p. 192.



Ces modifications cutanées sont réparées dès que la femme bamiléké est délivrée. Les soins ne se limitent pas à une alimentation appropriée, elles s'étendent aux massages, à des purges et à l'usage continuels des produits cosmétiques.

### **I.3.3.1- Les massages et les purgatifs**

A l'instar du nourrisson, l'accouchée reçoit des soins destinés à lui redonner ses forces et ses formes. Elle prend un bain quotidiennement à l'eau chaude quelle que soit la saison en l'occurrence le matin et le soir. Le corps est ensuite frotté à l'huile de palmiste afin de délasser, d'assouplir les articulations et éloigner les piqûres d'insectes tels que les moustiques. Celle-ci est assistée d'une ou de deux sages femmes qui l'aident à récupérer ses forces et à recouvrer sa santé et sa beauté. Elle subit une période de claustration pendant laquelle on prend soin de son corps et de sa peau.

Les soins corporels s'opèrent à travers les massages quotidiens. L'ensemble du corps est massé, mais avec une insistance sur le ventre et le bas-ventre. Ce massage vise à la débarrasser des impuretés ou à faire évacuer les déchets restés dans son utérus après l'accouchement. Jadis, un grand feu était allumé dans sa chambre, la forte chaleur dégagée étant susceptible de la faire transpirer abondamment et nettoyer de surcroît sa peau. La mère et son enfant se couchaient à l'angle de la pièce, sur un lit de bambou et de feuilles de bananiers. Cette atmosphère, favorisée par la forte chaleur est aussi un moyen de maintenir le bébé au chaud, de peur d'un brusque changement de température<sup>37</sup>. C'était également un moyen de pallier au manque des vêtements. Ces soins ne se limitaient pas au seul massage, l'accouchée était aussi embellie avec la poudre de padouk.

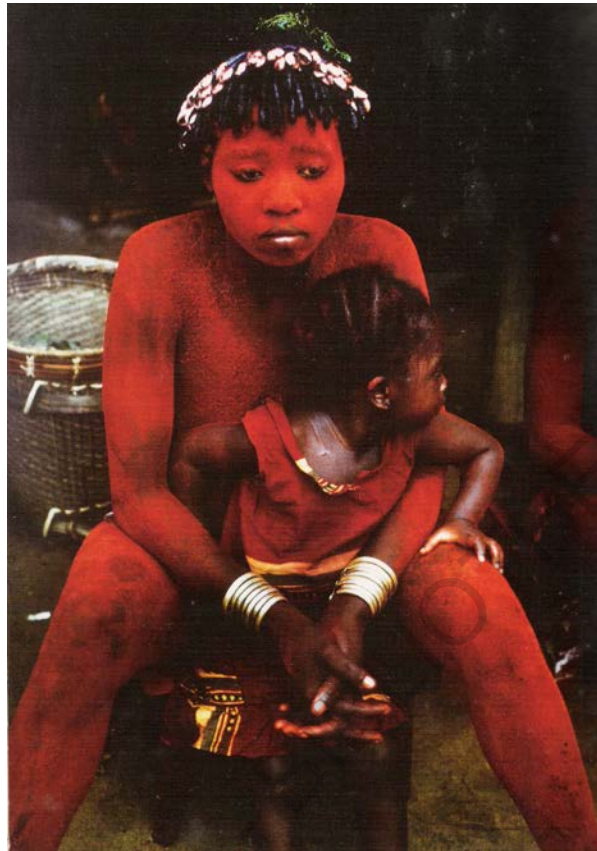
### **I.3.3.2- La poudre de padouk et les soins corporels de l'accouchée**

Les nouvelles accouchées utilisaient le padouk à des fins rituelles et esthétiques. Sur le plan rituel, la pratique était généralisée à l'ensemble des femmes ayant connu la joie de faire des enfants. Dans son lit, l'accouchée recevait ses invités, maquillée de

---

<sup>37</sup> Le bébé doit être maintenu au chaud comme il l'était dans le sein de sa mère. Le changement ne doit s'opérer que progressivement.

la poudre de padouk. Elle enduisait l'ensemble de son corps ainsi que celui de son bébé à l'exemple de la femme Ntomba de la République Populaire du Congo ci-dessous.



**Photo 50:** Femme primipare et sa fillette de trois ans, assistant au cours de sa période de réclusion, à une fête de sortie. Son corps est enduit de poudre de bois rouge et sa coiffure faite de petites tresses ornées de cauris. Les bracelets de cuivre qu'elle porte aux chevilles et aux poignets ainsi que l'âge avancé de l'enfant montrent que sa propre sortie est imminente © Hélène Pagezy, 1989, « L'alimentation de la femme primipare chez les Ntomba du Zaïre », Hladik Claude Marcel, Bahuchet Serge et Garine Igor de (éds), *Se nourrir en forêt équatoriale. Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique*, UNESCO/MAB, Paris, p. 88

C'était une parure rituelle, à l'occasion de la naissance, événement important qui représente une rupture dans l'ordre du quotidien<sup>38</sup>. La poudre de padouk adoucit la peau et lui donne un teint mat et unifié. Il masque les impuretés du visage et lui donne un reflet de beauté, et de vitalité. Son usage permanent donnait à la peau un aspect rougeâtre et de douceur. Après le bain, toute la famille s'enduisait le corps de padouk. A Bafang, Baham, Bandjoun, Bayangam, Dschang, la poudre de padouk était utilisée avec de l'huile de palme chauffée et blanchie ou avec le *lula*, onguent

<sup>38</sup> Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *corps sublimes*, Paris, Dapper, p. 105.

obtenu par égouttement des vieilles Calebasses d'huile au moment de leur combustion<sup>39</sup>. Son utilisation était fonction du goût ou de la fantaisie de chaque femme. Cette huile pouvait être mise « en touches légères en forme de besants, oves, gouttes ou langues de feu sur le front, les joues, les avant-bras et les jambes »<sup>40</sup>. La poudre de padouk est d'usage non seulement chez les Bamiléké, mais aussi ailleurs, précisément chez les Pahouins.

A propos de la peau, il convient de parler aussi des peintures corporelles ; le modèle est également répandu en Afrique. Beaucoup de peuples ont l'habitude de s'oindre les membres sinon tout le corps de beurre végétale, d'huile de palme, ou de poudre rouge obtenue à partir d'écorces d'arbres. Chez les Pahouins, les femmes s'enduisent le corps de *ba'a*, poudre de padouk, à l'occasion de certaines fêtes ou cérémonies. Les populations de l'Afrique Centrale, usent, quant à elles, de la poudre de *nkula* que l'on conserve dans des boîtes en bois décorées<sup>41</sup>.

La poudre de padouk donne à la peau une couleur mate et rougeâtre. Semblable aux masques des fards issus des industries européennes, elle sert à enjoliver le visage. Ses reflets sur le corps de la femme sont de tout attrait. Cependant, leur profusion était sans limite lors des cérémonies organisées dans les chefferies, célébrations au cours desquelles chaque femme s'arrangeait à séduire et même à capter l'attention du chef<sup>42</sup>. Elle était davantage sollicitée à l'occasion des danses traditionnelles qui donnaient lieu au rassemblement d'une foule de spectateurs. C'était un fond de teint inégalable qui s'utilisait de plusieurs façons : comme maquillage par frottement de la poudre sur l'ensemble du corps. En tant que fard, elle se mettait en touches légères sur certaines parties du visage, généralement sur les coins des yeux, le long du menton et du nez. Elle était également frottée sous forme de poudre sur l'ensemble du visage et masquait le reflet luisant du teint ainsi que les tâches.

---

<sup>39</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 331.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Ombolo Jean-Pierre *et al.*, septembre 1982, « Phénomène des mutilations corporelles. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique », *Cahier de Sociologie*, publications du département des sociologie, nouvelle série, n°1, Yaoundé, ESSTIC, p. 25.

<sup>42</sup> Le chef étant polygame, a la possibilité d'avoir autant d'épouses qu'il désire. De par son statut, il reçoit des femmes en guise de prestige. Dès que son dévolu se porte sur une femme du village, généralement choisie par ses autres épouses, celle-ci n'a pas le droit de refuser sous peine de lourde sanction. Toutefois, la plupart des femmes acceptent ce choix. Car c'est un grand honneur de figurer parmi les épouses du chef.

En tant que crème, la poudre de padouk mélangée à l'huile de palme donnait une pâte prête à l'usage. Elle était frottée soit en séries de trois lignes de pointillés le long des bras, soit sur les pieds, ou alors sur l'ensemble du corps et présentait l'avantage d'adhérer longtemps sur la peau. Très sollicitée jadis, la poudre de padouk est encore connue des populations bamiléké, mais a perdu de son rôle de produit de beauté. Elle est spécialement réservée aux rituels et aux cultes spéciaux.

Hormis les accouchées, les jeunes recluses, les mariées, les prêtresses, les circoncis, les chefs, les jumeaux et leurs parents, toute femme désireuse de se maquiller à la poudre rouge le faisait après sa toilette. Il faut souligner qu'en dehors du padouk, les femmes utilisaient diversement les produits naturels pour la beauté et l'entretien de leur peau. A l'origine, l'huile de palme brute était employée comme crème corporelle après le bain. L'huile de palmiste fut ensuite sollicitée pour ses propriétés émollientes. Progressivement, les Bamiléké adoptèrent les produits cosmétiques importés.

Les paysannes prenaient leur bain davantage en soirée qu'en matinée. Elles quittaient leur maison très tôt pour les travaux champêtres et ne regagnaient leur domicile qu'à la tombée de la nuit. En effet, une toilette soignée était généralement synonyme de sortie. Autrement dit, en dehors des travaux champêtres, les femmes ne sortaient d'habitude que pour se rendre au marché ou pour des visites familiales ou amicales. Dans la plupart des cas, les bains étaient rares. Ils se faisaient dans les rivières après les travaux champêtres<sup>43</sup>.

La poudre de padouk commence à perdre de sa valeur avec l'apparition des vêtements et des produits manufacturés jugés plus luxueux. A l'époque des cache-sexes, cette poudre avait toute sa valeur. Elle mettait en exergue la peau, le physique étant laissé au vu et au su de tous. Avec les vêtements, il devient difficile d'apprécier la peau. Le corps est désormais recouvert et n'est plus valorisé qu'au travers des vêtements. Les informatrices interrogées justifient également cet abandon par le fait que la pâte de padouk de par sa couleur rouge est salissante et une fois adhérente au

---

<sup>43</sup> Ce qui leur évitait de se laver une fois de retour dans leur domicile où elles s'attelaient plutôt à la préparation du repas du soir qui mobilisait la quasi-totalité de la famille autour du grand foyer. Ce regroupement était également l'occasion de se reposer et d'échanger quelques discussions en attendant la fin de la cuisson du repas.

vêtement ne quitte plus facilement, d'où le recours aux vêtements de couleur rouge pour échapper à cette fâcheuse coloration.

L'avènement des fards et des crèmes d'origine européenne immédiatement prêts à l'usage a également influencé l'usage de la poudre de padouk que les femmes ont progressivement abandonné à leur profit. Moins salissants, ils sont de textures variées et aux divers parfums odoriférants. En plus, ils sont éphémères et fugaces et se présentent sous divers coloris. Les poudres et crèmes de luxe issues des industries cosmétiques modernes, ont de la sorte mis à mal l'un des aspects de la culture bamiléké qui ne relève plus aujourd'hui que d'un lointain souvenir.

### I.3.3.3- La poudre de padouk dans les rituels

En dehors de son rôle de rituel pendant la naissance, la réclusion des jeunes filles et le mariage, la poudre de padouk servait aussi de rituel pour les prêtresses, les circoncis, les chefs pendant leur initiation au *laakam*<sup>44</sup>, les jumeaux et leurs parents.

Dès qu'elles sont confirmées, les prêtresses se distinguent désormais non seulement par leurs parures de rotin ou perlées, leurs sacs de raphias, leurs coiffures en *logs* ornées de cauris, mais également par leur maquillage à la poudre de padouk. Elles se oignent abondamment le visage, le corps et les cheveux au *peuh* à titre distinctif.

Dans la société traditionnelle bamiléké, les circoncis se démarquaient des jeunes garçons non circoncis par leur onction à la pâte de padouk. La circoncision est un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte qui se déroule cependant sans initiation. Au même titre que la fille qui pratiquait la réclusion à l'âge pubère, le jeune garçon était circoncis presque individuellement à la puberté.

Lorsqu'ils entrent au *laa'kam*<sup>45</sup>, les chefs sont régulièrement oints de la poudre de padouk. A la sortie de leur initiation, ils doivent être beaux, car un chef respectable et digne de ce nom doit également être physiquement attrayant.

---

<sup>44</sup> Le *Laakam* c'est le lieu où se déroule l'initiation des chefs en pays bamiléké. C'est une phase de préparation du chef avant son intronisation. Cette initiation dure environ 6 mois. A la sortie de cette retraite, le chef est officiellement consacré.

<sup>45</sup> Retraite pendant laquelle chef est initié à ses nouvelles fonctions. Il y entre avec sa première épouse et devrait en sortir après que celle-ci soit enceinte, preuve de sa virilité. Car un bon chef doit également prouver à travers le nombre de ses femmes et surtout de ses enfants sa virilité sexuelle.

Les mères des jumeaux reçoivent au cours de leur consécration de nombreux attributs. Elles sont abondamment ointes de poudre de padouk lors des cérémonies diverses, notamment celle relative à la sortie des jumeaux<sup>46</sup>.

Dans la société traditionnelle bamiléké, la femme ordinaire se distinguait par son maquillage. D'abord à l'huile de palme, ce traitement de la peau s'effectue ensuite au moyen de l'huile de palmiste. L'usage de la poudre de padouk n'intervenant qu'à la suite d'un accouchement. Plus tard, les soins de la peau se font à la crème composée d'huile de palme additionnée à la poudre de savon râpé. La technique se répand peu à peu et se généralise aux autres couches de la population au contact des missionnaires<sup>47</sup>. L'huile de palme est désormais chauffée à blanc dans la poêle avant usage.

L'usage du savon de fabrication industrielle accompagne par la suite les différents soins du corps. Les femmes n'usent véritablement du savon importé que dans les années 1955-1960, bien que ce savon soit connu depuis la période coloniale. C'est ce savon qui est encore connu aujourd'hui sous le nom de « savon de Marseille ». L'avènement de ce savon est un facteur important de changement dans les soins corporels.

## **I.4-Les savons**

### **I.4.1- Les « savons » naturels**

Avant l'introduction du savon par l'administration coloniale et les missionnaires au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Bamiléké obtenaient leur savon à partir des essences végétales. L'obtention du savon relève d'un procédé fort complexe. L'usage du savon en pays bamiléké n'avait rien de semblable à ce qui est connu de nos jours. Les informateurs mentionnent l'usage d'une plante moussante et des sortes de lianes qui, macérées, produisent une substance liquide, gluante et moussante servant à se

---

<sup>46</sup> La « sortie » des jumeaux ou fête des jumeaux est un événement qui a lieu dans la majorité des chefferies bamiléké. La fête ainsi célébrée représente non seulement un honneur pour les jumeaux, mais est également un rite destiné à purifier la famille propriétaire des jumeaux afin d'éloigner de tous les membres tout mauvais sort pouvant être engendré par la naissance des jumeaux.

<sup>47</sup> Noumbissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/2006 à Dschang.

laver et à faire le ménage<sup>48</sup>. Il s'agit des écorces de *Balanites aegyptiaca* et du *Jatropha gossypifolia*.

Le *sisal*<sup>49</sup>, plante fournissant des fibres textiles<sup>50</sup> servait à faire la lessive. Son usage semble avoir débuté avec l'avènement des cache-sexes de coton. Cet usage s'étendit jusque vers les années 1950<sup>51</sup>. Les feuilles, assez rigides sont coupées, les bordures nettoyées et battues sur une pierre jusqu'à leur ramollissement. Elles sont ensuite mélangées aux vêtements qui frottés, puis rincés retrouvent leur splendeur. La sève du sisal mousse plus ou moins comme le savon actuel. Toutefois, elle a l'inconvénient de provoquer des démangeaisons de la peau pendant la lessive, mais qui cessent dès que les vêtements sont séchés. Il faut par ailleurs mentionner, l'utilisation du carbonate de soude ayant eu cours chez les Bamiléké.

De l'avis des informatrices<sup>52</sup>, le carbonate de soude n'était pas de la soude extraite du sol, mais une solution de potasse obtenue à partir des cendres de bois et des peaux de banane-plantain. Pour obtenir ce produit, les femmes font brûler jusqu'à obtention de la cendre une quantité importante de peaux de banane séchées. Cette cendre est ensuite mise dans unealebasse perforée de petits trous. On y ajoute de l'eau et la superpose au-dessus d'une autrealebasse de plus petite contenance et non percée permettant de recueillir le liquide acide. Les deux récipients sont isolés dans un coin de la maison pendant deux ou trois jours. Les femmes veillent à y verser régulièrement de l'eau, qui, suinte goutte après goutte dans le récipient d'en bas. La substance recueillie au terme du filtrage de la cendre constitue la potasse utilisée non seulement pour se laver le corps, mais aussi pour faire la cuisine. Cette solution est très irritante. Elle est néfaste pour les yeux et même la peau du fait de sa basicité.

Bien qu'elle ne joue plus le rôle de détergent, la potasse est jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle utilisée pour remplacer le sel gemme, ingrédient essentiel dans la cuisson de certains repas tels que le *nkui*, la sauce jaune et le haricot. Elle fut abandonnée au

---

<sup>48</sup> Simo Clotilde, commerçante, entretien du 24/08/06 à Bafoussam.

<sup>49</sup> Le sisal est une plante de la famille des chénopodiacées des zones littorales, aux feuilles réduites à des écailles, aux fleurs en épis serrés qui poussent sur des vases salées.

<sup>50</sup> *Dictionnaire le Larousse de poche* 2000, édition mise à jour.

<sup>51</sup> Tindjou Madeleine, institutrice, entretien du 28/06/2006 à Bafoussam.

<sup>52</sup> Tiomo Antoinette, institutrice retraitée, Tchieufack Madeleine, commerçante et Lontsa Geneviève, paysanne, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

profit d'une sorte de savon de couleur noirâtre vendu par les commerçants haoussa<sup>53</sup>. Ce savon a les mêmes propriétés que la soude extraite par les femmes bamiléké.

#### **I.4.2- Le savon « moderne » de fabrication locale**

Le savon autrefois utilisé par les Bamiléké est de fabrication locale. Il est de couleur noire, extrait de la potasse. Il se présente sous la forme de petites boules que l'on vendait dans les marchés. Ce savon était fabriqué par les Bamoum<sup>54</sup>. Il joue pleinement le rôle d'antiseptique, luttant contre les maladies de la peau telles que la teigne, la gale et la dartre. Toutefois, il a l'inconvénient d'irriter la peau et les yeux. Ce savon est encore vendu dans les marchés du Noun au prix de 100 FCFA.

A la suite de ce savon, les Bamiléké ont connu le « savon macabo », autre savon de fabrication locale qui a la couleur et la consistance du macabo cru épluché. C'est une sorte de savon obtenu sur la base de la pâte de macabo, copié sous le modèle haoussa. D'un blanc crémeux, ce savon très irritant mousse peu, mais sert à faire la toilette, la lessive et la vaisselle. Il se présente sous la forme du savon actuel. Dans les années 1940, trois morceaux de ce savon coûtaient 100 francs<sup>55</sup>, somme assez élevée.

Les paysannes acquéraient le morceau de savon au prix des sacrifices les jours de marché après la vente de leurs récoltes. Comme le savon de couleur noire, ce savon avait l'inconvénient d'irriter la peau. Son utilisation pour les peaux fragiles et sensibles à l'instar de celles des nouveau-nées était déconseillée. De ce fait, le savon en barres de couleur rouge encore d'usage actuellement fut accueilli avec joie. Différent du savon noir et du savon macabo, ce savon est de bonne qualité. Moins irritant, il mousse bien et se prête à la toilette des nourrissons. Ce savon devenu rare aujourd'hui, est recherché par les mères d'enfants pour les soins corporels des nourrissons.

---

<sup>53</sup> Simo Clotilde, commerçante, entretien du 24/08/06 à Bafoussam.

<sup>54</sup> Djoum Cathérine, commerçante, entretien du 15/05/2007 à Dschang.

<sup>55</sup> Kouameni Jacqueline, ancienne vendeuse de savon, entretien du 13/07/2005 à Bangou.



### I.4.3- Une brève histoire de la production industrielle du savon

Le savon de Marseille fait partir des nouveaux savons de fabrication moderne. Il fut introduit au Cameroun à l'époque coloniale et sa livraison fut l'œuvre des commerçants grecs<sup>56</sup>.

Le mot savon a été utilisé pour la première fois par l'auteur latin du premier siècle, Pline l'Ancien dans son ouvrage intitulé « Histoire naturelle ». Il emploie ainsi le mot gaulois *saipo* dont dériverait le terme savon. Plus tard, très peu de publications firent mention de ce terme notamment au niveau de l'Europe alors que les pays comme l'Italie, l'Espagne et la France étaient déjà des hauts lieux de fabrication de la savonnerie. Vers les années 1672, dans le but de faire plaisir à une jeune dame de l'aristocratie, un Allemand lui envoya un paquet contenant du savon italien et comme ce produit était très peu connu et l'usage peu répandu, l'Allemand jugea utile de joindre à son cadeau le mode d'emploi de ce mystérieux produit<sup>57</sup>.

L'une des premières formules détaillées de confection du savon figure dans un recueil de secrets de fabrication du XII<sup>e</sup> siècle destiné aux artisans. En effet, la fabrication du savon exige une combinaison de produits chimiques pour la préparation. Le procédé qui est connu sous le nom de saponification permet d'obtenir un savon brut. Pour ce faire, des huiles et des corps gras d'origine diverses associés à un alcali caustique sont portés à ébullition jusqu'à obtention dudit produit<sup>58</sup>.

Il existe plusieurs types de savon dont la qualité dépend des ingrédients utilisés. L'on retient par ailleurs que les substances telles que l'huile d'olive, l'huile de poisson furent traditionnellement à la base des savons d'Europe méridionale et que parfois en fin de cuisson, l'on ajoutait du sel pour obtenir des formes de savon en pain dur facilement transportables. L'on y incorporait de préférence pour plus de luxe des parfums à la lavande, à la gaulthérie ou au carvi<sup>59</sup>.

Initialement, le produit le plus recherché pour la saponification était l'alcali. Il s'obtenait de façon artisanale suivant chaque localité. C'est alors que pendant des

---

<sup>56</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, vol. II, Yaoundé, CEPER, p. 102.

<sup>57</sup> *Encyclopédie Britannica*, 2000.

<sup>58</sup> « Un luxe devenu nécessité. Rétrospective du savon », *Réveillez-vous*, 08 août 2005, p. 11.

<sup>59</sup> *Encyclopédie Britannica*, 2000.

siècles, l'alcali fut extrait des cendres de certaines plantes dont les algues. En Espagne, on l'obtenait en brûlant de la salicorne, qui donnait une cendre alcaline appelée *barilla*. L'on y ajoutait ensuite de l'huile d'olive qui permettait d'avoir un savon blanc de grande qualité appelé « savon de Castille »<sup>60</sup>.

La demande de la potasse se fit de façon accrue au XVIII<sup>e</sup> sur le plan mondial. Elle était non seulement sollicitée pour la fabrication du savon, mais également pour les verres et la poudre à canon. C'est ainsi que vers 1790, le chirurgien et chimiste français Nicolas Leblanc mit au point un procédé de fabrication d'alcali à partir du sel. Plus tard, la soude caustique fut élaborée par des chimistes à partir de la saumure, avancées qui préparaient de la sorte le terrain pour la fabrication industrielle du savon<sup>61</sup>.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle connut des réformes profondes, marquées par un effort d'éducation des populations vers les domaines de la santé et de l'hygiène. A cette époque, le savon était encore rudimentaire car fabriqué dans les chaudrons. Il n'était pas toujours de bonne qualité, d'où les inconvénients observés ci-dessous.

Tel que fabriqué, le savon avait l'aspect d'une masse incommodante de mauvaise couleur, laissant transparaître des restes d'alcali néfastes pour la peau. Il ne portait aucune indication d'origine et était distribué sous forme de barres qu'il revenait aux épiciers de débiter en tronçons et de vendre selon le poids. Certains savons étaient appréciés pour leur capacité de moussage mais, ils laissaient en même temps sur les doigts une graisse, tout en faisant rancir le savon. Par ailleurs, ces savons n'étaient pas toujours de bons goûts et leur parfum nauséabond<sup>62</sup>.

Sur la demande de plus en plus exigeante de la clientèle, les savonniers ont été sensibles et ont répondu à leur doléance en améliorant la qualité de leurs produits par, l'adjonction des agrumes, de la citronnelle et autres arômes dans la fabrication. Le développement des transports aidant, les savonniers entrèrent en contact avec d'autres fournisseurs d'ingrédients de par le monde. En Afrique de l'Ouest par exemple, il poussait un palmier aux fruits charnus appelé l'éléis, dont on tirait une substance très colorée de consistance semi crémeuse qui devint l'une des

---

<sup>60</sup>« Un luxe devenu nécessité. Rétrospective du savon », *Réveillez-vous*, 08 août 2005, p. 11.

<sup>61</sup> *Ibid*, p. 12.

<sup>62</sup> *Ibid*.

composantes de base des savons et même des produits cosmétiques. D'autres ingrédients tels que le copra et la chair déshydratée des noix de coco pour l'extraction de son huile en provenance des îles du pacifique améliorèrent la qualité du savon<sup>63</sup>. A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, conscients de la demande sans cesse croissante de la clientèle, les savonniers multiplièrent les publicités d'où le slogan « le bien-être passe avant tout par la propreté », le marché du savon devint enfin mondial.

Au début de l'ère industrielle, la préparation du savon se faisait toujours dans des chaudrons qui à la différence des premiers, étaient de grande contenance. Le processus était vérifié par un préparateur expérimenté qui vérifiait la cuisson à l'aide d'une truelle. L'observation consistait à plonger la truelle dans le mélange bouillant pour observer comment le savon s'en écoulait. Ce geste permettait de savoir s'il fallait rectifier le régime de préparation ou la composition du savon<sup>64</sup>.

L'industrie du savon s'est de nos jours considérablement modernisée, à telle enseigne qu'il existe à cet effet des savonneries qui utilisent des systèmes pilotés par ordinateurs. La fabrication du savon prend également en compte trois grandes étapes : La première étape est la saponification. C'est une réaction de diverses huiles ou graisses mélangée à un alcali qui produit un mélange de savon et de glycérine contenant 30% d'eau.

La deuxième étape est le séchage qui combine la chaleur, le vide d'air et la vaporisation. Cette étape transforme le savon pur en granules ou « bondillons » qui ne contiennent plus que 12% d'eau. La troisième et dernière étape est appelée le finissage. A cette phase du procédé, les bondillons sont mélangés à des parfums, à des colorants, et à d'autres additifs qui donneront au savon ses caractéristiques et son odeur. Le savon est enfin extrudé, mis en forme et tamponné dans une presse. L'avènement du savon marque de la sorte un progrès notoire sur le plan sanitaire aussi bien dans le monde entier qu'au Cameroun et en pays bamiléké<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Kelly Mary (éd), 1998, *Encyclopedia of aesthetics*, London, Collings.

<sup>64</sup> *Encyclopédie Britannica*, 2000.

<sup>65</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

## II- Les Influences étrangères sur les soins corporels de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle

Au contact des cultures étrangères, la femme bamiléké opte progressivement pour des méthodes nouvelles destinées à embellir sa peau. Plusieurs autres facteurs sont à la base de ce changement. Les rayons réservés aux produits cosmétiques augmentent leur étalage. En plus des cosmétiques importés, des usines de fabrication localisées principalement à Douala, proposent des produits accessibles à toutes les bourses. Leurs parfums agréables les unes que les autres attirent une clientèle de plus en plus nombreuse. En plus du lait et de la crème de toilette disponibles autrefois, s'ajoutent les fonds de teint, les lotions, les poudres de luxe aux coloris divers et des parfums aux effluves les plus suaves.

### II.1- Les produits cosmétiques modernes

Parmi les produits de toilette qu'utilise la femme bamiléké au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les plus en vue sont d'origine camerounaise, nigérienne et française. Les marques camerounaises proposent la vaseline, la glycérine, les laits de toilette « Joli soir », « Iris », « Luxe » etc. Les produits cosmétiques importés du Nigeria sont connus sous les noms tels que *Tort-turn*, *Sun shine skin*, *Milk body lotion*, *Pretty woman*. Les labels français portent des noms tels que Lait de « Vichy », « Bioderma », « Mixa », « Trois fleurs d'orient », « Diadermine », « Nivéa », etc. Ces crèmes de luxe figurent dans les produits de beauté des jeunes femmes bamiléké pour la plupart émancipées<sup>66</sup> et très au courant des nouvelles gammes. Assez coûteux, leur usage donne des résultats satisfaisants. Ces produits de beauté, affirme l'une de nos informatrices, étaient coûteux mais originaux. Entre 1960-1975, ils provenaient des usines françaises sans contrefaçon tel que nous le voyons aujourd'hui. De textures et de parfums doux, ils donnaient à la peau clarté, fraîcheur et sa beauté sans toutefois la desquamer<sup>67</sup>. Certains de ces produits tels que « Trois fleurs d'orient » et « Lait de Vichy » ont disparu de la vente tandis que le reste se vend encore de nos jours dans les pharmacies même s'il devient difficile d'accorder

---

<sup>66</sup> Tchankou Victorine, potière, entretien du 09/09/2006 à Bafoussam

<sup>67</sup> Tiomo Antoinette, institutrice retraitée, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

du crédit à la qualité<sup>68</sup>. De sources unanimes, les produits destinés aux soins de la peau sont à partir des années 1980 pour la plupart des cosmétiques éclaircissants. Les femmes bamiléké justifient leur penchant pour ces produits du fait du climat très frais de la région de l'Ouest qui assombrit l'épiderme, nécessitant des soins particuliers pour son entretien. Elles sont ainsi amenées à recourir aux produits éclaircissant pour relever la beauté de la peau. Les produits cosmétiques sollicités clarifient et adoucissent le teint. Dans la plupart des cas, leur effet sur l'épiderme est réel. Ils favorisent la desquamation, dégradent de la sorte le pigment coloré sensé protéger le corps de diverses agressions.

Les prostituées surtout détiennent le secret de l'opération de desquamation. Ce phénomène débute préalablement dans les centres urbains et ne s'étend que plus tard en milieu rural où les femmes peu émancipées, n'ont de soin que l'usage de l'huile de palme blanchie, de l'huile de palmiste et de la vaseline.

L'éventail des accessoires cosmétiques s'élargit progressivement. Pour souligner les cils et relever le regard, les femmes bamiléké utilisent désormais des crayons de couleur noire pour souligner le contour de leurs yeux, ainsi que celui de leurs cils et sourcils. Les lèvres, sont soulignées et colorées en rouge grâce à l'usage du rouge à lèvres. Les vernis à ongles de couleur pourpre permettent à la femme bamiléké de mettre ses ongles en relief et de les faire pousser. La poudre blanche et marron sert de fond de teint qui atténue l'effet luisant du visage. Les femmes les choisissent en fonction de leur goût. La couleur blanche rend la peau du visage plus expressive, tandis que le marron la fait tendre vers le mat.

De nouvelles marques de savon apparaissent. En plus du savon de couleur rouge vendu en détail, la marque CCC (Complexe Chimique Camerounais) fait son apparition vers 1970 à Douala<sup>69</sup>. Elle fabrique également de l'huile de palmistes et de tourteaux. A Bafoussam, on assiste à la création d'une usine de fabrication du savon de ménage en 1973<sup>70</sup>. Cette usine fondée par un riche commerçant bamiléké de Douala fabriquait environ 500 tonnes de savon de ménage par an<sup>71</sup>. Cette innovation

---

<sup>68</sup> Chieukam Martine, ménagère, entretien du 09/10/2006 à Bafoussam.

<sup>69</sup> Dongmo Jean Louis, 1980, vol. 2, p. 231.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*

améliore considérablement l'hygiène corporelle féminine. Dans les ménages, les femmes utilisent désormais le savon dit de ménage très apprécié : il est économique, hygiénique et n'abîme pas la peau. Telles sont les principales raisons qui favorisaient son extension.

Les savons de luxe toujours plus nombreux et diversifiés sur le marché portent des noms tels que « Premier », « Top » et « Lux ». Vendus dans des emballages cartonnés, ils attirent par les coloris et leur senteur. Par ailleurs, les shampoings destinés au lavage des cheveux se répandent. Les femmes averties s'en servent non seulement pour laver proprement leur chevelure mais aussi pour se parfumer. Les shampoings au goût de « lavande » et de « citron » sont les plus prisés. Après les bains de cheveux, les femmes embellissent leur tête de crèmes et de pommade de nature diverses.

## **II.2- La gamme des produits de maquillage**

Tout comme les vêtements et les chaussures, les produits cosmétiques se multiplient et se diversifient au cours des années suivant l'indépendance du Cameroun<sup>72</sup>. Les fards modernes, apparaissent sous diverses formes et permettent la mise en valeur des yeux et le visage. Ces fards se présentent sous différentes formes : poudre, crayon, pâte, gel et tubes aux tons variés. Ils sont apposés invariablement par les femmes sur certaines parties du visage soit pour les relever, soit pour masquer certaines altérations provoquées par la fatigue ou l'âge. Le blanc et le marron peuvent être frictionnés sur toute la figure. Le rouge souligne les paupières tandis que les autres couleurs sont invariablement appliquées sur le visage. Ces fards poudreux se s'appliquent soit avec des doigts, soit avec un petit pinceau. En plus de la poudre à fard, on trouve également dans le sac de toilette de la femme bamiléké des crayons à cils, des rouges à lèvres aux parfums et aux couleurs d'une grande variété.

L'usage extravagant des fards peut cependant mal se percevoir. Sans refuser l'emploi des fards, les femmes bamiléké affirment qu'une femme qui se maquille à l'excès dissimule un trait de laideur, car son maquillage doit être discret et pas trop voyant. Seules les prostituées se permettent des décorations exagérées pour attirer les

---

<sup>72</sup> Happy Suzanne, diététicienne, entretien du 11/05/2006 à Bangou.

regards. En effet, l'éducation de base reçue n'autorise pas la femme à faire des avances aux hommes. Toutes ces considérations justifient sans doute la rareté des adeptes d'un maquillage excessivement appliqué.

Le parfum fait également partie des produits cosmétiques de la femme bamiléké. A partir de 1960, les marques françaises sont les mieux prisées. Leur usage était limité aux plus nanties car les femmes avouent en avoir davantage reçu comme cadeau de leur fiancé ou de leurs amis au regard du prix. De l'avis des informatrices, les marques les mieux prisées dans les années 1990 portaient des noms tels que : « Chloe », « Nuit de folie », « Poison », « Pierre Cardin ». Ce sont des parfums récents issus des maisons « Chanel », « Yves Saint Laurent », « Pierre Cardin » etc.

### **II.3- La dépigmentation**

L'un des phénomènes les plus à la mode concerne le blanchiment de la peau que les Bamiléké appellent banalement « maquillage » ou « décapage ». Il consiste en l'usage des produits cosmétiques pour obtenir artificiellement une peau claire. Ce phénomène entamé discrètement au courant de 1970 prend de l'ampleur à partir de 1980<sup>73</sup>. Le slogan selon lequel la femme au teint clair est « la plus belle » prend de l'ampleur. Plus la femme est brune, mieux elle se sent proche de l'Européenne, considérée comme appartenant à la race supérieure. Le slogan « Black is beautiful » est remis en cause. La couleur noire est haïe et tous les moyens mis en jeu pour la bannir. Aussi bien en campagne qu'en ville, femmes de toutes catégories socio-professionnelles s'attellent à la desquamation. Les spots publicitaires accélèrent le phénomène. Ces réclames entamées ailleurs depuis l'époque coloniale française, sont transportées au Cameroun. « Etre blanche et belle », telle est désormais la devise.

#### **II.3.1-Les causes probables de la dépigmentation**

La dépigmentation, opération qui consiste à s'éclaircir la peau, par différents procédés afin de se débarrasser du pigment, une substance qui colorie la peau des

---

<sup>73</sup> Pangou Thérèse, institutrice, entretien du 15/02/2005 à Bamena.

Africains afin de ressembler à l'Européen, est un phénomène ancien et continu (photo 51, p. 307). Selon Jean David Mimhale :

L'engouement des Camerounaises pour la dépigmentation s'explique par des raisons historiques, psychologiques et sociologiques...L'esclavage et la colonisation furent de véritables entreprises d'aliénation. Ils ont inoculé aux Africains, des complexes d'infériorité par rapport aux Européens. Le Blanc était présenté comme un modèle auquel l'Africain devait se référer en toute circonstance... Pour se faire intégrer dans les milieux européens, les femmes noires-courtoisées par leurs maîtres, essayaient de se mettre au diapason de leurs rivales blanches. Ces Africaines lissaient leur cheveux ou s'éclaircissaient la peau. Aujourd'hui, cette tendance perdure, favorisée par les magazines de mode, la publicité et le cinéma... Les filles qui se dépigmentent le font pour séduire les hommes. Car les brunes ont le vent en poupe. Dans certaines régions du Cameroun, comme à l'Ouest, les femmes brunes sont prisées. Ici, les sollicitations en mariage affluent, lorsqu'on a un teint clair <sup>74</sup>.

Quant à Abdou Sylla :

Le *xeesal* (décapage) est pratiqué de nos jours, sous des formes diverses et avec des moyens variés, à travers toute l'Afrique ; mais la pratique, commencée il y a une dizaine d'années au Sénégal, au lieu de régresser comme logiquement toutes les campagnes et tous les discours politiques devraient l'acheminer, se généralise et touche désormais toutes les catégories sociales : petites filles et vieilles femmes, jeunes femmes et jeunes filles, marchandes et ouvrières, secrétaires et magistrats, professeurs et médecins... : sept sénégalaises sur dix pratiquent désormais le *xeesal*<sup>75</sup>.

Loin d'être l'apanage des femmes sénégalaises, le « décapage » s'étend aussi bien dans les campagnes que dans les villes du Cameroun. Dans la majorité des cas, les femmes invoquent comme raison de cette pratique, le désir de se faire belle : mais en changeant de couleur de peau, c'est-à-dire en devenant moins « noire », en devenant « claire » ou « blanche ». En réalité, l'objectif poursuivi n'est jamais atteint car l'expérience révèle qu'au bout de plusieurs années de pratique, les femmes ne sont ni blanches, ni rouges, ni jaunes mais plus « tout à noires » : la couleur de leur peau est désormais indéterminable<sup>76</sup>.

---

<sup>74</sup> Mimhale Jean David, 2001, « La dépigmentation a la peau dure au Cameroun », <http://www.cliotexte.colonialisme>.

<sup>75</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Culture et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007

<sup>76</sup> *Ibid.*





**Photo 51 :** Publicité du Savon *Dirtoff* vers 1920 © Wikipédia, *l'Encyclopédie libre*

**Essai d'explication :** Dans son *Introduction à l'Essai sur l'Inégalité des Races*, le comte français Joseph Arthur de Gobineau (1816-1882), stipule que « La race noire gît au bas de l'échelle des races humaines ». Il refuse sans ambages au Noir toute humanité et encore moins un rôle majeur dans l'évolution historique du monde étant donné l'infériorité de sa race. De ce fait, en utilisant le savon *Dirtoff* qui « lave » la mélanine, il obtiendra une peau blanche et pourra à la longue devenir Blanc, « la couleur idéale » et se hisser au sommet de l'échelle raciale. La fureur de la desquamation qui de nos jours grise Africaines et Africains est une application parfaite de cette réclame où l'utilisateur Noir sourit en voyant sa main blanchir.

Elles ressemblent toutes à des voitures « volées » comme disait le chanteur du fait des multiples couleurs qu'elles portent sur un seul corps. Ce phénomène a d'ailleurs fait naître des termes injurieux dont les plus connus sont : « tôlerie, fantacoca, cochon-gratté » pour désigner ses adeptes. Si la femme bamiléké s'acharne quotidiennement à se décaper la peau, surprise est de constater que, la majorité d'hommes interrogés, avouent leur dégoût pour cette pratique<sup>77</sup>. La question posée est la suivante : pour qui la femme se livre t-elle à l'altération de sa peau ? La femme bamiléké en général pense inconsciemment que la plus présentable des femmes est celle au teint clair. Si la peau claire figure au rang des canons de beauté de la femme

<sup>77</sup> Emission télévisée du 12/07/2007, *Au féminin* « Pourquoi et pour qui les femmes se décapent et altèrent leur peau » ? Canal 2, International.

bamiléké, cette norme de beauté n'est cependant valablement prise en considération que dans une chefferie précise à l'Ouest, notamment les chefferies de la Menoua. On remarque en effet que les femmes originaires de ces chefferies sont davantage portées vers cette opération sans doute dans le but de plaire et de s'attirer quelque faveur masculine. Pourtant, il ressort des résultats obtenus sur le terrain, que les hommes originaires de cette localité, bien qu'ayant un penchant pour les femmes au teint clair, aiment les femmes au teint foncé. A leur avis, une femme naturellement claire est agréable à la vue, mais se décaper pour plaire est une folie<sup>78</sup>.

L'engouement pour cette pratique relève quelquefois de l'ignorance. Les femmes soumises à ce culte avouent l'avoir fait pour se faire apprécier par l'entourage et plaire à leur époux, démarche qui n'aboutissait toujours pas lorsque la femme, au lieu de plaire, se retrouvait plutôt défigurée. Cette tendance était surtout l'apanage des femmes d'une certaine catégorie sociale. Il s'agit des femmes émancipées et des prostituées, en permanence à la recherche des atours les plus novateurs et des plus sophistiqués pour s'embellir et se faire remarquer. Cette tendance s'est progressivement propagée au point de gagner toutes les couches sociales de la population.

### II.3.2- Les produits de la dépigmentation

Dans le vent de l'émancipation voire de l'aliénation, les femmes bamiléké se dépigmentent. Les produits cosmétiques ordinaires sont jugés inefficaces et abandonnés. Leur usage ne produit pas les effets escomptés. Impatientes, les femmes préfèrent désormais des produits plus actifs et à moindre coût. Entre amies, les recettes se transmettent de bouches à oreilles. Entre autres produits utilisés, on cite des mixtions associant plusieurs produits cosmétiques aux actifs desquamants rapides et profonds. L'un des mélanges connu se faisait à base du savon *asepsa* râpé, de l'eau de rose, de citron et de glycérine. Le résultat dit-on était certain.

Selon Banga, esthéticienne cosméticienne à Yaoundé, citée par Jean David Mimhale<sup>79</sup>, plusieurs procédés sont utilisés pour s'éclaircir la peau : du bricolage aux

---

<sup>78</sup> Metangmo Roger, paysan, entretien du 26/07/2005 à Dschang.

<sup>79</sup>Mimhale Jean David, 2001, « La dépigmentation a la peau dure au Cameroun », <http://www.cliotexte.colonialisme>, consultation du 18/09/2007.

méthodes les plus raffinées. Généralement, les femmes et de plus en plus les hommes, se rabattent sur les produits bon marché. On les trouve en vente libre dans la rue. Les corticoïdes - ensemble de produits destinés à lutter contre les inflammations - sont très prisés. A la vérité, ce sont des produits à la qualité douteuse. Ils proviennent généralement d'Asie du Sud-Est et du Nigeria. Leur composition chimique, aux dires des esthéticiennes ne respecte pas les normes. L'hydroquinone - substance qui colorie la peau - est supérieure au seuil tolérable de deux pour cent. Qui plus est, les femmes concoctent des recettes personnelles. « De véritables cocktails détonants ». L'essentiel n'est-il pas de s'éclaircir la peau ? Selon certaines confidences, des femmes utiliseraient de l'eau de javel, du diluant cellulosique, du savon acide, etc. Les « quinacores », un produit destiné à soigner les rhumatismes est aussi utilisé. La particularité de ce produit, est l'effet secondaire produit. Il blanchit la peau du patient. Aussi, des femmes se font injecter du « quinacore », pour obtenir une peau claire harmonisée.

Les femmes au teint clair se présentent ainsi comme la référence en matière de meilleure peau. Par ignorance et par mimétisme, la plupart se rabat sur des crèmes décapantes dont les plus vendus portent des étiquettes aux noms évocateurs. Les plus récurrents sont : « A l'hydroquinone », « Sans hydroquinone », « A base de vitamines », « A base de plantes naturelles », « Multi éclaircissant », « Anti tâches », « Anti rides », « Hydratant », « Aux acides de fruits », « Venus de Milo », « Beldam », « Nivéa », « Bioderma », « Biopharma », « MGC », « Clairissime », « Fair and white », « Body Clair », etc. Selon Djouoka Marthe<sup>80</sup>, les premières parutions sont de bonne facture. S'ils n'agissent pas rapidement sur la peau, le teint commence à s'éclaircir et à s'uniformiser au bout de deux à trois semaines d'usage. Pourtant, à partir des années 1995, ils n'inspirent plus confiance<sup>81</sup>. La contrefaçon limite la demande tandis que de nouvelles marques comme « Immédiat claire », « Bio Clair », « Musk », « Carotine », « Primo » entrent en scène et sont d'une efficacité redoutable.<sup>82</sup>

---

<sup>80</sup> Djouoka Marthe, agent de l'Etat retraité, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

<sup>81</sup> Kenko Marie Claire, commerçante, entretien du 23/08/2006 à Dschang.

<sup>82</sup> Djouoka Marthe, agent de l'Etat retraité, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

Autrefois commercialisés en pièce unique, les laits de toilette paraissent ensuite sous des formes variées. Les femmes bamiléké préfèrent de plus en plus les produits en gamme qui, comportent en plus du lait de toilette des produits d'accompagnement tels que le gommage, la lotion pour le visage, la crème pour le corps, la poudre pour mâtiner le visage, du savon de toilette, de la glycérine, du parfum, appartenant tous à la même gamme. Les gammes à la mode sont : « Odran », «L'Oréal», «Rosance», «HT+26 », «Niuma». Les gammes «klorane» et «Poupina » sont réservées aux nourrissons et aux enfants<sup>83</sup>. De l'avis d'une femme bamiléké fortement desquamée, les produits onéreux ne garantissent toujours pas de bons résultats<sup>84</sup>. Une telle déclaration traduit en fait l'ignorance des femmes par rapport à l'utilisation efficiente de ces produits. Selon les spécialistes en effet, un « cocktail décapant » ne produit de résultats satisfaisants qu'à l'issue d'un examen dermatologique approprié, lequel conseille le produit correspondant à la nature de la peau de la cliente<sup>85</sup>. La culture de cette pratique étant peu répandue en Afrique, peu de femmes bamiléké sollicitent les soins dermatologiques avant l'adoption d'un produit cosmétique. C'est ce qui explique le taux élevé des adeptes du « décapage » aux conséquences tragiques pour la peau.

D'autres produits jugés plus dangereux sont utilisés par les femmes bamiléké pour être claire. Il s'agit de l'eau de javel et de l'eau oxygénée que les femmes appliquent localement<sup>86</sup>. Pis encore, des hormones sont injectées pour uniformiser le teint<sup>87</sup>, horrible pratique fortement déconseillée. Les femmes africaines en général et camerounaises en particulier en usent au risque de leur santé. Les femmes bamiléké se font introduire des substances chimiques dans l'organisme pour « brunir » de façon homogène. En effet, la femme bamiléké use la plupart de ces produits dans le but d'avoir un teint clair et uniforme.

De l'avis de quelques vendeurs interrogés, les produits les plus sollicités par les femmes sont des éclaircissants à base d'hydroquinone, de dérivés mercuriels et les

---

<sup>83</sup> Kouagne Clarisse, agent de l'Etat, entretien du 12/06/2006 à Bafoussam.

<sup>84</sup> Kago Marcelline, ancienne couturière, entretien du 15/03/1998 à Bafoussam.

<sup>85</sup> Woubigoung Charles, pharmacien, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

<sup>86</sup> Simeu Marie Claire, commerçante, entretien du 10/09/2006 à Bandjoun.

<sup>87</sup> Youmbi André, gynécologue, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

produits à base d'acides de fruits qui causent beaucoup de dégâts sur la peau<sup>88</sup>. Si leur usage contribue au blanchiment de la peau, ils occasionnent cependant des acnés et activent l'apparition des rides. Les produits hydratants notamment les laits de toilette, les sérums, les lotions, aux propriétés réparatrices probables sont peu sollicités parce que ne décapant pas vite.

Beaucoup avouent leur insatisfaction concernant les résultats obtenus. De l'avis de Kouagne Clarisse<sup>89</sup>, tous les produits commercialisés sont initialement des pièces originales, mais cette originalité ne dure que l'instant d'une publicité. Dès lors que la femme s'y intéresse, le produit n'est plus le même et ne convient plus à la peau. Les femmes sont ainsi victimes de la contrefaçon et de la mauvaise qualité du produit. L'abandon du produit pour un autre transforme la peau qui s'adapte mal et se détériore face à ces diverses agressions. Il devient ensuite difficile de retrouver la couleur initiale de sa peau. Le processus entamé devient irréversible et cause la plupart des dégâts observés. La peau fane rapidement, s'entache de cernes et des rides. A ce stade, la femme débourse plus pour essayer des traitements plus ou moins longs qui n'aboutissent pas toujours aux résultats escomptés.

### II.3.3- Les conséquences de la dépigmentation

Des procédés de décapage mal maîtrisés défigurent les femmes qui se retrouvent complètement dévisagées, portant sur la peau des tâches irrémédiables. A long terme en effet, une telle pratique comporte des risques. Elle endommage la peau et expose à plusieurs maladies cutanées tels que le vieillissement précoce de la peau et le cancer cutané.

Selon les spécialistes, toutes ces pratiques sont très dangereuses pour la santé. « On a plus à perdre qu'à gagner, en se livrant à de tel procédés ». L'injection de *quinacore* blanchit la peau certes, mais de sources médicales, il affaiblit le système immunitaire, au point de le rendre vulnérable aux agressions externes. Même les plus bénignes. L'utilisation régulière des corticoïdes favorise les mycoses (maladies de la peau dues aux champignons). « A la longue, la peau devient hypersensible, elle dégage une odeur de poisson frais ». Pire nous confie une esthéticienne, la destruction de la mélanine, cette protection naturelle contre les rayons X du soleil peut être fatale. Privée ainsi de vitamine D, la peau est vulnérable à toutes les agressions solaires. Voilà qui, selon Madame Banga ouvre la voie au cancer de la peau, voire aux leucémies (les cancers de sang). La

---

<sup>88</sup> Woubigoung Charles, pharmacien, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

<sup>89</sup> Kouagne Clarisse, agent de l'Etat, entretien du 12/06/2006 à Bafoussam.

cicatrisation des blessures devient compliquée. Ce qui peut être fatale après une opération chirurgicale <sup>90</sup>.

En effet, les parties du corps les plus fragiles contrastent avec les parties résistantes et présentent des couleurs disparates. Le visage, le coude, les genoux, les orteils deviennent noirs, parfois rouge et tranchent avec les parties fragiles du corps décolorées et fragilisées. Le résultat est ahurissant. Des quolibets fusent au passage de la « blanche », situation qui amène à s'interroger sur l'origine d'une telle pratique. Pis encore, en dehors des conséquences néfastes sur le corps, la desquamation est un éternel recommencement comme l'observe Abdou Sylla:

Ses effets désastreux (du *xeesal*) sont connus et dénoncés ; car en détruisant les pigments et la peau, la pratique ôte à l'organisme une protection essentielle non seulement contre les rayons solaires, mais également contre les multiples agressions. Et la putréfaction de la peau, par les appliques permanentes des cosmétiques, finit toujours par indisposer les voisins à cause de l'odeur nauséabonde qu'elle dégage. Pour éviter cet inconvénient, les femmes croient devoir appliquer d'autres produits et parfums. Elles tombent ainsi dans un cycle infernal, d'autant qu'en arrêtant les appliques, la « peau » reprend sa couleur d'origine<sup>91</sup>.

La peau a davantage besoin d'hygiène plutôt que de dépigmentation. Il se pose avec ces « négresses blanches » le problème de l'identité négro-africaine. Peut-on parler de la recherche de beauté ou d'un complexe d'infériorité ?

La pratique du *xeesal*, au-delà des intentions affirmées ou inavouées des femmes, interpelle en définitive la conscience de tous les Noirs. Car, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une race, par ses femmes, veut changer la couleur de sa peau. La volonté de se faire belle ne suffit pas, à elle seule, à expliquer cette pratique dont les effets dangereux pour l'organisme sont réels. S'agit-il d'un complexe profondément enfoui dans l'inconscient collectif des Nègres et correspondrait-il au complexe de couleur de peau, bien connu chez les Noirs des Etats-Unis ? Ou devrait-on simplement imputer cette pratique au niveau de conscience des femmes qui s'y livrent ? Comment peut-on volontairement se mutiler pour se faire belle ? Irrationalité ? Peut-on ranger cette pratique dans la catégorie des mutilations féminines (sexuelles surtout), dénoncées et combattues par le féminisme ? Inconscience ou artifice de la culture ? Le *xeesal* peut-il être considéré comme un fait de civilisation ? Comment concilier le goût et le souci de l'authenticité et le *Xeesal*, que certains considèrent comme une pratique dépersonnalisante d'où l'idée que celles qui le pratiqueraient manqueraient de personnalité ? <sup>92</sup>.

---

<sup>90</sup> Mimhale Jean David, 2001, « La dépigmentation a la peau dure au Cameroun », <http://www.cliotexte.colonialisme>, consultation du 18/09/2007.

<sup>91</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Culture et civilisations, [http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007

<sup>92</sup> *Ibid.*

En fait, la femme Noire devrait s'accepter comme telle. Il n'y a pas de complexe à faire valoir son identité. Dans une perspective religieuse en effet, le décapage au regard des textes sacrés, s'apparente à un pied de nez fait à Dieu, le « créateur omniscient et infallible ». Par ailleurs, en suscitant partout des interrogations d'ordre médical, religieux, moral et métaphysique, le décapage déborde largement la sphère de l'esthétique, tout en participant à l'esthétique de la femme africaine. Conscientes souvent de leur forfait, les femmes décapées tentent de voiler les parties du corps brûlées ou desséchées à l'aide de divers produits de maquillage.

#### **II.4- Les accessoires de beauté : fards, crayons, rouge à lèvres, vernis à ongles**

Les accessoires de beauté sont les premiers objets de mode au-delà du vêtement lui-même<sup>93</sup>. Il s'agit des ceintures, des foulards, des cravates, des pochettes, des bijoux fantaisie, qui agrémentent le vêtement, en renouvelant son allure. Les accessoires de beauté de la femme bamiléké présentées dans ce paragraphe comprennent les fards, les crayons à cils, le rouge à lèvres, les vernis à ongles.

Les fards servent à masquer certains défauts de la peau ou à rehausser l'éclat du teint par la grâce des couleurs. Après leur timide apparition dans les années 1970, ces produits cosmétiques refont surface vers 1980 dans des formes et coloris variés. Autrefois essentiellement en poudre, les fards se présentent entre 1980-1990, en crayons, en pâte, en crème et en liquide. Les coloris vont du plus vif au plus discret. Ils jouent plusieurs rôles sur la peau du visage en fonction des coloris et des objectifs visés. La poudre se présente comme l'un des premiers fards destiné à masquer le reflet luisant du visage. Les fards de couleur blanche ou marron servent à mâter les imperfections de la peau et à dissimuler les cicatrices. Les autres coloris à l'instar du gris, de l'orange, du rouge, du bleu, du violet ont pour rôle de relayer la beauté du regard. D'autres coloris sont frottés sur les pommettes, pour accentuer leurs rondeurs. Jadis apanage de quelques femmes libres, l'usage des fards s'est largement répandu au fil du temps. Si les prostituées se distinguent par l'usage extravagant et disproportionné des couleurs, les jeunes filles et dames pudiques par contre se

---

<sup>93</sup> Waquet Dominique et Laporte Marion, 2002, *La mode*, Paris, PUF, p. 7.

fardent discrètement. Les magazines féminins s'efforcent pour la plupart d'enseigner les « bonnes manières » et les meilleures façons de se farder. Par ailleurs, les chaînes télévisées présentent dans leur réclame des femmes maquillées selon la tendance du moment à l'aide des produits nouveaux. Toutefois, beaucoup de femmes reconnaissent que les fards conviennent mieux pour les soirées dansantes, surtout dans les « boîtes de nuit » aux lumières tamisées. Ils sont moins visibles et mettent en valeur le visage sous le reflet des jeux de lumière.

Le crayon à cil noir autrefois unicolore est désormais disponible en bleu, en gris et en rouge. Les femmes les utilisent en fonction de la couleur de la tenue du jour. Elles s'en servent pour souligner les contours des yeux et relever le regard. Le mascara enfin, dernière innovation du crayon noir, sert à ressortir l'épaisseur et la longueur des cils et des sourcils. Naguère unicolore, le mascara liquide de couleur noire apparaît dans divers coloris (blanc, rose, vert, rouge, bleu et violet) qui sont sollicités diversement pour « harmoniser et unifier les couleurs ».

Le rouge à lèvres est utilisé pour rendre les lèvres pulpeuses et sensuelles. Les coloris vont du « plus salissant » au « moins salissant ». Ils vont du rouge foncé au blanc en passant par les couleurs intermédiaires comme le violet, le rose, l'orange. La marque *Blue flame* est grandement sollicitée depuis les années 1995 en raison de sa nature adhésive. Une fois appliquée sur les lèvres, ce rouge brille et dure longtemps contrairement aux marques de couleur sombre et fugace. Associé au *gloss*, il embellit et donne un reflet de jeunesse. Les jeunes filles apprécient particulièrement les coloris blanchâtre, jaunâtre, rosâtre pour ressembler disent-elles aux stars et aux actrices des feuilletons et cinéma américains. Ces coloris rendent plus jeunes disent-elles, tandis que les classiques conviennent aux mamans et femmes âgées.

Les vernis à ongles offrent de nombreux choix. Autant que les fards, ils sont passés du « ton classique » aux « tons tendance ». Les femmes les utilisent pour orner et entretenir les ongles. On en trouve de tous les coloris possibles, et, tout comme les fards, ils permettent d'assortir le ton du vêtement et des chaussures. Les vernis à ongles griffés et bas de gamme pullulent dans les marchés et se vendent à des prix accessibles à toutes les bourses. Les prix vont de 200 à 2000 FCFA. Les griffés se vendent dans des super magasins de mode et dans les pharmacies. On peut citer



« Pierre Cardin », « Givenchy », « l'Oréal ». Contrairement aux années où le vernis se nettoyait difficilement à l'aide d'une lame de rasoir, il s'efface aisément à la fin du XX<sup>e</sup> siècle grâce à l'utilisation d'un coton imbibé d'un produit chimique appelé dissolvant. Il se vend dans des flacons de différentes tailles en fonction de la quantité et du prix. Certains Bamiléké estiment que le vernis est l'apanage des femmes paresseuses. C'est pourquoi une femme aux longs ongles colorés est assimilée à une prostituée. L'importance de ces soins a permis la multiplication des salons de beauté dans lesquels sont pratiqués la pédicure et la manucure. La pratique consiste à soigner les ongles et les orteils pour les rendre beaux. Le travail est réalisé par des esthéticiennes qui proposent leur service moyennant finances. Les femmes ont de nos jours de longs ongles en forme arrondie ou carrée, en fonction de leur fantaisie.

Les résultats des enquêtes révèlent que les femmes bamiléké procèdent de plus en plus au traitement de leur peau à l'aide des produits de gommage. Elles portent régulièrement des masques à base d'argile verte, de son de maïs mélangé au blanc d'œuf, de jus de citron au miel, de jaune d'œuf au jus de tomate destinés au nettoyage des pores. Cette application nettoie la peau facilite l'infiltration des produits de beauté dans l'épiderme. Les magazines comme revues « Amina », « Maxi », « Planète » et « Divas » renseignent les femmes lettrées au sujet de l'importance de ces traitements.

Les produits de gommage permettent le nettoyage de la face par exfoliation avant l'application des cosmétiques. Les plus répandus sont : gommage à l'abricot, à l'argile verte, aux extraits des pépins de raisins, « protéine à l'AHA », « Calliderm », « Fayelle », qu'on trouve dans des magasins de vente des produits de beauté. A la suite de ce nettoyage, le visage est frictionné de lotion. Frottée à l'aide d'un coton sur le visage, la lotion favorise la dépigmentation de la peau. Les plus commercialisées sont connues sous les étiquettes suivants : « Grâce », « Cosmetic », « Florale faciale », « Finesse faciale »... De jour comme de nuit, la crème ou le lait de toilette sont utilisés diversement sur la peau non seulement pour l'adoucir, mais aussi pour la rendre éclatante et belle. Pour compléter sa toilette, la femme embellie sa tête au moyen des coiffures et d'ornements divers.

## CHAPITRE X

### LES COIFFURES DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000)

A l'instar des scarifications, des vêtements, des chaussures, des produits cosmétiques, les coiffures font partie de l'esthétique de la femme bamiléké. La coiffure c'est l'art d'arranger les cheveux et éventuellement de modifier leur ordonnancement et leur aspect extérieur. C'est un art qui implique différents types d'interventions. On peut décider de se faire couper les cheveux, de les friser, de les tresser, de les épiler, de les teindre, de les décolorer, de les poudrer, de les enduire de substances variées ou leur adjoindre de faux cheveux. Cette dernière façon consiste, la plupart du temps, à porter une perruque ou un postiche. On peut aussi bien utiliser des ornements plus ou moins sophistiqués selon les cultures et les civilisations ou alors selon la mode du moment. Les coiffures attirent l'attention sur le visage, le front et même la chevelure, si celle-ci n'est pas dissimulée.

Autant que la peau, les cheveux font l'objet d'un souci permanent. Les femmes s'attèlent quotidiennement à rehausser leur beauté à travers des coiffures qui se diversifient progressivement au contact des étrangers et de l'évolution observée dans le monde de l'esthétique. L'art capillaire est également une forme d'expression de l'art africain. Il est à la fois savoir-faire, beauté et message dont il convient de décrypter pour l'appréhension du passé culturel des Bamiléké en général et de la femme en particulier.

#### **I- Les coiffures traditionnelles : du début à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle**

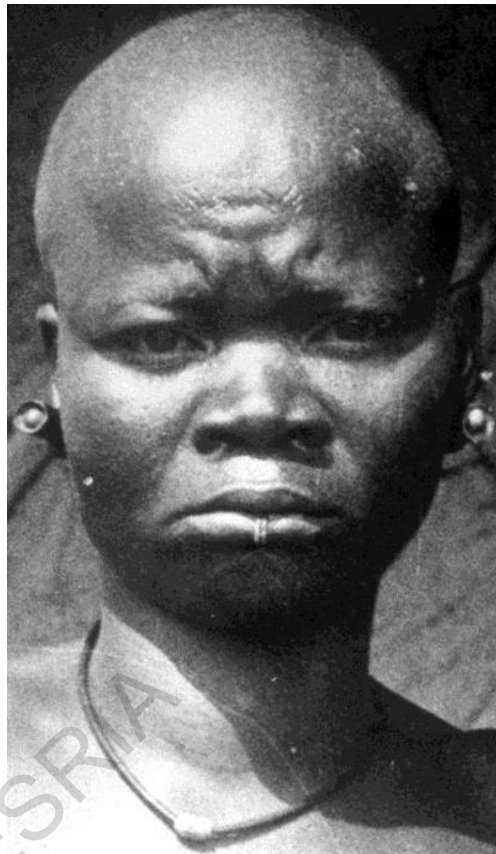
##### **I.1- Les femmes à la tête rasée**

Les femmes bamiléké présentent pour la plupart des cheveux crépus dont l'entretien n'est pas toujours aisé. Djoukep Suzanne et Tchapda Marie<sup>1</sup> témoignent en effet qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes ne se tressaient pas. Fillettes, adolescentes et femmes matures portaient des cheveux coupés court ou avaient la

---

<sup>1</sup>Djoukep Suzanne, ménagère et Tchapda Marie, agent de l'Etat retraité, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

tête complètement rasée comme l'indique cette photo. Loin de croire que les Bamiléké ignoraient toutes les techniques de tresses, on attribuerait cette observation à une préoccupation sanitaire, celle d'éviter les poux par exemple. Une tête rasée était plus facile à entretenir. Cette disposition facilite l'hygiène corporelle, préserve des maux de têtes et se prête à toutes sortes de charges, surtout quand le crâne n'est pas complètement nu.



**Photo 52 :** Femme à la tête tondue. Un modèle de coiffure d'intérêt hygiénique © Jeffreys, 1945 *ca*

La femme bamiléké avait conscience de l'hygiène et de la beauté de ses cheveux. Une femme à la tête rasée est toujours propre. Cette « coiffure » met en exergue la forme de la tête ainsi que celle du visage. Elle présente néanmoins l'inconvénient de dévoiler les défauts liés à une malformation de la tête, lorsque les massages n'ont pas été effectués ou lorsqu'ils ont été ratés à la naissance.

Au sujet de l'hygiène corporelle, la tête se prêtait à une tonsure complète dans le but d'éviter les parasites tels que les poux<sup>2</sup>. Ceux-ci étaient assez récurrents. Leur

---

<sup>2</sup> Tchatchouang Monique, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

transmission se faisait d'une tête à une autre à travers les contacts. Un simple rapprochement d'une personne infestée de poux suffit pour les contacter. Vivants au dépend de l'homme, les poux sont des parasites qui se multiplient de façon rapide et qui peuvent gagner toutes les parties velues du corps. Une tête tondue préservait de ces parasites. Pendant la période coloniale, on recourait aux pesticides pour leur destruction. Insecticides, raticides et fongicides utilisés pour la conservation des grains contre les charançons étaient sollicités<sup>3</sup>. Mélangés à l'eau, le produit est frotté sur toute la racine de la chevelure et la tête serrée d'un foulard. Sous l'effet de la chaleur, les parasites étouffent et meurent. Au terme d'une journée ou d'une nuit, les cheveux sont rincés et les poux disparaissent. Deux jours plus tard, lorsque les poux ne sont pas complètement éliminés, le procédé est repris dans le but d'éliminer les plus résistants.

Compte tenu de l'abondance des parasites dans les Grassfield, le produit servant au traitement des poux était offert gratuitement aux populations par les missionnaires<sup>4</sup>. Ceux-ci, dans le cadre de leur œuvre sociale venaient parfois en aide aux démunis. Ils se promenaient dans les chefferies pour distribuer des sachets de pesticide tout en indiquant le mode d'emploi.

Jadis, lorsqu'une femme se plaignait des céphalées, les Bamiléké pensaient que le mal était dû à une chevelure abondante<sup>5</sup>. Comme palliatif, l'on commençait par débarrasser complètement la malade de ses cheveux avant de lui administrer tout médicament. La plupart de femmes bamiléké étant paysannes, les produits agricoles se transportaient sur la tête et sur de longues distances. Etant donné la rareté des moyens de transport, l'acheminement de ces produits se faisait sur la tête et à pieds. Cette tâche très pénible nécessitait l'utilisation des coussins qui de prime abord, froissent les cheveux et les empêchent de pousser convenablement. Autant de raisons qui expliquaient autrefois l'absence des tresses en pays bamiléké. Les tresses semblent en effet avoir débuté assez tardivement, sans que les informateurs soient en mesure d'indiquer la date exacte de son avènement.

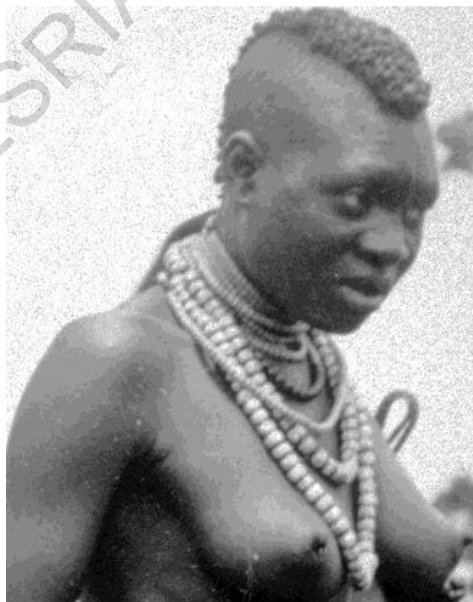
---

<sup>3</sup> Tsafack Madeleine, agent de l'Etat retraité, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

<sup>4</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>5</sup> Noumbissie Catherine, commerçante, entretien du 21/12/2006 à Dschang.

Le rasage de la tête se faisait simplement, sans utilisation d'aucun produit neutralisant. On se servait pour la circonstance d'un couteau à lame tranchante<sup>6</sup> de fabrication artisanale locale. S'il faisait partie du matériel de scarification, il n'était pourtant pas adapté à la pelade. Assez grossier, son maniement donnait lieu à un rasage anarchique de la tête. Se faire raser la tête relevait d'un travail pénible et douloureux. Le coiffeur qui était habituellement un membre de la famille, un ami ou un voisin, prenait environ deux heures de temps pour ce travail dont la lenteur était liée à la qualité archaïque du rasoir. Fillettes et garçonnets étaient rasés. A partir de l'âge de la puberté, les femmes se rasaient à la garçonnière<sup>7</sup>. Assise face au coiffeur, l'adolescente prend appui et fixe sa tête entre ses jambes, prêtant ainsi sa tête à son service. Avec ce fameux couteau, le coiffeur essaie autant que possible de tondre convenablement la tête. Au terme de ce travail, la tête avait l'air d'un champ mal labouré, laissant des brins de cheveux rebelles aux assauts du couteau. Le coiffeur n'était pas forcément rémunéré. Un merci, un petit cadeau ou un signe régulier de politesse suffisait pour éveiller son sourire. La technique de rasage a évolué, donnant lieu à une coiffure intermédiaire<sup>8</sup>. La tête est complètement rasée sur les côtés tandis qu'une bande de cheveux allant de la devanture à la nuque est laissée au milieu, telle une crête, similaire au *punk* actuel (photo ci-dessous).



**Photo 53** : Fille portant une coiffure en forme de crête © Jeffreys, 1945 *ca*

<sup>6</sup> Nguemnang Pauline, ménagère, entretien du 12/05/2006 à Bangou.

<sup>7</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 315.

<sup>8</sup> Tchamou Pauline, ménagère, entretien du 11/05/2006 à Bangou.

## **I.2- Les Femmes aux cheveux tressés au XX<sup>e</sup> siècle**

Lorsqu'on leur demande la date du début des tresses en pays bamiléké, les femmes ont du mal à la préciser. Nganwouo Jacobine affirme que jusqu'en 1930, les femmes ne se tressaient pas<sup>9</sup>. Elle souligne que l'avènement des tresses débute timidement vers 1945 et se généralise vers 1960. Simo Clotilde quant à elle affirme que l'origine des tresses chez les Bamiléké débute plus tôt, à la suite des contacts avec les peuples voisins<sup>10</sup>. Sans dire avec précision les voisins dont il est question, l'informatrice ajoute que vers 1950, les tresses étaient déjà connues. Hormis ces déclarations, les photos prises par Emile Buisson<sup>11</sup> au courant de 1931 présente des femmes aux cheveux non tressés d'une part et des femmes aux cheveux tressés au fil d'autre part. En effet, une analyse des propos récoltés auprès des informateurs ainsi que les images laissées par Buisson permet de relever que l'avènement des tresses en pays bamiléké débute probablement sous l'administration coloniale. Les femmes s'intéressent progressivement à l'art capillaire au détriment de l'hygiène capillaire autrefois privilégiée. Les cheveux sont voulus brillants, souples et longs. Le style garçonnier évolue au modèle féminin. Les premières tresses se font à l'aide du fil de coton noir. Embobiné autour d'un support en plastique, il revient à celle que l'on tresse de le défiler, de le plier et de le remettre à la coiffeuse. Le choix de la couleur noire tient au fait qu'elle n'est pas voyante sur des cheveux au ton foncé. Au fil du temps, les modèles des tresses se complexifient. Certains modèles hérissent la tête à une véritable armature architecturale qui n'est pas dépourvue de sens artistique. Selon la longueur de la chevelure, les modèles vont des plus simples aux plus complexes.

### **I.2.1- Les modèles simples de tresses au fil**

Les femmes se coiffaient selon plusieurs modèles. En effet, les modèles simples offrent des figures peu complexifiées mais non moins fantaisistes. S'ils sont réalisés afin de faire rayonner le visage, de faire pousser rapidement la chevelure. Les

---

<sup>9</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>10</sup> Simo Clotilde, commerçante, entretien du 24/08/06 à Bafoussam.

<sup>11</sup> Buisson Emile, 1931, *Éléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques*, Togo-Cameroun.

modèles simples conviennent aux cheveux courts et portent des noms humoristiques tels que : *môtôbo*, « suis-moi », « cigarettes », « bigoudis ». Lorsque la jeune fille s'engage à se faire les tresses, elle débute par les *môtôbo*. Ceux-ci ont pour but de faire préalablement pousser les cheveux. Ils consistent en de petites touffes de tresses que l'on saisit simplement à la base, sans atteindre l'extrémité. Ils se présentent sous forme de petits pompons qui parsèment géométriquement la tête. Progressivement, lorsqu'elle voit ses cheveux pousser, la jeune fille passe ensuite aux « cigarettes » ou aux « suis-moi », termes désignant la forme de ces modèles (photos ci-dessous).



**Photo 54** : Tresses « suis-moi » © Archives Hjanzoc, Bafoussam, 1970



**Photo 55** : Tresses « cigarettes » ou « bâtonnets » © Archives Hjanzoc, Bafoussam, 1970

La réalisation des « suis-moi » obéit à une répartition géométrique des touffes de tresses sur la tête. Les tresses peuvent être orientées dans divers sens (droites, obliques, verticales et horizontales), à condition qu'elles se suivent les unes les autres. En effet, quelles que soit leurs formes, la première touffe est tressée depuis la base jusqu'à son extrémité et rabattue sur la seconde, celle-ci sur la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que la dernière tresse soit enfin rabattue sur elle en un petit rouleau qui indique la terminaison et permet de défaire le modèle.

Lorsque les cheveux deviennent plus longs, le modèle « suis moi » se complexifie. Les tresses se suivent désormais, mais avec saut. En effet, la première tresse n'est plus directement rabattue sur la deuxième, mais plutôt sur la troisième et la deuxième sur la quatrième ainsi de suite. Après finition, ce modèle présente l'aspect des lignes brisées alignées au-dessus de la tête.

### I.2.2 Les modèles complexes de tresses au fil

Dès lors que les cheveux parviennent à réaliser un pompon, au sommet de la tête, c'est la preuve qu'ils sont longs. Les femmes se confectionnent divers modèles de tresses à relier. Sur la tête des clientes, les tresseuses font apparaître de surprenants chefs-d'œuvre, à l'architecture et aux formes variées. Les formes et les motifs géométriques tels que les carrés, rectangles, trapèzes, sillons, bouquets... de dimensions variables sont des plus récurrents : « feuilles », « deux feuilles », « de côtés », « paniers », *gnangué*, « douze tresses », « tresses-nattes », « rouleaux ». Telles sont les divers noms que les femmes donnent aux coiffures en fonction de chaque modèle et de leur fantaisie. L'analyse des photographies prises par les femmes bamiléké au courant de 1965-1980, témoigne que les modèles complexes de tresses au fil connaissent leur apogée au cours des années suivant l'indépendance en 1960. Progressivement, la femme bamiléké apporte des retouches à ces modèles de tresses.

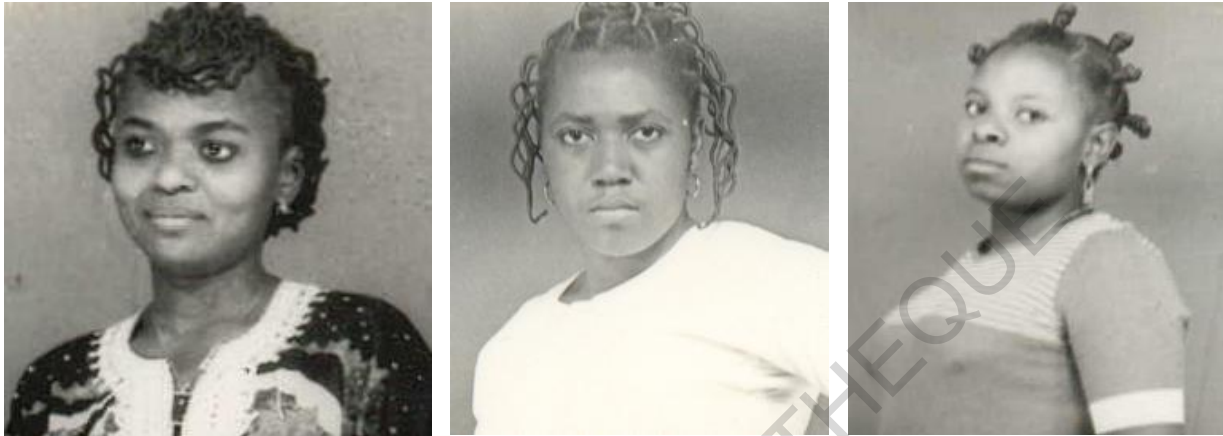
Les « feuilles » relèvent généralement de la gamme des modèles à réunir ou à relier. Elles donnent lieu à de petites, moyennes ou grosses touffes de cheveux tracées géométriquement et tressées depuis leur base jusqu'à leur extrémité. Cette multitude de tresses est ensuite reliée ou réunie vers l'arrière selon la forme d'une feuille. Les « deux feuilles » se confectionnent de la même façon. Deux rangées de tresses, disposées de chaque côté de la tête donne pour résultat deux feuilles séparées par une ligne médiane. Cette ligne peut être droite ou oblique selon le désir de la cliente. Le modèle « de côtés » permet d'obtenir des feuilles qui ne sont pas droites.

Le « panier » fait partie des modèles à relier. Il est similaire au chignon. Pour l'obtenir, la coiffeuse dirige toutes les tresses vers le sommet. Ces tresses sont ensuite torsadées de sorte à former un petit panier au-dessus de la tête. Traditionnellement, c'était un modèle fort sollicité de toutes les catégories sociales. Plus tard, sa complexité a limité le nombre de ses adeptes, à telle enseigne qu'il demeure de nos jours la chasse gardée de quelques femmes des zones de campagnes.

Les « rouleaux » représentent un modèle spécifique (photo 56 p. 323). Comme l'indique le nom, cette coiffure s'obtient par roulement des tresses qui ressemblent à de petites tiges greffées parsemant la tête. Lorsque ces tresses sont défaites, elles présentent un aspect ondulé. C'est d'ailleurs une technique de bouclage des cheveux



au même titre que les bigoudis artificiels qui facilitent l'ondulation. Cette technique peut être conservée comme tresses pendant plusieurs jours et peut également servir de moyen de bouclage lorsque les tresses sont défaites. Parallèlement aux « rouleaux », on distingue les « douze tresses », les « tresses-nattes » et les modèles *banyangué* comme le montre ces photos.



**Photo 56 :** Femmes respectivement coiffées de modèles de tresses au fil torsadées (gauche et centre) et du modèle aux rouleaux (droite) © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1975 © Archives Foupa, Mbouda, 1980 et © Archives Hjanzoc, Bamena, 1970

Au nombre de douze, les « douze tresses » se présentent sous forme de tresses aux tracés géométriques reliés sous forme de nattes qui se dressent au sommet de la tête comme des manches ou supports de paniers.

Les « tresses-nattes », ou « tressés-nattés » sont un modèle qui emprunte à la fois au modèle de tresses au fil et aux nattes. Après avoir séparé en plusieurs touffes la chevelure selon l'exigence de la cliente, la coiffeuse les saisit une à une à la base à l'aide du fil noir, continue par les nattes et finit les pointes par du fil. Les tresses sont ensuite laissées pendantes en forme de « rastas ». A l'époque où les mèches n'étaient pas encore connues, ce modèle jouait parfaitement le rôle de rastas.

Les *banyangué* désignent tous les modèles de tresses qui nécessitent plusieurs bobinettes de fil. Les coupes sont variées et difficiles à expliquer. Selon leurs moyens, les plus élégantes s'offrent ce modèle qui tire son appellation du terme *banyangué*<sup>12</sup>. Les Banyangué sont les habitants de la localité Banyang dans le Sud-Ouest du Cameroun. Cette région faisait autrefois partie de l'Ouest allemand intégrant le pays

<sup>12</sup> Le terme *gnanga* qui veut dire « se faire coquette » dérive également de *banyangué*. Les Bamiléké disent habituellement « *Gô ghð ngnanga* » pour signifier leur désir de se faire belle.

bamiléké et le Nord-Ouest<sup>13</sup>. Les femmes banyangué sont habituellement réputées pour leur infidélité et frivolité. Très attachées au soin de leur corps, elles sont considérées à tort ou à raison de prostituées. Les femmes banyangué seraient ainsi à l'origine du modèle *banyangué* encore appelé « serre-fil » qui s'est généralisé aux autres populations. Ce modèle exige six à huit bobines de fils pour sa réalisation. La chevelure est séparée en de minuscules tresses sans espacement de fil. Sa beauté est fonction du nombre important de tresses et de fils utilisés. Durant de longues heures, la femme se plie à la confection de la coiffure qui parfois, peut durer une journée entière. Autant de sacrifices auxquelles se soumettait la femme pour se faire belle et plaire aux hommes.

La vie des différents modèles de coiffures ci-dessus énumérées était de durée variable. En effet, les modèles vont et reviennent avec plus ou moins des modifications. Les tresses au fil se faisaient à toutes les circonstances non seulement par souci esthétique, mais aussi et surtout pour l'entretien de la chevelure. Elles se prêtent véritablement à la nature crépue des cheveux de la femme africaine.

Les tresses au fil comportent cependant des avantages et des inconvénients. Elles ne brillent que lorsque les tresses sont « bien faites », c'est-à-dire serrées. Cette méthode n'est pas sans désagréments. De l'avis des femmes, les tresses au fil « font mal » et sont dangereuses lorsque la coiffeuse est inexpérimentée. Elles engendrent douleurs crâniennes et temporelles ainsi que les chutes frontales. Par ailleurs, cet artifice ne facilite pas le sommeil. La femme doit parfois adopter des positions difficiles au moment de dormir afin d'échapper à la cuisante douleur. C'est pourquoi les plus alertées exigent à la coiffeuse de lâcher la base de la tresse afin d'éviter de tels désagréments.

Les femmes bamiléké redoutent les méfaits des tresses au fil. Les filles d'une certaine génération, notamment les femmes nées entre les années 1940-1970 portent encore sur elles les séquelles laissées par la pratique exagérée de ces tresses. Elles se reconnaissent, pour la plupart, par les chutes frontales encore appelées « mon vieux »

---

<sup>13</sup> Warnier Jean-Pierre, 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysages dans l'Ouest-Camerounais », *Journal of African History*, 25, Kadamura Hiroshi and Kiyonga Jota, 1994, "Origin of Grassfields Landscape in the West Cameroon Highlands", Kadamura Hiroshi (ed), *Savannization Processes in Tropical Africa*, II, Dept. Geogr., Tokyo Metropol., Univ., Tokyo, p. 25.

qui les empêchent systématiquement d'adopter les coiffures qui mettent en valeur les parties frontales. Les cheveux ont été complètement arrachés depuis leur racine et ne se prêtent plus à la croissance.

Par ailleurs, dans une société où les activités agricoles sont fondamentales, les tresses au fil ne facilitent pas le port des charges par la femme bamiléké. En plus, elles ne permettent pas de plier facilement et ne conviennent pas à toutes les formes de têtes. Autant de raisons qui ont inévitablement conduit à l'abandon de ce modèle de coiffure. Si les tresses au fil perdurent encore de nos jours, elles sont davantage réservées à une certaine couche de la population, notamment les « moins évoluées ». Elles ont été reléguées aux petites filles des zones rurales que l'on qualifie de « villageoises ».

### **I.3- Les modèles de tresses dites « Nattes »**

Dans la société traditionnelle bamiléké les femmes se faisaient également des nattes qui donnaient à la tête l'aspect d'une colline labourée. La pratique des tresses au fil semble antérieure à celle des nattes chez les Bamiléké. Les nattes se font à la main, n'exigent pas l'utilisation du fil et sont moins douloureuses. Contrairement aux modèles de fil qui ne permettent pas de plier, les nattes ont l'avantage d'être pratiques. L'origine des nattes dans la région est controversée. Certains affirment que les Bamiléké auraient copié ce modèle chez les Bamoum, considérés comme étant les premiers à avoir débuté la pratique. D'autres par contre estiment que l'origine des « grosses nattes est mbororo », peuple qui excelle dans l'art des nattes. Hormis ces différentes considérations, on suppose que s'il est vrai que la technique a été copiée chez les Bamoum, ceux-ci l'auraient également copiée ailleurs notamment au Nord-Cameroun. Les Bamoum sont proches du pays tikar non loin du Nord. Par conséquent, ce rapprochement par rapport au Nord ainsi que leur islamisation aurait conduit forcément à adopter les nattes plus tôt. Les tresses au fil ne facilitant pas les ablutions, seules les nattes sans rajouts d'autres artifices sont pratiques et adaptées. Tout en permettant à l'eau d'atteindre le cuir chevelu, elles donnent également l'occasion de plier lors des prières. Toutefois, la technique bamoum des nattes est nettement différente de celle des Mbororo que nous aborderons plus loin. C'est

pourquoi les « grosses nattes » sont vulgairement connues sous le nom de « nattes mbororo ». Les « grosses nattes » ou « crochets » constituèrent dans le pays bamiléké, les tous premiers modèles de nattes connues dans la région. Contrairement aux tresses très douloureuses et qui occasionnent les chutes, les nattes sont moins douloureuses et occasionnent moins de chutes. La technique la plus sollicitée par les femmes bamiléké est celle des « doigts vers l'arrière ». Elle indique la position de la coiffeuse et de ses doigts pendant la confection du modèle. Dans ce cas, la coiffeuse se tient derrière la cliente.

Autant que les modèles de tresses au fil, les modèles de nattes sont à l'origine simples et moins variés. Ils quittent généralement du front jusqu'à la nuque sans interruption. C'est au fil du temps qu'ils se sont considérablement diversifiés. Dans leur diversité, elles ont intégré diverses figures. On en trouve en sillons longitudinaux ou verticaux, en bouquets, etc. Pour parfaire l'édifice complexe préalablement réalisé, les tresseuses ajoutent parfois à la chevelure divers ornements ainsi que des barrettes. Comme le rasage et les tresses au fil, les nattes n'étaient pas payantes. Les sœurs, les voisines, ou les amies aptes étaient sollicitées pour leur service. Le miroir étant rare ou ignoré, les femmes n'appréciaient leur beauté qu'à travers le reflet d'unealebasse d'eau ou de l'eau des rivières. Plus tard, les modèles de grosses nattes ont été relayés par les « renversées » ou « petites nattes », autre méthode qui permet d'avoir selon la fantaisie de la femme des tresses aux dimensions plus réduites.

### **I.3.1-Les Modèles de nattes**

#### **I.3.1.1- Les « crochets »**

Les « nattes mbororo » relèvent d'un modèle remarquable de par la technique de réalisation de la coiffure et les finitions. Désignées de nos jours « crochets », cette coiffure se faisait simplement. La coiffeuse se place derrière la cliente et se sert d'un peigne pour tracer quelques lignes de tresses. Par un jeu complexe de doigts, elle rabat vers la nuque les cheveux préalablement tracés. Les tresses sont ainsi entrelacées et rabattues les unes les autres vers l'arrière jusqu'à l'obtention d'un modèle simple. Il faut préciser que la technique de coiffure mbororo diffère tout de

même de la technique connue des Bamiléké. Les Mbororo se placent en avant, face à la patiente et saisissent les tresses qu'elles orientent par contorsion vers l'arrière de la tête. Quant aux Bamiléké, elles se placent plutôt derrière la patiente et rabattent les tresses vers l'arrière. C'est la même technique qui est pratiquée en pays bamoum. Les Foulbé désignent la technique mbororo (*nder djoungo*) qui veut dire les « doigts vers l'avant ». Cette appellation en langue fulfulde est en rapport avec la position de la coiffeuse et de ses doigts pendant qu'elle confectionne le modèle.

### I.3.1.2-Les « renversées »

Au Cameroun, les femmes foulbé ont l'art de réaliser les « renversées ». Très portées vers les renversées, elles sont certainement à l'origine de la diffusion de ce modèle de coiffure en pays bamiléké.



**Photo 57 :** Modèle de nattes « renversées » © Archives Sadeu, Dschang, 1980

Les modèles de « renversées » sont variés et permettent d'assortir les chignons, les « bananes », les « demi chignons », les « carrefours », « les étages », les « obliques » (photo ci-dessus). Ces différents modèles ont la particularité d'être moins douloureuse que les crochets, leur réalisation exige cependant de longues heures et beaucoup de patience. Ces tresses se portent et peuvent tenir longtemps.

Dans son évolution, les modèles de renversées ont intégré de nombreux artifices comme l'indique la photo 58 ci-dessous. Pour se faire belle, les femmes au moyen financier élevé sollicitent mèches et perles pour réajuster les modèles

complexes de renversées. De l'avis des adeptes de ces modèles, ils ont des avantages et des inconvénients. Ils ressortent clairement le visage, mais occasionnent également les chutes frontales lorsqu'elles sont hyper serrées.



**Photo 58 :** Variétés de nattes ajustées de mèches et de perles blanches © Archives Sadeu, Dschang, 1985

### **I.3.1.3- Les « rastas »**

L'avènement des mèches synthétiques explique la diffusion des rastas, considérés comme modèle similaire à la chevelure européenne longue et abondante. Les toutes premières mèches sont de couleur noire. Semblables aux cheveux, elles sont utilisées comme ajustement. Les modèles les plus répandus en 1970 étaient les « gros rastas ». Les informations recueillies ainsi que les photographies prises par les femmes dans les années 1970-1980 le confirment. A la différence des petits, ce modèle consiste en tresses aux dimensions plus importantes entrelacées par brins. Contrairement aux modèles de coiffures éphémères liés au décrêpage, les rastas ont l'avantage de se porter longtemps. Bien qu'ils exigent de longues heures pour leur réalisation, ils dispensent du temps quotidien qu'exige la confection d'autres modèles. Ils sont cependant coûteux à cause des artifices qu'ils requièrent pour leur agencement.

Les rastas sont de nos jours considérés comme des tresses africaines par excellence. Le terme résulte de l'émergence des chanteurs de *reggae* tels que Jimmy Cliff, Bob Marley, Peter Tosh, U. Roy, défenseurs d'une musique considérée comme l'une des manifestations d'un mouvement mystique, politique et culturel propre aux Noirs de la Jamaïque et des Antilles anglophones. Les musiciens se distinguent par de longs cheveux pendants en forme de *logs* ou rasta. Ils sont assimilés aux voyous, aux toxicomanes et affichent un air de vandales de par l'assortiment de leur vêtue. Les rastas ont largement résisté au temps. Depuis leur apparition, ils ne se sont plus jamais éclipsés. Des mèches aux coloris variés (roux, blond, châtain, blanc, vert, bleu, violet) et de nature différentes (ondulée, bouclée, lisse, fins, synthétique) permettent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle l'assortiment de nombreux modèles. Les rastas « sénégalais », les *logs*, les perruques et les greffes en rasta sont les plus couramment prisés. Les femmes sollicitent selon leurs moyens et leur fantaisie des tresses de dimensions variables : petites, moyennes, grosses (photos ci-après). Elles avouent l'intérêt poussé des hommes pour ce modèle qu'ils trouvent hautement séduisant.



**Photo 59** : Femmes coiffées de rastas aux mèches ondulées © Archives Sadeu, Dschang, 1981

L'une des variantes des rastas consiste aux rajouts à base des rallonges en laine. La technique consiste à utiliser de la laine noire pour les ajuster afin qu'elles

paraissent plus longues. Cette technique était surtout courante chez les femmes moins nanties, la laine coûtant moins cher par rapport aux mèches synthétiques. De couleur noire, les rallonges sont semblables au fil de tricotage. Pour s'en servir, les femmes les taillent suivant la longueur désirée, puis, les coincent dans une tresse et les font attacher. Ces artifices, plus longues que la chevelure naturelle donnent une nouvelle apparence. Les femmes en usent pour plus de féminité et d'apparence. En effet, réussir à faire coincer les rallonges dans la tresse sans les faire ressortir relève d'un travail soigné. Les rallonges mal fixées trahissent la coiffeuse inexpérimentée.

La disposition des tresses sur la tête se prête à plusieurs coiffures. Les femmes les ramassent en chignon ou les rabattent vers les oreilles. Dans la plupart des cas, les jeunes les laissent pendantes de part et d'autre du visage en guise de rastas. Les plus élégantes portent autour de la tête un bandeau pour dégager les contours du visage. Il faut souligner que la longueur des cheveux était considérée au courant des années 1960 comme un critère essentiel de féminité et de beauté. C'est pourquoi l'imagination et la réflexion étaient davantage portées vers l'usage des produits pouvant stimuler leur croissance et leur assouplissement.

## **II- Les coiffures modernes d'inspiration européenne: de la seconde moitié à la fin du XX<sup>e</sup> siècle**

En contact avec les nouveautés étrangères par le biais des magazines féminins et des émissions radiophoniques, les femmes bamiléké adoptent massivement le style de coiffure européenne. La mode la plus raffinée est au décrêpage et au rajout des cheveux. La « belle femme » est désormais celle dotée de longs cheveux frisés à l'instar de l'européenne. L'abondance des cheveux étant considérée comme signe remarquable de féminité, toutes les femmes bamiléké rivalisent d'adresse, prêtes à tous les sacrifices pour paraître belles. Les tresses au fil et les nattes reculent. Les femmes et les filles « évoluées » et « branchées », sont celles qui ont des cheveux lisses et frisés réalisés au moyen du décrêpage.



## II.1- Le décrêpage

Le décrêpage est une technique de coiffure destinée à rallonger et à lisser la chevelure au moyen des produits chimiques et par des techniques « naturelles ». L'analyse des données recueillies révèle qu'au courant de 1960, les cheveux des femmes bamiléké autrefois crépus, sont frisés à l'instar de la chevelure des femmes occidentales. Quelques méthodes de *lifting* diffusées à travers la presse urbaine permettent dorénavant de les assouplir et de les embellir. Catherine Coquery-Vidrovitch parle de Lisette jeune étudiante du Dahomey (actuel Bénin), qui fut la première francophone à bénéficier d'une bourse d'étude en France en esthétique et de retour dans son pays, incite les femmes au décrêpage des cheveux dès 1957 dans le périodique *L'Afrique en marche* (n°3)<sup>14</sup>. Phénomène qui s'étend progressivement à l'ensemble de l'Afrique. Les femmes bamiléké de retour de l'Occident, sont les premières à adopter ce modèle de coiffure qui se diffuse ensuite dans toutes les couches sociales. Pour rallonger et embellir leur chevelure, les femmes recourent à plusieurs techniques de défrisage dont les plus connues sont à base de la soude et du « peigne à défriser ».

### II.1.1- Le décrêpage à la soude

Les informateurs interrogés affirment que les produits de décrêpage commercialisés au courant de 1960 étaient à base des produits chimiques. On distinguait à cet effet les hauts et les bas de gammes. Les hauts de gamme étaient importés des pays étrangers tels que la France et la Grande Bretagne, tandis que les bas de gamme se fabriquaient au Nigeria et au Cameroun. Les produits de bonne qualité coûtaient assez chers. Les prix allaient de 500 à 2500 FCFA et n'étaient pas à la portée de tous. N'étant pas ainsi accessibles à toutes les bourses, les femmes démunies se rabattaient sur les bas de gammes, qui n'étaient pas sans conséquences.

En effet, les produits de défrisage fabriqués localement étaient de très mauvaise qualité. Leur application, sur les cheveux crépus les dénaturent et les fragilisent. Ils deviennent secs, cassants et prennent une coloration rousse. Dans les cas extrêmes,

---

<sup>14</sup>Coquery -Vidrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Desjonquères, p. 354.

certaines femmes se retrouvent complètement chauves, les cheveux ayant disparu sous le coup de l'acidité du produit qui n'est en fait que de la chaux. Les mauvaises marques étaient d'une acidité extrême. Il suffisait d'avoir 50 à 100 FCFA pour se rendre chez le coiffeur ou la coiffeuse habilitée à « chauler ». Par ailleurs, le prix du traitement était fonction de la longueur et de l'abondance des cheveux ; plus on les avait touffus, plus la coiffeuse exigeait d'être rémunérée davantage. En l'absence des salons de coiffures, le travail se faisait en plein air, sur la place publique les jours des marchés hebdomadaires. Certains se déplaçaient munis de leur matériel de travail dans les différents quartiers de la ville pour offrir leurs services. Très conscients des méfaits de la chaux, les « chôleurs » se vêtaient d'un tablier et surtout d'une paire de gants en cuir de couleur noire

De couleur blanche, la pâte à défrisage se présente sous forme de lait écrémé, le coiffeur s'en sert pour imbiber abondamment les cheveux. Pour un travail réussi, les cheveux sont abondamment mixés au produit et laissés au repos. Au terme de cinq ou dix minutes, ils sont lavés et rincés. Le mauvais rinçage avait des conséquences. Cette négligence active occasionnait des désagréments tels que les blessures, les céphalées et la chute des cheveux. Néanmoins, lorsque le défrisage était réussi, les femmes se confectionnent différentes sortes de coiffures dont les plus en vue étaient les « coiffures au vent ».

Le résultat du décrêpage est évident. La femme bamiléké dispose des cheveux non plus crépus, mais lisses, qui se prêtent à toutes sortes de coiffures aux vents, apanage des jeunes filles et dames. Pour plus d'élégance, les femmes préféraient les coupes bouclées ou ondulées réalisées à l'aide des « bigoudis »<sup>15</sup>.

Après plusieurs séances de décrêpage, les femmes optaient pour la teinture de leur chevelure décolorée. Cette mode était également l'apanage des femmes âgées ou des filles ayant précocement les cheveux blancs. Elles se faisaient ainsi teinter les cheveux de *black*, pour rajeunir, car selon Tiomo Antoinette<sup>16</sup>, les cheveux blancs étaient perçus comme signe de vieillesse et de laideur. A l'origine ce produit arrivait dit-on du Nigeria constitué d'une crème et d'un diluant additionné à l'eau oxygénée.

---

<sup>15</sup> Objets servant à faire boucler les cheveux. Ils se placent quelques heures avant la sortie ou pour celles qui le désirent la veille.

<sup>16</sup> Tiomo Antoinette, institutrice retraitée, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

Le mélange de ces actifs chimiques donnait lieu à une pâte homogène prête à l'usage. Cette substance donnait aux cheveux la teinture désirée. Ce procédé n'est pas sans inconvénients. En effet, le processus est irréversible. La cliente est contrainte de renouveler régulièrement la teinture chaque fois qu'apparaissent les jeunes pousses. L'usage prolongé du *black* fragilise également les cheveux qui doivent être soumis à un traitement régulier. Une autre technique de défrisage connue des femmes bamiléké est l'usage du « peigne à défriser ».

### II.1.2- Le décrêpage au peigne

Comme son nom l'indique, le peigne en fer a pour fonction de démêler et de lisser la chevelure. Il porte de grandes mailles soutenues par une manche en fer. La technique de défrisage à l'aide de ce peigne était simple. Le peigne est posé à réchauffer au-dessus des braises ardentes allumées dans un fer à charbon. En attendant qu'il soit prêt à l'usage, la coiffeuse démêle la chevelure de sa patiente en touffes. Chaque touffe de cheveux est ensuite enduite à la vaseline pour éviter les cassures. Dès que le peigne est brûlant, la coiffeuse se sert d'une étoffe pour tenir la manche afin d'éviter une éventuelle brûlure. Les cheveux sont ainsi décrêpés simplement au fur et à mesure que glisse le peigne. Au terme de ce défrisage, les cheveux deviennent souples, faciles à démêler et à coiffer. C'est une méthode de lissage qui comporte des avantages. En effet, le lissage au peigne s'avère moins coûteux. Un peigne à défrisage dure longtemps. En plus, lorsque la coiffeuse est expérimentée, cette technique dénature rarement la chevelure<sup>17</sup>.

Les techniques de défrisage ont évolué. L'usage de la chaux a été presque abandonné à la suite des produits conditionnés de marques diverses. Dans les marchés camerounais, les plus répandus et les mieux prisés sont : « Revelon », « TCB », « Venus », *Apple hair creme*, « Goldis », « Ultra shine », « UB », « Ozone ». Les prix s'élèvent de 500 à 1500 FCFA. Les marques *Soft and beautiful*, *Dark and lovely*, *Creme of nature*, *Activolong*, *Just for me*, *No lye (Bio 33)*, *Beautiful begening*, *Gentle treatment* constituent les pièces en gamme. Le coût varie

---

<sup>17</sup> Cette technique était l'apanage des jeunes filles. Les soirées du dimanche étaient des occasions de rencontre entre les filles des quartiers parfois différents qui se réunissaient pour mettre en valeur les nouveautés de coiffures. Elles se tressaient entre elles de façon quasi hebdomadaire.

entre 2500 et 7000 FCFA (tableau ci-dessous). Ils sont vendus dans des emballages cartonnés qui contiennent le nécessaire du défrisage : gants, spatule, pâte à défrisage, diluant, shampoing, démêlant, huile de traitement. Ils sont pour la plupart à base des produits chimiques et des plantes naturelles, comme indiqué dans le tableau 11 suivant.

**Tableau 11 :** Quelques caractéristiques des produits de décrêpage utilisés par la femme bamiléké

Nom commercial	Origine	Prix (FCFA)	Conditionnement	Utilisation	Composition
<i>TCB</i>	USA s/c Nigeria	2500	500 g	Défrisant	
<i>Revelong</i>	USA s/c Nigeria	2500	500 g	Défrisant	
<i>Universal Basic (UB)</i>	USA s/c Nigeria	2000	1 l	Assouplissant, défrisant, bouclant, ondulant	
<i>Ozone Regular</i>	Nigeria	500	150 g	Défrisant	
<i>Activilong</i>	USA s/c Nigeria	6000	250 g	Défrisant	Sans soude, Aux plantes
<i>Venus</i>	Cameroun	1200	500 g	Défrisant	
<i>Ultra Chine</i>	Nigeria	500	500 g	Défrisant	
<i>Soft &amp; Beautiful</i>	USA s/c Nigeria	6000	250 g	Défrisant	Natural plants
<i>Soft free N'pretty</i>	USA s/c Nigeria	7000	250 g	Défrisant	Extra sensitive formula

Source : Enquêtes de terrain, Bafoussam, Bandjoun, Bangou, Baham, Dschang, Mbouda, 2000

## II.2- Les formes évoluées du décrêpage au XX<sup>e</sup> siècle

### II.2.1- Le « chignon » et la « banane »

En dehors des modèles au vent, le décrêpage permettait la confection de plusieurs modèles, tels que le « chignon » et la « banane » (photo 60, p. 335). Le « chignon » consiste à ramasser les cheveux vers le sommet de la tête ou vers la nuque de sorte à former une touffe modelée. La « banane » quant à elle, permet de les ramasser depuis le front pour les ajuster à la nuque en forme de banane.



**Photo 60** : Femmes coiffées de gauche à droite de « chignon-banane » et de « chignon avec frange » © Archives Kougang, Bafoussam, 1980

La « banane » se définit comme étant une mèche frontale gonflée à la brosse en un mouvement souple d'avant en arrière, dans une coiffure masculine mais aussi féminine<sup>18</sup>. Ces coiffures de la même famille se réalisaient dans les salons de coiffures en pleine expansion. Les variantes se sont considérablement enrichies. On distingue actuellement une panoplie de modèles : « banane Chantal Biya », « banane simple », « banane bombée », « chignons-simples », « chignons-bananes », « chignons avec vagues », « chignons avec vagues simples », « chignons avec vagues frisées », « chignon grillagé », « chignon avec frange » (photos ci-dessus).

### II.2.2- Le curly

L'une des variantes des modèles de décrêpage aboutit au *curly*, (photo 61 p. 336) coiffure copiée par les Bamiléké auprès des chanteuses noires américaines à travers les médias. Les informateurs affirment par ailleurs que le *curly* serait copié auprès des femmes originaires de la zone anglophone du fait que cette coiffure soit répandue dans la région. En effet, si les femmes de la région de Bamenda et de Buéa sont réputées pour leur culte du *curly*, c'est davantage parce que le système de scolarisation dans ces régions interdit les tresses sous toutes les formes. De ce fait, les

<sup>18</sup> Larousse de poche 2000.

filles ne s'abonnent aux tresses parfois qu'à l'âge adulte, ou alors quand elles vont à l'Université. Cette adoption tardive des tresses les contraint souvent à solliciter le *curly* occasionnellement, surtout pendant les vacances du fait de leurs cheveux courts. Car le *curly* obéit à la fois aux cheveux courts et longs (*waves*).



**Photo 61** : Femmes coiffées de *curly*, © Archives Kougang, Bafoussam, 1990

La réalisation du *curly* exige des produits chimiques spécifiques. Il convient aux cheveux courts car la réalisation de ce modèle sur des cheveux longs donne plutôt lieu aux *waves*, similaires aux rastas ondulés. Après le décrêpage, la chevelure est finement bouclée et abondamment enduite d'un gel spécial destiné à maintenir les rouleaux. L'inconvénient de cette coiffure relève de son caractère salissant. Pour pallier à cette contrainte, les femmes disposent des chapeaux de bain en plastique destinés à conserver la coiffure et à éviter l'écoulement de l'huile pendant le sommeil. Très contraignante, l'usage n'est conseillé et réservé qu'aux femmes coquettes.

### **II.3- D'autres modèles de coiffures**

Entre 1960-1980, les vedettes de musique et de cinéma diffusent de nouveaux modèles de coiffures tandis que les magazines des années suivant l'indépendance tels que « Podium » et « Amina » vantent dans leurs éditoriaux des modèles étrangers. Les femmes s'en inspirent au quotidien pour figurer dans le vent de

l'émancipation. L'afro, et le « plateau » se propagent rapidement. Cette attention particulière portée à la coiffure permet également le développement des salons de coiffures.

### II.3.1- L'afro

Différente des tresses au fil, des nattes et du défrisage, l'afro est une coupe qui exige peu d'efforts. Sa réalisation n'exige l'utilisation d'aucun produit chimique. Originellement coiffure masculine, son adoption s'étend progressivement chez les femmes. L'afro exige pour sa perfection des cheveux touffus (photo ci-dessous). Distinct du décrêpage, cette coupe sied aux cheveux non dénaturés, c'est-à-dire crépus, n'ayant subi aucune altération. C'est la raison pour laquelle elle est également appelée « la garçonnière ». Coiffure d'origine noire américaine, l'afro était apprécié de toutes les couches de la population. Cette mode était diffusée par les musiciens noirs américains dont les plus célèbres sont les *Jackson Five* et les *Blacksingers*. L'afro est connu à travers la musique noire américaine avec comme date symbolique l'année 1936 qui coïncide avec l'avènement des « Jo de Berlin »<sup>19</sup>. Loin d'être un simple nom de coiffure, l'afro était un signe de ralliement des Noirs Américains engagés dans le *black power*, mouvement antiraciste engagé contre les Américains Blancs ségrégationnistes.



**Photo 62** : Femmes coiffées à la mode dite « afro » © Archives Studio Photos Champs Elysées, Dschang, 1980, 1977 et 1983

On parle également d'« afro » en rappel à la musique américaine née aux Etats-Unis et issue des traditions musicales des Africains vendus comme esclaves dans ce

<sup>19</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta 2006.*

continent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Faite de chansons de travail et de plaintes, la musique afro-américaine représentait à ses débuts une forme de résistance aux conditions de l'esclavage et à la menace de déculturation. Elle servait également de cadre aux prières collectives et permettait de communiquer clandestinement, notamment pour organiser des évasions. Un grand nombre de chansons étaient structurées selon la formule question-réponse, typique de la musique africaine : un chanteur lançait la mélodie, et les autres reprenaient en chœur le refrain.

Ce modèle se retrouve dans le *Negro spiritual*, apparu plus tard au contact de la religion protestante qui se caractérise par une grande liberté d'improvisation à partir d'une ligne mélodique, liberté qui se retrouve dans le *blues*, type de chanson profane plus récent, interprété par un chanteur soliste. Le terme « afro » a été ainsi adopté en raison de sa spécificité aux Africains et par rapport à la nature de leur chevelure crépue. Dans son évolution, l'afro a été adopté partout au Cameroun, prisé pour plusieurs raisons. Economique, cette coupe exige moins de dépenses et est exempte de toutes conséquences : céphalées chutes frontales dues aux tresses hyper serrées, décoloration de la chevelure à la suite des décrêpages répétés, etc. A la suite de l'afro, le « plateau » apparaît. La méthode de réalisation est similaire à celle de l'afro. Elle ne nécessite aucun artifice et sied aux cheveux non altérés. La différence entre les deux coiffures réside au niveau de l'aplatissement des pointes de cheveux en forme de plateau auquel cette coiffure doit son appellation.

### II.3.2- Les perruques

Encore appelés « faux cheveux », les perruques avaient pour fonction initiale de cacher la calvitie ou les chutes de cheveux. Dans les années 1970, les femmes les sollicitaient davantage pour masquer les chutes frontales occasionnées par les tresses hyper-serrées<sup>21</sup>. Les femmes interrogées stipulent que les perruques n'étaient pas accessibles à tous. Elles étaient limitées aux femmes « capables ». Tsafack Madeleine<sup>22</sup> affirme que les modèles de perruques commercialisés au courant de 1977 étaient en matière synthétique noire copiée sur le modèle afro. Cette coupe a été

---

<sup>20</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta 2006.*

<sup>21</sup> Tiomo Antoinette, institutrice retraitée, entretien du 08/08/2005 à Dschang.

<sup>22</sup> Tsafack Madeleine, agent de l'Etat retraité, entretien du 08/08/2005 à Dschang.



progressivement supplantée par des marques plus raffinées et soyeuses. A la veille de l'an 2000, les coupes de perruques sont copiées sur le modèle occidental, lisse et long. Il existe à la fin du XX<sup>e</sup> siècle divers modèles et coloris. Les meilleures pièces sont confectionnées à partir des mèches dites « naturelles ». Elles se présentent sous diverses formes : lisses, ondulées, bouclées, longs, moyens, courts. Elles sont fonction de la capacité financière de chaque adepte.

La perruque se porte simplement comme chapeau. Elle offre plusieurs avantages. Elle permet de gagner en temps : ce qui évite de passer de longues heures chez les coiffeurs. Elle est par ailleurs économique, car elle peut être utilisée à plusieurs reprises. Depuis leur avènement, les perruques n'ont plus jamais quitté la scène. Très discrètes dans leur évolution, les femmes les enfilent furtivement et les abhorrent en guise de cheveux naturels comme le montre la photo suivante.



**Photo 63:** Femme coiffée d'une perruque, © Archives Hjanzoc, Bamena, 1980

### **II.3.3- Les tissages**

Vulgairement appelé « greffe », le tissage est une coiffure qui se rapproche de la perruque. A la différence de la perruque confectionnée en forme de chapeau, le tissage consiste à fixer directement à l'aide d'une aiguille les mèches sur des tresses.

C'est un artifice destiné à prolonger la chevelure, à changer le coloris et à masquer la calvitie. Toutes les femmes ayant des chutes sollicitent le tissage.

Nyatchou Aline<sup>23</sup> affirme que les premières greffes se fixaient sur la tête de manière assez artisanale. Elles requéraient de longues heures, voire des jours entiers pour leur réalisation. Celle-ci comportait trois phases : le tissage de la greffe, le fixage et la coiffure. Comme première étape, la cliente achète préalablement des mèches ondulées qu'elle sectionne selon la longueur désirée. Sur deux poteaux de bois, l'on noue un fil de laine de couleur noire destiné au tissage. Ce fil aide ainsi à faire passer et à tisser la mèche brin par brin jusqu'à l'obtention d'une longue bande prête à l'usage. Au cours de la deuxième étape, la coiffeuse confectionne en cercle des nattes sur lesquelles seront greffées les mèches issues du tissage. Cette étape terminée, elle fixe à l'aide d'une aiguille les bandes tissées, ligne après ligne jusqu'à la dernière natte. La troisième étape consiste enfin à réaliser la coiffure à l'aide d'un peigne et surtout d'une brosse qui permet de démêler et d'attribuer la forme désirée. Le *pink* aide ensuite à faire briller la coiffure.

Progressivement, les modèles se réalisent au moyen des mèches ondulées et courtes de couleur noire. Plus tard, les nouveautés font apparaître des modèles longs et lisses. Ceux-ci s'enrichissent et paraissent déjà tissées, élément nouveau qui dispense désormais du temps de tissage. De même que les mèches servant à confectionner les rastas, les « greffes » paraissent plus tard sous des coloris et formes variées. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on distingue les « greffes lisses », les « greffes ondulées, » les « greffes tissées » en « rastas », en *logs*, et les « greffes naturelles », les greffes ondulées, les « greffes synthétiques » (photo 64, p. 341). Les coloris les mieux sollicités sont le rouge, le blond, le blanc, le noir, le marron.

---

<sup>23</sup> Nyatchou Aline, ancienne coiffeuse, entretien du 23/11/2006 à Dschang.



**Photo 64** : Femmes portant différents modèles de greffes : de gauche à droite : greffe ondulée en coupe « tarzan » et greffe synthétique © Archives Kougang, Bafoussam, 1996

Depuis leur apparition, les femmes de toutes les couches sociales en pays bamiléké, sollicitent la greffe en fonction de leur goût et de leurs moyens. Il devient rare d'identifier les femmes qui portent une calvitie. Toutes les femmes ont désormais de longs cheveux abondants ou éthérés. Toutes les catégories sociales trouvent leur compte à travers la diversité des artifices qui obéissent à toutes sortes de coiffures. En plus, leur usage prolongé favorise la croissance des cheveux. C'est ce que relève Njitang Sorel :

Les greffes rendent toutes les femmes belles. Leur usage facilite la croissance rapide des cheveux surtout en saison sèche où les cheveux s'abîment et deviennent cassants. Elles rendent élégantes et rehaussent considérablement la beauté. Elles présentent également l'avantage de durer longtemps sur la tête par rapport aux coiffures au vent et autres chignons et bananes qui se défont en quelques jours. Elles exigent cependant beaucoup de précaution et de soins pour leur entretien<sup>24</sup>.

Si cette coiffure possède des avantages, les femmes sont cependant nombreuses pour relever ses inconvénients :

Les mèches et les greffes interviennent à tous les niveaux dans l'embellissement de nos cheveux. Mais, elles ont l'inconvénient de masquer la saleté, sont par moment encombrants, augmentent la chaleur par temps de température élevée, occasionnent des démangeaisons, étouffent le cuir chevelure et l'empêchent de respirer. De nos jours, nous courrons également des risques de santé liés à l'utilisation des aiguilles non stérilisées<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> Njitang Sorel, agent de l'Etat, entretien du 15/04/2007 à Ngaoundéré.

<sup>25</sup> Kana Maurelle, ménagère, entretien 16/04/2007 à Ngaoundéré.

L'émergence des salons de coiffures a largement influencé la diffusion des modèles de tissage. En plus de leur métier, les coiffeuses font des expositions ventes dans leur salon. Elles vendent divers accessoires de beauté parmi lesquels les greffes. Chaque type de greffe correspond à une coiffure spécifique. La cliente est orientée dans la plupart des cas par la coiffeuse.

Les modèles sont passés des plus simples aux coupes les plus compliquées : « garçonnière », « coupe carrée », « coupe jeune », « de côté », *Destiny girls*, « laisse moi te regarder », « sapins », *Raïza*, « lionne » (photos ci-après), tels sont les modèles les plus répandus.



**Photo 65 :** Femmes portant d'autres modèles de greffes. De gauche à droite, coupe « lionne » et *Raïza* © Archives Kougang, Bafoussam, 1998

Les nouvelles nattes et les nouveaux rastas représentent une autre nouveauté relative à l'évolution des coiffures. Elles deviennent plus sophistiquées, brassant simples nattes aux mèches et modèles tissés (photos 66, p. 345).



**Photo 66 :** Femmes coiffées de rastas, à droite, modèle « Tour Eiffel » © Archives Kougang, Bafoussam, 2000

#### **II.4- Les ornements et les soins capillaires**

Avec les innovations observées et l'amélioration des techniques de coiffures, de nombreuses recettes sur la manière d'entretenir les cheveux entrent en scène. De nombreux objets tels que : coffrets de toilette, cuillères à fard, épingles, miroirs, brosses, peignes répandus dans les marchés, témoignent de l'extraordinaire importance accordée à la coiffure. Divers modèles de chapeaux (photos ci-dessous) viennent compléter les coiffures de plus en plus complexes.



**Photo 67 :** Femmes coiffées de chapeaux « tendance » Archives © Pokam, Dschang, 1982

Dans cette recherche esthétique, non dépourvue parfois d'exagération, les femmes font usage de multiples accessoires ainsi que d'onguents, de pommades et de parfums. Le cheveu est associé aux essences les plus rares et des plus sophistiquées, mais également aux matières les plus nobles tels que l'or, l'ivoire, les pierres et les métaux précieux les plus ostentatoires.

Les femmes bamiléké embellissent les tresses au fil, les nattes et les chignons de barrettes de différentes natures. Des broches, rubans, couronnes sont diversement utilisées pour soutenir les coiffures jugées trop pendantes ou trop hautes. De nombreuses parures sont aussi sollicitées pour ordonnancer les cheveux. Loin de se limiter aux fantaisies, il existe en pays bamiléké des coiffures distinctives.

## **II.5- Les coiffures spéciales ou réservées**

Les coiffures spéciales ou réservées permettent d'identifier leurs porteuses. Elles sont réservées aux épouses royales, aux prêtresses, aux femmes gémellipares et aux femmes en deuil. En pays bamiléké comme dans d'autres sociétés africaines notamment chez les Baulé et les Ayi de Côte d'Ivoire, la coiffure était un langage, un message. Ainsi, après l'avènement des tresses, toute femme ayant une tête rasée, la portait en signe de deuil.

Le crâne rasé est souvent l'indice, notamment chez les Baulé, du passage d'un état à un autre. Autrefois, lors du décès d'un conjoint, le vivant devait mettre son crâne nu, coutume que l'on retrouve chez les Anyi. C'est également le signe de la soumission et de la contrainte pour les captifs faits prisonniers, soit à l'issue d'un combat, d'un rapt <sup>26</sup>.

Chez les Bamiléké, le décès d'un membre de la famille est obligatoirement l'occasion de se faire raser la tête. Autant la veuve se dispense de son cache-sexe après le décès de son époux, autant elle se rase complètement la tête après les obsèques. Les endeuillés doivent obligatoirement se débarrasser de leurs cheveux en signe de deuil et de tristesse. Cet élément permet à tout étranger de s'interroger ou d'être informé au sujet du décès survenu.

---

<sup>26</sup> Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *corps sublimes*, Paris, Dapper, p. 136.

Les dames de cour portaient à titre distinctif des couronnes de cauris qui permettaient de les distinguer socialement. Le port de cauris par les reines était signe de royauté et de prestige.

Dès lors que la divinité les a inspirées et initiées pour le servir, les prêtresses ne se font plus jamais couper, ni démêler, ni même laver leurs cheveux jusqu'à la mort. Ceux-ci poussent de manière désordonnée, ébouriffée, noire de crasse et retombent comme des *logs* sur le front et les épaules. Ces longues mèches sont parfois retenues par des cauris.

La chevelure des jumeaux subissait jadis le même traitement. Élément qui permettait de les distinguer des autres enfants de la communauté<sup>27</sup>. La pratique a été peu à peu abandonnée, jugée non hygiénique et dépassée. De nos jours, l'on ne conçoit plus un être normal coiffée de cette façon. Pourtant, la pratique perdure encore chez les prêtres-devins-guérisseurs, élément qui les rattache surtout à leur profession où les parures sont quelquefois utilisées de manière extravagante. Cet élément permet d'aborder le chapitre consacré aux parures.

---

<sup>27</sup> Matou Martine, épouse royale, entretien du 14/12/2005 à Mbouda.

## CHAPITRE XI

### LES PARURES DE LA FEMME BAMILEKE (1900-2000)

Les parures font partie des premiers éléments de l'esthétique corporelle de la femme en général. Ce sont des artifices destinés à l'embellissement du corps. Elles servent à rehausser la toilette, aguicher les regards, se protéger des esprits maléfiques et interviennent au cours de diverses circonstances de la vie. Les parures de la femme sont essentiellement constituées de bijoux, un ensemble d'objets d'ornement portés sous forme de parure, d'insigne désignant un rang social, d'appartenance à une religion ou à une croyance.

Au sens large, le mot bijou renvoie à tout objet fabriqué à partir de matières organiques telles que les cheveux, les plumes, le cuir, les écailles, les os, les coquillages, le bois, la céramique, les métaux et les minéraux<sup>1</sup>. Au sens strict, ce mot désigne les pierres fines ou précieuses ouvragées ainsi que les objets réalisés à partir de métaux précieux comme l'or, l'argent, le platine, le cuivre et le laiton. Dans le cadre de cette étude, le bijou désigne également une parure qui vise à mettre en valeur la beauté de la porteuse et à attirer sur elle les regards surtout ceux des hommes. Il représente comme le vêtement, les chaussures, la coiffure, le cosmétique une marque de la coquetterie<sup>2</sup>.

Les bijoux peuvent servir à parer la tête, de couronnes, de diadèmes, de tiaras, d'aigrettes, et d'épingles à cheveux. Ils interviennent également dans les ornements du visage sous forme de boucles d'oreilles, d'anneaux pour le nez ou pour les lèvres. En tant que parure du cou, ils sont portés comme ras-de-cou, chaînes, sautoirs et pendentifs. Ils relayent le buste sous la présentation des insignes, broches, clips et boutons. Les bras, les jambes ou encore la taille sont les parties du corps les plus sollicitées pour le port des bijoux. Ceux-ci sont alors des ceintures ornées ou non, des miniatures diverses<sup>3</sup>. En effet, les parures portées à même le corps, de façon visible

---

<sup>1</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta 2005.*

<sup>2</sup> Dong'Aroga Joseph, 2002, « La place de la femme dans la société camerounaise traditionnelle d'après la littérature orale », Fame Ndongo Jacques et al, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, p. 94.

<sup>3</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta, 2005.*



ou cachée, participent à l'élaboration des divers aspects de la personnalité, tant dans la définition de l'être que du paraître<sup>4</sup>.

La gamme des bijoux de la femme bamiléké est composée des colliers, bracelets, bagues, gourmettes, boucles d'oreilles, ceintures pelviennes et d'anneaux de pieds. Ces ornements entrent en jeu dans diverses circonstances ; naissance, adolescence et mariage. Elles sont également sollicitées à différentes occasions cérémonielles : fêtes à la chefferie, danses traditionnelles, funérailles. A l'instar des scarifications, elles ont une valeur esthétique, sensuelle et symbolique. L'analyse de ces parures aux étapes principales de la vie de la femme permet de faire ressortir leurs multiples fonctions suivant leur emplacement sur les différentes parties du corps.

Les bijoux en métaux qu'on trouvait en pays bamiléké étaient l'œuvre des forgerons même si d'autres provenaient des échanges marchands. Les forgerons sont des artisans dont le travail consiste en la transformation du fer, en armements de chasse et/ou de guerre, en instruments d'agriculture, de danse, en ustensiles de cuisine et en parures.

## **I- Les matériaux des parures**

### **I.1- Les parures d'origine végétale**

La vie de l'Homme en Afrique fut longtemps étroitement liée à la plante. Celle-ci procure : alimentation, habillement, habitat, parures, remèdes, armes, outils, mobiliers et ustensiles. La plante et ses dérivés jouent un rôle important. Plus concrètement, l'arbre représente de tous les végétaux la plante par excellence. Son bois est la matière première essentielle des arts et métiers africains<sup>5</sup>. Son usage dans l'artisanat africain est prépondérant.

Avant l'avènement des produits importés, les Bamiléké recouraient aux produits de la nature pour se parer. Le bois, les feuilles, les fruits, les tiges des plantes intervenaient largement dans la parure. Les akènes et les polyakènes de certaines plantes et fruits comestibles de la région étaient directement prélevés et utilisés. Aux orifices pratiqués dans le lobe des oreilles, la jeune fille introduisait des

---

<sup>4</sup> Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *corps sublimes*, Paris, Dapper, 1994, p. 247.

<sup>5</sup> Mveng Engelbert, 1964, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, MAME, p. 72.

gousses d'arachides, les baies de certaines solanacées comestibles ou le goulot étranglé de petites Calebasses. Ces parures ne s'achetaient pas. Elles provenaient de la nature et étaient à la portée de tous. Les jours du marché étaient les occasions importantes d'exhibition au cours desquelles les filles mettaient en valeur la beauté de leur cou, de leurs bras, de leurs doigts, de leurs hanches ou de leurs jambes.

Les jeunes filles se faisaient percer soit un côté des narines, soit la lèvre inférieure et y incrustaient de petites brindilles de paille qui plus tard étaient remplacées pour les plus nobles par des pointes d'ivoire<sup>6</sup>. En effet, les femmes de Bagam sollicitaient des fibules en bois pour orner leur lèvre inférieure. Ce type de parure n'était pas commun à l'ensemble des femmes bamiléké. A la question de savoir pourquoi il était l'apanage des seules femmes bamboutos, les informateurs affirment que les Mbouda seraient nés avec cette parure qui est un trait caractéristique culturel permettant de les démarquer des femmes d'autres chefferies. De l'avis du chef Fomana<sup>7</sup>, les Mbouda sont de grands commerçants. Très tôt, ils s'adonnent au négoce. Ils effectuent à l'occasion des voyages dont ils ramènent non seulement les produits d'ailleurs mais empruntent au travers des contacts avec d'autres peuples leur culture. C'est ce qui explique par exemple l'adoption des fibules très rares dans le Sud du Cameroun, mais dont l'usage était fort répandu dans le Nord. C'est probablement au cours de leurs déplacements au Nord-Cameroun que les commerçants Mbouda auraient copié cette pratique. On pourrait également penser à une introduction de cette parure dans les Grassfield par les commerçants haoussa.

Différents modèles de parures sont utilisés pour orner le cou de la femme bamiléké. On peut citer entre autres des colliers confectionnés à partir des tiges des feuilles de manioc et des brins d'herbes réunis en crins.

Les femmes disposaient également à leur trousse des bracelets en bois en forme de cerceau. Les plus élégantes alignaient selon leurs moyens quatre à cinq bracelets autour de leur poignet gauche.

---

<sup>6</sup> Mefré Henri, prince bagam, entretien du 14/12/2006 à Mbouda.

<sup>7</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.

Les bagues faisaient également partie des bijoux de la femme. Moins répandues, les bagues étaient en bois poli. Elles sont remplacées plus tard par du cuivre, du fer et de la pacotille européenne ou haoussa. Le port de ces ornements s'alternait avec des bijoux issus des dérivés de la faune.

## **I.2- Les parures d'origine animale**

Les parures d'origine animale sont obtenues à partir des dents, des cornes, des os, des peaux ou des défenses d'animaux notamment l'ivoire. L'ivoire est une substance osseuse. Elle provient principalement des défenses d'éléphant et, par extension, des dents ou des défenses de certains mammifères comme le morse, l'hippopotame, le narval, le cachalot. L'ivoire constitue l'une des plus antiques richesses de l'Afrique noire, et la chasse à l'éléphant l'une des plus vieilles attractions touristiques. Les pharaons de l'Égypte antique envoyaient des expéditions au cœur de l'Afrique à la recherche de l'ivoire. La vallée du Nil, les bords de la Mer Rouge et les confins de la Nubie accueillirent de nombreuses expéditions. Dans le reste de l'Afrique, les traitants et les grands chasseurs procédèrent à la chasse à l'ivoire. Celui-ci fut d'abord utilisé comme monnaie d'échange et comme dot<sup>8</sup>. Il constitue dans la plupart des sociétés africaines l'une des bases des trésors royaux, notamment chez les Baganda, les Bakuba au Bénin, les principautés arabisées de la côte orientale de l'Afrique<sup>9</sup>. Chez les Bamoum et les Bamiléké de l'Ouest-Cameroun, il sert à la fabrication des trônes, des trompettes, des oliphants royaux, des sceptres, des pendentifs, et des statuettes. L'ivoire a longtemps alimenté les échanges commerciaux entre la région et l'étranger. Si ce commerce a été révolu, les défenses d'éléphants sont aujourd'hui représentées à travers l'art de cour, unique témoin de ces usages anciens.

L'ivoire était largement utilisé dans les Grassfields, comme bracelet et collier par les femmes des chefs. En effet, le monopole du commerce de l'ivoire était aux mains des chefs bamiléké. Cette appropriation du commerce de l'ivoire n'était pas

---

<sup>8</sup> Mveng Engelbert, 1980, *L'art et l'artisanat africains*, Yaoundé, CLE, p. 134.

<sup>9</sup> *Ibid.*

propre aux seuls Bamiléké. Falgayrettes-Leveau évoque la stratégie des chefs pour contrôler le monopole du commerce :

Cette permanence de l'ivoire, transformée en objet de prestige ou de culte, est liée à l'importance des troupeaux d'éléphants dans certaines régions. Ainsi, chez les Bamiléké (Cameroun), « les chefs, note P. Harter, s'approprièrent par tradition toutes les pointes des éléphants abattus et s'en réservaient le monopole commercial. (...) Les objets en ivoire devinrent ainsi attributs exclusifs des fon et des dignitaires d'appartenance royale<sup>10</sup>.

Les parures en ivoire n'étaient pas l'apanage de tous. Les bijoux en ivoire étaient un signe de noblesse et de richesse. Ils étaient réservés au chef, aux notables, aux épouses des chefs, aux princes et princesses. En effet, dans la société traditionnelle bamiléké, tout objet de valeur ou de luxe n'était réservé qu'au chef, unique autorité en mesure de posséder « ce qui est bien »<sup>11</sup>. Posséder les mêmes objets que le chef revient à se mesurer ou à s'identifier à lui. Les reines se paraient d'ivoire ainsi non seulement pour se faire belles mais également pour indiquer leur statut social particulier. Il revenait aux hommes d'éviter de les courtiser car faire des avances à la femme du chef était un risque majeur de bannissement. Par ailleurs, toute femme qui tentait de se parer comme les épouses royales était suspectée de rivalité et d'intentions malveillantes à l'égard du trône.

Les femmes bamiléké portaient également les colliers et les pendentifs en os de phacochère, de léopard<sup>12</sup>. Les jours du marché et de fêtes étaient les principaux moments d'exhibition. Affûtés, les os d'animaux étaient fixés soit à une ficelle en fibres de raphias, soit à un fil synthétique noir. Ils étaient portés au cou par les femmes en forme de pendentif. Les os ou l'ivoire affûté en bâtonnets était spécialement porté comme parure du nez ou de la lèvre inférieure.

Au temps où la chasse était vivace dans la région, les chasseurs se distinguaient parfois par le port des parures. Elles consistaient particulièrement en cornes d'antilopes, en canines des carnivores et en vertèbres de petits mammifères ou des reptiles. Les devins-guérisseurs se paraient aussi à titre distinctif. Ils s'encombraient de divers objets tirés du monde animal pendant la divination. Ainsi, en tant que force, ces bijoux d'origine animale témoignent du pouvoir du devin,

---

<sup>10</sup> Falgayrettes-Leveau, 1994, p. 208.

<sup>11</sup> Siliéno Benjamen, cadre administratif, entretien du 06/05/2005 à Ngaoundéré.

<sup>12</sup> Maptoum Christine, paysanne, tenant ses propos de sa mère, le 02/04/2005 à Bandjoun.

probablement en contact ou bénéficiant outre mesure de la force de ces animaux. En tant qu'élément de protection, ils assurent une certaine sécurité, car l'animal socialisé est en même temps ennemi et ami. Ennemi, il est capable d'ôter la vie à l'homme ; ami, il est le compagnon et même le double de l'homme.

### **I.3- Les parures métalliques**

A l'instar des autres peuples africains notamment les Maures et les Touaregs métissés aux Noirs, les Bamiléké croient au rôle prophylactique et magique du cuivre. Les simples anneaux de cuivre passés au doigt, protègent des rhumatismes et retiennent les influences malfaisantes des mauvais esprits transmises par le froid du sol pense t-on dans la société bamiléké. Ils guérissent également les raideurs d'articulations dues à une blessure ancienne.

Les parures en métal étaient portées par les adolescentes et évoluaient aux côtés des parures en matière végétale, animale et des perles. Moins diversifiées, elles consistaient singulièrement en bracelets de fer, de cuivre et rarement de bronze. Ces différents matériaux étaient exploités par le forgeron pour façonner les bijoux. Le fer, utilisé dans la fabrication d'objets utilitaires, permettait également d'obtenir les parures. Tout comme le cuivre, le fer se rencontre un peu partout en Afrique. Il effleure sous forme de latérite dont la teneur varie entre 30 à 50 pour cent, voire davantage<sup>13</sup>. De cette latérite, le fer est extrait, mélangé à du charbon de bois et déposé dans des hauts fourneaux<sup>14</sup>. Pour faire fondre le minerai, le feu est activé pendant deux jours au moins à l'aide des soufflets placés en couronne autour du four. Le métal fondu coule dans de petits canaux en terre cuite. Il est ensuite séparé de scories, recueilli, refroidi, battu puis coupé en barres<sup>15</sup>.

Les bijoux issus de la transformation de ces matériaux sont les bracelets, les chevillères, les boucles d'oreilles, les bagues, les colliers. Les chevilliers en métal sont destinées à l'embellissement de la cheville (fig. 1 et fig. 2, planche 7, p. 352). Les bracelets se portent comme ornement autour du poignet. Ils comportent des motifs variés : lisse (fig. 3 et fig. 4, planche 7), torsadés, (fig. 3 et fig. 4, planche 7), à une ou à

---

<sup>13</sup> Mveng, Engelberg, 1980, p. 61.

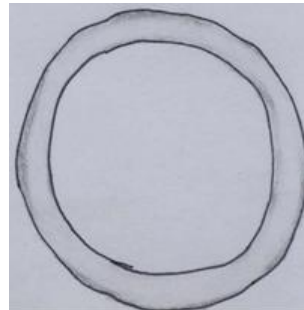
<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

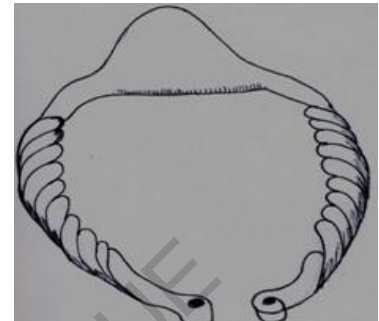
deux manches, (fig. 3 et fig. 4, planche 7). Ils sont de forme ronde, fermée ou ouverts pour laisser passer le bras ou alors pour l'élargissement de la parure (fig. 1, fig. 3, fig. 4, fig. 5, fig. 6, planche 7). Les uns portent des motifs géométriques en X (fig. 6, planche 7) tandis que d'autres présentent de petits bâtonnets (fig. 5, planche 7).



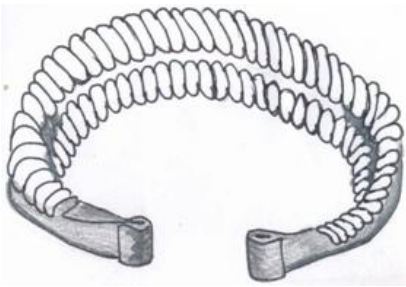
**Fig. 1 :** Bracelet de cuivre sollicité aussi comme chevillière



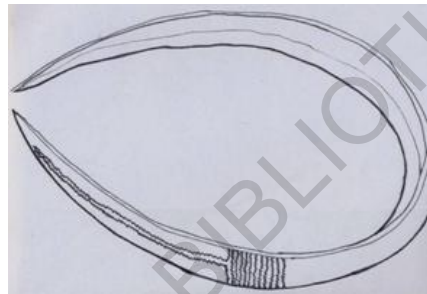
**Fig.2:** Bracelet de fer servant aussi de jambièrre et de chevillière



**Fig. 3 :** Bracelet de cuivre torsadé



**Fig.4 :** Bracelet de cuivre torsadé à deux supports



**Fig. 5 :** Bracelet en fer ornémenté de motifs géométriques



**Fig. 6 :** Bracelet en fer portant des motifs en X porté aussi comme chevillier

**Planche 7 :** Quelques bracelets portés par la femme bamiléké, Buisson, 1931

**Dessin :** Atoukam Tchefenjem Liliane et Parfait Mbézélé, 2007

Les plus nanties se paraient d'une multitude d'anneaux de chevilles dont le nombre était signe d'aisance et de beauté. Les bagues mettent en exergue la finesse des doigts. En effet, le nombre de bijoux d'une jeune fille était fonction du degré de richesse de sa famille ou de celui de son prétendant. C'est ainsi qu'une fille issue d'un milieu social élevé variait ses parures à chaque sortie et à chaque festivité. Ainsi, les jours du marché, les mariages et les funérailles servaient d'exhibition. Ces événements étaient des occasions au cours desquelles les jeunes filles se faisaient belles pour être vues, appréciées par de potentiels maris.

Dès les années 1960, les bijoux en végétaux, en fil de laine, en fer et en cuivre sont largement concurrencés par des parures en perles, en argent, en plaqué-or, en or

dont la diffusion se répand dans différentes couches sociales. Chaque bijou est fonction du degré d'émancipation et de la capacité financière de son adepte. La femme bamiléké utilise diversement l'ensemble de ces parures pour plaire.

#### I.4- Les parures de perles

Autant que les parures en métal, les perles étaient sollicitées en pays bamiléké. Ce sont de petites pierres polies et raffinées à l'instar de certains fruits naturels (photos ci-dessous).



**Photo 68** : Femmes bamiléké portant des colliers à rangée simple, sur support en fil © Nizésété, Foto (Dschang), 1988

Telles de véritables bijoux, elles épousent des formes multiples : cylindres, sphères, cubes, prismes, cônes ou ellipses. Les photographies prises par Buisson en 1931 présentent les femmes bamiléké parées de perles<sup>16</sup>. Par ailleurs, les informations recueillies sur le terrain font mention des parures en perles très à la mode dans les Grassfield et sollicitées par presque toutes les couches de la population féminine. Ces parures sont essentiellement constituées de colliers, de pendentifs, de boucles

<sup>16</sup> Buisson Emile, 1931, *Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques*, Togo-Cameroun, p. 111.

d'oreilles, de bracelets, de ceintures pelviennes, de jambières et de chevillières. Les colliers en perles portés par les femmes bamiléké pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle étaient de coloris et de tailles variés : vert, rouge, jaune, bleu, agate ou corail enfilées sur un simple support en fibre, en fil ou resserrées en un ou plusieurs rangs (photos ci-dessous). Les coloris vert, rouge, jaune, blanc et bleu sont des plus répandus. Les bleus portent essentiellement des rayures de couleur blanche ou rouge sur leur surface. On en distingue de grosses, de moyennes et des plus petites. On en trouve également de gros grains entremêlés de moyens ou des plus fins.



**Photo 69** : Femmes bamiléké portant des colliers à rangée double et à simple rangée, aux couleurs variées, sur supports fibreux © Nizésété, Foto (Dschang), 1988

Les formes sont multiples : ovales, rondes, prismes (fig. 1, fig. 2, fig. 3, fig. 4, planche 8, p. 355). Ces colliers étaient portés par les femmes à diverses occasions notamment pendant les funérailles, les rites de jumeaux ou les mariages. Les parures font partie des premiers éléments de l'esthétique corporelle de la femme africaine en général. Elles interviennent avant le port des étoffes et jouent pleinement le rôle de vêtements. C'est dans ce sens que Bernolles écrit :

Il n'est vraiment que les peuples vivant nus pour apparaître dans toute la magnificence de la parure, et seuls sans doute dans les régions de tradition équatoriale où ils vivaient, les hommes ayant intuitivement perçu ce don de la



naissance divine dont on fit plus tard le rationnel « droit divin », ont su exalter leur corps par la parure et la parure par le symbolisme vital, divin, dont ils l'ont gonflée<sup>17</sup>.

En fonction de leur emplacement et de leur nombre sur les différentes parties du corps, les parures traduisaient l'appartenance sociale de l'adepte. Les plus aisées et les plus coquettes les relayaient de boucles d'oreilles, de bracelets et des jambières en perles et en métal. Une femme non parée de perles était malheureuse. Elle essayait la honte à son passage, considérée comme la dernière des démunies.



**Fig.1 :** Collier de grosses perles blanches sur fil de laine porté le plus souvent en plusieurs exemplaires



**Fig. 2 :** Collier fait de petites et de grosses perles portées en plusieurs exemplaires



**Fig. 3 :** Collier de perles multicolores porté en plusieurs exemplaires par les plus nanties



**Fig 4 :** Collier de grosses perles ovales intercalées de perles moyennes rondes

**Planche 8 :** Modèles de colliers portés par la femme bamiléké, Buisson, 1931  
**Dessin :** Atoukam Tchefenjém Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

<sup>17</sup> Bernolles Jacques, 1966, *Permanences de la parure et du masque africains*, Maisonneuve et Larose, Paris, p. 3.

C'est pourquoi des sacrifices étaient consentis par la plupart pour posséder au moins un spécimen. Les différentes étapes de la vie étaient aussi des moments privilégiés pendant lesquelles les femmes en recevaient en guise de cadeau, élément qui amène à élucider l'origine des perles en Afrique en général et dans les Grassfields en particulier. Au sujet du rôle prépondérant des perles dans l'habillement et les parures ainsi que de leur répartition géographique en Afrique, Engelbert Mveng écrit :

(...) Les perles prennent toutes les formes dans la parure. Elles entrent également dans l'habillement. En Afrique du Sud, chez les Ndebele, les Xosa, les Zoulou, en Afrique Orientale, chez les Masaï, en Afrique de l'Ouest, parmi les Bamoun, les Bamiléké, les Banso du Cameroun, sur toute la côte du Bénin enfin, les vêtements rituels, les costumes royaux, les habits de parade, les atours des mariés, sont souvent des tissus de perles aux couleurs chatoyantes et aux motifs décoratifs tirés des arts traditionnels locaux <sup>18</sup>.

Au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes sollicitent en plus des bijoux de perles, des parures en palqué-or (photo 70 ci-dessous). L'assortiment donne lieu à un collier, un bracelet et une paire d'ornements d'oreilles.



**Photo 70 :** Femmes bamiléké portant des bijoux en métal précieux au cou et aux oreilles © Tchouankap, Yaoundé et Ngaoundéré, 1999

<sup>18</sup> Mveng Engelberg, 1980, p. 72.

Leur adoption s'étend à l'ensemble des couches de la population. Jeunes, vieilles, femmes rurales, femmes urbaines, sollicitent les bijoux de perles. En effet, depuis leur introduction sur le marché de la mode, les parures en perles n'ont plus jamais quitté la scène. Elles ont largement intégré la toilette et la culture de la femme bamiléké. Les marques chinoises ont mis sur le marché de nombreuses variantes allant du plus haut au plus bas de gamme.

## II - Le port des parures aux différentes étapes de la vie

### II.1- Les parures de la nouveau-née et de la fillette

Chez les Bamiléké, la fille commençait à porter les parures dès le bas âge. Celles-ci avaient davantage un but protecteur, social qu'esthétique (planche ci-dessous).



**Fig. 1 :** Collier de fil noir porté comme amulette



**Fig. 2 :** Collier de petites perles multicolores ornementé de deux perles servant d'amulette (se porte également comme ceinture)



**Fig. 3 :** Collier à but esthétique orné de perles et d'étoffes, servant aussi



**Fig. 4 :** Collier de coton tissé et décoré de perles aux extrémités servant d'amulette

**Planche 9 :** Colliers servant également d'amulettes, Jeffreys, 1945 *ca*

**Dessin:** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

Les nouveau-nées étaient habituellement parées d'amulettes destinées à les protéger des esprits malfaiteurs<sup>19</sup>. L'amulette est un objet porté en raison des vertus protectrices et porte-bonheur que lui attribue son possesseur. Il s'agit en général de débris de végétaux ou d'animaux généralement acquis dans des circonstances plus ou moins mystérieuses. L'usage des amulettes est répandu chez les Bamiléké qui y accordent une grande importance, principalement pour la nouveau-née.

Quelques jours après sa naissance, le poignet, les hanches et parfois la cheville de la nouveau-née étaient assorties d'amulettes faites de fil tissée, des amulettes portant à leur extrémité une à deux perles ou des plaquettes en étoffes et des amulettes en fil natté, de couleur noire. (fig. 1, fig. 2, fig. 3, fig. 4, planche 9, p. 357). La couleur noire du fil n'est pas hasardeuse. Le noir est chargé de symboles. C'est la couleur de la nuit, de l'épreuve, de la souffrance, du mystère<sup>20</sup>. De par sa couleur, l'amulette est sensée dissimuler l'enfant des esprits maléfiques. Cette méthode de soins préventives d'ordre métaphysique et psychologique est sensée empêcher à l'enfant d'attraper « la maladie de l'oiseau », sorte de fièvre violente, qui se manifeste par des convulsions et des torsions de membres entraînant parfois la paralysie ou des traumatismes crâniens. L'enfant déjà victime de cette maladie portait dorénavant une amulette car les Bamiléké attribuent cette maladie à un mauvais sort jeté par de méchantes gens. Le port de l'amulette sensée anéantir leurs actions.

Lorsque l'enfant grandit et que son poignet et ses hanches prennent plus de contours, le fil est ôté et remplacé par un nouveau fil tissé en fonction de ses mesures. Cette protection ne sera plus jamais ôtée de peur de voir l'enfant tomber malade. De faible coût, le fil de laine était accessible à toutes les couches de la population. Sans être véritablement abandonné, il a été progressivement relayé par des anneaux de fer et de cuivre et plus tard par de minuscules perles multicolores<sup>21</sup>.

Différent du fil de laine, l'anneau de cuivre est d'aspect rougeâtre. Il porte une ouverture qui permet de le condamner au poignet. Il ne se porte qu'au poignet ou à la cheville et jamais autour des hanches. On en trouve aux dimensions variées, allant du plus petit au plus grand, en fonction de l'âge ou du volume du poignet de la

---

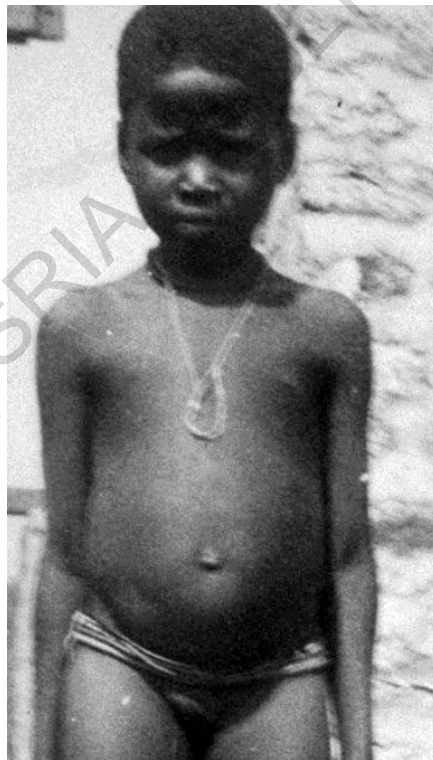
<sup>19</sup> Mani Françoise, commerçante, entretien du 12/08/06 à Bangou.

<sup>20</sup> Mveng Engelberg, 1964, p. 32.

<sup>21</sup> Ngueyep Jeanne, paysanne, entretien du 12/05/06 à Bangou.

porteuse. Dans la société bamiléké, le cuivre a une signification profonde. Il est comme le fil noir destiné à protéger son possesseur de tout danger. De l'avis des anciens, le cuivre a le pouvoir de neutraliser le fer<sup>22</sup>. Il dispose d'un pouvoir prophylactique et curatif. Il évite ou aide à guérir les blessures.

D'autres parures étaient considérées comme amulette. Il s'agit de petites perles multicolores converties en bracelets et en ceintures pelviennes. Différentes des grosses perles sollicitées par les jeunes filles, les perles multicolores sont en matière plastique et jouent le même rôle que le fil de laine et l'anneau de cuivre. Autant que l'anneau de cuivre, les perles multicolores n'étaient pas à la portée de tous. Elles avaient de la valeur et n'étaient accessibles qu'aux riches, contrairement au fil de laine réservé aux démunis<sup>23</sup>. L'ensemble de ces parures était porté par la nouveauté jusqu'à l'enfance (photo ci-dessous). Devenue grande, la jeune femme se distinguait désormais par un collier et une ceinture en plastique ou en perles qu'elle portait jusqu'à l'adolescence<sup>24</sup>.



**Photo 71** : Fillette parée d'une ceinture pelvienne © Jeffreys 1945 *ca*

---

<sup>22</sup> Woumvo Pascal, forgeron, entretien du 13/06/2005 à Dschang.

<sup>23</sup> Kouameni Jacqueline, ancienne vendeuse de savon, entretien du 13/07/2005 à Bamena.

<sup>24</sup> Njoughou Rebecca, potière, entretien du 12/05/06 à Bangou.

Au sujet des ceintures pelviennes, les fillettes les plus minces portaient parfois un exemplaire tandis que les plus corpulentes en portaient deux ou trois. Afin de les distinguer des adolescentes qui portaient des ceintures aux grosses perles, les fillettes enfilaient des ceintures aux perles plutôt minuscules.

Au-delà de leur fonction protectrice, les parures se portaient également tôt pour des raisons esthétiques. Pour éviter l'élongation exagérée du cou de la petite fille, ses parents lui enfilaient très tôt un collier. En effet, une femme au long cou était comparée à une girafe. C'est pourquoi plus tôt, des mesures étaient prises à titre préventif afin de la préparer à devenir une belle femme à marier.

## **II.2- Les parures de la fiancée**

La fiancée se parait d'une façon particulière. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'âge des fiançailles variait entre 14 et 15 ans et la jeune fille allait en mariage entre 16 et 18 ans. Dès lors qu'elle était fiancée, la femme prenait davantage soin de son corps. Elle se fait essentiellement remarquer par la nouveauté et la beauté de ses atours. Cette toilette spécifique qui ne passe pas inaperçue visait à plaire davantage au fiancé ainsi qu'à l'entourage et ensuite à traduire son nouveau statut.

A début du XX<sup>e</sup> siècle, les bijoux sollicités par la femme étaient achetés par elle-même ou alors offerts par son fiancé. La jeune femme se parait désormais dans le but d'indiquer le statut social de son prétendant. Plus le fiancé était aisé, mieux sa future épouse s'aguichait d'ornements de valeur.

Dans la société traditionnelle bamiléké, les parures occupaient en effet une place prépondérante parmi les objets qu'un prétendant devait offrir à sa future épouse<sup>25</sup>. C'était la preuve de l'amour idéal, de la capacité financière et de la responsabilité familiale de l'époux. A la suite de la modernité, loin de se limiter au seul cadre des parures, les cadeaux désormais reçus par la fiancée sont constitués d'une bague de fiançailles, d'une valise contenant des pièces de pagnes, des vêtements cousus, des paires de chaussures, des parures, des sous-vêtements, des produits cosmétiques et de nombreux autres accessoires de beauté dont la valeur est fonction de la bourse du prétendant. Après déballage et contemplation, quelques étoffes sont partagées aux

---

<sup>25</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

membres de la famille<sup>26</sup>. Après cette phase de la dot au cours de la quelle la jeune conjointe change au moins à trois reprises ses vêtements en signe de démonstration, preuve qu'elle sera bien entretenue dans son ménage, on passe généralement aux réjouissances.

Jadis en l'absence des vêtements, la fiancée se parait uniquement des colliers et des ceintures pelviennes en perles<sup>27</sup>. Ces parures faites de plusieurs perles sont agencées les unes aux autres par une ficelle. La ceinture pelvienne est largement connue en Afrique. Les Sénégalaises l'appellent « ceinture de minuit »<sup>28</sup>, terme évocateur sur son pouvoir de séduction dans un contexte socio-culturel où les rapports intimes entre le couple ont de préférence lieu tard dans la nuit, loin des regards indiscrets. Cette ceinture a une signification importante chez la femme bamiléké. Elle joue en même temps le rôle de cache-sexe, celui d'ornement et reste un véritable indicateur de grossesse<sup>29</sup>. La ceinture pelvienne servait de soutien au cache-sexe féminin et dans une certaine mesure, à soutenir la garniture en période de menstrues. Elle met également en relief le bassin, autre partie sensuelle du corps de la femme. Son rôle aphrodisiaque n'est pas à démontrer. Agencées en plusieurs exemplaires, le bruit léger des tintements des perles provoque un sourd retentissement qui ne laisse aucun admirateur indifférent. Kenmogne Clotilde note que les femmes les portaient surtout pour capter l'attention du sexe opposé. Dans le cadre du foyer, cette parure était porteuse de message, celui de l'amour et de l'affection<sup>30</sup>. Une épouse aux hanches parées d'une ceinture invitait par ce geste son époux à l'amour. Cette ceinture permettait enfin à la femme de confirmer une éventuelle grossesse du fait de sa souplesse ou de sa raideur.

Le nombre de rangées de ces ceintures autour du cou ou de la taille était fonction de la capacité financière du prétendant ou proportionnelle à l'importance sociale de la porteuse. Plus elle était aisée, mieux la jeune fille portait cinq à huit exemplaires de ceintures de perles autour des hanches. C'est ainsi qu'elle se

---

<sup>26</sup> Tsamo Jaqueline, ménagère, entretien du 25/08/06 à Dschang.

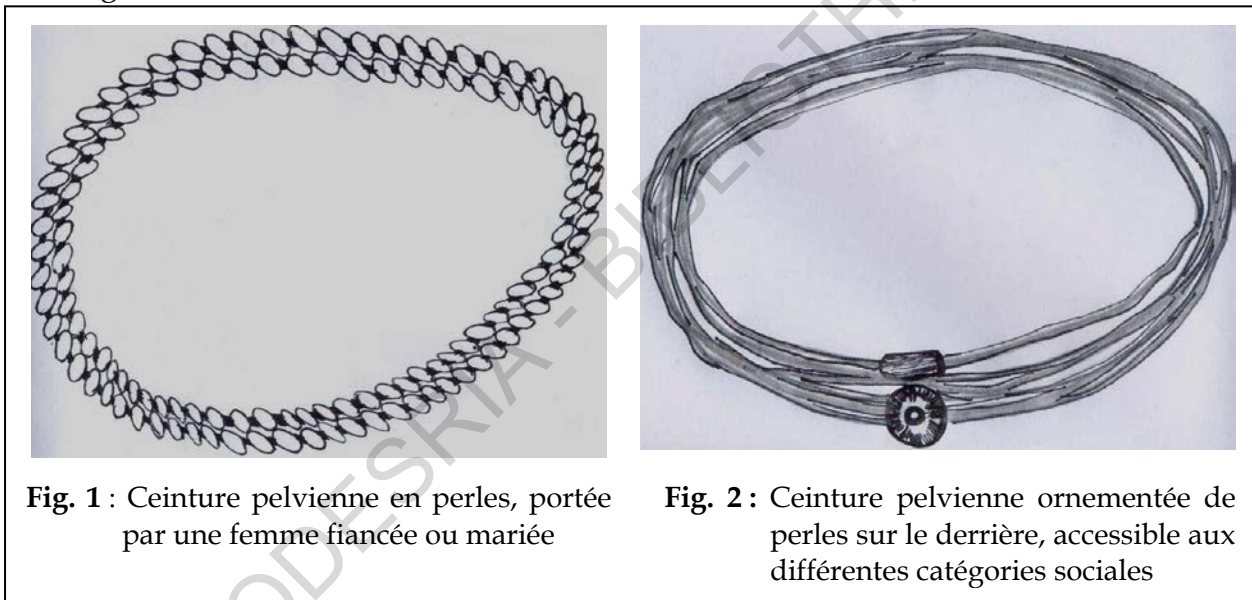
<sup>27</sup> Dinang André, chirurgien retraité, entretien du 14/05/2005 à Mbouda.

<sup>28</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/éthiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

<sup>29</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.

<sup>30</sup> Fomatati Angéline, ménagère, entretien du 18/07/2006 à Mbouda.

démarquait nettement des jeunes filles célibataires. La jeune femme profitait des occasions de fêtes ainsi que des jours du marché pour mieux exhiber ses charmes. Compte tenu de la valeur de ses ornements, elle se passait généralement pour la plus belle, attirant parfois la jalousie de ses compagnes. Objet de mire, elle ventilait de cette manière la nouveauté de ses atours, faisant de la sorte honneur à son prétendant. Au moment de se marier, la fiancée était à nouveau dotée de nouvelles ceintures. Les plus présentables étaient en perles et en matière plastique ornée de fantaisies (fig.1 et fig.2, planche ci-après). En effet, les ceintures pelviennes différaient de par les coloris multicolores. On en distingue des rouges, des verts, des bleues, des marrons, des oranges, des blanches. Autrefois, les femmes bamiléké portaient d'avantage leur choix sur les couleurs les plus voyantes, dans le but de mieux attirer les regards<sup>31</sup>.



**Planche 10:** Ornaments pelviens, Buisson, 1931

**Dessin :** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2008

Un homme averti était tenu d'en offrir au moins deux paires à sa promue, signe d'attachement et de responsabilité. Par ce geste, connu comme le fait de « nouer la ceinture de la jeune fille », l'homme témoignait son amour à la jeune fille. C'était une façon de rappeler à tous qu'il continuera à la vêtir même après le mariage, à l'entretenir convenablement ; la preuve qu'elle serait à l'abri des besoins vitaux.

<sup>31</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.



Le phénomène était encore plus poussé lorsqu'il s'agissait d'une princesse. La fille du chef n'était pas épousée par n'importe quel homme car le chef ne saurait donner en mariage sa fille à n'importe quel individu. L'homme qui demandait la main d'une princesse devait être de classe sociale acceptable. Il devait lui-même être un prince ou alors mériter la jeune fille par ses actes et ses efforts. De ce fait, les bijoux offerts à la princesse se devaient d'être à la hauteur de ses moyens.

### **II.3- Les parures de la femme mariée**

La femme mariée possédait une gamme variée de parures. Celles-ci étaient constituées de boucles d'oreilles, de colliers, de bracelets, de gourmettes, de ceintures pelviennes et d'anneaux de pieds. Ces parures étaient fonction du statut socio-économique de la femme. Les parures mettent en valeur le corps de la femme et traduisent le degré de richesse de l'époux. Ce sont des éléments de la coquetterie féminine par excellence. Elles relaient l'éclat de la peau, soulignent davantage la féminité et sont un véritable signe de distinction sociale. Les colliers mettent en valeur le cou tout en attirant les regards sur la poitrine sur laquelle ils pendent. Les ceintures pelviennes embellissent le bassin et déclinent les regards admirateurs vers les fessiers. Ces parties du corps constituent des zones érogènes qui subissent des transformations pendant les étapes de la vie en l'occurrence à l'adolescence, après la gestation et pendant la vieillesse. Dès lors qu'elle était dans son foyer, la femme mariée portait autour de ses hanches une ceinture faite de larges bandes de fils de coton ou synthétique tissés connus sous le nom de *djikita*. Cette parure seyait surtout aux femmes fortes<sup>32</sup>. Elle souligne davantage les fessiers car la femme l'agence de façon à laisser les pans tomber en dessous des hanches. En effet, le diamètre de cet ornement étant assez large par rapport au tour des reins, la parure a tendance à s'affaisser un peu plus, ce qui amène les femmes à la remonter de temps à autre pour mieux la disposer. Geste qui ne manque pas de capter l'attention et les regards masculins. Même avec l'avènement des vêtements, le *djikita*, a continué à faire partir des atours de beauté de la femme bamiléké. Il se portait à l'intérieur de la robe. Il est

---

<sup>32</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.

perceptible à travers les robes moulantes et souligne agréablement les rondeurs. Dans son évolution, cette ceinture a intégré plusieurs variantes allant des rondelles en bois poli aux perles multicolores en passant par les spécimens en plastique agencés sur un fil rigide en forme de cerceau (photo ci-dessous).



**Photo 72 :** Femme parée d'une ceinture pelvienne à plusieurs rangées ©  
Jeffreys, 1945 ca

En plus de son rôle esthétique, le *djikita* a une fonction érogène. Lorsqu'elle souhaite faire appel à son conjoint, la femme relève d'un geste machinal sa ceinture. C'est un moyen de montrer son derrière et d'exhiber sa beauté, gestuel sensé ne pas laisser son homme indifférent ou insensible.

Au-delà des ceintures, la femme possédait dans son sac d'autres types de parures, tels que les ornements pour oreilles, les colliers, les bagues, les chevillères. Les premiers ornent le visage et lui donnent un reflet féminin. Les seconds mettent en valeur la beauté du coup. Les bagues embellissent les doigts. Les chevillères sont davantage destinées à relever la beauté des pieds et servent quelquefois à rythmer la cadence des pas lors des danses. Il faut mentionner en effet que dans une société traditionnelle essentiellement agricole, il était difficile pour la femme de vaquer à ses occupations champêtres parée d'artifices. C'est pourquoi les bijoux tels que les

colliers, les jambières, les bracelets et les bagues n'étaient habituellement portés que les jours du marché ou à l'occasion des grandes cérémonies organisées au village. Chaque femme s'attelait à se vêtir de ses plus belles parures pour être la plus belle. Celles-ci n'avaient plus de leur valeur dès lors que la femme perdait son mari.

#### **II.4- Les parures de la veuve**

Dans la société bamiléké, la veuve se faisait surtout remarquer par l'absence de sa ceinture pelvienne. Lorsqu'il arrivait qu'une femme bamiléké devienne veuve, elle ôtait directement ses parures, en commençant par la ceinture pelvienne<sup>33</sup>. Les premiers mots qui jaillissaient habituellement de la bouche de la veuve sont : « ma ceinture est coupée<sup>34</sup> ». A travers ce geste, l'endeuillée communiquait son désarroi et sa solitude. C'est dire qu'elle ne portera plus jamais de bijoux à lui offertes par son époux, car celui qui les lui offrait n'est plus et ne lui en donnera plus. En retour, à qui les montrera t-elle encore ? Qui les admirera désormais que son lit est vide ?

En effet, comme indiqué plus haut, les parures sont offertes en guise de cadeau à la jeune femme au cours de ses fiançailles ou au moment de sa dot par son soupirant. Lorsqu'il arrive que celles-ci vieillissent ou s'abîment, le mari fait des efforts pour en gratifier davantage son épouse même si la femme se peine souvent pour s'en doter par ses propres moyens. Au cours de sa vie conjugale, elle se procure selon ses moyens des bijoux plus chers et plus modernes.

Toutefois, pour la veuve, ôter sa ceinture pelvienne était un moyen de permettre à de nouveaux soupirants de la reconquérir. Cet acte indiquait à nouveau son statut de célibataire. Il n'est pas interdit à la jeune femme de se remarier, surtout lorsqu'elle est encore jeune. Cependant, les Bamiléké pensent qu'en contactant une nouvelle alliance, les biens acquis par son défunt mari ne seront pas préservés. Il arrive parfois que le frère, l'oncle ou le cousin du défunt estimé capable d'entretenir la veuve la prenne comme épouse dans le but de pérenniser les biens de la famille. Cette situation n'est possible que lorsque le défunt n'a pas laissé de fils ou alors lorsque

---

<sup>33</sup> Happy Suzanne, paysanne, entretien du 11/05/2006 à Bangou.

<sup>34</sup> Kouagne Clarisse, agent de l'Etat, tenant ses propos de ses parents, entretien du 12/06/2006 à Bafoussam.

celui-ci est encore mineur. Dans le cas où c'est le fils qui est désigné comme successeur de son père, il hérite de toutes les veuves excepté sa mère.

Compte tenu du phénomène de modernité, les femmes émancipées rechignent de plus en plus face à cette situation et préfèrent demeurer célibataires. Pour des raisons d'ordre pudique, certaines femmes se résignent et souhaitent mener une vie de concubinage à l'insu de tous. De l'avis de la plupart d'informateurs, une alliance pareille ne tient pas compte des sentiments des conjoints, car le frère ou le fils héritier est parfois déjà marié et n'est choisi qu'en fonction des moyens matériels dont il dispose. Une telle union donne automatiquement droit à la polygamie aux conséquences de plus en plus redoutées : jalousie, concurrence entre les femmes et les enfants, problèmes d'héritage, querelles incessantes. Pourtant, cette situation était autrefois acceptée de tous.

Parfois, l'union entre la veuve et les frères du défunt est rendue impossible à cause du manque d'homme « capable » d'entretenir la femme. Il arrive parfois qu'aucun membre de la famille du défunt ne soit en mesure de subvenir aux besoins de la veuve. En plus, le manque d'hommes dans la famille peut également justifier cette situation dans la mesure où l'effectif des femmes est élevé. Enfin, cette sorte d'alliance est de plus en plus redoutée à cause du SIDA dont des études ont confirmé la propagation dans les foyers polygamiques.

En effet, après la désignation du successeur du défunt, la veuve tient en signe de deuil unealebasse. Seules les veuves déjà mères portent unealebasse bouchonnée. Le bouchon traduit l'inaltérabilité de l'amour et le lien fort qui unit la femme à son époux même s'il ne vit plus. Ce bouchon symbolise par ailleurs la présence indéracinable de ces femmes auprès de leur mari par les enfants procréés. Le port de laalebasse détermine l'attitude de la veuve et son ouverture permet d'identifier le coupable de la mort de son défunt époux. Louis-Marie Ongoum écrit à ce sujet :

Dorénavant, les femmes porteuses dealebasse n'adresseront ni parole, ni de salut (oral) à qui que ce soit sans avoir auparavant débouché leuralebasse, c'est pour cette raison que, si la personne, avec laquelle elles communiqueraient sans ôter le bouchon de leuralebasse, est pour quelque chose ( nju'ngwànzàk) dans la mort de leur homme, les mauvaises conséquences (nzapsi) en demeureraient enfermées dans leur récipient et elles ne feraient pas de miction à la fin du deuil (nsisi mfeh caa ten po) ; de ce fait soupçonnées d'assassinat ou de complicité

d'assassinat sur la personne de leur mari, elles deviendraient objets de haine et seraient chassées de la famille <sup>35</sup>.

Généralement après l'enterrement de son mari qui intervenait après quelques jours, la veuve procède à des rites de purification. A la suite d'une période plus ou moins longue, selon l'importance que la veuve accorde au décès de son conjoint, elle peut à nouveau se faire belle. Il faut cependant souligner que la veuve fait parfois l'objet d'observation de son entourage. Si les soins corporels sont entrepris très tôt par la veuve, elle est immédiatement soupçonnée d'avoir été à l'origine du décès de son mari pour convoler en secondes noces avec un soupirant ou alors de n'avoir pas suffisamment d'affection pour le défunt. Chez les Bamiléké, afficher une mine déplorable après le trépas d'un proche en général et de l'époux en particulier c'est prouver son attachement au disparu. C'est par ailleurs témoigner son innocence au sujet de cette mort. C'est pourquoi les veuves sont tenues de se réserver pendant une période d'au moins un an afin de renouer avec d'autres relations<sup>36</sup>.

Durant cette période d'un an, elles portent d'ailleurs à titre distinctif une tenue de couleur bleue, noire ou blanche<sup>37</sup>, ainsi qu'un sac en fibres tels que celui que portent les prêtresses et les femmes gémeillipares. Ce sac contient un plat, une cuillère et un gobelet. Ces accessoires seront utiles à la veuve lors des repas partout où elle ira. Elle ne se débarrassera de ces ustensiles qu'à la suite d'une cérémonie familiale ou amicale, laquelle donne lieu parfois à une réjouissance populaire. Généralement, certaines familles jugent utile que la veuve se libère de sa tenue de deuil et de ses accessoires le jour des funérailles du défunt. Les funérailles étant l'occasion de dire définitivement au revoir au disparu et de lever solennellement le deuil. Au terme de cette solennité, la veuve peut dès lors remettre à nouveau son corps en valeur à l'exemple des autres femmes ordinaires de ses plus beaux atours lors des diverses occasions.

---

<sup>35</sup> Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, p. 295.

<sup>36</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

<sup>37</sup> Autrefois, la tenue de couleur bleue était la plus en vue. A la suite de l'évolution des mœurs et de l'ouverture des femmes sur le monde extérieur, elles préfèrent de plus en plus les vêtements blancs confectionnés selon la tendance. La plupart affirme que le noir attire davantage le malheur tandis que le blanc en éloigne.

Dans la cour du chef, lorsqu'une femme perd son époux, elle agit différemment. En effet la femme est donnée au chef sans dot. Par conséquent, elle ne dispose pas de ceinture pelvienne remise lors des fiançailles. Toutefois, la veuve subit des rites plus ou moins différents de ceux subis par la femme ordinaire. L'un des fils du chef hérite de la chefferie. Il hérite par ailleurs de quelques épouses de son père et est également gratifié d'autres femmes pendant sa succession. D'autres épouses royales sont par ailleurs récupérées après la levée officielle du deuil par certains fils du chef déjà matures, aisés et installés à leur propre compte. Après les funérailles du chef, ses épouses sont à nouveau autorisées à mettre en valeur leur corps.

## **II.5- Les parures mortuaires**

Lorsqu'une femme vient à mourir, elle est parée pour son « dernier voyage ». L'importance des parures de la disparue est fonction de la classe sociale à laquelle elle appartient. Autrefois, la femme ordinaire était parée différemment de la femme du chef et principalement de la reine-mère.

La femme ordinaire est lavée, épilée et parée selon ses moyens. Elle porte pour tout ornement un collier, des ornements d'oreilles et une ceinture pelvienne. Plus tard, avec l'avènement du textile, elle est vêtue entièrement d'un costume et d'un chapeau ou d'une longue robe de couleur blanche parfois dentelée ou soyeuse à l'instar des robes de mariage. Ces vêtements lui sont portés par ses enfants en honneur à leur mère. La valeur de cette tenue est fonction de la richesse des enfants ou de la famille de la défunte.

Après leur décès, les princesses et les reines sont parées au même titre que les autres femmes du village. Elles ne font d'ailleurs pas l'objet d'une toilette et des soins corporels spécifiques que si elles sont issues d'un milieu social aisé. En effet, du moment où elles n'ont pas été dotées par le chef, les épouses royales ne sont pas enterrées à la chefferie ; elles ne le sont que dans leur propre famille, laquelle se charge de tous les soins<sup>38</sup>. Ceux-ci seront fonction de l'aisance de leurs enfants ou de leur famille. En effet, quelque soit le lieu où la princesse a été mariée, les mûrs qui

---

<sup>38</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

abritent le repos de son corps sont décorés de l'étoffe rituelle que l'on expose à titre honorifique. Cette tradition est récurrente lorsqu'il s'agit de la première fille du chef.

La *mafo* ou reine-mère est spécialement parée. Elle est ornée de ses plus belles parures de perles. Elle est également recouverte de l'étoffe rituelle à titre de noblesse. Parfois à ses côtés, sont déposées deux queues de chevaux. Elle est d'ailleurs majestueusement inhumée à l'instar du chef<sup>39</sup>. De son vivant, la *mafo* est honorée et respectée. Elle joue un rôle important dans la société.

## II.6- Les parures des dames de cour

On entend par dames de cour la reine mère, les filles et les épouses du chef. Elles sont désignées sous le terme global de femmes de cour ou femmes issues des milieux privilégiés. Du fait de leur statut particulier dans la société, les dames de cours sont respectées et honorées. Jadis dans la société bamiléké, les parures des dames de cour n'étaient pas semblables à celles des autres femmes du village. En dehors des parures en perles qu'elles portaient en plusieurs rangées, des bracelets en ivoire de grande dimension, les reines avaient des parures spécifiques de par l'assortiment et la valeur de leurs bijoux. Elles étaient reconnues par un nombre important de chevillières en métal ferreux alignés autour de leurs pieds<sup>40</sup>. Ce sont des jambières en fer destinées à mettre les pieds en valeur. Au delà de ces jambières, les dames de cour attiraient également l'attention par leurs bijoux de coquillages<sup>41</sup>.

Ceux-ci étaient constitués d'ornements d'oreilles, de colliers, de bracelets, des chevilliers et de ceintures de cauris agencées en plusieurs exemplaires. L'ensemble était couronné par un nombre important de cauris sur fil de coton et fixé sur la tête à titre de couronne. Cette parure de tête était un grand signe de distinction sociale. Dans les petites chefferies où les femmes sont généralement moins nombreuses, la couronne permettait de lire la position de chaque épouse du chef<sup>42</sup>. Dans une chefferie à vingt épouses par exemple, la première épouse était reconnue par sa couronne à vingt rangées de cauris. La deuxième se reconnaissait par une couronne à

---

<sup>39</sup> Maffo Antoinette, ancienne commerçante, entretien du 25/05/27 à Dschang.

<sup>40</sup> Tchatchouang Monique, ménagère, entretien du 28/08/2006 à Bangou.

<sup>41</sup> Guiewa Marie Madeleine, paysanne, entretien du 24/08/06 à Dschang.

<sup>42</sup> Maptoum Christine, paysanne, entretien du 02/04/2005 à Bandjoun.

dix-neuf rangées de cauris, tandis que la troisième en portait dix sept et ainsi de suite. Le nombre de rangées de cauris portés diminuait en fonction du rang de la femme.

Autrefois utilisés comme monnaie, les cauris ont gardé une valeur réelle en pays bamiléké. Ils ont de fonctions multiples. Ils sont un signe de noblesse, de dignité et d'élégance. Ils traduisent la majesté et l'aisance du chef<sup>43</sup>. Leur nombre sur une parure est une marque de richesse et de prestige. C'est pourquoi il n'était pas donné à toutes les femmes d'avoir des bijoux en matière précieuse. L'avènement des parures de perles amène les épouses du chef à se distinguer par leurs larges gourmettes à la forme ronde portées au cours des fêtes organisées à la chefferie. Cette parure était complétée par un ensemble des bijoux de perles aux coloris variés.

Les dames de cour portaient également à titre distinctif des bijoux en ivoire. Autant que les perles, l'ivoire est l'un des signes indicatif du pouvoir du chef, un privilège à l'issue du changement de statut dans la société. Les bijoux en ivoire n'étaient pas l'unique apanage des femmes royales bamiléké. Les dignitaires ornaient leurs bras de bracelets aux formes épurés dont les lignes devaient valoriser le galbe du bras d'un dignitaire<sup>44</sup>. Cet acte est une expression symbolique liée aux motivations mythiques et religieuses transmises de génération en génération. Les parures révèlent l'appartenance à un groupe ou à une confrérie. Elles constituent enfin des signes permettant la reconnaissance immédiate du statut d'un individu. C'est par exemple le cas des parures des prêtresses et des femmes gémellipares

## **II.7- Les parures des prêtresses**

Les prêtresses sont des personnes habilitées à communiquer avec les esprits. Leur rôle en pays bamiléké reste important. Connues sous le nom de *kamsi*, *megnisi* ou *nzüiesi*, les prêtresses prédisent l'avenir, donnent la conduite à tenir pour chaque problème posé et apportent parfois des soins aux malades. Leur rôle est semblable à celui des astrologues modernes. Dans le cadre de leur divination, elles se servent

---

<sup>43</sup> Essomba, Joseph-Marie, 1982, *L'art traditionnel au Cameroun. Statues et masques*, Autriche, Jean Dupuch, p. 26.

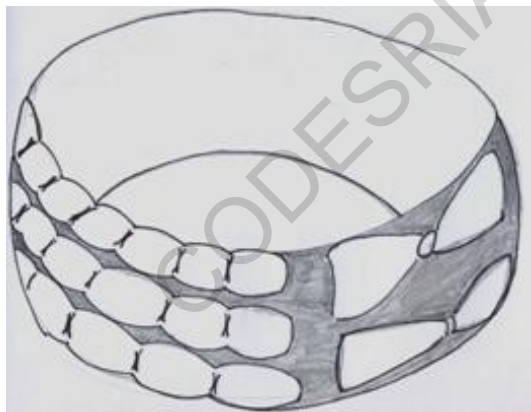
<sup>44</sup> Les informateurs interrogés pensent que les bracelets portés par un notable doivent être digne de sa fonction. Chez les Bamiléké précisément, le dignitaire se distingue par la largeur de ses parures qui témoignent de son statut social et l'élève au rang des plus grands.



d'outils tels que la trompette, les œufs, l'arbre de paix, des bâtonnets, les gousses de maniguettes sucrées. Elles procèdent à la purification ou « lavage » des individus estimés « malchanceux » ou envoûtés.

Du jour où elles sont sacralisées par un appel mystérieux, les prêtresses adoptent dès lors un style vestimentaire particulier. Au sujet des parures, elles portent à titre distinctif, un collier et un bracelet larges en rotin ou en fibres de raphia (fig. 1 et fig. 2, planche ci-dessous). Elles se font par ailleurs remarquer par le port des ceintures à base de fruits secs du palmier raphia. Ces parures indiquent le statut de la porteuse et le respect ou la crainte qu'on témoigne à son égard.

Jadis, d'autres ornements permettaient par ailleurs de distinguer les *megnisi*. Il s'agit des coquillages de limaçons utilisés pour confectionner leurs colliers. Ces ornements étaient complétés par un sac à mains en fibres de raphias contenant en permanence l'arbre de paix, des gousses de maniguette sucrée (*Sframomum sp.*) et des cauris. A son passage, la prêtresse était reconnue et appelée « *ndap nze* » c'est-à-dire un personnage hors du commun, inaccessible, entouré de mystère. A la suite de la modernité, ces parures de rotin et de raphia ont été progressivement remplacées par des colliers, des bracelets, des cauris et des chevillières en perles de couleur rouge, laquelle permet de les identifier de nos jours dans la société.



**Fig. 1 :** Large collier en rotin perlé porté à titre distinctif et honorifique par les prêtresses et les femmes gémellipares



**Fig. 2 :** Gros bracelet de cuivre à but esthétique et rituel

**Planche 11 :** Quelques spécimens de larges bracelets, Jeffreys, 1945 *ca*

**Dessin:** Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis et Mbézélé Parfait, 2007

Cependant, il n'est pas surprenant à l'heure actuelle de trouver une *megnisi* complètement dépossédée de tous ses insignes. Les populations s'amuse à les appeler *megnisi yéyé*. Mais une *megnisi* digne de ce nom se reconnaît par son insolite accoutrement.

## II.8 - Les parures des femmes gémellipares

Les femmes gémellipares ou *megni* sont des femmes qui se sont fait démarquer des autres dans la société par des accouchements gémellaires. Plus le nombre de jumeaux procréés est important mieux, la femme gémellipare est honorée. Dès lors qu'elle a reçu la grâce de donner naissance aux jumeaux, elle se fait désormais distinguer par ses parures. Celles-ci sont davantage mises en relief lors des invitations ou pendant les cérémonies rituelles. A ces occasions, la *megni* s'identifie par des parures semblables à celles de la prêtresse, notamment le port des sacs à mains en fibres de raphias tissés, des colliers et des bracelets en rotin. La lourdeur et la largeur de ces parures sont destinées à témoigner la célébrité et du pouvoir de la *megni*. Elles sont au même titre que les cauris destinées à rehausser son statut social. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les mères des jumeaux s'identifient par leurs parures modernes, au même titre que les femmes ordinaires comme l'affiche cette photo.



**Photo 73 :** Des *megni* très modernes en action lors d'une cérémonie de purification des jumeaux © Atoukam, Dschang, 2006

En dehors de leur fonction commerciale, les cauris ont également une fonction rituelle ou religieuse. Ils sont dotés d'une valeur symbolique certaine. Leur fonction dans la société africaine est fondamentale. Ils sont utilisés comme objet de divination, sont associés au sexe féminin de par leur forme, symbolisent la fécondité car le rôle géniteur est singulièrement essentiel pour le parfait accomplissement de la femme. Ils représentent un élément incontestable de fertilité dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines et sont utilisés lors des rites de fécondité. A ce sujet, celle qui craint le plus grand des maux, c'est-à-dire la stérilité ou qui ambitionne la venue d'une progéniture nombreuse, adopte une ceinture pelvienne faite de cauris. Elle ne quittera plus la femme jusqu'à ce que son vœu soit accompli, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait donné naissance. C'est pour cette raison que les cauris restent un attribut des femmes gémellipares et des jumeaux eux mêmes. C'est ce qui justifie par ailleurs son emploi pour la confection des parures de toutes sortes : colliers, ceintures pelviennes et bracelets. Les sacs à mains complètent la parure de la *megni*. Ce sont des sacs de couleur orangée confectionnés à la main comme le montre cette photo.



**Photo 74 :** Sacs à double poche des *megni*, aussi portées par des jumelles et des héritières des *megni* © Atoukam, Dschang, 2006

Ces sacs sont constitués de deux poches, symboles des jumeaux. Ces poches contiennent en permanence deux tiges d'arbre de paix et quelques gousses de jujubes

qui symbolisent la paix. La *megni* se pare lors de toutes ses sorties de ce sac à titre distinctif. A son passage, elle était jadis honorée par les passants qui mettent dans ce sac de l'argent, ou autre cadeau de toute nature. Ces dons sont toujours offerts en paires en honneur à la gémellipare. Autrefois, lorsqu'elle se rendait au marché, elle recevait par paires en guise d'honneur des produits de récolte offerts par les villageois.

Les sacs des *megni* étaient fabriqués en abondance dans la localité de Bansoa dans la Menoua, d'où le nom *peuh* à *sieuh* qui signifie littéralement « le sac des Bansoa ». Ces sacs sont aussi appelés *peuh sieuh* en raison de la fibre du raphia qui est le matériau principal de confection appelé *sieuh*. En pays bamiléké, sa fabrication est exclusivement l'œuvre des femmes et des jeunes filles<sup>45</sup>. La matière première de confection de ces sacs est abondante dans certaines chefferies par rapport à d'autres. Lorsqu'elle est rare, les femmes se déplacent dans les villages avoisinants pour s'en procurer<sup>46</sup>. De nos jours, ces déplacements ont été atténués, car d'autres matériaux tels que les ficelles de bambous servent à leur confection. En dehors de ces parures distinctives, la *megni* dispose d'autres insignes dont elle ne commence à se parer qu'après un culte familial au cours duquel elle est consacrée<sup>47</sup>. Il s'agit d'une canne de bambou de chine, l'arbre de paix et une espèce végétale (*ndouani*), potion médicamenteuse destinée au traitement de la stérilité.

L'abandon progressif de ces parures commence avec l'introduction de la parure moderne dans les marchés de la place. Ce sont les commerçants haoussa alimentant depuis longtemps les échanges entre le Nord et l'Ouest qui en sont les principaux fournisseurs. Beaucoup d'informateurs notent que c'est au courant des années 1950 que le port des parures traditionnelles commence à régresser au profit des vêtements sous sa forme actuelle. On assiste presque partout ailleurs en Afrique à une évolution de l'art vestimentaire. Les premiers Africains scolarisés véhiculent désormais les modèles occidentaux. Les étudiants envoyés en Europe dans le cadre des études retournent avec les nouvelles tendances européennes. Les femmes au

---

<sup>45</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, « Le Cameroun ». Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du territoire », *les documents de France*, Paris, Alépée et Cie, p. 116.

<sup>46</sup> Kwayeb Solange, artisane, entretien du 29/06/06 Dschang.

<sup>47</sup> Mani Françoise, ménagère, entretien du 12/08/06 à Bangou.

corps dénudé de vêtements se raréfient. Dans les centres urbains, les vêtements qui recouvrent l'ensemble du corps ne permettent plus d'apprécier les ceintures qui autrefois, mettaient en valeur les hanches de la femme bamiléké. Les chevillères ayant été abandonnées, on apprécie désormais à peine les colliers et les bracelets que portent les femmes. C'est l'ouverture à de nouvelles valeurs car la mode occidentale se précise progressivement bien que les Bamiléké soient restés longtemps fermés à sa pénétration. En effet, contrairement au Nord-Cameroun où l'Islam introduisit plus tôt les vêtements dans les années 1820<sup>48</sup>, ceux-ci ne commencent effectivement en pays bamiléké qu'à la veille des indépendances. C'est pratiquement pendant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle que s'opèrent des changements visibles. Plusieurs facteurs expliquent ce retard d'adoption des vêtements.

En effet, bien que les missionnaires soient présents au Cameroun depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pays bamiléké ne connut leur pénétration que plus tard, notamment au cours des années 1934, date de création du vicariat apostolique de l'Ouest-Cameroun à Foumban. Ce retard était dû en partie à l'inaccessibilité de la région très accidentée comparativement aux zones côtières où débarquèrent les premiers missionnaires protestants en 1843 et catholiques en 1883. Ceux-ci rencontrèrent d'énormes difficultés pour pénétrer la région grassfield à cause de ses collines. Par ailleurs, la forte densité de la population ainsi que l'extrême diversité des langues rendit l'apostolat assez difficile<sup>49</sup>. Bien plus, les missionnaires durent faire face à une organisation politique, sociale et culturelle fortement hiérarchisée contrairement au pays bété où l'œuvre fut facilitée par une organisation sociale plus souple. Les populations bamiléké ne se convertirent au christianisme que tardivement. C'est ce qui justifie en partie l'adoption tardive des accessoires de beauté européens chez ce peuple.

Le port des parures ne se limite pas uniquement à la beauté du corps, elles jouent également un rôle important dans les danses développées dans le chapitre suivant.

---

<sup>48</sup> L'Islam est introduit au Nord-Cameroun autour de 1820. Les tisserands de la place savent confectionner les tissus et coudre les boubous. En plus, le djihad a maintenu les relations commerciales entre le Nord et les marchés des Etats haoussa et de Birni Gazagamou.

<sup>49</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, p. 118.

## CHAPITRE XII

### LES DANSES ET L'EXPRESSION CORPORELLE DE LA LA FEMME BAMILEKE (1900-2000)

A travers la danse, la femme met en valeur son corps. Dans toutes les sociétés, en effet, la danse est un moyen d'expression esthétique prisé. Chez les Bamiléké comme partout ailleurs, elle donne lieu au port d'une tenue vestimentaire spécifique et requiert divers artifices destinés à embellir la chorégraphie. Elle intervient dans diverses circonstances de la vie et permet de manifester ses joies et ses peines. La danse est définie comme étant une suite de mouvements rythmiques du corps. C'est une évolution à pas réglés, le plus souvent à la cadence de la musique ou de la voix<sup>1</sup>. La danse est l'expression de l'art et de la culture africaine dont elle exprime le sens esthétique. La danse se retrouve ainsi dans les actes de la vie quotidienne, dans le corps, dans la demeure, dans le village, dans les objets et dans les ustensiles que l'homme utilise<sup>2</sup>.

A la fois rythme et geste, la danse fait partie intégrante des activités d'une communauté et de l'éducation des jeunes au sein du groupe. Elle accompagne toutes les manifestations importantes de la vie collective chez les Bamiléké. Elle intervient lors des événements tels que la naissance, le mariage, la mort (deuil, veillée, enterrement, cérémonie de veuvage, funérailles), l'intronisation des chefs, le sacrement des femmes gémellipares, des jumeaux et des prêtresses. Ainsi, pourrait-on être amené à penser que la danse intervient plus que toute autre activité dans la vie quotidienne des Africains.

L'homme camerounais aime ces arts (chants danse et musique) dans lesquels il exprime toute sa vie intime et toute sa vie sociale : la joie, la douleur, la maternité, la naissance, la mort, l'histoire de sa tribu, l'arrivée des Européens, l'évolution... Aussi tout est prétexte à s'y livrer : fêtes tribales, événements de famille, clair de lune, après-midi ensoleillé d'un beau dimanche ou simplement d'un fleuve en pirogue<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Dictionnaire Hachette de la Langue française*, 2002.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, « Le Cameroun ». Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du territoire », *les documents de France*, Paris, Alépée et Cie, p. 116, 1952, p. 97.

## I - Les typologies des danses et leurs particularités esthétiques

Chez les Bamiléké, la danse est souvent propre à des groupes spécifiques au sein de la vie communautaire. Mais certaines restrictions existent parfois concernant l'âge, le sexe, les aptitudes ou le statut social. Les rondes, par exemple, proches du jeu, sont réservées aux enfants. D'autres danses ne sont pratiquées que par les adultes, ou par certaines catégories d'entre eux, comme les jeunes filles non mariées. Il est fréquent que les hommes et les femmes dansent séparément, ce qui n'exclut cependant pas l'existence des danses mixtes. Pour certaines danses, il faut être parvenu à une situation sociale ou à une fonction rituelle déterminée. Des groupes, en l'occurrence les sociétés secrètes, détiennent l'exclusivité de certaines danses.

Dans le cadre de cette étude relative à l'esthétique corporelle de la femme, seul son corps, source et moteur de son expression gestuelle à travers différentes danses, est évoqué dans ce travail. Ce sont les danses de naissance, les danses nuptiales, les danses funèbres, les danses des jumelles et les danses des prêtresses. L'exécution de ces danses s'accompagne de divers atours et d'instruments.

### I.1- Les danses de naissance

La naissance est entourée de soins et des manifestations particulières en pays bamiléké. Dans le Ndé par exemple, il existe le *Pen men*, danse qui salue la naissance de l'enfant au sein d'une famille<sup>4</sup>. Les pas s'exécutent dans un cercle purement familial. Autour d'un chantre, les danseuses marquent des pas de joie en acclamant le nouveau-né. Dans les chefferies, Baham, Bamena, Bangou, Dschang et Mbouda, la joie en l'honneur à l'accouchée est manifestée solennellement par une cérémonie au cours de laquelle chants et danses spécifiques sont exécutées<sup>5</sup>. Le *Meto* et le *Ngwa* représentent les principales danses. Encore appelé *Mkweng* c'est-à-dire grelots en raison du port de ces instruments autour de la cheville, le *meto* est la danse la plus noble des femmes bamiléké. Elle intervient à l'occasion de diverses cérémonies. Elle se caractérise par son rythme lent et le port des grelots. Au cours de cette danse, les parties du corps qui font l'objet d'appréciation sont surtout les pieds et les hanches.

---

<sup>4</sup> Nkammi Joseph, notable chefferie bazou, entretien du 26/07/2006 à Bafoussam.

<sup>5</sup> Simeu Marie Claire, commerçante, entretien du 10/09/2006 à Bandjoun.

De ce fait, on reconnaît la meilleure danseuse par l'agilité, la grâce de ses pas et de son corps tout entier.

La chorégraphie donne lieu à un regroupement en forme de cercle autour d'un chanteur (photo ci-dessous). Les femmes forment un grand cercle au milieu duquel se place le chanteur. Au rythme des sons, les femmes exécutent des pas qui sont également fonction du son des tambours. Le nombre de pas varie d'une chefferie à l'autre. Dans le Ndé, on avance deux pas de pieds gauche et un pas de pied droit<sup>6</sup>. Dans la Mifi, il arrive que la gestuelle donne lieu à plusieurs pas, les pieds gauche et droit alternant l'un après l'autre. Dans certaines circonstances, les femmes dansent en deux ou en un seul pas. Dans le premier cas, les femmes ne portent pas de grelots tandis qu'elles se parent de grelots dans le second cas<sup>7</sup>. C'est le pied droit qui est mis en exergue au cours de la danse, car c'est sur lui que le grelot est fixé. C'est un instrument en fer confectionné en arc de cercle.



**Photo 75 :** Femmes dansant une variante du *meto* à l'occasion d'une fête d'accueil du nouveau-né dans une famille bamougoum de Ngaoundéré © Atoukam, 2006

Il se porte à partir de la plante des pieds. Il est entrouvert et peut également être entièrement fermé. Il contient des grains qui sont des sonnailles destinées à

<sup>6</sup> Ngatcho Brigitte, chanteuse, entretien du 14/07/2005 à Bamena.

<sup>7</sup> Tankeu Polin, éleveur, entretien du 21/12/2006 à Bamena.



l'ordonnement du rythme. Lorsque le gestuel fait appel à deux pas, les femmes font un pas en avant et deux pas en arrière. Le mouvement des pieds fait cadencer gracieusement le corps. La spécificité de cette danse consiste à mettre les pieds et le derrière en valeur. A travers les jeux de jambes, la femme est tenue de se courber en balançant autant que possible son derrière, mouvements qui ne laissent point l'assistance indifférente. Les chantres ou les femmes qui remuent agréablement de corps, sont félicitées par des you-yous d'encouragements. Elles sont également gratifiées par des billets de banque qu'on dépose sur leur front ou des pièces qu'on introduit dans la poche de leurs robes ou qu'on glisse dans les vêtements, au niveau de la poitrine.

Les chansons exécutées par les femmes varient en fonction des circonstances. Le chantre est une femme distinguée par son talent oratoire et vocal qui exécute des chansons de louanges. Les parents et le bébé sont loués et félicités. Dans un style métaphorique, la femme entonne selon son humeur et son inspiration du jour des chansons dans un ordre imprécis. Elle prononce des strophes très amusantes, quelquefois relatives à la vie sexuelle du couple. L'assistance répond en chœur par un même refrain qui est le plus souvent repris jusqu'à la fin de la danse. Le mari et la femme sont encouragés et sont exhortés à faire davantage de bébés afin qu'on revienne le plus tôt possible pour d'autres cérémonies. Les différentes voix sont mises en exergue pour agrémenter la solennité.

Ce qui est remarquable au premier abord c'est la variété des différentes techniques d'exécution : variété des chœurs, variété dans les modes d'alternance. Le chantre ou un chœur chante les strophes et les assistants reprennent au refrain - L'appui des voix hautes par les voix graves à l'octave ou dans l'intervalle - l'enchaînement des refrains et des couplets sur la dernière note sont aussi très typiques<sup>8</sup>.

En effet, les voix sont remarquables par leur justesse. Il est rare d'entendre de fausses notes. Lorsque celles-ci se produisent, elles sont aussitôt couvertes par des huées des autres chanteuses ou auditrices. En plus des grelots qui cadencent les pas, l'instrument d'animation du *meto* était jadis limité à l'utilisation d'une longue trompette en « bambou de chine ». L'une des variantes du *meto* c'est le *Ben skin*.

---

<sup>8</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, p. 98.

Contrairement au *meto*, le *ben skin*<sup>9</sup> se danse sans grelots et par des pas de danse plus rapides. Au cours de son exécution, le dos doit être courbé tandis que le derrière doit être remué sur le côté et dans un même sens. En dehors des pieds qui sont mis en valeur, ce rythme permet de mettre également en relief les reins, les fesses et parfois les épaules.

Une autre danse organisée au cours de la cérémonie de naissance est le *Ngwa*. C'est une danse populaire connu dans tout le pays bamiléké. Les petites filles organisent également le *ngwa* en guise de jeux. Les jeunes filles l'exécutaient aussi pour égayer les soirées de pleine lune. Avant le début du *ngwa*, les femmes se frottaient le visage de la poudre de padouk, action symbolisant la naissance et la beauté féminine, car la nouvelle accouchée a habituellement une peau douce et rayonnante. Après l'abandon de la poudre de padouk, les femmes utilisent de la poudre blanche d'origine européenne.

Dans le cadre de cette danse, les femmes sont réunies en demi-cercle et chantent en claquant des mains car aucun instrument n'est joué à cette occasion. Les femmes forment, quand elles sont nombreuses, deux demi-cercles, l'un en face de l'autre. Les femmes ainsi alignées se détachent l'une après l'autre pour exécuter en solo quelques pas de danse. Lorsqu'elle est déjà détachée du demi-cercle, la femme se place à quelques dix mètres du groupe, entonne un couplet avant de se lancer à toute vitesse pour venir choir dans les bras tendus de ses compagnes. Celles-ci à leur tour dans un mouvement d'ensemble, la soulèvent et la relâchent deux à trois fois avant de passer au tour de la danseuse suivante. La danseuse précédente regagne à son tour l'arc de cercle formé. L'aptitude de la danseuse à entonner son couplet ainsi que la grâce de l'élan ou de la marche qu'elle entreprend avant de se jeter entre les mains de ses consœurs met en valeur son corps.

Dans leur mélodie, les cantatrices rendent habituellement grâce à Dieu et le loue afin qu'il bénisse le bébé et ses parents. Ces derniers sont par ailleurs remerciés, car sans eux, il n'y aurait pas eu d'enfant ni de cérémonies. C'est enfin un insigne honneur de se déplacer pour aller manger et boire. Le couplet entonné par la

---

<sup>9</sup> Le *ben skin* connaît son impulsion au courant de 1960 sous l'impulsion du célèbre musicien camerounais Talla André-Marie et se vulgarise.

danseuse est habituellement son éloge. Elle se vantera par exemple en disant : « on me nomme *Go kweng* dans le village de mon père. Je suis plutôt appelée *Go teum* dans le village de ma mère. Certaines danseuses amusent la galerie en disant par exemple : j'ai accouché d'un enfant sans père, dites moi comment le nommer ». D'autres chansons encore vantent la valeur de l'enfant: « que chacun porte son enfant. A chacun son enfant car c'est un don du ciel. Garde le bien, tu l'as mérité. Il est le fruit de ton dur labeur. Tu ne l'as acheté ni reçu de personne. S'il fallait l'acheter, où aurai-je eu de l'argent ? S'il fallait que quelqu'un me le donne, m'aurait-il suffisamment aimé pour me le donner ? ». Autant de couplets qu'entonnent les danseuses de *Gwa* lors de la cérémonie. Au-delà de la beauté du chant et de la danse, les femmes mettent en valeur leur charme à travers la verve. Celle qui aura su par ses paroles capter le nombre le plus élevé d'applaudissements est la plus belle, la plus en vue. Celle qui a le plus d'inspiration et qui sait retenir longtemps le public est la plus valeureuse des femmes. Jadis, les femmes à cette occasion n'avaient pas une tenue particulière<sup>10</sup>. De nos jours, elles ont une tenue uniforme.

## **I.2- Les danses nuptiales**

Les noces comptent parmi les occasions les plus répandues. Les futurs époux ne participent pas forcément aux danses. Chez les Bamiléké, les danses de noces jouent rarement un rôle religieux, elles n'ont qu'un rôle récréatif. Les danses nuptiales sont célébrées à l'occasion de la dot. Elles sont exécutées par les assistantes en honneur aux mariés. Elles se déroulent habituellement après la cérémonie de dot où la future mariée recevait de son futur conjoint des parures neuves<sup>11</sup>. Le chantre entonne des strophes en rapport avec le mariage. Les conjoints sont félicités pour leur sens de responsabilité et pour avoir honoré leurs parents. Leurs noms ainsi que ceux de leurs parents sont tour à tour prononcés et exaltés. Ce sont essentiellement des propos joyeux qui font acclamer l'assistance. Ils contrastent avec les chants et danses funèbres.

---

<sup>10</sup> Tchunte Hélène, paysanne, entretien du 25/07/2006 à Bayangam.

<sup>11</sup> Gapchou Henriette, ménagère, entretien du 25/08/06 à Dschang.

### **I.3- Les danses funèbres**

Lors des danses funèbres, le corps de la femme est utilisé pour exprimer ses souffrances et ses peines. Aussi, à la suite d'un décès, d'un enterrement et des funérailles, la femme manifeste son humeur à travers des gestes insolites. Lorsqu'une femme bamiléké perd un être cher, elle doit manifester son mécontentement et son attachement pour le défunt par des gestes parfois hors du commun. A l'annonce d'un décès survenu dans les basses couches sociales par exemple, la femme se défaisait de toutes ses parures. Avec l'avènement des vêtements, elle manifeste sa colère en ôtant son foulard, ses chaussures, pour afficher un état déplorable et pitoyable. Lorsqu'une longue distance sépare la femme du lieu du deuil, elle se renverse plusieurs fois en cours de route avant d'atteindre les lieux. Elle se fait remarquer sur son passage par ses bras croisés au dessus de sa tête et des pleurs. Dès qu'elle s'approche de la maison où repose la dépouille mortuaire, elle marque davantage l'assistance par une contorsion générale et brutale de ses membres, vociférant des hurlements lugubres. Elle se jette au sol, s'enroule dans la poussière ou dans la boue suivant la saison, implorant le défunt par des gestes et des paroles de désolation. Au vu de ce spectacle, trois à quatre personnes accourent vers elle pour la soutenir. Aussitôt, l'assistance se met en pleurs pour l'accompagner. Il arrive parfois que certaines femmes perdent connaissance ou se retrouvent dans un état de santé inquiétant à la suite de ce spectacle.

C'est pourquoi il est recommandé en pays bamiléké de prendre des précautions pour l'annonce d'un décès. On ne communiquera jamais directement le décès d'un membre de la famille. On usera d'astuces du genre : « ta mère, ton père, ton frère ou ta sœur qui habite tel endroit demande à te voir de toute urgence. Tel membre de ta famille est gravement malade etc. ». Ces précautions aident à éviter les conséquences fâcheuses telles que les entorses, les déboîtement et autres céphalées et douleurs dont certaines femmes étaient victimes.

Néanmoins, la femme était jugée à travers tous ces gestes. Celle qui parvenait à toucher ou à marquer fortement l'assistance par ses gestes et pleurs était appréciée. Elle était vantée pour son aptitude à torturer son corps et à manier sa langue. Waffo

Samuel<sup>12</sup> déclare sa passion pour les femmes « meilleures pleureuses ». L'informateur avoue qu'il souhaiterait être vivement pleuré par sa femme après sa mort. Affirmation drôle, mais qui traduit le degré de considération accordée aux pleurs et gestes de la femme à la suite d'un décès. La beauté de la tenue vestimentaire n'intervient pas en cas de deuil. Au contraire, la femme doit négliger son apparence physique en étant décoiffée, démaquillée, voire déchaussée pour marquer sa tristesse.

La phase des lamentations s'accompagne de mouvements cadencés au rythme des pleurs. A pas lents et à mains levées, femmes et enfants circulent autour d'un cercle. Les endeuillés sont soutenus par des proches en guise de consolation. L'une des femmes entonne sous un ton triste et lugubre des chansons parfois très imagées. Les cris lugubres des pleureuses sont entrecoupés de lamentations et de chants. L'élément vocal qui accompagne ce gestuel est important. Les cantatrices sont choisies selon des critères précis : beauté de la voix, aptitude à manier la langue etc. La capacité de la chanteuse à trouver des mots poignants pour toucher son auditoire est caractéristique. Ainsi, la soliste exprime sa désolation en entonnant un couplet qui est parfois repris en chœur par les endeuillés. La complainte funèbre est exécutée sous un ton de regret hautement touchant. Tout en pleurant le mort, la chanteuse rappelle tous les gestes, les actes et les propos que tenaient de son vivant le disparu<sup>13</sup>. A travers ses paroles, elle amène l'auditoire à se remémorer leurs morts et à exprimer leur douleur en pleurant.

Les chants existent partout. Ils ont été parfois recueillis, comme chez les Bamiléké du Cameroun où le mot *nshi* signifie à peu près « danser le chant ». Cette poésie rythmée est à rapprocher de celle des aèdes de la Grèce antique ou des troubadours du Moyen-âge. Les chants des femmes sont nourris de sentences et de proverbes, mais aussi de sentiments personnels exprimant le plus souvent souffrance et désespoir, car il est dur d'être femme : chansons de veuve, chansons de deuil ou bien soulignant la tristesse de la femme sans enfant, ou l'horreur de l'adultère ou de la maladie, signe de souillure<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Waffo Samuel, paysan, entretien du 23/12/2006 à Baham.

<sup>13</sup> Fandjo, chauffeur, entretien du 14/05/2005 à Bamena.

<sup>14</sup> Coquery-Vidrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonquères, p. 349.

Après l'inhumation, une danse permet également de « lever le deuil »<sup>15</sup>. Elle est similaire à la danse funéraire. Les endeuillés forment un rang, quittent le lieu de l'enterrement en file indienne et forment un cercle sur la place réservée aux lamentations. Ils implorant des mains l'assistance et se lamentent en avançant à pas lents. Ils sont soutenus par des proches qui les consolent et essuient leurs larmes. Après ces lamentations, la famille se disperse et le deuil est actuellement levé au terme de la collation. Les danses de funérailles sont exécutées afin de commémorer le décès d'un membre de la famille et de lui dire définitivement adieu comme le démontre la photo ci-dessous.



**Photo 76 :** Filles arborant des queues de chevaux pendant une danse des funérailles à Bamera © Archives Wakponou Batcho 2000

Elles se célébraient autrefois quelques années après la mort du défunt pour marquer la fin officielle du deuil. Elles donnent lieu à des manifestations cérémonielles et rituelles qui mobilisent toute la famille ainsi qu'un nombre plus ou moins important d'invités. La réussite des funérailles est fonction des moyens financiers de la famille du défunt. Plus on est riche mieux les funérailles s'étendent sur plusieurs jours. Au-delà des boissons et des repas consommés au cours des

---

<sup>15</sup> Ngatcho Brigitte, chanteuse, entretien du 14/07/2005 à Bamera.

funérailles, diverses danses sont exécutées à la circonstance. C'est le cas du *Madjong lali* et du *Meto*<sup>16</sup>.

Le *madjong lali* est une danse guerrière réservée à la société des *Madjong*. Ce terme vient de *djong* qui signifie espions, éclaireurs. Elle est présente dans toutes les chefferies bamiléké. La société *madjong* encadrait autrefois les hommes pour les opérations guerrières et canalisait par ailleurs leurs énergies vers les travaux agricoles et architecturaux. Jadis en pays bamiléké, le jeune homme entrait dans la société *madjong* à 14 ans. Elle devait réunir tous les jeunes gens désireux de pratiquer le métier de chasseur et leur servait de cadre d'entraînement. Peu à peu, ces jeunes gens aguerris devinrent l'élément essentiel de la puissance de ces fondateurs et les aida à asseoir leur pouvoir<sup>17</sup>. Avec l'évolution de la société et la cessation des guerres, le *madjong lali* devint une danse commune à l'ensemble de la population bamiléké. Aujourd'hui, le *madjong lali* se danse de plus en plus aussi bien par les hommes que par les femmes pour animer les funérailles, accueillir les autorités et les hôtes de marque. Cependant, le nombre de femmes au sein du groupe reste réduit, car seules les femmes issues d'un certain rang social (reines-mères, princesses, et personnalités distinguées) pratiquent cette danse. Faire partie de cette danse pour la femme bamiléké relève de la noblesse. C'est pourquoi une femme faisant partie de ce groupe est honorée. C'est une danse qui exige beaucoup d'efforts. Les deux pieds interviennent dans la chorégraphie. Par des jeux de pieds, les danseuses procèdent par petits sauts, avançant tantôt le pied gauche et tantôt le pied droit. L'ensemble du corps est mis en valeur. La beauté du gestuel dépend de la vivacité et de l'aptitude de la femme à sautiller en secouant au maximum son corps, et sans afficher des signes de fatigue<sup>18</sup>. Pendant qu'elle danse, la danseuse de *madjong lali* essaie autant que possible d'éveiller le public. Elle se montre courageuse et quitte parfois le cercle pour démontrer telle une vedette de la musique ses prouesses. Elle fait ainsi l'objet d'admiration du public masculin et féminin.

---

<sup>16</sup> Waffo Samuel, paysan, entretien du 23/12/2006 à Baham.

<sup>17</sup> Ghomsy Emmanuel, 1972, « *Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920* », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, p. 174.

<sup>18</sup> Wakam Jules, animateur, entretien du 23/12/2006 à Baham.

L'élément remarquable de cette danse est le port des castagnettes destinées à orner les jambes, à cadencer les pas et à embellir la chorégraphie. Ce sont des capsules contenant des paquets de graines séchées ou de coques de fruits montées sur des manches. Elles sont parfois vidées de leurs graines, mais leur agencement en nombre considérable favorise des tintements qui rythment la cadence des pas. Cette parure est complétée par le port d'une tenue adaptée à la circonstance. Autrefois, les danseuses de *madjong lali* se trémoussaient parées de cache-sexes en feuilles de bananiers ou de fibres de raphias séchées<sup>19</sup>. Plus tard, avec l'avènement du polystyrène, les danseurs portent des robes qui sont des grands sacs munis d'ouvertures pour passer la tête et les bras. Ils se distinguent également par des chapeaux avec de longues fibres pendantes. Pour mieux assortir les mouvements du corps, les femmes portent souvent des jupettes en fibres blanches. Les masques interviennent également pour amuser la foule. Afin d'agrémenter la cérémonie, on masque trois ou quatre hommes en femmes dont on bourre la poitrine de chiffons et les habillent de caches-sexes, complétés aujourd'hui par des robes, de chaussures à hauts talons, des colliers, des sacs à mains, des soutiens-gorges rembourrés. Les queues de chevaux (*seing leing*) accompagnent le *madjong lali*. Elles interviennent comme apparat dans la plupart des danses chez les Bamiléké (photo 76, p. 384).

En dehors du *madjong lali*, la femme danse le *meto*. Il se danse de la même manière que dans le cadre de la naissance. La différence majeure réside dans les chansons où l'intonation et la complainte expriment davantage le chagrin. D'abord, on pleure pour une dernière fois le défunt qui ne reviendra plus jamais. La mélodie exprime le regret, la tristesse, l'amertume. Ensuite, on assiste à une véritable danse où chacune se trémousse autant que possible, par des pas de danses frénétiques et des mouvements saccadés du corps. On met ainsi un terme à la tristesse, pour oublier la peine.

#### **I.4- Les danses de jumelles**

Si la venue des jumeaux dans une famille en pays bamiléké était accueillie avec solennité, elle était également très redoutée. C'est ce que relève Ghomsi lorsqu'il écrit :

---

<sup>19</sup> Gapchou Henriette, ménagère, entretien du 25/08/06 à Dschang.



La naissance des jumeaux est entourée de soins particuliers. La venue des jumeaux dans une famille est un honneur très redouté. Les Bamiléké prétendent que les jumeaux amènent trop de complications dans la vie familiale. Ils sont considérés comme des êtres exceptionnels, un peu sorciers, et qu'il faut entourer de beaucoup d'attentions. Dès leur arrivée, il faut enlever de la maison tout ce qui s'y trouvait et le remplacer par du neuf. Devant la maison et aux linteaux de la porte, on fixe des branches de *Mfee nkem* qui est l'arbre de paix dans la région. En cas de deuil survenu dans la famille, on n'a pas le droit de pleurer là où ils se trouvent. Tout cadeau qu'on leur donne doit être en double exemplaire pour ne pas provoquer la jalousie chez l'un d'eux. En toute circonstance, il faut éviter de les contrarier sinon ils mourraient<sup>20</sup>.

A cet effet, des rites sont célébrés pour apaiser les jumeaux qui sont honorés à travers des chansons et des danses. Ce rituel n'est pas pratiqué dans toutes les chefferies bamiléké. Il l'est surtout dans la Menoua et dans la Mifi. Cette cérémonie qui s'étale sur plusieurs jours est destinée à écarter d'éventuels malheurs pouvant survenir dans la famille<sup>21</sup>. L'organisation des rituels est confiée à quelques mères des jumeaux dûment désignées. Sont concernés les jumeaux, leurs parents, leurs grand-mères rassemblés dans la case du rituel. Quelques petits enfants de la concession sont associés à la cérémonie. Après l'administration du *ndouani*, sorte de boisson rituelle aux différents membres de la famille réunie, quelques gouttes de ce produit sont aspergées sur leur tête et leurs membres. C'est une protection contre tout danger. Elles offrent des sacs en fibres, des tiges d'arbre de paix et des gousses de maniguettes sucrées aux personnes concernées par le rite.

L'onction à la poudre de padouk intervient pour rehausser l'éclat de la cérémonie. Toutes les personnes consacrées sont ointes de poudre de padouk à titre distinctif avant la danse. Après ce rituel, la danse *meto* est exécutée pour débiter la cérémonie. Elle commence dans la case rituelle. Elle ne concerne que les nouveaux initiés qui tiennent en main des tiges d'arbre de paix qu'ils balancent de gauche à droite en remuant le corps en psalmodiant. On chantera par exemple que lorsque les jumeaux naissent, le bonheur suit, ou encore l'abondance accompagne la naissance des jumeaux. C'est un cadeau, une bénédiction du ciel, signe de richesse. Ces louanges sont alternées par les éloges des nouveaux consacrés. A l'appel de chaque assistant, celui-ci est acclamé et la chanteuse remerciée. Cette dernière est gratifiée

---

<sup>20</sup> Ghomsi Emmanuel, 1972, p. 174.

<sup>21</sup> Tongmeu Jean, paysan, entretien du 06/09/2006 à Bandjoun.

par des pièces de monnaie que l'on dissimule chaque fois dans les deux poches. Après cette danse d'ouverture, les prochaines se déroulent dans la cour, où l'assistance est invitée.

La grâce des mouvements est importante. La beauté du gestuel est fonction du degré de torsion du dos, les danseuses étant tenues de se courber davantage. Les *megni* entonnent à tour de rôle des strophes vantant leurs propres personnes et les jumeaux. Les nouveaux consacrés forment un cercle, dansent à pas plus alertes et sont gratifiés par l'assistance qui introduit dans leurs sacs des pièces de monnaie. Celles-ci ne sont pas gardées, elles sont au contraire redistribuées à l'assistance pour s'attirer toutes les faveurs divines possibles. L'instrument de musique la plus récurrente est une sorte de longue trompette appelée bambou de Chine (*Bambusea africana* ou *Arundinaria alpina*).

#### **I.5- Les danses des prêtresses**

La consécration des prêtresses exige également des danses. Dès lors qu'elle reçoit son inspiration, la prêtresse est perdue de vue pendant quatre à cinq jours, sans que l'on ne puisse savoir où elle se cache<sup>22</sup>. Dans certaines circonstances, la future prêtresse a reçu au cours de son sommeil une révélation divine<sup>23</sup>. Elle subit une claustration qui se solde par des danses accompagnées des chansons de louanges exécutées par une chanteuse assermentée. Plusieurs prêtresses se joignent à elle et l'intègrent dans leur nouveau cercle. A pas rythmés, les danseuses font le tour du cercle, brandissant l'arbre de la paix. La chorégraphie est similaire à celle exécutée à l'occasion de la fête des jumeaux : Jeux de pieds, mouvements de dos et de derrière doivent embellir la chorégraphie. Les femmes les plus actives sont rehaussées au rang des plus belles. A l'instar des stars célèbres et adulées, elles sont le point de mire du public et font l'objet d'admiration. Séduisantes, elles captent de la sorte la sympathie et enrôlent les fans. Pour symboliser son changement de statut, la prêtresse danse parée de ses insignes de *megnisi* qui ne diffèrent pas de ceux de la

---

<sup>22</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.

<sup>23</sup> Elle prononce par exemple le nom d'une *megnisi* inconnue qui vit très éloignée d'elle. A son réveil, c'est chez cette dernière qu'elle se rendra pour son initiation. A son retour, elle est le plus souvent enfermée dans une pièce de la maison où elle ne reçoit que les soins de ses proches. Cette réclusion dure environ deux mois, période au cours de laquelle elle est à l'abri de tous regards.

*megni*. A l'instar de cette dernière, la prêtresse est désormais dotée d'un pouvoir divin dont elle s'inspire pour soigner les malades et orienter les « déroutés ». Autrefois, elles signalaient l'attention par de larges bracelets en rotin et des coiffures en *logs*, ornées de cauris. Avec l'apparition des vêtements, elles s'identifient par des vêtements de couleurs rouges. Indépendamment des gestuels qui marquent les circonstances de la vie, l'on distingue des gestuels féminins réalisés lors d'événements importants liés à la vie communautaire. Il s'agit principalement du *kouô djeng*, du *djimassa*, du *mabeu* et du *messou*.

## I.6- Les danses communautaires : danses exclusivement féminines

### I.6.1- Le *kouô djeng* et le *djimassa*

Le *kouô djeng* (photo ci-dessous) et le *djimassa* sont des danses similaires<sup>24</sup>.



**Photo 77** : Femmes exécutant des pas de *kouô djeng* à Bandjoun Observer les pieds parés de castagnettes © Atoukam, 2000

Elles s'exécutent de la même manière, à la seule différence que le *djimassa* se danse dos courbé. Les deux pieds interviennent dans la chorégraphie. On avance

---

<sup>24</sup> Guiadem Hortense, chanteuse/danseuse, entretien du 10/09/2006 à Bandjoun.

deux pas de danse du côté gauche et deux pas du côté droit. Le corps doit bouger dans tous les sens, sans signe de fatigue. Les tam-tams, les tambours et les balafons joués par les hommes accompagnent ces chorégraphies. Les danseuses portent des sortes de robes très moulantes en dessous de la poitrine et qui s'élargissent progressivement vers le bas. C'est une tenue très semblable à l'actuel *caba gitan*, longue robe en tissu pagne. Elles tiennent en main des *dés*, sortes de castagnettes en graminées dont l'agitation rythme la cadence et intervient grandement dans l'animation des funérailles et de l'intronisation des chefs.

### **I.6.2- Le *mabeu* et le *messou***

Le *mabeu* se danse par des femmes des chefferies ayant épousé les hommes de la chefferie où se tient ladite danse. Elle n'a pas de chorégraphie particulière, mais se danse masqué. Les danseuses s'enduisent le visage de terre ou d'argile à telle enseigne qu'il devient difficile de les identifier. Elles portent des vêtements usés et font des mimiques et des grimaces à l'endroit des hommes qui passent pour obtenir de l'argent. S'il arrive que le passant n'ait rien à donner, les femmes le gardent aussi longtemps que possible et ne le relâchent qu'au terme de bonnes menaces. Les avertis évitent de circuler du côté où a lieu la danse. Elle se danse à l'occasion de la consécration du successeur du chef.

Le *messou* est exceptionnellement organisé et dansé par les princesses. Quelle que soit la chefferie où elles se trouvent, elles se regroupent pour indiquer leur statut. Elle a lieu soit à la chefferie soit au domicile du défunt. Les parures interviennent grandement au cours de cette danse<sup>25</sup>. Le batik et plusieurs rangées de colliers sont enfilés par les plus anciennes. Le port des queues de chevaux rehausse l'éclat de la cérémonie.

### **I.7- Les danses mixtes**

Les danses mixtes sont exécutées par les hommes et les femmes. Parmi ces danses, on distingue les danses essentiellement réservées aux hommes mais auxquelles les femmes peuvent intervenir en fonction de leur statut social. Il s'agit

---

<sup>25</sup> Les femmes sont revêtues en fonction de leur statut au sein de ce groupe. Le statut dépend de l'ancienneté de chaque adhérent au sein de l'association. Le non respect pour ce règlement est sévèrement réprimandé. Les choses sont d'ailleurs distribuées en fonction de ce statut.

notamment du *Tso*, qui ne se danse qu'une fois l'an et nécessite la présence effective du *Fo*. Seuls les grands notables et les reines-mères y participent.

Le *Ke* est également une danse que l'on exécutait tous les deux ans. Il se tenait sur la place du marché par des initiés masqués. C'était une danse très importante pour la bonne marche des activités de la chefferie. Elle était exécutée pour obtenir l'aide des dieux pour une année d'abondance et de fécondité, tant pour les sols que pour les femmes. Elle avait également pour but de conjurer le mauvais sort pouvant éventuellement s'abattre sur la chefferie. Il existait par ailleurs des concours organisés à l'occasion des fêtes annuelles ; ceux-ci comportent des joutes oratoires et témoignent de l'importance que les Bamiléké attachent à l'esthétique du corps et à celle du langage.

Ces concours donnaient lieu à la danse appelée *matchi*. Celle-ci se dansait annuellement par des hommes face aux femmes nues. Le but de cette danse était d'attirer à travers son art oratoire l'attention des auditrices et des spectatrices. Les jeunes danseurs procédaient à des joutes oratoires dont l'objectif était de dénigrer au mieux son adversaire, sans que la compétition ne dégénère ensuite en palabre.

Le *lissa* (photo 78, p. 392), le *sameli* et le *tchamassi* sont encore aujourd'hui des folklores qui se jouent et se dansent lors des événements importants tels que les fêtes, les anniversaires, les deuils et l'intronisation des chefs<sup>26</sup>. Ils sont dansés autant par les hommes que par les femmes et sont de nos jours fortement modernisés.

Les instruments utilisés par les femmes au cours de cette danse sont principalement les petits tambours et les sonnailles. Comme toutes les autres danses, le *lissa* se dansait autrefois avec le cache-sexe. Les femmes se vêtaient des cache-sexes en feuilles de bananier, en paille et plus tard en étoffe à la suite de l'avènement des textiles<sup>27</sup>. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes s'habillent de vêtements modernes tels que les robes et les jupes. Dans le cadre des groupes de danse, elles portent des jupettes en fibres synthétiques.

---

<sup>26</sup> Guiadem Hortense, chanteuse/danseuse, entretien du 10/09/2006 à Bandjoun.

<sup>27</sup> Nganwaou Jacobine, ménagère, entretien du 14/05/2006 à Bangou.



**Photo 78** : Jeunes femmes vêtues de jupettes en fibres synthétiques exécutant des pas de *lissa* à Bandjoun, © Atoukam, 1999

Le *metchoun* se dansait lors des grandes fêtes telles que l'intronisation des notables. Originaire du département du Ndé, c'est une danse qui mobilise divers atours dont le port du batik (photo 79, p. 393).

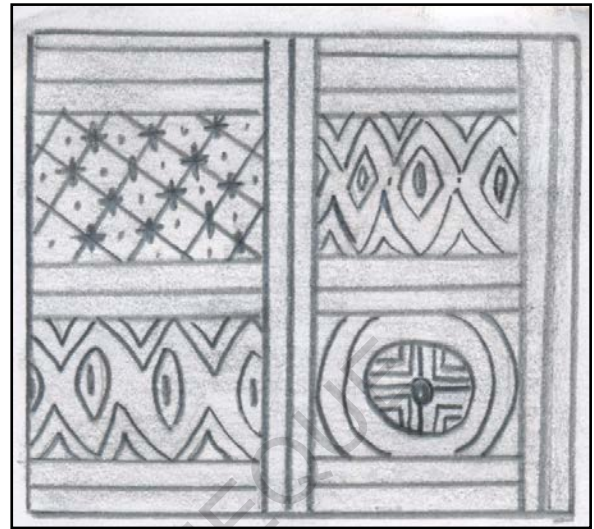
Comme mentionné au chapitre sept, le batik est sollicité lors des danses nobles. C'est au travers de ce tissu que se révèle pleinement l'identité bamiléké. Les différents motifs que porte ce tissu ne sont pas le fait du hasard. Ils trouvent leur explication dans le vaste panthéon cosmogonique des peuples bamiléké. Comme l'indique la planche 13, les thèmes à l'honneur sont principalement la vie et la mort. La vie est matérialisée par les enfants qui sont symbolisés par une multitude d'étoiles. Le motif solaire apparaît sous forme de cercles concentriques et exprime la vie et la fécondité<sup>28</sup>. Il exprime également le monde hiérarchisé comprenant les vivants et les ancêtres, représentés respectivement par les pointillés et les espaces

<sup>28</sup> Mveng Engelbert, 1964, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, MAME, p.126.

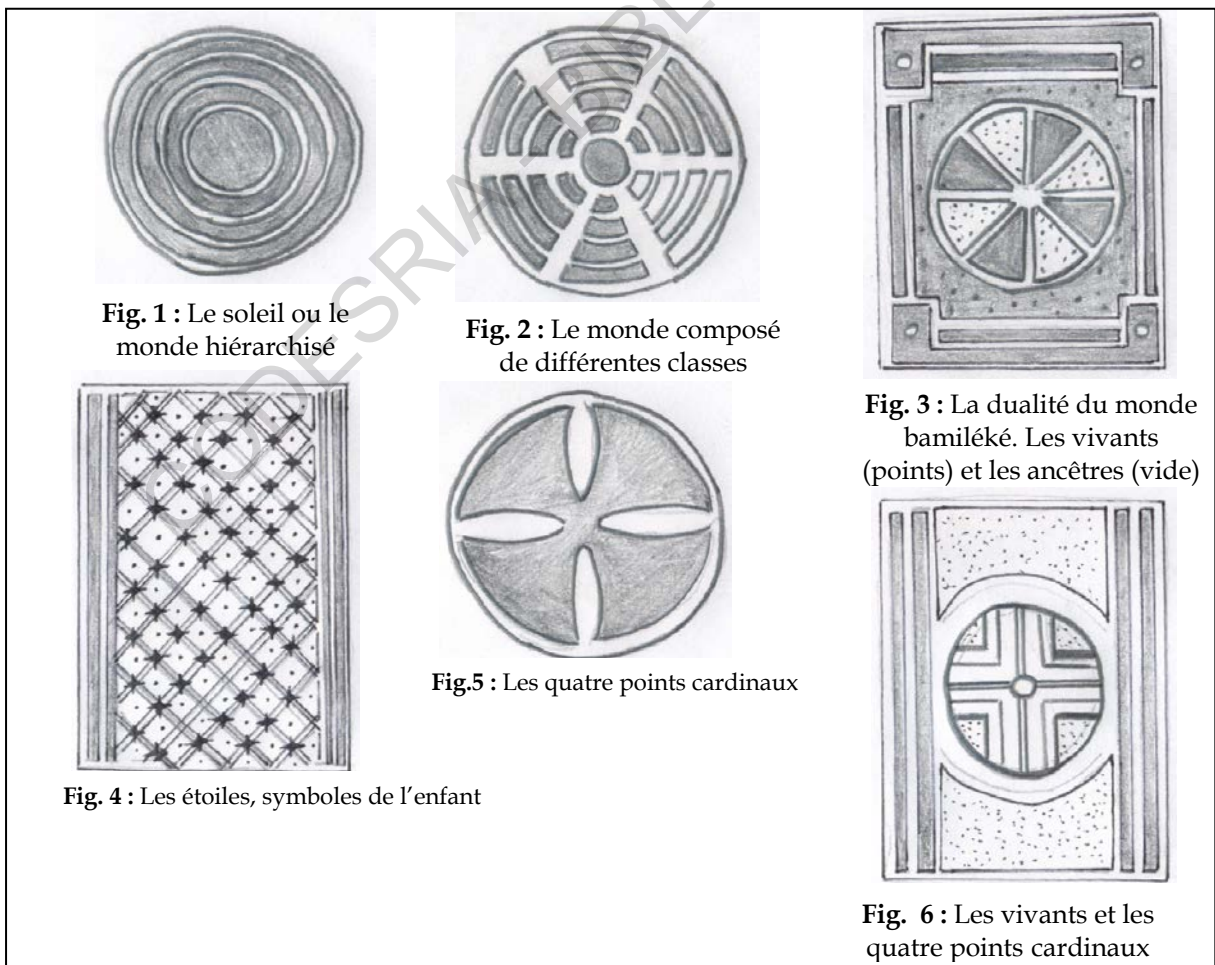
vides. Le monde des vivants est par ailleurs exprimé à travers les quatre points cardinaux et les différentes classes comme le montre les figures 2, 5 et 6, planche 13.



**Photo 79 :** Etoffe rituelle portée par les femmes à l'occasion des funérailles chez les Bamiléké © Hakou, Bangou, 2006



**Planche 12 :** Motif détaillé de l'étoffe rituelle, Djache Nzefa Sylvain, 1994



**Fig. 1 :** Le soleil ou le monde hiérarchisé

**Fig. 2 :** Le monde composé de différentes classes

**Fig. 3 :** La dualité du monde bamiléké. Les vivants (points) et les ancêtres (vide)

**Fig. 4 :** Les étoiles, symboles de l'enfant

**Fig. 5 :** Les quatre points cardinaux

**Fig. 6 :** Les vivants et les quatre points cardinaux

**Planche 13 :** Symboles des motifs de l'étoffe rituelle. Diache Nzefa Sylvain, 1994

## **II- L'importance de l'accompagnement musical et de la chorégraphie dans la danse**

L'accompagnement musical fait appel à la musique et aux divers instruments utilisés pour agrémenter le gestuel. Il s'agit essentiellement de la sonorité et la variété de la percussion.

### **II.1- L'accompagnement musical**

#### **II.1.1- L'importance de la sonorité dans la danse**

Si la plupart des danses se pratiquaient autrefois par les femmes bamiléké sans accompagnement sonore, d'autres exigeaient par contre la présence d'un orchestre. Celui-ci joue un rôle important dans la vie sociale et culturelle des Bamiléké. Il permet la transmission du savoir et des valeurs ; il célèbre les événements importants de la vie individuelle et communautaire. La musique se mêle souvent au discours, à la danse et aux arts visuels pour former un théâtre entier. La capacité de participer à un événement musical en chantant dans les chœurs ou en tapant dans ses mains fait partie des aptitudes ordinaires de chacun<sup>29</sup>.

Les danses étaient associées à une forme musicale particulière, à une mesure et à un rythme spécifiques. Le *meto*, le *sameli*, le *tchamassi* et le *madjong lali*, par exemple, reposent tous sur un schéma musical et chorégraphique en deux temps ; dans le *madjong lali*, l'accompagnement par les pas est plus marqué. Le *meto* par contre est une danse qui s'exécute sur des mélodies différentes.

#### **II.1.2- La percussion dans le gestuel**

La percussion est très importante dans l'orchestre en pays bamiléké. Elle se compose de tambours, de tamtams et de gongs auxquels on peut ajouter des sonnailles diverses. On trouve de grands tambours bien taillés dans les Grassfield. Il y a également des tambours plus petits que l'on serre entre les genoux ou qui sont frappés entre les jambes du batteur. Les membranophones diffèrent des idiophones par le seul fait qu'ils ne sont pas recouverts de peaux à la partie supérieure, mais sont creusés dans un tronc d'arbre ou deux ouvertures oblongues étroites sont pratiquées

---

<sup>29</sup> Encyclopédie Microsoft Encarta, 2005.



latéralement. Frappés à différents endroits, ils rendent les sons différents<sup>30</sup>. Pour indiquer l'importance de la percussion dans les danses en Afrique en général, il est mentionné dans Encyclopédie Microsoft Encarta l'élément suivant :

Les musiques d'Afrique emploient un grand nombre d'instruments différents. Les tambours, instruments les plus répandus, sont de formes et de tailles variées. Le corps des tambours peut être fait de bois, de calebasses ou d'argile ; leurs membranes proviennent de peaux de reptiles, de vaches, de chèvres ou d'autres animaux. Parmi les grandes familles de tambours, on trouve des jeux de tambours accordés pour former une gamme et montés sur un cadre, qui sont joués par plusieurs percussionnistes ; les tambours frottés, dont le son provient du frottement de la membrane ; le tambour à tension en forme de sablier, d'Afrique occidentale, que l'on appelle parfois « tambour parlant », parce qu'on peut l'utiliser pour imiter les intonations de la voix <sup>31</sup>.

Les sonnailles sont constituées par des hochets en vannerie très répandus. Des paquets de graines ou de coques de fruits forment des bracelets et constituent parfois de véritables jambières. Ces différents instruments sont sollicités lors des événements heureux et malheureux pour commémorer la solennité. Ils interviennent plus ou moins lors de la danse du *meto* pour égayer la chorégraphie. Ils sont parfois relayés d'instruments à vent dont le plus répandu est le sifflet. Celui-ci est utilisé pour la cadence. Il sert à marquer le temps pendant la danse et l'arrêt des pas lorsque la danse prend fin. Il sert également à avertir les danseurs lors d'un changement de pas. La plupart des danses sont accompagnées par les participants eux-mêmes. Ils sont alors équipés de crécelles, de castagnettes ou d'autres accessoires sonores fixés au corps ou au vêtement, comme les grelots des danseuses de *meto*, ou les castagnettes des danseuses de *madjong lali* à l'effet bruisant. Etant donné l'importance des mouvements des pieds dans la quasi totalité des danses pratiquées par les femmes bamiléké, d'autres sons augmentent l'attrait de la danse. Souvent, les sons produits par les chaussures des exécutantes deviennent, en soulignant les rythmes et accents, une partie importante de l'accompagnement musical. L'effet sonore des semelles de bois, des pieds de danseuses ou des bottes ne constitue plus parfois un simple accompagnement mais l'intérêt essentiel de la danse. Dans d'autres circonstances, les exécutantes claquent aussi des doigts, tapent dans leurs mains ou se frappent le

---

<sup>30</sup> Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, p. 99.

<sup>31</sup> Encyclopédie Microsoft Encarta, 2005.

corps comme dans le cas du *ngwa*, où la danseuse peut également frapper le sol des pieds. Souvent les chanteurs, scandent ou ponctuent leurs mouvements vocalement avec des cris comme lors du deuil.

## II.2- La chorégraphie et l'esthétique féminine

Étymologiquement, la chorégraphie dérive des mots grecs *khoreia*, danse, et *graphein*, écrire, qui désignent l'art de noter les mouvements d'une danse en signes graphiques, de manière à pouvoir les reproduire en l'absence de démonstration, et à en conserver ainsi la mémoire.<sup>32</sup> C'est l'art de composer un spectacle dansé. Le terme est apparu pour la première fois dans le titre du livre publié par Raoul-Auger Feuillet en 1700 : la chorégraphie ou l'art de décrire la danse par caractères, figures et signes démonstratifs avec lesquels on apprend facilement de soi-même toutes sortes de danses. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'usage du mot chorégraphie s'est modifié pour désigner plutôt l'art de composer les pas et les figures, d'en régler l'enchaînement ; c'est le sens qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Ainsi appelle-t-on chorégraphe le compositeur d'un ballet, celui qui le conçoit et le règle, qu'il s'agisse de la reconstitution d'un ancien ballet ou de la création d'un nouveau.

Les danses féminines bamiléké permettent habituellement la participation de tous, notamment les danses qui interviennent lors des étapes de la vie : naissance, mariage, mort. Dans ce cadre précis, ces danses se composent souvent de mouvements assez simples, assemblés en enchaînements courts et répétés de nombreuses fois.

L'une des particularités des danses bamiléké c'est qu'elles font davantage appel à toutes les parties du corps même si elles privilégient parfois les pieds. Il existe ordinairement une différence de style entre les danses pratiquées par les hommes et celles exécutées par les femmes. Les femmes se trémoussent habituellement dans l'ensemble, dans un style moins énergique, faisant davantage appel à la grâce, avec des pas moins amples, moins de frappes des pieds et des sauts moins élevés. Cependant, dans le cadre de certaines danses mixtes tels que le

---

<sup>32</sup> *Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005.

*Madjong lali*, le *Lessa*, le *Sameli*, le *Tchamassi*, hommes et femmes exécutent les pas et mouvements à l'unisson.

La disposition et les déplacements dans l'espace prennent des formes variées. Ces mouvements souvent associés ont à l'origine des significations symboliques. Chez les femmes bamiléké, le cercle est la forme la plus répandue. Il favorise le développement d'un sentiment d'unité entre les danseuses. À l'origine, ces rondes symbolisent la course apparente du soleil ou de la lune. Les danseuses tournent habituellement autour d'un chantre, désigné en fonction de son art oratoire et vocal. Parmi ce type de disposition, figurent l'ensemble des danses qui interviennent à l'occasion des événements importants de la vie, voire quelques danses liées aux activités communautaires. Les danses s'exécutent rarement en file indienne. Lorsqu'elles se présentent de la sorte, les exécutantes forment des lignes ou des formations droites ou sinueuses généralement menées par l'un des participants. Cette disposition est fréquente dans le cas des deuils où les endeuillées sont tenues par la taille ou les épaules mais qui parfois, avancent à pas lents sans se toucher. Les rangs formés représentent chaque membre de la famille marié, accompagné de sa belle famille. Chez les Bamiléké, la présence de la belle famille est importante aux côtés de leur bru ou de leur gendre lors des événements heureux et malheureux. C'est une preuve d'assistance et de responsabilité, un signe de cohésion entre les deux familles unies par le lien du mariage.

La plupart des danses ci-dessus présentées sont encore exécutées par les Bamiléké. Toutefois, le brassage des ethnies est à l'origine de quelques changements dans la pratique. La plupart d'entre elles ne conservent plus leur orthodoxie. On assiste de plus en plus à des pas de danses étrangers qui se glissent dans la chorégraphie originelle des femmes bamiléké. Certains se perdent, mais d'autres sont préservés. De nouvelles formes surgissent du mélange des danses importées de nombreux pays différents. De nombreux facteurs ont influencé l'évolution de ces danses. Avec l'industrialisation croissante et le phénomène d'exode rural qu'elle a entraînés, les danses liées à l'agriculture ou à des coutumes communautaires ont peu à peu perdu leur signification dans la plupart des chefferies. La vie urbaine évoluant, de nouvelles ou des variantes ont fait leur apparition. La colonisation a également

joué un rôle important dans la mesure où les danses authentiques ont fusionné avec celles venues d'ailleurs. Tout au long de leur histoire, les danses ainsi que l'accompagnement vocal ne sont pas restées statiques chez les Bamiléké. Elles se sont fréquemment transmises d'une chefferie à l'autre. Si la désignation du chantre tient toujours compte du talent et de l'art oratoire, les paroles qui accompagnent la mélodie se trouvent aujourd'hui modifiées. Elles ont intégré les valeurs modernes à savoir l'école, les fonctions administratives et les éléments liés à la vie quotidienne contemporaine en général. Ce phénomène s'est accéléré dans les années 1960 avec le développement des transports et des moyens de communication. Nombre d'entre elles ne sont plus pratiquées par les groupes que dans le but d'affirmer leur identité et d'exprimer leur fierté nationale.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **CHAPITRE XIII**

### **LES CONSEQUENCES DE LA RECHERCHE DE LA BEAUTE, PERMANENCES ET CHANGEMENTS DE L'ORNEMENTIQUE DE LA FEMME BAMILEKE**

Ce chapitre analyse les conséquences de la recherche esthétique par la femme bamiléké. Il met également en exergue les permanences et les changements et analyse l'extrapolation de l'esthétique corporelle de la femme bamiléké dans l'avenir. La mode emprunte désormais au passé. Elle puise et remue les périodes phares de l'histoire pour satisfaire tous les besoins et les goûts. L'on assiste par ailleurs à des innovations dans divers domaines de l'esthétique féminine. Plusieurs éléments concourent à ces mutations notamment les progrès technologiques, l'avancée de la mode, l'expansion des médias et le phénomène très poussé de l'urbanisation.

#### **I- Les conséquences de la quête effrénée de la beauté**

La recherche effrénée de la beauté a conduit les femmes aussi bien à des excès qu'à des points remarquables qui se sont manifestés dans divers domaines. Les excès sont de plusieurs ordres : sanitaire, économique, sociale et culturelle. Les points positifs sont psychologique, politique, social et culturel.

##### **I.1- Les conséquences sanitaires**

La quête excessive de la mise en valeur du corps conduit la femme à des excès qui affectent directement sa santé. Les conséquences sanitaires sont liées à l'utilisation sans discernement des accessoires et des produits de beauté sur le corps. Les produits cosmétiques de qualité douteuse ont entraîné la dégradation complète de la peau ainsi que la multiplication des maladies cutanées<sup>1</sup>. La plupart des femmes bamiléké sont aujourd'hui défigurées par l'usage excessif des produits décapants. Le constat est partout désolant. Sous l'effet des corticoïdes, la peau a perdu de sa fermeté, de sa fraîcheur et de sa douceur et est exposée à plusieurs agressions

---

<sup>1</sup>Woubigoung Charles, pharmacien, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

(vieillesse précoce, cancer cutané, dérèglement du cycle menstruel, fonte musculaire, dysfonctionnement rénal)<sup>2</sup>. Ces conséquences fâcheuses ont des répercussions sur l'attitude de la femme qui devient grincheuse et isolée. La plupart ne parviennent plus à exhiber certaines parties de leur corps tels que le visage, les pieds et les bras, complètement dénaturés par les produits décapants. Les veines apparaissent à fleur de peau et inspirent frayeur. La femme victime de ces dégâts est vêtue à longueur de journée de cols roulés, de longues jupes, de chemises à longues manches pour cacher sa peau dépigmentée et tachetée.

Il devient rare de trouver les femmes bamiléké aux cheveux naturels. Ceux-ci sont complètement abîmés et ne sont plus ni noirs, ni rouge, ni blancs. Ils ont perdu leur élasticité et leur abondance, sont devenus cassants et fragiles. Ils sont soumis à un cycle infernal de décrêpage exigeant des sommes considérables pour leur entretien. Dans certains cas, les femmes sont devenues complètement chauves, les cheveux ayant disparu sous le coup des produits chimiques incontrôlés. D'aucunes portent aujourd'hui des chutes frontales impossibles à soigner, sont dotées d'une calvitie précoce qui ne permet plus de réaliser de belles tresses. Ces femmes sont condamnées à porter des foulards et des perruques qu'elles ne quittent plus jamais. D'autres sont esclaves des artifices tels que les mèches et les greffes qui aident à masquer les cassures et la nature des cheveux. L'usage excessif des cheveux artificiels a conduit la femme à la perte complète de ses cheveux naturels, a développé le manque d'hygiène corporel. La femme bamiléké traîne ainsi pendant des mois des artifices (mèches et greffes) qui conservent la saleté, accentuent les problèmes folliculaires, les démangeaisons qui développent les odeurs nauséabondes<sup>3</sup>.

Les pieds de la femme bamiléké portent aujourd'hui de multiples cicatrices liées au port des chaussures hyper serrées ou de formes inadaptées à la nature de son pied. Dans des cas extrêmes, elle est victime des déboîtements et d'entorses, causés par le port des chaussures inadaptées (hauts talons ou talons aiguilles) car celles-ci

---

<sup>2</sup> Youmbi André, gynécologue, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

<sup>3</sup> Woubigoung Charles, pharmacien, entretien du 16/05/2007 à Ngaoundéré.

doivent être proportionnelles au poids de l'ensemble du corps. Ces incidents ont considérablement influencé sa démarche.

## **I.2- Les conséquences économiques**

Les conséquences économiques sont essentiellement d'ordre familial et national. Sur le plan familial, la quête exagérée de la beauté a principalement des incidents sur le budget familial qui devient déséquilibré au profit de l'achat des produits de beauté. De nombreux problèmes de ménage proviennent de la mauvaise gestion de la ration familiale par la femme.

Tous les membres de la famille sont soumis à un régime amaigrissant sévère parce que la femme bamiléké souhaite éliminer sa surcharge pondérale. De nombreux foyers se trouvent dans des difficultés parce que l'homme n'arrive pas à subvenir aux besoins esthétiques de la femme. Du fait de ce dysfonctionnement du budget familial, les problèmes conjugaux sont exacerbés. L'on assiste à des querelles incessantes entre les conjoints, phénomène qui aboutit parfois à des ruptures.

Le coût de la beauté de la femme a d'autres conséquences négatives dans le ménage. Les deux conjoints s'éloignent des véritables problèmes relatifs à l'encadrement familial pour se consacrer à des dépenses parfois futiles (achat exagéré des accessoires de beauté hautement sophistiqués et coûteux). Ils se retrouvent complètement démunis, incapables de subvenir à leurs besoins vitaux. Au crépuscule de leur vie, certains conjoints en sont énormément affectés. Parfois sans abris, la famille se disloque à l'issue d'un moindre incident et devient vulnérable. Les parents sont victimes des maladies psychiques tandis que les enfants, abandonnés à eux-mêmes, doivent faire face à la nouvelle situation qui n'est pas sans effets : délinquance, banditisme, criminalité.

Sur le plan national, l'importation des produits de beauté et des accessoires de mode conduit à une sortie exagérée des devises, d'où l'endettement du Cameroun sur l'échiquier mondial. La balance commerciale se trouve déséquilibrée au profit de l'extérieur, ce qui favorise la multiplication des problèmes sociaux : chômage, vices, insécurité.

### **I.3- Les conséquences sociales**

Sur le plan social, la femme bamiléké est exposée à plusieurs vices : banditisme, pratiques magiques, prostitution dans l'optique d'avoir de l'argent et de se faire belle. Dans le but de s'offrir une nouvelle paire de chaussures griffées ou un ensemble tailleur « top modèle », les femmes se livrent à plusieurs vices. Si elles ne soutirent pas des poches de leurs amants ou conjoints l'argent nécessaire, leur convoitise est poussée davantage vers le vol. Elles sont ainsi présentes dans des gangs de malfrats où elles contribuent au détournement des biens publics. Les unes osent davantage par des fréquentations peu religieuses, les entraînant vers les charlatans qui finissent par les appauvrir et les « compliquer ». La plupart se livrent à l'exhibition, au concubinage et à la prostitution pour l'achat d'un sac à main et d'un article de beauté de valeur. La femme est elle-même exposée aux agressions de toutes natures : viol, harcèlement sexuel, attaques, vols.

Les problèmes de convoitise et de jalousie ne sont pas épargnés. Entre sœurs ou entre amies, les discordes et les envies sont fréquemment à l'ordre du jour. Ces discordes développent le matérialisme à outrance. Les envies de la jeune femme sont poussées à l'extrême tandis que l'on assiste à une redéfinition générale des critères de beauté. Le corps à lui seul ne suffit plus pour s'affirmer, se faire belle et séduire. La femme sollicite désormais d'autres éléments d'ordre matériels pour se faire remarquer. Elle souhaite posséder sa propre villa, sa propre voiture et un virement personnel. C'est ce qu'on appelle vulgairement les « trois V ». Dans des cas extrêmes, certains rôles sociaux sont inversés. La femme cherche à jouer le même rôle que l'homme et se livre à des avances. Les jeunes hommes sont convoités et soumis à ses caprices. Elle joue le rôle de sponsor et de chef de famille, élément qui conduit au bouleversement des valeurs sociales et culturelles aux conséquences désastreuses.

### **I.4- Les conséquences culturelles**

Les valeurs culturelles authentiques sont bafouées<sup>4</sup>. On assiste à l'aliénation culturelle de la femme bamiléké qui remet en cause ses manifestations esthétiques au profit des canons de beauté occidentale. Les unes s'habillent exclusivement de façon

---

<sup>4</sup> Fomana Paul, chef 3<sup>e</sup> degré Bamekoumbo, entretien du 15/05/2005 à Mbouda.



permanente à « l'occidental ». La vêtue, parfois légère, n'est pas toujours adaptée à la forme de son corps. Elle laisse apparaître ses formes graciles et même sa nudité. Certains modèles de vêtements transparents prévus pour les stars sont sollicités par la femme bamiléké qui en use en pleine journée. Dans la société bamiléké très pudique, la femme fraye le scandale à son passage. Les aînés et vieillards sont stupéfaits. Elle est doigtée, méprisée et devient l'objet de médisances. Sa coiffure est également inadaptée à la nature de sa chevelure. Elle ne porte plus ni cheveux crépus ni cheveux lisses. En plus, ils ne sont plus ni noirs ni blonds. La femme préfère les parures étrangères au détriment des bijoux fabriqués par les bijoutiers locaux.

L'histoire du continent noir jadis racontée sur le corps à travers les tatouages, les scarifications, les peintures corporelles est désormais enfouie dans les cendres du passé. Les jeunes générations se retrouvent ainsi coupées de leurs racines. On assiste à une acculturation véritable des plus jeunes, sensés pourtant être le reflet de leurs parents et de leurs aînés.

Le pire de ces phénomènes consiste au changement de sa voix pour parler comme l'Européenne. La femme bamiléké juge négativement sa voix naturelle et opte pour le ton occidental. Celle qui parvient à fouler le sol occidental retourne complètement déguisée, et c'est à peine que l'on parvient à la distinguer à travers la sonorité de sa voix. Au-delà de ce changement de la voix, la femme adopte des manières étrangères à ses valeurs sociales. Son entourage est minimisé tandis que tous leurs agissements sont perçus négativement. Elle se trouve toute puissante, voire intouchable. Dans ses gestes quotidiens, les manières européennes transparaissent et sont négativement exploitées dans tous les domaines. La femme s'isole, devient marginale, élément qui porte préjudice aux valeurs ancestrales africaines complètement battues en brèche. Il convient néanmoins de relever que les conséquences à la suite de la quête de la beauté par la femme bamiléké ne sont pas toujours négatives. Il existe des points positifs qu'il est judicieux de souligner.

### **I.5- Les impacts psychologique, social et culturel**

Lorsque la femme bamiléké est parée, vêtue, coiffée, maquillée et chaussée selon ses goûts et ses fantaisies, elle éprouve un certain bonheur psychologique. De

surcroît, lorsqu'elle parvient à captiver l'attention du sexe masculin pour atteindre ses objectifs, ce bonheur devient inégalable. En effet, dans la plupart des cas, les efforts entrepris pour se faire belle aboutissent aux objectifs visés. Sur le plan social, les femmes sont récompensées par des mariages, des enfants et même par des responsabilités administratives. Dans le cadre du ménage, la femme parvient à retenir, à séduire, à conserver son époux et à l'éloigner du concubinage.

Sur le plan culturel, la femme bamiléké est sublimée à travers son physique et son ornementique. La mise en valeur de son patrimoine génétique et culturel peut être exploitée à des fins touristiques et économiques. Sur le plan touristique, un rayon aménagé pour l'exposition et la conservation des éléments de l'esthétique corporelle (parures, vêtements, chaussures, produits cosmétiques, accessoires de beauté) de la femme bamiléké peut être envisagé et exposé dans un musée pour être porté à la connaissance du public local et étranger. La valorisation de cette richesse est un atout touristique réel de lutte contre la pauvreté. La portée de cette entreprise a un impact certain sur l'économie nationale.

### **I.6- L'impact politique**

A l'issue de la recherche constante de la beauté, la femme bamiléké parvient à obtenir des promotions au plan politique. Elle est ainsi parfois hissée au plus haut niveau de la hiérarchie et occupe des postes stratégiques : ministre, directeur général, haut cadre administratif, femme d'affaires. Cette considération a de nouvelles influences sur la mise en valeur de son corps. Pour mieux paraître, assumer et conserver son pouvoir, elle recherche au quotidien les atours les plus splendides et des plus onéreux. A l'instar des femmes de cour, elle s'identifie désormais à travers son habillement, qui traduit dans une certaine mesure sa capacité financière et son rang social. Ses nouvelles fonctions rehaussent sa personnalité et la femme politique devient dans certains cas la référence dans le domaine vestimentaire. S'habiller désormais comme telle ministre, comme telle épouse de président ou de haut cadre politique, amène plus d'une femme à la quête insatiable des accessoires de beauté. Une telle attitude est signe d'aisance et de bonheur, car mieux la femme est proche des personnalités politiques, mieux elle est épanouie et valorisée.

## I.7- L'impact sur l'économie

Les jeunes femmes désireuse de se vêtir, de se faire coiffer, de se parer, de se maquiller, de se mettre sur soins amaigrissants deviennent de plus en plus nombreuses. Cette recherche de la beauté engendre des conséquences dont l'impact sur l'économie est patent. La multiplication des salons de coiffure, à travers le Cameroun en général et l'Ouest-Cameroun en particulier révèle bien que l'industrie de l'esthétique corporelle est aujourd'hui florissante. Aussi bien dans tous les quartiers bourgeois que populaires, les points de vente des produits de beauté sont présents.

Les couturiers font preuve d'autant d'imagination dans la coupe des vêtements féminins. Ici, la profusion des modèles est à la mesure de la fantaisie créatrice des artistes : car seule la matière première est parfois importée ; formes, agencements, harmonie des couleurs sont imaginés, conçus et pensés par eux. Leur créativité est, dans tous les cas, mise au service des désirs et parfois des caprices des femmes, c'est-à-dire de leur féminité, d'où la variété et la fantaisie des modèles qu'ils inventent. Sur la tête de leurs clientes, les coiffeuses offrent des services de qualité brassant le traditionnel et le moderne. Elles combinent cheveux, artifices et matières naturelles pour confectionner des édifices d'une beauté architecturale. Le beurre de karité, le jaune d'œuf, les fruits comme l'avocat et les ampoules placentaires associés à d'autres procédés chimiques complexes servent de traitement pour les chutes et les cassures de cheveux. Selon le goût ou la fantaisie de la cliente ou de la coiffeuse, des perles, des cauris, des barrettes ou des bijoux en plaqué, en perles ou en argent, sont fixés sur les tresses ainsi réalisées.

Les masques à base des produits naturels (jus de citron au miel, jus de tomate, argile verte, albumine d'œuf) et chimiques interviennent dans les soins de visage fragilisés par l'usage prolongé des corticoïdes.

Les pieds et les ongles sont devenus l'objet de soins permanents. L'art de la pédicure-manucure soulage les ongles qui sont nettoyées, soignées et taillées selon la forme désirée. Des ongles artificiels sont montés et embellis au vernis de coloris variés. La pomme de la main et la plante des pieds font l'objet de soins

hebdomadaires. Ils sont adoucis et rafraîchis au moyen des produits naturels ou chimiques destinés aux soins.

Les étalagistes, les vendeurs à la sauvette, les propriétaires des magasins livrent au quotidien des nouveautés dernière tendance. La chaîne dans ce secteur d'activités est longue et complexe. Un réseau de femmes effectue mensuellement ou trimestriellement des déplacements dans les pays tels que les Nigeria, le Bénin et à Doubaï où elles se ravitaillent en accessoires de beauté qu'elles revendent ensuite aux grossistes qui à leur tour les livrent aux détaillants. La quête effrénée de la beauté a généré de nouveaux marchés. Toutes les personnes impliquées dans le secteur des services liés à l'esthétique féminine en l'occurrence les tailleurs, les coiffeuses, les bijoutiers, les esthéticiennes, les cosméticiennes, les pharmaciens en ont fait une activité professionnelle très lucrative. Une véritable tradition esthétique se constitue aussi bien par la permanence que par la variété et les changements dans la vêtue, la coiffure, de la parure et des produits cosmétiques.

## **II- Permanences de l'ornementique de la femme bamiléké**

A la suite de l'étude de l'ornementique de la femme bamiléké au XX<sup>e</sup> siècle, il apparaît que sur une période de cent ans, la mode a considérablement évoluée. La femme bamiléké a usé des divers atours pour se faire belle. A l'issue de ce bilan, l'on se pose la question de savoir ce qui a changé et ce qui est resté. En effet, les modes et les modèles partent et reviennent périodiquement avec plus ou moins de variantes, notamment au niveau des coloris, des motifs ou du matériau de fabrication. Cet élément nous amène à nous interroger au sujet des éléments qui ont favorisé les permanences et changements? Pour mieux appréhender ce phénomène, il convient de remonter à l'authenticité des atours de la femme bamiléké depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

### **II.1- Permanence en termes des critères moraux de beauté**

En dépit de son ouverture sur l'étranger la femme bamiléké reste attachée à ses valeurs ancestrales. Si elle évolue désormais loin du cadre de sa chefferie, elle n'a pas encore perdu complètement ses repères. Si les unes se trouvent désorientées, étrangères à leur culture à la fin du XX<sup>e</sup>, on trouve encore des conservatrices, qui

prônent l'éducation de la petite fille, de l'adolescente et de l'adulte. Cependant, cette œuvre se limite parfois aux parents ou aux vieillards, les jeunes étant pour la plupart déracinés. C'est sans doute ce qui justifie dans une certaine mesure la prolifération des associations des villages partout à travers le Cameroun, en vue de conscientiser les jeunes en déperdition.

## II.2- Permanence en termes des critères de beauté physique

Au XX<sup>e</sup> siècle, on retient que les Bamiléké ont évolué dans leur conception des canons physiques de beauté. Cependant, force est de constater que la forme du corps reste un atout important de beauté. En effet, si les femmes s'adonnent au quotidien à des cures d'amaigrissement, la belle bamiléké demeure la « femme bien en chair ». Si les jeunes préfèrent les « minces », les vieillards penchent toujours pour les canons traditionnels de beauté physique. A leur avis, la femme forte est imposante et inspire honneur et respect. Peu soucieux des conséquences relatives à la surcharge pondérale, Tchamgeuh Laurent<sup>5</sup> affirme qu'à leur époque, les femmes fortes avaient rarement des problèmes de santé. Il poursuit en insistant que les maladies dont souffrent les femmes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle sont inhérentes à une mauvaise hygiène de vie. Les jeunes en général et les femmes en particulier sont avoué-t-il indisciplinés et superficiels. C'est pourquoi ils sont presque tous malades. En effet, cet avis est partagé par d'autres informateurs qui témoignent qu'il ne sert à rien de s'épuiser pour retrouver la ligne<sup>6</sup>. Quel que soit les circonstances, la belle femme est celle qui est douce et qui possède des rondeurs. On retient à la suite de ces propos qu'en dépit des méthodes utilisées par les femmes pour perdre le poids, elles ne seront belles aux yeux des vieux que si elles ont de l'embonpoint. Pour preuve, la nouvelle accouchée bamiléké est encore au XX<sup>e</sup> siècle gavée à volonté de couscous à la sauce de *nkui*, et de taro à la sauce jaune même si les unes se réservent pour leur ligne. Sans pour autant être obèse, la plus belle des femmes en pays bamiléké reste la femme à la peau claire et au physique potelé.

---

<sup>5</sup> Tchamgeuh Laurent, commerçant, entretien du 16/05/2006 à Mbouda.

<sup>6</sup> Kamning Elodie, paysanne, entretien du 18/08/2006 à Bandjoun.

### II.3- Permanence en termes des blessures symboliques

Au sujet blessures symboliques, la femme bamiléké, dont le corps était autrefois revêtu de scarifications, porte en 2000 un corps lisse et recouvert d'étoffes. Si les scarifications relèvent aujourd'hui du passé et sont perçues comme des marques qui suscitent frayeur et horreur, on remarque cependant des variantes, notamment l'avènement de nouvelles formes de tatouages. Cette pratique peu récurrente est cependant en train de prendre des proportions importantes au sein d'une jeunesse considérée comme « marginalisée ». En effet, toute jeune fille qui s'évertue dans cet art est suspectée de mauvaises intentions et de pratique de lesbianisme, de drogue, de prostitution etc. Ces marques corporelles n'ont plus seulement un rôle esthétique. Elles sont considérées comme faisant partie des insignes de groupes. Elles permettent ainsi de distinguer les individus appartenant à une même secte. Toutefois, quelques femmes bamiléké qui portent ces tatouages sont de la diaspora. Elles portent des motifs qui sont soit le nom de leur amant, soit celui d'un être cher. Certaines préfèrent des dessins en forme de cœur (généralement deux cœurs entremêlés ou un cœur transpercé d'une flèche). Ces motifs sont révélateurs. Ils traduisent habituellement leurs sentiments et leur état d'âme. Les deux cœurs entremêlés évoquent l'union, l'amour entre l'adepte et son amant ou son époux. Le cœur transpercé d'une flèche explique la douleur ou la déception amoureuse. Cette mode est préférée aux scarifications pour d'autres raisons. La pratique est moins douloureuse. Elle est exécutée au moyen des aiguilles et la souffrance est supportable. Par ailleurs, son effacement est possible grâce aux rayons laser. Il existe par ailleurs des adhésifs faciles d'usage.

Si les femmes bamiléké ont oublié les ornements de la lèvre inférieure, elles perpétuent encore la tradition de la perforation des oreilles. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les nourrissons filles ont les oreilles percées plus tôt, notamment avant l'âge de cinq mois. Le système a cependant évolué dans la mesure où très peu de femmes sollicitent encore l'intervention des spécialistes du village. Les progrès sanitaires et l'amélioration des conditions de vie dans les centres urbains favorisent le développement de ces techniques. Dans les hôpitaux, les appareils spécifiques permettent de fixer directement les boucles en plaqué-or sur les lobes d'oreilles des

petites filles au prix de 1500 FCFA. L'usage du fil de laine, des gousses d'arachides, de petites tiges de macabo, des fruits de raphia et des baies comestibles est dépassé. La stérilisation des orifices à l'aide du piment et de l'huile de palme a été révolue au profit de l'alcool et des pommades spécifiques vendus dans les pharmacies. L'usage de l'huile de palme en zone rurale demeure cependant fréquent. Les jeunes filles et dames ont de plus en plus le regard porté sur les ornements de luxe de natures différentes. Compte tenu de la facilité des méthodes de *piercing*, les plus coquettes alignent à l'instar des femmes mbororo plusieurs orifices qui donnent lieu au port d'une multitude d'ornements le long de leurs oreilles. Un seul orifice est désormais insuffisant pour permettre l'étalage des bijoux. La femme aux oreilles ornées de plusieurs « boucles » est la plus coquette et la plus nantie. Le diamètre des orifices a été cependant réduit. Il se limite au port des parures les plus fines, que la plupart des femmes trouvent moins grossières.

Si la taille des dents a été abandonnée, l'hygiène dentaire se perpétue. Elle est à la base des règles d'hygiène strictes liées à la vie quotidienne. La brosse à dents synthétique a remplacé les tiges végétales. L'usage s'accompagne de la pâte dentifrice dont les vertus sont couramment vantées dans les spots publicitaires aussi bien télévisés, radiophoniques qu'électroniques.

## **II.4- Permanence en termes des vêtements**

### **II.4.1- De la nudité au strip-tease**

La nudité est un phénomène étrange, perçue selon le contexte. Dans la société traditionnelle bamiléké, la femme allait sans vêtements. Son anatomie et la couleur de sa peau étaient directement appréciées, éléments qui donnaient lieu à des critères d'appréciation chez les hommes à l'adolescence. Toutefois, si cette nudité était commune à l'ensemble de la communauté, elle ne choquait en rien les regards. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes bamiléké se recouvrent le corps. L'évolution de la mode conduit à l'adoption d'une panoplie de modèles de vêtements sollicités au cours de diverses occasions. A la veille de l'an 2000, on assiste à une inversion des tendances. Ce corps habillé suscite désormais moins de curiosité.

Les hommes penchent pour la nudité<sup>7</sup>. Le phénomène de strip-tease attire la convoitise des jeunes. Les femmes sans pudeur ou des prostituées offrent des spectacles payants qui se tiennent dans des boîtes de nuits et autres snacks bars des cités capitales. Elles mettent en valeur leur nudité à travers des danses érotiques. Ce phénomène est directement lié à l'érotisme. Loin de se dérouler dans le cadre intime du ménage, il est ouvert à tous et se déroule sous les yeux et acclamations des spectateurs curieux.

Le long des artères des rues, les jeunes filles adoptent des travestissements. Les expressions consacrées en sont les suivantes : Dos et Ventre Dehors (DVD), Ventre et Caleçons Dehors (VCD) ou Dos, Ventre, Poitrine Dehors (DVDP). Elles sont à moitié nues, et ne cachent plus que l'essentiel. Parfois, ce sont de grands décolletés, des tissus moulants, des jupes courtes, des coupes qui exposent la forme du corps. De l'avis des adeptes, cet habillement relève de la tendance du moment, du branché. Ces vêtements sont extrêmement sensuels et relèvent essentiellement de la culture occidentale contemporaine<sup>8</sup>. Par ces moyens, les jeunes femmes cherchent à exprimer leur sexualité<sup>9</sup>. C'est la manifestation du Moi choisi par chaque adepte. Ce retour vers la nudité traduit en quelque sorte l'insatisfaction éternelle de l'Homme en général et de la femme en particulier, face aux plaisirs charnels et matériels. Ce constat est le même au sujet des micro slips, réduits à de simples ficelles et dont se servent présentement les jeunes filles bamiléké pour se faire valoir et capter l'attention masculine.

#### **II.4.2- Du cache-sexe au string**

Les vêtements portés par les strip-teaseuses sont insignifiants. Ce sont des cache-sexes qui ne diffèrent de ceux portés traditionnellement que par la nature du textile et le mode de confection. Si les cache-sexes du début du XX<sup>e</sup> siècle étaient à base de fibres de raphia, de bananiers, d'étoffes, de cauris, ceux de la fin du XX<sup>e</sup>

---

<sup>7</sup> La plupart de nos informateurs affirment qu'une femme qui expose sa nudité à son passage fait l'objet de convoitise. Elle éveille les instincts et capte l'attention masculine. Il devient difficile pour l'homme de s'abstenir, élément qui conduit parfois aux viols.

<sup>8</sup> Heuze Stéphanie, (éd), 2000, *Changer le corps ?* Paris, La Musardine, p. 30.

<sup>9</sup> *Ibid.*



relèvent des progrès de la lingerie avec l'usage des dentelles, du satin, de la soie et du coton. Véritables triangles en ficelles qui disparaissent dans les « chairs », les strings que porte la femme bamiléké ne sont plus que de simples gadgets destinés à provoquer les sens. Ils sont similaires aux cache-sexes des années 1930 enfilés en forme de billard. Ils ne recouvrent que la partie intime tout en libérant les fessiers. Si les femmes bamiléké traditionnelles nouaient elles-mêmes leur string, les femmes contemporaines les achètent déjà confectionnées et vendus en prêt-à-porter selon les différentes tailles et coloris. De même, les coupes sont variées. Elles sont davantage destinées à susciter le désir masculin qu'à couvrir le sexe. Contrairement aux strings traditionnels portés continuellement, les strings modernes se portent en dehors des salles de strip-tease comme sous-vêtements. Les jeunes filles les portent pour relayer les pantalons « tailles basses » et souligner davantage leur bassin. Le petit triangle ressorti est affiché expressément comme adjuvant de la sexualité. Ils sont essentiellement sollicités par une certaine jeunesse « folle » et en mal d'aventures.

#### **II.4.3- Les vêtements de confection locale**

Au sujet des pagnes, les bandes d'étoffes hautement sollicitées à l'époque traditionnelle ont disparu sur le marché de la mode. Si on en trouve quelques pièces, celles-ci ne relèvent plus que de vains souvenirs. Ils sont conservés dans les centres d'artisanat et dans les chefferies, en rappel à la mémoire du passé. Quelques rares femmes âgées détiennent encore des spécimens usés dans leurs greniers.

En ce qui concerne les pagnes de fabrication industrielle, les pagnes en coton tels que le Wax et les dentelées sont toujours d'actualité. L'usine CICAM produit des pièces de qualité qui vont du plus haut au plus bas de gamme. Le Wax hollandais reste et demeure le meilleur et des plus prisés par la femme bamiléké. On trouve cependant des originaux et des imitations qui satisfont toutes les bourses. Ceux-ci sont disponibles dans des motifs et coloris divers. De même, la gamme des pagnes dentelés s'est largement diversifiée. Jeunes filles et dames bamiléké de catégorie socio-professionnelles différentes y trouvent leur compte. Ces pagnes proviennent désormais d'horizons divers et l'on trouve d'ailleurs de nos jours dans les marchés, les marques chinoises assez légères, meilleurs prix et qui conviennent à toutes les

tranches d'âges. Les prix varient de 3500 à 12 000 FCFA. Les pièces originales coûtent chers et ne sont pas accessibles à tous. Les coûts s'échelonnent entre 15 000 et 90 000 FCFA. Leur acquisition est davantage fonction du goût et de la capacité financière de la clientèle.

Pareillement, les bazins sont encore en vogue. Ils se sont enrichis de nouveaux motifs et des matériaux de confection. Il existe à la veille de 2000 des bazins brodés de maque chinoise, mais ceux en provenance de Cotonou, du Mali, du Burkina-faso restent des plus prisés. Les coûts dépendent de la qualité du tissu et des modèles. Faut-il le souligner, la plupart des bazins se vendent déjà confectionnés. La femme bamiléké dépense 25 000 à 35 000 FCFA pour s'offrir des coupes les plus fantaisistes.

Depuis son avènement, le *caba ngondo* n'a plus jamais quitté la scène. Les modèles de confection ont évolué avec le temps. Les femmes empruntent pour sa confection toutes sortes de pagnes : « wax », « super sosso », « super print », « dentelé », etc. Les modèles anciens appelés « caba femmes douala » très longs et amples sont de moins en moins répandus. Les minis sont dorénavant ornés de multiples fantaisies. Ils portent tantôt des fronces au niveau de la poitrine et tantôt des plis. Les plus à la mode sont les « caba trompettes », aux manches et aux bas frisés, dentelés, avec fentes, à « cols ouverts », sans manches ou décolletés. Le « caba gitan » ou des « grandes ambitions » remportent davantage des suffrages. De l'avis des femmes, ils font « jeunes » et soulignent agréablement la taille. Autrefois réservé aux femmes mariées, aux femmes enceintes et aux femmes âgées, le *caba ngondo* est devenu en 2000 une tenue de sortie pour la population féminine bamiléké. Fillettes, adolescentes, adultes, femmes âgées, pauvres et riches s'y plaisent et les portent aussi bien comme tenue de maison que comme tenue de sortie. Ils ont été largement modernisés et sont adoptés autant comme tenue de ville que comme tenue traditionnelle. Ils sont préférés à l'occasion des cérémonies traditionnelles encore que le *caba ngondo* constitue l'uniforme de presque toutes les associations féminines très florissantes en pays bamiléké principalement et au Cameroun en particulier.

Les boubous féminins ont aussi été revalorisés. Ils sont davantage stylés. Ils ont des pans arrondis, portent les fentes sur les côtés et sont assortis de dentelles et de billets. Les manches se prêtent à plusieurs fantaisies et portent des formes

pendantes, en équerre et en trapèze. Il faut préciser qu'en terre de christianisme et d'Islam comme le Cameroun, le pagne et le boubou ne sauraient disparaître. Ils ont été adoptés par les Bamiléké comme l'un de leur trait culturel caractéristique. Ils demeurent par conséquent leur tenue traditionnelle par excellence. Le rapprochement des Bamoun, majoritairement musulmans et la cohabitation avec les femmes du Nord Cameroun explique cette appropriation. Par ailleurs, le pagne est adapté à la forme du corps de la femme bamiléké généralement potelée. Quel que soit sa morphologie, les trois pièces lui permettent de confectionner toutes sortes de modèles. Le pagne est d'ailleurs considéré par les Bamiléké comme tenue par excellence de noblesse. Il est sollicité à l'occasion de diverses manifestations culturelles, religieuses et rituelles. Par ailleurs, les foulards en satin assortis aux coloris du pagne sont de nos jours préférés aux pièces de même nature que le pagne.

#### **II.4.4- Des vêtements européens**

Concernant les robes, jupes et pantalons européens, ils sont encore très à la mode chez les femmes bamiléké. Les matières, les motifs, les coloris et la provenance sont innombrables. Aux prêts-à-porter neufs, s'est augmentée la friperie venue d'horizons variés, de même que les coupes confectionnées par les tailleurs et les couturières. Les vêtements de seconde main inondent les rues et ont à un rythme incroyable saturé les marchés<sup>10</sup>. On en trouve dans toutes les villes et dans tous les marchés de la brousse<sup>11</sup>. Les minis robes, jupes, culottes et pantalons sexy restent d'actualité. Ils vont et reviennent dans des tissus, coloris et modèles variés.

Les jupes plissées et les jeans sont indémodables. Ils sont encore et toujours à la mode. Ils vont et reviennent de manière cyclique. Les « dos nus » leur emboîtent le pas. Leur profusion ne connaît plus de limite. Les jeunes filles usent des coupes les plus fantaisistes pour mettre en valeur leurs membres. La marque chinoise offre des pièces bon marché. Diverses étoffes moulantes ou élastiques permettent aujourd'hui leur confection.

---

<sup>10</sup> Kengne Fodouop, 2004, *Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, p. 93.

<sup>11</sup> *Ibid.*



**Photo 80 :** Jeunes filles vêtues de pantalons jeans « pattes d'éléphants » ou « pieds trompettes » © Atoukam, 2000

Les « pantalons pattes d'éléphants » sont apparus en nombre important. Ils sont appelés « taille basse ou pantalons trompettes » (photo ci-dessus). Contrairement à ceux des années 1960-1975 en tissu tergal, ceux qui surviennent en 2000 sont de coloris différents. Les tissus les plus en usage pour leur confection sont variés : jeans, moulants de couleur noire, bleu, marron, vert. Certains sont légers, tremblants et élastiques. Ils sont appelés « bisous-bisous ». Ils portent tantôt des fentes sur leurs pans et sont tantôt fermées.

## **II.5- Permanence en termes de chaussures**

En ce qui concerne les chaussures, les talons fins et compensés sont encore à la mode. Les paires basses, les élastomères et les baskets sont d'actualité. Le cuir véritable, le semi cuir et le cuir ciré sont disponibles dans tous les coloris et les prix. Les bottillons des années 1960-1970 refont surface et paraissent dans des modèles divers. Ils sont par exemple sans talons en 2000 et portent divers ornements. Ces chaussures vont et reviennent avec plus ou moins de retouches et de fantaisies. Les chaussures ouvertes et les sandales sont présentes sur la scène. La femme bamiléké

dispose d'une multitude de coupes et de coloris à sa portée. Elle en use selon ses moyens pour capter l'attention. Dans le milieu étudiantin, il devient difficile de cerner la plus belle. En effet, face à cette diversité, toutes les jeunes filles bamiléké sont belles. Elles sont noyées dans la masse de l'uniformité. Comme les vêtements, ils viennent d'horizons divers. Les magasins de vente et la friperie ne sont plus les seuls points de vente. Les *bayam sellam* ou revendeurs facilitent la commercialisation. Les jeunes garçons se promènent le long des artères des centres urbains et proposent des pièces de seconde main ou de marque chinoise aux usagers. En fonction de leurs moyens financiers, les jeunes filles et dames alternent le port de ces coupes de chaussures avec des nouveautés telles que les bouts très effilés et les talons mini pointus et bouts pointus.

## **II.6- Permanence en termes de coiffures**

La tonsure de la tête reste un phénomène encore vivace en pays bamiléké. Loin d'avoir un but esthétique, la pratique a davantage un but rituel. Une femme à la tête complètement rasée porte le signe du deuil. C'est le témoin de la perte d'un être cher (parents, frères, sœurs, époux).

Les tresses au fil sont de moins en moins pratiquées, mais n'ont pas quitté la scène. Elles sont récurrentes en milieu scolaire et sont surtout l'apanage des petites filles et des femmes âgées. Il en est de même des « grosses nattes » ou « crochets ». Les « petites nattes » ou « renversées » se sont enrichies dans les modèles. Elles se réalisent beaucoup plus à l'aide des mèches. Les nouveautés issues de ces tresses sont nombreuses et sont désignées sous le terme de « nouvelle tendance ». Les mèches aux coloris diverses permettent leur confection. Les pointes sont lisses ou bouclées. Ils sont longs ou courts en fonction du goût de la clientèle. Toutes les jeunes filles et dames bamiléké sollicitent ces coiffures pour s'affirmer, se rendre belles et séduire le sexe opposé. Elles alternent hebdomadairement ou mensuellement ces diverses coiffures et sont pour la plupart à l'affût insatiable des dernières nouveautés.

Les rastas n'ont plus jamais disparu. C'est une coiffure à cheval entre la tradition et la modernité. Ils représentent la coiffure la mieux prisée chez les jeunes

filles et dames. A la suite de la diversité des mèches dans les marchés, les modèles ont considérablement évolué. En plus de mèches noires, les mèches multicolores de textures différentes permettent de réaliser les gros, les moyens et les plus fines tresses que les femmes coiffent ou orientent de diverses façons.

En plus, l'avènement des rastas en perruque et en greffe provoque désormais de longues heures ou d'éprouvantes journées de travail. La femme enfile ladite perruque en forme de chapeau à l'occasion de diverses circonstances et rappelle les contes de Cendrions. Elle est ainsi transformée en quelques minutes et devient ravissante en un coup de baguette magique. Depuis leur apparition sur le marché de la mode, les greffes sont perpétuellement en vogue. Les matières de fabrication et les teintures ont considérablement été innovées.



**Photo 81** : Photo de mariage. Femme coiffée de tissage « babyls » © Atoukam, 1998

Les salons de beauté excellent dans des coupes aussi belles les unes que les autres. Ces modèles de coiffures sont sollicités à l'occasion des sorties, des cérémonies officielles et religieuses, des cérémonies festives comme les baptêmes, les mariages comme l'indique la photo suivante et les funérailles.

Les coiffures distinctives à l'instar de celles des prêtresses gardent encore leur considération d'antan. Les prophétesses conservent leurs *logs* à titre distinctif. Ces tresses relèvent des traditions africaines en général et des traditions camerounaises en particulier. Les femmes les sollicitent tout en restant ouvertes aux modèles

occidentaux ou d'ailleurs. Le magazine « Amina » réfléchit au quotidien sur l'esthétique africaine et propose aux Bamiléké comme aux autres peuples des modèles adaptés à leurs réalités.

## **II.7- Permanence en termes de parures**

Si les parures en matière végétale ont été abandonnées, les amulettes sont encore sollicitées à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les nouveaux-nés et les malades portent encore discrètement des bracelets et des ceintures de fil noir. Si le forgeron du village est de moins en moins sollicité pour son service, les anneaux en fer et en cuivre n'ont pas perdu de leur valeur dans les zones rurales. Ils sont sollicités davantage pour les soins thérapeutiques et non plus en guise de beauté comme ce fût le cas à l'époque traditionnelle. Les ornements de valeur tels que l'argent, le plaqué or et l'or sont répandus. La pacotille a gagné le marché sous de nouvelles formes. Les perles de verroterie pullulent les marchés. Elles ont été réappropriées par les Chinois qui ventilent divers modèles et coloris à des prix à la portée de tous les Camerounais moyens. Les fonctions liées au port de certaines parures ont été sauvegardées. Les mères de jumeaux portent encore durant le rituel des colliers ornés de cauris. Elles disposent également le sac tissé (*peuh seuh*) muni de deux poches. Quant aux prêtresses, elles se distinguent encore par leur tenue de couleur rouge et leurs parures ornementées de dents et de poils d'animaux. Dans certaines chefferies, les épouses des chefs portent encore au moment de leur sortie des perles de cauris à titre distinctif.

Les sacs à mains sont des accessoires qui accompagnent désormais l'esthétique corporelle de la femme bamiléké. Cette dernière ne conçoit plus son habillement complet si elle est dépossédée d'un sac à main devenu un véritable accessoire de mode. Autant que les vêtements et les chaussures, ces sacs apparaissent dans des coupes, matières et coloris divers. Les prix vont par ailleurs du plus bas au plus haut de gamme. Ils sont abondants aussi bien dans les boutiques que dans la friperie. Ils sont sollicités pour « marier » les couleurs de l'ensemble des atours. On en trouve aux coupes variées : carré, rectangulaire, rond, avec des cordes courtes, longues, moyennes. Ils portent une à deux cordes et une ou de multiples poches.

## II.8- Permanence en termes de danse

En 2000, l'on s'aperçoit que les danses ont considérablement évolué. Elles se sont altérées dans le milieu urbain avec le développement du tourisme, alors que les techniques d'enregistrement et de diffusion ont contribué à les révéler à un large public. La femme bamiléké vibre au son de la musique moderne sans toutefois oublier sa danse originelle. Elle fait face aussi bien à la danse moderne qu'à la danse de son village. Les danses de naissance et les danses nuptiales n'ont pas changé. Le *meto* et le *ngwa* n'ont pratiquement pas changé. Toutefois, le *ngwa* tend à disparaître car, il de moins en moins exécuté par les femmes matures. Il est davantage transformé en jeu qu'en danse. Seules les petites filles des zones rurales tentent de sauvegarder cette tradition. Le *meto* demeure la danse typique de la femme bamiléké. Il est exécuté lors de diverses manifestations cérémonielles aussi bien en campagne qu'en ville. Il intervient aussi bien lors des cérémonies traditionnelles, religieuses qu'officielles.

Les danses funéraires sont toujours d'actualité. Si les lamentations ne se font plus de manière exagérée, les danses à l'occasion des funérailles sont fortement en vue. Une multitude de groupes se sont créés dans le but d'assurer l'animation. Ils sont fortement sollicités, payés et déplacés pour leur service. Ainsi, le *madjong lali* et le *meto* associés aux danses masculines sont exécutés. Elles relèvent davantage de la tradition que de l'esthétique du corps. L'intervention des queues de chevaux reste patente lors des danses. Elles ont gardé leur signification d'antan. Elles ne sont arborées que par les femmes issues d'une même dynastie, les héritières et les femmes mariées appartenant à une même famille. Elles expriment le statut et l'appartenance sociale de la porteuse. Les danses mixtes n'ont pas perdu leur valeur. Si le *tso*, le *ke* et le *matchi* sont devenus rares, le *lissa*, le *sameli*, le *tchamassi*, le *metchoun*, sont toujours exécutés par les femmes. Ils sont dansés à l'occasion des cérémonies traditionnelles et officielles. Les danses communautaires perdurent même si elles ne sont plus exécutées dans leur contexte originel. Elles se dansent en souvenir du passé et de la tradition. La disposition spatiale reste la même. La disposition à la ronde demeure la plus répandue. Au cours de la danse, les femmes tournent régulièrement autour d'un chanteur.



### II.8.1- La mélodie

Au sujet de la mélodie vocale, elle continue d'accompagner la danse. Autant que dans le cadre de la danse, cette mélodie ancienne évolue aux côtés des rythmes nouveaux. La musique populaire africaine moderne mélange des influences de musique traditionnelle africaine, des influences européennes, américaines et moyen-orientales. Il convient néanmoins de remarquer que lorsqu'une chanson traditionnelle est transmise oralement, elle subit à chaque génération des transformations dues à la créativité et aux valeurs esthétiques des différents chanteurs et musiciens, à des erreurs de mémorisation ou à l'influence des styles d'autres musiques connues. Ainsi, une chanson traditionnelle comporte souvent des variantes qui évoluent peu à peu, au point de la rendre parfois méconnaissable. Les mélodies qui accompagnent les danses des femmes bamiléké ont évolué mais en gardant le sens des messages. Les chansons qui accompagnent les danses de naissance et nuptiales sont toujours gaies, contrairement aux mélodies lugubres des lamentations à l'occasion des deuils. Le chantre est improvisé à l'issue de la beauté de sa sonorité vocale et de son aptitude à manier les mots touchants ou poignants. Il est ensuite reconnu dans la chefferie et est sollicité lors des événements heureux ou malheureux. A chacune de ces occasions, elle est honorée et gratifiée financièrement. Les parures sont encore couramment sollicitées pour embellir le gestuel. La musique purement traditionnelle continue toutefois à frayer sa voie entre la culture commerciale et la tradition vivante.

### II.8.2- Les instruments de danse

Divers instruments sont utilisés pour rythmer la cadence pendant la chorégraphie. Les sonnailles, les grelots, les castagnettes interviennent régulièrement au cours de la danse. Dans les centres urbains, la plupart des citadines optent diverses parures pour esquisser les pas de *ben skin* pendant les cérémonies. Cette danse s'exécute suivie d'une mélodie fortement modernisée et médiatisée. Le costume traditionnel remis au goût du jour accompagne certains gestuels. Il sert davantage à souligner l'origine de la danse. De ce fait, les danses bamiléké se reconnaissent par le costume plus que par les mouvements. Le batik ou *mze douop*

intervient manifestement lors des cérémonies rituelles et cérémonielles. Autant que les queues de chevaux, les batiks sont portés à titre honorifique par les princesses, les reines, les héritières et les femmes mariées appartenant à une même famille.

### **III- Changements de l'ornementique de la femme bamiléké face aux influences étrangères**

A l'issue des stratégies utilisées par la femme bamiléké pour rehausser sa beauté physique, on note des changements. Ceux-ci concernent davantage les comportements individuels qui violent les prescriptions de la tradition africaine pour embrasser aveuglement les traditions extérieures. De ce fait, les éléments qui autrefois étaient non seulement des signes de beauté mais aussi des marqueurs identitaires disparaissent progressivement. Plusieurs raisons expliquent cet abandon de la tradition. Au regard des nouveautés introduites par l'occidentalisation des mœurs à travers le christianisme et la modernité, la femme des hauts plateaux de l'Ouest est entrain de perdre ses repères. Si rien n'est fait pour sauvegarder l'essentiel de son patrimoine culturel, elle sera complètement aliénée. Elle est davantage portée vers l'étranger. Elle embrasse sans réticence les valeurs occidentales telles que présentées à travers les éléments suivants.

#### **III.1- Changement de la dépendance vis-à-vis du milieu naturel**

A la veille de l'an 2000, la femme bamiléké a été affranchie de la dépendance vis à vis de la nature. Les valeurs monétaires interviennent à tous les niveaux de la vie. Les femmes s'offrent avec plaisir des artifices de tous les goûts et de tous les prix dans des magasins huppés et dans les marchés. Cette situation aujourd'hui révolue n'est plus ressuscitée que par quelques stylistes qui essaient de ramener les Africains vers l'authenticité de leur culture. Ils proposent et valorisent des modèles confectionnés à partir des matériaux prélevés du milieu environnemental : bois, feuilles, fruits séchés, fibres...

### **III.2- Changement en termes de critères de séduction morale**

Au sujet de l'éthique, les considérations morales autrefois à l'honneur sont de battues en brèche à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. La femme est devenue aliénée sur tous les plans, la devise étant de « tout faire comme les Blancs. La petite fille bamiléké naguère éduquée par sa mère et son entourage évolue aujourd'hui dans une société en pleines mutations. Le pays bamiléké autrefois limité au seul cadre de la chefferie a été progressivement ouvert à d'autres cultures qui ont fortement marqué les valeurs traditionnelles. L'occidentalisation poussée des mœurs a conduit à des contraintes nouvelles. Les repères ont été désorientés et l'on assiste à une sorte de symbiose entre la tradition et la modernité. La petite fille ne reçoit plus uniquement l'éducation maternelle. Elle doit désormais pouvoir assimiler sa propre culture et les valeurs occidentales.

L'avènement de l'école et des mass média contribue à la transmission du savoir qui dispense un nouvel mode de vie différent de celui autrefois enseigné. Le recours aux conseils des grands parents en général et aux femmes âgées en particulier n'est plus très courant. La crise des valeurs morales entraîne des dérapages de tous ordres dans diverses familles. Compte tenu également de la dissémination des membres d'une même famille de part et d'autres du pays ou du monde, il devient difficile voire impossible de se mettre à l'école des parents. De nombreuses familles ne parviennent plus à se réunir qu'une fois l'an dans le cadre des réunions familiales. Toutefois, des efforts sont entrepris par les femmes bamiléké de la diaspora dans le but de retrouver leurs racines. Quelques doyens constituent des références et jouent le rôle de leadership ou de conseillers.

L'éducation de la femme initiée autrefois à l'âge de quatre ans se fait à la veille de l'an 2000 un peu plus tôt, notamment à deux ans, voire un an et demi. La morale jadis enseignée par les parents est de plus en plus bafouée par l'école occidentale où les éducateurs prennent hâtivement les enfants en charge dans les crèches et autres pré-maternelles. Ces fillettes jadis initiées aux travaux champêtres et domestiques sont plutôt tournées vers les valeurs occidentales, les parents n'étant plus disposés à s'en occuper. En effet, nombre de parents sortent quotidiennement pour vaquer à leurs occupations et ne disposent plus de temps pour l'encadrement de leurs enfants.

A la suite de la modernité, la plupart s'est affranchit du métier de planteur ou de ménagère pour devenir fonctionnaire ou homme/femme d'affaires.

L'éducation des enfants est complétée dans de nombreux ménages par l'ordinateur qui remplace désormais les parents, tantes, cousines et grands-parents dans de nombreux ménages. L'entourage n'étant plus le même, les contes, les devinettes et les proverbes autrefois enseignés, ont perdu de leur importance, de même que la langue maternelle qui tend à disparaître. En effet, les jeunes d'une certaine génération nés hors de leurs chefferies natales ne s'expriment plus qu'en langue française. Les éléments tels que l'attitude vis à vis des autres, la descendance familiale, l'aptitude au travail et la capacité à procréer autrefois exigés chez la jeune fille sont négligés par les jeunes qui contactent de plus en plus des relations hors de leur pays natal.

Le jugement concernant autrefois la femme bamiléké a été révolu. Si elle était appréciée en fonction de ses aptitudes physiques et à procréer, ces valeurs sont de nos jours complétées par les valeurs occidentales. Les travaux champêtres, l'aptitude à faire la cuisine la fécondité sont associés aux valeurs occidentales tels que l'alphabétisation, la culture, le luxe, le sexe et l'emploi salarial. La jeune fille n'a plus le temps à consacrer aux tâches ménagères effectuées dans des familles aisées par des domestiques.

La jeune fille bamiléké a perdu sa personnalité d'antan. Si elle arrivait en mariage vierge et ignorante de la vie sexuelle considérée comme tabou, la sexualité précoce conduit de nos jours plus d'une fille au dévergondage. La plupart arrivent désormais en mariage ayant perdu leur virginité. Il n'est plus rare de voir des filles mères en pays bamiléké. Elles se marient ayant déjà à leur charge un ou plusieurs enfants. Elles font désormais des avances aux hommes et choisissent elles-mêmes leurs conjoints. Dans le cadre de l'école, la fille bamiléké cohabite de plus en plus avec les hommes et est exposée aux multiples agressions tels que le viol ou à la délinquance juvénile. Dans la plupart des cas, elle voit ses chances de se marier réduites et devient célibataire endurcie. Celle qui parvient à se marier est ensuite répudiée pour « mauvais comportement », « inaptitude à faire le ménage ou la cuisine », « stérilité à la suite de nombreux avortements », « paresse ». Au-delà de son

rôle de procréation, la femme mariée doit s'affirmer par son dynamisme dans le secteur public ou privé. Elle doit autant que son époux contribuer financièrement à l'économie familiale.

La morale chrétienne autrefois rigoureuse tend à être négligée. De l'avis de la plupart d'informateurs, certains nouveaux mouvements religieux vont à l'encontre des dogmes religieux originels et conduisent nombre de jeunes à la dérive. Ce phénomène est accentué par les multiples contacts avec d'autres peuples qui amènent les femmes bamiléké à adopter leurs moeurs.

### **III.3- Changement en termes de critères de beauté physique**

L'avènement du vêtement a considérablement bouleversé les mentalités. La femme allant autrefois nue sans souci de pudeur est à la veille de l'an 2000 victime de préjugés défavorables relatifs à l'exposition de son corps. L'on ne conçoit plus un être humain à l'état de nudité normal. Celui-ci est immédiatement suspecté et relégué au rang des déments.

L'adoption du vêtement a annulé presque tous les critères physiques de beauté connus à l'époque dite « traditionnelle ». La femme bamiléké ne porte plus la marque de son identité sur le corps. L'identité est de nos jours définie par de nouveaux éléments tels que la richesse matérielle, la valeur des vêtements et des parures, la voiture, le mobilier. Les hommes n'ont plus de référence que les canons de beauté européens. La morphologie de l'anatomie n'est plus l'élément premier du physique de la femme. D'autres critères tels que l'intelligence, la richesse, les diplômes, l'aptitude à la séduction ont substitué les éléments comme la pilosité, la forme des hanches et des seins et même la taille. Ces nouveaux éléments ont conduit à de nouveaux rapports sociaux entre les populations. Des catégories sociales et professionnelles sont nées. On distingue d'une part les citadins et d'autre part les paysans ou « villageois ». De même, il existe désormais les salariés et les non salariés. Dans cette circonstance, la conception de l'esthétique corporelle féminine est loin d'être la même. La citadine cherche en permanence à se rapprocher de l'européenne, tandis que la femme rurale se trouve dans certaines circonstances en retard au sujet de la marche vers la modernité. Autant que la citadine, la salariée enrichit davantage

sa toilette par rapport à la femme sans salaire. Les femmes issues des milieux privilégiés ne sont plus uniquement des princesses et des reines.

Il existe des femmes à la tête des fonctions libérales (magistrats, médecins, gestionnaires), les épouses des hauts cadres administratifs (Epouses de président, femmes des ministres, des gouverneurs, des préfets, des sous préfets, des directeurs généraux, des riches commerçants) et même des stars (sportifs, de cinéma, de chansons ou de musique, des miss). La toilette des épouses des chefs n'est pas autant riche que celle des épouses des présidents de la République ou autres grands fonctionnaires et commerçants. Toutefois, l'habit reste partout une nécessité. Chaque femme s'évertue de se vêtir décentement et d'être parmi les plus belles lors des sorties.

#### **III.4- Changement en termes de blessures symboliques**

Les tatouages autrefois réalisés dans le but de juger l'endurance des femmes ont été abandonnés. La forme par *branding* n'est plus considérée comme marque de beauté. Au sujet des scarifications, elles sont de nos jours contestées et considérées par certaines femmes comme une pratique barbare et enlaidissante. Les scarifications ont perdu de leur signification d'antan et ne permettent plus de lire le statut de la femme dans sa communauté.

Nombreux sont les Bamiléké qui éprouvent de la frayeur en observant aujourd'hui les photographies des femmes scarifiées. Sentiment qui trahit sans nulle doute l'ignorance des bamiléké face à certains aspects de leur patrimoine culturel. En effet, les motifs de scarifications, fruits de leur expérience cosmogonique sont ignorés. Aucune jeune fille ne pense plus à cette forme de beauté autrefois véritable marqueur identitaire. La femme est ainsi noyée dans la masse cosmopolite et passe inaperçue. Toutefois d'autres éléments interviennent et permettent de la distinguer socialement dans la société. Il s'agit en l'occurrence des pièces d'identité comme la carte d'identité nationale, le passeport et même le permis de conduite. Il n'est plus aisé cependant de distinguer la femme ayant connu la joie de mettre au monde beaucoup d'enfants de la femme stérile. Enfin, l'avènement des vêtements et la panoplie des accessoires de mode a déclassé les différents motifs de scarifications.

La technique de perforation des oreilles, du nez et de la lèvre inférieure a considérablement évolué. L'ouverture des centres de santé et l'amélioration des techniques d'usage ont relayé au second rang les pratiques anciennes. De même, l'appointage des dents a été délaissé, tandis que leur nettoyage à l'aide des tiges d'arbres se fait de plus en plus rare. Les brosses à dents de toutes les coupes inondent les marchés et servent de nos jours à l'hygiène dentaire. Par ailleurs, de nombreux produits tels que la pâte dentifrice aident à avoir des dents plutôt blanches. Les spécialistes connus sous le nom de dentistes jouent un rôle capital dans le traitement des maladies dentaires.

### **III.5- Changement en termes de vêtements et de chaussures**

Les cache-sexes de fabrication locale ont complètement disparu pour céder place aux pagnes, aux robes et aux ensembles de luxe. Si les modèles sollicités sont confectionnés dans des textiles différents, le style a considérablement évolué. Les vêtements se portent longs, courts, amples, moulants, droits, évasés ou plissés. C'est compte tenu des progrès réalisés par les industries de textile et aussi de ce constant désir de séduction et de prestige que la plupart des femmes bamiléké abandonnent ce qui pour elles n'est plus de raison. La femme bamiléké a de la peine à s'imaginer que ses aïeux allaient encore en cache-sexe au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les chaussures en peaux d'animaux sauvages ont été complètement délaissées. Les coupes en caoutchouc (*songdingma*) fabriquées localement par des spécialistes ont été abandonnées au profit des nouveautés copiées sur le modèle occidental.

### **III.6- Changement en termes de soins corporels**

Au sujet des produits cosmétiques, le savon liquide à base de soude a été abandonné. Quant au savon en morceau fabriqué localement, il est de plus en plus négligé au bénéfice du savon de ménage de fabrication industrielle produit en masse. Ce savon est complété par des innovations telles que les savons parfumés, éclaircissant, antiseptiques, les savons liquides et les gels de douche.

L'usage de la poudre de padouk est de nos jours ignoré. Elle n'intervient plus que symboliquement dans quelques cérémonies rituelles comme la sortie des jumeaux. Loin d'être appréciée, la pratique est jugée salissante et a perdu sa fonction originelle esthétique et culturelle.

### III.7- Changement en termes de parures

En termes de parures, les bijoux en matière végétale, en dérivés d'animaux et en fer ont complètement disparu. Ils ont périclité à la suite de l'avènement des bijoux précieux que la femme bamiléké trouve plus luxueux.

Au sujet des ornements de la lèvre inférieure, elles ne relèvent plus que du passé. En 2000, rares sont les femmes bamiléké qui se souviennent avoir perforé les narines pour y incruster des bijoux en matière végétale, animale et en métal. Des artifices de fabrication industrielle ont fait dépérir les parures distinctives, jadis véritables marqueurs culturels. Les bijoux employés comme ornements sont prisés mignons, éclatants et plus séduisants contrairement aux parures « traditionnelles » taxées grossières. Quelques jeunes filles préfèrent cependant les piercings plus raffinés et à la mode. S'il est porté sur le nez ou éventuellement au nombril sous des vêtements appropriés, le *piercing* devient un véritable attracteur de regard<sup>12</sup>. Il est cependant rare de voir les filles bamiléké parées de piercing au niveau du nombril. Celles qui en osent sont ahuries et hésitent de s'afficher avec le nombril exposé. Cette mode relève davantage de la prostitution et de l'extravagance.

A la suite des changements survenus avec l'aliénation culturelle, les femmes bamiléké ne portent plus les ceintures pelviennes, car les ceintures traditionnelles à l'instar des *djikita* ne sont plus à la mode. On n'en retrouve plus que chez certaines doyennes qui n'en font plus qu'un lointain souvenir. Cependant, de nouvelles variantes resurgissent et sont portées timidement par des jeunes filles non plus à même la peau comme par le passé, mais au dessus des vêtements.

Les *megni* et les *megnisi* ont perdu certaines de leurs parures tels que le large collier et bracelet en rotin qu'elles portaient jadis à titre distinctif. Il en est autant du

---

<sup>12</sup> Le Breton David, 2002, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié, p. 139.



grand chapeau en paille des mères des jumeaux complètement disparu. A la suite de ces changements, il convient de noter que les pratiques et manifestations esthétiques, comme l'ensemble des valeurs culturelles de la société traditionnelle, ont été bousculées ou abandonnées ou alors ont progressivement disparu sous les effets de la modernisation, introduite par la colonisation<sup>13</sup>. Comme le dit si bien Abdou Sylla,

en apportant en effet avec elle une économie monétaire et mercantile, en diffusant largement les objets manufacturés et la quincaillerie, l'école, l'idéologie et les conceptions qu'elle véhicule, le dispensaire et les nouveaux modes de vie, en substituant les manières, les modes et les mœurs occidentales aux pratiques et relations personnelles, la colonisation a introduit des germes et des causes de destabilisation et de désintégration des structures et des valeurs religieuses, politiques, morales, esthétiques traditionnelles. La société africaine traditionnelle a été gravement ébranlée par le choc de la colonisation ; tout a été remis en cause : les genres de vie et les croyances, les activités quotidiennes et les relations sociales, les valeurs et les règles de conduite, les pratiques religieuses et les manifestations esthétiques. De nos jours encore, le mimétisme dans maints domaines de la vie sociale de nos pays nouvellement indépendants, manifeste le degré avec lequel l'Afrique a été marquée par la domination coloniale<sup>14</sup>.

Après un déferlement vers la mode occidentale entre 1950-1990, on assiste après les années 1990 à un retour vers les valeurs traditionnelles<sup>15</sup>. Tels sont les permanences et les changements observés dans l'ornementique de la femme africaine en général et de la femme bamiléké en particulier.

---

<sup>13</sup> Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », Cultures et civilisations, [http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php?id_article=991), consultation du 25/05/2007.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, il ressort que l'esthétique corporelle de la femme bamiléké appréhendée à travers les vêtements, les chaussures, les produits cosmétiques, les coiffures, les parures et le gestuel tout au long du XX<sup>e</sup> siècle est un véritable support culturel, source de l'histoire.

Les implications du cadre naturel et humain de l'Ouest-Cameroun sur le corpus esthétique de la femme bamiléké sont évidentes. Le pays bamiléké offre un cadre naturel où se concentre une grande unité ethnique constituée d'une panoplie de chefferies aux traditions culturelles fort homogènes, avec des affinités sur le plan de l'esthétique corporelle. L'environnement naturel a influencé le corpus esthétique de la femme bamiléké en fournissant la matière première nécessaire à la confection des éléments constitutifs de l'esthétique corporelle. L'histoire du peuplement des Grassfields est marquée par des migrations, des invasions et des contacts divers qui ont eu un impact considérable sur l'adoption des parures et des modèles vestimentaires en terre bamiléké.

Les canons de beauté féminine puisent leurs référentiels sur l'éthique et l'harmonie du corps dans les milieux traditionnel et contemporain bamiléké. Sur le plan éthique, on retient que la plus belle femme est celle dotée d'un idéal moral déterminé en fonction de son ascendance familiale et de son âge. Petite fille, elle doit se montrer respectueuse et obéissante. Des règles de conduite morale lui sont enseignées en préparation à sa vie de femme future. Devenue adolescente et mère, la jeune femme doit se distinguer par son aptitude pour les travaux champêtres et domestiques. Son application pour la cuisson des mets spéciaux et son aptitude à procréer figurent au rang des facteurs déterminants de son choix pour le mariage. Lorsqu'elle est âgée, la femme doit se faire valoir par son caractère de rassembleur et sa générosité.

Sur le plan physique, la beauté repose sur la rondeur des formes considérée comme signe d'embonpoint et de fécondité. L'appréciation de la peau intervient dans certaines chefferies comme l'un des critères du choix d'une femme. Allant sans vêtements autrefois, la femme bamiléké était appréciée en fonction de ses seins, de sa

pilosité, de ses hanches. Les handicapées motrices et autres femmes ayant des déficiences physiques doivent capter l'attention en développant d'autres talents indépendamment de leur physique. A l'âge pubère, des mesures sont prises afin d'améliorer le physique de la jeune fille. Elle est envoyée en claustration pour « accélérer le parachèvement de la monture finale de son corps ». Pour accroître davantage sa féminité, la jeune fille est engraisée et embellie à la poudre de padouk. Au terme de sa retraite, elle est jugée prête pour le mariage. Devenue mère, elle subit des gavages qui l'aident à retrouver sa santé et sa beauté.

La religion a énormément influencé le corpus esthétique de la femme bamiléké. Les Croyances religieuses traditionnelles, le Christianisme, l'Islam et les nouveaux mouvements religieux ont donné lieu à une redéfinition des canons de beauté auxquels s'est conformée la femme bamiléké. Qu'elle soit chrétienne, musulmane ou animiste, la femme obéit aux recommandations bibliques, coraniques ou traditionnelles pour la mise en valeur de son corps. Elle participe aux diverses cérémonies religieuses, parée en fonction de l'événement et de sa capacité financière.

Les blessures symboliques font partie des éléments de beauté de la femme bamiléké. Les tatouages, les scarifications, la taille des dents, la perforation des oreilles, des narines et des lèvres étaient des marques de beauté, fruits de leurs expériences cosmogoniques. Ces marques corporelles ont une signification ambivalente. Elles ont une valeur esthétique pure, consistant simplement au rehaussement de la beauté physique. Elles revêtent également une valeur symbolique, véhiculent des messages sur l'appartenance ethnique, l'âge, le statut social, la religion.

Le vêtement est le résultat d'un long processus. Il commence par le cache-sexe et intègre progressivement le textile. Celui-ci évolue ensuite en simples tuniques et s'enrichit ensuite au style occidental. Les premiers modèles descendent au niveau des genoux et se complexifient au fil du temps et de l'avancée des progrès technologiques. Les missionnaires et les peuples colonisateurs incitent davantage les populations au port des vêtements de textile de mode européenne. Le style évolue au cours du second quart du siècle. Il passe de la simplicité à l'élégance. Les matériaux de confection évoluent parallèlement au style. Le tergal, la crêpe, le nylon, la soie

remplacent désormais le coton autrefois prisé. Les concerts de musique sont les occasions de découverte des nouvelles tenues en vogue, diffusées par les musiciens célèbres. Les magasins de haute couture de Douala (Djam le succès, Safritec), gérés par les Européens innovent des vêtements de luxe inspirés des catalogues européens. Ils sont fortement sollicités par les femmes émancipées. Progressivement, « mini jupes », « jupes plissées », « jupes avion », « jupes trapèze », « robes croisées », « robes panneaux », « pantalons pattes d'éléphants », « pantalons pieds mouche », « ensembles tailleurs » se prêtent à la gamme très prisée des vêtements.

A l'instar d'autres peuples, les Bamiléké en général et les femmes en particulier, vont préalablement sans chaussures. Ils adoptent ensuite des paires de chaussures de confection locale d'abord en peaux d'animaux et puis en matière plastique, à la suite de l'avènement des voitures à l'époque coloniale. Au cours des années suivant l'indépendance, les chaussures deviennent un luxe pour la femme bamiléké. Les usines de fabrication de chaussures créées à Douala et l'offre de la friperie inondent les marchés de différentes coupes de chaussures qui multiplient l'embarras. Les premiers étudiants de retour de l'Occident servent de catalogue aux Bamiléké restés au bercail. La femme bamiléké s'ouvre de la sorte timidement à la mode venue d'ailleurs. Progressivement, les coupes de fabrication locale cèdent le pas aux chaussures issues des industries de Douala. Les maisons « Bata », « Printania », « Monoprix » innovent de nouvelles coupes présentables et luxueuses. Les femmes bamiléké adoptent pour la plupart le style de leurs artistes préférés. « Sabots pharmaceutiques », « bouts carrés », « bouts pointus » et « hauts talons » sont signe d'élégance et d'aisance. Entre 1965-1970, les *alpaga* ou *salamander* remportent les suffrages avec l'avènement de la musique dansante de Prince Nico Mbarga. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la femme dispose dans sa malle des chaussures aux coupes variées.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les produits cosmétiques sont non seulement destinés à l'embellissement, à l'adoucissement et à la protection de la peau contre les intempéries, mais interviennent également dans les cérémonies rituelles. La poudre de padouk, enduit corporel rouge, est sollicitée en même temps comme maquillage et crème aux divers stades de la vie de la femme bamiléké. L'huile de palmiste aux

propriétés émoullientes reconnues est également utilisée. L'hygiène corporelle nécessite chez les femmes bamiléké l'usage du savon. Celui-ci consiste dans un premier temps en substances végétales et chimiques fabriquées localement. Il évolue ensuite et la femme adopte des savons aux formes et aux parfums variés issus des industries modernes.

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes bamiléké n'ont pas de coiffures particulières. Si la tête ne se prête pas à une tonsure complète, les cheveux sont laissés crépus mais coupés courts. Le fil à tresser intervient au cours de la période coloniale et permet de réaliser des coiffures généralement très simples qui ne s'enrichissent qu'au contact d'autres peuples à l'instar des Béti, des Haoussa et des Mbororo qui apportent de l'innovation dans l'artifice et les techniques de coiffures. A la veille de 1960, la mode est au décrêpage des cheveux. La « belle femme » est celle dotée de longs cheveux frisés à l'instar de l'européenne. Les tresses au fil deviennent l'apanage des fillettes, des femmes rurales et des femmes âgées. Elles sont alternées par les nattes copiées auprès des femmes haoussa et mbororo, mais les adeptes de ces coiffures ne sont considérées que comme des « arriérées » des zones de campagne.

Toutes les études faites sur les parures révèlent qu'elles sont les premiers éléments de l'esthétique corporelle. Elles interviennent manifestement avant le port des étoffes et jouent pleinement le rôle de vêtements. Chez les Bamiléké, elles sont fonction de l'âge et du statut social des adeptes et jouent un rôle esthétique, érotique et culturel. Ces parures en végétaux, en dérivés d'animaux, en métal connues à l'époque traditionnelle ont été remplacées par la pacotille, l'argent, le plaqué-or, l'or et d'autres pierres précieuses.

Au sujet de l'art gestuel, les différents types de danses chez la femme bamiléké ont été mis en valeur : danses de naissance, nuptiales, funéraires, des jumelles et des prêtresses. Ces danses se distinguent par l'habillement, la mélodie et la chorégraphie. Les parures portées par les femmes au cours de ces danses contribuent à rehausser l'art gestuel qui perd progressivement son authenticité.

La remarque au terme de cette analyse est que la mode féminine s'est largement diversifiée avec une tendance vers l'uniformisation. Les matériaux de

fabrication, le style, les motifs et les coloris sont innombrables. Par ailleurs, la mode emprunte désormais au passé. Elle puise et remue les périodes phares du passé pour satisfaire tous les besoins et les goûts. L'avancée technologique et la recherche pécuniaire aidant, la mode est à son apogée. On note également que l'esthétique féminine a eu un impact remarquable sur l'économie locale, voire mondiale. Les principaux vecteurs de ces changements outre le cinéma et l'école sont les mass médias (presse, radio, télévision) et l'outil Internet qui arrosent les foyers d'images de rêves. Ainsi présenté, il ressort manifestement que sur une durée de près d'un siècle, la femme bamiléké a connu une nette évolution dans la conception de l'esthétique de son corps.

Que de soins pris pour être et rester belle ! Depuis les vêtements amples, évasés jusqu'aux mini jupes serrées, droites ou évasées en passant par les pantalons pattes d'éléphants ou les *gands* majestueux, la femme bamiléké, quelle que soit sa religion et son statut social, a su tirer profit de la nature et de la naïveté de l'homme pour mettre son corps en valeur.

Femme noire, femme africaine comme l'a célébrée le poète Léopold Sédar Senghor dans l'une des plus belles pages de la poésie noire, la femme bamiléké n'est pas restée insensible aux souffles novateurs porteurs d'idées nouvelles venues d'ailleurs par la route, la presse, les magazines féminins, la radio, la télévision satellite, le câble et l'Internet qui ont fini par faire du monde un tout petit village planétaire. Dans la masse fastidieuse des informations livrées au quotidien elle n'a pas toujours su faire le bon choix : que comprendre de ces « cyclistes » qui dessinent le corps de nos sœurs, de nos épouses, de nos mères, de nos amies ou de nous même ? Que dire de ces mini jupes ou des ces petites robes conçues pour des poupées (*baby*) qui deviennent des tenues de ville de la femme africaine, mettant à nu ses parties réputées intimes ? le scandale c'est la desquamation : « être blanche et belle », telle est l'annonce publicitaire diffusée dans certains magazines et par la télévision nationale de certains produits cosmétiques. En effet, la femme noire est devenue la « négresse blanche », triste binôme pour une race des origines et à qui hélas, l'histoire n'a pas fait la part belle et qui aujourd'hui doit relever le défi du

développement en puisant dans les moyens qui sont les siens notamment dans le grenier de ses traditions.

L'esthétique de la femme bamiléké nous a ainsi fait découvrir la femme tout court : anxieuse de ne pas plaire, déterminée pourtant à séduire. Quel sacrifice à réussir à un tel pari !

Nous l'avons vu perchée sur les talons aiguilles et les talons compensés au risque de déboîter sa cheville. Nous avons frémi en la voyant soumise à la lourde épreuve du tatouage et des scarifications. Confrontée à l'acidité de la chaux sur son cuir chevelure. Nous avons tremblé et éprouvé de la pitié pour la sœur, pour la mère, pour la fille ou pour l'amie. Tout pour être belle, tout pour séduire et capter l'attention du public surtout masculin, et pour quelle récompense ?

Dans son *caba ngondo* ou dans ses *gands* aux tons chatoyants, taillés dans les tissus d'origines diverses nous l'avons applaudi en tant que femme africaine et c'est cette image que nous voulons garder d'elle, encore que des tissus à base de coton africain avec des motifs tirés du patrimoine africain et cousus sur les modèles dessinés par des stylistes africains comme Alpha Di étalent, exposent et célèbrent la créativité africaine. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui « afritude » c'est-à-dire la nouvelle attitude africaine en terme de philosophie vestimentaire qui est alors un grand chapitre du livre corps et culture auquel nous avons modestement contribué par ce regard posé sur la culture africaine et universelle sur le corps de la femme bamiléké de 1900 à 2000. Loin de s'arrêter, la mode se répète et se réinvente sans cesse, un éternel recommencement.

Le présent document ouvre des perspectives et donne lieu à des travaux ultérieurs. Il peut être élargi dans l'espace et dans le temps, peut s'étendre à l'ensemble des ethnies du Cameroun et faire l'objet d'une étude comparative à une époque plus reculée. L'un des champs d'investigation ouvert à partir de ce travail est l'impact de l'esthétique corporelle sur l'économie et sa contribution pour le développement touristique de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### I- Sources orales : liste des informateurs

N°	Noms et prénoms	Age	Chefferie/nationalité	Fonction/titre	Etat civil	Date et lieu d'entretien
1	Aroguyam	43	Indienne	Prêtre	Non marié	21/09/2007 Ngaoundéré
2	Amina Hassana	50	Dschang	Enseignante	Mariée	10/05/2008 Ngaoundéré
3	Bakam Daniel	52	Bamena	Enseignant	Marié	15/02/2005 Bamena
4	Balomog	40	Ngaoundéré	Pasteur	Marié	18/01/05 Ngaoundéré
5	Chieukam Martine	52	Bayangam	Ménagère	Mariée	09 /10/2006 Bafoussam
6	Djiguang Antoine	82	(Foto) Dschang	Paysan	Marié	29/07/2006 Dschang
7	Dinang André	92	Mbouda	Chirurgien retraité	Marié	14/05/2005 Mbouda
8	Djoum Cathérine	76	Bayangam	Commerçante	Mariée	15/05/2007 Dschang
9	Djouoka Marthe	67	Mbouda	Agent d'Etat retraitee	Mariée	16/05/2006M bouda
10	Djouokep Suzanne	85	Bangou	Ménagère	Veuve	28/08/2006 Bangou
11	Djouompang Fidèle	61	Bangangté	Pasteur	Marié	16/05/2005 Mbouda
12	Domo Germaine	49	Bangou	Couturière	Mariée	16/01/2005 Ngaoundéré
13	Douanla Pauline	69	(Balatchi) Mbouda	Ménagère	Veuve	24/09/06 Dschang
14	Fandio Albert	70	Bamena	Ancien commerçant	Marié	12/06/2006 Bafoussam
15	Fandjo	68	Bangangté	Chauffeur	Marié	14/05/2005 Bamena
16	Feulefack André	52	Dschang (Foto)	Pasteur	Marié	26/09/06 Dschang
17	Fojié Benjamin	68	(Bangam) Mbouda	Cadre administratif	Marié	25/07/2006 Ngaoundéré
18	Fomana Paul	92	(Bamekoumbo) Mbouda	Chef 3 <sup>e</sup> degré Bamekoumbo	Marié	15/05/2005 Mbouda
19	Fomatati Angéline	81	(Batcham) Mbouda	Ménagère	Veuve	18/07/2006 Mbouda
20	Fomekong Paul	66	Mbouda (Batcham)	Ancien commerçant	Marié	14/05/2005 Mbouda
21	Fosso Rachele	40	Bafoussam	Tenancière de parfumerie	Mariée	24/06/2006 Bafoussam
22	Fotso Léon	53	Bafoussam	Prêtre	Non marié	25/06/2006



						Bafoussam
23	Fouamen Lydie	58	Bangou	Ancienne couturière	Veuve	14/11/2005 Ngaoundéré
24	Foupa Eli	51	(Bamekoumbo) Mbouda	Commerçant	Marié	14/05/2005 Mbouda
25	Gapchou Henriette	40	(Fotetsa) Dschang	Ménagère	Mariée	25/08/2006 Dschang
26	Guiadem Hortense	48	Baham	Chanteuse/ danseuse	Mariée	10/09/2006 Dschang
27	Guiewa Marie Madeleine	79	Baham	Paysanne	Veuve	18/08/2006 Baham
28	Happy Suzanne	54	Bangou	Paysanne	Mariée	11/05/2006 Bangou
29	Happy Arlette	49	Bafang	Diététicienne	Mariée	10/11/2007 Yaoundé
30	Kago Marcelline	67	Bafoussam	Ancienne couturière	Mariée	15/03/1998 Bafoussam
31	Kameni Jean- Pierre	70	Bamena	Ancien instituteur	Veuf	15/02/2005 Bamena
32	Kami Solange	49	Bangangté	Ancienne couturière	Célibataire	26/07/06 Ngaoundéré
33	Kamning Elodie	88	Bandjoun	Paysanne	Veuve	18/08/2006 Bandjoun
34	Kana Maurelle	33	(Bafou) Dschang	Ménagère	Célibataire	16/04/2007 Ngaoundéré
35	Kengne Clarisse	42	Bandjoun	Chanteuse et danseuse	Mariée	10/09/2006 Bandjoun
36	Kenko Marie Claire	50	(Foto) Dschang	Commerçante	Mariée	23/08/2006 Dschang
37	Kenmogne Clotilde	78	Bayangam	Commerçante	Veuve	14/05/2005 Bayangam
38	Kenmogne Pascal	40	Bayangam	Teinturier	Marié	08/02/2007 Ngaoundéré
39	Kouabou Donatien	45	Bamena	Instituteur	Marié	15/02/2005 Bamena
40	Kouagne Clarisse	43	Bafoussam	Agent de l'Etat	Mariée	12/06/2006 Bafoussam
41	Kouagne Jean	68	Bafoussam	Ancien couturier	Marié	14/06/2006 Bafoussam
42	Kouameni Jacqueline	72	Bamena	Ancienne vendeuse de savon	Veuve	13/07/2005 Bamena
43	Kougang Sidonie	34	Bayangam	Infirmière	Mariée	14/05/2005 Bayangam
44	Kwayeb Solange	64	Bamena	Artisane	Veuve	29/06/2006 Bamena
45	Frère Laurent	46	Batoufam	Diacre	Non marié	22/09/2007 Ngaoundéré
46	Lienou Godfroy	38	Batié	Teinturier	Célibataire	08/02/2004 Bafoussam

47	Lontsa Geneviève	72	(Bafou) Dschang	Paysanne	Veuve	08/08/2005 Dschang
48	Macheming Sabine	79	Fotsa-toula) Dschang	Paysanne	Veuve	25/05/2007 Dschang
49	Madjou Colette	69	Baham	Sœur	Non mariée	19/08/2006 Baham
50	Maffo Antoinette	82	Baham	Ancienne commerçante	Mariée	25/05/27 Dschang
51	Maffomendjou Régine	45	Bansoa	Commerçante	Mariée	23/08/2006 Dschang
52	Majoung Jacqueline	89	Bandjoun	Paysanne	Veuve	06/09/2006 Bandjoun
53	Maliedjeu Philomène	71	Bayangam	Ménagère	Mariée	25/07/2006 Bayangam
54	Mani Françoise	78	Bangou	Ménagère	Veuve	12/08/06 Bangou
55	Mani Catherine	60	Bandjoun	Commerçante	Veuve	06/09/2006 Bandjoun
56	Maptoum Christine	94	Bandjoun	Paysanne	Mariée	02/04/2005 Bandjoun
57	Matou Martine	92	Mbouda	Epouse royale	Mariée	14/12/2005 Mbouda
58	Mawamba Hortense	82	Dschang (Foto)	Ancienne couturière	Veuve	25/07/2007 Dschang
59	Mayou Chantal	63	Baham	Ménagère	Mariée	15/02/2005 Dschang
60	Mbangmo Juliette	49	Dschang (Foto)	Agent de l'Etat	Célibataire	25/08/2006 Dschang
61	Mechieumeu	80	Baham	Ancien scarificateur	Marié	07/09/2006 Dschang
62	Mefré Henri	70	(Bagam) Mbouda	Prince bagam	Marié	14/12/2006 Mbouda
63	Mejie Lucienne	64	Bandjoun	Paysanne	Mariée	04/04/2007 Bandjoun
64	Metangmo Roger	71	Dschang (Foto)	Paysan	Marié	26/07/2005 Dschang
65	Metcha Brigitte	75	Bangou	Ménagère	Veuve	12/05/2006 Bangou
66	Momo Jacqueline	64	Dschang	Ménagère	Divorcée	26/07/2005 Dschang
67	Moyim Elise	48	Bafoussam	Couturière	Divorcée	20/04/2004 Bafoussam
68	Nde poufong Zacharie	74	Bamenda	Commerçant	Marié	24/04/2004 Bafoussam
69	Ngamou Rebecca	72	Bangou	Paysanne	Veuve	12/08/2006 Bangou
70	Ngandjoun Josephine	74	(Foto) Dschang	Paysanne	Veuve	22/09/2006 Dschang

71	Ngatcho Brigitte	62	Bamena	Chanteuse	Mariée	14/07/2005 Bamena
72	Nganwaou Jacobine	89	Bangou	Ménagère	Veuve	14/05/2006 Bangou
73	Ngouamou Micheline	71	Bangou	Paysanne	Veuve	24/08/2005 Bangou
74	Nguemngang pauline	80	Bangou	Ménagère	Veuve	12/05/2006 Bangou
75	Ngueyep Jeanne	60	Bangou	Paysanne	Mariée	12/05/2006 Bangou
76	Nguouandge Suzanne	45	Mbouda	Puéricultrice	Divorcée	11/05/2006 Mbouda
77	Njitang Sorel	35	Bamena	Agent de l'Etat	Mariée	15/04/2007 Bamena
78	Njouhou Rebecca	90	Bangou	Potière	Veuve	12/05/2006 Bangou
79	Nkammi Joseph	71	Bamena	Notable chefferie bazou	Marié	26/07/2006 Bafoussam
80	Nouagep Lynne	42	Batoufam	Agent de l'Etat	Célibataire	17/05/2005 Ngaoundéré
81	Noumbissie Catherine	80	Baham	Commerçante	Veuve	21/12/2006 Dschang
82	Nyatchou Aline	58	(Foto) Dschang	Ancienne coiffeuse	Divorcée	23/11/2006 Dschang
83	Pangou Thérèse	47	Bamena	Institutrice	Mariée	15/02/2005 Bamena
84	Pola André	73	Bafoussam	Ancien couturier	Marié	28/07/2006 Bafoussam
85	Silienou Benjamen	65	Batié	Cadre administratif	Marié	06/05/2005 Ngaoundéré
86	Simeni Rosalie	69	Bangou	Ancienne couturière	Veuve	14/05/2005 Bangou
87	Simeni Yasmine	38	Bangou	Jardinière	Veuve	11/05/06 Bangou
88	Simeu Marie Claire	53	Bandjoun	Commerçante	Marié	10/09/2006 Bandjoun
89	Simo Anne- marie	56	Bandjoun	Sœur	Non mariée	11/09/2006 Bandjoun
90	Simo Clotilde	79	Bafoussam	Commerçante	Veuve	24/08/06 Bafoussam
91	Simo Thérèse	67	Bangou	Paysanne	Divorcée	10/09/2006 Bandjoun
92	Soumbou Etienne	92	Douala	Chef de famille sawa	Marié	02/08/1998 Ngaoundéré
93	Tagne Paul	60	Bandjoun	Pasteur	Marié	25/04/2006 Bafoussam
94	Takoudjou Norbert	74	Bamendjou	Ancien couturier	Marié	31/07/2006 Dschang

95	Talom Bernard	75	Bandjoun	Cadre administratif retraité	Marié	22/09/2006 Bafoussam
96	Tambou Jean Pierre	68	(Balachi) Mbouda	Fils d'ancien chasseur	Marié	09/06/2006 Dschang
97	Tankeu Polin	63	Bamena	éleveur	Marié	21/12/2006 Bamena
98	Tchamgeuh Laurent	95	(Galim) Mbouda	Commerçant	Veuf	16/05/2006 Mbouda
99	Tchamou Pauline	83	Bangou	Ménagère	Mariée	11/05/2006 Bangou
100	Tchandjou Brigitte	56	Bangou	Diététicienne	Mariée	08/11/2007 Bafoussam
101	Tchandjou Madeleine	60	Bafoussam	Guérisseuse traditionnelle	Mariée	15/05/2006 Bafoussam
102	Tchankou Victorine	48	Bangangté	Potière	Mariée	09/09/2006 Bafoussam
103	Tchapda Marie	88	Bangou	Agent de l'Etat retraitée	Mariée	28/08/2006 Bangou
104	Tchatchouang Monique	78	Bangou	Ménagère	Veuve	28/08/2006 Bangou
105	Tchatchouang Pauline	68	Bangou	Ménagère	Veuve	12/05/2006 Bangou
106	Tchefenjem Jean	82	Bayangam	Ancien commerçant	Veuf	10/08/2005 Dschang
107	Tchieufack Madeleine	52	Dschang	Commerçante	Mariée	08/08/2005 Dschang
108	Tchokote Eli	57	Bangangté	Chauffeur	Marié	10/05/2006 Bafoussam
109	Tchoua Angèle	46	Dschang (Foto)	Informaticienne	Mariée	24/06/2007 Dschang
110	Tchoudjeu Véronique	66	Bamena	Institutrice	Mariée	09/09/2006 Bafoussam
111	Tchoupé Jean	94	Bangou	Paysan	Veuf	12/05/2005 Bangou
112	Tchuenta Hélène	75	Bayangam	Paysanne	Veuve	25/07/2006 Bayangam
113	Temgoua Chantal	24	Dschang (Foto)	Etudiante	Célibataire	08/08/2005 Dschang
114	Tindjou Madeleine	52	Bafoussam	Institutrice	Mariée	28/06/2006 Bafoussam
115	Tiomo Antoinette	63	(Foto) Dschang	Institutrice retraitée	Mariée	08/08/2005 Dschang
116	Tongmeu Jean	71	Bandjoun	Paysan	Veuf	06/09/2006 Bandjoun
117	Tonta Jacqueline	90	Bamena	Paysanne	Mariée	21/12/2006 Bamena
118	Tsague jean	65	(Foto) Dschang	Teinturier	Marié	12/12/1997 Ngaoundéré

119	Tsafack Madeleine	70	(Foto) Dschang	Agent de l'Etat retraitée	Mariée	08/08/2005 Dschang
120	Tsalefack Andreu	59	(Foto) Dschang	Pasteur	Marié	17/05/2007 Ngaoundéré
121	Tsamo Jaqueline	76	(Foto) Dschang	Ménagère	Mariée	25/08/06 Dschang
122	Waffo Samuel	64	Baham	Paysan	Marié	23/12/2006 Baham
123	Wakam Jules	66	Baham	Animateur	Marié	23/12/2006 Baham
124	Walif Koïta	57	Maliennne	Bijoutier	Marié	10/05/2008 Ngaoundéré
125	Wamba André	91	(Foto) Dschang	Forgeron	Veuf	11/06/2005 Dschang
126	Wamba Jean Pierre	85	Bamena	Chef de famille bamena	Veuf	30/07/2006 Ngaoundéré
127	Wandji Jacqueline	68	Bamena	Commerçante	Mariée	15/02/2005 Bamena
128	Woubigoung Charles	41	Bandjoun	Pharmacien/dermatologue	Marié	16/05/2007 Ngaoundéré
129	Woumvo Pascal	73	(Foto) Dschang	Forgeron	Marié	13/06/2005 Dschang
130	Yangmé Caroline	26	Bamena	Coiffeuse	Célibataire	18/02/2005 Bamena
131	Youmbi André	45	Bamena	Gynécologue	Marié	16/05/2007 Ngaoundéré

Les prostituées ainsi que certaines informatrices interrogées ont requis l'anonymat. Par conséquent, leurs références ne figurent pas dans ce tableau.

## II- Sources écrites

### II.1- sources d'archives

- 1- ANY (Archives Nationales de Yaoundé), APA/2 : Lettre du Haut commissaire de la République Française au Cameroun adressée à messieurs les chefs de région sur les mutilations volontaires et scarifications
- 2- ANY, 7688 cl/ APA : Lettre du 11 décembre 1951 du Ministère de la France d'Outre-mer adressée au haut commissaire de la république française au Cameroun sur les mutilations volontaires et scarifications
- 3- ANY, 422 cl/ APA du 22 Janvier 1952/ pièces
- 4- ANY, 111 cl/ APA du 22 janvier 1952
- 5- ANY, n° 285/BT : Lettre ministérielle n° 9648 du 11-12-1951 sur les mutilations volontaires et scarifications

### II.2- Fonds privés

- Fonds privés Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis
- Fonds privés Djouoka Félicité
- Fonds privés Foupa Eli, Mbouda
- Fonds privés Hjanzoc Madeleine
- Fonds privés Hakou Diane
- Fonds privés Kengne Jeanne
- Fonds privés Maffock Nathalie
- Fonds privés Massa Anne
- Fonds privés Mopo Elalie
- Fonds privés " Studio Photos Champs Elysées"
- Fonds privés Pokam Boniface
- Fonds privés Sadeu Jean Mathieu
- Fonds privés Sonna Désiré
- Fonds privés Tamtchap Hélène
- Fonds privés Takoudoum Jean
- Fonds privés Tchefenjem Jean
- Fonds privés Tchouankap
- Fonds privés Wakponou Batcho

### II.3- Ouvrages publiés

- Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 1992, *La voie du musulman*, Beyrouth, Dar El Aker
- Abu-Lughod Lila, (éd) 1998, *Remarking Women. Feminism and Modernity in the Middle East*, New Jersey, Princetown University
- Aguilar Isidor, 1976, *Femme et mère. Les guides pratiques de la vie*, Paris, Vie et santé
- André-Marie du Sacré-cœur (sœur du), 1939, *La femme noire en Afrique Occidentale*, Paris, Payot
- Andrieu, 2000, *Force et beauté. Histoire de l'esthétique*, Paris, CID
- Anquetil Jacques, (sd) *Le tissage, Encyclopédie contemporaine des métiers d'art*, Paris, Maisonneuve et Larose
- Baba Kaké Ibrahima, 1976, *Chaka, fondateur de la nation zoulou*, Paris/ Dakar/ Abidjan, NEA
- Barbier Jean-Claude, Champaud Jacques et al. 1984, *Migrations et développement. La région du Mungo au Cameroun*, Paris, ORSTOM
- Barbier Jean-Claude, (éd) 1985, *Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, ORSTOM
- Baroin Catherine et Boutrais Jean (éds), *Actes du colloque Méga-Tchad, L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD
- Bédouin Jean-Louis et Huet Michel, 1950, *Noir d'ivoire*, Brazzaville (AEF), « Au Messager »
- Bernolles Jacques, 1966, *Permanences de la parure et du masque africains*, Paris, Maisonneuve et Larose
- Bettelheim Bruno, 1972, *Les blessures symboliques*, Paris, Gallimard
- Blondel Claude, 1906, *Les automutilateurs*, Paris, Gallimard
- Béyala Calixthe, 2000, *Comment cuisiner son mari à l'africaine*, Paris, Flammarion
- Cabot Jean et al., 1955, *Populations du Moyen Logone (Tchad et Cameroun)*, Paris, Collège de Bongor, TLO, ORSTOM
- Chombart de Lauwe Paul-Henri, (éd) 1964, *Images de la femme dans la société*, Paris, Ouvrières

- Collingwood Robin <sup>748</sup>, 1946, *The Idea of History*, Oxford, Clarendon Press
- Commandant Lenfant, 1905, *La grande route du Tchad*, Paris, Hachette
- Coquery-Vidrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Desjonquères
- Coquet Michèle, 1996, *Arts de cour en Afrique noire*, Paris, Adam Biro
- Cordonnier Rita, 1987, *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, L'Harmattan
- Dailly Christophe, (éd) 1982, *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaine*, Abidjan, Nouvelles éditions africaines
- Delarozière Roger, 1950, *Les institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké*, Yaoundé, ORSTOM
- Deniel Raymond, 1985, *Femmes des villes africaines*, Abidjan, Inades
- Deschamps Hubert, (éd) 1970, *Histoire générale de l'Afrique noire. De Madagascar et des archipels. Des origines à 1800*, t.1, Paris, PUF
- Deschamps Hubert, (éd) 1971, *Histoire Générale de l'Afrique Noire*, t.2, Paris, PUF
- Deslandres Yves, Muller Francis, 1986, *Histoire de la mode au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF
- Desroches Noblecourt Christiane, 1985, *Le grand pharaon Ramsès et son temps*, Catalogue de l'Exposition, Montréal
- Desroches-Noblecourt Christiane, 1986, *La femme au temps des pharaons*, Paris, Stock
- Dieterlen Georges, 1951, *Essai sur la religion bambara*, Paris, PUF
- Diop Cheikh Anta, 1979, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine
- Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, *Les chefferies bamiléké dans l'enfer du modernisme...Une chefferie de demain. Architecture, Ethnologie, Art au Cameroun*, Couéron (France), Ed. Djaché Nzéfa Sylvain
- Dongmo Jean Louis, 1980, *Le dynamisme bamiléké*, vol. I et vol. II, Yaoundé, CEPER
- Dupire Marguérite, 1970, *Organisation sociale des Peuls*, Paris, Plon
- Ebin Victoria, 1979, *Corps décorés*, Londres, Chênes

---

<sup>748</sup> Il nous a été difficile de trouver les prénoms d'auteurs dont les références portent un astérisque.



- Eichinger et Ferro-Luzzi Gordon, 1978, *Le monde indien*, Paris, Atlas
- Ekoum Daké Trimua, (éd) (sd) *Histoire du christianisme. Quelques éléments*, Yaoundé, CLE
- Erman Adolph et Ranke Hermann, 1994, *La civilisation égyptienne*, Paris, Payot
- Essomba Joseph-Marie, 1982, *L'art traditionnel au Cameroun. Statues et masques*, Autriche, Jean Dupuch
- Essomba Joseph-Marie, 1985, *L'art africain et son message*, Yaoundé, CLE
- Essomba Joseph-Marie, 1986, *Bibliographie critique de l'archéologie camerounaise*, Yaoundé, Librairie Universitaire
- Etoga Eli, 1971, *Sur les chemins du développement. Histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé-Cameroun, Centre d'édition et de production des manuels et d'auxiliaires de l'enseignement
- Faïk-Nzuji Clémentine, 1993, *La puissance du sacré, l'homme, la nature et l'art en Afrique noire*, Bruxelles, la Renaissance du livre
- Falgayrettes-Leveau Christiane, 1994, *corps sublimes*, Paris, Dapper
- Fame Ndong Jacques, Nnommo Marcelline et al., (éd) 2002, *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE
- Fardon Richard, 1988, *Raiders and Refugees. Trends in Tchamba Political Development 1750 to 1950*, Washington/London
- Fèbvre Lucien, 1953, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin
- Gabus Jean, 1958, *Au Sahara. Arts et symboles*, Neuchâtel (Suisse), De la braconnière
- Gessain Monique et al., 1960, *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton et Co
- Goffman Ervin, 1979, *Gender Advertisements*, United Kingdom, MP. LTD
- Goldberg Jeremy, 1997, *Women in Medieval English Society*, London, Sutton Publishing
- Grau Françoise-Marie, 1996, *L'industrie de l'habillement*, Paris, PUF, « Que sais-je » ?
- Gröning Karl, 1997, *la peinture du corps*, Paris, Arthaud
- Grosfilley Anne, 2004, *Afrique des textiles*, Paris, Edisud
- Guernier Eugène, (éd), 1951, *Encyclopédie de l'Afrique française : Cameroun-Togo*, Paris, Unifrançais

- Guillemette Andreu, 1992, *L'Égypte au temps des pyramides. Troisième millénaire avant J.-C.*, Paris, Hachette
- Hammond Peter, 1994, *Food and Feast in Medieval England*, London, Sutton Publishing
- Heuze Stéphanie, (éd), 2000, *Changer le corps ?* Paris, La Musardine
- Hyman L.\*, Voorhoeve J.\* et Bouquiaux L.\* (éds), 1980, *L'expansion bantoue*, Paris, SELAF, 3 vols
- Holas Bohumil Bernard, 1951, *L'homme noir d'Afrique*, Dakar, IFAN
- Jeudy Henri Pierre, 1998, *Le corps comme objet d'art*, Paris, Armand colin
- Jimenez Marc, 1997, *Qu'est-ce que l'esthétique ?* Paris, Gallimard
- Kengne Fodouop, 2004, *Le marché de la friperie vestimentaire au Cameroun*, Paris, L'Harmattan
- Ketchoua Thomas (éd) sd, *Les peuplades de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3000 ans*, Yaoundé-Cameroun, Presses de l'Imprimerie Nationale
- Laclavère Georges, (éd), 1979, *Atlas de la République Unie du Cameroun*, Paris, Jeune Afrique
- Lebeuf Jean-Paul, 1946, *Vêtements et parures du Cameroun français*, Paris, Arc-en-Ciel
- Le Breton David, 2003, *La peau et la trace. Sur les blessures de soi*, Paris, Métailié
- Le Breton David, 2002, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, Paris, Métailié
- Le Breton David, 1999, *L'adieu au corps*, Paris, Métailié
- Lecoq Raymond, 1953, *Les Bamiléké. Une civilisation africaine*, Paris, Présence africaine
- Lembezat Bertrand, 1972, *Les populations païennes du Nord Cameroun et de l'Adamaoua*, Paris, PUF
- Leviss-Strauss Claude, 1955, *Tristes Tropiques*, Paris, 1018
- Ly Madina et Achola Pala, 1979, *La femme africaine dans la société précoloniale*, Paris, Unesco
- Laponte-Guiguère, 1989, *Vocabulaire, arts appliqués, art plastique, esthétique et histoire de l'art*, Paris, Arthaud
- Lepage Claudie et Pagès Fanchon, 1988, *Le grand livre de la femme*, Paris, Mercure de France

- Liotard Pierre, 2001, *Performances corporelles : chairs triturées et corps exposés*, Culture en mouvement, n° 39, Paris
- Marion Gilles, 1992, *Mode et marché, les stratégies marketing du vêtement*, Paris, Liaisons
- Michaud Yves, 1999, *Critères esthétiques et jugements de goût*, Nîmes, Jacqueline Chambon
- Mohammadou Eldridge, 1971, *Traditions d'origine des peuples du Centre et de l'Ouest Cameroun, (Mboum, Tikar, Bamoun, Bamenda, Bansa, Bamiléké, Voute)*, Yaoundé
- Mohammadou Eldridge, 1990, *Traditions historiques des peuples du Cameroun central*, vol. 1, Mbéré et Mboum, Tikar, Tokyo, ILCAA
- Morin Serge, 1996, *Le Haut et le Bas. Signatures sociales, paysages et évolutions des milieux dans les montagnes d'Afrique centrale (Cameroun et Tchad)*, Bordeaux, CRET, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III
- Mveng Engelbert, 1964, *L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, Paris, MAME
- Mveng Engelbert, 1980, *L'art et l'artisanat africains*, Yaoundé, CLE
- Ngueguim Jean et Kamta Isaac Makarios, 1992, *L'église hier et aujourd'hui. Trésors des camps nationaux*, tome 4, Ndoungué, EEC
- Notue Jean-Paul, 1988, *La symbolique des arts bamiléké (Ouest Cameroun) : approche historique et anthropologique*, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne
- Pastoureau Michel, 1986, *Figures et couleurs, étude sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Paris, Le Léopard d'or
- Pastoureau Michel, 1989, *Le vêtement, histoire, archéologie et symbolique vestimentaire*, Paris, Le léopard d'or, Philadelphia, Temple University
- Paulme Denise (éd), 1966, *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton et Cie
- Puepi Bernard et Njomgang Henri, 2003, *Le Cameroun. Arts, histoire et traditions*, Paris, L'Harmattan
- Roche Daniel, 1989, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier
- Sédar Senghor Léopold, 1964 et 1973, *Poèmes*, Paris, Seuil

- Sim Alison, 1994, *Food and Feast in Tudor England*, London, Sutton Publishing
- Sonolet Louis, 1970, *Le parfum de la dame noire. Psychologie humoristique de l'amour africain*, Paris, F. Juven
- Tamsir Niane Djibril, 1975, *Le Soudan occidental aux temps des grands empires. IX<sup>e</sup>- XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Présence Africaine
- Tardits Claude, 1960, *Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun*, Paris, Berger-Levrault
- Tardits Claude, 1980, *Le royaume bamoum*, Paris, Publications de la Sorbonne, Armand Colin, pp. 83-93
- Tardits Claude (éd), 1981, *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, Vol 2*, Paris, C.N.R.S
- Tchegho Jean-Marie, *L'enracinement culturel en Afrique : une nécessité pour le développement durable. Le cas des Bamiléké du Cameroun*, Yaoundé, DEMOS
- Waquet Dominique et Laporte Marion, 2002, *La mode*, Paris, PUF
- Warnier Jean-Pierre, 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala
- Watterson Barbara, 1994, *Women in Ancient Egypt*, London, Sutton Publishing
- Willett Frank, 1990, *L'art africain*, Paris, S.A.R.L.

#### II.4- Articles et revues scientifiques

- Abwa Daniel, 2002, « Femme et politique au Cameroun précolonial et colonial : essai d'analyse historique », Fame Ndongo Jacques et al, (éds) *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, pp. 146-170
- Barbier Jean-Claude, 1981, « Le peuplement de la partie méridionale du plateau bamiléké », Tardits Claude (éd), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, Vol 2*, Paris, C.N.R.S, pp. 331-354
- Bernier Eugène, 1943, « Les coutumes », *Territoires du Cameroun*. Bulletin de la Société d'Etudes Camerounaises, n° 3
- Buisson Emile, 1931, *Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques, Togo-Cameroun*, Paris, IFAN
- Buisson Emile, 1943, « Matériaux pour servir la préhistoire du Cameroun », Bulletin de la Société préhistorique française, n°6, Paris, pp. 335-348

- Devisse Jean, 1981, « Le passé africain dort dans son sol », *Recherche, Pédagogie et Culture*, n°55
- Dong'Aroga Joseph, 2002, « La place de la femme dans la société camerounaise traditionnelle d'après la littérature orale », Fame Ndongo Jacques et al, (éds), *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, pp. 87-100
- Essomba Joseph-Marie et Notué Jean-Paul, 2002, « L'image de la femme dans l'iconographie camerounaise », Fame Ndongo Jacques et al, (éds), *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, pp. 181-217
- Fardon Richard, 1999, « Pere and Chamba : A Report on Comparative Researches in Adamawa, North Cameroun », *Ngaoundéré-Anthropos, Revue des Sciences Sociales*, Université de Ngaoundéré, vol. 4, pp. 5-52
- Hamadou Adama, 1999, « Islam et relations inter-ethniques dans le Diamaré (Nord-cameroun) », *Histoire et Anthropologie. Démocraties et autoritarismes. Arts, artistes, artisans*, n° 18-19, pp. 280-308
- Hie Nea Jules, « Editorial », 1977, *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaines*, Abidjan, Nouvelles éditions africaines, pp. 7-9
- Laoukissam Feckoua Laurent, 1994, « Les labrets, marque de l'histoire ou recherche esthétique ? », *L'identité tchadienne. L'héritage des peuples et les rapports extérieurs*, Paris, l'Harmattan, pp. 117-138
- Maret Pierre de, 1980, « Preliminary report on 1980 fieldwork in the Grassfields and Yaoundé, Cameroon », *Nyame Akuma*, XVII, (1980), pp. 10-121
- Maret Pierre de, 1982, « New survey of archaeological research and dates for West-Central and North-Central Africa », *Journal of African History*, XXIII, pp. 1-15
- Marliac Alain, (sd), « Peuplement ancien du Cameroun », Essomba Joseph-Marie (éd), *Archéologie du Cameroun, Actes colloque international sur l'archéologie camerounaise*, Paris, Karthala
- Mbiapo Donmgang Félicité et Tchuinmogne J. S.,\* 1985, « Teneur en quelques sels minéraux des sauces traditionnelles nkui et naa pow », *Annales de la Faculté des Sciences*, III, n° 5, Yaoundé I, pp 97- 106
- Memel-Fotê Harris, 1978, « L'idée d'une esthétique négro-africaine », *Illena, Revue de Littérature et d'esthétique négro-africaines*, Université Nationale d'Abidjan, NEA, pp. 13-18

- Mohammadou Eldridge : 1999 a, « Le poney conquérant des savanes du Cameroun central (ca 1750-1850) », Baroin Catherine et Boutrais Jean (éds), Actes du colloque Méga-Tchad, *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, Paris, IRD
- 1999 b, « Nouvelles perspectives de recherche sur l'histoire du Cameroun central au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'invasion Baare-Tchamba », *Ngaoundéré-Anthropos, Revue des Sciences Sociales*, Université de Ngaoundéré, vol. 4, pp. 53-100
- Nizésété Bienvenu Denis, 1996, « Les hommes, les arbres et le bois à l'Ouest-Cameroun : des éléments d'ethnobotanique, d'archéologie et de technologie du bois », *Annales de l'Université de Ngaoundéré*, vol. 1, pp. 63-89
- 2001, « Patrimoine culturel de l'Afrique Centrale : fondement d'une intégration régionale véritable », Abwa Daniel, Essomba Joseph-Marie et al (éds), Actes du Colloque international : *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, Yaoundé, PUY, pp. 37-40
- Nchoji Nkwi Paul et Warnier Jean-Pierre, 1982, "Elements for a History of the Western Grassfields", *Publication of the Departement of Sociology*, University of Yaounde, SOPECAM
- Nodem Jean-Ernest, 2006, « Perspectives du développement des activités touristiques au centre climatique de Dschang », *Enjeux*, n° 25, Yaoundé, FPAE
- Ongoum Louis Marie, 1979, « Eros bamiléké », *ABBIA*, Revue culturelle camerounaise, Yaoundé
- Ombolo Jean-Pierre et al., septembre 1982, « Phénomène des mutilations corporelles. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique. Sa place et son importance dans la recherche anthropologique », *Cahier de Sociologie*, publications du département des sociologie, nouvelle série, n°1, Yaoundé, ESSTIC, pp. 22-29
- Pagezy Hélène, 1989, « L'alimentation de la femme primipare chez les Ntomba du Zaïre », Hladik Claude Marcel, Bahuchet Serge et Garine Igor de, *Se nourrir en forêt équatoriale. Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique*, Paris, UNESCO/MAB, pp. 64-92
- Perrois Louis et Notué Jean-Paul, 1986, « Contribution à l'étude des arts plastiques du Cameroun », *Muntu*, n°4-5, Libreville
- Perrois Louis et Notué Jean-Paul, 1993, « Arts et culture dans le Grassland camerounais », *Les rois sculpteurs, art et pouvoir dans le Grassland camerounais*, Paris, MNAAO et Réunion des musées nationaux de France, pp. 162-222

- Shimada Yoshihito, 1982, « Formation d'une civilisation complexe, Islam et vêtements en Afrique subsaharienne : Etudes de l'Adamaoua », *Senri and Ethnological Studies*, 31, Japan, Osaka
- Shimoyasuka Chiaki and Iseki Kazuyo, 2006, « The class system in Bafut kingdom: A brief note of the research of festival Abin" Shimada Yoshihito (ed), *African traditional kingdoms studies III. The hierarchy and the multi and super-ethnic regional formation concerning African traditional kingdoms*, Japan, Nagoya University, pp. 163-173
- Soucadaux André et Aujoulat Louis Paul (éds), 1952, « Le Cameroun ». Aspect géographique, historique, touristique, économique et administratif du territoire », *les documents de France*, Paris, Alépée et Cie
- Spitz Georges, (éd), 1947, *La France équatoriale : L'Afrique Equatoriale Française, Le Cameroun*, Collections Terres Lointaines, Paris, société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales
- Stallcup K,\* « La géographie linguistique des Grassfields », Vol 1, pp. 43-58
- Tchiegang Clergé et Mbougoueng Pierre Désiré, 2005, « Composition chimique des épices utilisées dans la préparation du *Nah poh* et du *Nkui*, de l'Ouest-Cameroun », *Tropicultura*, 23, n° 4, Bruxelles, pp. 193-200
- Temgoua Albert-Pascal, 2002, « Statut et rôle de la femme dans la société bamiléké précoloniale », Fame Ndongo Jacques et al, (éd) *La femme camerounaise et la promotion du patrimoine culturel*, Yaoundé, CLE, pp. 66-80
- Van Neer W.\*, 1990, « Les faunes de vertébrés quaternaires en Afrique centrale », Lanfranchi Raymond et Schwartz Dominique (éds), *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*, ORSTOM, Paris, pp. 195-220
- Wakam Jean, 1994, « De la pertinence des théories « économistes » de fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain », *Les Cahiers de l'IFORD*, Yaoundé, n°8
- Warnier Jean-Pierre, 1984, « Histoire du peuplement et genèse des paysages dans l'Ouest-Camerounais », *Journal of African History*, 25 and Kadomura Hiroshi and Kiyonga Jota, 1994, "Origin of Grassfields Landscape in the West Cameroon Highlands", Kadomura Hiroshi (éd), *Savannization Processes in Tropical Africa II*, Department of Geography, Tokyo Metropolitan University, Tokyo, pp. 47-85
- Warnier Jean-Pierre, 1980, « Les précurseurs de l'Ecole Berlitz: le multilinguisme dans les Grassfields du Cameroun », Vol 2, pp. 827-884, Hyman L.\*, Voorhoeve J.\* et Bouquiaux L.\* (éds), *L'expansion bantoue*, SELAF, Paris, 3 vols, pp. 827-884

Zadi Bernard, 1977, « Notes brèves sur l'art et la beauté », *Revue de Littérature et d'esthétique négro-africaines*, Abidjan, Nouvelles éditions africaines, pp. 23-30

## II.5- Brochures, journaux et support de cours

Abwa Daniel, 1999, « République ethnique d'hier et d'aujourd'hui : ce sont les mêmes qui profitent », *Impact Tribune*, n° 14, janvier-février-mars, 1999

Bah Thierno Mouctar, 1984, « Migrations anciennes et peuplement du Cameroun », cours d'Histoire, 2<sup>e</sup> année Histoire et Géographie, Université de Yaoundé, Manuscrit

Deriot Corinne, Pascali Anna, 1999, « Les jeteurs de cauris », pp 6-10, *Afrique passion*, n°2, printemps, 1999

« Devenir au féminin », 7<sup>ème</sup> année, 1970

« Divas, le féminin de couleurs » (n°2 août-septembre 1999) (n°4 Décembre 1999)

« Femme Actuelle », Août 1986, janvier 1995

« Girls ! », Le mensuel 100% filles, avril 1999

« La Saga du Pagne », décembre 2000 - janvier 2001, *Planète Jeunes*, n°48

« Le Messager », n°1136, 30 octobre 2000, Douala

« Madame Figaro », février 1990-septembre 1993

« Maxi », janvier 1990, novembre 1994

« Paris Match », février 1997-janvier 2000

« Un luxe devenu nécessité. Rétrospective du savon », *Réveillez-vous*, 08 août 2005

« Stimulés par les choses magnifiques de Dieu », *La tour de garde*, 2005, 1<sup>er</sup> août 2002, vol. 123, n°15

« Wives », mars 1982-décembre 1985

## II.6- Dictionnaires, Encyclopédies et Atlas

Balandier Georges, 1968, *Dictionnaire des civilisations africaines*, Paris, Fernan Hazan

Champaud Jacques, 1972, *Dictionnaire des villages de la Mifi*, Yaoundé, ORSTOM

Champaud Jacques, 1974, *Dictionnaire des villages du Ndé*, Yaoundé, ORSTOM

Champaud Jacques, 1972, *Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest*, Yaoundé, ORSTOM



*Dictionnaire Le petit Larousse*, 2000, Paris, Larousse

*Dictionnaire encyclopédique*, 2002, Paris, Larousse

*Dictionnaire encyclopédique de la Bible*, 1987, Bruxelles, BREPOLs

*Dictionnaire Encyclopédique pour tous illustré*, Paris, Larousse, 1986

*Dictionnaire des médecines naturelles*, HO-Z., Marabout service santé

*Encyclopédie. Famille. Beauté et hygiène*, 1971, Paris S.A., Presses encyclopédiques de France

*Encyclopédie Britannica*, 2000

*Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2005

*Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2006

*Encyclopédie Microsoft Encarta*, 2007

*Encyclopédie Universalis*, Paris, SA, 99

Kelly Mary (éd), 1998, *Encyclopedia of aestheticsn*, London, Collings

Van Lier Henri, 1980, « Esthétique », *Encyclopedia Universalis*, vol.6, Paris, S.A.

Moby Etia Paul, 1979, « Climat », Laclavère Georges, *Atlas de la République Unie du Cameroun*, Paris, Jeune Afrique

*Wikipédia, l'Encyclopédie libre*

## **II.7- Thèses et mémoires**

### **II.7.1- Thèses de Doctorat**

Ghomsi Emmanuel, 1972, « Les Bamiléké du Cameroun. Essai d'étude historique des origines à 1920 », Thèse de Doctorat III<sup>e</sup> cycle d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne

Gormo Jean, 2004, « Les plantes et l'homme dans les sociétés toupouri et massa du Nord-Cameroun du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », Thèse de Doctorat Ph./D d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Hambro Alnaes Anne, 1998, « Identifying Dress, Clothes as Instruments of Division and Expressions of Belonging, Magister Artium Dissertation », Department and Museum of Anthropology, University of Oslo

Nizésété Bienvenu Denis, 1992, « Les hommes et le bois dans les hauts plateaux de l'Ouest-Cameroun. Des éléments pour l'archéologie, l'histoire et la technologie du bois dans les Grassfields. Des éléments pour l'archéologie, l'histoire et la technologie du bois dans les Grassfields », Thèse de Doctorat Nouveau Régime d'Histoire, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne

### **II.7.2- Mémoires de DEA /Projets de thèse de doctorat**

Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 2001, « L'esthétique corporelle de la femme du Nord-Cameroun. Etudes historique et anthropologique. Du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », mémoire de DEA d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Bouba Haman, 2001, « Textiles traditionnels et modernes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Production, commercialisation et consommation », mémoire de DEA d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Kouam Martin, 2000, « Les sculptures architecturales du plateau bamiléké (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », projet de thèse de Doctorat d'Histoire de l'art, Université de Yaoundé I

### **II.7.3- Mémoires de maîtrise**

Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1999, « L'esthétique féminine à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Bouba Hamman, 1998, « Les textiles Leppi au Nord-Cameroun. Production, usages et mutations (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles) », mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Dongmo Jean Louis, 1969, « La chefferie de Bafou. Etude de géographie rurale », travaux d'étude et de Recherche pour la maîtrise, Université de Lille

Fanta Bring, 2006, « Ethique et esthétique dans les stratégies de séduction chez les Guiziga, Mboum et Mbororo du Nord Cameroun. Permanences et changements », mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Fosso Dongmo Basile, 1986, Problématique de la recherche archéologique dans la Menoua (Ouest-Cameroun), Mémoire de Maîtrise d'Histoire, option Archéologie Université de Yaoundé

Fouellefack Kana Célestine, 1987, « Introduction à l'étude archéologique de la céramique du département de la Menoua : cas de Bafou », Mémoire de Maîtrise d'Histoire, option Archéologie, Université de Yaoundé

Hakou Diane, 2007, « Les moyens de communication dans les sociétés traditionnelles bangou et bamena (Ouest-Cameroun) : perspective historique », mémoire de DEA d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Nenkam Jean-Claude, 1977, « Bayangam, étude géographique », mémoire de DES, Département de géographie, Université de Yaoundé

## **II.7.4- Rapports de recherche de Licence d'Histoire**

Atoukam Tchefenjem Liliane Dalis, 1998, « Femme et esthétique à Ngaoundéré. De 1960 à 1998 », Rapport de recherche de Licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré

Betga Djenkwé Noël, 2003, « L'esthétique corporelle de la femme du Ndé (Ouest Cameroun) : tradition et modernisme », Rapport de recherche de Licence d'Histoire, Université de Ngaoundéré

## **III- Sources sonores et audio-visuelles**

### **III.1- Emissions radiophoniques et télévisées**

Emission radiophonique « Qu'est-ce que le vêtement ? », du 28/03/06, Salomon Diguéré, Radio Bonne Nouvelle Ngaoundéré

Emission télévisée, *Jeunesse parlons-en* : « Jeunesse et phénomène de mode », du 30/10/2005, Michèle Ngoumou, CRTV

Emission télévisée, *The Debate*: « *There's nothing wrong in the way youth dresses today* », 12/11/2005, CRTV

Emission télévisée, *Au féminin* « Pourquoi et pour qui les femmes se décapent et altèrent leur peau »? 12/07/2007, Canal 2 International

Emission télévisée, *Délices* : « Propriétés du mets de concombre », du 16/10/2007, Elétana, diététicienne, CRTV

Emission télévisée, « La mode », 26/10/2007, CRTV

### **III.2- Variétés musicales**

Fontannel, « Toutes les femmes sont belles »

Lady Ponce, « Le ventre et le bas ventre »

Sergio Polo « L'historien », « La femme bamiléké »

## **IV- sources iconographiques**

Buisson Emile, 1931, « Eléments d'une carte ethnographique et des données anthropologiques », *Togo-Cameroun*, Paris

1936, *Dépôt des archives du Musée Royal de l'Afrique centrale à Terouren*, Bruxelles

Djaché Nzéfa Sylvain, 1994, *Les chefferies bamiléké dans l'enfer du modernisme...Une chefferie de demain. Architecture, Ethnologie, Art au Cameroun*, Couéron (France), Ed. Djaché Nzéfa Sylvain

Garine Eric de, 1989, « Alimentation et médecine traditionnelle chez les Yassa du Sud-Cameroun », (éds) Hladik Claude Marcel, Garine Igor de, Paris, Unesco/MAB

Jeffreys Mervyn Waldegrave, 1945 *ca*, Communication personnelle du Dr David Zeitlyn, anthropologue, Archives de l'Université de Kent (Grande Bretagne),

Lecoq Raymond, 1953, *Les Bamiléké. Une civilisation africaine*, Paris, Présence Africaine

## **V- Sources biblique et coranique**

La Sainte Bible, « De l'Ancien et du Nouveau testament », version française (sd)

Le Saint Coran, traduction Hamidullah, XVI, 126

## **VI- Sources électroniques**

### **VI.1- Moteurs de recherches**

Google: [www.google.com](http://www.google.com)

Nestcan: [www.netscan.fr](http://www.netscan.fr)

Yahoo: [www.yahoo.fr/burs.dejanews.com](http://www.yahoo.fr/burs.dejanews.com)

Lycos: [www.lycos.cs.cmu.edu](http://www.lycos.cs.cmu.edu)

Echo: [www.echo.fr](http://www.echo.fr)

Exquick: [www.exquick.com](http://www.exquick.com)

Engin: [www.engin.com](http://www.engin.com)

Copernic: [www.copernic.com/fr](http://www.copernic.com/fr)

Beaucoup: [www.beaucoup.com](http://www.beaucoup.com)

### **VI.2- Sites consultés**

#### **VI.2.1- Informations générales**

<http://etudesphotographiques.revues.org>

<http://livradoo.com>

<http://www.camnet.cm>

<http://www.africamaat.com>  
<http://www.afrik.com>  
<http://www.histoireafrique.org>  
<http://www.lemuseedelacoiffure.com>  
<http://www.osmoz.fr>  
<http://www.turkanacollection.com>  
[http://www.unesco.org/culture/africa/html\\_fr](http://www.unesco.org/culture/africa/html_fr)  
<http://membres.lycos.fr>, consultation du 17/05/2005  
<http://www.resimao.org/images/product/12.55>, consultation du 10/10/2007

### VI.2.2- Informations spécifiques

- Abdou Sylla, « Sur l'ornementique de la femme africaine », *Cultures et civilisations*,  
[http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php3?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimer-article.php3?id_article=991),  
consultation du 25/05/2007
- « Brève histoire de l'esthétique capillaire africaine, étude préliminaire instructive sur  
l'art de la coiffure africaine », <http://www.africamaat.com>, consultation  
du 23/04/2005
- « Bamiléké », <http://www.bamiléké.com>
- Barbier Jean-Claude, « Le peuplement des chefferies méridionales. Notes sur les  
relations entre les populations bamiléké et les Ba-Ndem », consultation du  
17/05/200
- Buisson Emile, « Note sur les relations entre les populations Bamiléké et les Ba-  
ndem », <http://www.google.ca/search>, consultation du 25/05/2007
- Ebossé Cécile Dolisane, « Le corps féminin entre bannissement et déification.  
Une lecture socio-anthropologique de la prose camerounaise »,  
<http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys8/litteratura/dolisane.htm>,  
consultation du 13/05/2005
- Mattelart Armand, (s.d), Mondialisation. La culture globale, entre rêve et  
cauchemar », *Dossier de l'explosion de multimédia : un défi pour la  
francophonie*, Paris, AUF, [http://www.auf.org/vieuniversitaire/  
publications/multimed/mm10.htm/](http://www.auf.org/vieuniversitaire/publications/multimed/mm10.htm/) consultation du 17/05/2006
- Jean David Mimhale, 2001, « La dépigmentation a la peau dure au Cameroun »,  
<http://www.cliotexte.colonialisme>

- Notué Jean-Paul, 1988, *La symbolique des arts bamiléké (Ouest Cameroun) : approche historique et anthropologique*, version électronique, <http://www.google scholar>
- « Esthétique », [http:// fr.wikipedia.org/wiki/Esthétique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Esthétique), consultation du 17/05/2005
- « Esthétique », <http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia>, consultation du 28/05/2006
- « Définition esthétique », <http://fr.wikipedia.org>, consultation du 17/05/2006
- « Palmier à huile », [http://fr.wikipedia.org/wiki/palmier\\_%c3OAO\\_huile](http://fr.wikipedia.org/wiki/palmier_%c3OAO_huile), consultation du 10/10/2007
- « Drupes du palmier à huile », [http://fr.wikipedia.org/wiki/images. JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/images.JPG), consultation du 10/10/2007
- <http://www.resimao.org/images/product/12.55>, consultation du 10/10/2007
- « Rite, rituel », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rite>, consultation du 10/10/2007
- « Culture africaine », <http://www.afrik.com>, consultation du 03/03/2004
- « Perles », <http://www.civilization.ca/media>, consultation du 03/03/2004
- « Parures », <http://www.dafina.net/histoire.htm>, consultation du 10/04/2004
- « Culture et civilisation », <http://www.histoireafrique.org>, consultation du 18/03/2004
- « Tatouages », <http://www.kustomtattoo.com/tatouage-piercing-paris-tattoo/tatouage-tattoo-histoire-symbole.htm>, consultation du 29/09/2006
- « Coiffures », <http://www.lemusedelacoiffure.com>, consultation du 29/09/2006
- « Les Bamiléké », [http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimerarticle.php3?id\\_article=991](http://www.refer.sn/ethiopiennes/imprimerarticle.php3?id_article=991), consultation du 29/09/2006

# ANNEXES

## Annexe 1 : Questionnaires d'enquête n°1

### I- IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

Nom de l'informateur.....

Age et profession.....

Village ou ville.....

Date d'entretien.....

### II- QUESTIONNAIRE D'ORDRE GENERAL

1-Que signifie à votre avis le terme beauté ?

2-Quels sont à votre avis les canons de beauté féminine ?

3- Comment les femmes bamiléké se faisaient-elles belles dans les années 1900 ?

4- Quels sont les artifices qui leur permettaient de mettre leur corps en valeur ?

5- Comment s'habillaient t-elles ?

6- Comment les femmes entretenaient-elles leurs cheveux?

7- Comment se chaussaient-elles ? Pourquoi ?

8- Avaient - elles des parures ? Comment étaient-elles ? D'où venaient-elles ?

9- Comment entretenaient-elles leur peau ?

10- Savez-vous comment les femmes se font-elles belles à partir de 1960 ?

Expliquez ?

11- Comment cette mise en valeur corps a t-elle évolué ?

12- Comment les trouvez-vous ?

### III- QUESTIONNAIRE SPECIFIQUE

#### A- MAQUILLAGE

1- Comment les femmes bamiléké entretenaient-elles leur peau ?

2- Qu'entendez-vous par maquillage ?

3- Savez-vous comment est-ce que les femmes se maquillaient dans les années 1900 ? Si oui, décrivez ? et en 2000?

4- Pourquoi se maquillaient-elles ? A quelles occasions ?

5- D'où provenait le produit cosmétique utilisé ?

- 6- Ces produits de maquillage existent-ils encore ? Où ? Les femmes les utilisent-elles toujours ? Pourquoi et comment ?
- 6- Comment les trouvez-vous ?
- 7- Comment les produits cosmétiques ont-ils évolué de 1960 à 2000 ?
- 8- Quels sont les produits utilisés à partir de 1960 ? Pourquoi ?
- 9- Où les achète t-on ? Combien coûtent ces produits ?

## **B- TATOUAGE ET SCARIFICATIONS**

- 1- Avez-vous une idée des tatouages ? Quels sont les types de tatouages que vous connaissez ?
- 2- Avez-vous des noms spécifiques pour les désigner ? Lesquels ? Que signifient-ils ?
- 3- A votre avis, est-ce que les femmes se tatouaient-elles ?
- 4- A quel âge se tatouaient-elles ? Comment ? Pourquoi ?
- 5- Combien payaient t-elles pour se faire tatouer ?
- 6- Existe-t-il des chefferies spécifiques qui se tatouaient ? Comment le faisaient-elles ?
- 7- Existaient-t-il des critères requis pour être tatoué ? Lesquels ?
- 8- Qui opérait les scarifications ?
- 9- Combien coûtait l'opération ?
- 10- Quel était le matériel utilisé ?
- 11- Où trouvait-on ces objets ?
- 12- L'usage de ces objets était-il sans danger ?
- 13- Quels dessins imprimait-on sur le corps ?
- 14- Y avait t-il des dessins pour hommes et pour femmes ?
- 15- Y avait t-il des dessins pour jeunes filles et pour femmes mariées ?
- 16- Comment se présentaient ces dessins ?
- 17- A quoi renvoient ces motifs ? Où les trouvait-on ? Pourquoi ?
- 18- Quels messages véhiculaient ces motifs ?
- 19- Pourquoi les femmes se scarifiaient-elles ?
- 20- La pratique a-t-elle évolué ?



21-Expliquez pourquoi et comment ?

22- A votre avis, y a-t-il eu des emprunts de peuples à peuples ? comment ? à quelle époque ? expliquez ?

### **C- LES VETEMENTS**

1- Comment les femmes bamiléké s'habillaient-elles dans les années 1900 ?

2- Allaient t-elles nues ou vêtues ? pourquoi ?

3- A partir de quand commencent-elles à se vêtir ?

4- D'où venaient les caches sexes ?

5- Confectionnait t-on les cache-sexes en pays bamiléké ? avec quoi ? comment ?

6- Comment se présentaient les cache-sexes ? citez-les ?

7- A quelles occasions se vêtaient t-elles de cache-sexes? pourquoi ?

8- Comment ces cache-sexes ont-ils évolué ? pourquoi ?

9- A partir de quand les femmes commencent t-elles à se vêtir ? pourquoi

10- D'où venaient ces vêtements ?

11- Comment étaient les premiers vêtements ? où les achetait-on ? Combien coûtaient t-ils ?

12- A votre avis, y a-t-il eu des emprunts de peuples à peuples ? comment ? à quelle époque ?

13- Toutes les femmes s'habillaient-elles de la même manière ? pourquoi ?

14- Ces vêtements ont-ils évolué ? depuis quand ? pourquoi ? comment ?

15- Y a t-il eu des changements dans la façon de s'habiller à partir de 1960 ? pour quelles raisons ?

16- Quels sont les différents modèles de vêtements en cours de 1960 à 1980 ?

17- Comment se présentent ces vêtements en entre 1980- 2000 ? quels sont les différents modèles sollicités ?

18- Où s'approvisionnent les femmes ? pourquoi ? quels sont les coûts pour chaque modèle ?

19- A quelles occasions ces vêtements sont-elles sollicités de 1960 à 2000 ? pourquoi?

20- Quels sont les vêtements qui ont complètement disparu? Lesquels persistent ?

## **D- LES CHAUSSURES**

- 1- Les femmes se chaussaient t-elles en 1900 ?
- 2- comment se présentent ces chaussures ?
- 3- D'où venaient t-elles ? pourquoi ?
- 4- Toutes les femmes les portaient t-elles ? pourquoi ?
- 5- Combien coûtaient t-elles ?
- 6- Comment se chaussent les femmes entre 1900-2000 ?
- 7- D'où viennent ces chaussures ? pourquoi ?
- 8- Quels sont les modèles en vogue entre ces dates ? pourquoi ?
- 9- Toutes les femmes se chaussent-elles de la même manière ? pourquoi ?
- 10- Les coupes de chaussures ont-elles évolué ? comment ? pourquoi ?

## **E- LES COIFFURES**

- 11- Comment les femmes bamiléké entretenaient-elles leurs cheveux dans les années 1900 ?
- 12- Y avait-il des huiles pour l'entretien des cheveux ? citez-les ?
- 13- D'où provenaient ces huiles ? comment se fabriquent t-elles ? les trouve t-on encore ? où ? pourquoi ?
- 14- Ces huiles ont-elles encore les mêmes usages ? lesquels ?
- 15- Savez-vous comment est-ce que les femmes se coiffaient à cette époque ? Si oui, décrivez ?
- 16- Toutes les femmes se coiffaient-elles de la même manière ? pourquoi ?
- 17- Combien coûtaient ces coiffures ? où se coiffait-on ?
- 18- A votre avis, y a-t-il eu des emprunts de peuples à peuples ? comment ? à quelle époque ?
- 19- Ces coiffures ont-elles évolué ? depuis quand ? pourquoi ? comment ?
- 20- Y a t-il eu des changements dans ces coiffures à partir de 1960 ? pour quelles raisons ?
- 21- Quels sont les différents modèles en cours de 1960 à 1980 ?
- 22- Comment se présentent ces coiffures en entre 1980- 2000 ? quels sont les différents modèles sollicités ?

- 23- Où se coiffent les femmes ? pourquoi ? quels sont les coûts pour chaque modèle ?
- 24- Y avait-il dans les années 1900 des occasions pour la confection des coiffures ? lesquelles ?
- 25- A quelles occasions ces coiffures sont-elles sollicitées de 1960 à 2000 ?
- 26- D'où viennent ces coiffures ? et les divers artifices sollicités
- 27- Les femmes les utilisent-elles toujours ces artifices ? pourquoi et comment ?
- 28- Quelles sont les coiffures ayant disparu ? celles qui existent encore ?

## **F- LES PARURES**

- 1- Comment les femmes bamiléké se paraient-elles dans les années 1900 ?
- 2- Comment se présentaient ces parures ?
- 3- D'où venaient ces parures ?
- 4- Quelles étaient les parties du corps sollicitées pour le port des parures ? pourquoi ?
- 5- A quelles occasions les femmes se paraient-elles ? pourquoi ?
- 6- Existaient t-il des parures distinctives ? pourquoi ?
- 7- Comment se présentent ces parures distinctives ? pourquoi ?
- 8- Quand sont t-elles portées ? pourquoi ?
- 9- Les trouve t-on encore ? où ? ont t-elles les mêmes usages ? lesquels ?
- 10- Comment ces parures ont t-elles évolué jusqu'en 1960 ?
- 11- Comment on t-elles évolué de 1960 à 2000 ?
- 29- Quels sont les différents modèles en cours de 1960 à 1980 ?
- 12- Où les trouve t-on ? pourquoi ?
- 13- Combien se vendent t-elles ?
- 14- Qui achètent ces parures ? pourquoi ?
- 15- A quelles occasions les achètent t-on et les portent t-on ?

**ANNEXE 2 : Questionnaires d'enquête n°2 /fiche d'enquête pour  
personnes instruites**

**1) Identification**

Noms et Prénoms :

Sexe : Masculin  Féminin

Age :

Religion : Catholique  Protestant  Musulman  Animiste  Autre  
(précisez)

Activité :

Chefferie :

Localité de résidence :

**2) Epoque coloniale :**

- Que signifie à votre avis le terme beauté ?

- Quels **vêtements** les femmes mettaient-elles à cette époque?

Feuilles  Tissus ?  Pagnes ?  Friperie  Prêt à porter ?  Autres (précisez)

- Y avait-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces vêtements ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces vêtements ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y'avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  Pauvres  Prostituées  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t'ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Comment étaient les **chaussures** à cette époque ?

Inexistantes  Fibres végétales  Peau d'animaux  cuir  Plastique  Autres (précisez)

- Trouvait-on :

Sandales ?  Chaussures fermées ?  Autres (précisez)

- Y avait-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y'avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Enfants  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Jour de chasse  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t-elles encore existantes de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Comment étaient les **parures** à cette époque ?

Inexistantes  Cauris  Fibres  Perles  Or  Argent  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t-ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Comment étaient les **coiffures** à cette époque ?

Tête rasée  Tresses  Autres (précisez)

- Trouvait-on : Rallonges ?  Mèches ?  Fil à tresses  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces coiffures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces coiffures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- Sont t-elles encore présentes de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Quelle **forme du corps** était plus appréciée ?

Fine  Ronde  Autre (précisez)

- Selon vous pour quelles raisons ?

- Comment se faisaient les soins **cosmétiques** ?

Inexistants  Utilisation des plantes naturelles  Autres (précisez)

- Trouvait-on : Huiles ?  Crèmes ?  Savons  Masques ?  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces produits cosmétiques ? Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier nécessitant l'utilisation des cosmétiques ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Jeunes filles  vieillards  Riches  Prostituées  autres (précisez)

- Sont t-ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

## 2) Epoque postcoloniale :

- Quels **vêtements** les femmes mettaient-elles à cette époque ?

Nudité  Feuilles  Tissus  Autres (précisez)

- Trouvait-on :

Tissus ?  Pagnes ?  Friperie  Prêt à porter ?  Autres (précisez)

- Y avait-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces vêtements ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces vêtements ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y'avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t-ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Comment étaient les **chaussures** à cette époque ?

Inexistantes  Fibres végétales  Peau d'animaux  Autres (précisez)

- Trouvait-on :

Sandales ?  Chaussures fermées ?  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  Tout le monde  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t-ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Comment étaient les **parures** à cette époque ?

Inexistantes  Cauris , Fibres  Perles  Or  Argent  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y'avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les mettait-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Sont t-elles encore existantes de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?



- Comment étaient les **coiffures** à cette époque ?

Tête rasée  Tresses  Greffes  Autres (précisez)

- Y avait-il des noms (en langue locale ou en français et anglais) donnés à ces coiffures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier pour que ces coiffures soient faites?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y'avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Nobles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- Sont t-elles encore présentes de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

- Quelle **forme du corps** était plus appréciée ?

Fine  Ronde  Autre (précisez)

- Selon vous pour quelles raisons ?

- Comment se faisaient les **soins cosmétiques** ?

Inexistants  Utilisation des plantes naturelles  Autres (précisez)

- Trouvait on : Laits?  Crèmes ?  Savons  Masque ?  Gommage  Autres (précisez)

- Y avait t-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces produits cosmétiques ? Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier nécessitant l'utilisation des cosmétiques?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Jeunes filles  vieillards  Riches  autres (précisez)

- Sont t-ils encore existants de nos jours ?

Oui  Non  Si oui, où les trouver ?

### 3) L'esthétique corporelle en 2000

- Quels **vêtements** les femmes mettaient-elles en 2000 ?

Pantalon  Tailleurs  Gants  Autres (précisez)

- Comment étaient les sous vêtements à cette époque ?

Gaines  String  Autres (précisez)

- Y avait t-il des noms (en langue locale ou en français et anglais) donnés aux vêtements les plus en vogues?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces vêtements ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment sont les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possède ?

Tout le monde  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les met-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Comment sont les **chaussures** à cette époque ?

Cuir  Plastique  synthétique  Autres (précisez)

- Y a t-il des noms (en langue locale ou en français et anglais) donnés à ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces chaussures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment sont les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y a t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Tout le monde  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les met-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Comment sont **les parures en 2000** ?

Inexistantes  Cauris  Fibres  Perles  Or  Argent  Autres (précisez)

- Y a-t-il des nom (en langue locale ou en français et anglais) donnés à ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier marquant la parution de ces parures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment sont les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes les possédait ?

Tout le monde  vieillards  Riches  autres (précisez)

- A quelles occasions les met-on ?

Tous les jours  Fêtes  autres (précisez)

- Comment sont les **coiffures en 2000** ?

Rallonges ?  Mèches ?  Tresses ?  Greffes  Autres (précisez)

- Y avait t-il des noms (en langue locale ou en français et anglais) donnés à ces coiffures ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier pour que ces coiffures soient faites ?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment sont les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Y avait t-il des modèles particuliers ?

Oui  Non  Si oui, décrivez.

- Quelle classe de personnes font ces coiffures ?

Tout le monde  vieillards  Riches  autres (précisez)

- Quelle **forme du corps** est la plus appréciée en 2000?

Fine  Ronde  Autre (précisez)

- Selon vous pour quelles raisons ?

- Comment se font les soins cosmétiques ?

Huiles?  Crèmes ?  Savons  Masques ?  Autres (précisez)

- Y avait-il un nom (en langue locale ou en français et anglais) donné à ces produits cosmétiques ? Oui  Non  Si oui, précisez.

- Y a-t-il eu un événement particulier nécessitant l'utilisation des cosmétiques?

Oui  Non  Si oui, précisez.

- D'après vous, comment étaient les coûts ?

Moins cher  Moyen  Très cher

- Quelle classe de personnes font particulièrement ces soins ?

Jeunes filles  vieillards  Riches  autres (précisez)

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

### **Annexe 3 : Les techniques d'impression du wax**

L'impression des pagnes relève d'une technique particulière. A travers les magasins « King Textiles », les maisons CICAM produisent les pièces de qualité aux imprimés variés. A l'instigation de savoir comment le pagne est imprimé, il ressort qu'il existe deux techniques d'impression industrielle que sont : l'impression dite à la cire et celle dite directe. En revanche, seul le Wax est imprimé suivant la technique de la cire. D'après les écrits de Yacouba Sangaré,

On commence par appliquer à la cire le négatif du dessin sur chaque face du pagne. Une fois la cire séchée, on trempe le pagne dans un bain de colorant. Puis, on le fait sécher avant d'enlever la cire à l'aide d'une machine qui la fait fondre. Sous la cire, le tissu réapparaît donc blanc, parfois avec de petites lignes que l'on appelle « crackling » et qui donnent l'aspect artisanal du Wax. Sur ce fond, viennent ensuite s'ajouter des motifs colorés imprimés de façon manuelle ou grâce à des rouleaux. Ce procédé à la cire garantit la qualité d'impression du wax<sup>1</sup>.

La particularité du Wax réside en effet au niveau de l'application de la cire sur les deux côtés de l'étoffe, étape d'élaboration importante des motifs avant la teinture. C'est un élément qui permet au Wax de n'avoir virtuellement ni envers, ni endroit, qualité irréversible devenu un moyen de détecter les véritables Wax des imitations. C'est en effet grâce à cette technique d'impression à la cire que le Wax, se présente comme le meilleur des pagnes en termes de qualité et de cherté car l'impression directe concerne surtout le Fancy, de qualité inférieure au Wax. Plus léger et de moindre qualité que le Wax, le Fancy s'imprime sur une seule face. La technique consiste à fixer le tissu sur un tapis en caoutchouc. Ce tissu est ensuite défilé sous plusieurs rouleaux qui détiennent chacun une couleur du dessin à imprimer. Cette technique permet d'obtenir directement des motifs sur une seule face de l'étoffe mais le colorant reste à la surface du tissu. Par conséquent l'inconvénient de ce procédé réside au niveau des imprimés du Fancy qui résistent moins bien que ceux du Wax. Telles sont les procédés de confection des marques de Wax et du Fancy qui côtoient les marques altérables au courant des années suivant l'indépendance.

L'une des variantes supplémentaires de ce textile est le « Wax anglais » qui avait également du succès auprès des femmes bamiléké. Le Wax anglais est issu des

---

<sup>1</sup> Yacouba Sangaré, *La Saga du Pagne*, décembre 2000 – janvier 2001, Planète Jeunes, n° 48, p.1.

usines du Nord-Ouest de l'Angleterre, précisément dans la ville de Manchester dénommée cottonpolis qui fut jusqu'en 1970 le véritable centre du commerce textile<sup>2</sup>. Ce sont des cotonnades de grande marque imprimées de façon assez spécifique. Ils sont dénommés fancy prints qui littéralement signifient « imprimés fantaisie ». Les motifs sont pour la plupart inspirés des symbolismes africains, ou composés à la gloire des souverains locaux ou britanniques. A l'origine, les Anglais utilisaient comme teinture l'indigo. C'est à partir de 1902 que les usines anglaises se tournèrent vers la confection du Wax dont le procédé fut parfaitement maîtrisé en 1910. Grosfilley rapporte dans les lignes qui suivent la concentration des usines en fonction des différentes étapes de processus de fabrication.

Durant la période d'expérimentation, les usines avaient tendance à se concentrer chacune sur une étape particulière du processus de fabrication. Puis ce fut l'usine Newton Bank Printworks de la famille Ashton, à Hide en banlieue de Manchester, qui devint dans les années 1930, le lieu unique de production du wax anglais et le reste encore aujourd'hui. Grâce à l'organisation des entreprises britanniques de textile et à leur regroupement en Calico Printers Association (CPA), la société Ashton fut rebaptisée, en 1970, ABC (Arnold Brunnschweiler & Company), adoptant le nom d'une autre entreprise du groupe d'origine suisse. L'enseigne Brunnschweiler, implantée depuis très longtemps, était en effet très populaire en Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>.

L'usine anglaise ayant reçu de la CPA l'autorisation de reproduire certains dessins hollandais désignés aujourd'hui les « classiques » ou les « contentieux ». La création des deux usines (anglaise et hollandaise) est de nos jours très concurrente. Elles sont régie en Afrique en général et au Cameroun en particulier par des mesures de protection contre la copie. La maison CICAM s'illustre dans ce domaine par des coloris et des motifs particuliers.

L'un des attrait principal des pagnes Wax repose sur la variété et la beauté des motifs. Ceux-ci bénéficient des sources d'inspiration multiples. L'iconographie est tantôt copiée sur les éléments du batik indonésien tels que les dessins des ailes de Garuda, qui évoque l'oiseau de Vishnu avec de nombreuses variantes. Elle s'inspire tantôt des royaumes africains que l'auteur présente comme suit :

Les royaumes africains constituent la deuxième thématique graphique des Wax. Ils sont évoqués à travers l'imagerie des attributs du pouvoir, et particulièrement

---

<sup>2</sup> Grosfilley Anne, 2004, *Afrique des textiles*, Paris, Edisud, p.14.

<sup>3</sup> *Ibid*

ceux du puissant royaume ashanti du Ghana. Chasse-mouche, tabouret royal, sceptre, parapluie du chef, symboles d'étoffes adinkra, etc., tous ces éléments spécifiques à une population particulière sont imprimés et diffusés à travers plusieurs pays, comme s'ils évoquaient un attachement à une tradition partagée, perçue de façon identique, des zones sahéliennes aux régions côtières<sup>4</sup>.

La nature est également exploitée comme source d'inspiration des motifs. Les éléments de la flore et de la faune sont explorés. Les fleurs et les plantes reproduits relèvent parfois de l'abstrait. Les motifs fauniques quant à eux sont des représentations animales réalisées en dehors de leur contexte. Il s'agit plutôt des sortes d'emblèmes qui pour le dessinateur évoquent davantage des images. Le poisson symbolise par exemple l'abondance, l'oiseau la liberté, la poule entourée de ses poussins la famille.

Entre 1960-1980, le Wax se vend dans les grands marchés de l'Ouest Cameroun et d'ailleurs. Les commerçants bamiléké s'en procurent lors de la livraison des noix de cola dans le septentrion. En retour, ils ramènent des pièces des pièces « bon marché » du Nord, terre de l'Islam par excellence au Cameroun. D'aucuns s'en pourvoient en pays bamoun, autre point de vente reconnu. Faut-il le rappeler, en dehors des commerçants haoussa qui fournissent dans la région grassfield des spécimens venus du Nord et de Kano, la proximité du pays bamiléké et Bamoun islamisé est un facteur important ayant favorisé l'adoption du port du pagne. D'autres encore les importent du Nigeria, qui offre des copies de moindre valeur à des prix plus accessibles.

Assez coûteux, le Wax n'est réservé qu'à une minorité de femmes dont les plus nanties. La plupart le reçoivent habituellement en guise de cadeau de leur époux. Les épouses des commerçants les enfilent pour traduire leur pouvoir financier. Compte tenu de leur valeur, les femmes ne les portent qu'exceptionnellement. Ils ne sortent généralement de la malle que pour des sorties importantes. Progressivement, le Wax est concurrencé par le Sosso et le Fancy, autres pièces de pagnes de moindre valeur.

Contrairement aux sarongs d'origine hollandaise de dimension plus réduites, les pièces de pagnes Sosso, Fancy et Wax sont ordinairement commercialisés en

---

<sup>4</sup> Grosfilley Anne, 2004, p. 14.

rouleau de six yards dont le découpage permet d'obtenir trois morceaux d'étoffes pouvant faire le tour de la taille et qui descendent jusqu'aux genoux. Les dimensions sont mentionnées ainsi qu'il suit : « Les wax initialement travaillés dans des largeurs de 36 pouces (91,5 cm) ont adopté une taille standardisée de 48 pouces (122 cm). Ils sont débités en pièces de 12 yards de long, et vendus ensuite en demi gros en lots de 6 yards, et au détail en coupons de 2 yards, soit la mesure d'un pagne »<sup>5</sup>. Ce rouleau permet de confectionner différents modèles de vêtements allant des boubous aux ensembles en passant par les *caba ngondo*.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

---

<sup>5</sup> Grosfilley Anne, 1994, p.14.



## INDEX

### INDEX DES AUTEURS

#### A

Abdou Sylla, 101, 106, 108, 148, 156, 169, 184, 223, 306, 312, 361, 427  
Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 142, 143  
Abwa Daniel, 39, 56, 120  
Aguilar Isidor, 74, 75, 77, 80, 90, 287, 290  
André-Marie (sœur du) sacré cœur, 158, 180  
Atoukam Tchefendjem Liliane Dalis, 1, 151, 194, 201  
Aujoulat Louis Paul, 124, 125, 195, 374, 376, 379, 395

#### B

Bah Thierno Mouctar, 8, 13  
Balandier Georges, 157  
Barbier Jean-Claude, 18, 33, 34, 50, 53, 55, 187, 203, 285  
Bernier Eugène, 43  
Bernolles Jacques, 355  
Betga Djenkwe Noël, 209  
Bettelheim Bruno, 109, 290  
Bouba Hamman, 186  
Boutrais Jean, 18  
Bouquiaux L., 45  
Buisson Emile, 20, 47, 150, 152, 154, 159, 170, 187, 320, 353

#### C

Champaud Jacques, 54, 55  
Collingwood Robin, 3  
Commandant Lenfant, 193, 201, 202  
Coquery-Vidrovitch Cathérine, 230, 231, 383  
Coquet Michèle, 10

#### D

Dailly Christophe, 21  
Delarozière Roger, 49  
Deriot Corine, 198  
Desroches-Noblecourt Christiane, 279  
Devisse Jean, 42

Dieterlen Georges, 167  
Djaché Nzéfa Sylvain, 30, 31, 51, 73, 118  
Dong' Aroga Joseph, 346  
Dongmo Jean Louis, 19, 31, 37, 39, 71, 185, 225, 226, 237, 268, 289, 299, 303  
Dupire Marguerite, 288

#### E

Eichinger Gordon, 17  
Ekoum Daké Trimua, 123, 127  
Essomba Joseph - Marie, 11, 20, 39, 46, 70, 370

#### F

Falgayrettes-Leveau Christiane, 12, 168, 292, 344, 347, 349, 350  
Fame Ndongo Jacques, 18, 20, 101, 119, 120, 121, 174, 346  
Fanta Bring, 193  
Fardon Richard, 48  
Fèbvre Lucien, 3  
Ferro-Luzzi, 17  
Fosso Dongmo Basile, 47  
Fouellefack Kana Celestine, 47

#### G

Garine Igor de, 292  
Gessain Monique, 59  
Ghomsy Emmanuel, 18, 61, 62, 107, 116, 156, 170, 179, 181, 282, 385, 387  
Gröning Karl, 15  
Grosfilley Anne, 204, 205, 219, 220  
Guillemette Andreu, 16

#### H

Hamadou Adama, 141  
Hammond Peter, 17  
Hladik Claude Marcel, 292  
Heuze Stéphanie, 148, 151, 152, 173, 410  
Hie Nea Jules, 5

**I**

Iseki kazuyo, 204

**J**

Jeffreys Mervyn Waldegrave, 21, 101, 177, 189

Jeudy Henri-Pierre, 147, 149

Jimenez Marc, 21

**K**

Kamta Isaac Makarios, 125, 126

Kant Emile, 6

Kelly Mary, 301

Kengne Fodouop, 225, 226, 227, 228, 413

Kouam Martin, 7

**L**

Lanfranchi Raymond, 38

Laoukissam Feckoua Laurent, 178

Laporte Marion, 313

Le Breton David, 148, 158, 159, 169, 170, 182, 426

Lembezat Bertrand, 177

Lepage Claudie, 103, 181, 182

Lier Henri Van, 6, 21

**M**

Maret Pierre de, 46

Marliac Alain, 46

Mbiapo Donmgang Felicité, 65, 66, 67

Mbougeng Pierre Désiré, 64, 65, 66

Michaud Yves, 21

Mimhale Jean David, 306, 308, 312

Mnomo Marcelline, 18

Moby Etia Paul, 13

Mohammadou Eldrige, 18, 41, 43, 48

Morin Serge, 2

Mveng Engelbert, 11, 117, 164, 166, 167, 347, 349, 351, 356, 358, 392

**N**

Nchoji Nkwi Paul, 45

Nguegim Jean, 125, 126

Nizésété Bienvenu Denis, 37, 39, 47, 285

Njomgang Henri, 9

Nodem Jean Ernest, 32

Nnomo Marcelline, 18

Notué Jean-Paul, 20, 70

**O**

Ombolo Jean-Pierre, 69, 71, 106, 147, 155, 169, 179, 293

Ongoum Louis Marie, 20, 68, 71, 87, 93, 96, 101, 105, 118, 149, 155, 159, 161, 162, 164, 166, 293, 319, 367

**P**

Pagezy Hélène, 292

Pagès Fanchon, 103, 181

Pascali Anna, 198

Perrois Louis, 19

Puepi Bernard, 9

**S**

Schwartz Dominique, 38

Sédar Senghor Léopold, 10

Shimada Yoshihito, 187, 198, 199

Shimoyasuka Chiaki, 204

Soucadaux André, 122, 124, 125, 126, 195, 374, 376, 379, 395

**T**

Tamsir Niane Djibril, 16

Tardits Claude, 19, 43, 187, 203

Tchegho J-M., 54

Tchiégang Clergé, 64, 65, 66

Tchuinmogne J-S., 66, 67

Temgoua Albert-Pascal, 101, 119, 121, 174

Temgoua Richard Laurent, 71

**V**

Van Neer W., 38

**W**

Wakam Jean, 55

Waquet Dominique, 245, 313

Warnier Jean-Pierre, 13, 36, 41, 42, 44, 45, 46, 50, 54, 324

Willett Frank, 11

**Z**

Zadi Bernard, 6, 7

## INDEX DES MODELES, ACCESSOIRES ET PRODUITS DE BEAUTE

### A

Afro, 337, 338  
Amulettes, 357, 358, 359, 417  
Anneaux, 346, 347, 349, 351, 352, 358, 359, 363  
Avulsion, 182

### B

Babouches, 91, 273,276  
Bagues, 347, 349, 351, 352, 360, 361, 377  
Ballerines, 260, 262, 273,275  
Bandeau, 332  
Barrettes, 326, 328, 346  
Baskets, 247, 260, 262, 273, 275  
Batik, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 220, 221, 390, 392  
Bazin, 211, 212, 223  
Bijoux, 4, 29, 34, 132, 143, 145, 151, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 356, 357, 360, 363, 365, 369, 370, 374, 405, 409, 417  
Bilard, 187, 196  
Blouson, 226, 246, 247, 256  
Botillons, 263, 266, 267, 268, 414  
Bottes, 267  
Boubous, 218, 219, 220, 221, 222, 413  
Boucles d'oreilles, 346, 347, 349, 351, 354, 355, 356, 363, 364, 368, 369  
Bouts carrés, 262, 263, 264, 271  
Bouts pointus, 262, 276  
Bracelets, 39, 117, 347, 348, 351, 352, 354, 355, 356, 359, 363, 365, 369, 370, 371, 372, 373, 375,417  
Broches, 344  
Bronze, 151, 351

### C

Cache-sexes, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 210, 229, 230,231,294, 295, 297, 344, 410,429  
Castagnettes, 390,411, 419

Cauris, 40, 119, 198,295, 345, 369, 370, 373, 380, 417  
Ceintures, 196, 346, 359, 360, 361, 362, 364, 371, 381  
Ceintures pelviennes, 25, 347, 354, 359, 360, 361, 364, 365, 368, 369, 371, 373, 375, 426  
Chapeaux, 138, 139, 203, 339, 416, 427  
Chaussures, 33, 125, 129, 140, 228, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 304, 314, 316, 360, 400, 402, 404, 414, 425  
Chevillières, 351, 354, 364, 371, 369, 375  
Chignon, 322, 327, 330, 334, 335,346  
CICAM, 211, 227,411,  
Coiffures, 33, 116, 119,128,130,131, 141, 145, 211,295, 316,317, 319, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 334, 335,336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 405, 415, 416, 431  
Colliers, 39, 40, 117, 120, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 369, 371, 375, 379, 390  
Coquillages, 117, 198, 199, 346, 369, 371  
Corsages, 134,138, 200, 208, 211, 213, 226, 241, 243  
Coton, 194, 201, 211, 213, 220, 411  
Crayons à cils, 303, 314  
Crème, 294, 295, 309  
Crochets, 326, 328  
Cuivre, 346, 349, 351, 352, 358, 359, 371  
Culottes, 413  
Crêpe, 240, 250, 429

### D

Décapage, 305, 306, 311  
Décrêpage, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 400, 431  
Dentelés, 211, 212, 213, 222, 411  
Dépigmentation, 303, 305, 308, 311, 312

## E

Ensemble tailleur, 249,250, 251  
Épingles, 348, 335, 345  
Etoffes, 182, 184, 186, 187, 192, 197,  
200, 201, 202, 205, 212, 219, 220, 242,  
250, 354, 369,410, 411

## F

Fards, 145, 293, 295, 313, 314, 343  
Fer, 65, 176, 193, 349, 351, 352, 378  
Fibres de raphia, 186, 195, 196, 371  
Fil de coton, 320  
Foulards, 131, 133, 134, 138, 144, 208,  
209, 211, 212, 219, 400, 413

## G

Gourmettes, 347, 363, 370  
Greffe, 329, 339, 340, 341, 342, 400, 416  
Grelots, 379, 419  
Grosses nattes, 326, 415

## H

Habits, 223, 226, 228  
Hauts talons, 262, 268, 269  
Huile de palme, 37, 53, 282, 283, 286,  
294, 296, 303  
Huile de palmiste, 38, 282, 283, 284,  
287, 291, 294, 303

## I

Indigo, 194, 201, 202, 203, 220  
Ivoire, 39, 344, 349, 350, 368, 369, 370

## J

Jambières, 203, 355, 365, 369  
Java, 205  
Jeans, 200, 234, 244, 245, 246, 247, 248,  
260, 266  
Jupe, 133, 138, 187, 200, 211, 217, 218,  
226, 229, 234, 235, 236, 237, 238, 239,  
240, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250,  
251, 264, 400, 413

## L

Lin, 250

## M

Maquillage, 116, 117, 132, 277, 278, 293,  
295, 296, 304, 305  
Mascara, 314  
Mèches, 328, 330, 339, 340, 342, 400,  
415, 416  
Métaux, 3, 344  
Mini-jupes, 222, 229, 235, 236, 237, 238,  
244, 262, 266, 432  
Mini-robe, 235, 236, 237, 239, 239, 262,  
266, 432  
Miroir, 326, 343

## N

Nattes, 323, 325, 326, 330, 342  
Nylon, 213, 240, 241, 429

## O

Onguent, 278,344  
Or, 143, 145, 352, 417,431  
Ornements, 175, 176, 182, 213, 215, 239,  
316, 343, 346, 351, 360, 362, 364, 368,  
369, 371, 381, 409, 414, 443

## P

Pagne, 57, 133, 138, 144, 187, 192, 193,  
197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 207,  
208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 220,  
221, 222, 239, 250, 360, 390, 411, 413  
Pantalons, 145, 200, 217, 218, 222, 229,  
232, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 245,  
246, 247, 248, 250, 264, 266, 413, 414,  
432  
Pantoufles, 257  
Parfums, 145, 193, 279, 277, 284, 299,  
300, 302, 304, 344  
Parures, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 21, 22,  
29, 37, 76, 82, 116, 117, 119, 120, 130,  
133, 137, 141, 178, 184, 199, 292, 295,  
345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352,  
353, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 361,  
363, 365, 368, 370, 371, 372, 373, 374,  
375, 390, 404, 409, 417, 426  
Peigne à défriser, 331, 333  
Peigne, 39, 327, 333, 340, 343

Peintures, 15, 25  
Pendentifs, 39, 349, 353  
Perles, 17, 37, 120, 145, 176, 193, 328, 352, 353, 355, 356, 357, 359, 360, 361, 364, 370, 371, 405, 417  
Perruque, 316, 329, 338, 339, 450  
Poudre de padouk, 89, 105, 117, 157, 159, 194, 279, 285, 289, 291, 292, 295, 296, 380, 387, 426, 430  
Prêt-à-porter, 236, 240, 247, 249, 256  
Produits cosmétiques, 21, 24, 29, 33, 38, 94, 95, 130, 277, 279, 291, 294, 301, 302, 303, 305, 308, 360, 404  
Pull-over, 76, 224, 229, 411, 413

## R

Rallonges, 33, 330  
Rastas, 323, 328, 329, 330, 340, 343  
Renversés, 327, 328, 329, 415  
Robes, 133, 134, 135, 137, 138, 213, 216, 217, 218, 226, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 368  
Rouge à lèvres, 314  
Rouleaux, 323

## S

Sabots pharmaceutiques, 262, 263  
Sac, 37, 117, 295, 374, 387  
Sacs à mains, 63, 373, 374, 417  
Sandales, 91, 265  
Savon, 281, 298, 299, 300, 301, 303, 305, 306, 311, 425  
Scarifications, 12, 15, 16, 29, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 180, 182, 316, 319, 360, 403, 411, 429  
Soie, 143, 194, 212, 222, 223, 240, 411, 429  
Sous-vêtements, 252, 256  
Soutien-gorge, 237, 252, 255

## T

Taille basse, 248

Tailles fines, 109, 111  
Tailles fortes, 114  
Tailleur, 249, 250, 251  
Talons compensés, 269, 271  
Talons fins, 268, 269, 414  
Tatouages, 10, 12, 15, 148, 149, 152, 170, 173, 174, 182, 403, 429  
Tergal, 231, 240, 415  
Tissage, 16, 339, 340  
Tissus, 16, 195, 199, 200, 202, 203, 206, 207, 218, 219, 222, 223, 226, 234, 237, 240, 241, 242, 392  
Tonsure, 317  
Tresses, 8, 128, 141, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 336, 337, 339, 415, 416, 431

## V

Vernis à ongles, 303, 313, 314, 315  
Vestes, 226, 249  
Vêtements, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 21, 22, 29, 33, 34, 37, 39, 116, 119, 124, 125, 128, 129, 130, 134, 135, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 169, 173, 174, 182, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 209, 210, 213, 215, 216, 217, 218, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 247, 249, 250, 270, 274, 294, 295, 304, 316, 360, 361, 368, 375, 379, 389, 390, 391, 403, 404, 405, 409, 410, 415, 417, 424, 426, 429, 431, 432  
Voiles, 131, 142, 223

## W

Wax, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 222, 411, 412

## Z

Zig-zags, 151

## INDEX DES TERMES NON FRANÇAIS ET VERNACULAIRES

### A

*Abada*, 202  
*Abaya*, 223  
*Abeti*, 223  
*Alpaga*, 265

### B

*Baay waali*, 223  
*Babaonaki*, 202  
*Banyangué*, 323, 324  
*Baragué*, 201  
*Bayam sellam*, 273, 415  
*Bem me*, 117  
*Bem mou*, 117  
*Ben skin*, 379, 380, 419  
*Black power*, 337  
*Black*, 333  
*Bogolan fini*, 201  
*Boum*, 238  
*Bounou*, 201  
*Branding*, 147, 148, 150, 424

### C

*Ca'a*, 155, 167  
*Cauri/cowri*, 198  
*Caba*, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 392  
*Caba ngondo*, 57, 138, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 232, 412, 431  
*Cheng tieh*, 195  
*Chieu kuê*, 105  
*Cow-boy*, 247, 266  
*Curly*, 335, 336

### D

*Dé*, 390  
*Destroy*, 247, 248  
*Djangandé*, 201  
*Djeng*, 99, 102, 104  
*Djieu*, 103  
*Djikita*, 363, 364, 425  
*Djimassa*, 389  
*Djock*, 115  
*Dokeet*, 223

*Doo*, 62

### F

*Fah*, 154  
*Fashion*, 243  
*Feh keng*, 119  
*Feh mze*, 192, 230  
*Fitna*, 141  
*Footing*, 110

### G

*Gah*, 196  
*Gnangué*, 322  
*Goh doh*, 192, 194, 198  
*Goudel*, 144  
*Gwoh*, 154

### J

*Jérico*, 202

### K

*Kam*, 86  
*Kam no go*, 227  
*Kamsi*, 115, 116, 370  
*Kaparda/kapardika*, 198  
*Ke*, 391, 418  
*Keep fit*, 113  
*Keppah*, 153, 154, 194  
*Ketchap*, 195  
*Kettou*, 259  
*Khôl*, 143, 279  
*Kieh tieh*, 231  
*Kente/Kita*, 200  
*Koki*, 64, 107, 149  
*Kondrè*, 103  
*Konga*, 202  
*Kote-nilam*, 230  
*Koua dzap*, 64  
*Koua koukou*, 64  
*Koung kessala*, 259  
*Kouô djeng*, 389

**L**

*Laa'kam*, 295  
*Lafai*, 144  
*Leppi*, 201  
*Lifting*, 331  
*Lissa*, 391, 397  
*Logs*, 295, 329, 345, 389, 416  
*Look*, 210  
*Lula*, 292

**M**

*Mabeu*, 390  
*Machi*, 391, 418  
*Madjong lali*, 385, 386, 387, 394  
*Mafo*, 119, 120  
*Magnanga*, 284  
*Makwap do*, 231  
*Mapouka*, 274  
*Mbaa laa*, 232  
*Mbe wù*, 100  
*Mbouboung*, 94  
*Megni*, 117, 120, 372, 373, 374, 388, 418, 426  
*Megnissi*, 116, 117, 120, 370, 371, 372, 388, 426  
*Messou*, 390  
*Metchoun*, 392, 418  
*Meto*, 377, 379, 385, 386, 387, 394, 395, 417  
*Mghèng sieuh*, 62  
*Mkweng*, 379  
*Mlieum*, 62  
*Môtôbô*, 321  
*Mou biepgne*, 117  
*Mseing pfieuh*, 64  
*Mze ching*, 192  
*Mze douop*, 203, 419

**N**

*Naa pow*, 64, 66  
*Ndap nze*, 371  
*Ndap*, 68  
*Nder djoungo*, 327  
*Ndidim*, 117  
*Ndobine*, 223  
*Ndombolo*, 274  
*Ndouani*, 374, 387

*Neh peh*, 197  
*Ngondo*, 215, 216  
*Ngouon*, 203  
*Ngwa seing leing*, 92  
*Ngwa*, 318, 396  
*Njab*, 66  
*Njoh*, 181  
*Nka sisi*, 197  
*Nkui*, 66, 107, 112  
*Nsia mfeu*, 93  
*Nyangué*, 322  
*Nzüessi*, 115, 370

**P**

*Pang megwi*, 94, 96  
*Pano*, 200  
*Pfieu*, 65  
*Piercing*, 29, 176, 426  
*Pô*, 103  
*Poa djui fo*, 121  
*Pou djieuh*, 64  
*Pou msèng*, 103  
*Punk*, 319

**R**

*Rock & Roll*, 238  
*Rokafil jazz*, 265

**S**

*Salamander*, 263, 264, 265, 268, 270, 271, 274  
*Sameli*, 391, 394, 397, 418  
*Sandja bouba*, 144  
*Sex appeal*, 181  
*Siap*, 154  
*So kwaah*, 171  
*So*, 200  
*Soc meu seung*, 175  
*Songdingma*, 258, 259, 425  
*Songono*, 201  
*String*, 254, 255, 410, 411

**T**

*Talom*, 153, 154  
*Tarha*, 144  
*Tatoo*, 148  
*Tchadda*, 138

*Tchakala*, 229, 240  
*Tchamassi*, 391, 394, 397, 418  
*Tchieuh maah*, 225  
*Tchouc me i die*, 265  
*Tchouh*, 103  
*Tchueb*, 115  
*Tee-shirts*, 226, 239  
*Tetouô*, 117  
*Tso*, 391, 418  
*Tutu*, 196  
*Tye and dye*, 201

## **V**

*Veuh-mkoo*, 149  
*Veuh nkaatzé*, 171  
*Veuh keuhkop*, 171

## **W**

*Waves*, 336  
*Wawa*, 201

## **X**

*Xapéti*, 222  
*Xit mbale*, 223

## **Y**

*Yiô mou*, 107, 109

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## INDEX DES CHEFFERIES, VILLES ET VILLAGES

### A

Abeke, 38, 46  
Akum, 46

### B

Babanki Tungo, 46  
Bafang, 34, 43, 53, 54, 123, 124, 125, 152, 292  
Bafotchu-Mbu, 46  
Bafou, 8, 94, 170  
Bafoussam, 8, 26, 43, 63, 69, 170, 187, 305  
Bafut, 44  
Bagam, 348  
Bangangté, 43, 48, 52, 107, 127, 170,  
Baham, 8, 62, 69, 70, 99, 105, 149, 158, 187  
Bahouang, 63  
Balengou, 157  
Baleveng, 51  
Bali nkumbat, 48  
Bali-nyonga, 48  
Bamboutos, 14, 31, 39, 45, 177, 349  
Bamena, 8, 13, 14, 61, 66, 69, 89, 107, 157  
Bamenda, 21, 26, 151, 177, 335  
Bamenyam, 48  
Bana, 31, 53, 150, 170  
Bandjoun, 8, 13, 14, 51, 52, 62, 63, 66, 69, 70, 99, 105, 107, 115, 124, 157, 158, 170, 187, 195, 198, 288, 292  
Bangou, 8, 13, 14, 31, 66, 69, 70, 89, 99, 107, 157, 158, 187, 259  
Bangwa, 127  
Bansoa, 63, 374  
Banyang, 12, 324  
Batcham, 26  
Bayangam, 8, 13, 14, 51, 58, 62, 70, 99, 102, 105, 157, 158, 188, 196, 259, 292

### C

Calabar, 226

### D

Diboum, 12, 53  
Douala, 53, 122, 125, 215, 216, 225, 226, 228, 240, 248, 259, 285, 302, 30, 412, 430  
Dschang, 8, 9, 13, 15, 23, 32, 63, 67, 70, 94, 115, 123, 125, 150, 157, 170, 185, 229, 258, 285, 292, 377

### E

Edéa, 122  
Efok, 124

### F

Fiye kwi, 46  
Fokoué, 63  
Fomopéa, 63  
Fontem, 8, 9, 13  
Foreké-dschang, 8, 192  
Foto, 13, 14, 51, 188, 258  
Fotomena, 63  
Fotouni, 26  
Foumban, 123, 204, 374  
Foumbot, 53

### G

Galim, 48  
Garoua, 193

### H

Haut-Nkam, 14, 20, 45, 64, 99, 99, 107, 282  
Hauts-Plateaux, 14, 45

### K

Kom, 44, 45  
Koung-khi, 14, 45  
Kribi, 123

### L

Loum, 54

### M

Makénéné, 53  
Makombé, 13

Mamfe, 8  
Manjo, 54  
Mankon, 41  
Maroua, 193  
Mbam, 43, 45  
Mbanga, 53, 54  
Mbé, 42  
Mbi crater, 38, 46  
Mbouda, 8, 13, 14, 89, 115, 124, 257,  
348, 377  
Melong, 54, 285  
Menoua, 13, 14, 34, 35, 45, 64, 94, 99,  
107, 188, 374, 387  
Mifi, 13, 34, 35, 45, 64, 95, 99, 107, 154,  
177, 187, 377, 378, 387  
Mora, 193  
Mungo, 53

## N

Ndé, 14, 45, 64, 99, 117, 282, 377, 378,  
392  
Ndobo-tikari, 44  
Nso, 12  
Ndop, 12  
Ngaoundéré, 1, 23, 28, 193

Njombé, 54  
Nkam, 35, 45, 53  
Nkogam, 53  
Nkondjock, 53  
Nkongsamba, 53, 123  
Noun, 12, 34, 35, 39, 43, 201, 298  
Nso, 12, 44

## P

Penja, 54

## S

Santa, 177  
Santchou, 13, 39, 285  
Shum laka, 38, 46

## V

Victoria, 226

## W

Widikum, 44

## Y

Yabassi, 34, 53  
Yaoundé, 12, 23, 53, 122

## INDEX

### INDEX DES AUTEURS

#### A

Abdou Sylla, 101, 106, 108, 148, 156,  
169, 184, 223, 306, 312, 361, 427  
Abou Bakr Djaber Al-Djazairi, 142, 143  
Abwa Daniel, 39, 56, 120  
Aguilar Isidor, 74, 75, 77, 80, 90, 287,  
290  
André-Marie (sœur du) sacré cœur,  
158, 180  
Atoukam Tchefendjem Liliane Dalis, 1,  
151, 194, 201  
Aujoulat Louis Paul, 124, 125, 195, 374,  
376, 379, 395

#### B

Bah Thierno Mouctar, 8, 13  
Balandier Georges, 157  
Barbier Jean-Claude, 18, 33, 34, 50, 53,  
55, 187, 203, 285  
Bernier Eugène, 43  
Bernolles Jacques, 355  
Betga Djenkwe Noël, 209  
Bettelheim Bruno, 109, 290  
Bouba Hamman, 186  
Boutrais Jean, 18  
Bouquiaux L., 45  
Buisson Emile, 20, 47, 150, 152, 154,  
159, 170, 187, 320, 353

#### C

Champaud Jacques, 54, 55  
Collingwood Robin, 3  
Commandant Lenfant, 193, 201, 202  
Coquery-Vidrovitch Cathérine, 230,  
231, 383  
Coquet Michèle, 10

#### D

Dailly Christophe, 21  
Delarozière Roger, 49  
Deriot Corine, 198  
Desroches-Noblecourt Christiane, 279  
Devisse Jean, 42

Dieterlen Georges, 167  
Djaché Nzéfa Sylvain, 30, 31, 51, 73,  
118  
Dong' Aroga Joseph, 346  
Dongmo Jean Louis, 19, 31, 37, 39, 71,  
185, 225, 226, 237, 268, 289, 299, 303  
Dupire Marguerite, 288

#### E

Eichinger Gordon, 17  
Ekom Daké Trimua, 123, 127  
Essomba Joseph - Marie, 11, 20, 39, 46,  
70, 370

#### F

Falgayrettes-Leveau Christiane, 12,  
168, 292, 344, 347, 349, 350  
Fame Ndongo Jacques, 18, 20, 101, 119,  
120, 121, 174, 346  
Fanta Bring, 193  
Fardon Richard, 48  
Fèbvre Lucien, 3  
Ferro-Luzzi, 17  
Fosso Dongmo Basile, 47  
Fouellefack Kana Celestine, 47

#### G

Garine Igor de, 292  
Gessain Monique, 59  
Ghomsy Emmanuel, 18, 61, 62, 107, 116,  
156, 170, 179, 181, 282, 385, 387  
Gröning Karl, 15  
Grosfilley Anne, 204, 205, 219, 220  
Guillemette Andreu, 16

#### H

Hamadou Adama, 141  
Hammond Peter, 17  
Hladik Claude Marcel, 292  
Heuze Stéphanie, 148, 151, 152, 173,  
410  
Hie Nea Jules, 5

**I**

Iseki kazuyo, 204

**J**

Jeffreys Mervyn Waldegrave, 21, 101, 177, 189

Jeudy Henri-Pierre, 147, 149

Jimenez Marc, 21

**K**

Kamta Isaac Makarios, 125, 126

Kant Emile, 6

Kelly Mary, 301

Kengne Fodouop, 225, 226, 227, 228, 413

Kouam Martin, 7

**L**

Lanfranchi Raymond, 38

Laoukissam Feckoua Laurent, 178

Laporte Marion, 313

Le Breton David, 148, 158, 159, 169, 170, 182, 426

Lembezat Bertrand, 177

Lepage Claudie, 103, 181, 182

Lier Henri Van, 6, 21

**M**

Maret Pierre de, 46

Marliac Alain, 46

Mbiapo Donmgang Felicité, 65, 66, 67

Mbougeng Pierre Désiré, 64, 65, 66

Michaud Yves, 21

Mimhale Jean David, 306, 308, 312

Mnomo Marcelline, 18

Moby Etia Paul, 13

Mohammadou Eldrige, 18, 41, 43, 48

Morin Serge, 2

Mveng Engelbert, 11, 117, 164, 166, 167, 347, 349, 351, 356, 358, 392

**N**

Nchoji Nkwi Paul, 45

Nguegim Jean, 125, 126

Nizésété Bienvenu Denis, 37, 39, 47, 285

Njomgang Henri, 9

Nodem Jean Ernest, 32

Nnomo Marcelline, 18

Notué Jean-Paul, 20, 70

**O**

Ombolo Jean-Pierre, 69, 71, 106, 147, 155, 169, 179, 293

Ongoum Louis Marie, 20, 68, 71, 87, 93, 96, 101, 105, 118, 149, 155, 159, 161, 162, 164, 166, 293, 319, 367

**P**

Pagezy Hélène, 292

Pagès Fanchon, 103, 181

Pascali Anna, 198

Perrois Louis, 19

Puepi Bernard, 9

**S**

Schwartz Dominique, 38

Sédar Senghor Léopold, 10

Shimada Yoshihito, 187, 198, 199

Shimoyasuka Chiaki, 204

Soucadaux André, 122, 124, 125, 126, 195, 374, 376, 379, 395

**T**

Tamsir Niane Djibril, 16

Tardits Claude, 19, 43, 187, 203

Tchegho J-M., 54

Tchiégang Clergé, 64, 65, 66

Tchuinmogne J-S., 66, 67

Temgoua Albert-Pascal, 101, 119, 121, 174

Temgoua Richard Laurent, 71

**V**

Van Neer W., 38

**W**

Wakam Jean, 55

Waquet Dominique, 245, 313

Warnier Jean-Pierre, 13, 36, 41, 42, 44, 45, 46, 50, 54, 324

Willett Frank, 11

**Z**

Zadi Bernard, 6, 7

## INDEX DES MODELES, ACCESSOIRES ET PRODUITS DE BEAUTE

### A

Afro, 337, 338  
Amulettes, 357, 358, 359, 417  
Anneaux, 346, 347, 349, 351, 352, 358, 359, 363  
Avulsion, 182

### B

Babouches, 91, 273,276  
Bagues, 347, 349, 351, 352, 360, 361, 377  
Ballerines, 260, 262, 273,275  
Bandeau, 332  
Barrettes, 326, 328, 346  
Baskets, 247, 260, 262, 273, 275  
Batik, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 220, 221, 390, 392  
Bazin, 211, 212, 223  
Bijoux, 4, 29, 34, 132, 143, 145, 151, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 356, 357, 360, 363, 365, 369, 370, 374, 405, 409, 417  
Bilard, 187, 196  
Blouson, 226, 246, 247, 256  
Botillons, 263, 266, 267, 268, 414  
Bottes, 267  
Boubous, 218, 219, 220, 221, 222, 413  
Boucles d'oreilles, 346, 347, 349, 351, 354, 355, 356, 363, 364, 368, 369  
Bouts carrés, 262, 263, 264, 271  
Bouts pointus, 262, 276  
Bracelets, 39, 117, 347, 348, 351, 352, 354, 355, 356, 359, 363, 365, 369, 370, 371, 372, 373, 375,417  
Broches, 344  
Bronze, 151, 351

### C

Cache-sexes, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 210, 229, 230,231,294, 295, 297, 344, 410,429  
Castagnettes, 390,411, 419

Cauris, 40, 119, 198,295, 345, 369, 370, 373, 380, 417  
Ceintures, 196, 346, 359, 360, 361, 362, 364, 371, 381  
Ceintures pelviennes, 25, 347, 354, 359, 360, 361, 364, 365, 368, 369, 371, 373, 375, 426  
Chapeaux, 138, 139, 203, 339, 416, 427  
Chaussures, 33, 125, 129, 140, 228, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 304, 314, 316, 360, 400, 402, 404, 414, 425  
Chevillières, 351, 354, 364, 371, 369, 375  
Chignon, 322, 327, 330, 334, 335,346  
CICAM, 211, 227,411,  
Coiffures, 33, 116, 119,128,130,131, 141, 145, 211,295, 316,317, 319, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 334, 335,336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 405, 415, 416, 431  
Colliers, 39, 40, 117, 120, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 369, 371, 375, 379, 390  
Coquillages, 117, 198, 199, 346, 369, 371  
Corsages, 134,138, 200, 208, 211, 213, 226, 241, 243  
Coton, 194, 201, 211, 213, 220, 411  
Crayons à cils, 303, 314  
Crème, 294, 295, 309  
Crochets, 326, 328  
Cuivre, 346, 349, 351, 352, 358, 359, 371  
Culottes, 413  
Crêpe, 240, 250, 429

### D

Décapage, 305, 306, 311  
Décrêpage, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 400, 431  
Dentelés, 211, 212, 213, 222, 411  
Dépigmentation, 303, 305, 308, 311, 312

## E

Ensemble tailleur, 249,250, 251  
Épingles, 348, 335, 345  
Etoffes, 182, 184, 186, 187, 192, 197,  
200, 201, 202, 205, 212, 219, 220, 242,  
250, 354, 369,410, 411

## F

Fards, 145, 293, 295, 313, 314, 343  
Fer, 65, 176, 193, 349, 351, 352, 378  
Fibres de raphia, 186, 195, 196, 371  
Fil de coton, 320  
Foulards, 131, 133, 134, 138, 144, 208,  
209, 211, 212, 219, 400, 413

## G

Gourmettes, 347, 363, 370  
Greffe, 329, 339, 340, 341, 342, 400, 416  
Grelots, 379, 419  
Grosses nattes, 326, 415

## H

Habits, 223, 226, 228  
Hauts talons, 262, 268, 269  
Huile de palme, 37, 53, 282, 283, 286,  
294, 296, 303  
Huile de palmiste, 38, 282, 283, 284,  
287, 291, 294, 303

## I

Indigo, 194, 201, 202, 203, 220  
Ivoire, 39, 344, 349, 350, 368, 369, 370

## J

Jambières, 203, 355, 365, 369  
Java, 205  
Jeans, 200, 234, 244, 245, 246, 247, 248,  
260, 266  
Jupe, 133, 138, 187, 200, 211, 217, 218,  
226, 229, 234, 235, 236, 237, 238, 239,  
240, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250,  
251, 264, 400, 413

## L

Lin, 250

## M

Maquillage, 116, 117, 132, 277, 278, 293,  
295, 296, 304, 305  
Mascara, 314  
Mèches, 328, 330, 339, 340, 342, 400,  
415, 416  
Métaux, 3, 344  
Mini-jupes, 222, 229, 235, 236, 237, 238,  
244, 262, 266, 432  
Mini-robe, 235, 236, 237, 239, 239, 262,  
266, 432  
Miroir, 326, 343

## N

Nattes, 323, 325, 326, 330, 342  
Nylon, 213, 240, 241, 429

## O

Onguent, 278,344  
Or, 143, 145, 352, 417,431  
Ornements, 175, 176, 182, 213, 215, 239,  
316, 343, 346, 351, 360, 362, 364, 368,  
369, 371, 381, 409, 414, 443

## P

Pagne, 57, 133, 138, 144, 187, 192, 193,  
197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 207,  
208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 220,  
221, 222, 239, 250, 360, 390, 411, 413  
Pantalons, 145, 200, 217, 218, 222, 229,  
232, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 245,  
246, 247, 248, 250, 264, 266, 413, 414,  
432  
Pantoufles, 257  
Parfums, 145, 193, 279, 277, 284, 299,  
300, 302, 304, 344  
Parures, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 21, 22,  
29, 37, 76, 82, 116, 117, 119, 120, 130,  
133, 137, 141, 178, 184, 199, 292, 295,  
345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352,  
353, 354, 355, 356, 357, 359, 360, 361,  
363, 365, 368, 370, 371, 372, 373, 374,  
375, 390, 404, 409, 417, 426  
Peigne à défriser, 331, 333  
Peigne, 39, 327, 333, 340, 343

Peintures, 15, 25  
Pendentifs, 39, 349, 353  
Perles, 17, 37, 120, 145, 176, 193, 328, 352, 353, 355, 356, 357, 359, 360, 361, 364, 370, 371, 405, 417  
Perruque, 316, 329, 338, 339, 450  
Poudre de padouk, 89, 105, 117, 157, 159, 194, 279, 285, 289, 291, 292, 295, 296, 380, 387, 426, 430  
Prêt-à-porter, 236, 240, 247, 249, 256  
Produits cosmétiques, 21, 24, 29, 33, 38, 94, 95, 130, 277, 279, 291, 294, 301, 302, 303, 305, 308, 360, 404  
Pull-over, 76, 224, 229, 411, 413

## R

Rallonges, 33, 330  
Rastas, 323, 328, 329, 330, 340, 343  
Renversés, 327, 328, 329, 415  
Robes, 133, 134, 135, 137, 138, 213, 216, 217, 218, 226, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 368  
Rouge à lèvres, 314  
Rouleaux, 323

## S

Sabots pharmaceutiques, 262, 263  
Sac, 37, 117, 295, 374, 387  
Sacs à mains, 63, 373, 374, 417  
Sandales, 91, 265  
Savon, 281, 298, 299, 300, 301, 303, 305, 306, 311, 425  
Scarifications, 12, 15, 16, 29, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 168, 169, 170, 171, 173, 174, 180, 182, 316, 319, 360, 403, 411, 429  
Soie, 143, 194, 212, 222, 223, 240, 411, 429  
Sous-vêtements, 252, 256  
Soutien-gorge, 237, 252, 255

## T

Taille basse, 248

Tailles fines, 109, 111  
Tailles fortes, 114  
Tailleur, 249, 250, 251  
Talons compensés, 269, 271  
Talons fins, 268, 269, 414  
Tatouages, 10, 12, 15, 148, 149, 152, 170, 173, 174, 182, 403, 429  
Tergal, 231, 240, 415  
Tissage, 16, 339, 340  
Tissus, 16, 195, 199, 200, 202, 203, 206, 207, 218, 219, 222, 223, 226, 234, 237, 240, 241, 242, 392  
Tonsure, 317  
Tresses, 8, 128, 141, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 336, 337, 339, 415, 416, 431

## V

Vernis à ongles, 303, 313, 314, 315  
Vestes, 226, 249  
Vêtements, 8, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 21, 22, 29, 33, 34, 37, 39, 116, 119, 124, 125, 128, 129, 130, 134, 135, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 169, 173, 174, 182, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 209, 210, 213, 215, 216, 217, 218, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 247, 249, 250, 270, 274, 294, 295, 304, 316, 360, 361, 368, 375, 379, 389, 390, 391, 403, 404, 405, 409, 410, 415, 417, 424, 426, 429, 431, 432  
Voiles, 131, 142, 223

## W

Wax, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 222, 411, 412

## Z

Zig-zags, 151

## INDEX DES TERMES NON FRANÇAIS ET VERNACULAIRES

### A

*Abada*, 202  
*Abaya*, 223  
*Abeti*, 223  
*Alpaga*, 265

### B

*Baay waali*, 223  
*Babaonaki*, 202  
*Banyangué*, 323, 324  
*Baragué*, 201  
*Bayam sellam*, 273, 415  
*Bem me*, 117  
*Bem mou*, 117  
*Ben skin*, 379, 380, 419  
*Black power*, 337  
*Black*, 333  
*Bogolan fini*, 201  
*Boum*, 238  
*Bounou*, 201  
*Branding*, 147, 148, 150, 424

### C

*Ca'a*, 155, 167  
*Cauri/cowri*, 198  
*Caba*, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 392  
*Caba ngondo*, 57, 138, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 232, 412, 431  
*Cheng tieh*, 195  
*Chieu kuê*, 105  
*Cow-boy*, 247, 266  
*Curly*, 335, 336

### D

*Dé*, 390  
*Destroy*, 247, 248  
*Djangandé*, 201  
*Djeng*, 99, 102, 104  
*Djieu*, 103  
*Djikita*, 363, 364, 425  
*Djimassa*, 389  
*Djock*, 115  
*Dokeet*, 223

*Doo*, 62

### F

*Fah*, 154  
*Fashion*, 243  
*Feh keng*, 119  
*Feh mze*, 192, 230  
*Fitna*, 141  
*Footing*, 110

### G

*Gah*, 196  
*Gnangué*, 322  
*Goh doh*, 192, 194, 198  
*Goudel*, 144  
*Gwoh*, 154

### J

*Jérico*, 202

### K

*Kam*, 86  
*Kam no go*, 227  
*Kamsi*, 115, 116, 370  
*Kaparda/kapardika*, 198  
*Ke*, 391, 418  
*Keep fit*, 113  
*Keppah*, 153, 154, 194  
*Ketchap*, 195  
*Kettou*, 259  
*Khôl*, 143, 279  
*Kieh tieh*, 231  
*Kente/Kita*, 200  
*Koki*, 64, 107, 149  
*Kondrè*, 103  
*Konga*, 202  
*Kote-nilam*, 230  
*Koua dzap*, 64  
*Koua koukou*, 64  
*Koung kessala*, 259  
*Kouô djeng*, 389



**L**

*Laa'kam*, 295  
*Lafai*, 144  
*Leppi*, 201  
*Lifting*, 331  
*Lissa*, 391, 397  
*Logs*, 295, 329, 345, 389, 416  
*Look*, 210  
*Lula*, 292

**M**

*Mabeu*, 390  
*Machi*, 391, 418  
*Madjong lali*, 385, 386, 387, 394  
*Mafo*, 119, 120  
*Magnanga*, 284  
*Makwap do*, 231  
*Mapouka*, 274  
*Mbaa laa*, 232  
*Mbe wù*, 100  
*Mbouboung*, 94  
*Megni*, 117, 120, 372, 373, 374, 388, 418, 426  
*Megnissi*, 116, 117, 120, 370, 371, 372, 388, 426  
*Messou*, 390  
*Metchoun*, 392, 418  
*Meto*, 377, 379, 385, 386, 387, 394, 395, 417  
*Mghèng sieuh*, 62  
*Mkweng*, 379  
*Mlieum*, 62  
*Môtôbô*, 321  
*Mou biepgne*, 117  
*Mseing pfieuh*, 64  
*Mze ching*, 192  
*Mze douop*, 203, 419

**N**

*Naa pow*, 64, 66  
*Ndap nze*, 371  
*Ndap*, 68  
*Nder djoungo*, 327  
*Ndidim*, 117  
*Ndobine*, 223  
*Ndombolo*, 274  
*Ndouani*, 374, 387

*Neh peh*, 197  
*Ngondo*, 215, 216  
*Ngouon*, 203  
*Ngwa seing leing*, 92  
*Ngwa*, 318, 396  
*Njab*, 66  
*Njoh*, 181  
*Nka sisi*, 197  
*Nkui*, 66, 107, 112  
*Nsia mfeu*, 93  
*Nyangué*, 322  
*Nzüessi*, 115, 370

**P**

*Pang megwi*, 94, 96  
*Pano*, 200  
*Pfieu*, 65  
*Piercing*, 29, 176, 426  
*Pô*, 103  
*Poa djui fo*, 121  
*Pou djieuh*, 64  
*Pou msèng*, 103  
*Punk*, 319

**R**

*Rock & Roll*, 238  
*Rokafil jazz*, 265

**S**

*Salamander*, 263, 264, 265, 268, 270, 271, 274  
*Sameli*, 391, 394, 397, 418  
*Sandja bouba*, 144  
*Sex appeal*, 181  
*Siap*, 154  
*So kwaah*, 171  
*So*, 200  
*Soc meu seung*, 175  
*Songdingma*, 258, 259, 425  
*Songono*, 201  
*String*, 254, 255, 410, 411

**T**

*Talom*, 153, 154  
*Tarha*, 144  
*Tatoo*, 148  
*Tchadda*, 138

*Tchakala*, 229, 240  
*Tchamassi*, 391, 394, 397, 418  
*Tchieuh maah*, 225  
*Tchouc me i die*, 265  
*Tchouh*, 103  
*Tchueb*, 115  
*Tee-shirts*, 226, 239  
*Tetouô*, 117  
*Tso*, 391, 418  
*Tutu*, 196  
*Tye and dye*, 201

## **V**

*Veuh-mkoo*, 149  
*Veuh nkaatze*, 171  
*Veuh keuhkop*, 171

## **W**

*Waves*, 336  
*Wawa*, 201

## **X**

*Xapéti*, 222  
*Xit mbale*, 223

## **Y**

*Yiô mou*, 107, 109

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## INDEX DES CHEFFERIES, VILLES ET VILLAGES

### A

Abeke, 38, 46  
Akum, 46

### B

Babanki Tungo, 46  
Bafang, 34, 43, 53, 54, 123, 124, 125, 152, 292  
Bafotchu-Mbu, 46  
Bafou, 8, 94, 170  
Bafoussam, 8, 26, 43, 63, 69, 170, 187, 305  
Bafut, 44  
Bagam, 348  
Bangangté, 43, 48, 52, 107, 127, 170,  
Baham, 8, 62, 69, 70, 99, 105, 149, 158, 187  
Bahouang, 63  
Balengou, 157  
Baleveng, 51  
Bali nkumbat, 48  
Bali-nyonga, 48  
Bamboutos, 14, 31, 39, 45, 177, 349  
Bamena, 8, 13, 14, 61, 66, 69, 89, 107, 157  
Bamenda, 21, 26, 151, 177, 335  
Bamenyam, 48  
Bana, 31, 53, 150, 170  
Bandjoun, 8, 13, 14, 51, 52, 62, 63, 66, 69, 70, 99, 105, 107, 115, 124, 157, 158, 170, 187, 195, 198, 288, 292  
Bangou, 8, 13, 14, 31, 66, 69, 70, 89, 99, 107, 157, 158, 187, 259  
Bangwa, 127  
Bansoa, 63, 374  
Banyang, 12, 324  
Batcham, 26  
Bayangam, 8, 13, 14, 51, 58, 62, 70, 99, 102, 105, 157, 158, 188, 196, 259, 292

### C

Calabar, 226

### D

Diboum, 12, 53  
Douala, 53, 122, 125, 215, 216, 225, 226, 228, 240, 248, 259, 285, 302, 30, 412, 430  
Dschang, 8, 9, 13, 15, 23, 32, 63, 67, 70, 94, 115, 123, 125, 150, 157, 170, 185, 229, 258, 285, 292, 377

### E

Edéa, 122  
Efok, 124

### F

Fiye kwi, 46  
Fokoué, 63  
Fomopéa, 63  
Fontem, 8, 9, 13  
Foreké-dschang, 8, 192  
Foto, 13, 14, 51, 188, 258  
Fotomena, 63  
Fotouni, 26  
Foumban, 123, 204, 374  
Foumbot, 53

### G

Galim, 48  
Garoua, 193

### H

Haut-Nkam, 14, 20, 45, 64, 99, 99, 107, 282  
Hauts-Plateaux, 14, 45

### K

Kom, 44, 45  
Koung-khi, 14, 45  
Kribi, 123

### L

Loum, 54

### M

Makénéné, 53  
Makombé, 13

Mamfe, 8  
Manjo, 54  
Mankon, 41  
Maroua, 193  
Mbam, 43, 45  
Mbanga, 53, 54  
Mbé, 42  
Mbi crater, 38, 46  
Mbouda, 8, 13, 14, 89, 115, 124, 257,  
348, 377  
Melong, 54, 285  
Menoua, 13, 14, 34, 35, 45, 64, 94, 99,  
107, 188, 374, 387  
Mifi, 13, 34, 35, 45, 64, 95, 99, 107, 154,  
177, 187, 377, 378, 387  
Mora, 193  
Mungo, 53

## N

Ndé, 14, 45, 64, 99, 117, 282, 377, 378,  
392  
Ndobo-tikari, 44  
Nso, 12  
Ndop, 12  
Ngaoundéré, 1, 23, 28, 193

Njombé, 54  
Nkam, 35, 45, 53  
Nkogam, 53  
Nkondjock, 53  
Nkongsamba, 53, 123  
Noun, 12, 34, 35, 39, 43, 201, 298  
Nso, 12, 44

## P

Penja, 54

## S

Santa, 177  
Santchou, 13, 39, 285  
Shum laka, 38, 46

## V

Victoria, 226

## W

Widikum, 44

## Y

Yabassi, 34, 53  
Yaoundé, 12, 23, 53, 122

## GLOSSAIRE

Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Bem me</i>	<i>Bouom me</i>	<i>Bem mo</i>	<i>Bouom mo</i>	<i>Bem me</i>	<i>Mbo gning</i>	<i>Mboungong</i>	Dieu créateur de l'homme
<i>Bem mou</i>	<i>Bouom wou</i>	<i>Bem mou</i>	<i>Bouom wou</i>	<i>Bem mou</i>	<i>Mbô mô</i>	<i>Mbouo mong</i>	Dieu créateur de l'enfant
<i>Beum</i>	<i>Biep</i>	<i>Beum</i>	<i>Biep</i>	<i>Beum</i>	<i>Mbeuh</i>	<i>Mboufə</i>	Cauris
<i>Bə</i>	<i>Mbiah</i>	<i>Bə</i>	<i>Mbiah</i>	<i>Bə</i>	<i>Mbəh</i>	<i>Mbəh</i>	Fruit de <i>Canarium schweinfurthii</i> Engl.
<i>Cheng tieh</i>	<i>Mbou nteuh</i>	<i>Mbou tsə</i>	<i>Mbou nteuh</i>	<i>Mbou tieh</i>	<i>Mbou tcheuh</i>	<i>Taapo tchio</i>	Branches d'arbres
<i>Chieu kuê</i>	<i>Nchoue nkeu</i>	<i>Chieu kuê</i>	<i>Nchoue nkeuh</i>	<i>Chieu kuê</i>	<i>Nchoue nkeuh</i>	<i>Tchouè</i>	Prétendant
<i>Didim</i>	<i>Ndieudiup</i>	<i>Didim</i>	<i>Ndiediep</i>	<i>Didim</i>	<i>Ndeudeu</i>	<i>Ndeudeup</i>	Jujubes
<i>Djeng</i>	<i>Keuhp</i>	<i>Djè</i>	<i>Keuhp</i>	<i>Djeng</i>	<i>Teu</i>	<i>Nda daap</i>	Case de réclusion
<i>Djieu</i>	<i>Njieuh</i>	<i>Djieu</i>	<i>Njieuh</i>	<i>Djieu</i>	<i>Njieu</i>	<i>Djieu</i>	Pistache
<i>Fah</i>	<i>Fah</i>	<i>Fah</i>	<i>Fah</i>	<i>Fah</i>	<i>Pou</i>	<i>Mong Memi</i>	Petit couteau

Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Fam</i>	<i>Feup</i>	<i>Fam</i>	<i>Feup</i>	<i>Fam</i>	<i>Feum</i>	<i>Nfo fong</i>	Caveau royal
<i>Feh keng</i>	<i>Feh keng</i>	<i>Fəkeng</i>	<i>Fehkek</i>	<i>Feh keng</i>	<i>Nkeng</i>	<i>Nkeu keung</i>	<i>Dracaena deistelana</i> (Arbre de la paix)
<i>Feu</i>	<i>Fieuh</i>	<i>Fo</i>	<i>Fieuh</i>	<i>Feu</i>	<i>Fo</i>	<i>Fong</i>	Chef
<i>Fok</i>	<i>Fok</i>	<i>Fok</i>	<i>Fok</i>	<i>Fok</i>	<i>Feuk</i>	<i>Mving kekè</i>	<i>Bambusa vulgaris</i> (Bambou de Chine)
<i>Kahpah</i>	<i>Makepah</i>	<i>Kepah</i>	<i>Mekepah</i>	<i>Kehpah</i>	<i>Ndo keplèplè</i>	<i>Yié yuè</i>	Lézard
<i>Kam tou mejui</i>	<i>Kèbè ngou</i>	<i>Tou mjui</i>	<i>Kèbè ngouh</i>	<i>Kam tou mjui</i>	<i>Kemtou megwi</i>	<i>Ngwə vumè</i>	Femme de petite taille
<i>Ketchap/ mze to</i>	<i>Nze to</i>	<i>Ketchap/mze to</i>	<i>Nze to</i>	<i>Ketchap/mze to</i>	<i>Lepah/leheng</i>	<i>Ngwə-si</i>	Cache-sexe
<i>Kelong bap</i>	<i>Kelok mbap</i>	<i>Kelong bap</i>	<i>Kelok mbap</i>	<i>Kelong bap</i>	<i>Kedong bap</i>	<i>Ngwa dzap</i>	Ragoût de plantain et de viande ( <i>Kondrè</i> )
<i>Kweng mkouh</i>	<i>Kwak kou</i>	<i>Kwè kwô</i>	<i>Kwak kou</i>	<i>Kweng mkouh</i>	<i>Kwang mekouh</i>	<i>Kui kwe</i>	Chevillère/jam bière
<i>Kweng pou</i>	<i>Kwak pou</i>	<i>Kwè pou</i>	<i>Kwak pou</i>	<i>Mkweng mbou</i>	<i>Kwang mbou</i>	<i>Fang</i>	Bracelet

Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Kweng touopou</i>	<i>Kwak toupou</i>	<i>Kwè tsəpou</i>	<i>Kwak toupou</i>	<i>Mkweng touopou</i>	<i>Kwang toupou</i>	<i>Ngoro pouo</i>	Bague
<i>Mze</i>	<i>mze</i>	<i>dze</i>	<i>nzeh</i>	<i>mze</i>	<i>nzo</i>	<i>Nzueh</i>	Vêtement
<i>Kouôp</i>	<i>Kôp</i>	<i>Kouôp</i>	<i>Kôp</i>	<i>Kouôp</i>	<i>Kôp</i>	<i>Kôp</i>	Ceinture pelvienne
<i>Laa'kam</i>	<i>Laa'kep</i>	<i>Laa'kam</i>	<i>Laa'kep</i>	<i>Laa'kam</i>	<i>Lefeum</i>	<i>Mouô tset mi</i>	Rite initiatique des chefs
<i>Mafe</i>	<i>Me fieuh</i>	<i>Mafo</i>	<i>Mè fieuh</i>	<i>Mafe</i>	<i>Mefo</i>	<i>Mâgni</i>	Reine-mère
<i>Ma kuimou</i>	<i>Ma mehə</i>	<i>Ma kuimou</i>	<i>Ma mehə</i>	<i>Ma kuimou</i>	<i>Metsui</i>	<i>Tuing memo</i>	« Sage-femme »
<i>Mcheu</i>	<i>Ntcheu</i>	<i>Tseh dzə</i>	<i>Ntcheu</i>	<i>Mcheu</i>	<i>Metchoung tong</i>	<i>Naap</i>	Collier
<i>Mdong bieng</i>	<i>Dong biak</i>	<i>Mdong biê</i>	<i>Dong biak</i>	<i>Mdong bieng</i>	<i>Mvem biyang</i>	<i>Ndi medzo</i>	Grain d'arachide
<i>Medjui fe</i>	<i>Njuifieuh</i>	<i>Djui fo</i>	<i>Njuifieuh</i>	<i>Mdjui fe</i>	<i>Gwui fo</i>	<i>Ngwè fong</i>	Femme du chef
<i>Mefeh</i>	<i>Mefeuh</i>	<i>Beboung</i>	<i>mefeuh</i>	<i>Mefeh</i>	<i>Mbouboung</i>	<i>Mafeu yèh</i>	Albinos
<i>Mékeu/mêgne</i>	<i>mégni</i>	<i>Magne</i>	<i>Mégni</i>	<i>Mékeu/mêgne</i>	<i>Mênê</i>	<i>Màkeuh</i>	Mère des jumeaux
<i>Mêgnesi</i>	<i>Menisi</i>	<i>Mêgnesi</i>	<i>Megnisi</i>	<i>Mêgnesi</i>	<i>Nzuisi</i>	<i>Mênessi</i>	Prêtresse

Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Mgwa là a</i>	<i>Ngwè pak</i>	<i>Pê mbwa</i>	<i>Ngwè pak</i>	<i>Mgwa là a</i>	<i>Mevêt laa</i>	<i>Mveut bang</i>	Huile de palme
<i>Mcheu</i>	<i>Ntcheu</i>	<i>Tseh dzə</i>	<i>Ntcheu</i>	<i>Mcheu</i>	<i>Metchoung tong</i>	<i>Naap</i>	Collier
<i>Mneng</i>	<i>Nag</i>	<i>Mnê</i>	<i>Nag</i>	<i>Mneng</i>	<i>Menang</i>	<i>Menang</i>	Huile de palmiste
<i>Mseing phu</i>	<i>Seuk koua</i>	<i>Msei pfu</i>	<i>Sek nkoua</i>	<i>Mseing phu</i>	<i>Msang koue</i>	<i>Ngueung feuh</i>	Couscous à la sauce de <i>Triumfetta pentandra</i> (nkui)
<i>Mtap</i>	<i>Tap</i>	<i>Mtap</i>	<i>Tap</i>	<i>Mtap</i>	<i>Melang</i>	<i>Teukoué</i>	Chaussures
<i>Neung</i>	<i>Ngnig</i>	<i>Neng</i>	<i>Ngnig</i>	<i>Neung</i>	<i>Lezeng</i>	<i>Dzou</i>	Danse
<i>Njoh</i>	<i>Njèh</i>	<i>Djôh</i>	<i>Njèh</i>	<i>Njôh</i>	<i>Saa'lessong</i>	<i>Sang song</i>	Espace dentaire
<i>Peing medjui</i>	<i>Pak medjui</i>	<i>Pè medjui</i>	<i>Pak mejuih</i>	<i>Peing mjui</i>	<i>Pang megwi</i>	<i>Mengwè ptsih ptsih</i>	Femme au teint clair
<i>Peuh</i>	<i>Pieuh</i>	<i>Peuh</i>	<i>Pieuh</i>	<i>Peuh</i>	<i>Epeuh</i>	<i>Pieh</i>	Poudre de <i>Pterocarpus osun</i> (padouk)



Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Puə</i>	<i>Piah</i>	<i>Puə</i>	<i>Piə</i>	<i>Puə</i>	<i>Paa</i>	<i>Paa</i>	Sac
<i>Pô lah</i>	<i>Pah</i>	<i>Pô lah</i>	<i>Pah</i>	<i>Pô lah</i>	<i>Pah lah</i>	<i>tsouə</i>	Plat de <i>Colocasia esculentum</i> (taro)
<i>Po mgnieh/ Mehack</i>	<i>Pouh gni</i>	<i>Poo mgniə/ Mehack</i>	<i>Pouh gni</i>	<i>Po mgnieh/ Mehack</i>	<i>Mefack</i>	<i>Mong fak</i>	Jumeaux
<i>Sadja</i>	<i>Sandja</i>	<i>Sadja</i>	<i>Sandja</i>	<i>Sandja</i>	<i>Sandza</i>	<i>Sandja</i>	Pagne
<i>Sa'touo</i>	<i>Seh toueh</i>	<i>Sa'tsə</i>	<i>Seh'touə</i>	<i>Sa'touo</i>	<i>Sa'tù</i>	<i>Sâ to</i>	Peigne
<i>Seing leing</i>	<i>Sek leuk</i>	<i>Sè ling</i>	<i>Sek leuk</i>	<i>Seing leing</i>	<i>Sang lieuh</i>	<i>Sang</i>	Queue de cheval
<i>Si</i>	<i>Si</i>	<i>Si</i>	<i>Si</i>	<i>Si</i>	<i>Dem</i>	<i>Mbo və</i>	Dieu
<i>Soc</i>	<i>Souh</i>	<i>Soc</i>	<i>Souh</i>	<i>Soc</i>	<i>Sooc</i>	<i>Tseu nzuə</i>	Savon
<i>So fe</i>	<i>Sou fieuh</i>	<i>So fo</i>	<i>Sou fieuh</i>	<i>So fe</i>	<i>Chou fo</i>	<i>Song fong</i>	Ami du chef
<i>Syap</i>	<i>Ntouh</i>	<i>Syap</i>	<i>Ntouh</i>	<i>Syap</i>	<i>Lechouaa</i>	<i>Nguiè</i>	Aiguille
<i>Talom</i>	<i>Talôh</i>	<i>Talom</i>	<i>Talôh</i>	<i>Talom</i>	<i>Tela</i>	<i>Ntuəyap</i>	Forgeron
<i>Tchie mah</i>	<i>Cheuh maah</i>	<i>Tchiueu maah</i>	<i>Cheh mah</i>	<i>Tchieu mah</i>	<i>Tchiè maa</i>	<i>Tcheu maa</i>	Friperie

Termes bamiléké							Equivalent en Français
Baham	Bamena	Bandjoun	Bangou	Bayangam	Dschang (Foto)	Mbouda (Bagam)	
<i>Tetouô</i>	<i>Kô nse</i>	<i>Loua</i>	<i>Kô chieuh</i>	<i>Tetouoh</i>	<i>Lelouet</i>	<i>Tsetsap</i>	Crapaud
<i>Tzə</i>	<i>Zuə</i>	<i>Tzə</i>	<i>Zuə</i>	<i>Ptzə</i>	<i>Lepiə</i>	<i>Pfoh</i>	Noix de Cola <i>acuminata</i>
<i>Veuh</i>	<i>Mag</i>	<i>Veuh</i>	<i>Mag</i>	<i>Mag</i>	<i>Mak</i>	<i>Ngwet</i>	Scarifications
<i>Yalé</i>	<i>Jali</i>	<i>Jalé</i>	<i>Jali</i>	<i>yalé</i>	<i>Tchoung metoung</i>	<i>vrondə</i>	Boucles d'oreilles
<i>Yiôh mou</i>	<i>Yieuh ng'wou</i>	<i>Yiôh mou</i>	<i>Yieh ngouh</i>	<i>Yiôh mou</i>	<i>Jieûh moh</i>	<i>Ndamo</i>	Cérémonie de naissance